

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME HUITIÈME

EDITION DE CH. LAHURE

Imprimeur à Paris

SE VEND A PARIS

CHEZ L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 14

1858

CORRESPONDANCE.

(SUITE.)

DCLXVIII. — A MADEMOISELLE D'IVERNOIS.

Motiers, le 9 avril 1765.

Au moins, mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'âme; car, au contraire, je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise ! J'en connois une qui se plairait fort à loger en même lieu. Mille respects à la chère maman et à toute la famille. Je vous prie, mademoiselle, d'agréer les miens

DCLXIX. — A M. MEURON, PROCUREUR GÉNÉRAL A NEUCHATEL.

Motiers, le 9 avril 1765.

Permettez, monsieur, qu'avant votre départ je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi celui de faire agréer à MM. du conseil d'État mon profond respect et ma vive reconnaissance. Il m'est extrêmement consolant de voir, sous l'agrément du gouvernement de cet État, de la protection dont le roi m'honore, et des bontés de milord maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zèle, non-seulement en fidèle sujet de l'État, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, et ne fut moins auteur dans la vie privée et sociale : si, dans la chaîne de mes disgrâces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même, m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense et pour celle d'autrui, je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, et j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, monsieur, que, grâce au ciel, j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire; et, pour mon repos et pour celui de l'État où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire, ni dans aucun des États voisins. Je ferai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité où j'aurois dû toujours vivre, et j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrais de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle : je lui sacrifie un bien très-peu regrettable, et je préfère infiniment au vain bruit du monde l'amitié de ses membres et la faveur de ses chefs.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

ROUSSEAU VIII

DCLXX. — A. M. DU PEYROU.

Vendredi 12 avril 1765.

Plus j'étois touché de vos peines, plus j'étois fâché contre vous; et en cela j'avois tort; le commencement de votre lettre me le prouve. Je ne suis pas toujours raisonnable, mais j'aime toujours qu'on me parle raison. Je voudrois connoître vos peines pour les soulager, pour les partager du moins. Les vrais épanchemens du cœur veulent non-seulement l'amitié, mais la familiarité, et la familiarité ne vient que par l'habitude de vivre ensemble. Puisse un jour cette habitude si douce donner, entre nous, à l'amitié tous ses charmes! Je les sentirai trop bien pour ne pas vous les faire sentir aussi.

La sentence de Cicéron que vous demandez est *amicus Plato, amicus Aristoteles, sed magis amica veritas*. Mais vous pourrez la resserrer, en n'employant que les deux premiers mots et les trois derniers, et souvenez-vous qu'elle emporte l'obligation de me dire mes vérités. Au lieu de vous dire précisément si vous devez employer le terme de *conclare inquisitorial*, j'aime mieux vous exposer le principe sur lequel je me détermine en pareil doute. Qu'une expression soit ou ne soit pas ce qu'on appelle françoise ou du bel usage, ce n'est pas de cela qu'il s'agit : on ne parle et l'on n'écrit que pour se faire entendre; pourvu qu'on soit intelligible, on va à son but; quand on est clair on y va encore mieux : parlez donc clairement pour quiconque entend le françois. Voilà la règle, et soyez sûr que, fissiez-vous au surplus cinq cents barbarismes, vous n'en auriez pas moins bien écrit. Je vais plus loin, et je soutiens qu'il faut quelquefois faire des fautes de grammaire pour être plus lumineux. C'est en cela, et non dans toutes les pédanteries du purisme, que consiste le véritable art d'écrire. Ceci posé, j'examine, sur cette règle, le *conclare inquisitorial*, et je me demande si ces deux mots réunis présentent à l'esprit une idée bien une et bien nette, et il me paroît que non. Le mot *conclare* en latin ne signifie qu'une chambre retirée, mais en françois il signifie l'assemblée des cardinaux pour l'élection du pape. Cette idée n'a nul rapport à la vôtre, et elle exclut même celle de l'inquisition. Voyez si, peut être en changeant le premier mot, et mettant, par exemple, celui de *synode inquisitorial*, vous n'irez pas mieux à votre but. Il semble même que le mot *synode* pris pour une assemblée de ministres, contrastant avec celui d'*inquisitorial*, feroit mieux sentir l'inconséquence de ces messieurs. L'union seule de ces deux mots feroit, à mon sens, un argument sans réplique; et voilà en quoi consiste la finesse de l'emploi des mots. Pardon, monsieur, de mes longueries; mais, comme vous pouvez avoir quelquefois, dans l'honnêteté de votre âme, l'occasion de parler au public pour le bien de la vérité, j'ai cru que vous seriez peut-être bien aise de connoître la règle générale qui me paroît toujours bonne à suivre dans le choix des mots.

Comme je suis très-persuadé que votre ouvrage n'aura nul besoin de ma révision, je vous prie de m'en dispenser à cause de la matière. Il convient que je puisse dire que je n'y ai aucune part et que je ne l'ai

pas vu. Il est même inutile de m'envoyer aucune des pièces que vous vous proposez d'y mettre, puisqu'il me suffira de les trouver toutes dans l'imprimé.

Au train dont la neige tombe, nous en aurons ce soir plus d'un pied : cela, et mon état encore empiré, m'ôtera le plaisir de vous aller voir aussitôt que je l'espérois. Sitôt que je le pourrai, comptez que vous verrez celui qui vous aime.

DCLXXI. — AU MÊME.

45 avril 1765.

Je prends acte du reproche que vous me faites de trop de précipitation vis-à-vis de M. Vernes, et je vous prédis que dans trois mois d'ici vous me reprocherez trop de lenteur et de modération.

Je n'aime pas que les choses qui se sont passées dans le tête-à-tête se publient ; c'est pourquoi la note sur laquelle vous me consultez est peu de mon goût. Je n'aime pas même trop, dans le texte, l'épithète si *doux*, donnée aux éloges du professeur. Il y a de l'erreur dans mes éloges, mais je ne crois pas qu'il y ait de la fadeur, et, quand il y en aurait, je ne voudrais pas que ce fût vous qui la relevassiez. Au reste, je n'exige rien ; je dis mon goût, suivez le vôtre.

Charité veut dire *amour*, ainsi l'on n'aime jamais que par charité ; c'est par charité que je vous aime et que je veux être aimé de vous. Mais ce mot part d'une âme triste, et n'échappe pas à la mienne. J'ai besoin d'être auprès de vous ; mais pas un moment de relâche, ni dans le mauvais temps, ni dans mon état : cela est bien cruel. Fi du *mon-sieur*, je ne puis le souffrir. Je vous embrasse.

DCLXXII. — A M. DUCHESNE.

A Motiers-Travers, le 24 avril 1765.

Vous me marquez, monsieur, que la lettre de change que vous m'envoyez n'entre pas dans notre compte : d'où vient-elle donc ? à propos de quoi, comment ? expliquez-moi cela, je vous en prie ; vous devez comprendre que jusqu'à cette explication je ne puis faire usage de ladite lettre. Ainsi j'attends votre réponse pour en faire usage ou vous la renvoyer.

J'ai tiré sur vous une lettre de douze cents francs payable à M. Roguin le 30 de ce mois ; j'en tirerai une pareille pour le 30 de l'autre mois, au moyen de quoi cette affaire sera réglée. A l'égard de l'acte pour la pension, je n'en suis ni pressé ni en peine ; vous le ferez à votre commodité.

J'ai reçu enfin la petite caisse ; elle avoit été déballée et ouverte comme à l'ordinaire ; elle contenoit plusieurs articles auxquels je n'avois pas songé ; mais en revanche elle n'en contenoit aucun de ceux que je vous avois demandés, pas même le *Tournefort*, dont la privation me fâche beaucoup. Du reste, je vous fais mes remerciemens de ce petit envoi, et j'en attends le mémoire.

Je vous fais, messieurs, mes salutations de tout mon cœur.

Je souffre si cruellement que j'ai beaucoup de peine à écrire, et ne sais pas trop ce que je dis.

DCLXXIII. — A M. DU PEYROU.

22 avril 1765.

L'amitié est une chose si sainte, que le nom n'en doit pas même être employé dans l'usage ordinaire : ainsi nous serons amis, et nous ne nous dirons pas *mon ami*. J'eus un surnom jadis que je crois mériter mieux que jamais ; à Paris, on ne m'appeloit que *le citoyen*. A votre égard, prenez un nom de société qui vous plaise et que je puisse vous donner. Je me plais à songer que vous devez être un jour mon cher hôte, et j'aimerais à vous en donner le titre d'avance ; mais celui-là ou un autre, prenez-en un qui soit de votre goût, et qui supprime entre nous le maussade mot de *monsieur*, que l'amitié et sa familiarité doivent proscrire.

Votre petite note est très-bien. Sur ce que j'apprends, il me paroît important que vous preniez vos mesures si justes et si sûres, que l'écrit paroisse avant la générale de mai. J'ai eu le plaisir de voir M. de Pury ; c'est un digne homme dont je n'oublierai jamais les services. Je souffre toujours beaucoup.

Je vous embrasse.

Examinez toujours le cachet de mes lettres, pour voir si elles n'ont point été ouvertes, et pour cause : je me servirai toujours de la lyre

DCLXXIV. — A M. D'IVERNOIS.

Moliers, le 22 avril 1765.

J'ai reçu, monsieur, tous vos envois, et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grâce à vous demander, c'est de ne me plus parler des affaires de Genève, et ne plus m'envoyer aucune pièce qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument, par de si tristes images, me faire finir dans l'affliction le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin, et que j'ai si chèrement acheté ? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieussieux, il y avoit une lettre de Venise, où celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous, de grâce, si je ne pourrois pas me servir de la même voie pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel ; mais, mon cher monsieur, nous sommes convenus, ce me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paraissez n'avoir pas pour cette convention la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne veux rien vous dire du chevalier de Malte ; il est encore à

Neuchâtel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli qui n'est certainement pas supposée : cependant la conduite de cet homme-là est en tout si extraordinaire que je ne puis prendre sur moi de m'y fier ; et je lui ai remis pour M. Paoli une réponse qui ne signifie rien , et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste les lettres que je ne connois pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence je ne pourrai guère jouir à ce voyage du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois je serai plus heureux.

La lieutenantante est à Neuchâtel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle seroit forcé de se donner ne fût pas trop du goût de Mme d'Ivernois, à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amis et bonnes connoissances.

DCLXXV. — A M. COINET.

Motiers, le 27 avril 1765.

Je devrois, mon cher Coindet, vous écrire souvent, ne fût-ce que pour vous remercier. Mais acceptez, je vous prie, la bonne volonté pour l'effet ; car, en ce moment, eussé-je dix mains et dix secrétaires, je ne suffirois pas à tout ce qu'on me force d'écrire. Je dois aussi des remerciemens à M. Watelet et à M. Loiseau. Quand je ne leur en devrois pas, je voudrois leur écrire. En attendant que je puisse là-dessus me satisfaire, faites-leur les plus tendres salutations de ma part.

Je comprends qu'on a pu vous marquer de Genève que je quittois Motiers. On y a si bien travaillé pour cela, qu'on n'a pas douté du succès. Je ne sais pas encore si je prendrai le parti de complaire à ces messieurs ; mais jusqu'ici cela dépend uniquement de ma volonté, et il est apparent que cela n'en dépendra pas moins dans la suite.

Vous auez su que je portois autrefois l'honorable surnom de citoyen par excellence, lorsque je l'avois beaucoup moins mérité qu'aujourd'hui. Vous pouvez voir, par la couronne civique dont j'ai entouré ma devise, à la tête de mon dernier ouvrage, quelle justice je sens m'être due à cet égard. Je souhaite qu'au moins mes amis me l'accordent, en me rendant ce nom de citoyen, qui m'est si cher, et que j'ai payé si cher. Ce n'est point pour moi un titre vain, puisque, outre que, par une élection unanime, j'ai ici une patrie qui m'a choisi, s'il est sur la terre un État où règne la justice et la liberté, je suis citoyen né de cet État-là. Concluons : je fus et je suis le citoyen. Quiconque m'aime ne doit plus me donner d'autre nom.

A mesure que vous m'envoyez quelque chose, vous ne m'en marquez point le prix. Cela fait que je ne puis vous rendre vos déboursés. Vous prétendez que je ne vous devois qu'un écu pour le cadre de l'amitié : c'est une moquerie, mais soit ; depuis lors le compte doit être

augmenté. Donnez-m'en la note, et je chargerai Duchesne de vous rembourser. Car, pour vos soins, je ne puis les payer qu'en reconnaissance, puisque c'est le seul prix que vous en voulez agréer. Le Corneille est admirable; c'est dommage qu'il ait été un peu chiffonné dans le transport. J'ai reçu la charmante oiseuse avec un nouveau plaisir, augmenté par les bontés de l'aimable graveur. Il mérite un nouveau remerciement pour celui dont il me dispense : sans m'acquitter, une lettre me coûte; c'est me faire un second présent que de m'en exempter.

Je vois, par le présent que vous m'avez envoyé de la part de M. Wa-telet, que Mme Le Comte ni lui n'ont pas voulu profaner, dans mes mains, leurs propres ouvrages. Ils m'au-roient pourtant été beaucoup plus précieux que toute autre estampe; mais, du reste, on ne sauroit refuser plus magnifiquement.

Voici le huitième mois que je ne suis sorti de la chambre. Plaiguez-moi, mon cher Coindet, vous qui savez que je n'ai plus d'autre plaisir que la promenade, et que je ne suis qu'une machine ambulante. En-core ma prison me seroit-elle moins rude, si du moins j'y vivois tran-quille, et qu'on m'y laissât le temps d'écrire à mon aise à mes amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Pour trouver, s'il se peut, le repos après lequel je soupire, je prends le parti de vider ma tête de toute idée, et de l'empailler avec du foin. Je gagnerai à cela de mettre un nouvel intérêt à mes promenades, par le plaisir d'herboriser. Je voudrois trouver un recueil de plantes gra-vées, bien ressemblantes, quand même il faudroit y mettre un certain prix. Ne pourriez-vous point m'aider dans cette recherche? Cela me procureroit encore le plaisir de m'occuper l'hiver à les enluminer.

DCLXXVI. -- A M. DUCHESNE.

(Timbrée de Pontarlier.)

Motiers, le 29 avril 1765

J'ai, monsieur, un extrême besoin de deux livres de botanique, l'un de Tournefort, en trois volumes in-4°, intitulé *Institutiones rei her-bariæ*; ou, si vous ne trouvez pas celui-là, le livre du même auteur intitulé *Botanicon Parisiense* in-folio; ces deux livres doivent être chers à cause des figures : cependant ne laissez pas, je vous en prie, de me les envoyer le plus tôt que vous pourrez en m'en marquant le prix, parce que, s'il est trop cher pour moi, je trouverai ici à m'en défaire.

Mme la marquise de Verdélin vous a fait remettre pour moi un livre de Mme de Beaumont que je n'ai pas trouvé dans votre dernier envoi. Voyez, je vous prie, ce qu'il pourroit être devenu. Vous êtes assurément un très-galant homme, mais le plus négligent ou, passez-moi le terme, le plus étourdi que je connoisse. Dans les lettres mêmes que vous m'écrivez, à peine y a-t-il une phrase entière : il faut que je sup-plée la moitié des mots. Vous m'obligeriez beaucoup de vouloir être plus soigneux de mes commissions à l'avenir.

J'ai toujours ici votre lettre de change; j'attends d'avoir l'explication que je vous ai demandée, pour savoir si je dois vous la renvoyer ou m'en servir.

Si vous n'avez pas payé les estampes que vous a remises M. Paucoucke, je vous prie de le faire, et de prendre en même temps des mesures avec lui pour que, s'il continue à m'envoyer l'*Année littéraire* et l'*Avant-coureur*, l'un et l'autre lui soient payés. Vous m'enverrez mon mémoire quand il vous plaira.

DCLXXVII. — A M. DU PEYROU.

Le 29 avril 1765.

Votre avis, mon cher hôte, de ne faire passer aucun exemplaire par mes mains, est très-sage; c'est une réflexion que j'avois faite moi-même, et que je comptois vous communiquer.

J'ai reçu votre présent¹; je vous en remercie: il me fait grand plaisir, et je brûle d'être à portée d'en faire usage. J'ai plus que jamais la passion de la botanique; mais je vois avec confusion que je ne connois pas encore assez de plantes empiriquement pour les étudier par système. Cependant je ne me rebuterai pas, et je me propose d'aller, dans la belle saison, passer une quinzaine de jours près de M. Gagnebin, pour me mettre en état du moins de suivre mon Linnæus.

J'ai dans la tête que, si vous pouvez vous soutenir jusqu'au temps de notre caravane, elle vous garantira d'être arrêté durant le reste de l'année, vu que la goutte n'a point de plus grand ennemi que l'exercice pédestre. Vous devriez prendre la botanique pour remède, quand vous ne la prendriez pas par goût. Au reste, je vous avertis que le charme de cette science consiste surtout dans l'étude anatomique des plantes. Je ne puis faire cette étude à mon gré, faute des instrumens nécessaires, comme microscopes de diverses mesures de foyer, petites pinces bien menues, semblables aux brucelles des joailliers, ciseaux très-fins à découper. Vous devriez tâcher de vous pourvoir de tout cela pour notre course, et vous verriez que l'usage en est très-agréable et très-instructif.

Vous me parlez du temps remis: il ne l'est assurément pas ici; j'ai fait quelques essais de sortie qui m'ont réussi médiocrement, et jamais sans pluie. Il me tarde d'aller vous embrasser, mais il faut faire des visites, et cela m'épouvante un peu, surtout vu mon état.

Notre archiprêtre² continue ses ardentés philippiques; il en a fait hier une, dans laquelle il s'est tellement attendu sur les miracles, qu'il fondoit en larmes, et y faisoit fondre ses pieux auditeurs. Il paroît avoir pris le parti le plus sûr: c'est de ne point s'embarrasser du conseil d'État ni de la classe, mais d'aller ici son train en ameutant la canaille. Cependant tout s'est borné jusqu'à présent à quelques insultes; et, comme je ne répons rien du tout, ils auront difficilement occasion d'aller plus loin.

Quand verrez-vous la fin de ce vilain procès? Je voudrois aussi voir

1. Les ouvrages de Linnée. (Éd.) — 2. Montmollin. (Éd.)

déjà votre bâtiment fini pour y occuper ma cellule, et vous appeler tout de bon mon cher hôte. Bonjour.

L'homme d'ici paroît absolument forcené, et déterminé à pousser lui seul les choses aussi loin qu'elles peuvent aller. Il me paroît toujours plaisant qu'un homme aussi généralement méprisé n'en soit pas moins redoutable. S'il espère m'effrayer au point de me faire fuir, il se trompe.

DCLXXVIII. — AU MÊME.

2 mai 1765.

Mon cher hôte, votre lettre à milord maréchal est très-belle : il n'y a pas une syllabe à ajouter ni à retrancher, et je vous garantis qu'elle lui fera le plus grand plaisir.

Je vois par le tour que prennent les choses que l'archiprêtre sera bientôt forcé de me laisser en repos : c'est alors que je veux sortir de Motiers, lorsqu'il sera bien établi qu'étant maître d'y rester tranquille, ma retraite n'aura point l'air d'une fuite. Je crois qu'en pareil cas je me déterminerais tout à fait à être à Cressier l'hôte de mon hôte, au moins si cela lui convient. Mais, quoique la maison soit trop grande pour moi, il me la faudroit tout entière, accommodée, meublée, bien fermée, et avec le petit jardin. Voilà bien des choses, voyez si ce n'est pas trop. Il y a plus : quoique, au point où nous en sommes, ce soit peut-être à moi une sorte d'ingratitude de ne pas accepter ce logement gratuitement, il faut, pour m'y mettre tout à fait à mon aise, que vous me louiez comme vous pourriez faire à tout autre, et que vous y compreniez les frais pour le mettre en état. Cela posé, je pourrais bien m'y établir pour le reste de ma vie, sauf à occuper près de vous un autre appartement en ville, quand votre bâtiment sera fait. Voilà, mon cher hôte, mes châteaux en Espagne; voyez s'il vous convient de les réaliser.

On me mande de Berne que le sieur Bertrand a demandé le 29 au sénat sa démission, et l'a obtenue sans difficulté; on ajoute qu'il quittera Berne. Le voyage de M. Chaillet n'aurait-il point contribué à cela ?

Si le temps s'obstine à être mauvais, je suis bien tenté d'accepter votre offre : en ce cas, vous pourriez expédier vos tracas les plus pressés le reste de cette semaine, et m'envoyer votre carrosse lundi ou mardi prochain. Je vous irois joindre à Neuchâtel, et de là nous irions ensemble à Bienne, à pied, s'il faisoit beau, en carrosse s'il faisoit mauvais. Ce qui m'embarrasse est que je voudrais aller auparavant à Gorgier voir M. Andrié, et je ne sais comment arranger ces diverses courses, d'autant moins qu'il faut absolument que je sois de retour ici les huit ou dix derniers jours du mois. Vous pourriez, dimanche au soir, m'écrire votre sentiment; lundi au soir je vous ferois ma réponse; et, si le mauvais temps continuoit, vous m'enverriez votre carrosse pour me rendre mercredi près de vous : mais, s'il fait beau, j'irai premièrement et pédestrement à Gorgier. Voilà mes arrangemens, sauf les vôtres et sauf les obstacles tirés de mon état, qui ne s'améliore point. Peut-être la vie sédentaire et méditative, la désagréable occupa-

tion d'écrire des lettres, l'attitude d'être assis qui me nuit et que je déteste, contribuent-elles à m'entretenir dans ce mauvais état.

Je reviens aux tracasseries d'ici, qui ne me fâchent pas tant par rapport à moi que par rapport à ces braves anciens qui méritent tant d'encouragement, et que la canaille accable d'opprobres. Tout ce qui s'est fait en leur faveur n'a pas été assez solennel; des arrêts secrets n'arrêtent point la populace qui les ignore. Un arrêt affiché, ou quelque témoignage public d'approbation, voilà ce qu'on leur devoit pour l'utilité publique, et ce qui mortifieroit plus cruellement l'archiprêtre que toutes les censures du conseil d'État ou de la classe, faites à huis clos. Je prédis qu'il n'y a qu'un expédient de cette espèce qui puisse finir tout, et sur-le-champ. Je vous embrasse.

A vue de pays, je ne crois pas que la semaine prochaine je sois encore en état de voyager, à moins d'une révolution bien subite, que le temps ni mon état ne me promettent pas.

DCLXXIX. — A M. DUCHESNE.

A Motiers-Travers, le 4 mai 1765.

Je suis très-fâché, monsieur, de votre indisposition, et j'espère que vous voudrez bien me donner des nouvelles de votre rétablissement.

En attendant que vous puissiez m'expliquer d'où viennent les douze cents francs dont il s'agit, je vous renvoie la lettre de change. Vous m'assurez que ces douze cents francs sont à moi, c'est ce qui me paroît difficile à croire; je ne suis pas assez riche pour avoir des biens qui me sont inconnus.

Je vous prie de me marquer si je puis compter sur les commissions dont je vous ai parlé dans ma précédente. Lorsque les tomes XII et XIII de l'*Histoire naturelle* paroîtront, vous m'obligerez de me les envoyer.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

DCLXXX. — AU MÊME.

A Motiers, le 19 mai 1765.

Je reçois, monsieur, avec votre lettre du 9, le contrat de constitution que vous y avez joint, et je vous en remercie. Il ne faut pas que vous m'envoyiez le paiement de la petite rente en deux termes; mais à la fin de chaque année, déduction faite des commissions de l'année courante, vous m'enverrez ce qui restera.

Quoique la première lettre de douze cents livres ne vous eût pas encore été présentée le 9, il y avoit longtemps que je l'avois tirée; mais on n'a voulu par politesse vous la présenter qu'après les dix jours de faveur: j'enverrai demain la seconde, et peut-être ne vous sera-t-elle présentée que vers le 10 de juin. Il y a quinze jours que je vous ai renvoyé celle sur M. de Rougemont, n'étant pas ma coutume de recevoir de l'argent sans savoir ni d'où ni pourquoi il me vient.

Je vous suis fort obligé du soin que vous avez eu de prendre et de faire relire pour moi le *Tournefort* et le *Vaillant*; il y a encore un

livre gravé dont j'aurois grande envie, mais que je crois fort cher : c'est un recueil de figures de plantes et d'animaux relatives au livre de M. Geoffroi, gravé par M. de Gargault; si le prix de ces trois livres, pris ensemble, ne passe pas cent francs, je vous prie d'y joindre aussi ce dernier, prenant garde qu'un cahier séparé contenant les noms françois et latins y soit aussi et relié à la tête du premier tome. Pour achever ma collection de livres de botanique, j'aurai encore besoin du traité des arbres et arbustes de M. du Hamel, chez Guérin et de La Tour, et d'un in-12 intitulé *Methodus foliorum*, par M. de Sauvages; mais il faut aller doucement, et nous pourrions achever cette collection peu à peu.

Les deux épreuves des deux premières planches du *Dictionnaire* sont fort nettes, et je suis content de la gravure. Je les examinerai, puis je vous enverrai les corrections plus à loisir. Vous pourrez m'envoyer successivement les autres épreuves.

Faites-moi le plaisir de remettre le papier ci-joint à M. Coindet en lui faisant mes salutations; vous aurez aussi la bonté de lui rendre ce qu'il aura remboursé pour moi, et de me le passer en compte sur les trois cents francs.

Je prends le parti, monsieur, de passer encore l'été dans ce vallon, et comme dans le lieu où je compte aller m'établir avant l'hiver, notre correspondance sera plus lente et plus difficile, je serois d'avis que vous profitassiez de mon séjour ici pour commencer l'impression de l'ouvrage, afin que toutes les épreuves que je pourrai revoir ici soient autant de retranché sur les embarras que je prévois pour les autres. S'il vous convient de commencer dès à présent, n'oubliez pas de mettre vos paquets à la poste le mardi ou le mercredi matin au plus tard; ne sachant pas bien lequel des deux jours, je crois le mardi le plus sûr; l'épreuve vous reviendra le vendredi de l'autre semaine quand je serai ici, et de la suivante quand je serai absent, et vous pourrez compter sur mon exactitude.

N'oubliez pas de joindre à votre prochain envoi les portraits que vous pourrez recouvrer autres que ceux que j'ai déjà, entre autres celui de M. Marmontel. J'ai tiré sur vous cette semaine la seconde lettre de change.

Je vous embrasse, messieurs, de tout mon cœur.

Si vous trouvez *Linnæi Species plantarum*, deux volumes, joignez-les à votre envoi.

DCLXXXI. — A M. DU PEYROU.

Jeudi 23 mai 1765.

J'espère, mon cher hôte, que cette vilaine goutte n'aura fait que vous menacer. Dansez et marchez beaucoup; tourmentez-la si bien qu'elle nous laisse en repos projeter et faire notre course. On dit que les pèlerins n'ont jamais la goutte; rien n'est donc tel pour l'éviter que de se faire pèlerin.

Sultan m'a tenu quelques jours en peine : sur son état présent je suis parfaitement rassuré; ce qui m'alarmoit le plus étoit la prompti-

tude avec laquelle sa plaie s'étoit refermée : il avoit à la jambe un trou fort profond ; elle étoit enflée ; il souffroit beaucoup et ne pouvoit se soutenir. En cinq ou six heures , avec une simple application de thériaque , plus d'enflure , plus de douleur , plus de trou , à peine en ai-je pu retrouver la place : il est gaillardement revenu de son pied à Motiers , et se porte à merveille depuis ce temps-là. Comme vous avez des chiens , j'ai cru qu'il étoit bon de vous apprendre l'histoire de mon spécifique ; elle est aussi étonnante que certaine. Il faut ajouter que je l'ai mis au lait durant quelques jours ; c'est une précaution qu'il faut toujours prendre sitôt qu'un animal est blessé.

Il est singulier que depuis trois jours je ressens les mêmes attaques que j'ai eues cet hiver : il est constaté que ce séjour ne me vaut rien à aucun égard. Ainsi , mon parti est pris ; tirez-moi d'ici au plus vite. Je vous embrasse.

DCLXXXII. — AU MÊME.

23 mai 1765.

Dans la crainte que vous n'ayez besoin de votre mémoire , je vous le renvoie après l'avoir lu. Je l'ai trouvé fort bien raisonné ; il me paroît seulement que vous assujettissez les sociétés en général à des lois rigoureuses qu'elles ne sont établies par le droit public : car , par exemple , selon vos principes , A , étant allié de B , ne pourroit postérieurement s'engager à fournir à C des troupes en certains cas contre B , engagement qui toutefois se contracte et s'exécute fréquemment sans qu'on prétende avoir enfreint l'alliance antérieure.

Vous aurez su les nouvelles tentatives et leur mauvais succès , ce qui n'empêche pas que ce séjour ne soit devenu pour moi absolument inhabitable : ainsi , j'accepte tous vos bons soins , soit pour Suchié , soit pour Cressier , soit pour La Coudre ; je m'en rapporte entièrement à votre choix ; et , pour moi , je ne vois qu'une raison de préférence , après celle de loger chez vous , c'est pour le logement qui sera le plus tôt prêt.

Il me paroît que vous pouvez prendre votre parti sur la brochure ; je pense même que cette affaire , une fois éventée , en deviendra partout plus difficile à exécuter , et je vous conseille d'abandonner cette entreprise : que si vous persistez , vous avez de nouvelles pièces à joindre à votre recueil ; et , tandis que vous le complétez , il faut travailler d'avance à prendre si bien vos mesures que le manuscrit n'aille à sa destination qu'au moment qu'on pourra l'exécuter , et après que toutes les difficultés seront prévues et levées. La Hollande me paroît désormais le seul endroit sûr ; mais il faut compter sur six mois d'attente.

Je suis bien éloigné d'avoir maintenant le loisir de travailler à notre écrit. Comme ce n'est pas un acte où le notaire doit mettre la main , et que notre convention générale est faite , rien ne presse sur le reste ; c'est ce que nous pourrons rédiger ensemble à loisir. Il s'agit seulement de savoir quand vous me permettrez d'en parler à mes amis ; car rien de ce qui s'intéresse à moi ne doit ignorer que je vous devrai le repos de ma vie.

DCLXXXIII. — A M. PANCKOUCKE.

Motiers-Travers, 20 mai 1765.

Votre dernière lettre, monsieur, m'a non-seulement désabusé, mais attendri. Oublions réciproquement nos torts, sûrs que le cœur n'y a point de part, et soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre honnêtes gens.

Il est vrai que les fanatiques de ce pays, excités, vous comprenez bien par qui, ont suscité contre moi un violent orage, dont tout l'effet est retombé sur eux : parce qu'ils m'avoient trouvé doux, ils ont cru me trouver foible; ils se sont trompés. Tous leurs efforts pour me nuire ou m'épouvanter ont tourné à leur confusion, et leur ont attiré les mortifications les plus cruelles. J'ai fait plus que des souverains n'osent faire, en triomphant d'eux. Battus dans toutes les formes légitimes, ils prennent le parti d'ameuter la canaille, et de se faire chefs de bandits. Cette voie est assez bonne avec les peuples de ce vallon. Quoi qu'il en soit, je les mets au pis. Dans le zèle qui les dévore, ils pourront me faire assassiner; mais très-sûrement ils ne me feront pas fuir. Il y a cependant longtemps que j'ai résolu d'aller m'établir dans le bas parmi les hommes; mais j'attendrai que les loups enragés d'ici aient achevé de hurler et de mordre. Après cela, s'ils me laissent vivre, je les quitterai. Qu'un autre étranger y tienne, s'il peut, trois ans, comme j'ai fait, et puis qu'il en dise des nouvelles.

DCLXXXIV. — A M. D'IVERNIS.

Motiers, le 30 mai 1765.

Je suis très-inquiet de vous, monsieur. Suivant ce que vous m'avez marqué, j'ai suspendu mes courses et mes affaires pour revenir vous attendre ici dès le 20; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade; faites-moi du moins écrire deux mots par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus longtemps que deux ou trois jours encore; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi où je serai; et, selon vos arrangemens de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monsieur, deux lettres pour Gènes, auxquelles je vous prie de donner cours en faisant affranchir, s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et vous embrasse de tout mon cœur.

DCLXXXV. — A M. KLUPFFEL.

Motiers, mai 1765.

Ce n'est pas, mon cher ami, faute d'empressement à vous répondre que j'ai différé si longtemps: mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé, et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays, m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avois fait le

voyage de Berlin, j'aurois pensé que je passois près d'un ancien ami, et je me serois détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville : c'eût été le désir d'être présenté par vous à Mme la duchesse de Saxe-Gotha, et de voir de près cette grande princesse, qui, fût-elle personne privée, feroit admirer son esprit et son mérite. La reconnaissance m'auroit fait même un devoir d'accomplir ce projet après la manière obligeante dont il a plu à Son Altesse Sérénissime d'écrire sur mon compte à milord maréchal; et, au risque de lui faire dire : « N'étoit-ce que cela ? » j'aurois justifié par mon obéissance à ses ordres mon empressement à lui faire ma cour. Mais, mon cher ami, ma situation à tous égards ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages; et un homme qui, huit mois de l'année, ne peut sortir de sa chambre, n'est guère en état de faire de voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont milord maréchal m'honore, tous les sentimens qui m'attachent à cet homme respectable, me font désirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un désir qu'il m'est impossible de satisfaire; et il ne me reste pour nourrir cette espérance que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrois, mon cher ami, pouvoir nourrir par rapport à vous la même espérance : ce seroit une grande consolation pour moi de vous embrasser encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai près duquel j'ai passé de si douces heures, et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCLXXXVI. — BILLET A M. DE VOLTAIRE.

Motiers, le 31 mai 1765.

Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

DCLXXXVII. — A M. D'ESCHERNY.

Motiers, le 4^{or} juin 1765.

Je suis bien sensible, monsieur, et à la bonté que vous avez de penser à mon logement, et à celle qu'ont les obligeans propriétaires de la maison de Cornaux, de vouloir bien m'accorder la préférence sur ceux qui se sont présentés pour l'habiter. Je vais à Yverdun voir mon ami M. Roguin, et mon amie Mme Boy de La Tour, qui est malade, et qui croit que je lui peux être de quelque consolation. J'espère que dans quelques jours M. du Peyrou sera rétabli, et que, vous trouvant tous en bonne santé, je pourrai consulter avec vous sur le lieu où je dois planter le piquet. Cette manière de chercher est si agréable, qu'il est naturel que je ne sois pas pressé de trouver. Bien des salutations, monsieur, de tout mon cœur.

DCLXXXVIII. — A M. DU PETROU.

Mardi 14 juin 1765.

Si je reste un jour de plus je suis pris : je pars donc, mon cher hôte, pour la Ferrière, où je vous attendrai avec le plus grand empressement, mais sans m'impatienter. Ce qui achève de me déterminer est qu'on m'apprend que vous avez commencé à sortir. Je vous recommande de ne pas oublier parmi vos provisions, café, sucre, cafetière, briquet, et tout l'attirail pour faire, quand on veut, du café dans les bois. Prenez *Linnæus* et *Sauvages*, quelque livre amusant et quelque jeu pour s'amuser plusieurs, si l'on est arrêté dans une maison par le mauvais temps. Il faut tout prévoir pour prévenir le désœuvrement et l'ennui.

Bonjour : je compte partir demain matin, s'il fait beau, pour aller coucher au Locle, et dîner ou coucher à la Ferrière le lendemain jeudi. Je vous embrasse.

DCXXXIX. — AU MÊME.

A la Ferrière, le 16 juin 1765.

Me voici, mon cher hôte, à la Ferrière, où je ne suis arrivé que pour y garder la chambre, avec un rhume affreux, une assez grosse fièvre, et une esquinancie, mal auquel j'étois très-sujet dans ma jeunesse, mais dont j'espérois que l'âge m'auroit exempté. Je me trompois ; cette attaque a été violente, j'espère qu'elle sera courte. La fièvre est diminuée, ma gorge se dégage, j'avale plus aisément ; mais il m'est encore impossible de parler.

J'apprends, par deux lettres que je viens de recevoir de M. de Pury, qu'il a pris la peine, allant, comme je pense, à Monlezzi, de passer chez moi ; j'étois déjà parti : j'y ai regret pour bien des raisons ; entre autres, parce que nous serions convenus du temps et de la manière de nous réunir. Il m'apprend que vous ne pourrez de longtemps vous mettre en campagne : cela me fait prendre le parti de me rendre auprès de vous ; car je ne puis me passer plus longtemps de vous voir. Ainsi vous pouvez attendre votre hôte au plus tard sur la fin de la semaine, à moins que d'ici à ce temps je n'aie de vos nouvelles. Si vous pouviez venir à cheval jusqu'ici, je ne doute pas que l'excellent air, la beauté du paysage, et la tranquillité du pays, ne vous fit toutes sortes de biens, et que vous ne vous y rétablissiez plus promptement qu'où vous êtes.

Je n'écris point à M. le colonel, parce que je ne sais s'il est à Neuchâtel ou à sa montagne ; mais je vous prie de vouloir bien lui dire ou lui marquer que je ne connois pas assez M. Fischer pour le juger ; que M. le comte de Dohna, qui a vécu avec lui plus que moi, doit en mieux juger ; et qu'un homme ne se juge pas ainsi de la première vue. Tout ce que je sais, c'est qu'il a des connoissances et de l'esprit ; il me paroit d'une humeur complaisante et douce ; sa conversation est pleine de sens et d'honnêteté ; j'ai même vu de lui des choses qui me paroissent annoncer des mœurs et de la vertu. Quand il n'est question que de

voyager avec un homme, ce seroit être difficile de demander mieux que cela.

Au peu que j'ai vu sur la botanique, je comprends que je repartirai d'ici plus ignorant que je n'y suis arrivé, plus convaincu du moins de mon ignorance, puisqu'en vérifiant mes connoissances sur les plantes, il se trouve que plusieurs de celles que je croyois connoître, je ne les connoissois point. Dieu soit loué! c'est toujours apprendre quelque chose que d'apprendre qu'on ne sait rien. Le messager attend et me presse; il faut finir. Bonjour, mon cher hôte; je vous embrasse de tout mon cœur.

DCXC. — AU MÊME.

Motiers, le 29 juin 1765.

Savez-vous, mon cher hôte, que vous me gênez si fort, qu'il m'est désormais fort pénible de vivre éloigné de vous? Depuis deux jours que je suis de retour, il m'ennuie déjà de ne point vous voir. Je songe, en conséquence, à redescendre dès demain, et voici un arrangement qui fait à présent mon château en Espagne, et qui se réalisera ou se reformera selon que le temps, votre santé et votre volonté le permettront.

Si le temps se remet aujourd'hui, nous descendrons demain, M. d'Ivernois, Mlle Le Vasseur, et moi; et, comme il n'est question que d'une nuit, pour ne pas nous séparer nous coucherons à l'auberge. Le lundi, j'irai avec M. d'Ivernois faire une promenade, d'où nous serons de retour le lendemain. M. d'Ivernois continuera son voyage, et moi j'irai avec Mlle Le Vasseur voir la maison de Cressier. Nous pourrons y séjourner un jour ou deux, si nous trouvons des lits, pour avoir le temps d'aller voir l'île; puis nous reviendrons. Mlle Le Vasseur s'en retournera à Motiers, et moi j'attendrai près de vous que nous puissions faire la caravane du Creux du Vent, après quoi chacun s'en retournera à ses affaires.

Comme la petite course que je dois faire avec M. d'Ivernois me rapproche du pont de Thielle, je pourrois de là me rendre directement à Cressier, et Mlle Le Vasseur s'y rendre aussi, de son côté, si elle trouve une voiture, ou que vous pussiez lui en prêter une.

Tous ces arrangements un peu précipités sont inévitables; sans quoi, restant ici quelques jours encore, je suis intercepté pour le reste de la belle saison. Il faut même, en supposant leur exécution possible, que le secret en demeure entre nous, sans quoi nous serons poursuivis, où que nous soyons, par les gens qui me viendront voir, et qui, ne me trouvant pas ici, me chercheront où que je sois. Au reste, mon état est si sensiblement empiré depuis mon retour ici, que je crains beaucoup d'y passer l'hiver, et que, malgré tous les embarras, si Cressier peut être prêt au commencement d'octobre, je suis déterminé à m'y transporter.

Je vous écris à la hâte, mon très-cher hôte, accablé de petits tracas qui m'excèdent. Comme mon voyage dépend du temps, qui paroît se brouiller, il n'est pas sûr que j'arrive demain à Neuchâtel. A tout événement, vous pourriez envoyer demain au soir à la Couronne, et, si

j'y suis arrivé, m'y faire passer vos observations sur les arrangements proposés; car, comme j'arriverai le soir pour repartir le matin, je ne veux pas même qu'on me voie dans les rues. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCXCI. — AU MÊME.

A l'île de la Motte, le 4 juillet 1765.

Je suis, mon cher hôte et mon ami, dans l'île, et je compte y rester quelques jours, jusqu'à ce que j'y reçoive de vos nouvelles. J'imagine qu'il ne vous sera pas difficile de m'en donner par le canal de M. le major Chambrier. Au premier signe, je vous rejoins : c'est à vous de voir en quel temps vous aurez plus de loisir à me donner. Ne soyez point inquiet de me savoir ici seul. J'y attendrai de vos nouvelles avec empressement, mais sans impatience. J'emploierai ce loisir à repasser un peu les événemens de ma vie et à préparer mes *Confessions*. Je souhaite de consommer un ouvrage où je pourrai parler de mon cher hôte d'une manière qui contente mon cœur. Bonjour.

DCXCII. — AU MÊME.

A Brot, le lundi 15 juillet 1765.

Vos gens, mon cher hôte, ont été bien mouillés, et le seront encore. de quoi je suis bien fâché : ainsi, trouvant ici un char à banc, je ne les mènerai pas plus loin.

Je pars le cœur plein de vous, et aussi empressé de vous revoir que si nous ne nous étions vus depuis longtemps. Puissé-je apprendre à notre première entrevue que tous vos tracas sont finis, et que vous avez l'esprit aussi tranquille que votre honnête cœur doit être content de lui-même et serein dans tous les temps ! La cérémonie de ce matin met dans le mien la satisfaction la plus douce. Voilà, mon cher hôte, les traits qui me peignent au vrai l'âme de milord maréchal, et me montrent qu'il connoît la mienne. Je ne connois personne plus fait pour vous aimer et pour être aimé de vous. Comment ne verrois-je pas enfin réunis tous ceux qui m'aiment ? ils sont dignes de s'aimer tous. Je vous embrasse.

Mlle Le Vasseur est pénétrée de vos bontés, et veut absolument que je vous le dise.

DCXCIII. — A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 20 juillet 1765.

J'arrive il y a trois jours; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chapuis, etc. Mille remerciemens. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets, mais je ne puis m'en servir, parce que, outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer, et qu'ils s'usent très-promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparède¹. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu

1. *Considérations sur les miracles*, 1765, in-8°. (Éd.)

ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette, et de les choisir belles et bien enluminées; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me suffira quant à présent : je souhaite que l'illusion soit parfaite, ou rien.

Mlle Le Vasseur a reçu votre envoi, dont elle vous fait ses remerciemens, et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable; il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmans dans l'île de Saint-Pierre, mais toujours obsédé d'importuns; j'excepte de ce nombre M. de Grafenried, brillant de Nidau, qui est venu dîner avec moi : c'est un homme plein d'esprit et de connoissances, titré, très-opulent, et qui, malgré cela, me paroît penser très-bien et dire tout haut ce qu'il pense.

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 16 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres et d'affaires, malade par-dessus le marché; et vous voulez que j'aille à Morges m'aboucher avec M. Vernes! il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions, qu'il prouve, et il sera content de moi : mais en attendant je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage ce que j'ai fait; vous jugerez de mes preuves et de celles qui peuvent les détruire. En attendant je n'ai rien publié: je ne publierai rien sans nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable : je suis fâché de lui avoir nuï; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerois tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent il faut que je le croie; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il pourra me dépersuader. Qu'il prouve, et je suis à ses pieds. Mais, pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire; c'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre a fait imprimer à Yverdon une réponse que le magistrat de Neuchâtel a refusé la permission d'imprimer à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connoisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'Etat. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a, par oubli, retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique : et, si votre ami étoit à portée de me faire faire les petits outils nécessaires pour la dissection des fleurs, je serois sûr que son intelligence suppléeroit avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent dans trois ou quatre microscopes de différens foyers, de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs, des ciseaux très-fins, canifs et lancettes, pour les découper. Je

serois bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi et qui a été mal servi.

DCXCIV. — AU MÊME.

Motiers, le 4^{or} août 1765.

Si vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remerciemens, moi je suis ennuyé d'en faire; ainsi n'en parlons plus. Je suis, en vérité, fort embarrassé de l'emploi du présent de Mlle votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi mérite que je m'en fasse honneur, et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot : c'est trop; il faudroit choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets¹.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre : il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous envoie ce que je lui écrirais à votre place; vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvemens : vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire, et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies; mais je vous avoue qu'il ne sauroit me faire plus de plaisir que de vouloir bien s'occuper de mes petits instrumens. Je raffole de la botanique; cela ne fait qu'empirer tous les jours; je n'ai plus que du soin dans la tête : je vais devenir plante moi-même un de ces matins, et je prends déjà racine à Motiers, en dépit de l'archiprêtre qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié, mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année : j'ai regret aux plaisirs dont cela me prive; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont, à ce qu'on dit, imprimées; je ne sais pourquoi elles ne paroissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferois l'honneur de lui répondre : sercz-vous toujours la dupe de ces bruits-là?

Mes respects à Mme d'Ivernois. Recevez ceux de Mlle Le Vasseur et les salutations de celui qui vous aime.

DCXCV. — A MADLMOISELLE D'IVERNOIS.

Motiers, le 4^{or} août 1765.

Vous me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites; et moi je devois le reprocher : car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le luxe : c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile; c'est de me rendre exact à répondre et de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnaissance et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous prie, à la très-bonne maman.

1. Elle avoit envoyé à Rousseau une paire de manchettes. (Én.)

DCXCVI. — A. M. DU PETROU.

Motiers-Travers, le 8 août 1765.

Non, monsieur, jamais, quoi que l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi : je n'ai point loué son caractère que je ne connoissois pas ; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerai même que son extérieur, qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre, me repousoient malgré moi : j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertu, se cacher sous une aussi sombre physionomie ; mais j'étouffois ce penchant injuste. Falloit-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentoit si bien ? falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu étendue ? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, et mon cœur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentois en moi d'éloignement pour M. de Montmollin, plus je cherchois à le combattre par la reconnaissance que je lui devois. Supposons der chef possible le même cas, et tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui M. de Montmollin lève le masque et se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zèle qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet ? quel est-il à présent ? je l'ignore ; je sais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la communion, mais il me recherche, me prône, me fête, me paroît avoir attaqué de gaieté de cœur le christianisme : et quand je prouve qu'il est faux que je l'aie attaqué, qu'il est faux du moins que j'aie en ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sûreté, ma foi, ma personne ; il veut m'excommunier, me proscrire ; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont elles dans son devoir ? Non ; la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, et la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'étoit avisé trop tard de l'être ; cette affectation ne lui alloit point, et, comme elle n'abusoit personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnaissance ; je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même ; et, puisqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de Montmollin a fait au public sa relation en homme d'Eglise, et, trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, monsieur, je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entre eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincère ; je laisse à votre

esprit sain, à votre cœur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui et moi.

Je ne suis point, grâces au ciel, de ces gens qu'on fête et que l'on méprise; j'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime et qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandation pour personne, pas même pour milord maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte partout, et près de milord maréchal; il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée, écrivant à Son Excellence pour l'en informer et me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le pasteur du lieu, me fit des avances de toute espèce, et qui, voyant que j'écrivais à milord maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre : ma lettre partit, et j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée partout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un pasteur si hant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, et entre autres à M. le colonel Roguin, qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoit bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Ces empressemens de M. de Montmollin continuèrent : je crus devoir en profiter; et, voyant approcher la communion de septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y présenter. Je préférâi une lettre à une visite, pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir; car déclarer que je ne voulois ni désavouer ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur et ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'auteur voulût attaquer le christianisme, et qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de Montmollin écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse. c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter. Ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles; mais il me prévint, ce me semble, et je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui et son troupeau s'en tenoient honorés, et que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fidèles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une société de frères qui me dédommageroient des pertes que j'avois faites, et des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'uni de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux et raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers temps je m'attendrissois au temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les protestans, je m'étois fait

d'eux et de leur clergé des images angéliques : ce culte si simple et si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon cœur ; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage et l'espoir des malheureux ; tous ceux qui le partageoient me sembloient autant de vrais chrétiens unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce ! Mais enfin j'y étois alors, et c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de Montmollin ne me disoit rien sur mes sentimens en matière de foi, je crus qu'il réservoir cet entretien pour un autre temps ; et, sachant combien ces messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement, quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, et il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passèrent de cette sorte, tant avant qu'après la communion ; toujours même empressement de la part de M. de Montmollin, et toujours même silence sur les matières théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance, et le monroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincèrement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes, et je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Église réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginois guère alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance et l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde excitèrent la jalousie de plusieurs de ses confrères, surtout à Genève. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, et de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de Montmollin eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté, pour sa défense, d'employer avec courage, avec franchise, les seules armes du christianisme et de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'Église, à l'Europe entière ? quel triomphe ne s'assuroit-il point ? Il a préféré les armes de son métier, et les sentant mollir contre la vérité, pour sa défense, il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé ; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave, se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de Montmollin dans ma chambre : il avoit l'air embarrassé ; il s'assit et garda longtemps le silence ; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la com-

munion lui avoit attiré bien des chagrins et le blâme de ses confrères, qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une manière qui pût leur fermer la bouche, et que, si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées, il ne pouvoit, sans se compromettre, laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se mit à lire, dans un projet de lettre à un ministre de Genève, des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé, mais où il plaçoit, à la vérité fort heureusement, quelques mots, par-ci par-là, dits à la volée et sur un tout autre objet. Jugez, monsieur, de mon étonnement; il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte, il s'interrompoit en me disant : *Vous sentez la nécessité.... ma situation.... ma place.... il faut bien un peu se prêter.* Cette lettre, au reste, étoit faite avec assez d'adresse, et, à peu de chose près, il avoit grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, et s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles ressources; que, quant à moi, je ne pouvois rien dire de semblable; mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire, c'étoit son affaire et non pas la mienne; que je n'y voyois rien non, plus que je fusse obligé de démentir. « Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne, et peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne seroit qu'empêcher le bien; mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, et si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. » Je lui dis que je la trouvois bien pour la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que, pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que, de la manière dont nous étions assis, l'écrivoire étoit devant M. de Montmollin; mais durant tout ce petit colloque, il la poussa comme par hasard devant moi; et, comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués: ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, et s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail; il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de Montmollin, qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire : « Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. » M. de Montmollin doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires; cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là : rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert et franc, qui, sans combattre avec vous de subtilités et de ruses, vous rompt en visage à tout moment. M. de Montmollin assure que je lui

dis en le quittant que, s'il venoit avec de bonnes nouvelles, je l'embraserois; sinon, que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes; et quant à ces dernières expressions, je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de Montmollin peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, et ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laisant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'auteur, pour lequel j'étois si peu fait, j'avois depuis longtemps résolu d'y renoncer. Quand *l'Émile* parut, j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Genève, et ailleurs, que c'étoit mon dernier ouvrage, et qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici, j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de Montmollin. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, et de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchâtel, prendroit-il acte de cette parole? et si j'y manquois, m'en feroit-il un procès? C'est la même chose absolument, et je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de Montmollin qu'à vous, d'une résolution dont j'informois simplement l'un et l'autre.

M. de Montmollin oseroit-il dire qu'il ait entendu la chose autrement? oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre, que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma *Lettre à M. l'archevêque de Paris*, M. de Montmollin, loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, et qu'il en fit l'éloge à moi-même et à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mystères et même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit; remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, et non plus au nom du vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre?

Quant j'aurois fait à M. de Montmollin cette promesse, à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense, lorsque j'aurois un procès? Et quelle exception m'étoit mieux permise que celle où, me justifiant, je le justifiois lui-même, où je montrais qu'il étoit faux qu'il eût admis dans son Église un agresseur de la religion? Quelle promesse pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres et à moi-même? Comment pouvois-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens

CORRESPONDANCE.

compatriotes : un écrit que tant de grands motifs rendoient nécessaire , et où j'avois à remplir de si saints devoirs ? A qui M. de Montmollin fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence ? A présent même que j'ai pris avec un corps respectable un engagement formel, qui est-ce, dans ce corps, qui m'accuseroit d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de Montmollin, je prenois le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose le faire ? Quelque promesse que fasse un honnête homme, on n'exigera jamais, on présuamera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer.

En publiant les *Lettres écrites de la montagne*, je fis mon devoir et je ne manquai point à M. de Montmollin. Il en jugea lui-même ainsi, puisque après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de manière d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge ; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit longtemps encore, toujours de la meilleure amitié ; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce temps-là d'une édition générale de mes écrits ; non-seulement il approuvoit cette entreprise, il désiroit même s'y intéresser : il me marqua ce désir, que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse, et ne vouloit plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement, qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque temps après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la classe prit le parti de s'y opposer, et fit des représentations à la cour.

Du reste, la bonne intelligence étoit si parfaite encore entre nous, et mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle, que, longtemps après sa publication, M. de Montmollin, causant avec moi, me dit qu'il vouloit demander à la cour une augmentation de prébende, et me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à milord maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familière, je lui demandai quinze jours pour en écrire à milord maréchal auparavant. Il se tut, et ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès lors il commença de voir d'un autre œil les *Lettres de la montagne*, sans cependant en imputer jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi, je crois aux miracles*. J'aurois pu lui répondre : *J'y crois tout autant que vous*.

Puisque je suis sur mes torts avec M. de Montmollin, je dois vous avouer, monsieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnaissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier : mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt ; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présens, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de Montmollin vouloit savoir toutes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage : voilà ce que je n'ai point souffert. M. de Montmollin aime à tenir table longtemps : pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards et tout le respect possible l'inti-

mité qu'il vouloit établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir : ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, et j'atteste quiconque connoit un peu ces contrées, si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de Montmollin ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit joué précédemment le rendoit odieux, et l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant, quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à ressaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper : il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante et contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication ! Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les *Lettres de la montagne*, en diront-elles enfin plus que l'*Émile*, après lequel j'ai été non pas laissé, mais admis à la table sacrée ? plus que la *Lettre à M. de Beaumont*, sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot ? Qu'elles ne soient, si l'on veut, qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point justifié, et que l'auteur d'*Émile* demeure inexcusable, mais jamais que celui des *Lettres écrites de la montagne* doive en particulier être condamné. Après avoir fait grâce à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de Montmollin ; et je le défie, lui et tous ses confrères, de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais, excité sous main par d'autres gens, il saisit le prétexte qu'on lui présente, sûr qu'en criant à tort et à travers à l'impie, on met toujours le peuple en fureur ; il sonne après coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme, pour s'être osé défendre chez les Gênois ; et sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers : je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neuchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient, gémissent, et moi je me tais.

M. de Montmollin s'excuse sur les ordres de la classe. Mais, supposons-les exécutés par des voies légitimes ; si ces ordres étoient justes, comment avoit-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement ? comment, après avoir lu et relu les *Lettres de la montagne*, n'y avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites ? Qu'étoit devenu son zèle pastoral ? Voudroit-il qu'on le prit pour un imbécile qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre ? Si ces ordres étoient injustes, pourquoi s'y soumettoit-il ? Un ministre de l'Évangile, un pasteur, doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent ? Ignoroit-il que paroître même

CORRESPONDANCE.

en consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, surtout dans un village où l'on ne connoît d'autres matières consistoriales que des admonitions sur les mœurs? Il y a dix ans que je fus dispensé à Genève de paroltre en consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, et, ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Genève des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de Montmollin prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de consistoire; car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devoit point avoir de suite temporelle: le contraire est connu de tous les gens au fait du projet; et qui ne sait qu'en surprenant la religion du conseil d'Etat, on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du roi? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication; après quoi de nouvelles remontrances au conseil d'Etat auroient fait le reste: on s'y étoit engagé; et voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de Montmollin? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main? qu'il se rassure: je ne suis pas aguerri aux communions, comme je vois tant de gens l'être: j'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré; le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoit qu'une question tres-simple à me faire de la part de la classe. Pourquoi donc, en me citant, ne me fit-il pas signifier cette question? Quelle est cette ruse d'user de surprise, et de forcer les gens de répondre à l'instant même, sans leur donner un moment pour réfléchir? C'est qu'avec cette question de la classe dont M. de Montmollin parle, il m'en réservoit de son chef d'autres dont il ne parle point, et sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le temps de me préparer. On sait que son projet étoit absolument de me prendre en faute, et de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vint à bout; il savoit combien j'étois languissant et foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces; mais, quand je fus cité, j'étois malade, hors d'état de sortir, et gardant la chambre depuis six mois: c'étoit l'hiver; il faisoit froid, et c'est, pour un pauvre infirme, un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche, sur des matières de théologie, devant des anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit, si j'avois la force d'aller, s'il faudroit me faire porter; on ne s'embarrassoit pas de cela: la charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de la vie.

Vous savez, monsieur, ce qui se passa dans le consistoire en mon absence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, et les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet; vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de Montmollin change tout à coup d'état et de titre, et que, s'étant fait commissaire de la classe pour solliciter l'affaire, il redevienne aussitôt pasteur pour la

juger? « J'agissois, dit-il, comme pasteur, comme chef du consistoire, et non comme représentant de la vénérable classe. » C'étoit bien tard changer de rôle, après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, monsieur, les gens qui sont si volontiers deux personnages dans la même affaire; il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuie la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux, qu'il n'eut point du temps de l'*Émile*. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins; les gens d'Église et les gazetiers ne firent pas moins de bruit; on brûloit, on brayoit, on m'insultoit par toute l'Europe. M. de Montmollin trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêchèrent pas alors de m'admettre. Son zèle, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les temps et les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre? Qui est-ce qui affectoit d'en faire un brut affreux, et par soi-même et par des gens apostés? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui auroit su que j'avois commis le crime énorme de prouver que le conseil de Genève m'avoit condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur lire, en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait? Qui d'entre eux est même en état de lire mon livre et d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons, si l'on veut, l'ardent satellite de M. de Montmollin, ce grand maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc, le Boirude de son Église, qui se connoît si bien en fers de chevaux et en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun et sans épeler une ligne entière; quel autre des ameutés en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*évangile* et de *miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion; et me sachant bon homme, ils auroient dit: « Que Dieu le bénisse, il nous édifie. » Mais on leur a tant assuré que j'étois un homme abominable, un impie, qui disoit qu'il n'y avoit point de Dieu, et que les femmes n'avoient point d'âme; que, sans songer au langage si contraire qu'on leur tenoit ci-devant, ils ont à leur tour répété: « C'est un impie, un scélérat, c'est l'Antechrist; il faut l'excommunier, le brûler. » On leur a charitablement répondu: « Sans doute; mais criez, et laissez-nous faire, tout ira bien. »

La marche ordinaire de MM. les gens d'Église me paroit admirable pour aller à leur but: après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plait, et puis, en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maître de tous les peuples, de toutes les lois, de tous les rois, et de toute la terre, sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnoit sur deux rues, et qui sortant par une porte estropioit les passants, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortoit par l'autre? Voilà l'histoire de tous les clergés du monde, excepté que le chirurgien guérissoit du moins ses blessés, et que ces messieurs, en traitant les leurs, les achèvent.

N'entrons point, monsieur, dans les intrigues secrètes qu'il ne faut

pas mettre au grand jour. Mais si M. de Montmollin n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la classe, ou faire l'acquit de sa conscience, pourquor l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquor ce tumulte excité dans le pays? pourquor ces prédications violentes? pourquor ces conciliabules? pourquor tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'éfrayer par les cris de la populace? Tout cela n'est-il pas notoire au public? M. de Montmollin le nie; et pourquor non, puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le consistoire? Moi, j'en vois trois, et je ne me trompe : d'abord celle de son diacre, qui n'étoit là que comme son représentant; la sienne ensuite, qui formoit l'égalité; et celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul, c'eût été beaucoup, même pour absoudre; il les vouloit pour condamner, et ne put les obtenir : où étoit le mal? M. de Montmollin étoit trop heureux que son consistoire, plus sage que lui, l'eût tiré d'affaire avec la classe, avec ses confrères, avec ses correspondans, avec lui-même. « J'ai fait mon devoir, auroit-il dit; j'ai vivement poursuivi la chose; mon consistoire n'a pas jugé comme moi, il a absous Rousseau contre mon avis. Ce n'est pas ma faute; je me retire; je n'en puis faire davantage sans blesser les lois, sans désobéir au prince, sans troubler le repos public; je suis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon pasteur, pour rien tenter de semblable. » Après avoir échoué, il pouvoit encore, avec un peu d'adresse, conserver sa dignité et recouvrer sa réputation; mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage; on pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie; il dit en classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer; il le tente dans un autre consistoire : mais, pour se montrer moins à découvert, il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas finement trouvé? Ce n'est pas que M. de Montmollin ne soit fin; mais un homme que la colère aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là : point du tout : dans l'assemblée suivante de la classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'é luder l'activité de l'officier du prince dans sa paroisse; c'est d'attendre que j'aie passé dans une autre, et là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient, les sermons emportés recommencent; on met derechef le peuple en rumeur, comptant, à force de désagrément, me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de Montmollin prétend l'être, et qui n'agit que par l'ordre de son corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, monsieur, mais il le faut, et pourquor la couperois-je? seroit-ce l'abrégé que d'en multiplier les formules? Laissons à M. de Montmollin le plaisir de dire dix fois de suite : « Dinazarde, ma sœur, dormez-vous? »

Je n'ai point entamé la question de droit; je me suis interdit cette

matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de Montmollin, malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la foi, ni par son devoir; mais qu'il a, selon l'usage, fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on emploie des moyens qui soient honnêtes, et dispensez-moi d'entrer dans des détails qui feroient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre, je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de Montmollin. Il avoit eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidèle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part et de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur; et j'avoue que cette conclusion me paroît juste.

En voulant finir ma lettre et poser sa brochure, je la feuillette encore. Les observations se présentent sans nombre, et il ne faut pas toujours recommencer. Cependant, comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux? *Que feront nos ministres, se disoit-on publiquement? défendront-ils l'Évangile attaqué si ouvertement par ses ennemis?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'Évangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure et qu'on l'avilisse? Eh! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrois faire? que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons et justes? que n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne, et qu'ils n'entendent pas plus que moi?

Si un citoyen de ce pays avoit osé dire ou écrire quelque chose d'approchant de ce qu'avance M. Rousseau, ne séviroit-on pas contre lui? Non assurément; j'ose le croire pour l'honneur de cet État. Peuples de Neuchâtel, quelles seroient donc vos franchises, si, pour quelque point qui fourniroit matière de chicane aux ministres, ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de Montmollin m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug: mais serois-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissois, par mon exemple, une servitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rousseau, nouveau citoyen, a-t-il donc plus de privilèges que tous les anciens citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme, et comme simple étranger. Le correspondant que M. de Montmollin fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, et qui lui donne tant de louanges, est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privilèges que tous les citoyens, parce que je résiste à des vexations que n'endura jamais aucun citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudroit me la prendre, il n'auroit donc qu'à me dire: *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole! Je volerois bien un homme du pays s'il passoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le professeur de Montmollin est le seul souverain, le seul despote qui me condamne, et que la loi, le consistoire, le magistrat, le gouvernement, le gouverneur, le roi même, qui me

CORRESPONDANCE.

protégent, sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le professeur de Montmollin.

L'anonyme demande si je ne me suis pas soumis comme citoyen aux lois de l'État et aux usages ; et de l'affirmative, qu'assurément on ne lui contesterait pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point, et à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de Montmollin dit à cela que cette loi existe à Genève, et que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Genève, et qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Genève pour me décréter, et on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position ! C'étoit sans doute dans un de ses moments de gaieté que M. de Montmollin fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à peu près sur le même ton dans une note sur l'offre¹ que je voulus lui faire à la classe, à condition qu'on me laissât en repos ; il dit que c'est se moquer, et qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement, il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse et très-raisonnable à gens qui se plaignent, quoique à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé MM. de la classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'Eglise. Car qui ne sait que la classe, ayant juridiction sur le clergé seulement, et n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne ? Or de me traiter en homme d'Eglise est une plaisanterie fort déplacée, à mon avis. M. de Montmollin sait très-bien que je ne suis point homme d'Eglise, et que j'ai même, grâces au ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au consistoire, et j'ai fini. M. de Montmollin promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, et qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent : l'examen ne sera pas long.

Comment répondre, dit-il, à des questions qu'on ignore ? Comme j'ai fait, en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe ?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son

1. Offre dont le secret fut si bien gardé, que personne n'en sut rien que quand je le publiai, et qui fut si malhonnêtement reçue, qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse : il fallut même que je fisse redemander à M. de Montmollin ma déclaration, qu'il s'étoit doucement appropriée.

2. Il faut croire que la tête tourne à M. de Montmollin, si l'on lui supposoit assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à MM. de la classe quelque supériorité sur les autres sujets du roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signoient qu'après tous les autres corps.

sentiment, quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche et de le faire parler.

Celui qui erre en chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme !

Celui qui erre en chrétien ne sait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître, il n'erreroit pas moins, et de plus il mentiroit. Ce ne seroit plus errer en chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Évangile que de rendre douteux les miracles ? Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Évangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule ? Pourquoi non, quand, s'appuyant sur l'Évangile, on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des théologiens ?

Je suis sûr que M. de Montmollin se félicitoit ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnements par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose, sinon que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, monsieur le professeur ; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage, *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur*, ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide.* Ce sens se rapporte fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, et qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne, *parce qu'il les connoissoit bien.* Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi ?

Ne croiroit-on pas entendre M. Rousseau dire, dans sa Lettre à l'archevêque de Paris, qu'on devoit lui dresser des statues pour son Émile ? Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Émile et des *Lettres de la montagne*, M. de Montmollin ne sait comment s'échapper ; il se tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit suivre pied à pied ses écarts, s'il falloit examiner le poids de ses affirmations, et analyser les singuliers raisonnements dont il nous paye, on ne finiroit pas, et il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé, il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaine chose, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, monsieur, qui gardez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous, puisqu'il le veut ; acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû ; montrez-vous le digne avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du prince, de l'État et des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne. Mes défenseurs, mes protecteurs sont

connus; qu'il montre à son tour son anonyme et ses partisans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux; qu'il achève. Il m'a fait bien du mal : il vouloit m'en faire bien davantage; que tout le monde connosse ses amis et les miens; je ne veux point d'autre vengeance

Recevez, monsieur, mes tendres salutations.

DCXCVII. — A. M. DUCHESNE.

A Motiers, le 14 août 1765.

Puisqu'il est certain que Mme Duchesne n'a pas besoin d'argent comptant, j'irai recevoir le montant de la lettre de change lorsque je pourrai me rendre chez M. de Rougemont; car depuis quinze jours je suis retenu chez moi par une nouvelle attaque qui me traite fort rudement. Le séjour de Motiers m'est cruel de bien des manières; cependant, pour être à portée de voir les épreuves, je prends le parti d'y demeurer encore cet hiver. Je vous assure que, si vous connaissiez bien ma situation, vous me sauriez quelque gré de ce sacrifice.

Vous m'obligerez de donner plus d'attention au futur envoi qu'au précédent. Je vois dans l'*Avant-coureur* que le cinquième tome des plantes de la Lorraine paraît; vous savez que je n'ai reçu ni le quatrième ni aucune planche. Voyez, je vous prie, s'il y auroit moyen de mettre cette affaire en règle, et si enfin vous retirez les planches, n'allez pas les faire plier dans les in-12. Il faut les faire coudre ou relier de toute leur grandeur, et faire en sorte qu'elles ne maculent pas.

En me faisant cet envoi, je vous prie de m'envoyer aussi la note exacte de ce que je vous dois jusqu'à ce moment, en y comprenant le *Saurages*, que je prendrai le parti de garder pour moi, ne voyant aucun des moyens de m'en défaire en ce pays, surtout au prix de vingt-cinq francs, qui me paroît énorme pour cinq volumes très-ordinaires.

Si vous pouviez m'envoyer encore quelques bonnes épreuves de mes portraits, vous me feriez plaisir; car tout le monde m'accable pour en avoir, et, n'en ayant plus à donner, je fais des mécontents. Je voudrois même que vous m'en fissiez encadrer encore trois ou quatre en verres fins. On m'a si fort tourmenté que j'ai été forcé de reprendre à Mlle Le Vasseur celui que je lui avois donné.

On a imprimé à Lyon une lettre anonyme où l'auteur, homme très-consideré et très-digne de l'être, rendoit un compte très-fidèle des tracasseries que le clergé de ce pays m'a suscitées. Là-dessus M. de Montmollin, ministre de ce village, a fait imprimer en réponse une dizaine de lettres très dignes de lui, dans lesquelles il débite tant de mensonges, et traite l'anonyme si brutalement, qu'il l'oblige à continuer sa relation et à se nommer. Cette relation contiendra plusieurs pièces et entre autres une longue lettre de moi, où je rends compte de ce qui s'est passé entre M. de Montmollin et moi depuis mon arrivée en ce pays. Je ne m'imagine pas que toutes ces tracasseries intéressent beaucoup le public où vous êtes; cependant, comme on aime assez à connoître un peu en détail les manœuvres des gens d'Eglise,

peut-être que cette raison pourroit rendre ce nouvel écrit intéressant; d'autant plus que le ministre, qui est un intrigant, ne manquera pas de remplir la France et les journaux de sa brochure. Je ne suis point chargé de vous proposer celle qui se prépare; mais si je croyois qu'elle vous fît plaisir, je conseillerois volontiers à l'auteur de vous l'envoyer; mais en ce cas il faudroit beaucoup d'exactitude et de diligence. Voyez, et répondez-moi.

Mlle Le Vasseur vous remercie de votre souvenir; elle vous fait ses salutations, et assure Mme Duchesne de son respect, ainsi que moi.

DCXCVIII. — A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 11 août 1765.

Chère Marianne, vous êtes affligée, et je suis désarmé; je m'attendris en me représentant vos beaux yeux en larmes. Vos larmes sècheront, mais mes malheurs ne finiront qu'avec ma vie. Que cela vous engage désormais à les respecter, et à ne plus compter avec mes défauts, car vous auriez trop à faire, et à mon âge on ne se corrige plus de rien : les violens reproches m'indignent et ne me subjuguent pas. J'avois rompu trop légèrement avec vous, j'avois tort; mais, en me peignant comme un monstre, vous ne m'auriez pas ramené; je vous aurois laissé dire et je me serois tu, car je savois bien que je n'étois pas un monstre. Quand nos amis nous manquent, il faut les gronder, mais il ne faut jamais leur mettre le marché à la main sur l'estime qu'on leur doit, et qu'ils savent bien qu'on ne peut leur ôter, quoi qu'il arrive. Pardon, chère Marianne, j'avois le cœur encore un peu gros de vos reproches, il falloit le dégonfler. A présent tâchons d'oublier nos enfantillages; laissez-moi me dire mon fait sur les miens, je m'en acquitterai mieux que vous. Après cela, pardonnez-moi, n'en parlons plus et aimons-nous bien tous trois. Ce dernier mot servira de réponse à votre amie; j'espère qu'elle ne la trouvera pas trop courte; je ne voudrois pas avoir dit ce mot-là même, si je la soupçonnois de croire qu'on peut dire plus.

Je dois des ménagemens à votre tristesse, et ne veux point vous parler de mon état présent; mais, si de longtemps je ne peux pas vous écrire, n'interprétez pas ce silence en mauvaise part.

DCXCIX. — A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 15 août 1765.

J'ai reçu tous vos envois, monsieur, et je vous remercie des commissions; elles sont fort bien, et je vous prie aussi d'en faire mes remerciemens à M. Deluc. A l'égard des abricots, par respect pour Mme d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer; mais j'ai là-dessus deux choses à vous dire, et je vous les dis pour la dernière fois : l'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux, et à les servir à notre mode et non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié; l'autre, que je suis très-déterminé à secouer toute espèce de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être; que quand cela

ne peut se faire qu'en rompant, je romps, et que quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais; c'est pour la vie. Votre amitié, monsieur, m'est trop précieuse pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable quand ils sont réciproques : mais ce commerce demande de part et d'autre de la peine et des soins; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie; j'aime mieux un quart d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présens qui soient pour mon cœur d'un prix inestimable? procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne; alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je reconnотrai les soins du véritable ami; autrement non.

M. Marquard est venu lui cinq ou sixième : j'étois malade, je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris ce sera ma faute.

Votre M. de Fournière, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il fait tous ses petits arrangemens sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à M. Liotard, son voyage ayant un but déterminé qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception et il l'aura. Les grands talens exigent des égards. Je ne répons pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre, mais je répons qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste, avertissez-le que, pour être sûr de me trouver, et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit : mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglois; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCC. — A. M. MOULTOU.

Motiers, le 15 août 1765.

J'ai tort, cher Moulou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse; mais cette excuse n'est que trop bonne, malheureusement. Cet état est toujours le même, et ma seule consolation est qu'il ne peut plus guère changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Ecosse. C'étoit là que j'aurois voulu vivre; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de Vernes. Ces gens faux sont plus dangereux amis qu'ennemis : d'ailleurs c'est une petite perte; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de

prétention : mais je l'aimois, le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser, aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami, ne me parlez plus de lui, je vous prie ; ne joignons pas aux sentimens douloureux des idées déplorables : la paix de l'âme est le seul bien qui reste à ma portée, et le plus précieux dont je puisse jouir ; je m'y tiens. J'espère qu'à ma dernière heure le scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avois prié, j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de Mlle Le Vasseur, qui me charge de vous présenter ses remerciemens et ses respects. Pour moi, dans l'état où je suis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bonjour, mon ami ; je vous embrasse.

DCCI. — A M. GUY¹.

A Motiers, le 23 août 1765.

Je reçois, monsieur, avec votre lettre du 17, la lettre de change pour Mlle Le Vasseur, qui vous en fait ses remerciemens. Pour moi, je vous en ferois plutôt des reproches, surtout vu la précédente lettre de cinquante louis, dont les inquiétudes qui me sont restées m'ont empêché jusqu'ici de recevoir le montant.

J'attendois par cet ordinaire de nouvelles épreuves, et c'étoit pour n'en pas retarder le renvoi que je suis revenu précipitamment ; cependant je n'ai rien reçu. Je ne puis pas vous promettre pour le reste de l'automne l'exactitude que j'ai mise jusqu'à présent à me trouver ici les jours de courrier.

L'imprimé que vous m'avez envoyé, intitulé *Pièces originales*, est très-défectueux, plein de fautes et d'absurdités. Ce dont je vous parlois est tout autre chose ; ce sont des relations en forme de lettres de tout ce qui s'est passé jusqu'ici dans ce pays concernant mon affaire. Les pièces originales que vous m'avez envoyées y sont aussi comprises dans les pièces justificatives, dont elles ne font que la moindre partie. Tout le recueil, en y comprenant les lettres de M. de Montmollin, feroit un volume in-12, qui, je pense, auroit son débit, s'il étoit bien imprimé. Du reste, je crois que l'écrit qui se prépare le sera premièrement en ce pays. Mais le tout sera rassemblé par quelqu'un dans celui où vous êtes, et j'aimerois mieux que ce fût par vous que par un autre.

Je vois, monsieur, par la rareté de vos envois, que les épreuves du *Dictionnaire* coûteront beaucoup de temps et d'argent pour venir dans ce pays. Cela et la rigueur de l'hiver dans ces montagnes me donneroit bien l'envie d'aller passer celui-ci à Paris, en attendant qu'un appartement qui m'est destiné dans une maison qui se bâtit à Neuchâtel fût

1. M. Duchesne venoit de mourir. Rousseau continua sa correspondance avec M. Guy, son associé. (Éd.)

habitable, ou du moins que la belle saison me permit de revenir habiter le mien, où je laisserois Mlle Le Vasseur et mon petit ménage jusqu'à mon retour. Ne sauriez-vous point dans vos quartiers quelque chambre garnie en bon air et à portée du Luxembourg, ou, ce qui seroit encore mieux, à la campagne? Si vous me faisiez là-dessus quelque réponse encourageante, et que mon état me permit un voyage, je ne répondrois pas que vous ne me vissiez un beau matin. Je ne suppose pas que MM. du parlement fussent encore d'humeur à me chercher querelle; en tout cas, ils seroient ce qu'il leur plairoit. Je suis si accoutumé aux persécutions des hommes qu'elles sont devenues en quelque manière mon élément. Au reste, quoi qu'il arrive, il faut absolument que je sois de retour ici au mois de mai, à moins qu'on ne me retint par force, et il faut toute l'envie que j'ai de revoir ce dernier ouvrage pour me faire faire un si grand voyage dans un pays où je ne puis ni ne veux rester. J'attends l'envoi que vous m'annoncez, et vous salue, etc.

Il me paroît clair que le volume dont M. Marin vous parle, et qui doit entrer à Paris, est précisément le recueil de mensonges que le ministre d'ici a fait imprimer, et auquel l'écrit dont je vous parlais doit servir de réponse.

DCCII. — A. M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 25 août 1765.

Engagez, monsieur, je vous en prie, M. Liotard non-seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes, mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car, en vérité, l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine; et, lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis longtemps. Il est vrai que je voudrois que cela ne devint une tâche onéreuse ni pour vous ni pour moi. Écrivons à notre aise et quand nous en aurons la commodité. Mais si vous voulez m'asservir régulièrement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes que cela ne m'est pas possible; et quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes : *Pourquoi m'en écrivez-vous tant?*

Tout en vous querellant j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise : vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir; ainsi je vous l'envoie sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond y suppléeront.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCIII. — A M. DU PETROU.

Motiers, le 29 août 1765.

J'espère que vous serez arrivé à Neuchâtel heureusement. Donnez-moi de vos nouvelles, mais ne vous servez plus de la poste. J'ai résolu de ne plus écrire ni recevoir aucune lettre par cette voie; et je suis même forcé de prendre ce parti, puisque personne, de ma part, ne peut approcher du bureau sans y être insulté. Il faut, au lieu de cela, se servir de la messagerie, qui part d'ici tous les mardis au soir, et de Neuchâtel tous les jeudis au soir. Si vos gens sont embarrassés de trouver cette femme, ils pourront déposer leurs lettres à la *Couronne*, et Mlles Petitpierre voudront bien se charger de l'en charger. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCIV. — A M. GUY.

A Motiers, le 4^{er} septembre 1765.

Je n'ai point reçu, monsieur, aujourd'hui de vos nouvelles, et cela me fait de la peine, parce que la vie orageuse que je mène, me forçant de changer de projets tous les jours, ne me permettra, selon toute apparence, ni de rester ici cet hiver ni de vous aller voir, comme je l'avois désiré. Ainsi nous perdons pour la correction un temps très-précieux et des commodités que nous n'aurons plus dans la suite.

On m'a présenté cette semaine un paquet venu par Genève sur lequel j'ai reconnu votre écriture; mais ce paquet ouvert, déchiré, étoit en tel état et chargé d'un port si exorbitant, que, pour punir les gens de la poste entièrement livrés au ministre d'ici, j'ai pris le parti de leur laisser et ce paquet et plusieurs autres, et de ne plus rien recevoir par cette voie. Je comprends que vous aurez voulu faire contre-signer ce paquet, et que, pour me punir de cela, on aura pris le parti de le faire circuler, afin d'en grossir le port et d'en retarder la réception, et moi, pour faire retomber cette méchanceté des gens des postes sur eux-mêmes, je prends le parti de ne plus rien recevoir du tout qui passe par leurs bureaux.

Si donc ce paquet contenoit les épreuves qui suivent celles des deux premières feuilles, comme je le présume, renvoyez-moi ces deux mêmes épreuves, mais prenez si bien vos mesures que le paquet vienne par Pontarlier, et non par Genève, où l'on envoie de Paris tout ce qui n'est pas affranchi pour ce pays-ci. Je pense que, pour épargner quelques ports, vous vous exposez à des retards beaucoup plus dispendieux ou à publier un livre très-mal imprimé. Si, au lieu de vous obstiner à faire contre-signer par des gens qui se moquent de vous, vous alliez parler aux commis des postes, et vous abonner pour l'envoi et le retour de vos feuilles, ils vous feroient sûrement un parti raisonnable, et vous seriez servi diligemment. Quoi qu'il en soit, je suis déterminé, pour de bonnes raisons, à ne plus recevoir ni lettres ni paquets venant par Genève, et à n'avoir plus aucune affaire avec les gens de la poste d'ici. Pour recevoir mes paquets de Pontarlier, je prierai M. Junet de les adresser ici à quelqu'un de confiance ou, pour faire mieux encore,

je lui enverrai tous les samedis un exprès pour me les apporter. Mais cet arrangement ne peut durer que pendant le séjour qui me reste à faire ici, et qui ne sauroit être long encore. Ainsi je vous conseille d'en profiter. Je voudrais faire mieux, mais mon sort est plus fort que moi. Je prends à regret une résolution embarrassante, et ce n'est assurément pas par avarice que j'ai refusé mes lettres; mais je ne puis plus endurer qu'on se moque de moi avec autant d'impudence, qu'on retarde de quinze jours et plus mes paquets, qu'on les ouvre, qu'on les lise, et puis qu'on me les envoie tranquillement ouverts, taxés de ports effroyables, et que, quand je m'en plains, on se moque de moi.

DCCV. — AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 7 septembre 1765.

L'émeute est telle ici, monsieur, parmi la canaille, que la nuit dernière mes portes ont été forcées, mes vitres cassées, et une pierre grosse comme la tête est venue frapper presque mon lit. On a tenu ce matin une justice extraordinaire; mais les assassins ne sont pas découverts. Le ministre s'est fait ouvertement chef d'une bande de coupe-jarrets. J'ai reçu ce matin une députation d'une communauté voisine dont je suis membre, pour m'offrir asile, logement, défense et toute assistance possible. Avant d'accepter, je pars demain pour un petit voyage, et, comme il est à présumer que j'aurai cette nuit à soutenir un siège, je suis bien armé, bien escorté, bien résolu, et ne soyez pas en peine de moi; je vous réponds que les brigands trouveront à qui parler. On croit que le ministre devient absolument enragé; vous sentez que jusqu'à ce que je sois fixé je ne puis voir ni même recevoir d'épreuves. Tout ceci est parvenu à un degré de violence qui ne peut durer. Je vous écrirai sitôt que l'orage sera passé. En attendant, ne soyez point en peine de moi; tout va bien, à la santé près.

Je vous embrasse.

DCCVI. — A M. D'IVERNOIS.

Neuchâtel, ce lundi 10 septembre 1765.

Les bruits publics vous apprendront, monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Motiers s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me presser de vous tranquilliser sur mon compte. Grâce au ciel je suis en sûreté, et hors de Motiers, où je compte ne retourner de ma vie: mais malheureusement ma gouvernante et mon bagage; y sont encore; mais j'espère que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écrirent vos parents, et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris, dans cette occasion, un parti qui les déshonore. Aimez-moi toujours; je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchâtel; et pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au-dessus de l'adresse; il saura ce que cela veut dire.

DCCVII. — A M. DU PETROU.

Ce dimanche à midi, 45 septembre 1765.

M. le major Chambrier vient, mon cher hôte, de m'envoyer, par un bateau exprès, les deux lettres que M. Jeannin avoit eu la bonté de me faire passer, et qui auroient été assez tôt dans un mois d'ici. Si vous n'avez pas la bonté de faire entendre à M. le major qu'à moins de cas très-pressans il ne faut pas envoyer des bateaux exprès, je ferai des frais effroyables en lettres inutiles, et d'autant plus onéreux, que je ne pourrai pas refuser mes lettres, comme je le faisois par la poste. J'espérois avoir dans cette Ile l'avantage que les lettres me parviendroient difficilement, et au contraire j'en suis accablé de toutes parts, avec cette différence qu'il faut payer les bateliers qui les portent dix fois plus que par la poste. Faites-moi l'amitié, je vous supplie, ou de refuser net toutes celles qui vous viendront, ou de les garder toutes jusqu'à quelque occasion moins coûteuse. Si je ne prends pas quelque résolution désespérée, je serai entièrement écrasé ici par les lettres et par les visites.

Je ne sais ce que vous ferez de *la Vision*; elle ne sauroit paroître avec les trois fautes effroyables que j'y trouve. L'une page 3, ligne 3. en remontant, *dessous*, lisez *des sons*; la seconde, page 9, ligne 4, en remontant, *amuseront*, lisez, *ameuteront*; et la troisième, page 15, ligne, 11, *cris*, lisez, *coup*.

J'aurois mille choses à vous dire; le bateau est arrivé au moment qu'on alloit se mettre à table, et je fais attendre tout le monde pour le dîner, ce qui me désole.

Lorsque Mlle Le Vasseur sera venue avec tout mon bagage, il faut qu'elle attende à Neuchâtel de mes nouvelles, et je ne puis m'arranger définitivement qu'après la réponse de Berne, que j'aurai mardi au soir tout au plus tôt. Mille choses à tous ceux qui m'aiment, mais point de lettres sur toutes choses, si ce n'est pour matières intéressantes. Je vous embrasse.

DCCVIII. — AU MÊME.

A l'île de Saint-Pierre, le 48 septembre 1765.

Enfin, mon cher hôte, me voici sûr à peu près de rester ici, mais avec de si grandes incommodités, qu'il faut en vérité toute ma répugnance à m'éloigner de vous pour me les faire endurer. Il s'agit maintenant d'avoir ici Mlle Le Vasseur avec mon bagage. Le receveur compte envoyer lundi, ou le premier beau jour de la semaine prochaine, un bateau chargé de fruits à Neuchâtel, et, pour l'amour de moi, il s'est offert d'y aller lui-même: en conséquence, j'écris à Mlle Le Vasseur de se tenir prête pour profiter d'une si bonne occasion, du moins pour le bagage; car, quant à elle, j'aimerois autant qu'elle cherchât quelque autre voiture, pour peu qu'il ne fût pas très-beau, ou qu'elle eût quelque répugnance à venir sur un bateau chargé. Ayez la même bonté qui vous est ordinaire, de donner à tout cela le coup d'œil de l'amitié.

Je suis si occupé de mon établissement, que je ne puis songer à autre chose, ni écrire à personne. Je dois cependant des multitudes de lettres, surtout à MM. Meuron, Chaillet, Sturler, Martinet. Comment donc faire ? écrire du matin au soir ? c'est ce que je ne puis faire nulle part, surtout dans cette île : ils pardonneront. Je vous enverrai la semaine prochaine la lettre pour MM. de Couvet.

Ne comptiez-vous pas paraître cette semaine ? Donnez-moi des nouvelles de cela. M. de Vautravers m'a amené hier des ministres dont je me serois bien passé.

Je m'arrange sur ce que vous m'avez marqué de la messagerie. Je puis envoyer à la Neuville tous les samedis et même tous les mercredis, s'il étoit nécessaire. On ira retirer mes lettres à la poste, et l'on y portera les miennes; cela sera plus simple et évitera les cascades. Si vos tracasseries vous permettent de me donner un peu au long de vos nouvelles, tant mieux; sinon, un « Bonjour, je me porte bien, » me suffit. Mille choses au commandant de la place, sous les ordres duquel j'ai fait service une nuit. Je vous embrasse.

DCCIX. — AU MÊME.

Le 29 septembre.

En vous envoyant, mon cher hôte, un petit bonjour avec les lettres ci-jointes, je n'ai que le temps de vous marquer que Mlle Le Vasseur, vos envois, et mon bagage, me sont heureusement arrivés. Jusqu'ici, aux arrivans près qui ne cessent pas, tout va bien de ce côté. Puisse-t-il en être de même du vôtre ! Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCX. — A M. GUY.

A l'île Saint-Pierre, au lac de Bienne, le 4^{or} octobre 1765.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 10 septembre; vous ne voyez pas que la crise que je viens d'essuyer puisse influer sur le voyage projeté; elle y influe pourtant si bien que je suis désormais hors d'état d'y songer. Forcé, quand j'y pensois le moins, à quitter un village dont le ministre s'est fait capitaine de coupe-jarrets, et me voyant refuser le feu et l'eau chez toutes les puissances, il m'a fallu chercher un asile, et songer à un déménagement qui, pour être petit, ne laisse pas d'être embarrassant pour un homme dans mon état. Les soins nécessaires pour me ménager une retraite et des gens qui m'y souffrent ne me laissent point songer à un voyage qui ne me sauveroit aucun des embarras que j'éprouve, et ne me laisseroit pas le temps et les moyens d'y pourvoir. La petite île où je suis m'a paru propre à y fixer ma retraite. Elle est très-agréable; on n'y trouve ni gens d'Eglise, ni brigands ameutés par eux. Toute la population consiste en une seule maison occupée par des gens très-honnêtes, très-gais, d'un très-bon commerce, et chez qui l'on trouve tout ce qui est nécessaire à la vie. La grande difficulté est que l'île et la maison appartiennent à MM. de Berne, qui sont à la fois les propriétaires et les souverains, et vous savez que Leurs Excellences m'ont interdit, il y a trois ans, la demeure

dans leurs États. Or vous savez aussi que les gouvernemens révoquent très-souvent le bien qu'ils font, mais jamais le mal; c'est une des premières maximes d'État par toute la terre. Reste donc à voir si, après m'avoir chassé de leur pays, ils voudront bien me tolérer dans leur maison. Si j'obtiens d'eux cette grâce, je suis tout déterminé à fixer mon séjour dans cette île, et à y finir mes misères et mes jours.

Dans cette position, je serai hors d'état d'entretenir avec vous une correspondance aussi régulière qu'auparavant, puisqu'il n'y a point de postes au voisinage, que la communication avec la terre ferme, en tout temps incommode et coûteuse, est sujette à être interceptée ou par les vents ou par les glaces. Cependant vous pourrez continuer à m'écrire par Pontarlier; M. Junet continuera à me faire parvenir vos lettres; il ne seroit pas même impossible que je visse ici mes épreuves, si les retards et l'irrégularité des envois ne rendoient cette révision trop incommode pour vous. Vous pourriez essayer, et l'expérience nous apprendroit ce qui peut se faire.

Je n'ai pas encore reçu la petite caisse, mais je sais qu'elle est à Pontarlier. Je me félicite beaucoup d'avoir pris le goût de la botanique; elle me sera d'un grand secours dans cette île, si j'y fixe mon séjour. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de M. Lenièps et de M. Coindet. Mlle Le Vasseur, qui m'est venue joindre, vous fait ses salutations et vous réitère ses remerciemens. En passant à Neuchâtel, elle a fait usage de la lettre de change, qui lui est venue bien à propos. L'argent ne nous manque pas; mais où achète-t-on le repos? Voilà la seule chose dont j'ai besoin, et-que je ne puis trouver. Bonjour, monsieur.

DCCXI. — A M. DU PEYROU.

Ce dimanche 6 octobre, à midi.

J'envoie, mon cher hôte, à Mme la commandante ¹ dix mesures de pommes reinettes, que je la supplie d'agréer, non comme un présent que je prends la liberté de lui faire, mais en échange du café que vous m'avez destiné.

Depuis ma lettre écrite et partie ce matin, j'ai reçu votre paquet du 3. Je vois avec douleur le procès qu'on vous prépare. Vous avez affaire au plus déterminé des scélérats, et vous êtes un homme de bien: jugez des avantages qu'il aura sur vous. Mensonges, cabales, fourberies, noirceurs, faux sermens, faux témoins, subornation de juges; quelles armes terribles dont vous êtes privé, et qu'il emploiera contre vous! J'avoue que, si sa famille le soutient, il faut qu'elle soit composée de membres qui se donnent tout ouvertement pour gens de sac et de corde; mais il faut s'attendre à tout de la part des hommes, et je suis fâché de vous dire que vous vivez dans un pays plein de gens d'esprit, mais qui n'imaginent pas même qu'il existe quelque chose qui se puisse appeler justice et vertu. J'ai l'âme navrée, et tout ceci met le comble à mes malheurs.

1. C'étoit la mère de du Peyrou, qui étoit veuve d'un commandant de Surinam. (Ed.)

Vous pouvez, si vous voulez, m'envoyer la petite caisse par le retour du bateau qui vous portera les pommes et qui la conduira à Cerlier, ou je la ferai prendre. Mon généreux ami, je vous embrasse le cœur ému et les yeux en larmes.

DCCXII. — AU MÊME.

Le 7 octobre.

Voici, mon cher hôte, un troisième paquet depuis l'arrivée de Mlle Le Vasseur. Comme je vous sais fort occupé, qu'il a fait fort mauvais, et que votre ouvrage n'a peut-être point encore paru, je ne suis point en peine de votre silence, et j'espère que vous vous portez bien. Pour moi, je n'en puis pas dire autant, et c'est dommage. Il ne me manque que la santé pour être parfaitement content de cette île, dont je ne compte plus sortir de l'année. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mille remerciemens et très-humbles respects de Mlle Le Vasseur.

DCCXIII. — AU MÊME.

Ce vendredi 11 octobre.

Je suppose, mon cher hôte, que vous aurez reçu un mot de lettre où je vous accusois la réception du dernier paquet, contenant, entre autres, un exemplaire de votre réponse au sicaire de Motiers. Deux heures après je reçus votre billet du samedi; je n'ai montré la réponse à personne, et ne la montrerai point. Je suis curieux d'apprendre ce que sa famille aura obtenu de vous. A l'éloge que vous faisiez de ces gens-là, je croyois qu'ils alloient étouffer ce monstre entre deux matelas. Tant qu'il ne s'est montré que demi-coquin, ils ont paru le désapprouver; mais, depuis qu'il s'est fait ouvertement chef de brigands, les voilà tous ses satellites. Que Dieu vous délivre d'eux, et moi aussi! Tirez-vous de leurs mains comme vous pourrez, et tenons-nous désormais bien loin de pareilles gens.

DCCXIV. — AU MÊME.

Mardi soir 15 octobre.

Voici, mon cher hôte, deux lettres auxquelles je vous prie de vouloir bien donner cours. J'ai reçu, avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café, sur lequel vous m'avez bien triché, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyois les pommes.

J'apprends avec bien de la peine et tous vos tracas et les maladies successives de tous vos gens, surtout de M. Jeannin, qui vous est toujours fort utile, et qui mérite qu'on s'intéresse pour lui. Je vous avoue, au reste, que je ne suis pas fâché que la négociation en question se soit rompue, surtout par la faute de ce sacripant; car j'étois presque sûr d'avance de ce qu'il auroit écrit et dit à tout le monde au sujet du juste désaveu que vous exigiez, et qu'il n'auroit pas manqué de donner pour un acte de sa complaisance envers sa famille, que vous aviez intéressée pour vous tirer d'embarras. Je serai assez curieux de savoir

ce qui s'est fait dans le conseil de samedi, fort inutilement, au reste, puisque ces messieurs n'ont aucune force pour faire valoir leur autorité, et que tout aboutit à des arrêts presque clandestins, qu'on ignore ou dont on se moque.

J'ai vu ici M. l'intendant de l'hôpital, à qui M. Sturler avoit eu la bonté d'écrire, et qui lui a manifesté de meilleures intentions que celles que je lui crois en effet. J'ai poussé jusqu'à la bassesse des avances pour captiver sa bienveillance qui me paroissent avoir fort mal réussi. Ce qui me console est que mon séjour ici ne dépend pas de lui, et qu'il n'osera peut-être pas témoigner la mauvaise volonté qu'il peut avoir, voyant qu'en général on ne voit pas à Berne de mauvais œil mon séjour ici, et que M. le bailli de Nidau paroit aussi m'y voir avec plaisir. Je ne sais s'il convient de faire cette confidence à M. Chaillet, dont le zèle est quelquefois trop impétueux. Mais si vous aviez occasion d'en toucher quelque chose à M. Sturler, j'avoue que je n'en serois pas fâché, quand ce ne seroit que pour savoir au juste les vrais sentimens de Leurs Excellences à ce sujet; car enfin il seroit désagréable d'avoir fait beaucoup de dépense pour m'accommoder ici, et d'être obligé d'en partir au printemps.

Je voudrois de tout mon cœur complaire à M. d'Escherny; mais convenez qu'il n'auroit guère pu prendre plus mal son temps pour mettre en avant cette affaire. D'ailleurs ce n'est point ici le moment d'en parler, pour des raisons qui ne regardent ni milord, ni M. d'Escherny, ni moi, et dont je vous ferai confidence, quand nous nous verrons, sous le sceau du secret. Ainsi je suis prêt à renvoyer à M. d'Escherny ses papiers, s'il est pressé: s'il ne l'est pas, le temps peut venir d'en faire usage, et alors il doit être sûr de ma bonne volonté; mais je ne puis rien promettre au delà.

En parcourant votre ouvrage, j'avois trouvé quelques corrections à faire; mais le relisant à la hâte, je n'en ai su retrouver que trois, marquées dans le papier ci-joint.

Voici quelques notes de commissions qui ne pressent point, et dont vous ferez celles que vous pourrez, lorsque vous viendrez ici, puisque vous me flattez de venir bientôt.

1° Les deux rasoirs que vous m'avez donnés sont déjà gâtés, soit par la maladresse de mes essais, soit à cause de l'extrême rudesse de ma barbe; il m'en faudroit au moins encore quatre, afin que je n'eusse pas sans cesse recours à des expédiens très-incommodes dans ma position, pour les faire repasser. Mais peut-être les faudroit-il un peu moins fins pour une si forte barbe.

2° J'aurois besoin d'un cahier de papier doré pour mes herbiers; je préférerois du papier doré en plein à celui qui a des ramages.

J'ai peine à me désaccoutumer tout d'un coup de lire la gazette, et à ne plus rien savoir des affaires de l'Europe. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelques gazettes, si M. Jeannin vouloit bien me les envoyer suite après suite dans les occasions, je serois très-attentif à n'en point égarer, et à les lui renvoyer de même. Je ne me soucie point de gazettes récentes, ni d'avoir souvent des paquets; il me suffira seu-

CORRESPONDANCE.

lement qu'il n'y ait point d'interruption dans la suite : du reste, le temps n'y fait rien. J'ai cessé de les lire depuis le 1^{er} septembre.

Dans l'accord pour ma pension, il entre, entre autres choses, une étrenne annuelle pour Mme la receveuse. Ne pourriez-vous pas m'aider à trouver quelque cadeau honnête à lui faire, et qui cependant ne passât pas trente à trente-six francs de France? Je sais qu'elle a envie d'avoir une tabatière de femme. Nous avons jusqu'à la fin de l'année : mais la rencontre peut venir plus tôt. Voilà tout ce qui me vient à présent ; mais je sens que j'oublie bien des choses. Mille pardons et embrassemens.

DCCXV. — AU MÊME.

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

On me chasse d'ici, mon cher hôte. Le climat de Berlin est trop rude pour moi ; je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous ; mais je ne puis aller à Neuchâtel : voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

DCCXVI. — A M. DE GRAFFENRIED, BAILLI A NIDAU.

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

Monsieur,

J'obéirai à l'ordre de Leurs Excellences avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, surtout pour un pauvre infirme : je ne suis point préparé pour un long voyage, et mes affaires demanderoient quelques préparations. J'aurois souhaité, monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrèger, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre le plus pressant à mes affaires. Ce qui me rend ce retard presque indispensable est que, sur les indices que je croyois sûrs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie avec l'agrément tacite du souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas ; quelque précieux que me soient les momens en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, monsieur, les assurances de mon respect.

DCCXVII. — AU MÊME.

Ile de Saint-Pierre, le 20 octobre 1765.

Monsieur,

Le triste état où je me trouve et la confiance que j'ai dans vos bontés me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourmens d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au

but de ceux qui me poursuivent que ne fera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces; rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, et sans préparation, de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asile, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du prince et du gouvernement ne sauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein; et vous comprenez, monsieur, qu'aucun des États voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité, je ne vois pour moi qu'une seule ressource, et, quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si Leurs Excellences veulent bien y consentir; c'est qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs États qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge; je me sou mets à n'avoir ni papier ni plume, ni aucune communication au dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité et par le canal de ceux qui seront chargés de moi; seulement qu'on me laisse, avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content.

Ne croyez point, monsieur, qu'un expédient si violent en apparence soit le fruit du désespoir; j'ai l'esprit très-calme en ce moment: je me suis donné le temps d'y bien penser, et c'est d'après la profonde considération de mon état que je me y détermine. Considérez, je vous supplie, que, si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus: mes malheurs sont sans exemple; la vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, seroit terrible pour un homme en santé; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme épuisé de maux et d'ennuis, et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur; il n'y reste que l'ardent désir du repos et de la retraite; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrois tranquillement la dernière, et, n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serois plus attristé de rien. J'aime la liberté, sans doute; mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes, et ce ne seront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que je jouirois de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir: mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui: je veux pouvoir me rendre témoignage que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvoient m'assurer le repos, et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

CORRESPONDANCE.

Je connois, monsieur, les sentimens d'humanité dont votre âme généreuse est remplie : je sens tout ce qu'une grâce de cette espèce peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grâce en seroit en effet une très-grande pour moi, ces mêmes sentimens, qui font votre répugnance, me sont garans que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

DCCXVIII. — AU MÊME.

Le 22 octobre 1765.

Je puis, monsieur, quitter samedi prochain l'île de Saint-Pierre, et je me conformerai en cela à l'ordre de Leurs Excellences ; mais, vu l'étendue de leurs États et ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible. Si Leurs Excellences me veulent punir de ne l'avoir pas fait, elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie : j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes ; ils ne prendront point mon âme au dépourvu.

Recevez, homme juste et généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

DCCXIX. — A M. DU PEYROU.

Vendredi matin, 26 octobre 1765.

Je vous prie de tâcher d'obtenir de quelqu'un qui connoisse cette route un itinéraire exact, avec les noms des villes, bourgs, lieux, et bonnes auberges. Vous pourrez me l'envoyer à Bâle ou à Francfort, par une adresse que je demanderai à M. de Luze. Je pars à l'instant. Je vous embrasse mille fois.

DCCXX. — A M. DE GRAFFENRIED.

Bienne, le 25 octobre 1765

Je reçois, monsieur, avec reconnaissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi ; mais je n'en profiterai pas pour le présent : les prévenances et sollicitations de MM. de Bienne me déterminent à passer quelque temps avec eux, et, ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations et mon respect.

DCCXXI. — A M. DU PEYROU.

Bienne, le 27 octobre 1765.

J'ai cédé, mon cher hôte, aux caresses et aux sollicitations ; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver, et j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens, et, mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle Le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres.

Ce qui me flatte dans tout ceci est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXXII. — A M. GUY.

A Bienne, le 27 octobre 1765¹.

Chassé du canton de Berne avec la dernière violence, je m'étois, monsieur, mis en route pour Berlin; mais, lorsque je m'y attendois le moins, j'ai trouvé ici des prévenances, des caresses et une hospitalité qui me déterminent d'autant plus d'en profiter, que, vu mon état et la saison, il étoit hors de toute apparence que je pusse supporter un voyage aussi long et aussi pénible. J'espère aussi que ce nouvel arrangement me mettra à portée de recevoir vos feuilles, comme vous le désirez. Pour cela vous pouvez me les adresser directement à Bienne, par Pontarlier, et, en les affranchissant jusqu'à Pontarlier, je crois qu'elles me parviendront, et je vous les renverrai diligemment par la même voie. Vous vous souviendrez que je n'ai vu que les deux premières feuilles. A l'égard des planches, s'il y en a quelqu'une dont je ne vous aie pas renvoyé l'épreuve, c'est qu'il n'y avoit point de corrections considérables à faire; ainsi, en faisant fidèlement celles que j'ai marquées, vous pourrez faire tirer. M. Coindet, que je vous prie de saluer de ma part, et à qui j'écrirai le plus tôt qu'il me sera possible, me marque qu'il vous remettra pour moi un rouleau d'estampes. Vous pourrez, si vous le voulez bien, prendre la peine de me les envoyer à l'ordinaire par Pontarlier, à l'adresse de M. Junet; et, si vous avez de quoi en faire une petite caisse avec quelques romans nouveaux et autres livres amusans, vous verrez en même temps s'il n'est pas possible d'avoir aussi quelques-unes des planches du livre de botanique pour lequel vous avez souscrit chez Durand: car il est bien extraordinaire qu'on y parle tant de ces planches, et qu'il ne soit jamais possible d'en voir une seule. Vous ne m'avez point envoyé la note du prix des livres que vous m'avez fournis. Vous pourrez, si elle ne monte pas à trois cents livres, porter jusqu'à cette somme ce que vous ajouterez dans ce dernier envoi, afin que la première année de la pension soit soldée; mais je vous prie de ne pas aller au delà.

Je finis à la hâte, en vous saluant de tout mon cœur.

DCCXXIII. — A M. DU PEYROU.

Bienne, lundi 28 octobre 1765.

On m'a trompé, mon cher hôte; je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Bâle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque désir que j'en aie; je n'ai pas même le temps de respirer, ni la force. Je vous embrasse.

1. Rousseau a, par distraction, daté de 1763 au lieu de 1765. (Lc.)

CORRESPONDANCE.

DCCXXIV. — AU MÊME.

A Bâle, 30 octobre.

J'arrive malade, mais sans grand accident. M. de Luze a eu soin de me pourvoir d'une chambre, sans quoi je n'en aurois point trouvé, vu la foire. Je partirai pour Strasbourg le plus tôt qu'il me sera possible, peut-être dès demain; mais je suis parfaitement sûr maintenant qu'il m'est totalement impossible de soutenir à présent le voyage de Berlin. J'ignore absolument ce que je ferai; je renvoie à délibérer à Strasbourg. Je souhaite fort d'y recevoir de vos nouvelles. Je compte loger à *l'Esprit*, chez M. Weisse; cependant, n'étant encore bien sûr de rien, ne m'écrivez à cette adresse que ce qui peut se perdre sans inconvénient. Mon cher hôte, aimez-moi toujours. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXXV. — A M. DE LUZE.

Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'arrive, monsieur, du plus détestable voyage, à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu; mais enfin j'arrive, et, grâce à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise, car je ne puis songer à reprendre de longtemps ma route; et, si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévaux point sitôt de votre lettre pour M. Zollicoffer; car j'aime fort le plaisir de prince de garder l'incognito le plus longtemps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie! je serois encore un heureux mortel. Je ne sais au reste comment m'accueilleront les François; mais, s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui. Je n'écris donc point à M. du Peyrou: veuillez suppléer à ce que je ne puis faire; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma manière d'en remercier est d'en profiter: et, sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes: mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bonjour, monsieur; bonne foire et bon voyage. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

DCCXXVI. — A M. GUY.

A Strasbourg, le 4 novembre 1765.

Les nouveaux malheurs qui me sont arrivés, monsieur, depuis vos dernières lettres, et qui m'ont amené ici, m'ont empêché de vous écrire plus tôt sur vos dernières propositions, dont je vous remercie, et dont je voudrois profiter, tant pour revoir mes amis que pour veiller à la correction du *Dictionnaire*. Malheureusement je suis plus loin de vous que je n'étois, et dans un accablement qui me met, quant à présent, hors d'état de faire route; mais il se peut qu'une quinzaine de

jours de repos me rétablisse assez pour cela ; car il faut que je sois de fer pour avoir soutenu toutes les agitations que je viens d'essuyer.

Il y a, monsieur, bien des difficultés pour vous aller joindre : premièrement l'incertitude si ce voyage, quoique assez court, ne déplaira à personne, si l'on n'y mettra point d'obstacle, et si, arrivant à Paris rendu de fatigue, il n'en faudra pas repartir à l'instant. Je suis si accoutumé d'être chassé de partout, qu'il est naturel de m'attendre à la même chose dans un pays où j'ai déjà été décrété. Qu'on se contente de m'arrêter, de m'enfermer, à la bonne heure, j'y consens très-fort ; mais forcer un homme dans mon état de courir dans cette saison, en vérité cela est bien dur. Si je n'ai pas au moins deux mois pour me reposer à Paris, il ne faut pas que j'y aille ; de là je passe en Angleterre ; cela est déjà tout arrangé.

Mais une difficulté plus grande encore est celle de la voiture ; car il m'est absolument impossible de soutenir aucune voiture publique, où l'heure est fixée, et où il faut marcher malade ou non, sans parler des autres incommodités. Je pourrais prendre la poste, mais il faudrait avoir une chaise de poste ; je n'en ai point, et, quoique l'argent ne manque pas, la dépense d'en acheter une est trop forte pour moi. D'ailleurs, je ne pourrais emporter avec moi mon petit bagage composé principalement de deux malles fort pesantes, et ce seroit encore un autre embarras.

Resteroit à louer ici une chaise et des chevaux, de marcher tout à mon aise, et de m'arrêter quand j'en aurois besoin : cela seroit fort bien ; mais cela n'est pas permis, les privilèges des fermiers des diligences et carrosses sont exclusifs. J'ai une fois voyagé comme cela en France avec une chaise de louage, et je n'y retournerai de mes jours, moins pour le scrupule que pour le désagrément. Je ne vois qu'un seul moyen : c'est d'obtenir, s'il se peut, des fermiers des voitures de Strasbourg une permission de louer une voiture et des chevaux, s'ils n'aiment mieux m'en faire fournir une eux-mêmes, à condition de marcher à ma volonté et de séjourner quand il me plaira, sauf à payer les séjours comme il est juste. Vous sentez qu'une telle permission ne s'obtiendra pas sans payer ; je doute même qu'elle s'obtienne aisément même en payant ; vous pouvez là-dessus faire l'accord, je le ratifie. En ce cas, si vous trouviez une voiture commode qui fermât bien, deux bons chevaux et un voiturier raisonnable, vous pourriez faire marché en mon nom et me l'envoyer, surtout si la voiture pouvoit porter mon petit bagage ; sinon, je tâcherois d'en trouver une ici ; la difficulté ne seroit pas là, mais dans la permission ; vous pourriez voir à ce sujet Mme la marquise de Verdelin à l'abbaye de Panthemont : peut-être par ses amis vous aideroit-elle à l'obtenir. Si ce moyen nous manque, il faut renoncer au voyage, et me résoudre à gagner comme je pourrai l'Angleterre par la voie de Francfort et de la Hollande, qui, dans le fond, est la plus courte ; mais passer l'hiver en Hollande ou même y voyager dans cette saison est une chose terrible. Peut-être faudra-t-il passer l'hiver dans ce cabaret, et alors, si vous voulez m'envoyer vos épreuves, je les renverrai ; mais cela sera très-dispendieux.

CORRESPONDANCE.

Consultez sur tout cela, et répondez-moi sans tarder, je vous prie; j'attends ici votre réponse, logé chez M. Konig, à la *Fleur*; mais surtout gardez-moi le secret autant qu'il sera possible; car je désire absolument être ignoré pendant le court séjour que je ferai à Paris, et ne voir que quelques amis. Ce n'est ni au parlement ni au gouvernement que je veux me cacher, mais aux importuns. Réponse au plus tôt; je vous salue, monsieur, etc.

Mille salutations à Mme Duchesne.

Au cas que je ne puisse pas emporter mes malles avec moi, marquez-moi, je vous prie, par quelle voie il faut vous les adresser, à qui j'en dois remettre les clefs, et toutes les instructions dont j'ai besoin sur cet article. Car après avoir voyagé toute ma vie, je suis aussi embarrassé sur ces choses-là que si je n'avois jamais perdu mon clocher de vue, et plutôt à Dieu.

DCCXXVII. — A M. DU PEYRou.

Strasbourg, le 5 novembre 1765.

Je suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout à fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal et de la fatigue, que par la fièvre et une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potsdam qu'à la Chine, et je ne sais plus trop ce que je vais devenir, car probablement on ne me laissera pas longtemps ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, et plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à milord maréchal; je voudrais attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité; si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith et vous, m'attachez encore à la vie; de tels liens ne se rompent pas aisément.

Je vous embrasse.

DCCXXVIII. — AU MÊME.

Strasbourg, le 10 novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher hôte, et rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, et tout ce qui commande dans la ville et dans la province paroit s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur et tout le zèle d'un ami, et il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le désirer. On me fait apercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le temps de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXXIX. — AU MÊME.

A Strasbourg, le 17 novembre 1765.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre n° 6. Vous aurez vu par les miennes que je renonce absolument au voyage de Berlin, du moins pour cet hiver, à moins que milord maréchal, à qui j'ai écrit, ne fût d'un avis contraire. Mais je le connois; il veut mon repos sur toute chose, ou plutôt il ne veut que cela. Selon toute apparence, je passerai l'hiver ici. On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance, d'estime, et même de respect, qu'on m'y donne, depuis M. le maréchal et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra est que les gens d'Église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-vous de vos ministres, vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.*

Je ne sais pas encore de quels livres j'aurai besoin; cela dépendra beaucoup du choix de ma demeure, mais, en quelque lieu que ce soit, je suis absolument déterminé à reprendre la Latanique. En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire trier d'avance tous les livres qui en traitent, figures et autres, et les bien encaisser. Je voudrais aussi que mes herbiers et plantes sèches y fussent joints: car, ne connoissant pas à beaucoup près toutes les plantes qui y sont, j'en peux tirer encore beaucoup d'instruction sur les plantes de la Suisse, que je ne trouverai pas ailleurs. Sitôt que je serai arrêté, je consacrerai le goût que j'ai pour les herbiers à vous en faire un aussi complet qu'il me sera possible, et dont je tâcherai que vous soyez content.

Mon cher hôte, je ne donne pas ma confiance à demi; visitez, arrangez tous mes papiers, lisez et feuillotez tout sans scrupule. Je vous plains de l'ennui que vous donnera tout ce fatras sans choix, et je vous remercie de l'ordre que vous y voudrez mettre. Tâchez de ne pas changer les numéros des paquets, afin qu'ils nous servent toujours d'indication pour les papiers dont je puis avoir besoin. Par exemple, je suis dans le cas de désirer beaucoup de faire usage ici de deux pièces qui sont dans le numéro 12: l'une est *Pygmalion*, et l'autre *l'Engagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions; il m'a donné pour mon usage une petite loge grillée; il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer incognito; il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnoître ses honnêtetés, et je crois que quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui seroit utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est bien marquée au *Devin du village*. Si j'osois espérer que vous vous laissassiez tenter à la proposition de M. de Luze, vous apporteriez ces pièces vous-même, et nous nous amuserions à les faire répéter. Mais, comme il n'y a nulle copie de *Pygmalion*, il en faudroit faire faire une par précaution, surtout si, ne venant pas vous-même, vous preniez le parti d'envoyer le paquet par la poste à l'adresse de M. Zollicoffer, ou par occasion. Si vous venez, mandez-le-moi à l'avance, et donnez-moi le temps de la réponse. Selon les réponses que j'attends,

CORRESPONDANCE.

je pourrais, si la chose ne vous étoit pas trop importune, vous prier de permettre que Mlle Le Vasseur vint avec vous.

Je vous embrasse.

Je reçois en ce moment le n° 7. Écrivez toujours par M Zollicoffer.

DCCXXX. — A M. GUY.

A Strasbourg, le 20 novembre 1765.

L'impossibilité, monsieur, de me remettre sitôt en route, et le bon accueil que je reçois ici, m'ont déterminé à y rester encore quelque temps, jusqu'à ce que je sois assez remis pour reprendre la route soit d'Angleterre, auquel cas j'irai certainement vous voir, soit de Berlin où je suis attendu. En attendant, je puis revoir vos feuilles, et je commence par vous renvoyer celles que vous m'aviez adressées à Bienne. Vous pouvez jusqu'à nouvel avis m'envoyer ici directement, à la Fleur, chez M. Konig, la suite des épreuves, et je vous les renverrai promptement; mais tâchez de grâce qu'on les compose avec plus de soin. et qu'on n'y fasse plus de quiproquo.

Je suis extrêmement sensible à tous les soins que vous vous êtes donnés pour me procurer des instructions et des facilités pour le voyage. Lorsque je serai dans le cas de l'entreprendre, je trouverai ici tous les secours dont j'ai besoin pour cela, et j'aurai soin, faisant partir mes malles à l'avance, de vous les adresser, comme vous me le marquez. Mlle Le Vasseur n'est point avec moi. J'ai été forcé de la laisser à l'île, ou elle restera jusqu'à ce que, déterminé sur le lieu de ma retraite, je puisse l'y faire venir de son côté. Je fais mille remerciemens et salutations à Mme Duchesne; recevez les miennes, monsieur, etc.

DCCXXXI. — A M. D'IVERNOIS.

Strasbourg, le 21 novembre 1765.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur; grâce au ciel, je ne suis plus en Suisse, je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable; la malle que vous savez a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers; vos papiers sont restés parmi les miens; n'en soyez point en peine; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici ou à l'adresse de M. du Peyrou, à Neuchâtel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue pour l'argent que je vous dois et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens; mais, malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXXXII. — A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 25 novembre 1765.

J'ai, mon cher hôte, votre n° 8 et tous les précédens. Ne soyez point en peine du passe-port; ce n'est pas une chose si absolument né-

cessaire que vous le supposez, ni si difficile à renouveler au besoin; mais il me sera toujours précieux par la main dont, il me vient et par les soins dont il est la preuve.

Quelque plaisir que j'eusse à vous voir, le changement que j'ai été forcé de mettre dans ma manière de vivre ralentit mon empressement à cet égard. Les fréquens dîners en ville, et la fréquentation des femmes et des gens du monde, à quoi je m'étois livré d'abord, en retour de leur bienveillance, m'imposoient une gêne qui a tellement pris sur ma santé, qu'il a fallu tout rompre et redevenir ours par nécessité. Vivant seul ou avec Fischer, qui est un très-bon garçon, je ne serois à portée de partager aucun amusement avec vous, et vous iriez sans moi dans le monde, ou bien ne vivant qu'avec moi vous seriez dans cette ville sans la connoître. Je ne désespère pas des moyens de nous voir plus agréablement et plus à notre aise; mais cela est encore dans les futurs contingens : d'ailleurs, n'étant pas encore décidé sur moi-même, je ne le suis pas sur le voyage de Mlle Le Vasseur. Cependant, si vous venez, vous êtes sûr de me trouver encore ici; et, dans ce cas, je serois bien aise d'en être instruit d'avance, afin de vous faire préparer un logement dans cette maison; car je ne suppose pas que vous vouliez que nous soyons séparés.

L'heure presse, le monde vient; je vous quitte brusquement, mais mon cœur ne vous quitte pas.

DCCXXXIII. — A M. DE LUZE.

Strasbourg, le 27 novembre 1765.

Je me réjouis, monsieur, de votre heureuse arrivée à Paris, et je suis sensible aux bons soins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instant même; c'est une suite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous me demandez, et que vous trouverez ci-jointe : vous pouvez la lire à qui il vous plaira; mais je vous prie de ne pas la laisser transcrire. Il est superflu de prendre de nouvelles informations sur la sûreté de mon passage à Paris : j'ai là-dessus les meilleures assurances; mais j'ignore encore si je serai dans le cas de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état qui ne me permet pas à présent de me mettre en route. Sitôt que je serai déterminé de manière ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de Mme de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir, ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connoissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le désir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà quant à présent tout ce que je puis dire sur cet article; je ne tarderai pas à vous parler plus positivement; mais jusqu'à présent cet arrangement est très-douteux. Recevez mes plus tendres salutations: je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient

les éclaircissemens que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne, je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis, pour m'emmener en Hollande : il s'en retournera comme il est venu.

DCCXXXIV. — A M. DU PEYROU.

A Strasbourg, le 30 novembre 1765.

Tout bien pesé, je me détermine à passer en Angleterre. Si j'étois en état, je partirois dès demain ; mais ma rétention me tourmente si cruellement, qu'il faut laisser calmer cette attaque. Employant ma ressource ordinaire, je compte être en état de partir dans huit ou dix jours ; ainsi ne m'écrivez plus ici, votre lettre ne m'y trouveroit pas ; avertissez, je vous prie, Mlle Le Vasseur de la même chose : je compte m'arrêter à Paris quinze jours ou trois semaines ; je vous enverrai mon adresse avant de partir. Au reste, vous pouvez toujours m'écrire par M. de Luze, que je compte joindre à Paris pour faire avec lui le voyage. Je suis très-fâché de n'avoir pas encore écrit à Mme de Luze. Elle me rend bien peu de justice si elle est inquiète de mes sentimens ; ils sont tels qu'elle les mérite, et c'est tout dire. Je m'attache aussi très-véritablement à son mari. Il a l'air froid et le cœur chaud, il ressemble en cela à mon cher hôte : voilà les gens qu'il me faut.

J'approuve très-fort d'user sobrement de la poste, qui en Suisse est devenue un brigandage public : elle est plus respectée en France, mais les ports y sont exorbitans, et j'ai, depuis mon arrivée ici, plus de cent francs de ports de lettres. Retenez et lisez les lettres qui vous viennent pour moi ; ne m'envoyez que celles qui l'exigent absolument ; il suffit d'un petit extrait des autres.

Je reçois en ce moment votre paquet n° 10. Vous devez avoir reçu une de mes lettres où je vous priois d'ouvrir toutes celles qui vous venoient à mon adresse : ainsi vos scrupules sont fort mal placés. Je ne sais si je vous écrirai encore avant mon départ ; mais ne m'écrivez plus ici. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

DCCXXXV. — A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 2 décembre 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celles de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par là si mon cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que, depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de

Strasbourg, tout le monde désireroit de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pouvez m'y donner de vos nouvelles chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer ; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrois bien que vous pussiez me les envoyer à Paris, car ils me feroient grand plaisir ; mais, à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même lorsque, après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre : ainsi, je voudrois bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris à vue le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfans dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expulsion me dérange, après un peu d'embarras je me trouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours, par des arrangemens dont je dois vous avoir parlé ; et quant à présent rien ne me manque. J'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage et au delà, et, avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener Mlle Le Vasseur errer avec moi dans cette saison, jusqu'à ce que j'eusse un gîte ; je l'ai laissée à l'île Saint-Pierre, où elle est très-bien et avec de très-honnêtes gens. Je pense à la faire venir ce printemps en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdun tous les ans. Bonjour, monsieur ; mille tendres salutations à votre chère famille et à tous nos amis ; je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXXXVI. — A. M. DAVID HUME.

Strasbourg, le 4 décembre 1765.

Vos bontés, monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres est de les accepter, et je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras : c'est le conseil de milord maréchal, mon protecteur, mon ami, mon père ; c'est celui de Mme de Boufflers, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console ; enfin j'ose dire

c'est celui de mon cœur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire et libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienveillans me la procurent, je jouirai tout ensemble et du seul bien que mon cœur désire, et du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

DCCXXXVII. — A M. GUY.

A Strasbourg, le 7 décembre 1765.

J'ai trouvé, monsieur, une chaise de poste d'emprunt, et, malgré mon état et le froid extrême, je compte partir après-demain pour vous aller rejoindre. Quoique en poste, j'irai à petites journées, et, si nul accident ne me retarde, je compte arriver à Paris le lundi 16; si à la dernière poste, qui est Bondy, j'entends parler de vous, cela me fera grand plaisir; mais ne vous gênez pas, d'autant plus que je ne suis pas bien sûr ni de l'heure ni du jour de mon arrivée.

Mon dessein est de poursuivre ma route pour Londres avec M. de Luze, que j'espère trouver encore à Paris, et de repartir aussitôt qu'il me sera possible. Je désire me reposer huit à dix jours auprès de vous, et ne voir personne absolument. Ainsi, je vous prie en grâce de ne point annoncer mon arrivée, et de ne parler de moi à qui que ce soit, hors le seul M. de Luze ou Mme de Verdelin. Si le *Dictionnaire* est en train, je passerai mes matinées à en revoir des feuilles; je suis fâché de ne pouvoir rester jusqu'à la fin de l'impression; mais cela n'est point possible: ainsi vous m'obligerez de ne pas même insister sur ce point. Si vous me décelez pendant mon séjour auprès de vous, je serai accablé de curieux sous le nom d'amis qui ne me laisseront pas le temps de voir les feuilles. A l'égard de la sûreté, je suis très-certain de l'avoir entière et, quand je ne l'aurois pas, que feroit-on désormais à un homme qui a pris son parti sur la vie et la liberté? Qu'ils se satisfassent tout à leur aise: j'ai vécu, je les mets au pis.

Je vous ai fait adresser une malle par des rouliers qui partent aujourd'hui. C'est M. Zollicoffer qui s'est chargé de cet envoi; je lui ai remis aussi les clefs de la malle avec une note de ce qu'elle contient. Elle doit vous arriver dans seize ou dix-huit jours. Adieu, monsieur; bien des salutations à Mme Duchesne; dans dix jours, si malheur n'arrive, je compte avoir le plaisir de faire connoissance avec elle et de la renouveler avec vous.

Je vous réitère la recommandation du secret; j'aurai besoin de repos et de tranquillité. Si vous parlez, je vais être accablé.

DCCXXXVIII. — A M. DE LUZE.

Paris, 16 décembre 1765.

J'arrive chez Mme Duchesne plein du désir de vous voir, de vous embrasser, et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sûreté¹. Cependant, pour

1. Il avoit un passe-port du ministre bon pour trois mois. (Éd.)

éviter d'être accablé, je veux y rester le moins qu'il me sera possible, et garder le plus parfait incognito, s'il se peut : ainsi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce soit. Je voudrais vous aller voir ; mais, pour ne pas promener mon bonnet dans les rues¹, je désire que vous puissiez venir vous-même le plus tôt qu'il se pourra. Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

DCCXXXIX. — A M. DU PEYROU.

Paris, le 17 décembre 1765.

J'arrive d'hier au soir, mon aimable hôte et ami. Je suis venu en poste, mais avec une bonne chaise, et à petites journées. Cependant j'ai failli mourir en route ; j'ai été forcé de m'arrêter à Épernay, et j'y ai passé une telle nuit, que je n'espérois plus revoir le jour : toutefois me voici à Paris dans un état assez passable. Je n'ai vu personne encore, pas même M. de Luze, mais je lui ai écrit en arrivant. J'ai le plus grand besoin de repos ; je sortirai le moins que je pourrai. Je ne veux pas m'exposer derechef aux dîners et aux fatigues de Strasbourg. Je ne sais si M. de Luze est toujours d'humeur de passer à Londres ; pour moi, je suis déterminé à partir le plus tôt qu'il me sera possible, et tandis qu'il me reste encore des forces, pour arriver enfin en lieu de repos.

Je viens en ce moment d'avoir la visite de M. de Luze, qui m'a remis votre billet du 7, daté de Berne. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau ; mais je ne voulais point vous en parler pour ne point vous affliger : ce sont, je crois, les seules réticences que l'amitié permette.

Voici une lettre pour cette pauvre fille qui est à l'île : je vous prie de la lui faire passer le plus promptement qu'il se pourra ; elle sera utile à sa tranquillité. Dites, je vous supplie, à Mme la commandante combien je suis touché de son souvenir, et de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à mon sort. J'aurois absolument passé des jours bien doux près de vous et d'elle ; mais je n'étois pas appelé à tant de bien. Faute du bonheur que je ne dois plus attendre, cherchons du moins la tranquillité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXL. — A M. D'IVERNIS.

Paris, le 18 décembre 1765.

Avant-hier au soir, monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être : je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, et je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau ; mais la copie que vous m'avez envoyée est pleine de contre-sens ridicules et de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, et vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités ne

4. Il portoit encore l'habillement d'Arménien. (Éb.)

sont guère honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre, qui viennent de Berne, et qui font assez d'effet. M. le dauphin lui même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, et a dit là-dessus des choses qui feroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, et qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mme Duchesne, où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, et qu'il désire que je l'aïlle occuper. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur; mais, malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

DCCXLI. — AU MÊME.

Paris, le 20 décembre 1765.

Votre lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de milord maréchal pour avoir la protection du roi; mais de quel roi entendez-vous parler? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse; mais de quoi vous serviroit-elle auprès de la médiation? Et s'il est question du roi de France, quel crédit milord maréchal a-t-il à sa cour? Employer cette voie seroit vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soyez tranquille. Je vous donne ma parole que, si la médiation a lieu, les misérables qui vous menacent ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous: du reste, je vous le répète, soyez tranquille; la médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occuper au Temple l'appartement qui m'y est destiné. Vous pourrez m'écrire à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple, à Paris. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

DCCXLII. — A M. DE LUZE.

22 décembre 1765.

L'affliction, monsieur, où la perte d'un père tendrement aimé plonge en ce moment Mme de Verdélin, ne me permet pas de me livrer à des amusemens, tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire; et, s'il entre dans vos arrangemens d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

DCCXLIII. — A MADAME LATOUR.

A Paris, le 24 décembre 1765.

J'ai reçu vos deux lettres, madame; toujours des reproches! Comme, dans quelque situation que je puisse être, je n'ai jamais autre chose de vous, je me le tiens pour dit, et m'arrange un peu là-dessus.

Mon arrivée et mon séjour ici ne sont point un secret. Je ne vous ai

point été voir parce que je ne vais voir personne, et qu'il ne me seroit pas possible, avec la meilleure santé et le plus grand loisir, de suffire, dans un si court espace, à tous les devoirs que j'aurois à remplir. C'en seroit remplir un bien doux d'aller vous rendre mes hommages; mais, outre que j'ignore si vous pardonneriez cette indiscretion à un homme avec lequel vous ne voulez qu'une correspondance mystérieuse, ce seroit me brouiller avec tous mes anciens amis de donner sur eux aux nouveaux la préférence; et, comme je n'en ai pas trop, que tous me sont chers, je n'en veux perdre aucun, si je puis, par ma faute.

DCCXLIV. — A M. DU PEYRou.

A Paris, le 24 décembre 1765.

Je vous envoie, mon cher hôte, l'incluse ouverte, afin que vous voyiez de quoi il s'agit. Tout le monde me conseille de faire venir tout de suite Mlle Le Vasseur, et je compte sur votre amitié et sur vos soins pour lui procurer les moyens de venir le plus promptement et le plus commodément qu'il sera possible. Je voudrois qu'elle vint tout de suite, ou qu'elle attendît le mois d'avril, parce que je crains pour elle les approches de l'équinoxe, où la mer est très-orageuse. Disposez de tout selon votre prudence, en faisant, pour l'amour de moi, grande attention à sa commodité et à sa sûreté.

Notre voyage est arrangé pour le commencement de janvier; M. de Luze aura pu vous en rendre compte. J'ai l'honneur d'être, en attendant, l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon mon goût; mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désireroit beaucoup me retenir tout à fait, et m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues d'ici; mais il y avoit à cela une condition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé durant deux jours consécutifs toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. L'inquiétude où il étoit sur mes ressources m'a déterminé à lui exposer nos arrangemens; j'ai fait, par la même raison, la même confidence à tous mes amis devenus les vôtres, et qui, j'ose le dire, ont conçu pour vous la vénération qui vous est due. Cependant, une inquiétude déplacée sur tous les hasards leur a fait exiger de moi une promesse dont il faut que je m'acquitte, très-persuadé que c'est un soin bien superflu; c'est de vous prier de prendre les mesures convenables pour que, si j'avois le malheur de vous perdre, je ne fusse pas exposé à mourir de faim. Au reste, c'est un arrangement entre vous et vos héritiers, sur lequel il me suffit de la parole que vous m'avez donnée.

On se fait une fête en Angleterre d'ouvrir une souscription pour l'impression de mes ouvrages. Si vous voulez en tirer parti, j'ose vous assurer que le produit en peut être immense, et plus grand de mon vivant qu'après ma mort. Si cette idée pouvoit vous déterminer à y faire un voyage, je désirerois autant de la voir exécutée, que je le craignois en toute autre occasion.

Je ne voudrois pas, mon cher hôte, séparer mes livres; il faut vendre tout ou m'envoyer tout. Je pense que les livres, l'herbier, et les estampes, le tout bien emballé, peut m'être envoyé par la Hollande, sans que les frais soient immenses, et je ne doute pas que MM. Portalès, et surtout M. Paul, qui m'a fait des offres si obligeantes, ne veuille bien se charger de ce soin. Toutefois, si vous trouvez l'occasion de vous défaire du tout, sauf les livres de botanique dont j'ai absolument besoin, j'y consens. Je pense que vous ferez bien aussi de m'envoyer toutes les lettres et autres papiers relatifs à mes Mémoires, parce que mon projet est de rassembler et transcrire d'abord toutes mes pièces justificatives; après quoi je vous renverrai les originaux à mesure que je les transcrirai. Vous devez en avoir déjà la première liasse; j'attends, pour faire la seconde, une trentaine de lettres de 1758, qui doivent être entre vos mains. *Pygmalion* ne m'est plus nécessaire, n'étant plus à Strasbourg; mais je ne serois pas fâché de pouvoir lire à mes amis *le Lévitte d'Éphraïm*, dont beaucoup de gens me parlent avec curiosité.

Je vous écris avec beaucoup de distraction, parce qu'il me vient du monde sans cesse, et que je n'ai pas un moment à moi. Extérieurement, je suis forcé d'être à tous les survenans; intérieurement, mon cœur est à vous, soyez-en sûr. Je vous embrasse.

Si vous me répondez sur-le-champ, je pourrai recevoir encore votre lettre, soit sous le pli de M. de Luze, soit directement à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple.

DCCXLV. — A M. DE LUZE.

26 décembre 1765.

Je ne saurois, monsieur, durer plus longtemps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu notre départ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre; ainsi vous prendrez votre chaise de poste. M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez, de grâce, si tout cela vous convient, et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutations.

DCCXLVI. — A M. D'IVERNOIS.

Paris, le 30 décembre 1765

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine? que vous connoissez mal mon cœur! Eh! plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts; me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respec-

table. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans, jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez menacer les jongleurs; *tel fier qui ne tue pas*¹. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur; il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource : ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdu. Je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement, gagnez son cœur par cette confiance; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Surtout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, et consacrez à Apollon pacificateur, *Phæbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

DCCXLVII. — A M. DU PEYROU.

A Paris, le 1^{er} janvier 1766,

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre du 24, n° 13; je pars demain pour le public, et samedi réellement. Toujours embarrassé de mes préparatifs et de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire que quelques mots rapidement.

N'ayant pas le temps suffisant pour relire vos lettres avec attention, je ne les ferai pas imprimer, d'autant que c'est la chose la moins nécessaire. On ne peut rien ajouter au mépris et à l'horreur qu'on a ici pour vos ministres; et cette affaire commence à être si vieille, que, selon l'esprit léger du pays, on ne pourroit se résoudre à y revenir sans ennui. J'apprends que la cour vous donne un gouverneur; j'imagine que cette nouvelle ne fait pas un grand plaisir au sicaire et à ses satellites.

Je ne sais quel parti aura pris Mlle Le Vasseur. On l'attend ici; mais le froid est si terrible que je souffre à imaginer cette pauvre fille en route, seule, et par le temps qu'il fait. Dirigez tout pour le mieux, soit pour accélérer son départ, soit pour le retarder jusqu'après l'équinoxe. Il faut nécessairement l'un ou l'autre; le pis seroit de temporiser.

Tâchez, je vous en prie, de m'envoyer par Mlle Le Vasseur toutes les lettres, mémoires, brouillons. etc., depuis 1758 jusqu'à 1762, mois de juin inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à mon départ de Paris, attendu que la première chose que je vais faire sera de mettre au net toute cette suite de pièces, de peur d'en perdre la trace. Mon voyage

1. Devise de la maison de Solar. Voy. *Confessions*, liv. III. (Éd.)

CORRESPONDANCE.

ici ne m'a pas été tout à fait inutile pour mon objet. J'y ai acquis, sur la source de mes malheurs, des lumières nouvelles dont il sera bon que le public à venir soit instruit. Je vous recommande mes plantes sèches. Ce recueil fait en Suisse me sera bien précieux en Angleterre, où j'espère m'en occuper. Si vous pouvez remettre à Mlle Le Vasseur une copie du *Léotte*, ou un brouillon qui doit être parmi mes papiers, je vous en serai fort obligé. Vous savez qu'il y a parmi mes estampes une épreuve d'une petite fille qui baise un oiseau, et que cette épreuve vous étoit destinée. Je vous en parle, parce que cette estampe est charmante, et qu'elle ne se vend point. Il doit y en avoir deux en noir et une en rouge; choisissez. M. Watelet a ranimé ici mon goût pour les estampes, par celles dont il m'a fait cadeau. Je veux vous faire faire connoissance avec lui. Lorsque vous ferez imprimer mes écrits, il se chargera volontiers de la direction des planches, et c'est un grand point que cet article soit bien exécuté.

J'ai cherché le moment pour écrire à M. de Vautravers, à qui je dois des remerciemens; je n'ai pu le trouver dans ce tourbillon de Paris, où je suis entraîné: je suis ici dans mon hôtel de Saint-Simon, comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis l'instant où je me lève jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert; mais heureusement cela va finir.

On écrit de Genève que vous êtes en relation avec M. de Voltaire; je suis persuadé qu'il n'en est rien: non que cela me fit aucune peine, mais parce que vous ne m'en avez rien dit. Je suis obligé de partir, sans pouvoir vous donner aucune adresse pour Londres; mais, par le moyen de M. de Luze, j'espère que notre communication sera bientôt ouverte. J'ai le cœur attendri des bontés de Mme la commandante, et de l'intérêt qu'elle prend à mon sort. Je connois son excellent cœur, elle est votre mère; je suis malheureux, comment ne s'intéresseroit-elle pas à moi? Quand je pense à vous, j'ai cent mille choses à vous dire; quand je vous écris, rien ne me vient, j'achève de perdre entièrement la mémoire. Grâce au ciel, ce n'est pas d'elle que dépendent les souvenirs qui m'attachent à vous. Je vous embrasse tendrement.

DCCXLVIII. — A MADAME DE CRÉQUI.

Au Temple, le 4^{er} janvier 1766.

Le désir de vous revoir, madame, formoit un de ceux qui m'attiroient à Paris. La nécessité, la dure nécessité, qui gouverne toujours ma vie, m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais; mais mon sort n'a point changé mon âme; l'attachement, le respect, la reconnaissance, tous les sentimens que j'eus pour vous dans les momens les plus heureux, m'accompagneront dans mes richesses¹ jusqu'à mon dernier soupir.

1. Richesses est sans doute ici par erreur pour traverses. (Éd.)

DCCXLIX. — A MADAME LATOUR.

Le 2 janvier 1766.

Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que vous ma promesse ; mais ma situation la rendoit conditionnelle : plaignez-moi sans me condamner. Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous. Je vous écrirai, je vous donnerai mon adresse. Je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien ; je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer.

DCCL. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Londres, 18 janvier 1766.

Nous sommes arrivés ici, madame, lundi dernier, après un voyage sans accident ; je n'ai pu, comme je l'espérois, me transporter d'abord à la campagne. M. Hume a eu la bonté d'y venir hier faire une tournée avec moi, pour chercher un logement. Nous avons passé à Fulham, chez le jardinier auquel on avoit songé ; nous avons trouvé une maison très-malpropre, où il n'a qu'une seule chambre à donner, laquelle a deux lits, dont l'un est maintenant occupé par un malade, et qu'il n'a pas même voulu nous montrer. Nous avons vu quelques endroits sur lesquels nous ne sommes pas encore décidés, mon désir ardent étant de m'éloigner davantage de Londres, et M. Hume pensant que cela ne se peut sans savoir l'anglois ; je ne puis mieux faire que de m'en rapporter entièrement à la direction d'un conducteur si zélé. Cependant je vous avoue, madame, que je ne renoncerois pas facilement à la solitude dont je m'étois flatté, et où je comptois nourrir à mon aise les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres.

M. Hume m'a dit qu'il couroit à Paris une prétendue lettre que le roi de Prusse m'a écrite. Le roi de Prusse m'a honoré de sa protection la plus décidée et des offres les plus obligeantes ; mais il ne m'a jamais écrit. Comme toutes ces fabrications ne tarissent point, et ne tariront vraisemblablement pas sitôt, je désirerois ardemment qu'on voulût bien me les laisser ignorer, et que mes ennemis en fussent pour les tourmens qu'il leur plait de se donner sur mon compte, sans me les faire partager dans ma retraite. Puissé-je ne plus rien savoir de ce qui se passe en terre ferme, hors ce qui intéresse les personnes qui me sont chères ! J'apprends, par une lettre de Neuchâtel, que Mlle Le Vasseur est actuellement en route pour Paris ; peut-être au moment où vous recevrez cette lettre, madame, sera-t-elle déjà chez Mme la maréchale : je prends la liberté de la recommander de nouveau à votre protection et aux bons conseils de miss Beckett. Je souhaite qu'elle vienne me joindre le plus tôt qu'il lui sera possible : elle s'adressera à Calais, à M. Morel Disque, négociant ; et à Douvres, à M. Minet, maître des paquebots, qui l'adressera à M. Steward, à Londres.

Je ne puis rien vous dire de ce pays, madame, que vous ne sachiez

mieux que moi ; il me paroît qu'on m'y voit avec plaisir, et cela m'y attache. Cependant j'aimerois mieux la Suisse que l'Angleterre, mais j'aime mieux les Anglois que les Suisses. Votre séjour chez cette nation, quoique court, lui a laissé des impressions qui m'en donnent de bien favorables sur son compte. Tout le monde m'y parle de vous, même en songeant moins à moi qu'à soi. On s'y souvient de vos voyages comme d'un bonheur pour l'Angleterre, et je suis sûr d'y trouver partout la bienveillance, en me vantant de la vôtre. Cependant, comme tout ce qu'on dit ne vaut pas, à mon gré, ce que je sens, je voudrois de l'hôtel de Saint-Simon avoir été transporté dans la plus profonde solitude : j'aurois été bien sûr de n'y jamais rester seul. Mon amour pour la retraite ne m'a pourtant pas fait encore accepter aucun des logemens qu'on m'a offerts en campagne. Me voilà devenu difficile en hôte.

Lorsque vous voudrez bien, madame, me faire dire un mot de vos nouvelles, soit directement, soit par M. Hume, permettez que je vous prie de m'en faire donner aussi sur la santé de Mme la maréchale.

Après avoir écrit cette lettre, j'apprends que M. Hume a trouvé un seigneur du pays de Galles, qui, dans un vieux monastère où loge un de ses fermiers, lui fait offre pour moi d'un logement précisément tel que je le désire. Cette nouvelle, madame, me comble de joie. Si dans cette contrée, si éloignée et si sauvage, je puis passer en paix les derniers jours de ma vie, oublié des hommes, cet intervalle de repos me fera bientôt oublier toutes mes misères, et je serois redevable à M. Hume de tout le bonheur auquel je puisse encore aspirer.

DCCLI. — A M. GUY.

A Londres, le 20 janvier 1766.

Je suis arrivé, monsieur, il y a huit jours, sans accident ; j'ai reçu ma malle à Calais, et j'ai remboursé le port à M. Coste. Je n'attends pour me rendre dans le pays de Galles, et y chercher une retraite qui me convienne, que l'arrivée de Mlle Le Vasseur, qui doit être maintenant à Paris. Si vous la voyez, je vous prie de l'engager à presser son départ autant qu'elle le pourra sans exposer sa santé, et de lui faciliter le voyage en ce qui dépendra de vous. Je n'ai reçu aucune épreuve à Calais, et à l'autre extrémité de l'Angleterre je ne serai plus à portée d'en recevoir. Ainsi je vous recommande et à M. Nau, que je salue, de suppléer, à force d'exactitude et de soin, à ce que j'aurois pu faire.

J'avois eu l'attention de prendre à Strasbourg chez M. Kœnig quatre livres de botanique, savoir : *Mathiolus*, *Michelius*, *Valerius Cordus* et le *Pinax* de Gaspard Bauhin ; n'ayant pu mettre ces livres dans ma malle, je les laissai. Je vous prie, quand vous écrirez à M. Kœnig, de le saluer de ma part, et de le prier d'envoyer ces quatre livres encaissés par la première occasion à Amsterdam, à M. Rey, à qui j'écrirai pour lui marquer la voie par laquelle il doit me les faire parvenir. Quant au paiement, qui doit, ce me semble, monter à une cinquantaine de francs, M. Kœnig pourra le tirer sur vous, si vous le trouvez bon, ou sur M. Rey, que j'en prévienrai, s'il l'aime mieux.

Je vous prie, monsieur, de faire bien des salutations de ma part à Mme Duchesne et à vos petites amies ; ajoutez-y et recevez pour vous-même tous les remerciemens dus à l'hospitalité si cordialement exercée envers moi. Je vous salue et vous embrasse, monsieur.

DCCLII. — A. M. DU PEYROU.

A Londres, le 27 janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 16. Je vous écris, il y a quelques jours ; mais, comme il y eut quelque quiproquo sur l'affranchissement de ma lettre, et qu'elle pourroit être perdue, je vous en répéterai les articles les plus importans, avec les changemens que de nouvelles instructions m'engagent d'y faire.

Rey me marque qu'il désireroit bien d'avoir un exemplaire de vos lettres et des pièces pour et contre : faites en sorte de les lui envoyer. On ne connoissoit ici que votre première lettre ; Beckett et de Hondt la faisoient traduire et imprimer, je leur ai fourni le reste. Mais M. Hume seroit d'avis qu'on fit encore une lettre sur ma retraite à l'île de Saint-Pierre, puis à Bienne, et enfin en France, et ici. Vous devriez, mon cher hôte, faire cette lettre adressée à M. Hume, qui en sera charmé, et auquel vous aurez des choses si honnêtes à dire sur les tendres soins qu'il a pris de moi, et sur l'accueil distingué qu'il m'a procuré en Angleterre. L'éloge de la nation vient là comme de cire ; en vérité elle le mérite bien, et c'est une bonne leçon pour les autres. Il me semble que vous pouvez traiter l'affaire de Berne sans vous compromettre, et même en louant la majeure et plus saine partie du gouvernement, qui a désapprouvé assez hautement ce coup fourré ; mais, pour ces manans de Bienne, ils méritent en vérité d'être traînés par les boues. Vous pourrez joindre pour nouvelles pièces justificatives les nouveaux rescrits de la cour, les arrêts du conseil d'Etat, et même les certificats donnés au sicaire, commentés en peu de mots, et vous pouvez parler d'une prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée, et sûrement de fabrication genevoise, qui a couru Paris, et qui est en opposition parfaite avec les sentimens, les discours, les rescrits et la conduite du roi dans toute cette affaire. Si vous voulez entreprendre ce petit travail, il faut vous presser, car nous avons fait suspendre l'impression du reste pour attendre ce complément que vous pourriez envoyer aussi à Rey, au moyen de quoi Félice et les autres fripons seroient assez penauds ; voyant vos lettres, qu'ils prennent tant de peine à supprimer, publiques en Hollande et traduites à Londres. Le sujet est assez beau, ce me semble, et le correspondant que je vous donne ne fournit pas moins. Je vous recommande aussi les deux baillis qui m'ont protégé, chacun dans son gouvernement, M. de Moiry et M. de Graffenried. M. Hume croit que ma lettre à ce dernier doit entrer dans les pièces justificatives. Vous pourrez faire adresser votre paquet bien au net à M. Hume, dans *York-Buildings, Buckingham-Street, London*. S'il arrivoit que vous ne voulussiez pas vous charger de cette nouvelle besogne, il faudroit en avertir. Au reste, priez-le de revoir et de retoucher ; il écrit et parle le français comme l'anglois, c'est tout dire.

Je suis absolument déterminé pour l'habitation du pays de Galles, et je compte m'y rendre au commencement du printemps. En attendant l'arrivée de Mlle Le Vasseur, je vais habiter un village auprès de Londres, appelé Chiswick, où je l'attendrai et où nous prendrons quelques semaines de repos, car on n'en peut avoir ici par l'affluence du monde dont on est accablé. Cependant je ne rends aucune visite, et l'on ne s'en fâche pas. Les manières angloises sont fort de mon goût; ils savent marquer de l'estime sans flagorneries; ce sont les antipodes du babillage de Neuchâtel. Mon séjour ici fait plus de sensation que je n'aurois pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, mais incognito; ainsi n'en parlez pas. Louez, en général, le bon accueil, mais sans aucun détail. Je vous écris sans règle et sans ordre, sûr que vous ne montrez mes lettres à personne.

Je vous avoue que je n'aime pas trop votre correspondance avec M. Misoprist, et surtout l'impression dont vous vous chargez. Je ne reconnois pas là votre sagesse ordinaire. Ignorez-vous que jamais homme n'eut avec Voltaire des affaires de cette espèce qu'il ne s'en soit repenti? Dieu veuille qu'ainsi ne soit pas de vous!

Je vous remercie de vos bons soins au sujet de MM. Guinand et Hankey. Je ne serai pas à portée, vivant à soixante lieues de Londres, de leur demander de l'argent quand j'en aurai besoin. Il vaudra mieux que vous preniez la peine de m'envoyer périodiquement des billets, ou lettres sur eux, que je pourrai négocier dans la province. Puisque Mlle Le Vasseur n'a pas pris les trente louis que je vous avois laissés, vous m'obligerez de m'envoyer sur ces messieurs un papier de cette somme, déduction faite des divers déboursés que vous avez faits pour moi. M. Hume me fera parvenir votre lettre. Je ne vois plus M. de Luze, et malheureusement nous avons perdu son adresse. Je vous embrasse tendrement. Mille respects à la bonne maman, et amitiés à tous vos amis.

Comme M. Hume ne résidera pas toujours à Londres, vous pourrez faire adresser ou remettre vos lettres à M. Steward, York-Buildings, Buckingham-Street.

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'après y avoir mieux pensé je ne suis point d'avis que vous écriviez cette nouvelle lettre, pour éviter toute nouvelle tracasserie, surtout avec vos voisins. Restons en paix, mon cher hôte; cultivez la philosophie, amusez-vous à la botanique, laissez les prêtres pour ce qu'ils sont, et surtout ne vous mêlez point de faire imprimer les écrits de Voltaire, car infailliblement vous en auriez du chagrin; mais ramassez toujours les pièces qui regardent mon affaire pour l'objet que vous savez.

DCCLIII. — A M. D'IVERNOS.

Chiswick, le 29 janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays : j'y ai été accueilli, et j'en suis très-content : mais ma santé, mon humeur, mon état, demandent que je m'éloigne de Londres; et pour ne plus entendre parler, s'il est

possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles, Puissé-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me resté à faire. Je vous embrasse tendrement.

DCCLIV. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS

A Chiswick, le 6 février 1766.

J'ai changé d'habitation, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. M. de Luze, qui aura celui de vous remettre cette lettre, et qui m'est venu voir dans ma nouvelle habitation, pourra vous en rendre compte; quelque agréable qu'elle soit, j'espère n'y demeurer que jusqu'après l'arrivée de Mlle Le Vasseur, dont je n'ai aucune nouvelle et dont je suis fort en peine, ayant calculé, sur le jour de son départ et sur l'empressement que je lui connois, qu'elle devoit naturellement être arrivée. Lorsqu'elle le sera, et qu'elle aura pris le repos dont sûrement elle aura grand besoin, nous partirons pour aller, dans le pays de Galles, occuper le logement dont je vous ai parlé, madame, dans ma précédente lettre. Je soupire incessamment après cet asile paisible, où l'on me promet le repos, et dont, si je le trouve, je ne sortirai jamais. Cependant M. Hume, plus difficile que moi sur mon bien, craint que je ne le trouve pas si loin de Londres. Depuis l'engagement du pays de Galles, on lui a proposé d'autres habitations qui lui paroissent préférables, entre autres une dans l'île de Wight, offerte par M. Stanley. L'île de Wight est plus à portée, dans un climat plus doux et moins pluvieux que le pays de Galles, et le logement y sera probablement plus commode. Mais le pays est découvert; de grands vents; des montagnes pelées; peu d'arbres, beaucoup de monde; les vivres aussi chers qu'à Londres. Tout cela ne m'accommode pas du tout. Le pays de Galles ressemble entièrement à la Suisse, excepté les habitans. Voilà précisément ce qu'il me faut. Si je me logeais pour mes amis et que M. Hume restât à Londres, je serois tenté d'y rester aussi. Mais comme lui-même, en suivant ce principe, a choisi Paris et que je ne puis pas l'y suivre, je suis réduit à me loger pour moi. En ce cas, c'est en Galles qu'il faut que j'aille; car enfin, quoi qu'on puisse dire, personne ne connoît mieux que moi ce qui me convient. C'est beaucoup, sans doute, de trouver sur la terre un endroit où l'on me laisse : mais, si j'en trouve en même temps un où je me plaise, n'est-ce pas encore plus? Si je vais dans l'île de Wight, j'en voudrai sortir; mais si je vais au pays de Galles, j'y voudrai mourir. Pensez-y, madame, je vous en supplie. M. Hume m'a menacé de vous mettre dans son parti. Je vous avoue que je meurs d'envie de gagner de vitesse; et je sens que je ne serai jamais assez bien pour moi-même, si vous ne me trouvez bien aussi. J'en dirois presque autant à M. Hume pour tous les soins qu'il a pris et qu'il prend de moi. Je n'imagine pas comment, sans lui, j'aurois pu faire pour me tirer d'affaire.

DCCLV. — A. M. GUY.

A Chiswick, le 6 février 1768.

Voici, monsieur, quatre épreuves que j'ai reçues de M. de La Rivoire, et que je vous renvoie par M. de Luze. Si vous voulez m'en envoyer quelques-unes encore, pressez-vous; car quand une fois je serai dans le pays de Galles, il ne sera plus question d'épreuves. Jusque-là je n'attends pour partir que la fin du grand froid et l'arrivée de Mlle Le Vasseur, dont je suis extrêmement en peine, n'ayant aucune nouvelle ni d'elle ni de personne depuis mon arrivée ici.

Tout le monde assure ici que la suite de l'*Encyclopédie* parait. Si je l'avois su à Paris, j'aurois pris des mesures pour avoir mon exemplaire: mais il faut qu'en mon absence vous me fassiez l'amitié de le retirer ou de me marquer ce qu'il faut que je fasse pour cela. Je pense qu'en attendant que je sache combien il parait de volumes afin de vous en envoyer mon reçu, l'on ne fera pas difficulté de vous les remettre pour les faire relier et me les envoyer tout de suite, s'il est possible, afin que je puisse les recevoir avant mon départ pour la province. Je vous recommande ces articles parce que le temps me presse, et que les occasions sont rares dans un si grand éloignement. Ne manquez pas aussi, je vous prie, de me faire passer la suite des bonnes feuilles, soit par le même envoi, soit par toute autre occasion qui peut se présenter: je ne compte partir d'ici qu'à la fin de mars. Faites bien des amitiés de ma part à M. Lenieps et à M. Coindet. Je voudrais écrire à l'un et à l'autre; mais le départ prompt de M. de Luze ne m'en laisse pas le temps quant à présent. Mille salutations à Mme Duchesne et à ses aimables enfans; j'écrivois hier à M. de Laroche, et voilà que je ne puis retrouver ma lettre pour l'achever. On attend ce paquet pour le porter à Londres, et je n'ai pas le temps de la recommencer; ce sera pour une autre fois. Je l'embrasse de tout mon cœur et vous aussi.

DCCLVI. — A. M. DU PEYROU.

A Chiswick, le 15 février 1768.

J'ai reçu presque à la fois deux bien grands plaisirs, Mlle Le Vasseur et votre n° 17; j'apprends par l'une et par l'autre combien vous êtes occupé de vos affaires, et encore plus des miennes. La nouvelle arrivée n'a rien eu de plus pressé que d'entrer avec moi dans les détails de vos bontés pour elle, qui m'ont touché, sans doute, mais qui ne m'ont pas surpris. Je n'ajoute rien là-dessus; vous savez pourquoi. Je n'attends plus, pour me mettre en route avec elle pour le pays de Galles, qu'un peu de repos pour elle, et un temps plus doux pour tous les deux. La Tamise a été prise, la gelée a été terrible; nous avons eu l'un des plus rudes hivers dont j'aie connoissance: il semble que la charité chrétienne de MM. de Berne l'ait choisi tout exprès pour me faire voyager.

Mlle Le Vasseur ne m'a point point apporté la petite caisse, qui n'a dû arriver à Paris que le jour qu'elle en est partie. J'espère que Mme de Fagnès aura la bonté d'en prendre soin; je l'ai recommandée aussi à

M. de Luze, qui partit samedi dernier en bonne santé, mais fort peu content de Londres. Au moyen de toutes vos précautions, j'ai lieu d'espérer que ces papiers me parviendront sains et saufs. Cependant, je ne puis me défendre d'en être un peu inquiet, vu l'importance dont ils sont pour les recueils dont je vais m'occuper.

Dans mes deux précédentes lettres, j'entrois dans de longs détails sur l'envoi de mes livres et papiers. J'ai quelque lieu de craindre que la première n'ait été perdue; mais la deuxième suffit pour vous guider dans l'envoi que vous voulez m'en faire, et qui réellement me fera grand plaisir dans ma retraite; ce qui m'en feroit bien plus encore seroit l'espoir de vous y voir un jour. Si jamais M. de Cerjeat vous y attire, j'aurai bien des raisons de l'aimer. Je n'ai pas oui parler de lui, et je ne cherche pas de nouvelles connoissances; mais, s'il cherche à me voir, je le recevrai comme votre ami, et j'oublierai qu'il croit aux miracles.

Je ne vois pas sans inquiétude votre commerce avec M. Misoprist; j'ai peur qu'il n'en résulte enfin quelque chagrin pour vous. Je ne vous conseille point de faire imprimer son manuscrit; quant à la *Lettre véritable*, ce peut être une plaisanterie sans conséquence. Cependant, je trouve qu'il est au-dessous de vous de vous occuper de ce cuistre de Montmolun, et de sa vile séquelle. Oubliez que toute cette canaille existe; ces gens là n'ont du sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur répondre qu'à coups de bâton. Je ne sais ce qu'a dit le moine Bergeon, et ne m'en soucie guère. Quand vous aurez prouvé que tous ces gens-là sont des fripons, vous n'aurez dit que ce que tout le monde sait. Cependant, n'oubliez pas de rassembler toutes les pièces qui me regardent, et de me les envoyer quand vous en aurez l'occasion. Je n'ai vu qu'une seule des lettres de Voltaire dont vous me parlez; c'est, je crois, la dix-septième ou dix-huitième lettre. Je n'ai point vu non plus la prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée; et pourquoi vous l'attribuez à M. Horace Walpole, c'est ce que je ne sais point du tout.

On travaille ici à traduire vos lettres, et j'ai donné pour cela mon exemplaire, corrigé comme j'ai pu: mais l'ouvrage va si lentement, et la traduction est si mauvaise, que j'aimerois, je crois, presque autant que tout cela ne parût point du tout. Rey auroit désiré les avoir pour les imprimer, et je vous avoue que je suis surpris que vous ne vous serviez pas de lui pour toutes ces petites pièces, dont vous pourriez vous faire envoyer des exemplaires par la poste, plutôt que des imprimeurs autour de vous, qui, environnés des pièges de nos ennemis, y sont infailliblement pris, soit comme fripons, soit comme dupes. Il me paroît certain que Félice a supprimé vos lettres avec autant de soin qu'il a répandu celles de ce misérable. On trouve partout les siennes; on n'entend parler des vôtres nulle part, et assurément ce n'est pas la préférence du mérite qui fait ici celle du cours. Ou n'imprimez rien, ou n'imprimez qu'au loin, comme j'ai fait.

J'attends aujourd'hui M. Guinand, avec qui je prendrai des arrangements pour notre correspondance. J'espère vous écrire encore avant

mon départ; cependant je ne puis causer tranquillement avec vous que de ma retraite.

Je ne sais pas trop ce que signifie Misoprist; il me paroit qu'il signifie ennemi de je ne sais quoi, quoique je m'en doute et vous aussi.

DCCLVII. — A M. D'IVERNOIS.

Chiswick, le 23 février 1766.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 1^{er} de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de Mme votre mère, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parens meurent avant leurs enfans, et que les enfans de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurois pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable; je n'aurois jamais voulu de sa protection: jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explication que vous aurez avec lui sur mon compte sera le mieux, à moins que vous n'aperceviez clairement qu'il revient de bonne foi; mais il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances; et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger: nous sommes fort loin de compte.

Je ne connois point M. de Guerchi, ambassadeur de France en cette cour; et quand je le connoitrois, je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je sois très-peu connu de lui. Je voudrois qu'il vous connût et qu'il vous aimât, ce qui est à peu près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connoissance: vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux pour plus de sûreté; mais surtout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Genève un double par duplicata pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit; je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyrou, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderois. Je lui ai demandé vingt-cinq louis; il ne m'a fait aucune réponse. Je me suis pas d'humeur de demander deux fois: ainsi, quand j'aurai découvert l'adresse de MM. Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de manière qu'il vous serve d'assignation pour être remboursé par M. du Peyrou.

J'aurois à vous consulter sur autre chose. J'ai chez Mme Boy de La Tour trois mille livres de France, et Mlle Le Vasseur quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasionner me fait désirer de placer ces sommes en rentes viagères sur la tête de Mlle Le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doubleroit de cette manière, et ne seroit pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France; croyez-vous que je pourrois placer là mon argent sans risque? y serois-je à temps? pourriez-vous vous charger de cette affaire? à qui faudroit-il que je remissee le billet pour retirer cet argent, et cela pourroit-il se faire convenablement sans en avoir prévenu Mme Boy de La Tour? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correspondances seront longues et difficiles. c'est pour cela que je voudrois, en partant, emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger. D'ailleurs, j'écrirai peu; j'attendrai des occasions pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove avant de partir; ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourroit devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pièces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pièces qui étoient dans la malle, et qui seroient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espère, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil de matériaux auroit tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en pourroit tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois; mais surtout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivois, en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place demande de n'être renvoyé. Pour moi, je n'en sais rien.

DCCLVIII. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE

Monsieur,

A Chiswick, le 23 février 1766

C'est au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeler à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir Votre Excellence vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connoîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étoient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentimens intègres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même: il sait endurer des torts qui ne seront point réparés; mais il ose, monsieur, présenter à Votre Excellence un homme de bien, son ami, et digne de

l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connoître la vérité, et prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire et par lui-même et par ses amis, tous estimables par leurs mœurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont pas des hommes brillans, intrigans, versés dans l'art de séduire; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée, que par leur attachement à la constitution et aux lois. Daignez, monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractère, et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie Votre Excellence d'agréer mon profond respect.

DCCLIX. — A M. LE COMTE ORLOFF,

Sur l'offre à lui faite par ce seigneur d'une retraite dans une de ses terres en Russie.

Halton, le 23 février 1766

Vous vous donnez, monsieur le comte, pour avoir des singularités en effet, c'en est presque une d'être bienfaisant sans intérêt; et c'en est une bien plus grande de l'être de si loin pour quelqu'un qu'on ne connoît pas. Vos offres obligeantes, le ton dont vous me les avez faites et la description de l'habitation que vous me destinez, seroient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étois moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrois d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'y eussiez quelque regret: vous vous attendriez à une manière d'homme de lettres, un beau diseur, qui devoit payer en frais d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité, et vous n'auriez qu'un bonhomme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui, pour tout amusement, herborisant toute la journée, trouve dans ce commerce avec les plantes cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusée les humains.

Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre maison; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver les bontés et l'amitié du maître.

Agréez, monsieur le comte, je vous supplie, mes remerciemens très-sincères et mes très-humbles salutations.

DCCLX. — A M. DU PEYROU.

A Chiswick, le 2 mars 1766

Depuis votre n° 17, mon cher hôte, je n'ai rien reçu de vous, et, comme vous m'avez accoutumé à des lettres plus fréquentes, ce retard m'alarme un peu sur votre santé. Je vous ai écrit deux fois par M. Guinand; si vous eussiez reçu mes lettres, vous ne les auriez pas laissées sans réponse. Comme la conduite de M. Guinand me le rend un peu

suspect, je prends le parti de vous écrire par d'autres voies, jusqu'à nouvel avis de votre part. En général, je serai plus tranquille sur notre correspondance, quand personne de Neuchâtel, ni qui tienne aux Neuchâtelois, n'y aura part.

Mlle Le Vasseur m'a remis le paquet que vous lui avez confié : j'y ai trouvé les papiers cotés dans la lettre, et entre autres celui que vous me priez de ne pas décacheter ; vous serez obéi fidèlement, mon cher hôte ; et, comme le cas que vous exceptez n'est pas dans l'ordre naturel, j'espère que ni elle, ni moi, ne serons pas assez malheureux pour que le paquet soit jamais décacheté.

Je n'entends plus parler ni de de Hondt ni de vos lettres, dont je lui ai donné le seul exemplaire qui me restoit, pour le faire traduire et imprimer. Il seroit singulier que vos taupes, qui travaillent toujours sous terre, eussent poussé jusque-là leurs chemins obscurs. Rey est le seul libraire à qui je me fie ; il y a du malheur que jamais vous ne vous soyez adressé à lui : il est sûr et ardent ; l'ouvrage auroit couru partout, malgré le sicaire et les brigands de sa bande : c'est maintenant une vieille affaire qu'il est inutile de renouveler. Mais ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer avec mes livres un autre exemplaire de vos lettres, et deux ou trois de *la Vision*.

Certaines instructions m'ont un peu dégoûté, non du pays de Galles, mais de la maison que j'y devois habiter. Je ne sais pas encore où je me fixerai ; chacun me traile de son côté ; et, quand je prends une résolution, tous conspirent à m'en faire changer. Je compte pourtant être absolument déterminé dans moins de quinze jours, et j'aurai soin de vous informer de la résolution que j'aurai prise. En attendant, vous pouvez m'écrire sous le couvert de *MM. Lucadou and Drake, merchants, in Union-Court, Brood-Street, London*. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse.

Recevez mille remerciemens et salutations de Mlle Le Vasseur, qui vous prie aussi de joindre ses respects aux miens près de Mme la commandante.

DCCLXI. — AU MÊME.

A Chiswick, le 14 mars 1766.

Enfin, mon cher hôte, après un silence de six semaines, votre n° 18 vient me tirer de peine. Je vois que mes lettres ne vous parviennent pas fidèlement. Tâchons donc d'établir une règle plus lente, puisqu'il le faut, mais plus sûre. Je vous écrirai sous l'adresse de Paris que vous me marquez, et vous pourrez, par la même voie, m'écrire sous celle-ci :

To *MM. Lucadou and Drake, Union-Court, London*.

En quelque lieu de l'Angleterre que je sois, ces messieurs auront soin de m'y faire passer vos lettres, mais ne vous chargez d'aucunes lettres, et ne donnez mon adresse à personne.

J'ai reçu les trente livres sterling dont vous m'avez envoyé l'assignation, et vous voyez que cette voie est la plus prompte pour cet effet. Je ne voulois pas m'éloigner de Londres que je ne fusse bien pourvu d'ar-

gent, à cause du temps qu'il me faudra pour m'ouvrir des correspondances sûres et commodes pour en recevoir. En attendant, j'ai été faire une promenade dans la province de Surrey, où j'ai été extrêmement tenté de me fixer; mais le trop grand voisinage de Londres, ma passion croissante pour la retraite, et je ne sais quelle fatalité qui me détermine indépendamment de la raison, m'entraînent dans les montagnes de Derbyshire, et je compte partir mercredi prochain pour aller finir mes jours dans ce pays-là. Je brûle d'y être pour respirer après tant de fatigues et de courses, et pour m'entretenir avec vous plus à mon aise que je n'ai pu faire jusqu'à présent. Je vous décrirai mon habitation, mon cher hôte, dans l'espoir de vous y voir quelque jour user de votre droit, puis user davantage du mien dans la vôtre. Si cette douce idée ne me consolait dans ma tristesse, je craindrois que l'air épais de cette île ne prît à la fin trop sur mon humeur.

M. Hume m'a donné l'adresse ci-jointe pour son ami, M. Walpole, qui part de Paris dans un mois d'ici; mais, par des raisons trop longues à déduire par lettres, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avoit point dit qu'elle eût été répandue par M. Walpole; et, quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni oui ni non.

Je n'entends point parler des traductions de vos lettres: M. Hume m'a pourtant dit qu'elles alloient leur train; mais on ne m'a rien montré. Ces relations ne peuvent faire aucune sensation dans ce pays, où l'on ne sait pas même que j'ai eu des affaires à Neuchâtel, dont les prêtres ne sont connus que par le sort du pauvre Petit-Pierre. Ces misérables sont partout si méprisés, que s'occuper d'eux, c'est grêler sur le persil. Croyez-moi, oubliez-les totalement; à quelque prix que ce soit, ils sont trop honorés de notre souvenir. On sait ici que j'ai été persécuté à Genève, et l'on en est indigné. Le clergé anglois me regarde à peu près comme un confesseur de la foi. Du reste, il se tient ici, comme dans toute grande ville, beaucoup de propos ineptes, bons et mauvais. Le public en général ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lui.

Comment va votre bâtiment? Est-il confirmé que vous aurez de l'eau? Quoique absent, je m'intéresserai toujours à votre demeure, et mon cœur y habitera toujours.

DCCLXII. — A M. Guy.

A Chiswick, le 16 mars 1766.

Voici, monsieur, les corrections des quatre épreuves que j'ai reçues hier par M. de La Rivoire; outre les quatre que je vous ai renvoyées par M. de Luze, vous devez avoir reçu les deux suivantes par une voie sûre et franche de port. Il ne sera pas aisé d'en continuer les envois, à moins que vous ne puissiez attendre assez longtemps les corrections; car je pars dans la semaine, pour aller m'établir dans la province de Derby, qui est à cinquante lieues d'ici; je vous enverrai de là mon

adresses, en attendant vous pourrez m'envoyer lettres ou paquets à l'adresse suivante : *To M. Davenport, next door lord Egremont's Piccadilly London*; et marquant à M. Davenport que c'est pour moi.

Vous ne me marquez point si en effet l'*Encyclopédie* paroit, et dans ce cas, combien de volumes; ce qui fait que je ne puis vous envoyer de reçu; du reste, je suis surpris que ces messieurs délibèrent s'ils compléteraient mon exemplaire; pour peu que cela soit mis en question de leur part, je vous prie de ne leur en plus parler. Mais je vous demande en grâce de m'envoyer les livres de M. Kœnig le plus tôt qu'il se pourra, et de tenir note tant du prix que des ports. N'oubliez pas d'y joindre la suite des bonnes feuilles. Un autre envoi qui me tient fort au cœur, et que je voudrais y joindre aussi, est celui d'une petite caisse de papiers qui est à Paris entre les mains de Mme de Faugnes; l'embarras est que je n'ai point ici l'adresse de cette dame. Je me souviens seulement qu'elle demeure dans quelque rue voisine de la Comédie Italienne. Cela ne me suffit pas pour lui écrire. Si par hasard vous pouviez découvrir sa demeure, je ne doute pas qu'à l'inspection de cette lettre elle n'eût la bonté de vous remettre la caisse que je vous recommande extrêmement; je crois vous avoir marqué que Mlle Le Vasseur étoit arrivée heureusement. Elle me charge de vous remercier de votre obligeant souvenir. Elle et moi vous prions d'assurer Mme Duchesne et Mles ses filles de nos respects; saluez de ma part mon bon ami M. Lenieps et M. Coindet. Je n'ai pas eu un moment pour lui écrire. J'aurai ce plaisir dès que je serai arrivé dans ma demeure. Je vous embrasse, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

Je vous recommande extrêmement la correction des feuilles.

DCCLXIII. — AU MÊME.

A Chiswick, le 18 mars 1766.

Le jeune homme qui vous remettra ce paquet est le fils de mon hôte de Chiswick, marchand épicier, honnête homme, considéré dans son état, et qui a une femme de mérite. Leur fils ayant désiré d'aller passer quelques mois à Paris pour apprendre un peu de françois, nécessaire dans le poste qu'il a en vue, ses parents y ont consenti : cependant, comme ils ont extrêmement borné sa dépense, il a besoin d'économie, et désireroit de trouver de bonnes gens qui eussent un ordinaire passable, et chez lesquels il pût se mettre en pension ou à demi-pension, car les Anglois ne soupent guère. Si vous pouvez, monsieur, lui aider à trouver ce qui lui convient, et lui donner des conseils dont il peut avoir besoin, vous m'obligerez; car il me paroît un si bon garçon, et sa mère a eu tant d'attentions pour nous, que je voudrais pouvoir lui rendre service. Sans rien prendre ni sur votre temps ni sur votre bourse, faites pour lui ce que vous pourrez, et je le tiendrai fait pour moi-même.

Je vous recommande mes livres de botanique, et surtout la petite

lettre qui est entre les mains de Mme de Faugnes, pour m'envoyer le tout le plus tôt qu'il vous sera possible et par une voie sûre. Je pars ce soir pour Londres et demain pour le Derbyshire, où j'attends de vos nouvelles sous le pli de MM. *Lucadou et Drake, merchants in Union-Court Broad-Street, London*. Si l'envoi vient promptement, vous pouvez le faire remettre chez M. Davenport, dont je vous ai ci-devant envoyé l'adresse; sinon votre correspondant M. Vaillant pourra le garder jusqu'à ce que j'en dispose, parce que, dans cinq ou six semaines d'ici, M. Davenport part pour la campagne. Voilà du monde qui m'arrive, il faut finir. Mille salutations de la part de Mlle Le Vasseur et de la mienne à vos dames et à vous.

DCCLXIV. — A M. HUME.

Wootton, le 22 mars 1766

Vous voyez déjà, mon cher patron, par la date de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination; mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu et lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentiments qui vous regardent, et que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asile aussi heureux que je l'espère, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hospitalité peut-être; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la-moi toujours, mon cher patron; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié; je la désire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé: c'est une petite laute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même cœur que j'espère et désire trouver en vous.

DCCLXV. — AU MÊME.

Wootton, le 29 mars 1766.

Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peut-être plus à mon aise si l'on y avoit pour moi moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; et comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en

trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni surtout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement Mlle Le Vasseur me sert d'interprète, et ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation : c'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le ministre, qui, voyant que je ne lui parlois que françois, n'a pas voulu me parler anglois; de sorte que l'entrevue s'est passée à peu près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédition; je m'en servirai avec tous mes voisins, si j'en ai; et, dussé-je apprendre l'anglois, je ne leur parlerai que françois, surtout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à peu près la ruse des singes, qui, disent les nègres, ne veulent pas parler, quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosset de recevoir un modèle en présent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée et demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modèle en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre et le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou, qui depuis longtemps désire avoir mon portrait, et en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui; mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher patron, de faire remettre ce modèle à MM. Guinand et Hankey, *Little-Saint-Hellen's, Bishops-gate-Street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la première occasion sûre. Il gèle ici depuis que j'y suis; il a neigé tous les jours; le vent coupe le visage; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher patron; je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCLXVI. — A M. DU PEYROU.

A Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

Après tant de fatigues et de courses, j'arrive enfin dans un asile agréable et solitaire, où j'espère pouvoir respirer en paix. Je vous dois la description de mon séjour et le détail de mes voyages; jusqu'ici je n'ai pu vous écrire qu'à la hâte, et toujours interrompu. Sitôt que j'aurai repris haleine, mes premiers soins seront de m'occuper de vous et avec vous. Quant à présent, un voyage de cinquante lieues avec tout mon équipage, les soins d'un nouvel établissement, les communications qu'il faut m'assurer, et surtout le besoin d'un peu de repos, me font continuer de ne vous écrire, mon cher hôte, que pour les choses pressantes et nécessaires, et tel étoit, par votre amitié pour moi, l'avis de mon arrivée au refuge que j'ai choisi.

Par le prix excessif des ports, et par l'indiscrétion des écrivains, je suis forcé de renoncer absolument à rien recevoir par la poste. Cela,

et l'éloignement des grandes routes, retardera beaucoup nos lettres; mais elles n'en arriveront pas moins sûrement, si l'on suit bien mes directions. Dans un mois ou cinq semaines d'ici, le maître de cette maison vient de Londres y faire un voyage. Il m'apportera tout ce qu'on lui remettra jusqu'à ce temps-là. C'est un homme de distinction et de probité, auquel on peut prendre toute confiance.

Je vous destine un petit cadeau qui, j'espère, vous fera plaisir; c'est mon portrait en relief, très-bien fait et très-ressemblant. J'écris aujourd'hui à vos banquiers, pour qu'ils aient la bonté de s'en charger, et de vous le faire parvenir. Si j'étois à portée de prendre ce soin moi-même, je ne les en chargerois pas; mais l'impossibilité de mieux faire est mon excuse auprès de vous. Un bon peintre d'ici m'a aussi peint à l'huile pour M. Hume; le roi a voulu voir son ouvrage, et il a si bien réussi qu'on croit qu'il sera gravé. Si l'estampe est bonne, j'aurai soin qu'elle vous parvienne aussi. Ne croyez pas que ce soient des cadeaux. Si jamais il passe à Neuchâtel un bon peintre, je meurs d'envie de vous vendre bien cher mon portrait.

Le besoin de vous voir augmente de jour en jour; je ne me flatte pas de le satisfaire cette année; mais marquez-moi si, pour l'année prochaine, je ne puis rien espérer. Si vous ne voulez pas venir jusqu'ici, j'irai au-devant de vous à Londres, et il ne faut pas moins que cet objet pour m'y faire retourner; mais je pense que vous ne serez pas fâché de voir un peu l'Angleterre et la retraite que je me suis choisie; je crois que vous en serez content. Je sens tous les jours mieux que je n'ai que deux amis sûrs : mon cœur a besoin de se consoler avec l'un de l'absence de l'autre. En attendant, ne donnez, à mon sujet, votre confiance à personne au monde qu'au seul milord maréchal. Quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous écrive pour mes intérêts, tenez-vous en garde, et, sans montrer de défiance, ne vous livrez point. Cet avis peut devenir important à votre ami. J'ai dit à tout le monde mes arrangemens : ce secret m'eût trop pesé sur le cœur; mais que personne que vous seul ne s'en mêle, ni ne sache même où et quand vous avez l'intention d'exécuter l'entreprise qui regarde mes écrits.

J'attends avec ardeur mes livres de botanique; pour les autres, quand vous en différeriez l'envoi jusqu'à l'autre année, il n'y auroit peut-être pas un grand mal. Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres; cela, et d'autres choses, me rend de Hondt un peu suspect. Je crois cependant qu'on peut se servir de lui pour l'envoi de mes livres. Le comte de Bentinck s'attend qu'ils lui seront adressés, et ensuite à son fils qui est ici : mais je n'aime pas avoir obligation à ces grands seigneurs. Je me remets de tout à votre prudence.

Milord maréchal me marque qu'il écrit à ses gens d'affaires de vous remettre les trois cents guinées, s'ils ne l'ont pas encore fait. A cause du grand éloignement, je prends le parti de numéroter mes lettres, à votre exemple, à commencer par celle-ci. La dernière de vous que j'ai reçue étoit le n° 19. Mes tendres respects à la bonne maman. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne m'envoyez, avec mes livres, aucun de mes papiers, qu'à mesure que je vous les demanderai, et que je vous renverrai les autres. Je vous prie de ne pas oublier mon livre de musique vert, car j'ai ici une épinette. Du reste, tout est déjà rassemblé ici, moi, ma gouvernante, mon bagage, et jusqu'à Sultan, qui m'a donné des peines incroyables. Il a été perdu deux fois, et mis dans les papiers publics. Est-il confirmé que vous avez de l'eau ? Votre maison s'avance-t-elle ? Le temps d'herboriser approche; en profiterez-vous ? Je vous le conseille extrêmement. Si les attaques de goutte ne vous font pas grâce, du moins elles viendront plus tard, et ce seroit toujours un grand avantage de gagner une année en dix. Mais il faut oublier que vous êtes encore jeune, jusqu'à ce que vous preniez le parti de vous marier.

DCCLXVII. — A. M. J. F. COINDET,

Chez MM. Thélusson et Necker, à Paris.

A Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

J'ai reçu vos lettres, cher Coindet, et celle de Mme de Chenonceaux. J'ai différé de vous répondre jusqu'au moment où j'arriverois en lieu de repos où je puisse respirer. J'en avois grand besoin, je vous jure, et le voisinage de Londres m'étoit aussi importun que Londres même par l'extrême affluence des curieux. J'ai répondu sur-le-champ à la dernière lettre de Mme de Chenonceaux; le sujet le demandoit absolument. Il m'importe extrêmement de savoir si ma lettre lui est parvenue et si elle n'a pas éprouvé de retard, pour juger de la fidélité des gens à qui je l'ai confiée. J'ai aussi reçu indirectement des nouvelles de M. Watelet et de nouvelles preuves de ses soins bienfaisans par ses recommandations en ma faveur. Un des plus doux emplois de mes loisirs sera de lui écrire quelquefois. Je voudrois qu'il fût tenté de venir voir ma solitude; elle ne seroit pas indigne, à quelques égards, d'occuper ses regards et ses talens. Je suis fâché de ne pouvoir faire aucun usage de l'adresse que vous m'avez donnée; mais je suis à cinquante lieues de Londres, et bien résolu de n'y retourner que quand je ne pourrai faire autrement. Me voilà comme régénéré par un nouveau baptême, ayant été bien mouillé en passant la mer. J'ai dépouillé le vieil homme, et, hors quelques amis parmi lesquels je vous compte, j'oublie tout ce qui se rapporte à cette terre étrangère qui s'appelle le continent. Les auteurs, les décrets, les livres, cette âcre fumée de gloire qui fait pleurer, tout cela sont des folies de l'autre monde auxquelles je ne prends plus de part et que je me vais hâter d'oublier. Je ne puis jour encore des charmes de la campagne, ce pays étant enseveli sous la neige; mais, en attendant, je me repose de mes longues courses, je prends haleine, je jouis de moi, et me rends le témoignage que, pendant quinze ans que j'ai eu le malheur d'exercer le triste métier d'homme de lettres, je n'ai contracté aucun des vices de cet état; l'envie, la jalousie, l'esprit d'intrigue et de charlatanerie, n'ont pas un instant approché de mon cœur. Je ne me sens pas même aigri par les persécutions, par les infortunes, et je quitte la carrière aussi

sain de cœur que j'y suis entré. Voilà, cher Coindet, la source du bonheur que je vais goûter dans ma retraite, si l'on veut bien m'y laisser en paix. Les gens du monde ne conçoivent pas qu'on puisse vivre heureux et content vis-à-vis de soi; et moi, je ne conçois pas qu'on puisse être heureux d'une autre manière. De quoi sera-t-on content dans la vie, si on ne l'est pas du seul homme qu'on ne quitte point? Voilà bien de la morale pour un homme du monde, mais pas trop pour un ermite. Au lieu de vous parler de vous, je vous parle de moi; cela n'est pas fort poli, sans doute, mais cela est tout naturel. Usez-en de même avec moi, parlez-moi de vous à votre tour, et soyez sûr de me faire grand plaisir. La difficulté est de me faire parvenir vos lettres; car, pour plusieurs bonnes raisons, je n'en reçois aucune par la poste, qui ne vient pas jusqu'au village voisin de cette maison. En attendant d'autres arrangemens plus commodes, faites remettre votre lettre à Londres, chez M. Davenport, *next door lord Egremont, Piccadilly*. Par ce moyen elle me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Rappelez-moi quelquefois, je vous prie, au souvenir de M. et Mme d'Azincourt.

Je serois bien aise de savoir exactement votre adresse, afin de pouvoir vous écrire par occasions quand elles se présenteront.

DCCLXVIII. — AU ROI DE PRUSSE.

Wootton, le 30 mars 1766.

Sire,

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent : la bienveillance de milord maréchal, et la protection de Votre Majesté. Forcé de vivre loin de l'État où je suis inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnaissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidèle sujet.

DCCLXIX. — A M. LE CHEVALIER D'ÉON.

Wootton, le 31 mars 1766.

J'étois, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé; et, ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avois des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que, dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; et il ne me paroît pas juste que, comme ministre, vous vouliez, en votre nom et à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même; mais, sur la lecture de vos mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire des torts beaucoup plus graves du côté de M. de Guerchi; et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour

approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous à cet égard, c'est qu'il est le plus fort, et que vous êtes le plus foible. Cela met contre lui tout le préjugé de l'injustice; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux; le bon droit seul est l'arme des foibles; et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, monsieur; et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris; je sais que tel est l'ordre, pas moral mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chasse barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plainte, de justice et de raison, j'en souffre sans doute; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui.⁴ Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être, ni vous ni moi. Si mon principe me paroît le plus vrai, le vôtre me paroit le plus commode; et un grand avantage que vous avez est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infailibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs: que Dieu vous préserve de celles des prêtres! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, monsieur, et de tout mon cœur.

DCCLXX. — A M. D'IVERNOS.

Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avoit été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison; très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnaissance

CORRESPONDANCE.

pour tous les soins qu'il a pris de moi dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts; mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parloient beaucoup de moi, et toujours avec honneur, avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres, n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains : celles que j'écris n'arrivent point; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres; et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondans une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous étoit nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail : trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur si vous n'avez pas lieu tous deux d'en être contents. J'y gagnerai beaucoup moi-même si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que, si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne seroit pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avancant ou retardant selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyois être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris; j'ai des commissions pour ce pays-là que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurois, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs de notaire, surtout qui parle françois, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglais pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulières et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'État qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible; oubliez tout autre objet pour ne songer qu'à celui-là; et du reste pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je suis très en peine pour établir de lui à moi une correspondance prompte et sûre. Je ne connois que vous en qui je me fie, et qui soyez posté pour cela; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guère, et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste, nous sommes sûrs les uns des autres; renonçons à de fréquentes lettres que l'éloignement expose à trop de frais et de risques; n'écrivons quo quand la nécessité le requiert; examinons bien le cachet avant

de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore, il est impossible qu'avec ces précautions ces abus durent longtemps. Je ne serois pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée, parce que, la poste étant loin d'ici, il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi; mais avec le temps je parviendrai à désorienter les curieux; et, quant à présent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCLXXI. — A MILORD STRAFFORD.

Wootton, 3 avril 1766.

Les témoignages de votre souvenir, milord, et de vos bontés pour moi, me font toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espère réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrois être plus jeune et mieux portant, j'irois vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorkshire; mais quinze lieues sont beaucoup pour un piéton presque sexagénaire: car, dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour un pauvre garçon herboriste aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux et des équipages, si vous faites quelque pèlerinage équestre dans ce canton, et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre ferme, prisonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

DCCLXXII. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 5 avril 1766.

Vous avez assurément, madame, et vous aurez toute ma vie le droit de me demander compte de moi. J'attendois, pour remplir un devoir qui m'est si cher, qu'arrivé dans un lieu de repos j'eusse un moment à donner à mes plaisirs. Grâce aux soins de M. Hume, ce moment est enfin venu, et je me hâte d'en profiter. J'ai cependant peu de choses à vous dire sur les détails que vous me demandez. Vivant dans un pays dont j'ignore la langue, et toujours sous la conduite d'autrui, je n'ai guère qu'à suivre les directions qu'on me donne. D'ailleurs, loin du monde et de la capitale, ignorant tout ce qu'on y dit, et ne désirant pas l'apprendre, je sais ce qu'on veut me dire, et rien de plus. Peu de gens sont moins instruits que moi de ce qui me regarde.

Les petits événemens de mon voyage ne méritent pas, madame, de vous en occuper. Durant la traversée de Calais à Douvres, qui se fit de nuit et dura douze heures, je fus moins malade que M. Hume; mais je fus mouillé et gelé, et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. J'ai été accueilli à Londres, j'ai eu beaucoup de visites, beaucoup d'offres de service, des habitations à choisir. J'en ai enfin choisi une

CORRESPONDANCE.

dé cette province : je suis dans la maison d'un galant homme dont M. Hume m'a dit beaucoup de bien qui n'a été démenti par personne. Il a paru vouloir me mettre à mon aise : j'ignore encore ce qu'il en sera, mais ses attentions seules m'empêchent d'oublier que je suis dans la maison d'autrui.

Vous voulez, madame, que je vous parle de la nation angloise; il faudroit commencer par la connoître, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Trop bien instruit par l'expérience, je ne jugerai jamais légèrement, ni des nations, ni des hommes, même de ceux dont j'aurai à me plaindre ou à me louer. D'ailleurs je ne suis point à portée de connoître les Anglois par eux-mêmes : je les connois par l'hospitalité qu'ils ont exercée envers moi, et qui dément la réputation qu'on leur donne. Il ne m'appartient pas de juger mes hôtes. On m'a trop bien appris cela en France pour que je puisse l'oublier ici.

Je voudrois vous obéir en tout, madame; mais, de grâce, ne me parlez plus de faire des livres, ni même des gens qui en font. Nous avons des livres de morale cent fois plus qu'il n'en faut, et nous n'en valons pas mieux. Vous craignez pour moi le désœuvrement et l'ennui de la retraite : vous vous trompez, madame, je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il me reste, avec les amusemens de la botanique, une occupation bien chère et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connoissance, et que j'ai grande envie de connoître mieux. La société que je vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite; et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités.

Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh! madame, tant mieux. Soyez sûre qu'on me reprocheroit moins de paradoxes, si l'on pouvoit me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté! Un saint homme de moine, appelé Cachot¹, vient en revanche de faire un gros livre pour prouver qu'il n'y a rien à moi dans les miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis de laisser, pour toute réponse, aux prises avec Sa Révérence ceux qui me reprochent, à si grands cris, de vouloir penser seul autrement que tout le monde.

J'ai eu de vous, madame, une seule lettre : aucune nouvelle de Mme la maréchale, depuis l'arrivée de Mlle Le Vasseur, pas même par M. de La Roche; j'en suis très en peine, à cause de l'état de sa santé. Les communications avec le continent me deviennent plus difficiles de jour en jour. Les lettres que j'écris n'arrivent pas; celles que je reçois ont été ouvertes. Dans un pays où, par l'ignorance de la langue, on est à la discrétion d'autrui, il faut être heureux dans le choix de ceux à qui l'on donne sa confiance, et, à juger par l'expérience, j'aurois

¹ Cajot. Son livre est intitulé les *Plagiats de M. J. J. Rousseau de Genève sur l'éducation*, par D. J. C. B. (Dom Joseph Cajot, bénédictin)

tort de compter sur ce bonheur. Il en est un cependant dont je suis jaloux et que je ne mériterai jamais de perdre ; c'est la continuation des bontés de M. le prince de Conti, qui a daigné m'en donner de si éclatantes marques, de la bienveillance de Mme la maréchale, et de la vôtre, dont mon cœur sent si bien le prix. Madame, quelque sort qui m'attende encore, et dans quelque lieu que je vive et que je meure, mes consolations seront bien douces, tant que je ne serai point oublié de vous.

DCCLXXIII. — A MILORD ***.

Le 7 avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, milord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paraisse dans les papiers publics, surtout dans le *Saint-James Chronicle*, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit ; je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, milord, qu'il ne seroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, et si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance ; on ne m'a pas appris à la prodiguer ; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

DCCLXXIV. — A L'AUTEUR DU SAINT-JAMES CHRONICLE.

Wootton, le 7 avril 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprend, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations

DCCLXXV. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 9 avril 1766.

C'est à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur ; mais il faut absolument que vous connoissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connois personne que lui, quelqu'un qui est très au fait, et fait toutes mes affaires. travaille en secret, mais

sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse a été déguisé, mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étois généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osois m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que, sans la protection de M. Hume, je n'aurois osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais, mais qu'il m'avoit obtenu le passeport dont je m'étois servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec Mlle Le Vasseur dans tous les jours qui pouvoient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer, chez un libraire, une édition et traduction qui s'alloit faire des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parloient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avoit parlé du jongleur Tronchin comme d'un homme qui avoit fait près de lui des avances traitresses, et dont il étoit fondé à se défier. Il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Michel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute, chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôteses et les servantes, et de quel accueil infâmieux on y a régalé Mlle Le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnaître, au ton haineux et méprisant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parloit. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues; que presque toutes celles que j'ai reçues avoient été ouvertes; et celles d'où j'aurois pu tirer quelque éclaircissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques: l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix: *Je tiens J. J. Rousseau!* ce que je ne pus alors interpréter

que favorablement; cependant il y avoit dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avois écrit le soir sur sa table à Mme de Chenonceaux. Il étoit très-inquiet de savoir ce que j'écrivois, et ne pouvoit presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste; il faut bien la donner; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive; David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France; j'accepte. David rentre; tandis que lord Newnham fait son enveloppe. Il tire son cachet; David offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : « Je suis sûr que David va suivre le domestique. » Il n'y manqua pas, et je parierois tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avoit été décrochetée.

A souper, il fixoit alternativement sur Mlle Le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent, et qu'un honnête homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avoit destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon âme se troubler, j'étois dans une émotion horrible. Enfin les remords de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut; je me précipitai dans ses bras tout en larmes, en m'écriant : « Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible : et, s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir. » A cela mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colère, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : « Mon cher monsieur ! Quoi donc, mon cher monsieur ? » J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné et conclu, en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame, ne vous rebutez pas par mes misères, et daignez m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme : et deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi que la boîte que vous m'avez envoyée par lui avoit été ouverte, et qu'on y avoit mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis.

CORRESPONDANCE.

DCCLXXVI. — A MM. BECKET ET DE HONDT, LIBRAIRES A LONDRES.

Wootton, le 9 avril 1766.

J'étois surpris, messieurs, de ne point voir paroître la traduction et l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises et dont vous me paroissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics une prétendue lettre du roi de Prusse à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paroissoient point. A la bonne heure, messieurs, puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe ; j'y prends quant à moi fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on y excite à Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paroît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant près du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très-humbles salutations¹.

DCCLXXVII. — A M. F. H. ROUSSEAU.

Wootton, le 40 avril 1766.

Je me reprocherois, mon cher cousin, de tarder plus longtemps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance. sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus que j'avois compté parler de vos vues à un certain homme au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent ; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légèreté, et, j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglois, sur la foi de deux ou trois fourbes dont la conduite double et traîtresse devoit les saisir d'horreur, jugent du caractère et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connoissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré, et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entre autres pour fils d'un musicien, courant Londres comme une pièce authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles que M. Hume a été mon protecteur en France, et que c'est lui qui m'a obtenu le passe-port avec lequel j'ai passé dernièrement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse im-

1. Les lettres dont il s'agit ont été depuis imprimées en françois, et publiées à Londres chez les mêmes libraires, in-12, 1766. (Éd.)

primée dans leurs feuilles, et les voilà, eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias et d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser qu'il seroit pourtant bon de m'entendre et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de si mauvais juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux : ainsi je les laisse dire, en attendant que le moment vienne de les faire rougir. Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre, auxquels un honnête homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous si l'occasion s'en présente, et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cousin, portez-vous bien et soyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être; mais j'espère que les noires vapeurs de Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCLXXVIII. — A LORD ***.

Wootton, le 10 avril 1766.

Je ne saurois, milord, attendre votre retour à Londres pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis méconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette île après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, et aux effets qui en sont la suite ordinaire, surtout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; et où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien?

Vous me dites, milord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, et ce n'est pas assez de finir par rendre justice quand on commence par en manquer. J'apportoïis au sein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû respecter davantage : le droit sacré de l'hospitalité, et celui des égards que l'on doit aux malheureux : j'y apportois l'estime universelle et le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel? En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé? Quoi! milord, des diffamations secrètes, qui ne devoient produire qu'une juste horreur pour les

fourbes qui les répandent, suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur et de mœurs honnêtes ! Non, les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entière continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre ; et l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon passage, prouve que, partout où ma conduite est connue, elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant, si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année dernière on fit courir à Genève un libelle affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, et il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre et de vertueux dans cette capitale ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, milord, qu'on me connoît à Paris et qu'on ne me connoît pas à Londres : voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître et sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime ; mais quel gré lui en saurai-je lorsque je l'y aurai forcé ?

Pardonnez, milord, cette longue lettre : me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays ? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, et qu'afin qu'ils cessent de l'être on leur fasse sentir combien ils le sont. Milord, les malheureux sont malheureux partout. En France, on les décrète ; en Suisse, on les lapide ; en Angleterre, on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.

DCCLXXIX. — A M. GUY.

A Wootton, le 19 avril 1766.

J'ai reçu, monsieur, le ballot que vous m'annonciez dans votre lettre du 18 mars ; mais tout avoit été ouvert, dérangé, bouleversé, et je ne suis pas en état de juger si rien n'a été soustrait des papiers, ni si l'*Encyclopédie* est complète ; je n'y ai trouvé par exemple aucune figure, et les trois volumes qui ont paru ci-devant ne sont pas à beaucoup près tout ce qu'il y en doit avoir. S'il en a paru d'autres volumes, et que ces messieurs n'aient pas voulu les donner, vous m'obligerez de vouloir bien les acheter pour mon compte, les faire relier, et me les envoyer quand l'occasion s'en présentera. Je vous remercie des soins que vous vous êtes donnés pour cette affaire, de même que pour les tirer de Strasbourg.

Dans les cahiers d'estampes enluminées pour l'*Histoire naturelle* que M. de Buffon fait imprimer, il doit y en avoir pour la botanique ; je vous prie de prendre ces derniers chez M. Panckoucke à mesure qu'ils parottront, en les payant, et de les rassembler pour me les envoyer avec les bonnes feuilles ou autre chose.

Je suis fort inquiet de la santé de Mme la maréchale : je n'ai reçu

aucune nouvelle de M. de Laroche, et cela m'alarme : tirez-moi de peine, je vous prie, quand vous m'écrirez. Mlle Le Vasseur a laissé entre les mains de Mme de Laroche les livres de dévotion qu'elle voudroit bien avoir : vous pourriez les joindre à votre premier envoi ; elle vous en sera bien obligée, et moi aussi.

Mille salutations à Mme Duchesne et à vos petites amies, que j'espère être un peu les miennes. Je n'écris à personne, j'ai besoin de repos, mon hôte et sa famille sont ici, la belle saison m'amène du voisinage, et je n'ai que la force et le temps qu'il me faut pour écrire les lettres nécessaires ; je renonce à toutes les autres, de même qu'à savoir ce qui se passe dans le monde ; mais je n'oublie point mes amis, et désire n'être pas aussi oublié d'eux. Bonjour, monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

La persuasion où j'étois que Rey voudroit vous contrefaire sitôt que le *Dictionnaire* paroîtroit, m'engagea à lui écrire il y a quelques mois pour tâcher de l'en détourner. Je vois par ses réponses que je n'ai pas réussi. Il se plaint de vous ; vous vous plaignez de lui. Je ne sais lequel a tort ; mais les affaires de libraire à libraire sont des choses dont je ne me mêlerai plus. Il me paroît cependant disposé à entrer en quelque marché pour avoir votre consentement et vos feuilles : voyez s'il vous convient de faire avec lui quelque accord là-dessus, pour tirer du moins un petit bénéfice d'une réimpression qu'il est également résolu de faire, lorsque l'ouvrage paroîtra.

DCCLXXX. — A M....

Avril 1766.

J'apprends, monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurois cru. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asile que de les accueillir pour les insulter, et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur me paroît trop chère. Je trouve aussi que, pour juger un homme qu'on ne connoît point, il faudroit s'en rapporter à ceux qui le connoissent ; et il me paroît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre, où j'arrive, soit le seul où on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console : l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglois, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps qu'en France, j'espère à la fin n'y être pas moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrète est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins : c'est cela même qui devrait ouvrir les yeux du public sur ceux qui le mènent ; mais ils se cachent avec trop d'adresse pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légèreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens et vous êtes trop équitable pour être compté parmi ces

juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime, je ne mériterai jamais de la perdre; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

DCCLXXXI. — A MADAME DE LUZE.

Wootton, le 10 mai 1766.

Suis je assez heureux, madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, et pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous! combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, et les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, madame. et de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aie point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne sante; et j'espère qu'au moment où j'écris cette lettre il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages, je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, et je vous jure, madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix, quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir; et moi j'en profiterois.

Figurez-vous, madame, une maison seule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordée en forme de bassin par des coteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer un ruisseau qui, d'une montagne voisine, vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits détours, les cascades, sont dans une telle direction, que des fenêtres et de la terrasse l'œil peut assez longtemps suivre son cours. Le vallon est garni, par places, de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, et qui ne laissent pas de s'éloigner assez de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents et même de la pluie; en sorte que par le plus vilain temps du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins; mais, hélas! madame, je n'y trouve point de *scordium*!

Au bout de la terrasse à gauche sont des bâtimens rustiques et le potager; à droite sont des bosquets et un jet d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle, tournant au delà du vallon, couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte

à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène, à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue, et dans laquelle sont divers mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans des bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très-logeable et bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloise. par lequel la chambre du maître de la maison, et la mienne, qui est au-dessus, ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, et d'un grand salon sur le derrière. le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres, entre lesquelles et le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire simple et saine. précisément comme il me la faut. Le pays est humide et froid; ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant et bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage et s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, et auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y suis non-seulement le maître, mais mon maître; ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs: la ville la plus voisine en est à deux lieues; par conséquent peu de voisins découverts. Sans le ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, madame? la trouvez-vous assez bien choisie, et ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien fou? Hé bien, madame, il s'en prépare une peu loin de Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans cesse, et où, malgré l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins, quand celle-ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands, il est tardif et froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie et paresseuse; à peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles; jamais on n'y entend de rossignols; tous les signes du printemps disparaissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire; il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit transporter votre famille entière, une partie de Neuchâtel, et presque tout Yverdon.

Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout, jusqu'au lac et ses poissons. Bonjour, madame; mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mme de Froment et Mme de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui seroit supportable.

DCCLXXXII. — A M. DE LUZE.

Wootton, le 40 mai 1766.

Quoique ma longue lettre à Mme de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avois faite à Strasbourg sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. Je sentis, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi ont jeté de ressentiment dans mon âme. Comptez, monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays des attachemens qui me le rendront toujours cher, et le désir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'est pas moins dans mon cœur que dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'accomplisse? Si j'avois fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étois mal conduit en quelque chose, si j'avois quelque tort à me reprocher, j'espérerois, en le réparant, parvenir à le leur faire oublier et à obtenir leur bienveillance; mais qu'ai-je fait pour la perdre? en quoi me suis-je mal conduit? à qui ai-je manqué dans la moindre chose? à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait? Et vous voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parce qu'il est malheureux. Je sens qu'il seroit à désirer, pour l'honneur de ces messieurs, que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux : je sens que je le désirerois moi-même; mais je sens aussi que ce seroit une haute folie à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être toujours aimé d'eux quoique absent. Si quelque chose pouvoit me dédommager de leur commerce, ce seroit celui du galant homme dont j'habite la maison, et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable; tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressements qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays : le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers. Mme de Luze vous dira comment est le pays; enfin j'y trouverois de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étois plus près du soleil et de mes amis. Bonjour, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCLXXXIII. — A. M. DU PEYROU.

A Wootton, le 10 mai 1766.

Hier, mon cher hôte, j'ai reçu, par M. Davenport, vos n^{os} 20, 21, 22 et 23, par lesquels je vois avec inquiétude que vous n'avez point encore reçu mon n^o 1 que je vous ai écrit d'ici, et où je vous priois de ne m'envoyer que mes livres de botanique, avec mon calepin, et d'attendre pour le reste à l'année prochaine; prière que je vous confirme avec instance, s'il en est encore temps. Je suis surtout très-fâché que vous m'envoyiez aussi des papiers que je ne vous ai point demandés, et sur lesquels j'étois tranquille, les sachant entre vos mains, au lieu qu'ils vont courir des hasards que vous ne pouvez prévoir, ne sachant pas comme moi tout ce qui se passe à Londres. Retirez-les, je vous en conjure, s'il est encore temps, et, pour Dieu, ne m'en envoyez plus désormais que je ne vous les demande. Ce n'étoit pas pour rien que j'avois numéroté les liasses que je vous laissois.

Ceux que vous avez envoyés à Mme de Faugnes sont en route, et je compte les recevoir au premier jour. C'est un grand bonheur qu'ils n'aient pas été confiés à M. Walpole, que je regarde comme l'agent secret de trois ou quatre honnêtes gens de par le monde qui ont formé entre eux un complot auquel je ne comprends rien, mais dont je vois et sens l'exécution successive de jour en jour. La prétendue lettre du roi de Prusse est certainement de d'Alembert¹; en y jetant les yeux j'ai reconnu son style, comme si je la lui avois vu écrire: elle a été publiée, traduite dans les papiers, de même qu'une autre pièce du même auteur sur le même sujet. On a aussi imprimé et traduit une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, auprès de laquelle le libelle de Vernes n'est que du miel. Mais cessons de parler de ces matières attristantes, et qui ne m'affligeroient pourtant guère, si mon cœur n'eût été navré par de plus sensibles coups. Mon cher hôte, je sens bien le prix d'un ami fidèle, et que ma confiance en vous redouble de charmes, par la difficulté de la placer aussi bien nulle part.

Je suis très en peine pour établir notre correspondance d'une manière stable et sûre; car la résolution où je suis de rompre tout autre commerce de lettres ne me rend le vôtre que plus nécessaire. Ah! cher ami, que ne vous ai-je cru, et que n'ai-je resté à portée de passer mes jours auprès de vous? Je sens vivement la perte que j'ai faite, et je ne m'en consolerais jamais. Je suis en peine de plusieurs lettres que j'ai dû passer par MM. Lucadou et Drake, et dont je ne reçois aucune réponse. J'espère cependant qu'ils n'ont pas des commis négligens; il faut prendre patience, et continuer. M. Lucadou est un honnête homme, et un ami de mes amis; je ne crains pas qu'il abuse de ma confiance, mais j'en crains de lui être importun.

Mon intention est bien de parler à milord maréchal de M. d'Escherny et de faire usage de sa petite note; mais ce n'est pas en ce moment d'commotion que cela peut se faire. S'il est pressé, il faut, malgré moi,

1. Elle étoit de Walpole. (Éd.)

CORRESPONDANCE.

que je laisse à d'autres le plaisir de le servir. J'ai pour milord maréchal le même embarras que pour vous de m'ouvrir une correspondance sûre; je me suis adressé à M. Rougemont, je n'en ai aucune réponse; j'ignore s'il a fait passer ma lettre, et s'il veut bien continuer.

Quant à ce qui regarde ma subsistance, nous prendrons là-dessus les moyens que vous jugerez à propos; et, puisque vous pensez que je puis fournir de six mois en six mois des assignations sur vos banquiers de Paris, je le ferai; mais, de grâce, envoyez-moi le modèle de ces assignations; car je ne vois pas bien, je vous l'avoue, en quels termes elles doivent être conçues sur des banquiers que je ne connois pas, et qui ne me doivent rien.

Je finis à la hâte, en vous saluant de tout mon cœur. Mille respects à la chère et bonne maman.

DCCLXXXIV. — A MADAME DE GRÉQUI.

Mai 1766.

Bien loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts; mais leur souvenir les multiplie: c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard, sans doute, mais assez tôt pour jour des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame. L'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère; daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

DCCLXXXV. — A M. DE MALESHIEBES.

Wootton, le 10 mai 1766.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée m'a déjà fait sentir près de vous que l'affliction même a quelquefois ses douceurs; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations, et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai si bien achevé de vous connoître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare; mais s'accuser au malheureux qu'on a perdu, quoique innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenoit qu'à vous. Votre âme honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savais qu'il y avoit encore de l'amitié parmi les hommes; mais sans vous j'ignorois qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé depuis mon séjour de Montmorency! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez; si vous me croyez

heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connaître un genre de malheurs digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurois pas cru fait pour moi.

Je vivois en Suisse en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme si je me les étois attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminois, à l'entrée de l'hiver, vers Berlin. A Strasbourg, je reçois de M. Hume les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avois eu déjà le projet de m'y retirer; milord maréchal me l'avoit toujours conseillé; M. le duc d'Aumont avoit, à la prière de Mme de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passe-port. J'en fais usage; je pars le cœur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ses bras. M. le prince de Conti m'honore de l'accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feroient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris : il devoit en être touché comme moi; je doute qu'il le fût de la même manière. Quoi qu'il en soit, voilà de ces complimens à la française, que j'aime, et que les autres nations ne savent guère imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême fut de voir que M. le prince de Conti m'accabloit en sa présence de si grandes bontés, qu'elles auroient pu passer pour railleuses si j'eusse été moins à plaindre, ou que le prince eût été moins généreux : toutes les attentions étoient pour moi; M. Hume étoit oublié en quelque sorte, ou invité à y concourir. Il étoit clair que cette préférence d'humanité dont j'étois l'objet en monroit pour lui une beaucoup plus flatteuse; c'étoit lui dire : *Mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il étoit si occupé de moi qu'il en parloit même durant son sommeil : vous saurez ci-après ce qu'il dit à la première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent, mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; dans les deux chambres, à la cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très-bonne grâce à tout le monde, et il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie

de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule, on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions ; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines ; j'hésite longtemps sur le choix ; je me détermine enfin pour cette province. Aussitôt M. Hume arrange tout, les embarras s'aplanissent ; je pars ; j'arrive dans une habitation commode, agréable, et solitaire : le maître prévoit tout, rien ne manque ; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir : non, c'est là qu'ils commencent plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur, qu'avant mon arrivée en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération ; les papiers publics étoient pleins de mes éloges, et il n'y avoit qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutient à mon arrivée ; les papiers l'annoncèrent en triomphe ; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge, et elle en glorifioit avec justice ses lois et son gouvernement. Tout à coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur, bien instruit, me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment tout part avec un accord d'insultes et d'outrages qui tient du prodige ; des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement, sans ménagement, sans discrétion, et nulle feuille n'oseroit paroître si elle ne contenoit quelque malhonnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué ne dit un seul mot pour ma défense. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvois attendre ; que pas un de ses amis ne se fût montré le mien : et l'on voyoit bien que les gens qui me traitoient si mal n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disoient que je n'avois traversé la France que sous sa protection ; qu'il m'avoit obtenu un passe-port de la cour de France ; et peu s'en falloit qu'ils n'ajoutassent que j'avois fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnoit davantage. Tous m'avoient également caressé à mon arrivée ; mais à mesure que notre séjour se prolongeoit, je voyois de la façon la plus sensible changer avec moi les manières de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur ; mais, loin de me marquer la même estime, ils accompagnoient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant : on eût dit qu'ils ne cherchoient à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement ils s'étoient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savois pas la langue ? Baisser la tête et

ne pas voir les affronts. Si quelques Anglois ont continué à me marquer de l'estime, ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentit la vraie amitié. On eût dit même qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance; il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du Muséum, ami de milord maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vient me voir; M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. « Le docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invité pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devoit vous voir, mais il préféra d'aller avec Mme Garrick à la comédie; on ne peut pas faire tant de choses en un jour. »

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre. Je lui demande si cela est vrai; au lieu de me répondre, il me demande froidement de qui je le tiens; et quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole des papiers qui m'intéressent et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnois à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dangereux qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, leur avoit parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres semblables que j'observe, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume: si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manœuvre, car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, monsieur; dans un fait je veux tout dire. Après souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me regarde fixement, ce qui lui arrive souvent et d'une manière assez remarquable. Pour cette fois son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaye de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens je sens un frémissement inexplicable, et je suis bientôt forcé de les baisser. La

physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme ; mais il me fixe, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon homme ait trouvé d'autres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste : mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes ; je m'écrie : « Non, non, David Hume n'est pas un traître ; s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir. » David Hume me rend mes embrassemens, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : « Quoi ! mon cher monsieur ! Eh ! mon cher monsieur ! Quoi donc ! mon cher monsieur ! » Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre ; notre explication finit là ; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau !* Je pris ces mots dans un sens favorable qu'assurément le ton n'indiquoit pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître ; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur ; dès le lendemain, tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites, et dont le nombre augmente de jour en jour ; mais à présent je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphère ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne le droit de trouver son caractère incroyable. Mon dessein n'est pas aussi que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrais pour cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant que ce n'est ni aux désagrémens que j'essuie, ni aux dangers que je peux courir, que je suis sensible : j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre ; je l'abandonne sans peine, au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talens, estimé par son caractère, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand je m'y suis jeté ; voilà, monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin, n'ont jamais un instant affecté mon âme ; mais, quand je vivrois mille

ans, je sens que jusqu'à ma dernière heure jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience, et je me félicite surtout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires, mais au lieu d'y rêver, j'herborise; c'est une distraction dont je sens le besoin : malheureusement elle ne m'est pas ici d'une grande ressource; nous avons peu de beaux jours; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point ici : d'ailleurs mes nuits sont cruelles, mon corps souffre encore plus que mon cœur; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non-seulement pour elle-même, non-seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures; mais surtout pour l'abandon total où je laisserois ici la compagne de mes misères, livrée à la barbarie, ou, qui pis est, à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas, en vérité, quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi, je n'en vois que deux qui soient à mon usage, l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune adresse, bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentimens me sont connus, il ne m'en faut pas davantage; j'aurai l'équivalent de cent lettres dans l'assurance où je suis que vous pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité, de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, monsieur, les vœux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

DCCLXXXVI. — A M. LE GÉNÉRAL CONWAY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Le 22 mai 1766.

Monsieur,

Vivement touché des grâces dont il plait à Sa Majesté de m'honorer, et de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien précieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des rois et l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, monsieur, un avantage que je ne mériteraï point de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez : après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événements possibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir : ils m'en affectent d'autant plus cruellement; et le

trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison, dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, et n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa Majesté et des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux : vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

DCCLXXXVII. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 31 mai 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 24 par M. d'Ivernois, et je reçois en ce moment votre n° 25. Je vous remercie de l'inquiétude que vous y marquez sur mon état, excepté pourtant ce mot : *M'auriez-vous oublié?* qu'un plus long silence ni rien au monde n'autoriserait jamais. J'aurois cru qu'entre vous et moi nous n'en étions plus, depuis longtemps, à de pareilles craintes. Je vous écris rarement, je vous en ai prévenu; mais je vous écris régulièrement; et, lorsque vous vous livriez à ce cruel doute, vous avez dû recevoir mon n° 2. De grâce, entendons-nous bien. Je ne puis souvent écrire, surtout à présent que mon hôte et sa famille sont ici. Il y a, ce dont je gémis, trois cents lieues de distance entre nous; il faut plusieurs entrepôts à nos lettres, qui les retardent, et qui peuvent les retarder davantage. Enfin, vous pouvez au pis vous dire : « Il est mort ou malade; » mais jamais : « M'a-t-il oublié ? »

Autre grief. M. Hume vous apprend, dites-vous, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, et vous me reprochez de ne vous en avoir rien dit. Vous auriez raison, si cela étoit vrai; mais je n'ai jamais ouï parler de pareille folie; je vous ai prévenu d'être en garde contre tout ce qui pouvoit venir de M. Hume, et de n'ajouter aucune foi à tout ce qu'on vous diroit de moi. De grâce, une fois pour toutes, n'en croyez que ce que je vous dirai moi-même; vous vous épargnerez bien des jugemens injustes sur mon compte. Par une suite de cette même facilité à tout croire, vous voilà persuadé, sur le rapport de M. de Luze, que je désire voir mes écrits imprimés de mon vivant : j'ignore sur le rapport de qui M. de Luze lui-même a pu le croire; ce n'est sûrement pas sur le mien, et je vous déclare et vous répète, pour la dernière fois, dans la sincérité de mon âme, que mon plus ardent désir est que le public n'entende plus parler de moi de mon vivant. Une fois pour toutes, croyez-moi sincère; ne vous gênez jamais sur cette affaire; mais soyez persuadé que, toutes choses

égales, j'aime mieux qu'elle ne se fasse qu'après ma mort. Il est vrai que j'ai cru que les planches auroient pu se graver d'avance, et qu'elles auroient pu s'exécuter mieux de mon vivant.

Je me flatte que vous aurez reçu ma précédente assez à temps pour ne faire partir que mes livres de botanique et herbiers, et retenir le reste, quant à présent. Je suis très-content de mon habitation, de mon hôte, de mes voisins, à quelques inconvéniens près; mais, puisqu'il y en a partout, le sage ne les fuit pas, il les supporte, et il m'en coûte peu d'être sage en cela. Mais je vous avoue (et que ceci soit à jamais entre nous deux sans aucune exception) que je sens cruellement votre absence, et que j'ai peine à me détacher de l'espoir de retourner un jour mourir auprès de vous. Mon cœur ne peut renoncer aux douces idées qu'il s'étoit faites; plus j'aime le recueillement et la retraite, plus l'intimité de l'amitié m'est nécessaire, surtout vers la fin de ma carrière et de mes jours, où je n'ai plus d'autre projet à former que l'usage du présent. Je pense aussi, et votre dernière lettre me le confirme, que je ne vous serois pas tout à fait inutile pour la douceur de la vie, surtout si vous ne vous mariez pas encore, comme j'y vois peu d'acheminement. C'est pourtant une chose à laquelle il est temps de songer ou jamais. Il y auroit là-dessus trop de choses à dire pour une lettre; c'est un beau texte pour quand vous viendrez me voir. Quoi qu'il en soit, nous avons en tout état de cause assez de goûts communs pour les cultiver ensemble avec agrément, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre l'entreprise du *Dictionnaire de botanique* ne se réveille, et ne nous fournisse pour plusieurs années les plus agréables occupations. Je vous conseille de ne pas abandonner ce goût; il tient à des connoissances charmantes, et il peut les étendre à l'infini. Voilà, mon cher hôte, un château en Espagne, le seul qui me reste à faire, et auquel je n'ai pas la force de renoncer. Et pourquoi ne s'exécuteroit-il pas un jour? Laissons au public le temps de m'oublier, à vos gens de Neuchâtel celui de s'apaiser, peut-être de se repentir : préparons à loisir toutes choses dans le plus profond silence, et sans que personne au monde pénètre nos vues : rien ne nous presse. nous sommes les maîtres du temps. Dans quatre ou cinq ans, quand votre maison sera faite, et que vous l'habitez, je ne vois point d'impossibilité que vous redeveniez dans le fait mon cher hôte. En attendant, je suis tranquille dans ma retraite; le pis sera d'y rester; j'espère au moins vous y voir quelquefois. Pensez à tout cela, et dites-m'en votre avis, mais surtout entre vous et moi, sans aucun confident quelconque. Tout est manqué si l'âme vivante vient à pénétrer ce projet.

Je ne sais ce qu'est devenu le portrait que je vous avois destiné; j'ai rompu toute correspondance avec M. Hume, et je suis déterminé, quoi qu'il arrive, à ne lui récrire jamais. Je regarde le triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de lui comme une chose certaine. Je ne pénètre point leur projet, mais ils en ont un. Je ne m'en tourmenterai plus; je n'y songerai pas même, vous pouvez y compter. Mais, en attendant que la vérité se découvre, je ne veux avoir aucun commerce avec aucun des trois; puissent-ils m'oublier comme je les oublie! Quant au

portrait, vous l'aurez, vous pouvez y compter : mais je vous demande du temps pour me mettre au fait de toute chose. Je veux, s'il se peut, me faire oublier à Londres comme ailleurs. Cela est très-nécessaire au repos de ma vie, et surtout à l'exécution de mon projet. Je vous embrasse.

Je voudrais bien que *la Vision* ne fût pas perdue; n'en pourroit-on pas du moins avoir une copie de quelque façon? Il me suffiroit de me l'envoyer cet automne par M. d'Ivernois.

Je dois vous avertir que je n'ai rien écrit à personne de semblable à ce que vous me marquez, et que depuis près de deux ans je n'ai plus de correspondance avec M. Moultoy, ne sachant pas même où il est.

DCCLXXXVIII. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 mai 1766.

M. Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étois en peine de vous, et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année : je suis fâché seulement que ce soit trop tard pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison, mais en novembre il sera triste; il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurais souhaité que vous pussiez venir ensemble, pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux; mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre; je serai tout entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvoient contribuer à rétablir parmi vous les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Genève ne redevent une république; mais, messieurs, puisque les tourmens que votre sort futur donne à mon cœur sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir en pensant à vos affaires le moins qu'il est possible. Vous avez publié que je voulois écrire l'histoire de la médiation : je serois bien aise seulement d'en savoir l'histoire; mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire; et, quand je l'écrierois, je me garderois de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pièces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférens; mais gardez-les pour les apporter avec vous; et ne m'en envoyez plus par la poste, car les ports en ce pays sont si exorbitans, que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici quatre livres dix sous de France. Au reste, je vous prévins, pour la dernière fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part il n'entendra plus parler de moi durant ma vie. Je suis en repos, je veux tâcher d'y rester. Par une suite du désir de me faire oublier, j'écris le moins de lettres qu'il m'est possible; hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et, pour quoi que ce puisse être, je n'en renouvellerai plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne mon-

trez plus mes lettres et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrais bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes, et ceux qui me restent sont ternis et incommodes, en ce qu'il me faudroit trois mains pour m'en servir : une pour tenir le microscope, une autre pour tenir la plante en état à son foyer, et la troisième pour ouvrir la fleur avec une pointe, et en tenir les parties soumises à l'inspection. N'y auroit-il point moyen d'avoir un microscope auquel on pût attacher l'objet dans la situation qu'on voudroit, sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au moins une main libre et que l'objet ne vacillât pas tant? Les ouvriers de Londres sont si exorbitamment chers, et je suis si peu à portée de me faire entendre, que je crois qu'il y auroit à gagner de toutes manières à faire faire mes petits instrumens à Genève, surtout sous des yeux comme ceux de M. Deluc : il faudroit plusieurs verres au microscope, et tous extrêmement polis. Il me manque aussi quelques livres de botanique, mais nous serons à temps d'en parler quand vous serez sur votre départ, de même que de quelques commissions pour Paris, où je suppose que vous passerez, à moins que vous n'aimiez mieux vous embarquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par ses amis une lettre à moi adressée, où l'arrogance et la brutalité sont portées à leur comble, et où il s'applique, avec une noirceur infernale, à m'attribuer la haine de la nation. Heureusement la sienne est si maladroite, il a trouvé le secret d'ôter si bien tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écrit ne sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici pour lui. La sottise hauteur que ce pauvre homme affecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre a placé *O* fils chez l'homme de *B*, qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez Mme Boy de La Tour sont assurément très-obligeantes; le mal que j'y vois est qu'elles ne sont pas acceptables : on ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de Mlle Le Vasseur passe, cela se peut accepter. A cette condition, je vous enverrai le billet pour retirer cet argent, ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCLXXXIX. — A M. DU PEYROU.

Le 44 juin 1766.

C'est bien mon tour d'être inquiet de votre silence, et je le suis beaucoup, tant à cause de votre exactitude ordinaire, que des approches de la goutte que vous avez paru craindre. Veuille le ciel que vous n'ayez pas une si bonne excuse à me donner! Mais, si vous êtes pris en effet, ce dont je tremble, je vous prie en grâce de me faire

écrire un mot par M. Jeannin; car j'aime encore mieux être sûr d'un mal que d'en redouter mille autres. Votre n° 25 est du 12 mai; depuis lors je n'ai rien reçu; et je ne sais pas encore si vous avez fait partir quelque chose par Mandrot, dont vous m'annonciez le départ pour le 24. Mon hôte (non pas l'hôte de mon cœur par excellence), M. Davenport, est venu passer ici trois semaines avec sa famille. C'est un très-galant homme, plein d'attentions et de soins. Je suis convenu avec lui de l'adresse suivante, sous laquelle vous pouvez m'écrire sans enveloppe, et sans que mon nom paroisse. Pourvu que vous mettiez très-exactement l'adresse comme elle est marquée, ni plus ni moins, et que vous fassiez mettre vos lettres à la poste à Londres ou à Paris, en les affranchissant jusqu'à Londres, elles me parviendront sûrement, promptement, et personne ne les ouvrira que moi. M. Davenport, à Wootton Arsbornbag. *Derbyshire*.

Adieu, mon cher et très-cher hôte, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

DCCXC. — AU MÊME.

Wootton, le 24 juin 1766.

J'ai reçu, mon cher hôte, votre n° 26 qui m'a fait grand bien. Je me corrigerai d'autant plus difficilement de l'inquiétude que vous me reprochez, que vous ne vous en corrigez pas trop bien vous-même quand mes lettres tardent à vous arriver : ainsi, médecin, guéris-toi toi-même; mais non, mon cher ami, cette tendre inquiétude et la cause qui la produit est une trop douce maladie pour que ni vous ni moi nous en voulions guérir. Je prendrai toutefois les mesures que vous m'indiquez pour ne pas me tourmenter mal à propos; et, pour commencer, j'inscris aujourd'hui la date de cette lettre en commençant par n° 1, afin de voir successivement une suite de numéros bien en ordre. Ma première ferveur d'arrangement est toujours une chose admirable; malheureusement elle dure peu.

Je vous suis bien obligé des ordres que vous avez donnés à vos banquiers à mon sujet. Ma situation me force à me prévaloir des seize cents livres par an, même avant que vous ayez reçu les trois cents louis de milord maréchal, qui, j'espère, ne tarderont pas beaucoup encore. Je n'ai point de scrupule sur cet arrangement, par rapport à vous dont je connois le cœur, et dont je suppose la fortune en état d'y répondre; je n'en ai pas non plus par rapport à moi, dont le cœur répond au vôtre, et qui crois pouvoir vous fournir de quoi ne rien perdre avec moi, pourvu que vous puissiez attendre. S'il arrivoit que les tracas d'affaires d'intérêt dont vous m'avez parlé influassent sur votre situation présente, j'exige qu'en pareil cas vous me le disiez franchement, parce que je puis trouver d'autres ressources, auxquelles je préfère le plaisir de tenir de vous ma subsistance, mais qui peuvent au besoin me servir de supplément. J'ai bien des choses à vous dire que je ne puis confier à une lettre qui peut s'égarer. Quand vous viendrez, je vous dirai ce qui s'est passé; je crois que vous conviendrez que j'ai fait ce que j'ai dû faire; mais ce que je dois sur

toute chose est de ne vous pas laisser mettre à l'étroit pour l'amour de moi. Ainsi promettez-moi de me parler sans détour dans l'occasion, et commencez dès à présent si vous êtes dans le cas.

J'aurois fort souhaité que vous n'eussiez pas fait partir mes livres; mais c'est une affaire faite : je sens que l'objet de toute la peine que vous avez prise pour cela n'étoit que de me fournir des amusemens dans ma retraite; cependant vous vous êtes trompé. J'ai perdu tout goût pour la lecture, et, hors des livres de botanique, il m'est impossible de lire plus rien. Ainsi je prendrai le parti de faire rester tous ces livres à Londres, et de m'en défaire comme je pourrai, attendu que leur transport jusqu'ici me coûteroit beaucoup au delà de leur valeur, que cette dépense me seroit fort onéreuse; que quand ils seroient ici je ne saurois pas trop où les mettre ni qu'en faire. Je suis charmé qu'au moins vous n'ayez pas envoyé les papiers.

Soyez moins en peine de mon humeur, mon cher hôte, et ne le soyez point de ma situation. Le séjour que j'habite est fort de mon goût; le maître de la maison est un très-galant homme, pour qui trois semaines de séjour qu'il a fait ici avec sa famille ont cimenté l'attachement que ses bons procédés m'avoient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est employé pour me rendre le séjour de sa maison agréable. Il y a des inconvéniens, mais où n'y en a-t-il pas? Si j'avois à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisirois pas d'autre habitation que celle-ci : ainsi j'y passerai très-patiemment tout le temps que j'y dois vivre; et si j'y dois mourir, le plus grand mal que j'y trouve est de mourir loin de vous, et que l'hôte de mon cœur ne soit pas aussi celui de mes cendres; car je me souviendrai toujours avec attendrissement de notre premier projet, et les idées tristes, mais douces, qu'il me rappelle, valent sûrement mieux que celles du bal de votre folle amie. Mais je ne veux pas m'engager dans ces sujets mélancoliques qui vous feroient mal augurer de mon état présent, quoique à tort; et je vous dirai qu'il m'est venu cette semaine de la compagnie de Londres, hommes et femmes, qui tous, à mon accueil, à mon air, à ma manière de vivre, ont jugé, contre ce qu'ils avoient pensé avant de me voir, que j'étois heureux dans ma retraite; et il est vrai que je n'ai jamais vécu plus à mon aise, ni mieux suivi mon humeur du matin au soir. Il est certain que la fausse lettre du roi de Prusse et les premières clabauderies de Londres m'ont alarmé, dans la crainte que cela n'inflût sur mon repos dans cette province, et qu'on n'y voulût renouveler les scènes de Motiers. Mais sitôt que j'ai été tranquillisé sur ce chapitre, et qu'étant une fois connu dans mon voisinage j'ai vu qu'il étoit impossible que les choses y prissent ce tour-là, je me suis moqué de tout le reste, et si bien, que je suis le premier à rire de toutes leurs folies. Il n'y a que la noirceur de celui qui sous main fait aller tout cela qui me trouble encore : cet homme a passé mes idées; je n'en imaginois pas de faits comme lui. Mais parlons de nous. Il me manque de vous revoir pour passer tout souvenir cruel de mon âme. Vous savez ce qu'il me faudroit de plus pour mourir heureux, et je suppose que vous avez reçu

la lettre que je vous ai écrite par M. d'Ivernois : mais, comme je regarde ce projet comme une belle chimère, je ne me flatte pas de le voir se réaliser. Laissons la direction de l'avenir à la Providence. En attendant, j'herborise, je me promène, je médite la grand projet dont je suis occupé¹; je compte même, quand vous viendrez, pouvoir déjà vous remettre quelque chose; mais la douce paresse me gagne chaque jour davantage, et j'ai bien de la peine à me mettre à l'ouvrage; j'ai pourtant de l'étoffe assurément, et bien du désir de la mettre en œuvre. Mlle Le Vasseur est très-sensible à votre souvenir : elle n'a pas appris un seul mot d'anglois; j'en avois appris une trentaine à Londres, que j'ai tous oubliés ici, tant leur terrible baragouin est indéchiffrable à mon oreille. Ce qu'il y a de plaisant est que pas une âme dans la maison ne sait un mot de françois : cependant sans s'entendre on va et l'on vit. Bonjour.

J'écrirai à Berlin la semaine prochaine, et je parlerai de M. d'Escherny. Mille salutations de ma part à tous ceux qui m'aiment, et mille tendres respects à la bonne maman.

DCCXCI. — A M. HUME.

Le 23 juin 1766.

Je croyois que mon silence, interprété par votre conscience, en disoit assez; mais, puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, monsieur, et vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressiez à m'offrir dans mes malheurs vos amis et vos soins. Touché de votre générosité, je me jette entre vos bras : vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asile, et en effet pour m'y déshonorer : vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur, et avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir : vous vivez dans le grand monde, et moi dans la retraite : le public aime à être trompé, et vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne trompez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrète, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; et je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis et aux vôtres, et je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matière d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie et vous en dispense. Je me dois de n'avoir

1. Celui d'écrire ses *Confessions*. (Éd.)

plus de commerce avec vous, et de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, monsieur : je vous sounaite le plus vrai bonheur ; mais, comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

DCCXCII. — A M. D'IVERNOIS.

Woolton, le 28 juin 1766.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée, et que je vous l'eusse adressée par vos correspondans ordinaires, comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'âme ; mais ma situation me force à me borner pour vous à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite, dont le mauvais succès me feroit gémir toute ma vie si les choses venoient à mal tourner, et je ne vois pas assez clair dans les secrètes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous vous nuiroit si je le laissois paroître ; et je suis si infortuné, que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur ; j'ai mal réussi ; je réussirois plus mal encore : et, puisque je vous suis inutile, n'ayez pas la cruauté de m'affliger sans cesse dans cette retraite, et, par humanité, respectez le repos dont j'ai si grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes ; et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance, même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement, et j'attends avec la plus vive impatience la visite que vous me promet-
tez ; mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends, vous les approuverez vous-même : elles ne sont pas de nature à pouvoir être mises par écrit. S'il arrivoit que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ, je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyrou, afin que, s'il a quelque chose à m'envoyer, il vous le remette, et, en passant à Paris, vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne, afin qu'il vous remette ce qu'il a d'imprimé de mon *Dictionnaire de Musique*, et que j'en aie par vous des nouvelles, car je n'en ai plus depuis longtemps. Mon cher monsieur, je ne serai tranquille que quand je serai oublié : je voudrois être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis ; n'en parlez plus du tout à *** ; vous avez vu comment il me rend justice ; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes, et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCXCIII. — A M. GRANVILLE.

1766.

Quoique je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurois assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparois à en profiter ce soir : mais voilà M. Davenport qui m'arrive; il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir : vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au moment de son arrivée je commençasse par m'éloigner de lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé; mais du reste je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à Mme la duchesse de Portland avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi qu'elle me voie par vos yeux que par les siens, et je me consolerais par le bien qu'elle pensera de moi de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet, mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

DCCXCIV. — AU MÊME.

Puisque M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra du moins que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qui recommence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais, que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

DCCXCV. — AU MÊME.

Voici, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé; aussi je vous l'offre en hommage et non pas en échange, sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentimens que vous m'avez inspirés. Je me faisois une fête d'aller vous prier de me présenter à Mme votre sœur, mais le temps me contraria. Je suis malheureux en beaucoup de choses, car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

DCCXCVI. — AU MÊME.

Je suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs et vous faire mes remerciemens aussitôt que je le désirerois; mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que sitôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

DCCXCVII. — Au même.

Je suis très-sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux; je le serois encore plus s'ils revenoient moins souvent. J'irai le plus tôt que le temps me le permettra vous réitérer mes remerciemens et mes reproches. Si je pouvois m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderois des nouvelles de votre santé; mais j'ai lieu de présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il.

DCCXCVIII. — Au même.

J'ai été, monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien; et si le plaisir donnoit la santé, celui de votre bon souvenir me procureroit cet avantage. Mille très-humbles salutations.

DCCXCIX. — A MADEMOISELLE DEWES, AUJOURD'HUI MADAME PORT.

1766.

Ne soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine; elle sera toujours assez et trop bonne tant que je vous aurai pour médecin. J'aurois pourtant grande envie d'être malade pour engager, par charité, Mme la comtesse et vous à ne pas partir sitôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwich, à laquelle j'offre, en attendant, mille très-humbles salutations et respects.

DCCC. — A M. DAVENPORT.

Wootton, le 2 juillet 1766.

Je vous dois, monsieur, toutes sortes de déférences; et puisque M. Hume demande absolument une explication, peut-être la lui dois-je aussi: il l'aura donc, c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout à fait. Mille très-humbles salutations.

DCCCI. — A M. DAVID HUME.

Wootton, le 10 juillet 1766.

Je suis malade, monsieur, et peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis longtemps; vous n'en voulûtes point alors, je me tus; vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché; mais j'ai beaucoup à dire, et je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se

mettre à couvert des preuves juridiques; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui règlent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractère ouvert : ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon âme, et de ce qui les a produits, et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui : malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne, et laissoient mon honneur en sûreté. Je suivois les mouvemens de mon cœur, pour aller joindre milord maréchal, quand je reçus à Strasbourg, de M. Hume, l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettoit l'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort : je préférerai ce dernier, j'eus plus grand tort; mais le désir de connoître par moi-même une nation célèbre, dont on me disoit tant de mal et tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre Georges Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractère, me faisoient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; et je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de milord maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé et obtenu, par mes amis, un passe-port de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance, à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui, presque uniquement pour moi, faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il

it pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en étoit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grâce à tout le monde : il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces : le sien paroissoit pour moi des plus tendres et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre; cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume, s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour l'intérêt assurément; car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas; et, ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus : mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, et surtout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; et quand je considérois encore dans cette grâce que le ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire; savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite longtemps sur le choix; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province, et d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'aplanissent; je pars; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout : rien ne manque; je suis tranquille, indépendant. Voilà la

mettre à couvert des preuves juridiques; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui règlent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez, avec beaucoup de confiance, qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractère ouvert : ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon âme, et de ce qui les a produits, et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui : malgré la longueur de ma lettre, je n'y suivrai pas d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne, et laissoient mon honneur en sûreté. Je suivois les mouvemens de mon cœur, pour aller joindre milord maréchal, quand je reçus à Strasbourg, de M. Hume. l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre, où il me promettoit l'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort; je préfèrai ce dernier, j'eus plus grand tort; mais le désir de connoître par moi-même une nation célèbre, dont on me disoit tant de mal et tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre Georges Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractère, me faisoient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; et je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de milord maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé et obtenu, par mes amis, un passe-port de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance, à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui, presque uniquement pour moi, faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il

it pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en étoit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grâce à tout le monde : il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces : le sien paroissoit pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre; cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume, s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerais sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espèce, non pour l'intérêt assurément; car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas; et, ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus : mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, et surtout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement; et quand je considérois encore dans cette grâce que le ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire; savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvois me passer.

Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite longtemps sur le choix; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province, et d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'aplanissent; je pars; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout : rien ne manque; je suis tranquille, indépendant. Voilà la

moment si désiré où tous mes maux doivent finir; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de la même nature! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude; et M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre; j'y apportois le mien, j'y venois absolument chercher un asile, et il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi; et, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asile que j'habite, ce ne fut pas pour lui, qu'il ne connoissoit point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi, quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien se seroit fait sans lui à peu près de même, et peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait. Car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume? qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie, et qui ne les connois pas; je n'en aurois aucun si j'y étois venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires, qui, par leur nature et par ma reconnoissance, ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction.

Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oserois presque dire de considération; les papiers publics étoient pleins de mes éloges, et il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec justice ses lois et son gouvernement. Tout à coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite, que dans tous les caprices du public on n'en voit guère de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur, bien instruit, ou feignant de l'être, me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière

équivoque ou malhonnête : tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, et toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible : loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, et qui n'avoit fait que trop de bruit, on ne supposoit pas même que j'eusse osé paroître dans cette ville, et un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent, ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de lettres et les libraires, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre, que, parmi tant d'écrivains de toute espèce, pas un de ses amis ne se montrât le mien : et l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractère public ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passe-port qu'il m'avoit obtenu de la cour ; et peu s'en falloit qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite et à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore et n'étoit que singulier ; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public : toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, et très-grands en ma faveur ; mais, loin de me marquer la même estime, celui surtout dont je veux parler, et chez qui nous étions descendus à notre arrivée¹, accompagnoit tout cela de propos si durs, et quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frère, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignoit pas même, dans leur propre maison, me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs qu'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau et de David Hume ; et certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi, à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie, ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes : il m'en a fait de toutes les façons², au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensoit

1. M. Jean Steward.

2. J'en dirai seulement une qui m'a fait rire ; c'étoit de faire en sorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'*Héloïse* ; comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume pour être assuré que de tous les livres qui existent, l'*Héloïse* doit être pour lui le plus ennuyeux.

fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami : mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Pennech, du Muséum, ami de milord maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. « Le docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devoit vous voir; mais il préfèra d'aller avec Mme Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour. » Vous m'ayouerez, monsieur, que c'étoit là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennech.

Je ne sais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi, de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très-bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération : mais cette charité peut être bénignement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée, et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre. Je lui demande si cela est vrai; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble, et, quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, ont pu leur parler d'elle et de moi.

Ces faits combinés entre eux et avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas : j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir.

Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé¹. Après le souper, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivoit souvent, et d'une manière dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ardent, moqueur et prolongé, devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais, en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme; mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne: je m'indigne de moi-même: enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élançai à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes, je m'écriai d'une voix entrecoupée: « Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir. » David Hume me rend poliment mes embrassemens, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me repète plusieurs fois d'un ton tranquille. « Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc! mon cher monsieur! » Il ne me dit rien de plus; je sens que mon cœur se resserre; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asile où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode et riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité? Troublé de la plus cruelle incertitude, et ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer,

1. Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivois sur la table de M. Hume, en son absence, une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de savoir ce que j'écrivois, et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer; et, comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain, jour de poste. La lettre reste sur la table. Lord Newnham arrive, M. Hume sort un moment: je reprends ma lettre, disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'ambassadeur de France; j'accepte. M. Hume rentre tandis que lord Newnham fait son enveloppe; il tire son cachet, M. Hume offre le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne; lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en bas avec son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte, que je me dis: « Je parie que le maître va le suivre. » Il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul milord Newnham, j'hésitai quelque temps avant que de suivre à mon tour M. Hume: je n'aperçus rien; mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainsi, quoique je n'aie reçu aucune réponse à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait été lue auparavant.

je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur : car, pourquoi, par quel caprice inconcevable, eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur ? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, et peut-être, instruit d'autres faits que j'ignore, M. Hume pouvoit-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne comprenois pas, et que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre ¹, qu'il dut trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas ; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentimens, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre ; mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre ; et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, surtout à la suite de la scène précédente. Aucun, rien du tout : M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur ; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit fort naturel après l'autre, et j'aurois dû m'y attendre ; car, quand on a osé dire en face à un homme : *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, et résolu de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens ; mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leur nom, leur

1. Il parott, par ce qu'il m'écrivit en dernier lieu, qu'il est très-content de cette lettre, et qu'il la trouve fort bien. (Voir la lettre du 22 mars.)

état, leur demeure; et, avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami; mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, surtout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, et tout ce petit cailletage de commère convient on ne peut pas plus mal à un philosophe.

Dans le même temps, je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes: l'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état, que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; et l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, maladroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seroient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, et qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse, que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en françois et en anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avois vu écrire!

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglois à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, étoit depuis longtemps mon ennemi caché, et n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre; il étoit le seul des gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir, ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble, et que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup; et, sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être, ni de quoi j'avois à me garantir: je me rappelai alors quatre mots effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes misères, qui tenoit à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs, et qu'on donnoit sous le nom du prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la

suite d'un tel début ? Le peuple anglois lit les papiers publics, et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur ; qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné ? Quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide, ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé ; j'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là ; la trahison d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée ; il se chargea d'y veiller : elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des *Lettres de M. du Peyrou*, contenant la relation des affaires de Neuchâtel, qui me regardent : je les remis aux mêmes libraires à leur prière, pour les faire traduire et réimprimer ; M. Hume se chargea d'y veiller : elles n'ont jamais paru¹. Dès que la fausse lettre du roi de Prusse et sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés, et je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres ; enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture : dans cette déclaration, je laissois paroitre toute ma douleur, et je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres ; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés ; tôt ou tard ils se décèlent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrivit rien, se tait, et ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire et se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit en quelque façon mon protecteur, mon patron. S'il étoit naturel qu'il prit ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je

1. Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prête à paroitre. Cela peut être, mais il est trop tard, et, qui pis est, trop à propos.

n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prête-nom, M. Walpole; mais, en ajoutant que ce qui navroit et déchiroit mon cœur étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, et qui vouloit passer pour le mien; il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et briser mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain, qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le savoit, et ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles, de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus : il ne m'apprenoit rien de nouveau; les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se lassoit d'être longtemps occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de manière ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'étoit pas terminée : il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagements précédens, l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son ministre, le désir de marquer combien j'y étois sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis et de maux, enfin l'embaras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté : tout me rendoit difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le falloit assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à M. le général Conway, et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron; et pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire, et ne pouvoit l'être pour M. le général

Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus; mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien : cependant il feint de prendre le change, tant sur le sujet de ma douleur que sur celui de mon refus, et dans un billet qu'il m'écrivit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du roi, si je me ravise sur la pension. En un mot, il prétend à toute force, et quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse, et il n'en eut point.

Dans ce même temps à peu près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction angloise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instrumens de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom, si maladroitement oublié dans cette lettre, me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funèbre, que chacun l'y distinguoit précisément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommoit; il a pour amis tous mes ennemis, on le sait : ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh! pourquoi y en aurois-je d'autres? pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à lord Littleton que je ne connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux et l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait, il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole, et dans sa correspondance secrète avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdît à Londres depuis mon arrivée, et l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit resté jusqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public?

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands, et que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connoître, et que j'aurois reçu de bien meilleur cœur en-

core si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant, j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois désiré voir moins de monde; mais, ne voulant déplaire à personne, je me laissois diriger par M. Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parents froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Genève, et cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or, mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent et pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi; d'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires: ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce cousin-là.

Enfin on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'avis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus longtemps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres: aussi j'en ai changé quelquefois, et j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance: je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime et certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse; car comment supposer un homme aussi fin assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher?

Quel étoit son but? Rien n'est plus clair encore; c'étoit de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il sait que, pour me faire faire bien des sottises, il suffit de me mettre en colère. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures, dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qui lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très-bien le contraire, que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine, il obtient de M. le général qu'il

voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause; mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans cette condition, pour ne pas exposer Sa Majesté à un second refus.

C'étoit ici le moment décisif, la fin, l'objet de tous ses travaux; il lui falloit une réponse, il la vouloit. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire, il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, et non content de cette précaution, il m'écrivit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus longtemps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconvenant.

Il l'a donc enfin, cette réponse tant désirée, et se presse déjà d'en triompher. Déjà, écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude: mais il lui faut plus; ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense: nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication; il l'aura, et la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul il prouve tout et sans réplique.

Je veux supposer, par impossible, qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui: il n'en sait rien, il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faulxé avec personne qui en fût instruit, aussi parfaitement que si durant ce temps il eût vécu à la Chine; mais ma conduite immédiate entre lui et moi, les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres, la lettre qui suivit pleine d'inquiétude et de crainte, mon silence obstiné plus énergique que des paroles, ma plainte amère et publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert, ma lettre au ministre, qui ne m'a point écrit, en réponse à celle qu'il m'écrivit lui-même, et dans laquelle je ne dis pas un mot de lui; enfin mon refus, sans daigner m'adresser à lui, d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant, et sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'âme, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques et particulières de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie, naturellement si clairvoyant, et volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, et, sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi, les soins les plus grands, les plus empressés; il m'écrivit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus longtemps pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination, ne sont pas dans la nature; il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes; il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoit-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement? il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons offices, tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus; il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi, me servant sans se justifier, il rendoit ses soins inutiles: il n'étoit donc pas généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: «Voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complètement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi; c'est là que l'attends: s'il m'accuse, il est perdu.»

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, et par là même ici fort naturelle; et il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire, car elle est inexplicable dans toute autre supposition: si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétois guère la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entends s'écrier en françois, avec une véhémence extrême: *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le françois pour se tromper sur la force et le choix des termes. Cependant je pris, et je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur: dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici, où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, et me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots, dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi, les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point

après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls, fermentaient tout retour à la confiance; et il n'y a pas une nuit où ces mots : *Je tiens J. J. Rousseau!* ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendois de nouveau.

Oui, monsieur Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes; vous me tenez par ma réputation, par ma sûreté peut-être; tous les préjugés sont pour vous : il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grâce : sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, surtout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la position où je suis; ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté, et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler, quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, monsieur Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affaibli, mais jamais mon âme ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe est d'achever comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes misères qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoique à plaindre, je le serai moins que vous, et je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en serois mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés! Je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus

le plus éclatant hommage, seroit pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie, après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela seroit inutile, et sûrement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime et l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

DCCCII. — A M. DU PETROU.

Le 49 juillet.

J'avois le pressentiment de votre goutte, et j'en sentois l'inquiétude tandis que vous en sentiez le mal. Vous en voilà, j'espère, délivré, du moins pour cette année. La prévoyance de ces retours annuels est terrible; cependant, si de vives douleurs laissent raisonner, ce seroit quelque consolation, tandis qu'elles durent, de sentir qu'on achète à ce prix onze mois de repos. Quant à moi, si je pouvois rassembler en un point ce que je souffre en détail, j'en ferois le marché de grand cœur; car les intervalles de repos donnent seuls un prix à la vie. Mais, comme je ne doute point que cette somme de douleurs ne fût beaucoup moindre que la vôtre, je sens que ce triste marché ne doit pas vous agréer. Cependant, à toute mesure, souffrir beaucoup me paroît encore préférable à souffrir toujours. O mon hôtel ne renouvelons pas nos douleurs, dans leur relâche, en nous en rappelant le cruel souvenir. Contentons-nous de tâcher, comme vous faites, d'adoucir la rigueur de leurs attaques par toutes les précautions que la raison peut suggérer; celle du grand exercice me paroît excellente: la goutte doit son origine à la vie sédentaire; il faut du moins empêcher sa cause de la nourrir. Vous semblez mettre en parité l'exercice pédestre, l'équestre, et le mouvement du carrosse; c'est en quoi je ne suis pas de votre avis. Le carrosse est à peine un mouvement, et posant à cheval, sur son derrière et sur ses pieds, on a plus d'à moitié le corps en repos. Dans la marche à pied toutes les articulations agissent, et le mouvement du sang accéléré excite une transpiration salutaire. Il n'est pas possible que, tandis qu'on marche, aucune sécrétion d'humeur se fasse hors de son lieu. Marchez donc, voyagez, herborisez; allez à Crassier à pied, revenez de même, dût quelque taureau vous faire en passant les honneurs du bois.

Quant à l'abstinence que vous voulez vous prescrire, je l'approuve aussi, pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. Continuez de ne pas souper, vous en dormirez plus paisiblement et mieux. Ne joignez pas le souper au dîner en doublant la dose, c'est encore fort bien; mais n'allez pas partir de là pour vivre en anachorète, et peser vos alimens comme Sanctorius. Beaucoup d'exercice et beaucoup d'abstinence vont mal ensemble; c'est un régime que n'approuve pas la nature, puisqu'à proportion de l'exercice qu'on fait, elle augmente l'appétit. Il faut être sobre jusque dans la sobriété. Choisissez vos mets sans les mesurer.

Ayez une table frugale, mais suffisante : que tout y soit simple, mais bon dans son espèce. Point de primeurs, rien de recherché, rien de rare, mais tout bien choisi dans un meilleur temps. C'est ainsi que j'ai vécu dans mon petit ménage et que j'y vivrais toujours, quand j'aurais cent mille écus de rente. Je me souviens d'avoir mangé chez vous du pain de farine échauffée et du poisson qui n'étoit pas frais; voilà qui est pernicieux. Je sais que Mme la commandante y fait tout son possible; malheureusement on n'est pas riche impunément. Mais voilà surtout où doit porter sa vigilance et la vôtre; que rien ne soit fin, que tout soit sain.

Il y a, mon cher hôte, une autre sorte d'abstinence que je crois beaucoup plus importante à votre état, et qui seule, je n'en doute point, pourroit opérer votre guérison. Le vieux Dumoulin répétoit souvent que jamais homme continent n'avoit eu la goutte; et il disoit aux gouteux qui se mettoient au lait : « Buvez du vin de Champagne, et quittez les filles. » Mon cher hôte, je ne suis point content de ce que vous m'avez écrit à ce sujet : ce que vous regardez comme la consolation de votre existence est précisément ce qui vous la rend à charge. Un sang appauvri ne porte au cerveau que des esprits languissans et morts, et n'engendre que des idées tristes. Laissez reprendre à votre sang tout son haume, bientôt vous verrez aussi la nature et les êtres reprendre à vos yeux une face riante, et vous sentirez avec délices le plaisir d'exister. La santé du corps, la vigueur de l'âme, la vivacité de l'esprit, la gaieté de l'humeur, tout tient à ce grand point; et le seul régime utile aux vapoureux est précisément le seul dont ils ne s'avisent jamais. Je vous prêche un jeûne que l'habitude contraire a rendu fort difficile, je le sais bien; mais là-dessus, la goutte doit être un meilleur prédicateur que moi. Cependant il s'agit moins ici de grands efforts que d'une certaine adresse; il faut moins songer à vaincre qu'à éviter le combat. Il faut savoir se distraire et s'occuper beaucoup, mais surtout agréablement; car les occupations déplaisantes ont besoin de délassement, et voilà précisément où nous attend l'ennemi. Mon cher hôte, j'ai le plus grand besoin de vous; je donnerois la moitié de ma vie pour vous voir heureux et sain, et je suis persuadé que cela dépend de vous encore. J'ai une grande entreprise à vous proposer. Essayez un an de mon pénible mais utile régime. Si dans un an la machine n'est pas remontée, si l'âme ne se ranime pas, si la goutte revient comme auparavant, je me tais; reprenez votre train. Mais, de grâce, pensez à ce que votre ami vous propose; si vous pouvez encore aspirer au bonheur et à la santé, de si grands objets ne méritent-ils pas bien des sacrifices? Pour les rendre moins onéreux, donnez-vous quelque goût qui devienne enfin passion, s'il est possible, et qui remplisse tous vos loisirs. Je vous ai conseillé la botanique; je vous la conseille encore, à cause du double profit de l'amusement et de l'exercice, et que, quand on a bien herborisé dans les rochers pendant la journée, on n'est pas fâché le soir d'aller coucher seul. J'y vois des avantages que d'autres occupations réuniroient difficilement aussi bien. Toutefois suivez vos goûts, quels qu'ils soient; mais occupez-vous tout de bon, vous senti-

rez quels charmes prennent par degrés les connoissances, à mesure qu'on les cultive. Tel curieux analyse avec plus de plaisir une jolie fleur qu'une jolie fille. Dieu veuille, mon très-cher hôte, que bientôt ainsi soit de vous !

J'écrirai cette semaine à milord maréchal pour l'affaire de M. d'Eschery, à qui je vous prie de faire mes saluacions et mes excuses de ce que je ne lui répons pas; c'est une suite de la résolution que j'ai prise de n'écrire plus à personne qu'au seul milord maréchal et à vous. Je sens combien il importe au repos du reste de ma vie que je sois totalement oublié du public. Je serois pourtant bien fâché que mes amis m'oublissent; mais c'est ce que je n'ai pas à craindre de ceux qui sont près de vous; et, quelque jour, eux ou leurs enfans auront des preuves que je ne les oublie pas non plus. Mais quand on écrit, les lettres se montrent; on parle d'un homme, et il m'importe qu'on cesse de parler de moi, au point d'être censé mort de mon vivant. Je ne me suis pas réservé une seule correspondance à Paris, à Genève, à Lyon, pas même à Yverdun; mais mon cœur est toujours le même, et je me flatte, mon cher hôte, que dans tout ce qui est à votre portée vous voudrez bien suppléer à mon silence dans l'occasion. Je suis très-fâché que M. de Pury, que j'aime de tout mon cœur, ait à se plaindre de quelques propos de Mlle Le Vasseur, qui probablement lui ont été mal rendus; mais je suis surpris en même temps qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles. Les femmes sont faites pour caillleter, et les hommes pour en rire. J'ai si bien pris mon parti sur tous ces dits et redits de commères, qu'ils sont pour moi comme n'existant pas; il n'y a que ce moyen de vivre en repos.

Je vous suis obligé de la copie de la lettre de M. Hume que vous m'avez envoyée. C'est à peu près ce que j'imaginóis. L'article de trente livres sterling de pension m'a fait rire. Vous pourrez du moins, je m'en flatte, juger par vous-même de ce qu'il en est. Je renvoie à ce même temps les explications qui le regardent sur ce qui s'est passé entre lui et moi. Je vois, par vos lettres et par celles de M. d'Eschery, que vous me jugez l'un et l'autre fort affecté des satires publiques et du cadotage de ce pauvre Voltaire. Je laisse croire aux autres ce qu'il leur plaît; mais comment se peut-il que vous me connoissiez si mal encore, vous qui savez que je fais imprimer moi-même les libelles qui se font contre moi? Soyez bien persuadé que depuis longtemps rien, de la part de mes ennemis ni du public, ne peut m'affecter un seul moment. Les coups qui me navrent me sont portés de plus près, et j'en serois digne si je n'y étois pas sensible. Si le prédicant de Montmollin publioit des satires contre vous, je crois qu'elles ne vous blesseroient guère; mais si vous apprenez que J. J. Rousseau s'entend avec lui pour cela, resteriez-vous de sang-froid? J'espère que non. Voilà le cas où je me trouve. De grâce, mon bon hôte, ne soyez pas si prompt à me juger sans m'entendre. Quelque jour vous conviendrez, je m'assure, que je suis en Angleterre le même que je fus auprès de vous.

J'étois bien sûr que les trois cents louis ne tarderoient pas d'arriver.

CORRESPONDANCE.

Celui qui les envoie est un bon papa qui n'oublie pas ses enfans ; mais au compte que vous faites à ce sujet, il me paroît que mon cher tuteur, si on le laissoit faire, auroit besoin lui-même d'un autre tuteur. Nous parlerons de cela une autre fois. J'ai tiré sur vos banquiers une lettre de sept cent trente livres de France, lesquelles, jointes aux soixante-dix livres marquées sur votre compte, font huit cents livres pour le premier semestre. Je n'ai point encore reçu de nouvelles de mes livres. Mille tendres salutations à tous nos amis, et respects à la très-bonne maman. Je vous embrasse.

DCCCIII. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 20 juillet 1766.

La dernière lettre, milord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 mai. Depuis ce temps j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume : il a voulu une explication, il l'a eue ; j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui et moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Milord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus charge mon cœur d'un poids insupportable ; je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart d'heure encore une fois en ma vie : vous savez combien ce quart d'heure me seroit doux, mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours : c'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus, si tant est qu'on puisse appeler existence un reste de végétation inutile à soi-même et aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors le cas d'absolue nécessité. Je cesse désormais d'écrire et de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. du Peyrou : je crois superflu de vous dire quelle est l'autre : désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique : ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un ragoûtage inutile et vain, car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier ; mais n'importe : si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, et c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusemens lui suffisent, et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie ; non ma vie extérieure comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, et ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout

enfin ; je me sens une âme qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerais, du moins en idée, ces pèlerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore, et recommencer sans cesse ! je ne demanderois point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon père qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure, et cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte ; du reste, je suis très-content du pays et des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat et d'une manière de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison et de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah ! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre Sultan le fourrager un peu, comme il fit celui de Colombier !

DCCCIV. — A. M. DAVENPORT.

1766.

Je suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris mon parti sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul, et je garderai, le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que dans ce déchaînement universel je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurois cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé ; mais ce que je vous proteste et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me paroît beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrois pour rien au monde être à sa place, et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espère que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connois plus guère de bon temps ni pour mon cœur ni pour mon corps : j'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends et votre chère famille, que je remercie et salue de toute mon âme.

DCCCIV. — A. M. GUY.

Wootton, le 2 août 1766.

Je me serois bien passé, monsieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans

cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que, dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne serviroit qu'à les multiplier; et je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succédoient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du public, de me taire, et de tâcher au moins de vivre et mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe : en m'affligant, ils m'obligent; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse, cela peut être; mais, s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit et des outrages qu'on lui fait, il y a longtems qu'il ne me resteroit plus d'honneur à perdre; mais, au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, et priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas, et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pièces relatives à cette affaire; c'est, j'en réponds, ce qu'il se gardera de faire. ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le désire; que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire ne laissent pas de nous juger; cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres : je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, monsieur, de deux hommes dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui : l'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connoissances, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté, livré sans réserve à l'autre et aux siens, malade, retiré et ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation; le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, surtout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend : l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit, et ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé. et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il

s'est mis à sa merci, tout exprès pour lui faire pièce et pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement ? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devoit pas dire : « Vous faites tort à ce pauvre misérable ; il est trop fou pour pouvoir être un scélérat : plaignez-le, saignez-le ; mais ne l'injuriez pas ? » J'ajouterais que le ton seul que prend M. Hume devoit décréditer ce qu'il dit : ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'âme qui l'a dicté n'est pas saine ; il n'annonçoit pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat-là je n'emporterai jamais la victoire, et je ne la disputerai pas.

Voici, monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, et à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, et en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adresse ; à quoi il a très-bien réussi. Je m'en suis plaint : il a voulu savoir mes raisons, je les lui ai écrites dans le plus grand détail ; si on les demande, il peut les dire ; quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué.

Vous me demandez si un manuscrit qu'un M. Prault apporte d'Angleterre, et qu'il dit être de moi, en est en effet. Vous pourriez vous dispenser de m'interroger là-dessus. Vous savez que je n'ai point de secrétaire ; vous connoissez mon écriture ; tous mes manuscrits sont de ma main. Voyez si celui-là en est. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de vous du mois de mars, apportée par M. Prault, à ce qu'on me marque, avec un livre que je n'ai point reçu. Je ne sais si c'est le même Prault. En ce cas, ledit M. Prault est aussi soigneux qu'il est véridique. Je vous suis très-obligé du livre de botanique que vous me faites l'amitié de m'envoyer ; mais comment me parviendra-t-il ? de tout ce qu'on m'envoie, il en passe très-peu de chose à travers les filets qui sont tendus autour de moi. Il faut espérer qu'un livre de botanique pourra passer ; mais il n'est pas prudent de m'écrire sous mon nom. Je joins ici une adresse sous laquelle j'espère que vos lettres me parviendront, pourvu que vous ne la montriez à personne au monde ; car sitôt qu'elle sera connue, soyez sûr que la communication sera coupée encore par là. Un de mes amis qui vient en Angleterre doit passer chez vous ce mois d'octobre. Tenez prêt ce que vous aurez à m'envoyer, pour le lui remettre. Je ne connois d'autre voie assurée que celle-là.

Je m'étois flatté de recevoir des nouvelles de Mme la maréchale, au moins par M. de Laroche. Rien. Point de réponse de nulle part ; pas un seul mot depuis que je suis en Angleterre. Je sens qu'il faut prendre encore mon parti sur cet article ; mais cela me coûtera.

J'embrasse tendrement tous ceux qui m'aiment, surtout mon bon et ancien ami M. Lenieps. Je souffre de ne lui point écrire; mais ma résolution ne peut subsister si elle n'est générale; il faut m'y tenir à la rigueur. Mes salutations à MM. Coindet, Sauttershaim, Lalliaud. Dites à ce dernier que je n'ai point ouï parler du buste et des estampes qu'il dit m'avoir envoyés. Je ne l'en remercie pas moins.

Mes remerciemens et salutations à Mme Duchesne et à Milles ses filles. Je suis très-sensible à son souvenir, et je compte toujours sur son amitié. Si, déduction faite des livres de Strasbourg et autres, elle peut m'envoyer l'année courante de la petite rente, par l'ami qui viendra cet hiver, je lui en serai très-obligé. Je n'ose vous le nommer ici, et pour cause; mais je crois que son nom vous est connu, et il vous montrera de mes lettres¹.

Vous me demandez de vous écrire seulement tous les quinze jours, et vous m'écrivez une fois tous les trois mois. Mon cher monsieur Guy, je ne fais guère de ces marchés-là. Bonjour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCCVI. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 9 août 1766.

Les choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant; je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Jè me flatte, milord, d'être assez connu de vous, et cela me tranquillise; mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnêtement la pension, après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidèle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway. J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, et ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que, si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterai qu'il est faux que j'aie jamais accepté la pension; j'ai mis seulement votre agrément pour condition nécessaire, et, quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume et moi : ses procédés secrets sont trop incroyables, et il n'y a personne au monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi, qui les ai sentis si cruellement, et qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à désirer est de n'en reparler jamais : mais, comme M. Hume ne garde pas le même silence, et qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, milord, une justice que vous ne pouvez me refuser : c'est, lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

1. C'étoit du Peyrou. (Éd.)

CINQUIÈME PARTIE.

DEPUIS LE MOIS D'AOUT 1766 JUSQU'AU 2 DECEMBRE 1768.

DCCCVII. — A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN¹.

Woolton, août 1766.

J'ai attendu, madame, votre retour à Paris pour vous répondre, parce qu'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans les provinces de France, des embarras que j'aurois peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs ! non, madame, ce n'est pas le mot : ce mot propre n'existe pas dans la langue françoise, et j'espère, pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire : s'il tient parole, vous verrez, dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que Mme du Deffand ait travaillé à cette lettre; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connoisse mal en style pour avoir pu prendre le françois d'un Anglois pour le françois de M. d'Alembert.

Votre objection, tirée du caractère connu de M. Hume, est très-forte, et m'étonnera toujours : il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais hai que moi seul; mais aussi quelle haine ! quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! le même cœur pourrait-il suffire à deux passions pareilles ?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parce qu'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que milord maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose ? il eût répondu que cela n'étoit pas vrai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension

4. Voy. ci-devant la lettre du 13 mai 1764. (Éd.)

CORRESPONDANCE.

du roi d'Angleterre est très-juste; il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étois même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension m'eût été honorable, mais si elle l'étoit assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisoit de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutoit avec bêtise un projet si profondément médité : cette objection seroit bonne encore, si, connu depuis longtemps de M. Hume, j'avois été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour; mais votre lettre même dit le contraire : cette affaire ne pouvoit tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : « Ce pauvre homme ! il croit que tout le monde lui ressemble; nous y avons été trompés comme lui. »

Dans le plan qu'il s'étoit fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paroître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devoit écrire et parler honorablement de moi. Voulez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectoit tant d'amitié? c'eût été se contredire, et jouer très-mal son jeu; il vouloit paroître avoir été pleinement ma dupe; il préparoit l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à milord maréchal, pour en juger : milord maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis; et quand un homme, entre quatre yeux, m'enfoncé à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma foiblesse : si je savois que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurois peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates; mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfans, ne me permettent pas de vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paroît avoir été transmise à vos enfans par leur père; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira; et, dans ce dernier cas, je vois une raison de plus de combler les vœux d'un honnête homme qui a

toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah ! madame, les races de gens de bien sont si rares sur la terre ! voulez-vous en laisser éteindre une ? A la place des simples et vrais sentimens de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinemens de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge et votre cœur le demandent. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leur père, et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez très-solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue ; je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout à fait misérable quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre ; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères ; elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris. Ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce : ayez-en, si vous vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société ; mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose ; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame, et soyez sûre que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire ; c'est une résolution que j'avois pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter : je vous écrirai quelquefois, madame, mais rarement peut-être ; je voudrais qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne, mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paroisse en aucune façon : en prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira que moi ; mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut : car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paye que pour simple ; mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port : je ne les ai pas regrettés assurément ; ce paquet contenoit une lettre de vous ; mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très-utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étois à vingt-cinq lieues de

CORRESPONDANCE.

Londres; j'en suis à cinquante bonnes; et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, madame, les salutations de la plus tendre amitié.

DCCCVIII. — A M. MARC-MICHEL REY.

Wootton, août 1766.

Je reçois, mon cher compère, avec grand plaisir de vos nouvelles : l'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité; cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais : mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même; et que ce seroit une grande consolation pour moi dans la vieillesse qui s'approche, au milieu d'un cortège de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables : j'en étois en peine, et je vous aurois écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu de suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commencez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenoit de courir quelques risques pour vous avancer : mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et, je crois, de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère? laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon âme, en dépit d'eux, restera toujours la même; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de Mlle Le Vasseur; et, comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs

pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde; j'ai senti, dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avois prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étoient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auroient passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerois mieux les abandonner que de les payer sans rabais : ces messieurs promettent de faire de leur mieux; ils reçoivent mes livres, et, outre quinze louis de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane; gardent et fouillent les livres, tant qu'il leur plait, sans me rien marquer de leur arrivée; m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avois priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveroient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étoient; je trouve les portefeuilles vides, et pas une seule estampe ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avoient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule. Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane; mais je sais bien que, si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis) pour une vieille guitare sourde, brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se feroit pas à Alger, mais cela se fait à Londres, grâce aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse longtemps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres: ainsi j'aurai perdu, par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui. C'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de Mlle Le Vasseur, soit par lettre de change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire de la musique du *Devin du village*; si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrais corriger cet exemplaire, et vous l'envoyer; mais il faut du temps, non-seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer; ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très-fâché que vous publiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de Musique*; il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables. Je lui ai répondu qu'il fit comme il l'entendrait; que je vous aimais fort tous les deux, mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerais de mes jours. Mille tendres salutations à Mme Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez : ne faites point d'enveloppe; et, quoique mon nom ne paroisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

DCCCIX. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 16 août 1766.

Je suis extrêmement en peine de vous, monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin. Je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrierois pas; mais comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattois que mon silence ne produiroit pas le vôtre; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée : ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, Mme Boy de La Tour, ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter amplement de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit, moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne, hors le cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas, je vous prie, en passant à Paris, de voir Mme la veuve Duchesne, libraire, et M. Guy, à qui je compte envoyer une lettre pour vous, où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là concernant votre voyage. En attendant, je vous prévins de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde; mais de remettre, s'il se peut, les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner; il suffira que vous preniez, pour la route, un domestique qui sache la langue; je ne vois pas que vous puissiez vous en passer; car dans la route, ni dans cette contrée, personne ne sait un seul mot de français.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus : ne me répondez pas non plus par son canal; mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir; je vous avoue même que je désirerois que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage, de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheroient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage, mais tout ce que je désire pour ce moment le plus au monde est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

DCCCX. — A M. DU PETROU.

Wootton, le 16 août 1766.

Je ne doute point, mon cher hôte, que les choses incroyables que M. Hume écrit partout ne vous soient parvenues, et je ne suis pas en peine de l'effet qu'elles feront sur vous. Il promet au public une relation de ce qui s'est passé entre lui et moi, avec le recueil des lettres. Si ce recueil est fait fidèlement, vous y verrez, dans celle que je lui ai écrite le 10 juillet, un ample détail de sa conduite et de la mienne, sur lequel vous pourrez juger entre nous; mais comme infailliblement il ne fera pas cette publication, du moins sans les falsifications les plus énormes, je me réserve à vous mettre au fait par le retour de M. d'Ivernois : car vous copier maintenant cet immense recueil, c'est ce qui ne m'est pas possible, et ce seroit rouvrir toutes mes plaies; j'ai besoin d'un peu de trêve pour reprendre mes forces prêtes à me manquer; du reste je le laisse déclamer dans le public et s'emporter aux injures les plus brutales : je ne sais point quereller en charretier : j'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends et je me tais.

Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non-seulement à cause du secret que M. Hume exigeoit, au nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, mais parce que, n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulois vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serois assuré de la voir remplir. Vous sentez que, rompant avec M. Hume, après avoir découvert ses trahisons, je ne pouvois, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venoient par lui : il est vrai que ces bienfaits et ces trahisons semblent s'accorder fort mal ensemble; tout cela s'accorde pourtant fort bien. Son plan étoit de me servir publiquement avec la plus grande ostentation, et de me diffamer en secret avec la plus grande adresse : ce dernier objet a été parfaitement rempli; vous aurez la clef de tout cela. En attendant, comme il publie partout qu'après avoir accepté la pension, je l'ai malhonnêtement refusée, je vous envoie une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est. Je reviens maintenant à ce que vous m'en avez écrit.

Lorsqu'on vous marqua que la pension m'avoit été offerte, cela étoit vrai; mais lorsqu'on ajouta que je l'avois refusée, cela étoit parfaitement faux : car, au contraire, sans aucun doute alors sur la sincérité de M. Hume, je ne mis, pour accepter cette pension, qu'une condition unique, savoir, l'agrément de milord maréchal, que, vu ce qui s'étoit passé à Neuchâtel, je ne pouvois me dispenser d'obtenir. Or, nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres; il ne restoit de la part de la cour qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérois pourtant pas beaucoup; mais ni dans ce temps-là, ni avant, ni après, je n'en ai parlé à qui que ce fût au monde, hors le seul milord maréchal, qui sûrement m'a gardé le secret : il faut donc que ce secret ait été ébruité de la part de M. Hume. Or, comment M. Hume a-t-il pu dire que j'avois refusé, puisque cela étoit faux, et qu'alors mon intention n'étoit pas même de refuser? Cette anticipation ne montre-t-elle pas qu'il savoit que je serois bientôt forcé à ce refus, et qu'il entroit même dans son projet de m'y forcer, pour amener les choses au point où il les a mises? La chaîne de tout cela me paroît importante à suivre pour le travail dont je suis occupé; et si vous pouviez parvenir à remonter, par votre ami, à la source de ce qu'il vous écrit, vous rendriez un grand service à la chose et à moi-même.

Les choses qui se passent en Angleterre à mon égard sont, je vous assure, hors de toute imagination : j'y suis dans la plus complète difamation où il soit possible d'être, sans que j'aie donné à cela la moindre occasion, et sans que pas une âme puisse dire avoir eu personnellement le moindre mécontentement de moi. Il paroît maintenant que le projet de M. Hume et de ses associés est de me couper toute ressource, toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère. J'espère qu'ils ne réussiront pas; mais deux choses me font trembler : l'une est qu'ils travaillent avec force à détacher de moi M. Davenport, et que, s'ils réussissent, je suis absolument sans asile, et sans savoir que devenir; l'autre, encore plus effrayante, est qu'il faut absolument que, pour ma correspondance avec vous, j'aie un commissionnaire à Londres, à cause de l'affranchissement jusqu'à cette capitale, qu'il ne m'est pas possible de faire ici; je me sers pour cela d'un libraire que je ne connois point, mais qu'on m'assure être fort honnête homme; si par quelque accident cet homme venoit à me manquer, il ne me reste personne à qui adresser mes lettres en sûreté, et je ne saurois plus comment vous écrire : il faut espérer que cela n'arrivera pas; mais, mon cher hôte, je suis si malheureux ! il ne me faudroit que ce dernier coup.

Je tâche de fermer de tous côtés la porte aux nouvelles affligeantes; je ne lis plus aucun papier public; je ne répons plus à aucune lettre, ce qui doit rebuter à la fin de m'en écrire; je ne parle que de choses indifférentes au seul voisin avec lequel je converse, parce qu'il est le seul qui parle français. Il ne m'a pas été possible, vu la cause, de n'être pas affecté de cette épouvantable révolution, qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe; mais cette émotion a peu duré; la sérénité est revenue, et j'espère qu'elle tiendra : car il me paroît difficile

qu'il m'arrive désormais aucun malheur imprévu. Pour vous, mon cher hôte, que tout cela ne vous ébranle pas : j'ose vous prédire qu'un jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgrâces.

DCCCXI. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 30 août 1766.

Une chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est parvenue que depuis peu de jours; c'est de connoître à son ton que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume; cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu : cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume, et j'espère n'en écrire jamais qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyois ses manœuvres secrètes, et je l'ai fait; il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication : je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, madame; pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons : à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons : peut-être auriez-vous pu, madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez. n'être pas si facile à croire que je croyois si facilement aux trahisons, et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très-fort, très-raisonnable, d'un très-grand poids, surtout pour moi, et que je ne cherche point à combattre; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume, que je ne connois pas; je ne juge que sa conduite avec moi, que je connois. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï; mais aussi quelle haine! Un même cœur suffiroit-il à deux comme celle-là?

Vous voulez que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu; que je démentisse le témoignage de mes sens, c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre; que je ne crusse rien de ce que je sentoie, que je consultasse les amis que j'ai en France : mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi, madame! quand un homme vient entre quatre yeux m'enfoncer, à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aie demandé à d'autres s'il m'a frappé!

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer, madame, que vous n'êtes pas de sang-froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance fu-

nesté où j'ai écrit cette lettre, et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en vouloit faire, j'ose dire qu'il falloit avoir une âme forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espèce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue; tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivait en termes décens et même honnêtes, il écrivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différens. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répétera jamais : étoit-ce comme cela, madame, que j'aurois dû faire ?

Vous dites que j'aurois dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite le 10 juillet à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus : il étoit digne de moi d'y faire partout pencher la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait; mais quand tous ces grands services auroient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des pièges qui couvroient les plus noirs dessein, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnaissance.

« Les liens de l'amitié sont respectables même après qu'ils sont rompus : » cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement ils ont existé de ma part; aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.

« Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. » Voilà, madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui.... Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire; cependant, en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas : M. Hume a si bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler; mais quand cela ne seroit pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi; je souhaiterois seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

DCCCXII. — A M. D'IVERNIS.

Woolton, 30 août 1766.

J'ai lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet, l'article de la gazette que vous y avez transcrit, et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh! de quoi, je vous prie, voulez-vous me défendre? de l'accusation d'être un infâme? Mon bon ami, vous

n'y pensez pas : lorsqu'on vous parlera de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrivit M. Hume, répondez simplement : « Je connois mon ami Rousseau ; de pareilles accusations ne sauroient le regarder. » Du reste, faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos : surtout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes ; il y a longtemps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je désire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourroient croire, comme ils ont fait quelquefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs que j'avois refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée : je n'ai jamais parlé à personne de cette pension que le roi vouloit qui fût secrète, et je n'en aurois parlé de ma vie si M. Hume n'eût commencé. L'histoire en seroit longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manœuvres secrètes de M. Hume, je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissoit. Voici, monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway, secrétaire d'Etat. J'étois d'autant plus embarrassé dans cette lettre que, par un excès de ménagement, je ne voulois ni nommer M. Hume, ni dire mon vrai motif : je vous l'envoie pour que vous jugiez, quant à présent, d'une seule chose, si j'ai refusé malhonnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt ! Toutefois, ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espèce : je puis attendre, et, dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement, en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas ; et il faut en revanche que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi, pour croire que, dès qu'il renie un ouvrage, c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

DCCCXIII. — A MADAME LA DUCHESSE DE PORTLAND.

Woolton, le 3 septembre 1766.

Madame,

Quand je n'aurois eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auroient donné ; et, pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrois apprendre à les connoître ; mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela, et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes, il me faudroit de plus vos instructions : que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois ! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avois jamais l'honneur de savoir, j'aurois du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous : j'y trouverois cette précieuse sérénité d'âme que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent ; et, que

j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrois sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple. et qu'on ne recherche jamais en vain : plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le cœur demeure paisible ; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes et nous élève à son auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe ; c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connoissances, c'est enchaîner les Amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

DCCCXIV. — A M. ROUSTAN.

Wootton, le 7 septembre 1760.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon cœur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de lettres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'Eglise, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'œil que vous supposez ; ils sont bien moins mes ennemis que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal ; et le clergé protestant, qui n'avoit qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisoient agir pour me nuire contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous, monsieur, pour qui mes sentimens n'ont point changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connoissent ; et, quant au public, il est mort pour moi ; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon cœur ; je ne connois plus d'autre bien que celui de la paix de l'âme et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes ; et, si les méchans ne veulent pas m'oublier, peu m'importe : pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudroit-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement, mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que vous demandez ; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par là même : un tel silence, après le bruit qu'il a fait, seroit décisif. Il faut, monsieur, que chacun ait son tour : c'est à présent celui de M. Hume ; le mien viendra tard ; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres ; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se

peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu en soit dépourvu lui-même : assurez-le que, quoi que puissent faire et dire et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon âme restera toujours la même : elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avois d'elle; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funèbre de leur liberté : votre cœur seul, même sans vos talens, suffiroit pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise; et jamais Isocrate et Démosthène n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le, monsieur, avec majesté et simplicité; ne vous y permettez ni satire ni invective, pas un mot choquant contre les destructeurs de la république; les faits, sans y ajouter de réflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitiez cette ancienne prêtresse d'Athènes qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade, disant qu'elle étoit ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

DCCCXV. — A MILORD MARÉCHAL.

7 septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, milord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du... Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, et m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, milord : cela ne peut pas être; votre âme ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! un même cœur pourroit-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché; mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirois digne si je daignois les repousser. Tout cela ne décèle-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume, je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits : seulement qu'il ne m'ôte pas mon père; cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes dernières lettres, l'une du

20 juillet et l'autre du 9 août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, et au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère; leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout et je puis tout supporter, hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier: s'il me refuse ses services, je suis sans ressource et sans moyens pour écrire à mes amis. Ah, milord! qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste!

DCCCXVI. — A M. RICHARD DAVENPORT.

Woolton, le 11 septembre 1766.

Après le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket: il me marque que les estampes sont dans une des autres caisses; ainsi je n'ai plus rien à dire: mais vous m'avouerez que, ne les trouvant pas dans la caisse où elles devoient être, et trouvant les portefeuilles vides, il étoit assez naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal à propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre habitation me paroît si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendroit peut-être quelques idées: car, quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter; mais l'asile où je suis, et la vie douce que j'y mène, m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puis-je être oublié du public, comme je l'oublie! Quoi que vous en disiez, je préférerois, et je croirois faire une chose cent fois plus utile, de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serois moins affligé, si j'espérois qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur les habitans, et surtout le bon et aimable maître.

DCCCXVII. — A MILORD MARÉCHAL.

Woolton, le 27 septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, milord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir et m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un, surtout, auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom, ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, milord, à détruire

l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure, par votre cœur paternel, de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. « Je vois avec douleur, me marquez-vous, que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui. » Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diron-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent et ne s'en cachent guère: lui fait pis qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, milord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insu, quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus et de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir et que je voulois éviter, sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, milord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, et que vous pouvez affirmer.

Grâce au ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre; je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous sur-
vivre!

DCCCXVIII. — A MADAME ***.

Wootton, le 27 septembre 1766.

Le cas que vous m'exposez, madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire; et si Cassius en est un de force d'âme, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, et seroient héroïques s'ils étoient nécessaires, mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse et

puis qui s'éloigne, et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part, et ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que, si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guère, et que la victoire dont il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais, supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affaiblir tous? « J'ai cru longtemps, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs. » Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs « L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir. » Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel? et tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?

On dirait, madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce que enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines, et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres; doit-il pour cela les anéantir, et ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la Grèce, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Cassius, et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins? y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concertèrent leurs entreprises au sein de leurs fa-

milles; et Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux : c'est le comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gènes, sa patrie, et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, et s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-judicieux, il le confia à son frère, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; et, après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein succès, que le jeune Fiesque étoit maître de Gènes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est garder son secret, et autre chose rompre avec ceux à qui on le cache : j'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un temps des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir; mais que, de propos délibéré, de gaieté de cœur, le sachant, le voulant, on ait avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoique à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins; et je vous avoue qu'il m'a tout à fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement : or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut, madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrais avoir des choses plus agréables à vous dire; mais vous me demandez mon sentiment : il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvoit le mieux vous marquer, madame, ma déférence et mon respect.

DCCCXIX. — A M. DU PEYROC.

A Woolton, le 4 octobre 1766.

Tu quoque!...

J'ai reçu, mon cher hôte, votre lettre n° 32; je n'ai pas besoin de vous dire quel effet elle a fait sur moi; j'ai besoin plutôt de vous dire qu'elle ne m'a pas achevé. Celle n° 30 ne me préparoit pas à celle-là : ce que vous aviez écrit à Panckoucke m'y préparoit encore moins; et j'aurois juré, surtout après la promesse que vous m'aviez faite, que vous étiez à l'épreuve du voyage de Genève. J'avois tort : je devrois savoir mieux que personne qu'il ne faut jurer de rien. Le soin que vous prenez de me ramasser les jugemens du public sur mon compte m'ap-

prend assez quels sont les vôtres, et je vois que, si vous exigez que je me justifie, c'est surtout auprès de vous : car, quant au public, vous savez que vos soins là-dessus sont inutiles, que mon parti est pris sur ce point, et que de mon vivant je n'ai plus rien à lui dire.

Mais, avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre : car enfin je n'ai aucun tort avec vous, que je sache, et vous en avez avec moi de peu pardonnables; puisque, avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matière.

Je vous disois dans ma précédente lettre que, lorsqu'on vous marqua que la pension m'avoit été offerte, cela étoit vrai; mais que, lorsqu'on ajouta que je l'avois refusée, cela étoit faux; qu'il étoit faux même que j'eusse alors l'intention de la refuser; que, comme c'étoit alors un secret, je n'en avois parlé à qui que ce fût; qu'il falloit donc que ce bruit anticipé fût venu de M. Hume, qui lui-même avoit exigé le secret, etc., etc.

Là-dessus, voici votre réponse; de peur de la mal extraire, je la transcrirai mot à mot.

« Votre lettre au général Conway est du 12 mai, et l'affaire de votre démêlé n'a éclaté dans ce pays et à Genève que sur la fin de juillet; à Paris, dans le courant du même mois, ou dans celui de juin. Il est donc possible que M. Hume n'ait parlé, dans sa lettre à d'Alembert, de votre pension, que sur le refus de l'accepter fait à M. Conway. Je dis possible, parceque, n'ayant pas la date de la lettre à d'Alembert, j'en ne peux pas l'assurer; mais l'époque en est du mois de juin au plus tôt. Ainsi, la conséquence que vous tirez contre Hume de cette circonstance n'est pas nécessaire, et le secret ébruité de la pension n'a eu lieu qu'après votre refus. Je vous fais cette réflexion pour vous engager à bien combiner les dates, à bien vous en assurer, avant d'établir sur elles aucunes inductions. Il me sera difficile d'avoir la date de cette lettre à d'Alembert, puisqu'elle ne se communique plus; mais je tâcherai d'en savoir ce que je pourrai. Ce que j'en savois venoit d'une lettre de M. Fischer au capitaine Steiner de Couvet; la lettre étoit de fraîche date, et je vous écrivis sur-le-champ son contenu, et cela le 31 juillet. »

Il paroît, par tout ce récit, que je vous en ai imposé dans le mien, en antidatant le bruit répandu de mon refus, pour en accuser M. Hume. Je crois que vous n'avez pas tiré positivement cette conséquence : mais, comme elle suit nécessairement de votre exposé, surtout de la fin, il a bien fallu, malgré vous, qu'elle se présentât au moins dans l'éloignement, puisqu'il étoit totalement impossible, de la manière que vous présentez la chose, que je fusse dans l'erreur sur ce point; et, quand j'y aurois été, cette erreur sur pareil sujet eût été une étourderie impardonnable à mon âge, et ne pouvoit que rendre mon caractère très-suspect. Or, sans vous parler des devoirs de l'amitié, ceux de l'équité, de l'humanité, du respect qu'on doit aux malheureux, vouloient que vous commençassiez par bien vous assurer des faits qui entraînoient cette conséquence, et que vous ne vous flassiez pas légèrement à votre mémoire pour m'imputer une pareille méchanceté. Avant d'al-

ler plus loin, je vous supplie de rentrer ici en vous-même, et de vous demander si j'ai tort ou raison.

Suivez maintenant ce que j'ai à vous dire.

Premièrement, je viens de relire, en entier, votre lettre du 31 juillet, n° 30, et je n'y ai pas trouvé un seul mot de M. d'Alembert, ni de M. Fischer, ni de M. Steiner, ni de rien de ce que vous dites y avoir mis à ce sujet, et il n'en est question, que je sache, dans aucune autre de vos lettres.

Mais voici ce que vous m'écriviez le 16 mars, dans votre n° 21 :

« Si vous avez besoin d'un homme sûr, adressez-vous hardiment à mon ami Cerjeat; je vous fournis son adresse à tout événement. Il me dit que l'on prétend que le roi vous a offert une pension que vous avez refusée, par la raison que vous n'aviez pas voulu accepter celle que le roi de Prusse vouloit vous faire, que vous ne voulez pas recevoir des Suisses et que vous vous plaignez de l'accueil que vous avez trouvé en Angleterre. »

Voici là-dessus comment je raisonnois en vous écrivant le 16 août.

M. de Cerjeat n'a pu vous écrire de Londres plus tard que le commencement de mars, ce que vous me marquez de Neuchâtel du 16.

Or, au commencement de mars, j'étois encore à Londres, d'où je ne suis parti que le 19 pour ce pays.

Au commencement de mars, M. Hume avoit encore toute ma confiance, et j'avois eu la bêtise de ne pas le pénétrer, quoiqu'il entrât dans son profond projet que je le pénétrasse, et que personne au monde ne le pénétrât que moi seul.

Au commencement de mars, j'étois très-déterminé, sauf l'aveu de milord maréchal, d'accepter la pension si réellement elle m'étoit donnée; chose dont, à la vérité, j'ai toujours douté.

Et au commencement de mars, je n'avois parlé de cette pension à qui que ce fût, qu'au seul milord maréchal, du consentement de M. Hume, et l'on ne pouvoit encore avoir la réponse.

Je conclusois de là qu'il falloit que le bruit parvenu à M. de Cerjeat eût été répandu par M. Hume, qui m'avoit recommandé le secret, et je pensois, comme je le pense encore, qu'il eût peut-être été très-important pour moi qu'on pût remonter à la source de ce premier bruit; mais j'avoue que, dans l'état déplorable où j'achève ma malheureuse vie, il est plus aisé de m'accabler que de me servir.

Combinez et concluez vous-même; pour moi, je n'ajouterai rien. Voilà, monsieur, mon premier grief. Commençons, si vous voulez bien, par le mettre en règle, avant que d'aller plus loin. Aussi bien, je sens que mes forces achèvent de m'abandonner, et j'ai besoin d'un peu de relâche dans le travail cruel auquel, au lieu de consolation que j'attendois de vous, il vous plaît de me condamner. Je reprendrai votre lettre article par article, et, avec l'âme que je vous connois, vous gémez de l'avoir écrite; mais en attendant, elle aura fait son effet. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

J'ai reçu réponse de milord maréchal sur l'affaire de M. d'Escherny. Dans ma première lettre, je vous ferai l'extrait de la sienne.

Je reçois en ce moment votre n° 33, et j'y vois que M. de Luze nie que nous ayons jamais couché nous trois dans la même chambre durant la route. M. de Luze nie cela? Mon Dieu! suis-je parmi des hommes? Mon Dieu! mais je crois que c'est un défaut de mémoire. Mon Dieu! demandez, de grâce, à M. de Luze, comment donc nous couchâmes à Roye. je crois que c'est à Roye, la première nuit de notre départ de Paris. Rappelez-lui que nous occupâmes une chambre à trois lits, dont je donne ici le plan pour éviter une longue description....

La main me tremble, je ne saurois tracer la figure. Il y avoit deux lits des deux côtés de la porte, et un dans le fond à main droite, que j'occupai; la cheminée étoit entre mon lit et celui de M. de Luze, qui étoit à main droite en entrant. M. Hume occupoit celui de la gauche, et faisoit diagonale avec moi. La table où nous avions soupé étoit devant la cheminée, entre le lit de M. de Luze et le mien. Je me couchai le premier, M. de Luze ensuite, M. Hume le dernier. Je le vois encore prendre sa chemise à manches étroites plissées.... Mon Dieu!... Parlez, de grâce, à M. de Luze; et son domestique nie-t-il aussi? Non; ce domestique est un valet, mais c'est un homme. Malheureusement je ne l'ai pas revu depuis notre arrivée à Londres, il n'a point eu d'étrennes.... mais c'est un homme enfin. Si nous n'avions pas couché dans la même chambre, imaginez-vous à quel degré iroit ma stupidité d'aller choisir un pareil mensonge, et concevez-vous que Hume l'eût laissé passer sans le relever? J'ose dire plus: Hume, tout Hume qu'il est, ne le niera pas, s'il ne sait pas que M. de Luze le nie. Ah! Dieu! parmi quels êtres suis-je! Toute chose cessante, parlez à M. de Luze, et me répondez un mot, un seul mot, et je ne vous demande plus rien. Il me paroît, messieurs, que vous avez l'un et l'autre peu de mémoire au service de la vérité et des malheureux.

Il n'y avoit sur votre n° 33 qu'un petit brin de cire, très-légèrement mis, et le peu d'empreinte qui paroît n'est pas de votre cachet. Si cette lettre a été ouverte, jugez de ce qu'il peut en arriver!

DCCCXX. — AU MÊME.

A Wootton, le 15 octobre 1766.

J'apprends, mon cher hôte, par votre n° 34, le sujet qui vous conduit à Béfort. Tous mes vœux vous y accompagnent; puissiez-vous y recouvrer votre bonne ouïe! Je vois maintenant, avec une peine extrême, qu'elle ne s'affecte plus qu'à force de bruit.

J'ai vu aussi l'extrait de la lettre de milord maréchal, où il vous dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pension sans mon aveu. J'avoue rondement que, si cela est, je suis un extravagant tout au moins. Je n'ai rien à dire de plus sur cet article; et, dès que milord maréchal m'accuse, je ne sais pas me justifier, ou du moins je ne le sais que par-devant lui. Revenons à vous.

J'ai fait sur vos trois dernières lettres des réflexions qu'il faut que je vous communique. Supposons que je fusse mort avant de les avoir

reçues, et par conséquent avant d'avoir pu m'expliquer avec vous, ni avec M. de Luze, ni avec milord maréchal.

Parce qu'une lettre de M. d'Alembert parloit d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du roi d'Angleterre, vous auriez continué de conclure que ce bruit n'avoit pu courir à Londres auparavant, et, ayant parfaitement oublié ce que vous avoit écrit M. de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avois antidaté ce même bruit tout exprès pour en accuser M. Hume.

Milord maréchal, qui prend pour un grief, ce dont je me plains, un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, auroit toujours vu que je blâme M. Hume quand j'aurois dû le remercier; et il eût conclu de là que non-seulement je m'abusois sur le compte du bon David, mais que j'avois cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

M. de Luze, fondé sur cet admirable argument qu'il vous a donné pour bon, et que vous avez pris pour tel, que, lorsqu'en route deux passagers couchent dans la même chambre, il est impossible qu'il y en couche un troisième; M. de Luze, dis-je, eût tenu bon dans cette persuasion, que, puisqu'il avoit toujours couché dans la même chambre que M. Hume, je n'y avois jamais couché. Il eût donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à M. Hume, où je disois y avoir couché, étoit falsifiée; mais, quand enfin l'on eût vérifié que la lettre étoit authentique sur cet article, il eût nécessairement conclu qu'avec une impudence incroyable j'avois inventé cette fausseté pour appuyer une calomnie.

Je pourrois ajouter ici l'article de M. Vernes, sur lequel vous êtes revenu deux fois de suite; mais je le réserve pour un autre lieu. Les trois précédens me suffisent quant à présent.

De ces trois jugemens communiqués entre vous et bien combinés, il eût résulté qu'avec tous mes beaux raisonnemens, et avec toute la feinte probité dont je m'étois paré durant ma vie, je n'étois au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, un scélérat; et, comme l'autorité de mes plus vrais amis n'étoit pas suspecte, si ma mémoire eût passé à la postérité, elle n'y eût passé que comme celle d'un malfaiteur, dont on se souvient uniquement pour le détester.

Et tout cela, parce que M. de Luze n'a point de mémoire et raisonne mal; parce que M. du Peyrou n'a point de mémoire et raisonne mal: et parce que milord maréchal, prévenu que je blâme à tort le bon David, voit partout ce blâme, et même où je n'en ai point mis.

Cela m'a bien appris, mon cher hôte, ce que vaut l'opinion des hommes quels qu'ils soient, et à quoi tient ce que l'on appelle dans le monde honneur et réputation, puisque l'événement le plus cruel, le plus terrible de ma vie entière, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche qui ne soit un acte de vertu, est précisément celui qui, si je n'y avois pas survécu, m'attiroit une ignominie éternelle, non pas seulement de la part du stupide public, mais de la part des hommes du meilleur sens, et de mes plus solides amis.

En devenant insensible aux jugemens du public, je n'ai fait que la moitié de ma tâche; j'ai gardé toute ma sensibilité à l'estime de ceux qui ont toute la mienne, et par-là je me suis assujetti à tous les jugemens inconsidérés qu'ils peuvent faire, à toutes les erreurs où ils peuvent tomber, puisqu'enfin ils sont hommes. Prévoyant de loin tous les moyens détournés qu'on alloit mettre en usage pour vous détacher de moi, tous les préjugés dont on alloit tâcher de vous éblouir, quelles sages mesures n'ai-je pas prises pour vous en garantir? Comptant, comme j'avois droit de le faire, sur votre confiance en ma probité, j'avois commencé par vous conjurer de ne rien croire de moi que ce que je vous en écrivois moi-même : vous me l'aviez promis très-positivement; et la première chose que vous avez faite a été de manquer à cette promesse. Vous ne vous êtes pas contenté de vous livrer à tous les bruits du coin des rues, sur ce que je ne vous avois point écrit, mais même sûr ce que je vous avois écrit; sitôt que quelqu'un s'est trouvé en contradiction avec moi, c'est lui que vous avez cru, et c'est moi que vous avez refusé de croire. Exemple : dans ce que je vous avois marqué des mauvais offices que le bon David me rendoit auprès de M. Davenport, un M. de Bruhl écrit le contraire, et aussitôt vous me demandez si je suis bien sûr de ce que je vous ai écrit. Vous me permettez de ne pas trouver, en cette occasion, la question fort obligeante. Je n'ai pas, il est vrai, l'honneur d'être envoyé d'un prince; mais, en revanche, je suis votre ami, et connu de vous ou devant l'être.

Le résultat de toutes ces réflexions, que je vous communique, est de me détacher pour jamais de l'opinion des hommes, quels qu'ils soient, et même de ceux qui me sont le plus chers. Vous avez et vous aurez toujours toute mon estime; mais je me passerai de la vôtre, puisque vous la retirez si légèrement, et je me consolerais de la perdre en méritant de la conserver toujours. Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis, et d'essuyer leurs réprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissemens. Ne vous gênez pas plus désormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre; continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendez débiter sur mon compte. Rien de tout cela ne me fâchera plus, je vous le jure, mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot.

Ceci, du reste, regarde uniquement l'avenir : car je vous ai promis d'examiner avec vous votre n° 32, et je veux tenir ma parole; mais il faut finir pour aujourd'hui. Dans l'état où je suis, la tâche que vous m'imposez ne peut se remplir sans reprendre haleine. Je finis donc en vous réitérant mes plus tendres vœux pour votre rétablissement, et en vous embrassant, mon cher hôte, de tout mon cœur.

DCCCXXI. — AU MÊME.

A Wootton, le 15 novembre 1766.

Je vois avec douleur, cher ami, par votre n° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que

vous ayez raison d'en juger ainsi, puisque vous êtes de sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant; ainsi vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont. Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence : ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-froid. Un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon cœur, qui n'eut jamais pour vous que des sentimens honorables. Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère; et voilà ce qui, dans le fort de mes afflictions, a souvent achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il falloit peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvoit résulter. Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons, qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon cœur; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentimens que j'aurois désiré vous trouver pour moi.

La punition a suivi de près l'offense. Vous ne pouvez douter du tendre intérêt que je prends à tout ce qui tient à votre santé, et vous refusez de me parler des suites de votre voyage de BÉFORT. Heureusement vous n'avez pu être méchant qu'à demi, et vous me laissez entrevoir un succès dont je brûle d'apprendre la confirmation. Ecrivez-moi là-dessus en détail, mon aimable hôte; donnez-moi tout à la fois le plaisir de savoir dont vos remèdes opèrent, et celui d'apprendre que je suis pardonné. J'ai le cœur trop plein de ce besoin pour pouvoir aujourd'hui vous parler d'autre chose, et je finis en vous répétant du fond de mon âme que mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.

DCCCXXII. — A M. LALIAUD.

A Woolton, le 15 novembre 1766.

A peine nous connoissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice, qui brûla toujours dans mon cœur, brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les âmes que cette conformité. La nature nous fit amis; nous ne sommes, ni vous ni moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paquet que vous m'avez envoyé par la voie de M. Dutens; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicata m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des auteurs de cet ouvrage, et surtout s'ils le laissent répandre à Londres, ce qui me paroît difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi, je n'ai rien à dire de M. Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bonjour, monsieur; je vous aimerai tou-

jours, mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité : cependant je serois bien aise, par précaution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de dire à M. Sauttersheim que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit, des talens, de la douceur et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra, mais les commencemens y sont difficiles.

DCCCXXIII. — A. M. GUY.

A Wootton, le 15 novembre 1766.

J'ai reçu, monsieur, le même jour vos deux dernières lettres, et j'avois aussi reçu le paquet dont vous êtes en peine. Si je vous ai coûté sept francs de port pour des épreuves, vous me l'avez bien rendu, car ce paquet m'en a coûté quinze. Quinze francs de port pour des vers françois, c'est beaucoup. Quand vous voudrez désormais me faire des présens à ce prix, que ce ne soient plus des vers, je vous en prie. A Noël, M. Davenport sera de retour à Londres; faites remettre chez lui ce que vous aurez à me faire tenir, *next door lord Egremont's Piccadilly*. M. Dutens m'a écrit en m'envoyant un paquet de M. Laliaud; mais en m'offrant ses services, il ne m'a pas envoyé son adresse : ainsi je ne puis ni me prévaloir de son offre ni l'en remercier. Je n'ai point osé parler du livre de botanique; il me feroit pourtant bien plus de plaisir que des vers françois, pourvu qu'il ne vint pas par la poste.

Je n'ai aucune nouvelle de l'ami qui devoit venir; je juge qu'il ne viendra qu'au printemps, ou qu'il ne viendra point du tout. A tout événement, vous pouvez toujours tenir prêt ce que vous aurez à m'envoyer.

Je suis sensible au souvenir de tous mes amis, surtout dans une circonstance qui me les fait si bien connoître. Saluez-les tous affectueusement de ma part. Je ne nomme personne, de peur d'omettre quelqu'un.

Permettez que ce que j'ai à dire à quelques-uns d'entre eux se trouve dans cette lettre.

Pour M. de Laroche. — Je prie M. de Laroche de vouloir bien continuer de payer jusqu'à Noël le loyer du logement qu'occupoit Mlle Le Vasseur; je le prie aussi et Mme de Laroche de se ressouvenir quelquefois de leur ancienne amitié pour moi. Quant à moi, je ne les oublierai de ma vie.

Revenons maintenant, monsieur Guy, à nos affaires; ne soyez pas en peine pour le *Dictionnaire* de ce que moi ou d'autres en pouvons dire. Bien ou mal fait, c'est un livre de débit, parce qu'il est utile et même nécessaire aux artistes, en attendant que quelque autre fasse mieux.

Vous ne m'avez point dit si votre besogne avance; je serois bien aise de savoir à peu près à quoi vous en êtes, et quand vous comptez être en état de publier.

Bien des salutations à Mme et à Mlles Duchesne; je vous embrasse, etc.

DCCCXXIV. — A MADEMOISELLE DEWES.

Woolton, le 9 décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honorez mon Sultan ; et je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier : j'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune et aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge ; mais, puisque vous m'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus longtemps de mes vieilles sornettes : si je vous contoais toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyé par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, et ramenez Mme la comtesse¹, à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser culever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

DCCCXXV. — A MILORD MARÉCHAL.

11 décembre 1766.

Abréger la correspondance !... Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez-vous pour cela ! Serois-je dans votre disgrâce ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner ; en est-il, en peut-il être que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie : voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parens ! Eh ! qu'importent tous vos parens, tous vos amis ensemble ? ont-ils pour vous un attachement comparable au mien ? Eh ! milord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre : à quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers ? Vous m'avez promis une éternelle amitié ; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous ; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut ; je ne demande, à chaque fois, que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : « J'ai reçu votre lettre de telle date ; je me porte bien, et je vous aime toujours. » Voilà tout ; répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire : mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare !

1. Mme la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper, et fille du comte de Granville.

Non, milord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai; ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, et je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre âme, et cela me rassure : si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très-sûr que je l'aurai promptement.

DCCCXXVI. — A M. D'IVERNOIS.

Woolton, le 11 décembre 1766.

J'étois extrêmement en peine de vous, monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19 novembre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs dont la perte de votre enfant, quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie, monsieur, n'est le temps ni de la vérité, ni de la justice : il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année la bonne œuvre que vous vous étiez proposée; mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importeroit de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un *non* de votre part, que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu : ce n'est pas faute d'avoir de quoi vous entretenir, mais il faut attendre de plus sûres occasions. Mes respects à Mme d'Ivernois; j'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher, tous ceux qui m'aiment, et surtout votre associé.

DCCCXXVII. — A M. DAVENPORT.

22 décembre 1766.

Quoique jusqu'ici, monsieur, malgré mes sollicitations et mes prières, je n'aie pu obtenir de vous un seul mot d'explication ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très-extraordinaire. Mais, monsieur, il est temps qu'il cesse; et vous pouvez juger des inquiétudes dont je suis dévoré, vous voyant prêt à partir pour Londres sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissemens que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun a son caractère; je suis ouvert et confiant plus qu'il ne faudroit peut-être : je ne demande pas que vous le soyez comme moi; mais c'est aussi pousser trop loin le mystère, que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Considérez, je vous supplie, ma situation, et jugez de mes embarras; quel parti puis-je prendre, si vous refusez de me parler? Dois-je rester dans votre maison malgré vous? en puis-je sortir sans votre assistance? Sans amis, sans connoissances, enfoncé dans un pays dont

J'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens : c'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterois, il faudroit toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangements qui rendissent mon séjour chez vous moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux : si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serois mieux traité, nous y trouverions tous deux notre avantage; vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si, malgré toutes ces raisons, vous continuez à garder avec moi le silence, cette réponse alors deviendra très-claire, et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai, sans vous en parler davantage, emportant un souvenir très-reconnoissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

DCCCXXVIII. — A LORD VICOMTE DE NUNCHAM, AUJOURD'HUI COMTE DE HARCOURT.

A Woolton, le 24 décembre 1786.

Je croirois, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres, si je ne vous priois de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible, et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvoit seule en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et surtout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnoîtrai dans cette bonté les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout, si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly, à côté de lord Egremont. Recevez, milord, je vous prie, les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

DCCCXXIX. — A M.***

Janvier 1787.

Ce que vous me marquez, monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvois rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je

ne vous la communique pas pour que vous vérifiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *Saint-James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux; d'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui; mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paroissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leurs gardes; et tout ce que je souhaite dans cette affaire est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connoître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens: or, que ledit Deyverdun ait fait ou non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune, vous me survivrez, j'espère, de beaucoup d'années, et ce m'est une consolation très-douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCCXXX. — AU MÊME.

Janvier 1767.

Quand je vous pris au mot, monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étois bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre: je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés; et ces sentimens sont si vrais, que, si jamais j'étois dans le cas de quitter cette province, je souhaiterois que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis touché des soins de M. Davenport, et si content de sa société, que je ne me priverois pas sans regret d'une hospitalité si douce; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y auroit trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied, et je ne croirois pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve que par ceux qui m'attendroient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a longtemps, monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez: j'aurois dû le prendre plus tôt; mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume étoit pour moi une connoissance de

trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étois pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle ; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez ; il l'a fait tout seul, je me suis tu ; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bon homme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique ? vous en occupez-vous un peu ? voyez-vous des gens qui s'en occupent ? pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point ; j'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer : car avant de retenir il faut apprendre, et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stilling fleet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées : sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier ; et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très-heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice ; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis et d'écrire ou lire ; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grâce, monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon cœur une consolation très-douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes. Mes respects empressés à M. Malthus, je vous en supplie ; recevez ceux de Mlle Le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

DCCCXXXI. — RÉPONSES AUX QUESTIONS FAITES PAR M. DE CHAUVEL.

A Wootton, le 5 janvier 1767.

Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chappuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Ermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760, n'étoit point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira ¹.

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaignu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain,

1. On trouvera cette lettre dans le livre X des *Confessions*. (Ed.)

comme ses gentilshommes étoient ses domestiques et mangeoient son pain : avec cette différence, que j'avois partout le pas sur les gentilshommes, que j'allois au sénat, que j'assistois aux conférences, et que j'allois en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais, bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressembloit assez à celui de M. de Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce temps-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions; puis l'ayant fermée, et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : « Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodés dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous. » A l'instant Son Excellence devint très-polie; nous nous séparâmes fort honnêtement; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patuzel, chancelier du consulat. Le lendemain, M. Le Blond, consul de France, me donna un diner, où M. de Saint-Cyr et une partie de la légation française se trouva; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avois besoin. n'ayant pu être payé de mes appointemens. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongeoit son frein. M. Le Blond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela; le chevalier de Carrion, alors mon confrère et mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire de l'ambassade à Paris, y est peut-être encore, et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester; mais qu'importe à M. de Voltaire?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wemyss.

MM. de Berne m'ayant chassé de leurs Etats en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avois si grand besoin, joint à ma foiblesse et au mauvais état de ma santé, qui m'ôtoit le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude, m'engagea d'écrire à M. le bailli de Nideau une lettre qui a couru Paris, qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Genève qu'il étoit faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avois été que son valet, un d'entre eux m'instruisit de ce discours; et, dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes, mais qu'il avoit assurément bien mérité.

Je me souviens très-bien d'avoir une fois dit à quelqu'un que je me sentois le cœur ingrat, et que je n'aimois point les bienfaits. Mais ce n'étoit pas après les avoir reçus que je tenois ce discours ; c'étoit au contraire pour m'en défendre ; et cela, monsieur, est très-différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur ; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monumens de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté ; et ma liberté, grâces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô Georges Keit ! pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connois point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? Faites qu'ils soient de mon choix et non pas du vôtre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnaissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée ; vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis ; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

DCCCXXXII. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 8 janvier 1767.

Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher hôte, qui, par une réconciliation parfaite, accorde à mon cœur la paix dont il avoit besoin ! Je prends à bon augure, dans ces circonstances, celle que vous m'annoncez pour le reste de mes jours à la fin de votre n° 38. Si je puis obtenir que le public m'oublie, comptez que je ne réveillerai plus ses souvenirs. La postérité me rendra justice, j'en suis très-sûr ; cela me console des outrages de mes contemporains.

C'est sans contredit une chose bien douce qu'une réconciliation, mais elle est précédée de momens si tristes, qu'il n'en faut plus acheter à ce prix. La première source de notre petite mésintelligence est venue du défaut de votre mémoire et de la confiance que vous n'avez pas laissé d'y avoir. Dans vos deux pénultièmes lettres, par exemple, parlant de ce que vous avoit dit M. de Luze, vous supposez m'avoir écrit qu'il disoit que je n'avois point couché à Calais dans la même chambre que M. Hume, fait qui est très-vrai. Si c'étoit là, en effet, ce que vous m'aviez écrit auparavant, j'aurois eu grand tort de m'en formaliser, et mes réponses seroient très-ridicules. Mais, mon cher hôte, votre n° 33 ne parloit point du tout de Calais, et décidoit nettement que je n'avois jamais couché dans la même chambre avec M. Hume ; voici vos propres expressions :

« De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre où étoit Hume, parce que, dit-il, c'est lui de Luze qui a toujours pendant la route occupé la même chambre avec M. Hume, et que vous étiez seul dans la vôtre. » Ce mot *toujours* est

décisif, ce me semble, non-seulement pour Calais, mais pour toute la route; et ma réponse, très-blâmable quant à l'emportement, est juste quant au raisonnement.

Dans votre n° 36, vous me marquez que j'ai rompu publiquement avec M. Hume. Mon cher hôte, où avez-vous pris cela? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est à lui seul, dans le plus grand secret, et seulement quand il m'y a forcé? Comme j'étois instruit de son projet, je craignois plus que la mort l'éclat de cette rupture, je m'en défendis de tout mon pouvoir, et je ne la fis enfin que par des lettres bien cachetées, tandis qu'il faisoit faire un grand détour aux siennes pour me les envoyer ouvertes par M. Davenport. Ces lettres, s'il ne les eût montrées, n'eussent été vues que de lui; et je n'en aurois parlé à personne au monde, qu'à milord maréchal et à vous. Appelez-vous cela rompre publiquement?

Dans votre n° 38, vous m'accusez d'avoir mis de la méchanceté dans ma lettre du 10 juillet. Ce que je viens de dire répond d'avance à cette accusation. La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvoit-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? Il pouvoit y avoir de la brutalité dans cette lettre, jamais de la méchanceté, puisqu'il n'en pouvoit résulter aucun préjudice pour celui à qui elle étoit écrite, qu'autant qu'il le vouloit bien. Mais de grâce, relisez avec moins de prévention cette lettre : dans la position où je l'ai écrite, elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'âme et de modération. Forcé de m'expliquer avec un fourbe insigne, qui, sous l'appareil des services, travaille à ma diffamation, je pousse le ménagement jusqu'à ne lui parler qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avois à lui dire, la dureté des apostrophes. Cette lettre est pleine de ses éloges (vous voyez comment il me les a rendus); partout la raison qui discute, pas un seul trait d'insulte ou d'humeur, pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire, qu'on ne sauroit ôter le mot sans énerver l'argument; encore, alors même, ce mot n'est-il jamais direct et affirmatif, mais hypothétique et conditionnel. Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'âme qui l'a dictée.

Cette sévérité de jugement, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi loin de votre cœur que de votre raison, et ne vient que du défaut de votre mémoire. Vous recevez des éclaircissemens qui vous font changer d'idée, et vous oubliez que je ne suis pas instruit de ce changement; vous voyez que ma rupture avec M. Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité; vous voyez que je lui dis des choses dures qui sont imprimées, et vous oubliez également que c'est lui qui m'a forcé de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer. Ce que vous avez écrit vous échappe ou se modifie, et il résulte de tout cela que je vous parois déraisonner toujours, parce que, au lieu de répondre à votre idée présente, que je

ne saurois deviner, je réponds à celle que vous m'avez communiquée, et dont vous ne vous souvenez plus.

Il y auroit à cela deux remèdes en votre pouvoir : le premier seroit que vous voulussiez bien présumer un peu moins de votre mémoire et un peu plus de ma raison, en sorte que, quand ma réponse cadroit mal avec ce que vous croyez m'avoir écrit, vous supposassiez qu'il faut que vous m'avez écrit autre chose, plutôt que de conclure que je ne sais ce que je dis; l'autre seroit de garder des copies des lettres que vous m'écrivez, pour y avoir recours au besoin sur mes réponses. Un troisième moyen seroit que, toutes les fois que je réponds à quelque article de vos lettres, je commençasse par transcrire dans la mienne l'article auquel je réponds; mais cette manière de s'armer jusqu'aux dents avec ses amis me paroît si cruelle, que j'aime cent fois mieux me présenter nu et être navré.

Outre les emportemens très-condamnables que je me reproche de mon côté, je tâcherai de me guérir aussi d'une mauvaise fierté qui me fait négliger des avis utiles, pour vous mettre en garde sur ce qu'on vous dit contre moi. Par exemple, quand vous commençâtes à me parler de M. Brulh avec de grands éloges, je ne voulus rien vous répondre là-dessus; et en effet je n'ai rien à dire contre ces éloges, parce que je ne connois point du tout le caractère de M. Brulh. Mais ce que j'aurois pourtant dû vous dire est qu'il vint me voir à Chiswich, et que son abord, son air, son ton, ses manières, me repoussèrent à tel point, qu'il ne fut pas en moi de bien le recevoir.

Je finis sur ce sujet désagréable, pour ne vous en reparler jamais. J'aurois, sur certaines questions que vous me faites dans votre lettre, beaucoup de choses à vous dire que je n'ose confier au papier. J'ignore encore si l'ami qui devoit venir cet automne pourra venir ce printemps. Je crains qu'il ne soit enveloppé dans les malheurs de sa patrie: s'il ne vient pas, je ne vois qu'une ressource pour vous parler en sûreté: c'est un chiffre auquel je travaille, et qu'il faudra bien risquer de vous envoyer par la poste, faute de plus sûre voie. Examinez avec grand soin l'état du cachet de la lettre qui le contiendra, pour savoir si elle n'a point été ouverte; je vous préviens qu'elle sera cachetée avec le talisman arabe que vous connoissez, et dont on ne sauroit lever et rappliquer l'empreinte sans qu'il y paroisse. Je viens de recevoir de M. de Cerjeat une invitation trop obligeante pour que j'en méconnoisse la source. Quand vous aurez mon chiffre, nous en dirons davantage. Adieu, mon cher hôte; je sens toute votre amitié, et vous devez connoître assez mon cœur pour juger de la mienne. Mille tendres respects à la bonne maman. Milord maréchal me disoit que les hivers étoient doux en Angleterre: nous avons ici un pied de glace, et trois pieds de neige; je ne sentis de ma vie un froid si piquant.

On vient de m'apprendre que les papiers publics disent la santé de milord maréchal en mauvais état. Eh quoi! mon Dieu! toujours des malheurs, et toujours des plus terribles! Ce qui me rassure un peu est qu'en conférant la date de sa dernière lettre avec celle de ces nouvelles, je les crois fausses; mais je ne puis me défendre d'une

extrême inquiétude; il ne m'écrira peut-être de très-longtemps; si vous avez de ses nouvelles récentes, je vous conjure de m'en donner. Je vous embrasse.

Recevez les remerciemens et respects de Mlle Le Vasseur.

Je compte tirer dans quelques jours sur vos banquiers une lettre de change de huit cents francs.

DCCCXXXIII. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu de vous et aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui feriez ces avances, et cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que par un autre effet, bien contraire, vous me rendez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter : car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes, où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgrâces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que, quand les grands sont une fois dans l'erreur, il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France, je la regretterai toute ma vie; si mon sort dépendoit de moi, j'irois y finir mes jours, et vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron; mais, selon toute apparence, mes vœux et mon cœur feront seuls le voyage, et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, monsieur, sur vos écrits, l'indifférence de M. Hume, et je pourrois si bien vous en parler qu'ils sont, avec deux traités de

botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle; mais, outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matières pour pouvoir en parler avec justesse et même avec plaisir : tout ce qui tient par quelque côté à la littérature et à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût, qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque : la fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me devient chaque jour plus délicieuse : errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma demeure; rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies, qui, grâce au ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire; je vous verrois voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne : tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice, que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit : il est temps d'être sage, ou du moins tranquille; je suis las de guerres et de querelles; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison. A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répérez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par quelque côté, bon pour les autres ? D'ailleurs considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes : je l'ai pris, et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie ! S'il ne

Je ne puis pas m'oublier, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire; tout cela m'est indifférent; je tâche de n'en rien savoir, et, quand je l'apprends, je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très-petit nombre, mais éprouvés, et qui me suffisent : encore aurois-je pu m'en passer, quoique ayant un cœur aimant et tendre, pour qui des attachemens sont de vrais besoins; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'âme assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus combleroit mes vœux : moins de maux corporels, un climat plus doux; un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentit que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout à fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, monsieur le marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement et de tout mon cœur.

DCCCXXXIV. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Jamais, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été retrouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Lenieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans vos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapables d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui frappe, je

m'y attendois ; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené, et vous vous conduisez, dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome, assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires ; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue ; et, comme je vous rends de bon cœur la justice qui vous est due, j'espère que vous ne me refuserez pas non plus, dans l'occasion, celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils, et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie ; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurois de vous voir. Cependant il convient, pour mon repos et pour votre avantage, que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans votre ville. Le public, qui me connoît si peu, et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aie toujours semé parmi vous la discorde ; et l'on prétend m'avoir vu moi-même, le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien seroit mal, sitôt qu'on présumerait que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olives, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment ! personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

DCCCXXXV. — A M. DUTENS.

Wootton, le 5 février 1767.

J'étois, monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remerciemens que je vous devois. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, et surtout pour le livre de votre composition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer¹. Je suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connoissance ; mais, ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'ose faire exception pour le vôtre : car, outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matière, je craindrois que le plaisir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amu-

1. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens. (Éd.)

sement; et, si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-sagement fait de ne pas appuyer sur les vers de Claudien¹; l'autorité eût été d'autant plus foible que, des trois arbres qu'il nomme après le palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes sur différens individus. Au reste, je ne conviendrois pas tout à fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle: il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique; mais cette étude encore après lui n'étoit qu'une étude d'apothicaire. Il étoit réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste, mais le reste de l'Europe l'en dédommage, et la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, et par le seul amour de la vérité et de la justice; car je ne connois ni M. Linnæus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Laliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité; mais je suis vivement touché et de son zèle et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit², et qui, prenant si généreusement ma défense, sans me connoître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice et la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, et contre mon propre intérêt. Cependant je désire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soul ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, et mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. Votre estime, monsieur, et celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchants, il faudroit leur ressembler; je n'achèterai pas à ce prix leur bienveillance.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Vous pouvez, monsieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poste à son adresse ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer; l'une et l'autre voie est à votre choix, et me paroît sûre. Quand M. Davenport n'est pas à Londres, il n'y a plus alors que la poste pour les lettres, et le *waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il se fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Genève; si vous savez qui est chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.

1. Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim
Felix arbor amat, nutant ad mutua palmæ
Fœdera, populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque adsibilat alnus.

Claudian., de *Nuptiis Honorii et Mariæ*.

2. Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau, en réponse à l'Exposé succinct de M. Hume, réimprimé sous le titre d'*Observations sur l'Exposé succinct*.
(En)

DCCCXXXVI. — A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton, le 7 février 1767.

Monsieur le duc,

Je vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane me parussent fort-pour la chose et pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander et d'en désirer le remboursement. Vos bontés, très-gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; et puisque vous voulez que j'y reconnoisse même celles du roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grâce d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, et je la reçois avec la reconnoissance et la vénération que je dois aux faveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, monsieur le duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

DCCCXXXVII. — A MADAME LATOUR.

Wootton, le 7 février 1767.

Je viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien, sans me le faire connoître. Pour la seconde, en la lisant le cœur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connoît aussi.

DCCCXXXVIII. — A M. GUY.

Wootton, le 7 février 1767.

J'ai lu, monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs¹, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais surtout de m'avoir tu celui de la dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre et honorer si pleinement et si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur; et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble

1. *Observations sur l'Exposé succinct*, suivies d'une lettre de Mme Latour de Franqueville. (Éd.)

et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes : c'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurois fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très-essentiellles; et on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue; il ne falloit que cela seul, et tout étoit dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres, et il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre, qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du *Saint-James Chronicle* ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, et il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaires sur ce fait, mais convenez qu'il donne à penser. Oh! mon cher monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur!

DCCCXXXIX. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

A Wootton, le 7 février 1767.

Il est vrai, milord, que je vous croyois ami de M. Hume; mais la preuve que je vous croyois encore plus ami de la justice et de la vérité, est que, sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé, avec confiance, sur un fait qui étoit à sa charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis : il en a qui le connoissent et qui sont très-dignes de lui; mais il en a aussi qui ne le connoissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très-touché, milord, de vos lettres, et très-sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils; mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage : je connois des gens mieux instruits chez lesquels on y mettroit de la vanité.

Je vous prouverai, milord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres; et dès à présent j'ai une grâce à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connoissance; et les seuls jugemens que je crains sont ceux des gens qui ne me connoissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume; mais je connois l'incroyable ruse de mes ennemis capable d'enlaccr dans ses pièges adroits la

raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grâce, pressez-vous de me le dire; car j'ai grand besoin de le savoir. Agrérez, milord, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

DCCCXL. — A M. DAVENPORT.

Le 7 février 1767.

Je reçus hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout à fait de même; je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzherbert, surtout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressemens de son ami M. Hume. Comme j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Grafton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remerciemens à tout le monde; et vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins: mais, comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes salutations, je vous supplie, et celles de Mlle Le Vasseur à vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agrérez son respect et mes très-humbles salutations.

DCCCXLI. — AU MÊME.

Février 1767.

Bien loin, monsieur, qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain, assez sot et assez malappris pour refuser les grâces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai milord maréchal si je les accepterois, ce n'étoit certainement pas que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettoit pas de le faire que je n'eusse son agrément. J'étois bien sûr qu'il ne le refuseroit pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettroient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espèce, s'il en existe, je les rejetterois toujours avec autant d'indignation que, dans tout autre cas, je les recevrois avec respect et reconnoissance. Voilà mes sentimens, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore; mais ce que je sais, c'est que les sentimens de droiture et d'honneur qui sont gravés dans mon cœur n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espère, pour cette fois, que je me serai exprimé clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres: ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine: sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder; brûlez le reste, et ne cédez

rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville, qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entre autres le livre de *l'Esprit*, in-4, de la première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espère, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avoient été mises par mon ami dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé; elles ne s'y sont pas trouvées, et les portefeuilles me sont arrivés vides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui étoit dedans.

Je voulois remettre à des momens plus tranquilles de vous parler en détail de vos envois; ce qui m'en plaît le plus est que, si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la cannelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très-bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme plus vite : je vous fais mon remerciement de l'emplette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission, et vous savez les règles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai reconnu là un souvenir et une attention de M. de Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits carrés de savon parfumé? A quoi diable sert ce savon? je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux puces. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espère que, pour le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillerez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas comme à l'ordinaire : « Je n'en sais rien. » Tant de richesses me mettroient de bonne humeur si les désastres de nos pauvres Gênois et mes inquiétudes sur milord maréchal n'empoisonnoient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il. Mlle Le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

DCCCXLII. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 7 février 1767.

J'ai fait, cher ami, une étourderie épouvantable qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlois ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'étoit pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer¹.

1. C'est la lettre du 31 janvier.

Voilà ce que je vous écrivois il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste, après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas basement vos biens, mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres citoyens patriotes, à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cotisez généreusement pour ces pauvres gens; je voudrais bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à Mme Boy de La Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des misères de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir; mais, encore un coup, ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres, et je serois bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours pour connoître un peu par vous-même l'air du bureau : car enfin, si de là vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de Mme d'Ivernois.

Bien des remerciemens et respects de Mlle Le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me sembloit que cela n'avoit plus besoin d'être dit, car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

DCCCXLIII. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 8 février 1767.

Quoi! milord, pas un seul mot de vous! Quel silence, et qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore; Mme la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié et pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles : il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à Mme de Portland? lui dirai-je : « Madame, milord maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore; il ne m'écrit plus! » La plume me tombe des mains.

DCCCXLIV. — A M. GRANVILLE.

Woolton, février 1767.

Je crois, monsieur, la tisane du médecin espagnol meilleure et plus saine que le bouillon rouge du médecin françois; la provision de miel n'est pas moins bonne, et si les apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique : mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité; et, voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux même de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime; je soupire incessamment après elle; je la préfère désormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes ennemis, s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, et sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, monsieur, d'après cela, combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, monsieur, et je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai beaucoup plus à mon aise, si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, monsieur; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite et non pas la mienne; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le temps est bien froid pour se mettre en route. Cependant, si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez Mme la duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie : rassurez-la sur l'état de milord maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mme la duchesse. Adieu, monsieur, derechef; bon voyage, et souvenez-vous du pauvre ermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable nièce : je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes et qui s'honore de les porter.

DCCCXLV. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, milord, le premier vrai plaisir que j'ai goûté depuis longtemps, en m'apprenant que j'étois toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentimens pour lui; et moi qui m'inquiète très-médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurois jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure, j'aurois le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet; mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ce petit tracas, j'attends de la candeur de vos sentimens que vous consulerez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance; je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à Mlle Le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnaissance et de son respect. Agréez, milord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes un petit portefeuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce foible cadeau, et de placer ce portefeuille parmi les vôtres? Je prends la liberté de vous prier, milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

DCCCXLVI. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 14 février 1767.

Je confesse, mon cher hôte, le tort que j'ai eu de ne pas répondre sur-le-champ à votre n° 39; car, malgré la honte d'avouer votre crédulité, je vois que l'autorité du voiturier Le Comte avoit fait une grande impression sur votre esprit. Je me fâchois d'abord de cette petite foiblesse, qui me paroissoit peu d'accord avec le grand sens que je vous connois; mais chacun a les siennes, et il n'y a qu'un homme bien estimable à qui l'on n'en puisse pas reprocher de plus grandes que celles là. J'ai été malade, et je ne suis pas bien; j'ai eu des tracas qui ne sont pas finis, et qui m'ont empêché d'exécuter la résolution que j'avois prise de vous écrire au plus vite que je n'étois pas à Morges; mais j'ai pensé que mon n° 7 vous le droit assez, et d'ailleurs qu'une

nouvelle de cette espèce disparaîtroit bientôt pour faire place à quelque autre aussi raisonnable.

Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs. J'ai toujours eu une médiocre opinion du succès de votre voyage de BÉFORT, et vos dernières lettres ne l'ont que trop confirmée. Consolez-vous, mon cher hôte; vos oreilles resteront à peu près ce qu'elles sont; mais, quoi que l'air pu vous en dire dans ma colère, les oreilles de votre esprit sont assez ouvertes pour vous consoler d'avoir le tympan matériel un peu obstrué : ce n'est pas le défaut de votre judiciaire qui vous rend crédule, c'est l'excès de votre bonté; vous estimez trop mes ennemis pour les croire capables d'inventer des mensonges et de payer des pieds-plats pour les divulguer : il est vrai que, si vous n'êtes pas détrompé, ce n'est pas leur faute.

Je tremblé que milord maréchal ne soit dans le même cas, mais d'une manière bien plus cruelle, puisqu'il ne s'agit pas de moins que de perdre l'amitié de celui de tous les hommes à qui je dois le plus et à qui je suis le plus attaché. Je ne sais ce qu'ont pu manœuvrer auprès de lui le bon David et le fils du jongleur qui est à Berlin; mais milord maréchal ne m'écrit plus et m'a même annoncé qu'il cesseroit de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il étoit vieux, qu'il écrivoit avec peine, qu'il avoit cessé d'écrire à ses parens, etc. Vous jugez si mon cœur est la dupe de pareils prétextes. Mme la duchesse de Portland, avec qui j'ai fait connoissance l'été dernier chez un voisin, m'a porté en même temps le plus sensible coup, en me marquant que les nouvelles publiques l'avoient dit à l'extrémité, et me demandant de ses nouvelles. Dans ma frayeur, je me suis hâté d'écrire à M. Rougemont pour savoir ce qu'il en étoit. Il m'a rassuré sur sa vie, en me marquant qu'en effet il avoit été fort mal, mais qu'il étoit beaucoup mieux. Qui me rassurera maintenant sur son cœur? Depuis le 22 novembre, date de sa dernière lettre, je lui ai écrit plusieurs fois, et sur quel ton! Point de réponse. Pour comble, je ne sais quelle contenance tenir vis-à-vis de Mme de Portland, à qui je ne puis différer plus longtemps de répondre, et à qui je ne veux pas dire ma peine. Rendez-moi, je vous en conjure, le service essentiel d'écrire à milord maréchal; engagez-le à ne pas me juger sans m'entendre, et à me dire au moins de quoi je suis accusé. Voilà le plus cruel des malheurs de ma vie et qui terminera tous les autres.

J'oubliois de vous dire que M. le duc de Grafton, premier commissaire de la trésorerie, ayant appris la vexation exercée à la douane, au sujet de mes livres, a fait ordonner au douanier de rembourser cet argent à Becket, qui l'avoit payé pour moi, et que, dans le billet par lequel il m'en a fait donner avis, il a ajouté un compliment très-honnête de la part du roi. Tout cela est fort honorable, mais ne console pas mon cœur de la peine secrète que vous savez. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

DCCCXLVII. — A M. DUTENS.

Woolton, le 16 février 1767.

Je suis bien reconnoissant, monsieur, des soins obligeans que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins; mais, sur votre lettre et celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteroient tout à fait de les vendre, si je savois où les mettre; car ils ne peuvent rester chez M. Davenport, qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom; car outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres, on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi et si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons et bien conditionnés: tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à brûler, parce que le papier en est pourri: hors quelques livres que je prenois en paiement des libraires, je me pourvoyois magnifiquement sur les quais, et cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendoient à trouver des livres choisis et de bonnes éditions. J'avois pensé que ce qui étoit de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport et deux ou trois de ses amis auroient pu s'en accommoder entre eux sur l'estimation d'un libraire; le reste eût servi à plier du poivre, et tout cela se seroit fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras, qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, et qui n'en valoit ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avoit dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre sans vous incommoder, je vous serois obligé de vouloir bien le permettre, et vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouveroit par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette fruperie qui me peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai, comme avec lui, la nécessité pour excuse, et la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un et l'autre à m'obliger. Je vous en fais, monsieur, mes remerciemens de tout mon cœur, et je vous prie d'agréer mes très-humbles salutations.

Si la vente publique pouvoit se faire sans qu'on vit mon nom sur les livres et qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voient ensuite qu'ils étoient à moi; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d'avance, et je m'en rap-
porte là-dessus à votre candeur.

DCCCXLVIII. — A MADEMOISELLE THÉODORE,
de l'Académie royale de musique.

Sans date.

On ne peut être plus surpris que je le suis, mademoiselle, de recevoir une lettre datée de l'Académie royale de musique, par laquelle on réclamé des conseils de ma part pour y bien vivre. Vos expressions peignent l'honnêteté avec tant de franchise et de candeur, que je ne vous renverrai pas, pour en recevoir, à ceux qui ont coutume d'en donner à celles qui s'y présentent. Je ne puis cependant pas vous fournir les préceptes que vous me demandez : ne doutez nullement de ma bonne volonté à vous satisfaire, mais je suis moi-même fort embarrassé pour mon propre compte, quoique je ne sois pas dans une carrière aussi glissante : je suis donc hors d'état de vous diriger dans celle où vous êtes entrée.

Je n'ai à vous conseiller que de vous arrêter à deux principes généraux qui me paroissent être la base de toutes nos actions, dans tel état que le destin nous ait placés. Le premier, c'est de ne jamais vous écarter du respect que vous paraissez avoir pour les bonnes mœurs ; et, pour y réussir, évitez l'impulsion du cœur et des sens, et qu'une extrême prudence en soit le correctif.

Le second, dont vous devez sentir toute la nécessité, c'est de fuir, autant que vous le pourrez, la société de vos compagnes et de leurs adulateurs ; rien ne perd aussi facilement que le poison de la louange et l'air contagieux de cet endroit.... Jetez les yeux autour de vous, et vous remarquerez que ceux ou celles qui le respirent sans être en garde contre son effet ont le teint flétri et l'extérieur de machines détraquées. Voilà, mademoiselle, les seules réflexions que je vous engage à faire. Quant au reste, vous me paraissez être douée de toute la pénétration nécessaire pour parer aux inconvéniens qui renaissent à chaque moment dans ce séjour. Acceptez, je vous prie, la considération qu'a pour vous votre, etc.

DCCCXLIX. — A M. GRANVILLE.

Fevrier 1767.

J'étois, monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir ; mais je me rassurai le jeudi matin, le jugeant absolument impraticable ; j'étois bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grâce, ne faites plus de pareils essais, jusqu'à ce que le temps soit bien remis, et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wootton ! j'en ferois souvent la mienne ; mais dans l'état où est maintenant cette route, je vous conjure de ne pas la tenter, ou je vous proteste que le lendemain du jour où vous viendrez ici, vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très-sensible à votre bon souvenir. Je ne vous dis rien de vos envois ; seulement, comme les liqueurs ne sont point à mon usage,

et que je n'en bois jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles, afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrois chercher du mouton, s'il n'y avoit tant de viande à mon garde-manger que je ne sais plus où la mettre. Bonjour, monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie, puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence, mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

DCCCL. — AU MÊME.

28 février 1767.

Que fait mon bon et aimable voisin ? comment se porte-t-il ? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage : mais maintenant comment s'y trouve-t-il ? la santé, les eaux, les amusemens, comment va tout cela ? Vous savez, monsieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent : l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage ; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous ; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrois aussi vous parler de moi, parce qu'il faut vous rendre compte de votre bien ; mais je ne vous dirois toujours que les mêmes choses : paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Calwich désert si longtemps. Amusez-vous, monsieur, je le désire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour, car ce seroit vous amuser à mes dépens. Mlle Le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations.

DCCCLI. — A M. GUY.

Wootton, février 1767.

Je vous écris, monsieur, sans savoir quand et comment ma lettre pourra vous parvenir : car depuis quinze jours les neiges sous lesquelles nous sommes ensevelis coupent tellement les communications, qu'on ne peut sortir de la maison sans peine, et il n'y a plus ni voiture ni poste qui puisse approcher de nos environs. Je n'éprouvai de ma vie un pareil froid, même en Suisse.

Je connois sa sensibilité¹, il est âgé, sa santé est mauvaise : depuis la mort de sa fille, la vie lui étoit à charge ; je crains bien que ce malheur ne l'en délivre. N'oubliez pas, je vous prie, de me donner de ses nouvelles ; quoique je ne lui écrivisse point, je lui étois sincèrement attaché, je suis très-inquiet de son état.

Je vois que vous avez tenu compte à M. Kœnig de cent francs, pour les livres qu'il m'a envoyés de Strasbourg. La note qu'il me remit

1. Il y a ici une ligne entièrement illisible. (Éb.)

lui-même, conforme au prix marqué sur les livres, monte à cinquante-quatre francs : d'où peut donc venir le surplus ? le poids est trop peu de chose pour avoir pu coûter quarante-six francs de port ; il faut qu'il y ait là quelque erreur que vous m'obligerez de vérifier.

Je ne me soucie d'aucune autre nouvelle, si ce n'est de mes amis : mais pourquoi ne me parlez-vous de plus l'hôtel de Luxembourg ? me croyez-vous devenu indifférent sur la santé de Mme la maréchale, parce que, n'ayant jamais reçu depuis mon arrivée ici aucune réponse ni d'elle ni de sa part, j'ai cessé de lui écrire ? non, monsieur, j'ai senti qu'il falloit prendre mon parti sur ses sentimens ; mais les miens sont toujours les mêmes.

Mille salutations de ma part à Mme Duchesne et à ses demoiselles. Je tirerai dans peu sur elle une lettre de change de deux cents francs, comme vous me le marquez ; après l'erreur de M. Kœnig redressée, il se trouvera probablement du surplus en avance sur les nouvelles fournitures. Je suis occupé à faire vendre mes livres et mes estampes qui m'ont été envoyés de Suisse, bien malgré moi ; excepté ceux de botanique, que je garde, je vends tout le reste pour en payer le port et la douane. Cette douane seule monte à quinze louis, et un vieux cistre pourri qui m'a coûté six francs a payé seul une livre sterling de droit. Ce n'est pas à Alger que cela se fait, c'est à Londres. Si, tout vendu, les frais sont payés, je ne serai pas malheureux.

DCCCLII. — A M. DUTENS.

Woolton, le 2 mars 1767.

Tous mes livres, monsieur, et tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre, et les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible ; et, sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrais pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très-bon cœur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne, et dont vous vouliez vous accommoder, de quelque manière que ce soit, vous me ferez plaisir sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagère, de tout mon cœur ; quoiqu'il ne me semble pas que, l'*Encyclopédie* et quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, et d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre temps pour les payer tout à loisir en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laisse absolument décider de toute chose, et m'en rapporte à vous sur tous les points, hors un seul, qui est celui des sûretés dont vous me parlez : j'en ai une qui me suffit, et je ne veux entendre parler d'aucune autre ; c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenoit mes livres de botanique, dont je ne veux pas me défaire, et quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main; c'est ce que contenoit le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquens déménagemens que j'ai été forcé de faire; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, et je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la rivière, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, monsieur, et tout ce que je vois de vous, m'inspirent non-seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire et me donne un vrai regret de ne pas vous connoître personnellement. Je sens que cette connoissance m'eût été très-agréable dans tous les temps, et très-consolante dans mes malheurs. Je vous salue, monsieur, très-humblement, et de tout mon cœur.

DCCCLIII. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

A Woodton, le 5 mars 1767.

Je ne suis pas surpris, milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes; je m'attendois à pis : mais il me paroît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvée une seule de M. Watelet; quoique, parmi beaucoup de gravures qu'il m'avoit données, il y en eût peu des siennes, il y en avoit pourtant : la préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avois un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrois pas non plus qu'elles fussent vendues; car, quoique je n'aie pas l'honneur de les connoître personnellement, elles étoient un cadeau de sa part. Si vous ne les avez pas, milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est de la main de milord maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très-ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrois perdre, et dont j'avois oublié de vous parler : c'est la seule estampe que je veuille me réserver; et, quand elle me laisseroit la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne seroit pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés; mais, quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurois une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil étoit assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchemens que j'y fais font du reste un objet de très-peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles; mais pour vous dire la vérité, milord, je ne cherchois qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliois de vous parler de la découpure de M. Huber; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre¹. Comme je ne suis pas tout à fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de milord maréchal, vous pouvez, milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

DCCCLIV. — A M. Guy.

A Wootton, le 14 mars 1767.

Je vous écris, monsieur, en droiture, dans l'espoir que ma lettre vous trouvera heureusement de retour chez vous : ainsi soit-il; je n'ajouterai rien sur cet article, sinon que je voudrois bien que vous n'exposassiez plus votre repos, du moins pour l'amour de vos amis².

Il est inutile de distribuer de mes exemplaires à ceux de mes amis qui ne savent point la musique, excepté M. Duclos, à qui il en faut un; mais je vous recommande premièrement Mme Dupin, à qui vous direz que j'aimerai toujours l'ouvrage que vous lui présentez, parce qu'il a été fait quand j'avois le bonheur d'être son secrétaire, ce qui valoit assurément beaucoup mieux que d'être le mien. M. de Francueil, fils de M. Dupin : s'il est à Paris, vous lui direz que le souvenir de son amitié, et mon attachement pour lui, ne finiront qu'avec ma vie; s'il est en province, prenez la peine de le lui envoyer de ma part. Il est bien juste d'en envoyer un exemplaire à M. Diderot, puisque cet ouvrage a été fait pour lui. Pour moi, c'est assez de trois exemplaires, un desquels proprement relié pour présent à un de mes voisins; mais surtout il en faut un relié avec toute la propreté possible, pour mon excellent et véritable ami, M. du Peyrou, à Neuchâtel. Vous remettrez l'exemplaire bien enveloppé à son adresse, vous le remettrez, dis-je, à M. Panckoucke, avec prière de le lui faire parvenir le plus tôt qu'il se pourra, et vous en donnerez aussi un exemplaire à M. Panckoucke, en lui faisant bien des salutations de ma part.

Je vous prie de dire à M. Coindet que j'ai reçu sa lettre, que je suis très-sensible à son souvenir et à ses soins, mais qu'il ne m'envoie plus d'estampes, parce que je ne me défais pas des miennes pour en avoir d'autres : c'est un goût auquel j'ai renoncé. J'ai aussi reçu la lettre de M. Laroche : je suis fâché que mes résolutions ne me permettent pas

1. Huber étoit un Gênois qui s'étoit attaché à Voltaire, et qui, pendant vingt ans, vécut avec lui dans une intime familiarité. Habile dans les arts du dessin, il s'étoit acquis une réputation par un talent vraiment extraordinaire, celui de découper le papier de manière à représenter les objets les plus délicats et les plus compliqués. Il excelloit surtout à figurer ainsi le profil de Voltaire, et y avoit acquis une telle facilité qu'il découpoit ce profil sans y voir, ou les mains derrière le dos. Il le faisoit exécuter par son chat, en lui présentant à mordre une tranche de fromage, et il avoit une manière plus originale encore de le représenter lui-même sur la neige. — La plupart des découpages de Huber, exécutés sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. On les a lithographiés à Paris. (Éd.)

2. M. Guy avoit été mis à la Bastille. (Éd.)

d'y répondre, non plus qu'à celle de M. Coindet, à qui je prie M. de Laroche de vouloir bien rembourser ce qu'il a dépensé pour moi.

J'ai aussi reçu une lettre de mon aimable et généreuse avocate (car je suis parfaitement sûr que c'est elle, quoiqu'elle ni vous ne m'en disiez rien); elle doit assurément être exceptée de ma règle, et le sera; j'espère, en attendant, que vous lui avez remis ce petit mot que je vous ai envoyé pour elle; il étoit difficile que je me trompasse à sa plume, mais je l'ai reconnue encore plus sûrement à son cœur.

En apprenant votre accident, je n'ai point voulu tîmer sur Mme Duchesne la petite lettre dont je vous avois prévenu, de crainte que cet événement ne l'eût jetée dans quelque embarras que je ne voulois pas augmenter pour une bagatelle.

Votre dernière lettre a levé ce scrupule; cependant comme je n'ai nul besoin pressant de cet argent, et qu'en attendant il est aussi bien dans ses mains que dans les miennes, je me servirai de celui qu'aura produit la vente de mes livres, après quoi j'aurai recours à elle; je la remercie de son bon souvenir, et lui fais, ainsi qu'à ses demoiselles, mille salutations.

A propos de mes livres, il est juste de vous dire que le roi, ayant appris la vexation qu'on m'avoit fait souffrir à la douane, a ordonné que cet argent fût remboursé à celui qui l'avoit payé pour moi, et que M. le duc de Grafton a fait ajouter dans le billet qui m'en donne avis un compliment très-honnête de la part de Sa Majesté.

Mlle Le Vasseur est très-reconnoissante de votre obligeant souvenir, et vous fait bien des salutations; elle vous prie aussi de les faire à M. et Mme de Laroche, à qui elle a laissé ses livres de dévotion, qu'elle la prie de vous remettre, pour les lui faire parvenir dans l'occasion avec d'autres choses; mais cela ne presse pas. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

DCCCLV. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 19 mars 1767.

C'en est donc fait, milord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes grâces et votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire: je l'ai prévu, je vous en ai prévenu, vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela? voilà ce qui me passe; et comment a-t-on réussi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime? Si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites enten-

dre que vous n'écrirez plus à personne; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Milord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître, mais ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, milord, et c'est ce qui me console: je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, surtout dans un temps où, venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète: l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce; mais cet homme que vous prenez pour moi, n'est pas moi: je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme; je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant, ne pourrois-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles, qui ne me tranquillisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

DCCCLVI. — A M. DU PEYROC.

A Wootton, le 22 mars 1767.

Apostille d'une lettre de M. L. Dutens, du 19, confirmée par une lettre de M. Davenport de même date, en conséquence d'un message reçu la veille de M. le général Conway.

« Je viens d'apprendre de M. Davenport la nouvelle agréable que roi vous avoit accordé une pension de cent livres sterling. La manière dont le roi vous donne cette marque de son estime m'a fait autant de plaisir que la chose même; et je vous félicite de tout mon cœur de ce que ce bienfait vous est conféré du plein gré de Sa Majesté et du secrétaire d'État, sans que la moindre sollicitation y ait eu part. »

Le plus vrai plaisir que me fasse cette nouvelle est celui que je sais qu'elle fera à mes amis; c'est pourquoi, mon cher hôte, je me presse de vous la communiquer: faites-la par la même raison passer à mon ancien et respectable ami M. Roguin, et aussi, je vous en prie, à mon ami M. d'Ivernois: je vous embrasse de tout mon cœur.

Comme dans peu j'irai, si je puis, à Londres, ne m'écrivez plus que sous mon propre nom; et si vous écrivez à M. d'Ivernois, donnez-lui le même avis.

DCCCLVII. — A. M. DUTENS.

Wootton, le 26 mars 1767.

J'espère, monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs et bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, et retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment, que mon cœur n'est pas en reste avec eux, puisque avoir de vrais amis et les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy : je vous serai très-obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé; ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, monsieur, comme je le dois, la grâce dont il plaît au roi de m'honorer, et à laquelle j'avois si peu lieu de m'attendre. J'aime à y voir, de la part de M. le général Conway, des marques d'une bienveillance que je désirois bien plus que je n'osois l'espérer. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public. Si celle-ci faisoit pourtant cet effet, j'en serois d'autant plus comblé, que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre, car on pardonne quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la masse, entre autres l'excellente *Historia Florentina*, de Machiavel, ses *Discours* sur Tite Live, et le traité de *Legibus Romanis*, de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer. La rente¹ que vous me proposez, trop forte pour le capital, ne me paroît pas acceptable, même à mon âge; cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée; et si vous le préférez ainsi, j'y consens, car tout est absolument égal pour moi.

Je songe, monsieur, à me rapprocher de Londres, puisque la nécessité l'ordonne; car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais, quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport, je ne puis rester plus longtemps dans sa maison, où même mon séjour lui est très à charge; et je ne vois pas qu'ignorant la langue, il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne, et d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or j'aimerois autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domestiques anglois. Ainsi mon parti est pris: si, après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me

1. Dix livres sterling (Éd.)

CORRESPONDANCE.

mettre en pension, comme j'étois, ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique françois ou suisse, fille ou garçon, qui parle anglois, et qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos et l'indépendance sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, monsieur, de M. Frédéric Dutens, votre ami, et probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne; et puisque vous êtes amis, je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, et qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, et j'en userai dans l'occasion.

Derechef, monsieur, recevez mes vœux pour votre heureux voyage, et mes très-humbles salutations.

DCCCLVIII. — A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Wootton, le 26 mars 1767.

Monsieur,

Aussi touché que surpris de la faveur dont il plaît au roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de Sa Majesté l'organe de ma vive reconnaissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs; j'en ai maintenant aux égards du public par ses grâces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, monsieur, le bienfait du roi comme l'arrhe d'une époque heureuse autant qu'honorable, qui m'assure, sous la protection de Sa Majesté, des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs et les plus vifs pour la gloire de son règne et pour la prospérité de son auguste maison!

Les actions nobles et généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie; je sais me mettre à ma place, et je sens, à l'impression que font sur mon cœur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de maux, et dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître, et par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude et mon profond respect.

DCCCLIX. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 2 avril 1767.

J'apprends, milord, par M. Davenport, que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du roi? je le désire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, et je

vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix : je la joindrois à celle de milord maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte avoit laissé échapper : ce portrait du roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix ; ainsi ce prix lui appartient, et non pas à moi : mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes ; et je crois, milord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes ; ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures angloises, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, milord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossière de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourroit guère passer quatre ou cinq guinées : ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, milord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, milord, je vous supplie, mes très-humbles excuses et mon respect.

DCCCLX. — A M. DU PETROU.

A Woolton, le 2 avril 1767.

O mon cher et aimable hôte ! qu'avez-vous fait ? Vous êtes tombé dans le pot au noir bien cruellement pour moi. Votre n° 42, que vous avez envoyé pour le plus de sûreté par une autre voie, est précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez M. Colombes, à qui on l'a malheureusement adressé. Or vous saurez que mon très-cher cousin est en secret l'âme damnée du bon David, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres ; et la vôtre a été ouverte très-certainement, ce qui est d'autant plus aisé, que vous cachez toujours très-mal, avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu ; la cire noire ne cache jamais bien. Votre lettre a très-certainement été ouverte.

Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piège ; il est impossible que je m'en tire si votre ami ne m'en tire pas, mais j'espère qu'il le fera ; il n'y a certainement que lui qui le puisse, et il semble que la Providence l'a envoyé dans mon voisinage pour cette bonne œuvre. Il s'agit premièrement de sauver mes papiers, car on les guette avec une

CORRESPONDANCE.

grande vigilance, et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. Toutefois, s'il m'envoie l'express que je lui ai demandé avant que M. Davenport arrive, ils sont tout prêts; je les lui remettrai, et ils passeront entre les mains de votre ami, qui ne sauroit y veiller avec trop de soin, ni trop attendre une occasion sûre pour vous les faire passer; car rien ne presse, et l'essentiel est qu'ils soient en sûreté.

Reste à savoir si ma lettre à M. de C. est allée sûrement et en droiture. Les gens qui portent et rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites rire par le sang-froid avec lequel vous me marquez : « Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là; » c'est comme si vous me disiez : « Adressez-vous à un habitant de la lune. » S'adresser est un mot bientôt dit, mais il faut savoir comment; il n'y a que la face d'un ami qui puisse me tirer d'affaire, toutes les lettres ne font que me trahir et m'embourber. Celles que je reçois et que j'écris sont toutes vues par mes ennemis; ce n'est pas le moyen de me retirer de leurs mains.

Si le ciel veut que ma précédente lettre à M. de C. ait échappé à mes gardes, qu'il l'ait reçue, et qu'il envoie l'express, nous sommes forts; car j'ai mon second chiffre tout prêt; je le ferai partir avec cette lettre-ci, et j'espère qu'il ne tombera plus dans les mains de M. Colombes, ni de mon cher cousin. S'il m'arrive de me servir du premier, ce sera pour donner le change; n'ajoutez aucune foi à ce que je vous marquerai de cette manière, à moins que vous ne lisiez en tête ce mot, écrit de ma main : « Vrai. »

Je vous enverrai une note exacte des paquets que j'envoie à votre ami, et que j'aurai bien droit d'appeler le mien, s'il accomplit en ma faveur la bonne œuvre qu'il veut bien faire; et cette note sera assez détaillée pour que, si j'ai le bonheur de passer en terre ferme, vous puissiez indiquer les paquets dont nous aurons besoin.

Je ne puis vous écrire plus longtemps. Je donnerois la moitié de ma vie pour être en terre ferme, et l'autre pour pouvoir vous embrasser encore une fois, et puis mourir.

Il faut que je vous marque encore que ce n'est ni pour le *Contrat social*, ni pour les *Lettres de la montagne*, que le pauvre Guy a été mis à la Bastille; c'est pour les *Mémoires de M. de La Chalotais*. Panckoucke est, je crois, de bonne foi; mais n'écoutez aucune de ses nouvelles; elles viennent toutes de mauvaise main.

Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts, mais viendra-t-on les chercher? Viendra-t-on me chercher moi-même? O destinée! ô mon ami! priez pour moi; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent.

Le courrier n'arrivant point, j'ai le temps d'ajouter encore quelques mots. Que vous envoyiez vos lettres par la France ou par la Hollande, cela est bien indifférent à la chose; c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu, et il est impossible que rien en échappe.

Pour être prêt au moment que l'homme arrivera, s'il arrive, je vais

cacheter cette lettre avec le second chiffre. Le 6 avril, je fais partir par la poste une espèce de *duplicata* de cette lettre. Il sera intercepté, cela est sûr; mais peut-être le laissera-t-on passer après l'avoir lu.

DCCCLXI. — AU MÊME.

A Wootton, le 4 avril 1767.

Votre n° 42, mon cher hôte, m'est parvenu, après avoir été ouvert, et ne pouvoit manquer de l'être par la voie que vous avez choisie, puisqu'il a été adressé par M. votre parent à M. Colombies de Londres, lequel a pour commis un mien cousin, l'âme damnée du bon David, et alerte pour intercepter et ouvrir tout ce qui m'est adressé du continent, presque sans exception.

Votre inutile précaution porte sur cette supposition bien fautive que nos lettres sont ouvertes entre Londres et Neuchâtel; et point du tout, c'est entre Londres et Wootton; et comme, de quelque adresse que vous vous serviez, il faut toujours qu'elles passent ici par d'autres mains avant d'arriver dans les miennes, il s'ensuit que, par quelque route qu'elles viennent, cela est très-indifférent pour la sûreté. Les précautions sont telles, qu'il est impossible qu'il en échappe aucune sans être ouverte, à moins qu'on ne le veuille bien. Ainsi, la poste me trahit et ne sauroit me servir. Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sûr qui puisse m'être utile. Présence ou rien.

Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent; d'ailleurs ce voyage est très-hazardé, à cause du dépôt qui est ici dans mes mains, qui vous appartient, et dont l'ardent désir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le désir de s'emparer de ce dépôt à ma mort, et peut-être de mon vivant, est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Or, tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route, sitôt que j'en serai éloigné. Voilà, mon cher hôte, ce qui fait que, quand même je serois libre de me déplacer, je ne m'y exposerois qu'avec crainte, presque assuré de perdre mon dépôt dans le transport. Que de tentatives j'ai faites pour le mettre en sûreté! Mais que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours? Quand vous m'écrivez tranquillement : « Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là, » c'est comme si vous m'écriviez : « Adressez-vous à un habitant de la lune. » Mon cher hôte, libre et maître dans sa maison à Neuchâtel, parlant la langue, et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne. Il se trompe un peu.

J'ai travaillé un peu à ma besogne au milieu du tumulte et des orages dont j'étois entouré : c'est mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite, qui me tiennent en souci; je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais, si je ne suis secouru, je n'ai qu'un parti à prendre, et je le prendrai quand je me sentirai pressé, soit par la mort, soit par le danger; c'est de brûler le tout, plutôt que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis. Vous voilà averti, mon cher

CORRESPONDANCE.

hôte; si vous trouvez que j'ai mieux à faire, apprenez-le-moi, mais n'oubliez pas que vos lettres seront vues.

Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici, sur cet avis, toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable, mais elle est grande. Si vous saviez comment, par qui, et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée; je crois que j'aurai de quoi bien répondre à cela.

Il importoit de vous donner, une fois pour toutes, les explications contenues dans cette lettre, que je suis pressé de finir. Je l'adresse à M. Rougemont, de Londres, en qui seul je puis prendre confiance; si on la lui laisse arriver, elle vous arrivera. Mille remerciemens empressés et respects à la plus digne des mamans. Recevez ceux de Mlle Le Vasseur. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Vous devez comprendre pourquoi je ne vous parle pas ici de votre ami; faites de même.

DCCCLXII. — A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 6 avril 1767.

J'ai reçu, mon bon ami, votre dernière lettre, et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître et fondé sur d'excellens principes : il m'inspire une grande estime pour son auteur, quel qu'il soit; mais n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnemens suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera : ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, l'accommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez désirer. Je voudrois, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne seroit-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre; je craindrois que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce seroit pour vous de part et d'autre que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger? Au reste, n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne que de vous seuls; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage; elles sont grandes, grâce au ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le roi m'avoit gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage; mais mon cœur, qui désire ardemment ce bonheur, ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami; adieu, mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre et la réclamer ouvertement. Je connois des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

DCCCLXIII. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Wootton, le 6 avril 1767.

Je différais, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serois délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-cœur, un voyage à Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacles et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson, monsieur le marquis : combien vous l'admirez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature; de voir combien ses situations, qui paroissent romanesques, sont naturelles; combien ses portraits, qui paroissent chargés, sont vrais ! Si je m'en rapportois uniquement à mes observations, je croirois même qu'il n'y a de vrais que ceux-là : car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belfort; mais j'ai vu si peu de monde, et l'île est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur. Je ne verrai jamais le château de Trye; et ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence, je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie : je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes misères que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

DCCCLXIV. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

A Wootton, le 11 avril 1767.

Je ne puis, milord, que vous réitérer mes très-humbles excuses et remerciemens de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très-obligé de m'avoir conservé le portrait du roi : je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers Sa Majesté à toute la plénitude de ma reconnaissance, très-assuré qu'en faisant le bien elle n'a point d'autre vne que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avoit eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grâces et mes devoirs en personne; et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie, milord, mes très-humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de Mlle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est très-mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

DCCCLXV. — A M. DAVENPORT

Wootton, le 30 avril 1767.

Un maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noël, vous avez tort; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort; mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendoit ici sur votre parole y étoit à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage, et celui de Mlle Le Vasseur, et j'y laisse le produit de mes estampes et livres pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir; mais, monsieur, j'ai vécu; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez derechef mes vifs et sincères remerciemens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avoit fini comme elle a commencé, j'emporterois de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effaceroit jamais de mon cœur. Adieu, monsieur: je regretterai souvent la demeure que je quitte; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'avoir pu en faire mon ami.

DCCCLXVI. — A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Douvres 1767.

Monsieur,

J'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le temps de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre âme saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre: il y en a eu un, cela est certain; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il auroit pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'État. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourroient-ils jamais faire une affaire d'État? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables;

qu'une nation tout entière se prête aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais, quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes; et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre, que rien ne peut l'y relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle; mais cela viendra lentement, et seulement quand les révolutions du gouvernement auront mis tous les faits passés en évidence. Alors ma mémoire sera réhabilitée; mais de mon vivant je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignominie, intolérable au cœur d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte; je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très-naturel; on ne doit pas me laisser aller publier au dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu; on ne veut pas non plus que mes Mémoires passent dans le continent et aillent instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgrâces : à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, monsieur, de votre respectable caractère me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet ! Vous ne me connoissiez point; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis, ils ont abusé de votre bienveillance, et, par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles sentimens de votre cœur, qui vous auroit parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède; il est presque impossible que vous soyez désabusé; c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter : et, dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserais pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse : la terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce

assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires; et quand tant de complices garderoient le secret, tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui-ci pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller, et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent. Convenez, monsieur, qu'il y auroit quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or, on le peut, et *prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des Mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événemens de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même, et qu'il me faudroit des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre; et, quand j'aurois désormais à choisir, je sacrifierois tout à cet unique désir qui m'est resté.

Voilà, monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentimens d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non-seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses Mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrettes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie, et portée à la défiance et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes; elles ne le

sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution; cela est très-juste : les voici ; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importants qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide et sans autres papiers qu'un petit portefeuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter.

Secondement, vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole; et de plus, une autre déclaration que je remettrai en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étois capable de jamais l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule pièce anéantiroit tout ce que je pourrois dire, en montrant dans son auteur un infâme qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi mon travail, détruisant son propre objet, en rendroit la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance la pension dont il platt au roi de m'honorer. Or, je vous demande, monsieur, si, lorsque honoré d'une pension du prince, j'étois assez vil, assez infâme pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il seroit possible en aucun temps qu'on m'écût sans indignation, sans mépris et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendroient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrième garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi; c'est mon caractère connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidèle à ma parole, si j'étois capable de gloire encore, je m'en ferois une illustre et fière de tenir plus que je n'aurois promis; mais, plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh! monsieur, pouvez-vous penser que, de l'humeur dont je suis, je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude? Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, monsieur, je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison : je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier

mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre; il n'y a plus de milieu.

DCCCLXVII. — A. M. E. J....., CHIRURGIEN.

Le 13 mai 1767.

Vous me parlez, monsieur, dans une langue littéraire de sujets de littérature, comme à un homme de lettres; vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques; et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens? Vous vous trompez, monsieur, sur tous ces points; je ne suis point homme de lettres: je le fus pour mon malheur; depuis longtemps j'ai cessé de l'être; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui surtout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés: c'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique: elle les traite aussi sévèrement que ma personne: à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raison: je sais seulement que mes intentions étoient assez droites, assez salutaires, pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre: telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, et je remets ma cause entre les mains de Dieu, qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même; les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas que parce que j'aime à être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien: si vous m'eussiez parlé botanique, et des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, et j'en aurois pu causer avec vous: mais pour de mes livres, et de toute autre espèce de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée; il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez, monsieur, mes très-humbles salutations.

DCCCLXVIII. — A. M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon cœur

1. Il y a certainement une erreur dans l'indication du mois; ce doit être avril au lieu de mai. Le 13 mai il étoit en route pour revenir en France;

aller finir mes jours au château de Trye; mais pour entreprendre un pareil établissement, il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable; c'est dans l'Etat de Venise; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je désire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incongnito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaie pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, monsieur; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. Barthélemy Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, monsieur, me livrer à l'ardent désir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes!

DCCCLXIX. — A M. DU PEYROU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici transporté de joie d'avoir la communication rouverte et sûre avec mon cher hôte, et de n'avoir plus l'espace des mers entre nous. Je pars demain pour Amiens, où j'attendrai de vos nouvelles, sous le couvert de M. Barthélemy Midy, négociant. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui; mais je n'ai pas voulu tarder à rompre, aussitôt qu'il m'étoit possible, le silence forcé que je garde avec vous depuis si longtemps.

DCCCLXX. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Amiens, le 2 juin 1767.

J'ai différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avois désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. A tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux *Trois Maillets*. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

conséquemment cette lettre devoit être placée après celle adressée à milord comte de Harcourt. (Éd.)

DCCCLXXI. — A M. DU PETROU.

Le 5 juin 1767.

Je n'ai pu, mon cher hôte, attendre, comme je l'avois compté, de vos nouvelles à Amiens. Les honneurs publics qu'on a voulu m'y rendre, et mon séjour en cette ville devenu trop bruyant par les empressemens des citoyens et des militaires, m'ont forcé de m'en éloigner au bout de huit jours. Je suis maintenant chez le digne ami des hommes, où, après une si longue interruption, j'attends enfin quelques mots de vous. Mon intention est de ne rien épargner pour avoir avec vous une entrevue dont mon cœur a le plus grand besoin ; et si vous pouvez venir jusqu'à Dijon, je partirai pour m'y rendre à la réception de votre réponse, pleurant d'attendrissement et de joie au seul espoir de vous embrasser. Je ne vous en dirai pas ici davantage. Ecrivez-moi sous le couvert de M. le marquis de Mirabeau à Paris. Votre lettre me parviendra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DCCCLXXII. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Fleury¹, ce vendredi à midi, 5 juin 1767.

Il faut, monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon, qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes ; mais, quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très-humbles salutations et respects de Mlle Le Vasseur.

DCCCLXXIII. — AU MÊME.

Ce mardi, 9 juin 1767.

Votre présence, monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce, ont mis le comble aux sentimens que m'avoient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas permis de changer, puisque je ne saurois devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être ; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourroit réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits ; que dès à présent je

1. Maison de campagne du marquis de Mirabeau dans le territoire de Meudon, à deux lieues de Paris.

suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnaissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi; encore ce que ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrois rien, je ne le ferois pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serois chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi; je serois dans le ressort du parlement de Paris, qui, par raison de convenance, peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in anima vili*; je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irois pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisoit pas un détour inutile, et si je ne craignois un peu, quand j'y serois, d'avoir la tentation d'y rester: là-dessus toutefois votre volonté soit faite; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très-surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre, et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux momens ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

DCCCLXXIV. — A M. DU PEYROU.

Le 10 juin 1767.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 46; je n'ai point reçu les trois précédens. Je veux supposer, pour ma consolation, que la goutte n'est point venue, et que, selon vos arrangemens, vous arriverez aujourd'hui ou demain à Paris. Cela étant, allez, je vous supplie, au Luxembourg voir M. le marquis de Mirabeau; vous saurez par lui de mes nouvelles. Il n'est prévenu de rien, parce que je ne l'ai pas vu depuis la réception de votre lettre; mais il suffira de vous nommer. Ne sachant si cette lettre vous parviendra, je n'en dirai pas ici davantage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Si par hasard M. le marquis de Mirabeau n'étoit pas chez lui, demandez M. Garçon, son secrétaire.

DCCCLXXV. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu: mais il ne résultera rien de plus de cette lec-

CORRESPONDANCE.

ture que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte : c'est beaucoup; mais voilà tout; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai, si je puis, votre livre de plantes; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte, je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporté votre estime et votre amitié.

DCCCLXXVI. — A M. DU PEYROU.

Au château de Trye, le 24 juin 1767.

J'arrive heureusement, mon cher hôte, avec M. Coindet, qui vous rendra compte de l'état des choses. J'espère, les premiers embarras levés, pouvoir couler ici des jours assez tranquilles, sous la protection du grand prince qui me donne cet asile. Donnez-m'y souvent de vos nouvelles, cher ami; vous savez combien elles sont nécessaires à mon bonheur. Vous pouvez remettre vos lettres à M. Coindet, ou les faire mettre à la poste sous cette adresse : *A M. Manoury, lieutenant des chasses de M. le prince de Conti, pour remettre à M. Renou, au château de Trye, par Gisors.* Quand vous aurez quelque paquet à me faire tenir, il y a un carrosse de Gisors qui va à Paris tous les mercredis, et revient tous les samedis : mais je ne sais pas où en est le bureau à Paris; cela n'est pas difficile à trouver; il faut se servir par le carrosse de la même adresse. M. Coindet va partir, je suis très-pressé; je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

DCCCLXXVII. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'espérois, monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abrégé. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisseroit rien à regretter, si je ne sortois pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc; j'étois en train d'emporter toute la maison; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie

de me garder le secret sur mon asile ; M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très-humbles. Je vous révere et vous embrasse de tout mon cœur. RENOÜ.

DCCCLXXVIII. — A MILORD HARCOURT.

Le 40 juillet 1767.

Je reçois seulement en ce moment, milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très-humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnaissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, milord, de ne point dater, quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

DCCCLXXIX. — A M. DU PETROU.

Le 22 juillet 1767.

Je suis, mon cher hôte, dans les plus grandes alarmes de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis votre départ. Si vous m'avez écrit, il faut que vos lettres se soient dévoyées, et je n'imagine que la goutte qui ait pu vous empêcher d'écrire. Cette idée me fait frémir, en pensant à ce que c'est que d'être pris de la goutte hors de chez soi, et peut-être même en route dans un cabaret. Ah ! cher ami, si je le croyois bien, si je savois où, rien ne m'empêcheroit d'aller vous y joindre ; votre silence me tient dans une angoisse d'autant plus cruelle que, dans le doute, je mets toujours les choses au pis. De grâce, si ma lettre vous parvient, en quelque état que vous soyez, faites-moi écrire un mot ; faites-le écrire à double, l'un où je suis, directement à mon adresse que vous savez, et l'autre à l'adresse de M. Coindet, que vous savez aussi. Il est étonnant que je ne sache ou que je ne me rappelle pas votre nom de baptême : cela me tient en quelque embarras pour vous distinguer, en écrivant à M. du Peyrou d'Amsterdam, à qui j'adresse cette lettre. Je n'ai pas le courage de vous parler de moi jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous conjure, le plus tôt que vous pourrez. Adieu, mon cher hôte : puisse la Providence vous conduire et vous ramener heureusement !

DCCCLXXX. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Le 26 juillet 1767.

J'aurois dû, monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, et pouvoir vous parler en même temps du livre¹ que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendois; et je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au système de l'abbé de Saint-Pierre, qui prétendoit que la raison humaine alloit toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure et très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, et que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'éléments divers composent, cette évidence disparoit nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les temps, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grâce, qu'arrivera-t-il? que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, et que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote?

Mais supposons toute cette théorie des lois naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, et d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux; comment des philosophes qui connoissent le cœur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes? comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très-rarement par ses lumières, et très-fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement, cela est reconnu de tous les temps; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts? le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il

1. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Mercier de La Rivière, ancien intendant de la Martinique.

se ruine, et n'en va pas moins son train : de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit ?

Video meliora proboque,
Deteriora sequor:

Voilà ce que fera votre despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible ; car c'est ainsi qu'ils font tous, et que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dir : vous donnez trop de force à vos calculs, et pas assez aux penchans du cœur humain et au jeu des passions. Votre système est très-bon pour les gens de l'Utopie ; il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie : « Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme. »

Si cette forme est trouvable, cherchons-la et tâchons de l'établir. Vous prétendez, messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop ; car cette évidence a dû être dans tous les gouvernemens, ou ne sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère démocratie et le hobbisme le plus parfait : car le conflit des hommes et des lois, qui met dans l'Etat une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les États politiques.

Mais les Caligula, les Néron, les Tibère !... Mon Dieu !... je me roule par terre, et je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans votre livre, et ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de gouvernement, bien légèrement surtout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très-vrai ; ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis longtemps m'a roulé dans l'esprit :

Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère ni des Néron. »

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas ; mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*. Je ne saurois le goûter ni même l'entendre ; et je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroit inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, sitôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesse ou valeur disponible, sitôt qu'on s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser; c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes et sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout : le champ est vaste; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égare : il n'est plus temps. On ne se convertit point sincèrement à mon âge. Je puis me tromper, et vous pouvez me convaincre, mais non pas me persuader. D'ailleurs, je ne dispute jamais; j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié et avec le plus vrai respect.

DCCCCLXXXI. — A M. DU PEYROU.

Le 4^{or} août 1767.

Si, comme je l'espère, mon très-cher hôte, vous avez reçu ma lettre précédente, vous y aurez vu combien j'avois besoin de la vôtre du 20 pour me tranquilliser sur votre voyage. Grâce à Dieu, vous voilà arrivé exempt de goutte; et quand même elle vous prendroit où vous êtes, ce qui, je me flatte, n'arrivera pas, j'en serois moins effrayé que de vous savoir arrêté en route dans une auberge, malheur que j'ai craint dans ces circonstances par-dessus tout. Si votre vie ambulante de cette année pouvoit pour cette fois vous exempter de goutte, je ne désespérerois pas qu'avec vos précautions et la botanique, vous n'en fussiez peut-être délivré tout à fait. Ainsi soit-il.

Je ne vous dirai pas ce qui s'est passé ici depuis votre départ; peut-être cela changera-t-il avant votre retour. Son Altesse, qui malheureusement a fait un voyage, doit revenir dans peu de jours.

J'écris, comme vous le désirez, à Douvres; mais je tire un mauvais augure, pour le sort des lettres de change, de ce que votre lettre ne vous a pas été renvoyée. Si vous m'eussiez consulté quand vous la fîtes partir, je vous aurois conseillé d'attendre une autre occasion. J'espère que vous aurez été plus heureux à retirer l'opéra.

Je suis encore incertain sur la meilleure voie pour avoir recours à

vos banquiers, c'est-à-dire sur le meilleur nom à prendre. Comme cela ne presse point du tout, nous aurons le temps d'en délibérer. S'il ne vous étoit pas incommode de vous charger vous-même du semestre échu quand vous viendrez me voir, cela feroit que, n'ayant rien à recevoir d'eux jusqu'à l'année prochaine, j'aurois tout le temps de penser aux meilleurs arrangemens pour cela. En attendant, il est à croire que l'affaire de la pension sera déterminée de manière ou d'autre; elle ne l'est pas jusqu'ici.

Je comprends que celle de vos affaires que vous avez terminée la première où vous êtes est celle d'autrui, et je vous reconnois bien là. Tâchez, cher ami, d'arranger si solidement les vôtres, que vous n'ayez pas souvent de pareils voyages à faire. Il vaut encore mieux s'aller promener au creux du vent par la pluie, qu'en Hollande par le beau temps.

Je n'ai ici ni carte, ni livres, ni instructions, pour votre route; mais je suis très-sûr que vous pouvez venir ici en droiture sans avoir besoin de passer par Paris. Je crois que Beauvais n'est pas fort éloigné de votre route; il y en a une de Beauvais à Gisors, et la distance de ces deux villes n'est que de six lieues; les mêmes chevaux de poste les font, à ce qu'on m'a dit. Ce château est sur la même route, ou du moins très-près et seulement à demi-lieue de Gisors. Vous pouvez aisément vous arranger pour y venir mettre pied à terre, et vous enverrez votre voiture et vos gens à Gisors.

Je vous prie de dire pour moi mille choses à M. et M^me Rey. Voyez aussi, de grâce, ma petite filleule; embrassez-la de ma part. Je serois bien aise d'avoir, à votre retour, quelques détails sur la figure et le caractère de cette chère enfant; elle a cinq ans passés; on doit commencer d'y voir quelque chose.

J'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience; instruisez-moi, le plus tôt que vous pourrez, du temps de votre départ, et, s'il se peut, de celui de votre arrivée. Cette idée me fait d'avance tressaillir de joie. Ma sœur vous baise les mains et partage mon empressement. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne pourriez-vous point trouver où vous êtes l'*Agrostographia*, ou *Traité des Gramen* de Scheuzer? Il est impossible de l'avoir à Paris. Si vous pouviez aussi trouver la *Méthode de Ludwig*, ou quelque autre bon livre de botanique, vous me feriez grand plaisir. Les miens sont en Angleterre avec mes guenilles, et l'on ne se presse pas de me les renvoyer.

DCCCLXXXII. — A M. GRANVILLE.

De France, le 4^{or} août 1787.

Si j'avois eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres; mais les traces d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenans ont absorbé tout mon temps, jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en

est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte : mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite m'a déterminé à la faire entière, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disois alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierois jamais; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et à réitérer de temps en temps les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

DCCCLXXXIII. — A M. GUY.

Écrite de Normandie, le 6 août 1767.

Remerciez mon excellente amie, Mme La Tour, de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissemens de mon cœur seront pour elle ; je ne veux rien de plus quant à présent. Elle m'avoit envoyé son adresse ; mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en souvenir.

DCCCLXXXIV. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Trye, le 12 août, 1767.

Je suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire ; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagements, et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres qui pourroient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami ; je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitemens que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitans sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre ! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non venus !

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote, que je crois déjà partie. Je suis bien fier que Mme la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paroître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillans ; elle auroit trop à faire s'il falloit qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

DCCCLXXXV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Trye, le 16 août 1767.

Je compte si parfaitement, madame la maréchale, sur la continuation de toutes vos bontés pour moi, que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrâce. J'ose désirer encore de savoir si le gouvernement approuve, ou non, que je m'établisse dans quelque coin du royaume, où je puisse vivre et mourir en paix, sous la protection de Son Altesse, ou si je dois continuer ma route pour chercher un asile ailleurs. Je vous conjure, madame la maréchale, par une mémoire respectable et si chère à votre cœur, de vouloir prendre les informations nécessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire; car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand prince qui a bien voulu m'en accorder un sera mon dernier hôte, et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait de n'en accepter plus de personne un semblable. Mais, pour oser me donner un asile indépendant, il faut, quelque obscur et reculé qu'il soit, et quelque incognito que je garde, que j'aie quelque sûreté d'y être laissé en paix. Ah ! madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie; il m'en paraitra cent fois plus doux.

DCCCLXXXVI. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 22 août 1767.

Je vous dois bien des remerciemens, monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car, vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pourrais rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Grâce à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point. Vous me trouvez grognon. passe pour cela : je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat; mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée; car je vous confirme, pour la dernière fois, que ce serait inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour M. l'abbé, mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchoit de répondre à sa politesse est obligeante pour lui, puisque c'étoit la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avois peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage, que vous aviez négligemment laissé sur le bureau de M. Garçon, et que, sentant que je mordais un peu à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le livre avant que j'y fusse tout à fait pris. Or, prêchez et patrocinez tout à votre aise, je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

CORRESPONDANCE.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée; mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes qui ne sont point les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est, premièrement, d'habiter dans un château et non pas sous un toit de chaume, chez autrui et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille et d'une vie rustique; mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi et plaignez-moi. Ah! pourquoi faut-il que j'aie fait des livres! j'étois si peu fait pour ce triste métier! J'ai le cœur serré; je finis et vous embrasse.

DCCCLXXVII. — A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton; elle étoit dans le plus triste état du monde, à demi brûlée, et paroissant avoir été ouverte plusieurs fois; les pièces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces; peine qui ne peut servir de rien, ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le-moi pour consoler mon cœur : jusque-là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutois que vous vinssiez me voir à Wootton, ce n'étoit pas de votre volonté que j'étois en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter : soyez persuadé que, si vous m'étiez venu voir en Angleterre, de quelque manière que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous, j'ai lieu d'espérer que, n'ayant plus à courir si loin, vous aurez moins de difficultés à me rejoindre : M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps, et soyez sûr que l'espoir de vous embrasser est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avois oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin; j'aurois juré de vous en avoir rendu compte il y a longtemps; car, dans mon premier moment de relâche, j'écrivis à cet effet à milord maréchal; c'étoit précisément quand M. Michel venoit d'être nommé. Milord me répondit qu'il étoit allé exprès à Berlin pour parler aux ministres de votre affaire; qu'il falloit nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux ou au vice-gouverneur; que, depuis la nomination du dernier, il ne lui venoit plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neuchâtel en aucune sorte; qu'il avoit refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une

affaire pareille à celle qu'il venoit de proposer à ma sollicitation, et qu'il me prioit de ne plus me charger à l'avenir de recommandations auprès de lui, de quelque espèce qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministère, votre affaire ne passât sans difficulté, d'autant plus qu'elle a déjà été proposée, et qu'on est toujours bienvenu dans cette cour-là quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'île de Saint-Pierre, je laissai vos papiers avec tous les miens à M. du Peyrou, des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'île de Saint-Pierre qu'il m'importe de ravoïr ; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en d'autres, si vous voulez les retirer en mon nom, vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme, lorsque vos affaires publiques seront terminées, vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis sans passer par Neuchâtel, je vous prévien que, si de Paris vous pouvez vous rendre au château de Trye, près de Gisors, et demander M. Renou, il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse, mon bon ami, de tout mon cœur, ainsi que tout ce qui vous est cher, et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long ; M. du Peyrou étant retombé malade ici, et y ayant été retenu plus de deux mois, vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude, et me rendent vos promptes nouvelles nécessaires, sur les tristes choses que j'apprends.

DCCCLXXXVIII. — A M. DU PEYROU.

Le 8 septembre 1767.

J'ai reçu avant-hier soir votre lettre du 3 ; malgré l'oubli, elle avoit été décachetée ; mais l'enveloppe à milord maréchal, qu'il a eu l'imprudence de me laisser, ne l'avoit point été. Que cela vous serve de règle quand vous m'écrirez. Je prendrai le parti de porter moi-même cette lettre à la poste ; mais comme cela sera remarqué, et qu'on y pourvoira par la suite, je n'y reviendrai pas, et je vous dirai tout dans celle-ci.

Que j'ai craint cette cruelle goutte, cruelle pour l'un et pour l'autre, pour moi surtout à divers égards ! J'espère encore que cette atteinte n'aura pas de suite, et ne vous empêchera pas de me venir voir. Mon excellent et cher hôte, ce sera la dernière fois que nous nous verrons ; j'en ai le pressentiment trop bien fondé. Puisse ce dernier des heureux momens de ma vie achever de vous dévoiler le cœur de votre ami ! Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous ; évitez ce cortège ;

CORRESPONDANCE.

après ce que je sais, il empoisonneroit mes plaisirs. J'étois sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il feroit en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de traverses inutiles, et de fausses difficultés des maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressource. Le concours fortuit de mon voyage ici et du vôtre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connoissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étoient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent; et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulois faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manœuvres m'ont dit tout ce qui se passoit dans son âme et qu'il croyoit bien caché; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté, et dont il est envers moi l'âme damnée. Elle m'a trompé six ans; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avois tout à fait rompu avec elle. M. le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir peu de liaison avec elle, m'a remis, pour ainsi dire, entre ses mains, comme en celles d'une amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté, profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir; en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurois dissimuler encore longtemps; il faut tôt ou tard que l'orage crève. Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi, l'argent offert, le passe-port; et ne devinant pas à quoi tout cela étoit destiné, votre honnête cœur demeure incrédule; soit: je ne demande pas à vous persuader quant à présent; mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle pour ce qui me regarde, en attendant que vous sachiez si j'ai tort ou raison.

Je crois que le M. le prince de Conti et Mme de Luxembourg, me voyant menacé de bien des dangers, ont voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant, à la vérité, de moi par des entours qui n'ont pas paru suffisans aux deux dames pour rassurer leur ami. On a donc suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. On n'a pas douté, connoissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec promptitude et indignation. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurois fait à la fin peut-être, si ma pauvre sœur, la raison, et une

rechute de ma maladie, n'étoient venues à mon secours. Mme de V., qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême désir de m'en voir sortir. Cet empressement, peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux, et m'a rendu patient et sage. Ma sœur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde, et qu'à cause de cela mes ennemis ont en haine, me disoit sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande et plus sensible part des outrages : « Attendez, souffrez et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part ? » Les sages discours de cette pauvre fille étoient renforcés par la raison. Où aller ? Où me réfugier ? Où trouver un plus sûr abri contre mes ennemis ? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même ? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal ? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir et à rester, quoi qu'on fasse. Si l'on ne vouloit que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudroit laisser ; car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés : mais on veut absolument m'attirer à Paris ; pourquoi ? je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée : on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impossible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi, rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominie, mauvais traitemens, j'endurerai tout, et je me suis déterminé d'y périr. Mon Dieu ! si le public étoit instruit de ce qui se passe, qu'elle indignation pour les François, qu'on les fit satellites des Anglois pour assouvir la rage d'un Écossais, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir cherché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis naturels !

Voilà des explications qu'il falloit absolument vous donner pour régler votre conduite à mon égard au milieu de mes ennemis, qui vous trompent, et pour vous éclairer sur les vrais services que votre amitié peut me rendre dans l'occasion. J'espère que vous pourrez venir. Vous devez sentir combien mon cœur a besoin de cette consolation ; si je la perds, que j'aie au moins celle de voir votre ami M. de Luze. S'il vous porte mes derniers embrassemens, je me console et me résigne. Mais lequel des deux qui vienne, qu'il tâche surtout de venir seul. J'ai demandé permission à M. le prince de Conti de vous revevoir dans son château. Je n'ai point de réponse encore ; si vous arrivez avant elle, il convient de loger à Gisors ; il n'y a que demi-lieue d'ici, et nous pourrions également passer les journées ensemble. Si je puis vous recevoir au château, votre laquais sera logé près de vous, et nous ferons en sorte qu'il ne meure pas de faim. Je vous embrasse dans les plus tendres élan d'un cœur brisé d'affliction, mais tout plein de vous.

Marquez-moi la réception de cette lettre bien exactement et promptement ; mais n'entrez dans aucun des articles qu'elle contient. Présence ou rien ; souvenez-vous de cela. Ah ! cette funeste goutte ! Cher ami, quelque douloureuse qu'elle puisse être, elle vous fera moins de mal

CORRESPONDANCE.

qu'à moi. Quand vous viendrez, vous ou M. de Luze, ne me prévenez point du jour dans vos lettres; venez sans avertir, c'est le plus sûr.

DCCCLXXXIX. — A M. GUY.

Trye-le-Château, 8 septembre 1767.

Voici, monsieur, les épreuves des cartons, que je vous aurois renvoyées plus tôt, si je n'avois attendu pour cela des occasions qui m'ont manqué. Je n'y joins point l'épreuve de la préface et de l'errata, où je n'ai point trouvé de fautes assez considérables pour en grossir ce paquet. Je vous souhaite le plus heureux succès de cet ouvrage; mais pour moi qui sais déjà ce que j'en dois attendre et ce qu'il m'en coûte à chaque fois que j'ai le malheur de réveiller l'attention du public, je voudrais pour tout au monde éviter cette dernière, et s'il ne falloit pour faire supprimer cet ouvrage que renoncer à la petite rente qu'il m'a procurée, c'est ce que je ferois, je vous jure, avec la plus grande joie.

Vous ne m'avez jamais répondu si en effet vous aviez mis dans l'enveloppe fait en Angleterre une épreuve de la préface qui ne s'y est point trouvée. Cette omission a été suppléée dans le premier paquet que vous m'avez expédié depuis votre retour, par le canal de M. Coindet. L'épreuve de cette préface y étoit; mais ce qui m'a surpris est que ce paquet n'étoit point cacheté de votre cachet ordinaire, mais d'un cachet de montre ou de tire-bouchon. Cela eût été tout simple si vous eussiez encore été dans votre retraite; mais depuis votre retour, ce changement de cachet, qui ne vous arrive jamais, m'a surpris, et vous m'obligerez de m'en marquer la raison.

Si par hasard vous passiez dans la rue de Richelieu, vous pourriez remettre votre réponse à M. du Peyrou, chez Brielle, aux Bains royaux; il aura soin de me la faire tenir. Vous pouvez aussi, si vous aimez mieux, la remettre à M. Coindet. Bien des salutations et amitiés à Mme Duchesne et à ses demoiselles. Je vous salue, etc.

DCCCXC. — AU MÊME.

9 septembre 1767.

Aujourd'hui, monsieur, on écrit à M. de Sartines, pour le prier d'arrêter la publication du *Dictionnaire* jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure. Vous devez, monsieur, approuver cette précaution et vous y conformer, comme je vous en prie, et comme je l'exige. Demandez un censeur, acceptez sur-le-champ celui qu'on vous donnera, quel qu'il soit, fût-ce même M. d'Alembert. J'ai lieu d'espérer, vu le sujet du livre, que cela ne vous retardera pas beaucoup. Réponse aussitôt, je vous en prie. Vous la ferez remettre à M. du Peyrou, aux Bains royaux, ou, si vous voulez, à M. Coindet. Je vous salue, etc.

DCCCXCI. — A M. DE SARTINE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

A Trye-le-Château, le 9 septembre 1767.

Monsieur,

Permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé *Dictionnaire de musique*, par J. J. Rousseau, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure, attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit peuvent faire naître des difficultés que le premier censeur, étant mort, ne pourroit lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très-humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, KENOU.

DCCCXCII. — A M. DU PEYROU.

Le 9 septembre 1767.

Aujourd'hui, mon cher hôte, j'écris à M. de Sartine et à Guy, pour arrêter la publication du *Dictionnaire* jusqu'à ce qu'il ait été soumis derechef à la censure. Vous pouvez comprendre que j'ai des raisons graves pour prendre cette précaution. Si cette cruelle goutte vous laisse en état d'aller, voyez Guy sur-le-champ, je vous en supplie; sachez s'il a reçu ma lettre, et s'il se met en devoir d'en exécuter le contenu. Faites-moi passer sa réponse, et répondez-moi vous-même aussitôt que vous pourrez. Vous devez comprendre que je ne serai pas à mon aise jusqu'au moment où je recevrai des nouvelles de cette affaire. Si mon malheur veut que la goutte vous retienne, priez M. de Luze de vouloir bien se charger de ma commission, car elle ne souffre aucun retard. Donnez-moi de vos nouvelles; aimez et plaignez votre ami; c'est tout ce que j'ai la force de vous dire. Adieu.

DCCCXCIII. — A MADAME LA MARQUISE DE MESMES.

Du 12 septembre 1767.

Je reconnois, madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asile où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu et l'eau; mais je connois trop bien ma situation, pour attendre de ces soins bienfaisans un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus parce que je ne l'espère plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le comte de *** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnoissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner: mais quant au voyage ici que Son Excellence daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à

CORRESPONDANCE.

finir mes jours : je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le comte de *** , ni auprès de personne, aucune demande en ma faveur, puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'inaffiables refus qui ne feroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ; mais je les attends ; je m'y prépare, et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, et que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable, mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, et avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère, madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs et d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert : je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter ; loin d'espérer quelque chose, je ne sais pas même que désirer. L'amour seul du repos me restoit encore ; l'espoir m'en est ôté : je n'en ai plus d'autre ; je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de mes misères : que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'est assez indifférent ; et, de quelque manière qu'on veuille disposer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, madame ; je les mets tous au pis, et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles : remettre, à mon exemple, mon sort dans les mains de la Providence, et ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution ; que ce soit la vôtre aussi, madame, à mon égard, et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enlève sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

DCCCXCIV. — A M. DU PETROU.

Le 12 septembre 1767.

Vous me consolez beaucoup, mon cher hôte, par votre lettre du 9 ; car j'en avois reçu une auparavant de M. Coindet, qui m'avoit appris vos vives souffrances ; et même j'en ai reçu de lui une autre du 10, qui ne me permet de me livrer qu'avec crainte à l'espoir que vous me donniez la veillé, puisqu'il me marque que vous êtes toujours le même. Ne me trompez pas, mon très-aimable hôte, sur votre état, quel qu'il soit ; car l'incertitude et le doute me tuent, et me font toujours les maux pires qu'ils ne sont. Quand vous serez en convalescence, donnez-

vous tout le temps de vous bien rétablir où vous êtes; et quand vos forces seront suffisamment revenues pour aller à la campagne, venez ici passer une quinzaine de jours. Vous y trouverez un bon air, un beau pays, un logement au château, une terre bien garnie de gibier, et la permission de chasser autant que cela vous amusera. J'espère que ce voyage, après lequel je soupire avec passion, sera salutaire à l'un et à l'autre, et effacera jusqu'aux dernières traces des maux de votre corps et de mon cœur. Du reste, ne vous pressez point; n'oubliez point, et retardez plutôt de quelques jours pour pouvoir m'en donner davantage, que de vous exposer avant le parfait rétablissement. Vous pouvez m'avertir quelques jours d'avance, afin qu'on prépare votre chambre; ou si vous venez sans être attendu, que ce soit d'aussi bonne heure qu'il se pourra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vois point d'inconvénient de me prévenir du jour où vous arriverez.

DCCCXCXV. — AU MÊME.

Le 18 septembre 1767.

Je vous écrivis hier, mon cher hôte, en même temps qu'à M. de Luze, et j'ai tellement égaré ma lettre, qu'il m'est impossible de la retrouver. Je ne sais pas même quand celle-ci pourra partir, n'étant pas en état aujourd'hui de la porter moi-même à Gisors, et trouvant très-difficilement des exprès pour y envoyer. En vous marquant la joie que m'avoit causée la vue de votre écriture, je vous grondois de vous être fatigué à écrire trois pages. Trois lignes dans votre état suffisent pour me tranquilliser; et non-seulement vous devez garder le lit jusqu'à ce que vous soyez bien délivré, mais ménager votre attention et vos forces pour vous mettre en état de venir ici plus tôt achever de vous rétablir. Par le cours que prend votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique. Ordinairement les douleurs de celle-ci sont moindres; et je sais par l'exemple de mon défunt ami Gauffecourt, qui s'en étoit guéri, qu'on s'en débarrasse plus aisément.

Vous me donnez d'excellentes nouvelles qui me font grand plaisir. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces, sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non; mais il est très-vrai que je n'avois pas compté que le tout nous revint si facilement.

Je ne me sens pas bien depuis quelque temps, et je crains de payer le long relâche dont j'ai joui. M. Hume a dit partout que M. de Luze lui avoit assuré que je n'avois point de maladies. Le frère Côme, ni Morand, ni Malouin, etc., ne sont sûrement pas là-dessus de l'avis de M. de Luze; et malheureusement, en ce moment surtout, j'en suis encore moins. Si les peines de l'âme remédioient aux maux du corps, je devrois me porter à merveille. Mais du courage et un ami sont un grand remède aux premières, au lieu qu'il n'y a de remède aux dernières que la patience et la mort. J'apprends que Robert, peu content de Georges, n'est pas non plus fort à son aise. Il faut espérer qu'enfin tout changera ou finira.

CORRESPONDANCE.

Bonjour, mon cher hôte; donnez-moi de vos nouvelles; mais si vous écrivez vous-même, quatre lignes suffisent. Entre nous les mots d'amitié n'ont plus besoin de se dire. Deux mots sur les affaires, et quatre sur la santé. Voilà tout.

J'envoie cette lettre aujourd'hui, ainsi elle doit vous arriver demain.

DCCCXCVI. — AU MÊME.

Le 21 septembre 1767.

Pas un mot de vous, mon très-cher hôte, depuis plus de huit jours! Que ce silence m'inquiète! Seroit-ce une rechute? M. de Luze n'auroit-il pas eu du moins la charité de m'écrire un mot? Quelque lettre seroit-elle égarée? J'ai écrit à M. de Luze dans la semaine; je vous avois écrit le même jour. Je perdis ma lettre; je vous écrivis le lendemain. Mon Dieu! être si proche, vous savoir malade, et ne point apprendre de vos nouvelles! Que sera-ce donc quand nous serons éloignés? Si de quelques jours je n'apprends rien de vous, je prendrai le parti d'envoyer un exprès à Paris, si j'en trouve, car c'est encore une autre difficulté. Que je suis à plaindre!

M. le prince de Conti, qui devoit venir ici la semaine dernière, n'est point venu. Il a pris la peine de m'écrire pour me marquer la cause de son retard, et m'annoncer son voyage pour la semaine prochaine. J'aurois passionnément désiré que vos forces vous eussent permis de venir ici pour le même temps, afin d'avoir le plaisir de vous présenter à lui. Cependant, comme il est très-dangereux de se déplacer, après une pareille attaque, avant le plus parfait rétablissement, gardez-vous d'anticiper sur votre convalescence; mais, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles, ou je ne sais ce que je ferai.

DCCCXCVII. — AU MÊME.

27 septembre 1767.

Vous pouvez, mon cher hôte, juger du plaisir que m'a fait votre dernière lettre, par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente, et que vous blâmez avec raison: mais considérez qu'après tant de longues agitations si propres à troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avois besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paroissoit concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si, avec un cœur malheureusement trop sensible, et si cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fût pas trop mal conformé. Le seul remède efficace encore, et dont j'ose espérer tout, est le cœur d'un ami pressé sur le mien: venez donc; je n'ai que vous seul, vous le savez; c'est bien assez; je n'en regrette qu'un, je n'en veux plus d'autre: vous serez désormais tout le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et de la raison: l'attente de cet élixir salutaire en anticipe déjà l'effet

Ce que vous me marquez de Neuchâtel n'est pas un spécifique bon pour mon état; je crois que vous le sentez suffisamment; et malheureusement mes devoirs sont toujours si cruels, ma position est toujours si dure, que j'ose à peine livrer mon cœur à ses vœux secrets, entre le prince qui m'a donné asile et les peuples qui m'ont persécuté.

M. le prince de Conti n'est point encore venu; j'ignore quand il viendra; on l'attendoit hier. Je ne sais ce qu'il fera; mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée, que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera; je crois que c'est le cas de faire *pouf*: ils ne s'y attendent pas.

Le parti que vous prenez de ne sortir du lit que parfaitement rétabli est très-sage; mais il ne faut pas sauter trop brusquement de vos rideaux dans la rue, cela seroit dangereux: faites mettre des nattes dans votre chambre, au défaut de tapis de pied; donnez-vous le temps de vous bien rétablir, avant de songer à venir, et en attendant arrangez tellement vos affaires, que vous n'ayez à partir d'ici que quand vous vous y ennuierez. Faites en sorte de vous laisser maître de tout votre temps; je ne puis trop vous recommander cette précaution: j'aime mieux vous avoir plus tard, et vous garder plus longtemps. Enfin, je vous conjure derechef, avec instance, de pourvoir si bien d'avance à toute chose, que rien ne puisse vous faire partir d'ici que votre volonté.

Nous avons ici des échecs, ainsi n'en apportez pas; mais, si vous voulez apporter quelques volants, vous ferez bien, car les miens sont gâtés ou ne valent rien. Je suis bien aise que vous vous renforciez assez aux échecs pour me donner du plaisir à vous battre; voilà tout ce que vous pouvez espérer: car, à moins que vous ne receviez avantage, mon pauvre ami, vous serez battu, et toujours battu. Je me souviens qu'ayant l'honneur de jouer, il y a six ou sept ans, avec M. le prince de Conti, je lui gagnai trois parties de suite, tandis que tout son cortège me faisoit des grimaces de possédé: en quittant le jeu, je lui dis gravement: « Monseigneur, je respecte trop Votre Altesse pour ne pas toujours gagner. » Mon ami, vous serez battu, et bien battu, je ne serois pas même fâché que cela vous dégoûtât des échecs: car je n'aime pas que vous preniez du goût pour des amusemens si fatigans et si sédentaires.

A propos de cela, parlons de votre régime; il est bon pour un convalescent, mais très-mauvais à prendre à votre âge, pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup: ce régime vous affoiblira et vous ôtera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques; ce n'est pas ainsi que la nature se mène: croyez-moi, prenez-moi pour le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon âme; nous nous en trouverons bien tous deux. Je vous préviens même qu'il me seroit impossible de vous tenir ici aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurois avoir un poil d'herbe, parce que Son Altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout: voilà,

mon ami, comment les princes, si puissans et si craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison. Vous aurez ici d'excellent bœuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête; car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il. Bonjour.

Mille choses de ma part à M. de Luze. Hélas! avec qui nous nous sommés vus! dans quel moment nous nous sommes quittés! Ne nous reverrons-nous point?

DCCCXCVIII. — AU MÊME.

Ce lundi 5 octobre 1767.

Je vous écris, mon cher hôte, un mot très à la hâte, pour vous proposer si, avant de venir ici, vous ne pourriez point aller voir Robert, sans le prévenir de votre visite, afin que nous en ayons des nouvelles sûres. Du reste, rien ne me paroît pressé, ni pour lui, ni pour moi: donnez-vous tout le temps de reprendre vos forces et de vous accoutumer à l'air. Je ne puis vous dire à quel point la brièveté du temps que vous pouvez me donner m'afflige; je vous conjure au moins de prendre toutes les mesures possibles pour pouvoir le prolonger autant qu'il dépendra de vous. Mon cher hôte, je suis peut-être appelé au malheur de vieillir, mais tout me dit que le jour où vous me quitterez sera le dernier où j'aurai souhaité de vivre.

Je vous envoie une liste que j'avois faite de livres de botanique que je voulois acquérir à loisir; comme elle est considérable, et que les livres sont chers, je souhaiterois seulement d'acquérir, s'il étoit possible, un ou deux des quatre ou cinq premiers. Si, dans quelqu'une de vos courses, vous pouviez, à l'aide de Panckoucke, recouvrer surtout le premier, vous me feriez un très-grand plaisir. Il n'y a presque point de livres de botanique chez les libraires de Paris, et l'on y est très-barbare sur cet article; cependant je crois que Didot jeune ou Chevalier en ont quelques-uns. Sans vouloir compter avec vous à la rigueur, ce qui me seroit bien impossible, je vous prie pourtant de tenir toujours note exacte de vos déboursés pour moi, afin de me laisser la liberté de vous donner les commissions. Je vous embrasse.

DCCCXCIX. — A M. GUY.

Trye-le-Château, 8 octobre 1767.

Je suis fort aise, monsieur, que vous n'ayez point eu de difficultés à essuyer sur la censure du *Dictionnaire*. Dès que vous m'annonçâtes M. de Lalande, que je sais être un très-galant homme, j'espérois que les choses se passeroient avec équité et impartialité, et c'étoit tout ce qui étoit à désirer pour la chose. Malgré cela, comme je sais que tout ce qui peut rappeler mon souvenir dans le monde n'est propre qu'à redoubler, s'il étoit possible, la rage de mes implacables persécuteurs.

je désirerois ardemment qu'il fût en mon pouvoir de supprimer l'ouvrage ; je sacrifierois volontiers tout ce qu'il m'a produit pour cela ; mais j'en sens trop l'impossibilité, et ce que vous me marquez des éditions de Lyon et d'Amsterdam l'augmente encore. Vous me marquez à ce sujet qu'apparemment on a séduit quelqu'un des garçons de l'imprimerie. Cet apparemment m'a fait rire. Imaginez-vous que la chose eût pu se faire autrement ?

Je crois vous avoir marqué tout ce que j'avois d'exemplaires à distribuer. Seulement, dans l'incertitude si M. le prince de Conti ne sait pas peut-être un peu de musique, et ne s'amuseroit pas à lire un livre qui en traite, je vous prie d'en porter un exemplaire à Son Altesse, que vous la supplierez de ma part de vouloir bien agréer. Vous m'obligerez aussi de remettre à M. du Peyrou le sien le plus tôt qu'il sera possible, et surtout avant son départ de Paris. A l'égard de celui qui est destiné pour l'Angleterre, vous me l'enverrez avec le mien, et vous pourrez remettre aussi l'un et l'autre à M. du Peyrou ou, s'il est déjà parti, à M. Coindet, pour me le faire tenir, et si un exemplaire peut lui faire plaisir, vous le lui donnerez aussi. Voilà tout ce que je me rappelle quant à présent.

Voici une petite note en réponse à celle de M. Dutens, auquel je vous prie de faire bien des salutations de ma part. Parmi mes livres que j'ai laissés à Wootton pour lui être envoyés, est le recueil broché des feuilles du *Dictionnaire* que vous m'aviez envoyées. Comme tout n'étoit pas imprimé, faites-moi le plaisir d'y joindre celles qui manquent pour compléter l'exemplaire.

Je suis bien fâché de savoir Mme Duchesne incommodée si longtemps de son entorse ; je vous prie de me donner de ses nouvelles, et de la saluer de ma part, ainsi que ses demoiselles. Elle a remis les deux cents francs restant de l'année dernière à M. Coindet, qui ne se ressouvient pas de la somme. Je vous prie de la lui rappeler, pour achever de mettre en règle le compte des déboursés qu'il a bien voulu faire pour moi.

J'ai bien reçu le gros volume des plantes, lequel m'a fait grand plaisir, et je vous en remercie de tout mon cœur. Je l'avois déjà reçu à Wootton quelques jours avant mon départ ; mais je n'eus pas le temps de vous en accuser la réception. Je vous salue, mon cher monsieur, bien cordialement.

CM. — A M. DU PEYROU.

9 octobre 1767.

Je vous écris un mot à la hâte pour vous dire que le patron de la case est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé ; de sorte que j'ai profité de tous les momens que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici : il me les a donnés tous. Vous connoissez mon cœur ; jugez comment j'ai senti cette grâce : hélas ! que ne peut-il voir le mal et en couper la source ! mais il ne me reste qu'à me résigner ; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut.

Cher hôte, venez : nous aurons des légumes, non pas de son jardin,

car il n'en est pas le maître ; mais un bon homme qu'on trompoit s'est détaché de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, que je n'ai pu faire jusqu'ici, ni sans payer, ni en payant. Samedi, soupant avec Son Altesse, je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois : je le lui dis tout bonnement ; le lendemain il m'envoya le bassin qu'on lui avoit servi la veille, et qui me fit grand plaisir ; car il faut vous dire que je suis ici environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter ; mais venez : il changera du moins tandis que vous serez avec moi.

Votre précaution d'aller par degrés est excellente ; continuez de même, et ne vous pressez point : mais je vous conjure de si bien faire, que vous vous pressiez encore moins de partir d'ici quand vous y serez. Vous faites très-bien de porter à vos pieds vos nattes et vos tapis de pied : la façon dont vous me proposez cette terrible énigme m'a fait mourir de rire ; je suis l'Œdipe qui fera l'effort de la deviner : c'est que vous avez des pantoufles de laine garnies de paille. Si vos attaques d'échecs sont de la force de vos énigmes, je n'ai qu'à me bien tenir. Bonjour.

Les oreilles ont dû vous tinter pendant que Son Altesse étoit ici. Bonjour derechef ; je ne croyois écrire qu'un mot, et je ne saurois finir.

CMI. — A. M. DUTENS.

16 octobre 1767.

Puisque M. Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau soit payée à Londres, même pour cette année, où cependant l'un et l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire, sur lequel il seroit à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu ; c'est celui du lieu de la date : car, quoique Rousseau sache très-bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connoissance. Si cette suppression pouvoit faire difficulté, M. Dutens seroit prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.

CMII. — A. M. DU PEYROU.

Le 17 octobre 1767.

J'ai, mon cher hôte, votre lettre du 13, et j'y vois avec la plus grande joie que vos forces revenues graduellement, et par là plus solidement, vous mettent en état de faire à Paris le grand garçon ; mais je voudrois bien que vous n'y fissiez pas trop l'homme, et que vous vissiez ici affermir votre virilité, de peur d'être tenté de l'exercer où vous êtes. Vous me paraissez en train d'abuser un peu de la per-

mission que je vous ai donnée d'y prolonger votre séjour. Écoutez : j'ai bien mesuré cette permission sur les besoins de votre santé, mais non pas sur ceux de vos plaisirs, et je ne me sens pas assez désintéressé sur ce point pour consentir que vous vous amusiez à mes dépens. Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, que vos affaires vous talonnent, etc. ; je vous avertis qu'un tel langage ne prendroit pas du tout. que sur ce point je n'entendrois pas raillerie, et que j'ai tout au moins le droit d'exiger que vous ne soyez pas plus pressé de partir d'ici que vous ne l'avez été d'y venir. Pensez à cela très-sérieusement, je vous prie ; et faites sur tout les choses d'assez bonne grâce pour mériter que je vous pardonne les huit jours dont vous avez eu le front de me parler. Au premier moment où vous vous déplairez ici, partez-en, rien n'est plus juste ; mais arrangez-vous de telle sorte qu'il n'y ait que l'ennui qui vous en puisse chasser : j'ai dit.

Je ne suis pas absolument fâché des petits tracassas qu'a pu vous donner la recherche des livres de botanique ; promenades, diversions, distractions, sont choses bonnes pour la convalescence : mais il ne faut point vous inquiéter du peu de succès de vos recherches ; j'en étois déjà presque sûr d'avance ; et c'étoit en prévoyant qu'on trouveroit peu de livres de botanique à Paris, que j'en notoïis un grand nombre pour mettre au hasard la rencontre de quelqu'un. Il est étonnant à quel point de crasse ignorance et de barbarie on reste en France sur cette belle et ravissante étude, que l'illustre Linnæus a mise à la mode dans tout le reste de l'Europe. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre les princes et les grands font leurs délices de l'étude des plantes, on la regarde encore ici comme une étude d'apothicaire ; et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi, dans ce pays, en me voyant herboriser. Ce superbe tapis dont la terre est couverte ne montre à leurs yeux que lavemens et qu'emplâtres, et ils croient que je passe ma vie à faire des purgations. Quelle surprise pour eux s'ils avoient vu Mme la duchesse de Portland, dont j'ai l'honneur d'être l'herboriste, grimper sur des rochers où j'avois peine à la suivre, pour aller chercher la *chamædrys frutescens* et la *saxifraga alpina* ! Or, pour revenir, il n'y a donc rien de surprenant que vous ne trouviez pas à Paris des livres de plantes ; et je prendrai le parti de faire venir d'ailleurs ceux dont j'aurai besoin.

Si M. de Luze n'est pas encore parti, comme je l'espère, je vous prie de lui dire mille bonnes choses pour moi, et de l'en charger d'autant pour Mme de Luze. J'ose à peine vous parler de la bonne maman, sentant bien qu'en cette occasion ses vœux sont très-opposés aux miens ; mais, en vérité, c'est presque la seule où je ne lui fisse pas, et même avec plaisir, le sacrifice de ma propre satisfaction.

Voilà l'heure de la poste qui presse ; le domestique attend et m'importune : il faut finir en vous embrassant.

CMIII. — A MADAME LATOUR.

Ce 29 octobre 1767.

Chère et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir que je me suis abstenu si longtemps de vous écrire. Dans peu vous aurez de mes nouvelles par une voie sûre; daignez attendre et ne pas mal penser de votre ami.

CMIV. — A M. GUY.

A Trye-le-Château, le 25 novembre 1767.

La maladie de M. du Peyrou, qui m'a tenu pendant trois semaines à son chevet, m'a empêché, monsieur, de répondre plus tôt à la lettre qu'il m'a apportée de votre part; j'ai reçu nouvellement votre autre lettre du 16, et je lui ai communiqué l'article qui le regarde, dont il me charge de vous remercier. Grâce au ciel, il est en pleine convalescence et commence même à sortir. Je vous le renverrai le plus tard que je pourrai; mais je présume qu'ayant repris ses forces, il voudra bientôt retourner à Paris, et de là chez lui dans peu. Je croyais le *Dictionnaire* déjà publié depuis longtemps; mais vous m'apprenez qu'il ne le sera que demain: ce n'est encore que trop tôt, et je voudrais fort, je vous jure, qu'il ne le fût jamais. Le roi de Prusse est mon protecteur, le roi d'Angleterre est mon bienfaiteur: je n'ai rien à dire aux envois que vous avez jugé à propos de leur faire; mais il me semble qu'un *Dictionnaire de musique* n'est guère un livre à présenter à des Majestés. Quant à l'exemplaire que je destinois pour l'Angleterre, il n'étoit point pour M. Davenport, qui ne connoît rien en musique, et que cette lecture ne peut qu'ennuyer beaucoup, mais pour un autre de mes amis et voisins de Wootton, amateur et connoisseur, nommé M. Granville; faites-moi l'amitié, je vous en prie, de faire remettre cet exemplaire à M. de Rougemont à Londres, et j'aurai soin de le prévenir sur sa destination. Sinon, marquez-moi du moins des mains de qui je dois le faire retirer. Je vous ai fait prier d'en envoyer un à M. le marquis de Mirabeau au Luxembourg, j'espère que vous ne l'aurez pas oublié. Avez-vous fait ma commission auprès de Mme Dupin?

Voici, monsieur, une commission plus intéressante que mon *Dictionnaire*; ce sont des livres de botanique qui se trouvent chez Briasson, et dont je vous prie de vouloir bien faire pour moi l'acquisition, ayant soin de choisir de bonnes épreuves, et non pas des exemplaires de rebut, et de faire relier ceux qui seront en feuilles ou brochés.

J. Ray, Methodus emendata et aucta, etc., in-8°.

Caroli Linnæi filii Plantæ Upsalienses, in-folio.

Gouan Hortus Monspeliensis, in-8°.

Dillenii Historia muscorum, in-4°.

Vous aurez la bonté d'en faire un paquet bien enveloppé, et de l'adresser par le carrosse de Gisors. Je ne sais pas le nom de la rue où est le bureau dudit carrosse; mais c'est le même que celui de Rouen, que vous connoissez sûrement. Je serois bien aise d'avoir cet envoi le plus tôt qu'il sera possible, à cause des mousses, dont l'herborisation

se fait en hiver. Je vous prie aussi de me donner, sous le même nom, avis de cet envoi par la poste, afin que je fasse retirer le paquet; c'est le vendredi que le carrosse part de Paris; il faut porter les paquets le jeudi au soir.

Je compte vous envoyer dans peu une lettre de change sur Londres, selon l'indication de M. Dutens, auquel, si vous lui écrivez je vous prie de faire, en attendant, bien des remerciemens et salutations de ma part. Je me réjouis du meilleur état de Mme Duchesne; je vous prie de ne pas m'oublier auprès d'elle et de vos petites élèves. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

(M. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 12 décembre 1767.

Je consens de tout mon cœur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer, avec les précautions dont vous parlez, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon dans les guerres littéraires : que j'en suis affligé, et que je vous plains ! Sans prendre la liberté de vous dire là-dessus rien de mon chef, j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse que je me rappelle, et auxquels je n'ajouterai rien :

Guinta à tua gloria al sommo, e per innanz
Fuggir le dubbie guerre a te conviene.

Je vous honore et vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

DMVI. — A MADAME LATOUR, A PARIS.

Trye-le-Château, décembre 1767.

Cette lettre, ma digne amie, vous sera remise par M. du Peyrou, mon ami, et par conséquent le vôtre. C'est de lui que je tiens ma subsistance et mon indépendance : il mérite de vous connoître; ce mot dit tout. J'attendois sa venue avec une impatience fondée sur mille raisons, dont celle de vous donner de mes nouvelles, sans confier mon secret à la poste, n'étoit pas des moins pressantes. Chère Marianne, mon cœur vous est attaché par les liens les plus doux et les plus forts. La trempe de ceux qui m'attachent à M. du Peyrou n'est pas moins bonne. De quel prix puis-je payer les nobles et généreux sentimens de la seule amie et du seul ami dont l'amitié pour moi soit à l'épreuve de mes malheurs, si ce n'est en les présentant l'un à l'autre ?

Qu'ils se connoissent, qu'ils s'aiment, et qu'ils m'en aiment davantage, s'il est possible; c'est le seul bien digne d'eux que je puisse leur faire.

M. du Peyrou vous dira où je suis, comment j'y suis, et les précautions qu'il faut observer pour m'écrire. Ne confiez rien d'important à la poste jusqu'à ce que je puisse mieux juger de sa sûreté. Rien ne peut aller ni venir immédiatement sans passer par les mains d'autrui. Je

voudrais pourtant bien trouver quelque moyen de mettre dans mes lettres toute la confiance qui est dans mon cœur. En attendant que ces moyens se présentent, donnez-moi du moins de vos nouvelles, je vous donnerai des miennes, et comptez sur le cœur de votre ami comme il compte sur le vôtre. Adieu, chère Marianne.

Ne parlez de notre correspondance à personne sans nécessité.

DMVII. — A M. GUY.

10 décembre 1767

J'ai reçu, monsieur, l'envoi que vous avez pris la peine de me faire, et je vous en remercie; mais j'avoue que je voudrais bien pouvoir renvoyer le *Dillenius*, dont je ne suis point content du tout, et qui même me devient parfaitement inutile, faute des explications des figures qu'il doit contenir et du texte historique, qui n'y sont pas. L'édition que vous m'avez envoyée n'est point celle de l'auteur, qui coûte soixante francs, au lieu que celle-là, quand même elle seroit complète, n'en coûte que vingt-sept ou vingt-huit, le prix même étant marqué au titre. Les renvois des noms aux figures sont très-fréquemment faux, et le tout est fait si négligemment que la première figure ne s'y trouve pas, et que la fin des noms anglois est parfaitement inutile, à moins que vous n'engagiez M. Briasson à m'envoyer le texte qui manque; et, quant au prix, j'espère qu'il y fera la réduction convenable, d'autant plus que la plupart des épreuves sont mauvaises et maculées.

Le *Pline* est en effet très-beau, mais c'est jeter les perles aux porceaux, ces espèces de livres étant trop savans pour moi, et je ne puis plus me fatiguer à les lire. Je vous suis sensiblement obligé de votre attention; mais cependant ce *Pline* est absolument inutile dans mes mains, et j'ai grande envie de vous le renvoyer. Au reste je me corrige de la fantaisie de chercher des livres de botanique à Paris, et je prendrai le parti de faire venir de Hollande ceux dont je puis avoir besoin.

Je vous suis obligé des exemplaires du *Dictionnaire* que vous avez distribués pour moi. Quoique vous ne me disiez rien de M. le prince de Conti, j'espère que vous ne l'avez pas oublié. Je ne sais si j'ai marqué dans mes notes mon ami M. de Latour, le peintre; si je l'ai omis, je vous prie instamment de réparer cette omission.

Voilà qu'on me presse pour le moment de la poste, et je suis forcé de finir brusquement, en vous embrassant, monsieur, de tout mon cœur.

M. du Peyrou va très-bien, et vous salue.

DMVIII. — AU MÊME.

20 décembre 1767.

Je vous écrivis, monsieur, la semaine dernière, pour vous parler du *Dillenius*, et je vous envoyai en même temps trois corrections pour le *Dictionnaire* dont vous ferez bien de faire usage, si vous pouvez. En le parcourant, j'y trouve incessamment de nouvelles fautes que je marque sur mon exemplaire, afin que vous puissiez au besoin en faire une

autre édition plus correcte : car il seroit fâcheux pour la chose que ce livre restât dans cet état¹.

Voici une lettre de change à votre ordre sur M. Frédéric Dutens : vous m'obligerez de vouloir bien en faire usage à votre loisir, puisque vous en pouvez trouver l'occasion, et que vous avez bien voulu m'en faire l'offre. J'y ai joint un petit billet pour M. Louis Dutens, que je vous prie aussi de lui envoyer quand vous lui écrirez.

M. du Peyrou est tout à fait remis de sa goutte : mais son appétit dévorant me donne autant de peine à gouverner que sa maladie, et prolonge mes inquiétudes par l'abus qu'il en fait, et dont il s'est déjà repenti. C'est un triste métier que celui de garde-malade, et qui ne va guère à un homme dans mon état. J'espère que Mme Duchesne est parfaitement rétablie. Je vous prie de lui faire des salutations de ma part ainsi qu'à ses demoiselles. Mlle Le Vasseur me charge de vous faire les siennes et ses remerciemens de votre bon souvenir et de vos offres obligeantes. Elle n'a besoin de rien que de repos; mais elle en a grand besoin, ainsi que moi. Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. S'il est absolument impossible de trouver à Paris le livre intitulé *Methodus emendata et aucta, auctore J. Raño*, je vous serois bien obligé de le faire venir d'Angleterre. C'est un octavo sans figure qui n'est pas un livre de prix, et qui n'est difficile à trouver que pour moi.

DMIX. — AU MÊME.

A Trye, le 2 janvier 1768.

M. du Peyrou, monsieur, qui, après tant de rechutes, se trouve, grâce au ciel, très-bien rétabli, veut bien se charger de cette lettre, qui, j'espère, vous trouvera aussi tout à fait remis de votre grippe. Je m'en tiendrai sûr si je reçois aujourd'hui par le carrosse les calendriers que vous m'annoncez, et dont je vous remercie d'avance, de même que du *Pline*, dont je vous suis vraiment obligé, mais que je n'accepte toutefois qu'à condition que vous me le passerez en compte. A l'égard de la lettre de change sur M. Dutens, elle n'est pas si pressée qu'il soit besoin de m'en envoyer l'argent avant de l'avoir reçu. Vous pourrez joindre cet argent à l'année échue de la petite rente, et, déduction faite de tous les articles que je vous dois, et dont vous voudrez bien m'envoyer la note, me faire tenir le reste à votre loisir.

Quoique vous ayez fait une prodigieuse distribution du *Dictionnaire*, encore y aura-t-il des mécontents, et cela ne peut être autrement quand on a le malheur d'être connu de beaucoup de monde dont per-

1. On pourroit croire qu'il est question du *Dictionnaire de botanique*, à cause de *Dillen*; mais les fragments de ce *Dictionnaire* n'ont été imprimés que depuis la mort de Rousseau. Il s'agit du *Dictionnaire de musique*, ainsi que le font voir les lettres (9 septembre 1767) à MM. de Sartines et du Peyrou. Dans celle à ce dernier, on lit que la veuve Duchesne imprimait ce *Dictionnaire*, et que Guy, libraire, étoit chargé de diriger l'édition. (Eo.)

sonne ne veut être oublié. J'espère que vous n'aurez pas omis l'envoi pour M. Granville à M. de Rougemont.

Deux choses sont très-certaines quant au *Dillenius* que vous m'avez envoyé : l'une, que toutes les descriptions y manquent, et qu'elles sont dans la bonne édition ; l'autre, que cette dernière coûte, non pas soixante francs comme l'autre, mais moins de trente en feuilles. J'ai écrit en Angleterre pour tâcher d'avoir séparément les descriptions, sans lesquelles le livre m'est absolument inutile ; mais quand même je pourrais les avoir, de quoi je doute, si M. Briasson est assez peu raisonnable pour vouloir vendre cet exemplaire sur le pied de la bonne édition, je suis très-déterminé à le lui renvoyer, quitte, comme vous dites, pour perdre la reliure, ce qui vaut encore mieux que de perdre l'argent du tout.

Vous avez l'attention de m'envoyer de temps en temps quelques petites brochures dont quelques-unes me font plaisir ; mais il est inutile de m'envoyer des vers, car il m'est impossible d'en soutenir la lecture ; encore moins des ouvrages de science ou d'érudition ; mais quand il paraîtra quelques romans intéressans, des voyages nouveaux, de petits écrits amusans, quelque ouvrage sur la botanique, vous me ferez plaisir de m'envoyer de tout cela dans l'occasion, en me passant en compte le tout, comme juste, surtout ce qui ne viendra pas de chez vous.

Voici une lettre pour Mme de Laroche, laquelle est restée ici depuis assez longtemps, faute d'occasion pour l'envoyer. Puisque vous avez fait remettre un *Dictionnaire* à notre pauvre ami Le N***, ne pourriez-vous pas lui faire passer un mot de lettre tout ouvert, sans compromettre ni vous, ni lui, ni moi ? Son gendre m'a envoyé son adresse : mais je l'ai égarée, et n'ai jamais pu la retrouver. Vous avez d'ici bien des salutations ; les miennes, je vous prie, à Mme Duchesne et à ses demoiselles. Je vous salue aussi, monsieur, de tout mon cœur.

J'oublois de vous prévenir que, devant à M. Tschoudy, bailli de Metz, une petite somme de trente-trois livres, je lui ai envoyé un billet de pareille somme sur Mme Duchesne, que je prie d'y faire honneur.

J'ai reçu votre envoi : j'ai oublié, comme un étourdi, de remettre cette lettre à M. du Peyrou.

DMX. — A M. DU PEYROU.

Ce 6 janvier 1763.

J'étois, mon cher hôte, dans un tel souci sur votre voyage, que, tant pour retirer le paquet ci-joint, que je savois être au bureau, que dans l'attente de votre lettre, la poste étant arrivée hier plus tard qu'à l'ordinaire, j'envoyai trois fois de suite à Gisors : enfin je la reçois cette lettre si impatiemment attendue ; et, après l'avoir déchirée pour l'ouvrir plus vite, au lieu du détail que j'y cherchois, j'y vois pour début celui du départ de mes lettres. Mon Dieu ! qu'en les lisant vous me pa-

roissiez haïssable ! Ma foi, si c'est là de la politesse, je la donne au diable de bien bon cœur.

Enfin vous voilà heureusement arrivé, malgré ce premier accident dont l'histoire m'eût fait trembler, si votre lettre n'eût été datée de Paris. Convenez qu'en ce moment-là vous dûtes sentir qu'il n'est pas inutile à un convalescent d'avoir avec soi un ami en route, et qu'au fond du cœur vous m'avez su gré de ma tricherie. Voilà les seules que je sais faire, mais je ne m'en corrigerai pas.

Je suis très-charmé que vous soyez content de vos petits repas tête à tête, et je désire extrêmement que vous preniez l'habitude de dîner en ville le moins qu'il se pourra, d'autant plus que le froid terrible qu'il fait, et dont l'influence m'est bien cruelle, la neige abondante par laquelle il se terminera probablement, doivent vous empêcher de songer à votre départ jusqu'à ce que le temps s'adoucisse, et que les chemins deviennent praticables; quoique je vous avoue bien que votre long séjour à Paris ne me laisseroit pas sans inquiétude, si vous n'aviez avec vous un bon surveillant qui, j'espère, ne s'embarassera pas plus que moi de vous déplaire pour vous conserver. Je me tranquillise donc, et je tranquillise de mon mieux ma pauvre sœur, non moins inquiète que moi, espérant que, dans ce temps rigoureux, vous veillerez attentivement l'un sur l'autre, en sorte que vous vous rendiez tous deux à vos pénates, sains et saufs. Ainsi soit-il. Cette bonne fille est transportée de joie de votre heureuse arrivée, et je vois avec grand plaisir qu'elle cède à cette pente si naturelle et si honorable au cœur humain, de s'attacher aux gens avec plus de tendresse par les soins qu'on leur a rendus. Quant à ce que vous ajoutez, qu'elle s'est fait gronder plus d'une fois par son frère, à cause des soins, des attentions et des complaisances qu'elle avoit pour vous, cela me paroît si plaisant, que, n'étant pas aussi gaillard que vous, je n'y trouve rien à répondre.

Vous avez raison de croire que les détails de vos déjeuners et dîners me font grand plaisir : ajoutez même, et grand bien, car ils me rendent l'appétit que le froid excessif m'ôte.

Voici, mon cher hôte, une réponse de Mme l'abbesse de Gomerfontaine. Cette réponse étoit accompagnée d'un petit billet très-obligéant pour moi, et pour ma sœur, de jolies breloques de religieuses. Cette dame est jeune, bonne, très-aimable; et je crois que vous auriez aimé à lui rendre des douceurs qui fussent autant de son goût que les siennes l'étoient du vôtre. Je ne manquerai pas de lui faire quelquefois votre cour, sitôt que la saison le permettra.

CMXI. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

13 janvier 1768.

Je me reprocherois, milord, d'avoir tardé si longtemps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendois le témoignage que la volonté y étoit tout entière, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai, entre autres, été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui, grâce au ciel,

est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, milord, les prémices de mes loisirs; et c'est avec autant d'empressement que de reconnaissance que, touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin, je ne vous témoigne en toute occasion combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis longtemps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes; et c'est encore un de mes torts les moins excusables de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception; mais je me reposois un peu en cela sur votre banquier, qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez, milord, ce qu'il falloit faire des estampes de M. Watelet: nous étions convenus que, puisque vous ne les aviez pas, et qu'elles vous étoient agréables, vous les ajouteriez à vos portefeuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvoient passer déceument et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur: ainsi j'espère qu'à ce titre vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi, je désire extrêmement qu'elle me parvienne; et, si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je désire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir: je tâcherai, de mon côté, de ne me pas laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

CMXII. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

13 janvier 1768.

J'ai, mon illustre ami, pour vous écrire, laissé passer le temps des sots complimens dictés non par le cœur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment comme la détente d'une horloge. Mes sentimens pour vous sont trop vrais pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connoître. Je vous plains du fond de mon cœur des tracas où vous êtes: car, quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques; ce qui seroit peut-être encore pis, s'il étoit possible. Je suis prêt à tomber en défaillance au seul souvenir de tout cela; permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux: seroit-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra? Oh! que vous seriez aimable, et que j'aimerois bien mieux vous voir chanter à l'Opéra que

crier dans le désert ! non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise, mais on ne vous suit ni ne veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices, qui, quand les enfans grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfans-là ; et il s'en faut peu que ma muse chenuë ne soit prête à se ranimer aux accens de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accens. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage, car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si le vieux fou mordroit encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à peu près le plaisir, dites-moi rondement ce qui en est ; et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que je crois y pouvoir faire ; après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrions causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très-bons conseils. Adieu, mon illustre ami ; je vous embrasse avec respect, mais de tout mon cœur.

CMXIII. — A MADAME LATOUR.

A Trye, le 20 janvier 1768.

Lorsque je vous écrivis un mot, il y a trois mois, chère Marianne, j'avois le cœur plein d'espérances flatteuses qui se sont bien cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptois, entre autres, épancher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paroissoit aussi sûre que douce. Il n'en est plus question : le ciel, qui veut qu'il ne manque rien à ma misère, m'ôte la plus précieuse consolation des infortunés.

Sentirsi, oh Dei ! morir,

Et non poter mai dio :

Morir mi sento !

(MÉTASTASE.)

Il ne me reste plus qu'à prendre mon parti de bonne grâce, et je le prends du moins irrévocablement : je me condamne à un silence éternel sur mes malheurs, et je ferai tout pour en effacer le souvenir et le sentiment dans mon cœur même. Ma dernière consolation est d'approcher de leur terme ; et, comme ceux qui les veulent prolonger au delà de ma vie sont mortels aussi, ce terme ne sera qu'un peu reculé peut-être ; mais enfin le temps et la vérité reprendront leur empire ; et, quoi que mes contemporains puissent faire, ma mémoire ne restera pas toujours sans honneur. La destinée du grand R.....¹, avec lequel j'ai tant de choses communes, sera la mienne jusqu'au bout. Il n'a point eu le bonheur de se voir justifié de son vivant ; mais il l'a été par un de ses plus cruels ennemis, après la mort de l'un et de l'autre. Je compte trop, non sur mon bonheur, mais sur la Providence, pour ne pas espérer au moins celui-là ; et il m'est doux de penser qu'un jour le nom de ma chère Marianne recevra les honneurs qui lui seront dus, à

1. Jean-Baptiste Rousseau. (Én.)

la tête du petit nombre de ceux qui ont eu le courage de me défendre de mon vivant.

Je finis sur cette matière pour n'y revenir de mes jours, et je vous supplie que ce soit aujourd'hui la dernière fois qu'il en sera question entre nous. Mais donnez-moi quelquefois de vos nouvelles; recevez des miennes avec bonté; que ma digne avocate soit toujours mon amie, et qu'elle soit sûre que, pour les services vrais, dont je fais cas, et rendus en silence, tels que celui que j'ai reçu d'elle, la reconnaissance de ce cœur qu'on traite d'ingrat est des plus rares parmi les hommes, puisqu'elle se tourne toute en attachement.

Je crois que le mieux seroit de nous écrire directement: et, comme que ce soit, ne reparlons, dans aucune de nos lettres, du sujet de celle-ci. Je suppose que vous savez sous quel nom je suis connu ici.

CMXIV. — A M. GRANVILIF.

Trye, 25 janvier 1768.

Je n'aurois pas tardé si longtemps, monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas qui, venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurois voulu. Les témoignages de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et vos bontés m'ont été sensibles pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard est la crainte que cette lettre, vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je désire fort, monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel plus par habitude que par nécessité, et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien que vous puissiez jouir en paix de la belle saison qui s'approche, dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour, un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont, avec prière de vous le faire passer. Aimant la musique, et vous y connoissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut être pas de donner quelques momens de solitude et d'oisiveté à parcourir une espèce de livre qui en traite tant bien que mal: j'aurois voulu pouvoir mieux faire; mais enfin le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion, monsieur, pour faire partir cette lettre, rend sa date bien surannée, et me l'a fait écrire à deux fois: l'occasion même d'un ami prêt à partir, et qui veut bien s'en charger, ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergère de Calwich, et me force à la laisser partir un peu barbouillée; veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité, ainsi que celle du défaut de signature, dont vous pouvez savoir la raison. Recevez, monsieur, mes salutations empressées, et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE DE LA DUCHESSE DE PORTLAND.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de musique* qui vous étoit destiné avoit été adressé à M. Vaillant, qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis un second à M. Rougemont pour vous le faire passer au défaut du premier.

CMXV. — A MADEMOISELLE DEWES.

Le 25 janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur, d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoais votre gage, et douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui devois désirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, et je voudrais être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout à fait votre esclave, et continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine. Puissez-vous bientôt, sous les auspices du cher et respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich!

CMXVI. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU

Tryc, le 28 janvier 1768.

Je me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde, et en même temps à ses avantages, je me dis entre autres, en me défaisant de ma montre: « Grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. » J'aurois pu me dire la même chose sur le quantième, en me défaisant de mon almanach; mais, quoique je n'y tiens plus par les affaires, j'y tiens encore par l'amitié; cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes: c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans mes dates de semaine, et même quelquefois de mois. Car, quoique avec l'almanach je sache bien trouver le quantième dans la semaine, sachant le jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine, je suis totalement en défaut. J'y devrois pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre, puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion: nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre; c'est de quoi j'étois d'avance à peu près sûr. J'avoue pourtant que, dans ma situation présente, quelque distraction attachante et agréable me seroit nécessaire. J'aurois besoin, sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre, et cela me feroit même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude; mais il y a tant d'entours déplorables à la mienne, et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré

moi, qu'il m'en faudroit une autre encore plus entière, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent, et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise, de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé; voilà ce qu'il me faudroit pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes, qui m'ont quitté pour trop longtemps cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela, car en toutes choses les consolations les plus simples me sont refusées; mais il me faut un peu de travail sur moi-même, pour y suppléer de mon propre fonds.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris; car le public me connoît si bien, qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très-honnêtes et très-empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances, mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain, et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là, j'y suis attaché par reconnaissance, et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons je n'y pusse vivre agréablement; mais l'air du pays qui m'en a chassé n'a pas changé depuis ma retraite, et ne me permet pas de changer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis forcé de finir brusquement. en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

CMXVII. — A MADAME LATOUR.

Ce 28 janvier 1768

Je crains bien, chère Marianne, qu'une lettre que je vous écrivis il y a dix ou douze jours ne se soit égarée par ma faute, en ce que, m'étant très-mal à propos fié à ma mémoire, qui est entièrement éteinte, au lieu de mettre sur l'adresse la rue du Croissant, je mis seulement la rue du Gros-Chenet. Ce qui augmenteroit mon chagrin de cette perte est que j'entrois, dans cette lettre, dans bien des détails que j'aurois désiré n'être vus que de vous. Peut-être aussi que votre silence ne vient que de ce que vous ignorez mon adresse. Elle est tout simplement, A M. Renou, à Trye, par Gisors. J'attends de vous un mot d'éclaircissement, et j'attends en même temps des nouvelles de votre santé, et l'assurance que vous m'aimez toujours.

CMXVIII. — A M. D'IVERNOIS.

Trye, le 29 janvier 1768

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, et il me seroit également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse

en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles ; mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne : cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville et tant de braves gens dont elle est pleine sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, et qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage, qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude ; cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seroient ensuite que plus grands et plus sûrs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que, perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus : osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre, et c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous : c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'asile de la liberté, et qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans : c'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes et vos enfans au milieu de vous ; et, puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand prince, et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asile ; vous ne savez pas quelle estime et quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse, ont inspirés pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés : mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur, et s'applaudir de ce sacrifice ; et, après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu et son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés et sages ; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti. et je ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance, pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au cœur, et sur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelques éclaircissemens, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé, et que j'ai toujours tendrement aimée,

quoique j'aie une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, et je voudrais lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aie augmenté ni mon train ni ma cuisine, que je n'aie aucun domestique à mes gages, et que je sois ici logé et chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, et si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, et vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussitôt que vous auriez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, et non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami : je choisis bien mal mon temps; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

CMXIX. — AU MÊME.

Du château de Trye, ce 9 février 1768.

Dans l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet, pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue et qu'il m'a envoyée qui a occasionné la mienne. Le temps me presse; je suis rendu de fatigue et navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles sitôt que le sort de votre pauvre État sera décidé. O la paix, la paix, mon bon ami! Hélas! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis; je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espère que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, surtout pour tout ce qui peut demander du secret.

CMXX. — AU MÊME.

Le 9 février 1768.

On m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le conseil général qui doit en décider est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles, quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers, ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation pour ne pas vous dire, bien qu'à la

hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelle mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, messieurs, de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en vous, très-sûr que, si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet appelé le *second*, qu'un seul article, qui est aussi le *second*; savoir, l'élection de la moitié du petit conseil par le conseil général : ce *second* article n'étant bon à pas grand'chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas : l'un, qu'un accommodement ne suppose pas que l'on cède tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentans, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé, j'oserais vous dire que ce projet me paroît non-seulement acceptable, mais, avec quelques changemens, et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le petit conseil tend fortement à la plus dure aristocratie : les maximes des représentans vont, par leurs conséquences, non-seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie, cela est certain. Or il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république; vous le sentez tous : entre le petit conseil, violent aristocrate, et le conseil général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui contienne l'un et l'autre, et soit la clef du gouvernement? Elle existe cette force, c'est le conseil du Deux-cents; mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but? pourquoi le Deux-cents, au lieu de contenir le Vingt-cinq, en est-il l'esclave? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens, permettez-moi, messieurs, d'insister sur une réflexion dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts : la vôtre, excellente à tant d'égards, a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie; le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traité dans la fange par ses égaux; des tribunaux concurrens se chicanent, se contre-pointent; des brigues disposent des élections; l'autorité et la liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile. J'ai vu vos concitoyens armés s'entr'égorger dans vos murs; en ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître; et quand, dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissemens doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez, comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, messieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le conseil ne souffrira ja-

mais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats; et quand ils le souffriroient, je dis, pour le bien de la paix et de la patrie, il ne seroit point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux, vous seriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui, très-heureusement, ne signifiant rien du tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet : il s'agit d'un gouvernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple; au contraire, cette liberté légitime ne va que trop loin, et, quoi qu'on puisse dire, il n'est pas bon que le conseil général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les autres conseils qui composent le gouvernement: ces trois conseils, dont deux sont à peu près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout : il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pièces: tous les ressorts sont bons; il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire; savoir, le conseil général et celui des Vingt-cinq.

Or, voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les yeux, les Vingt-cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourroit avoir à leur demander; même, en un sens, davantage. Ajoutez un seul article, mais indispensable, et le petit conseil a fait, de son côté, tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide: cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition, presque impossible, que le cas qui se présente ici pour la première fois, depuis la fondation de la république, y pût renaitre une seconde fois; auquel cas, au lieu de présenter derechef le conseil en corps, comme on va faire, il faudroit, selon moi, se résoudre à présenter de nouveaux candidats, tirés des Soixante: je dirai mes raisons ci-après.

Que le conseil général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession; au moyen de cela, tout est fait: je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort sur l'objet des représentations; en un mot, c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au Deux-cents, déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé, dans le projet, de cet article, et cela doit être; mais l'extrait que j'ai en dit rien.

Avec ces additions, et quelques légères modifications au reste, le projet dont les articles sont sous mes yeux me paroit offrir un moyen

de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits; et je crois qu'il en résulteroit un gouvernement qui, sans être plus composé que l'ancien, seroit mieux lié dans ses parties, et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est surtout dans le second article que consiste essentiellement la bonté du projet : par cet article, le conseil des Soixante est en entier élu par le conseil général, et tous les membres du petit conseil doivent être tirés des Soixante (car il faut ôter d'ici les auditeurs) L'idée de donner une existence à ce conseil des Soixante, qui n'étoit rien auparavant, est très-bonne; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter, et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus grand effet, mais dans le Deux-cents, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du conseil général. maître de leur ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très-simple et très-sûre du problème que je proposois au commencement de cette lettre.

Par le premier article, on accorde au conseil général l'élection de la moitié des Deux-cents; je ne serois pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession; ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple par leur effet subséquent, qui n'est rien, mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par le conseil général : voyez toutes fois comment ils le traitent! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures plus de reconnaissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu, mais à ce qu'on a fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de l'ascendant sur le Deux-cents, et pourquoi l'élection du petit conseil donnera de l'ascendant aux Deux-cents en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-cinq même, s'il étoit plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de là que le privilège d'élire la moitié du Deux-cents vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble, et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre conseil général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit, autant qu'il se peut. L'élection du Deux-cents, laissée au petit conseil, a pourtant de grands inconvénients, je l'avoue; mais n'y auroit-il pas, pour y pourvoir, quelque expédient plus court et mieux entendu? Par exemple, où seroit le mal que cette élection fit une des nouvelles attributions dont on revêtiroit le conseil des Soixante? Le petit conseil lui-même y devoit d'autant moins répugner que, par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'au-

roit guère moins d'influence dans ces élections que s'il continuoit seul à les faire : je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au conseil ; car il y a, chez les hommes les plus éclairés, des entêtements dont ils ne se doutent pas eux-mêmes, et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effrayeront de la possibilité d'un cas qui ne sauroit même arriver désormais, surtout si la loi qui doit y pourvoir passe. Le conseil des Vingt-cinq sent trop sa puissance absolue : il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout ; cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose ; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh ! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir, seulement dans un cas extrême, la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps ? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique peut et doit produire un grand effet, pour leur rendre cet esprit humain et patriotique qui paroît s'être éteint parmi eux. Eh ! s'il en reste un seul à qui quelque goutte de sang génois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas en pensant au péril auquel ils viennent d'exposer l'État pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus ? Comment les chefs de la république pouvoient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en auroit avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auroient sentie avant lui ? En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de garantir leurs successeurs de pareille incartade, ils devroient, s'ils aimoient leur pays, le proposer eux-mêmes, quand personne avant eux ne l'auroit proposé. Pour moi, je vous déclare que cet article me paroît d'une si grande importance, que rien, selon moi, ne devoit vous y faire renoncer, pas, quand on vous céderoit tout le reste, pas, quand les conseils voudroient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif attribué non pas au petit conseil, ni même au Soixante, mais au Deux-cents, me paroît si nécessaire au bon ordre, au maintien de toute police, à la tranquillité publique, à la force du gouvernement, que, quand on y voudroit renoncer, vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitres des plaintes, comment finiront-elles ? Si le conseil général, auteur des lois, veut être juge des faits, vous n'êtes plus citoyens, vous êtes magistrats ; c'est l'anarchie d'Athènes, tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphère, et s'y tienne, tout est sauvé. Encore une fois, ne soyez ni négatifs ni représentans : soyez patriotes, et ne reconnoissez pour vos droits que ceux qui sont utiles à cette petite mais illustre république, que de dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point, messieurs, à des gens comme vous qu'il faut tout

dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé, dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette, et où les changemens à faire sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit, par exemple, de l'abolition du grand fléau de votre patrie, de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique, usurpée et réunie par des familles qui en abusoient si cruellement. C'est à cette première entrée qu'il faut attendre et repousser au passage tout ce qui est de même sang, ou de même nom; car une fois dans le conseil, soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous; mais ils n'entreront pas dans le conseil malgré vous: c'est à vous d'y veiller, et cela devient très-facile. Encore une fois, cette observation ni d'autres pareilles ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler; c'est assez d'avoir établi les principes, les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté, mon bon ami, de vous faire *ab hoc* et *ab hac* mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes sages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zèle: je crois sincèrement que le projet dont il s'agit seroit, dans son exécution, favorable à la liberté, à la tranquillité, à la paix; je crois, de plus, que cette paix vous est très-nécessaire, que les circonstances sont propres à la faire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle et mourir de joie au même instant! je mourrois plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CMXXI. — A. M. DU PEYROU.

10 février 1768.

Votre n° 5, mon cher hôte, me donne le plaisir impatientement attendu d'apprendre votre heureuse arrivée, dont je félicite bien sincèrement l'excellente maman et tous vos amis. Vous aviez tort, ce me semble, d'être inquiet de mon silence. Pour un homme qui n'aime pas à écrire, j'étois assurément bien en règle avec vous qui l'aimez. Votre dernière lettre étoit une réponse; je la reçus le dimanche au soir: elle m'annonçoit votre départ pour le mardi matin, auquel cas il étoit de toute impossibilité qu'une lettre que je vous aurois écrite à Paris vous y pût trouver encore, et il étoit naturel que j'attendisse, pour vous écrire à Neuchâtel, de vous y savoir arrivé, la neige ou d'autres accidens, dans cette saison, pouvant vous arrêter en route. Ma santé, du reste, est à peu près comme quand vous m'avez quitté; je garde mes tisons; l'indolence et l'abattement me gagnent; je ne suis sorti que trois fois depuis votre départ, et je suis rentré presque aussitôt. Je n'ai plus de cœur à rien, pas même aux plantes. Manoury, plus noir de cœur que de barbe, abusant de l'éloignement et des distractions de son maître, ne cesse de me tourmenter, et veut absolument m'expulser d'ici; tout cela ne rend pas ma vie agréable; et quand elle cesseroit d'être orageuse, n'y voyant plus même un seul objet de désir pour mon cœur, j'en trouverois toujours le reste insipide.

Mlle Renou, qui n'attendoit pas moins impatiemment que moi des nouvelles de votre arrivée, l'a apprise avec la plus grande joie, que votre bon souvenir augmente encore. Pas un de nos déjeuners ne se passe sans parler de vous; et j'en ai un renseignement mémorial toujours présent dans le pot de chambre qui vous servoit de tasse, et dont j'ai pris la liberté d'hériter.

J'ai reçu votre vin, dont je vous remercie, mais que vous avez eu tort d'envoyer : il est agréable à boire; mais pour naturel, je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, il arrivera de cette affaire comme de beaucoup d'autres, que l'un fait la faute et que l'autre la boit.

Rendez, je vous prie, mes salutations et amitiés à tous vos bons amis et les miens, surtout à votre aimable camarade de voyage, à qui je serai toujours obligé. Mes respects, en particulier, à la reine des mères, qui est la vôtre, et aussi à la reine des femmes, qui est Mme de Luze. Je suis bien fâché de n'avoir pas un lacet à envoyer à sa charmante fille, bien sûr qu'elle méritera de le porter.

Il faut finir, car la bonne Mme Chevalier est pressée et attend ma lettre. Je prends l'unique expédient que j'ai de vous écrire d'ici en droiture, en vous adressant ma lettre chez M. Junet. Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse et vous recommande, sur toute chose, l'amusement et la gaieté. Vous me direz : « Médecin, guéris-toi toi-même; » mais les drogues pour cela me manquent, au lieu que vous les avez.

J'ai tant lanterné que la bonne dame est partie, et ma lettre n'ira que demain peut-être, ou du moins ne marchera pas aussi sûrement.

CMXXII. — A M. GUY.

A Trye, le 17 février 1768.

J'ai reçu, monsieur, vos deux paquets, l'un par le carrosse, où étoit, avec des brochures, l'argent de la lettre de change sur M. Dutens, et l'autre par M. Coindet, qui contenoit aussi des brochures sans lettre ni argent, ce que je remarque, non pas que cela presse en aucune manière, comme je vous l'ai déjà marqué, mais parce que vous m'en annoncez dans votre premier paquet par votre lettre du 3 février, et qu'à cause de cela je m'attendois d'en trouver. Quelque goût que j'aie eu jusqu'ici pour la lecture des romans, comme il m'est absolument impossible de soutenir celle de ceux que vous m'avez envoyés, je vous prie de ne m'en envoyer pas davantage; m'en voilà rassasié, comme de toutes choses, pour le reste de mes jours.

Je n'ai gardé le livre de mousses que parce que j'ai supposé que M. Briasson ne voudroit pas le reprendre. Assurément, si vous croyez qu'il le veuille, je suis prêt à le renvoyer et de tout mon cœur; mais comme j'ai écrit deux mots dans un endroit à la marge, et que j'ai mis de la couleur à une des figures, j'ai peur que ce n'en soit assez de sa part pour prétexter un refus, et en ce cas je voudrois éviter ces envois et renvois de livres. Je ne suis guère étonné que votre premier envoi d'exemplaires pour l'Angleterre ne soit pas parvenu à sa destination, si c'est Vaillant que vous en avez chargé. Je ne l'ai jamais vu,

et ne le connois pas du tout; je sais seulement que les commissions qui me regardent ne s'exécutent jamais fidèlement de sa part.

Je suis bien fâché, pour votre intérêt, que l'écoulement du *Dictionnaire* se fasse si lentement; mais je n'en serois pas surpris quand même le livre seroit excellent. Ce n'est pas une sorte d'ouvrage propre à faire une grande sensation; mais c'est un livre de fonds qui trouvera son débit dans tous les temps, et surtout quand l'auteur ne vivra plus. Si cependant il arrive que votre édition s'épuise assez pour en demander une autre, je vous prie de m'en avertir assez à l'avance pour que je puisse mettre cet ouvrage dans l'état où il doit rester. Je sais que les musiciens ne lisent rien, et ne savent pas même lire¹; mais j'ose croire que, s'ils lisoient quelque chose, ils devroient lire et même étudier ce livre-là.

Comme tous les ans au mois de janvier je mets en règle tous mes petits comptes, je voudrois en faire de même de celui que je puis avoir avec vous, soit que vous me donniez de l'argent en même temps ou non. Obligez-moi donc de m'envoyer cette petite note sitôt que vous le pourrez commodément, et de faire ensuite la même chose annuellement au mois de janvier. J'ai une bonne tante bien vieille et bien respectable, à qui je dois une petite rente de cent francs; mandez-moi si elle ne seroit pas incommode à Mme Duchesne que j'assignasse cette rente à tirer sur elle tant qu'elle sera dans le cas de me payer la mienne. Je finis cette lettre à la hâte, parce qu'on va partir pour Gisors. Je vous demande sur son contenu quelques mots de réponse à votre premier moment de loisir, et, à propos de cela, je vous prie de cesser d'affranchir vos lettres, parce que, outre que cela ne convient nullement, c'est le moyen de les faire perdre et de me donner quelquefois de l'inquiétude.

Mille salutations de ma part, je vous prie, à Mme et à Mlles Duchesne, et recevez, avec les miennes, le retour de celles que vous m'envoyez ici.

CMXXIII. — A. M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye, ce 23 février 1768.

Je reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint; et quand je serois en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manqueroit pour cela, puisque cette lettre, écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte, que ma tête est en confusion, que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer, qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner; je ne vois qu'un nuage en parcourant votre mémoire; je n'y vois qu'une chose claire, que je savois, mais

1. Ce ne fut qu'après son retour à Paris (1770) que Rousseau fit la connaissance de Gluck et de Grétry. (En.)

CORRESPONDANCE.

qui m'est bien confirmée : c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages pour faire par eux-mêmes une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que, dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avois prévu, la précipitation de ma lettre précédente, l'ignorance d'une foule de choses qu'il falloit savoir, m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant je suis dans la plus intime persuasion que votre État a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages sans aucun inconvénient. Ce seroit, pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un règlement provisionnel qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on auroit le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il seroit abrogé, modifié ou confirmé, selon que l'expérience en auroit fait sentir les inconvéniens ou les avantages. Pour moi, je n'aperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence; et j'avoue que je n'en aperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet : il n'en a pas été content, et me l'a rendue. Je m'en étois douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots, *S'il se publioit...* Il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci, *dans l'État*; car, enfin, il me paroît absurde et ridicule que le gouvernement de Genève prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire dans tout le reste du monde; et, parce que le petit conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois, d'autant plus que je ne demande, ni ne désire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire, puisque, ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, si ce petit grief étoit redressé, il ne dépendroit pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement, ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zèle amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution, que si, par quelque démarche respectueuse, je pouvois ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferois de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce

que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connoissez mon cœur, je m'en flatte, et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas longtemps. Ah! plaise au ciel que votre première lettre m'annonce une bonne nouvelle! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

CMXXIV. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Le 25 février 1768.

Je vieillis dans les ennuis, mon âme est affoiblie, ma tête est perdue; mais mon cœur est toujours le même : il n'est pas étonnant qu'il me ramène à vos pieds. Madame, vous n'êtes pas exempte de torts envers moi : je sens vivement les miens; mais tant de maux soufferts n'ont-ils rien expié? Je ne sais pas revenir à demi; vous me connoissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc plus rien espérer de vous? Ah! madame, rentrez en vous-même, et consultez votre âme noble. Voyez qui vous sacrifiez, et à qui! Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi. Combien vos soins bienfaisans seront honorés un jour! Eh! pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage? pourquoi vous en ôter tout le prix? Pensez que, dans l'ordre naturel, vous devez beaucoup me survivre, et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité : mais leur crédit ne leur survit pas, et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser; et j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble? faudra-t-il que vous vous disiez en vous-même : « J'ai vu sans pitié traîner, étouffer dans la fange, un homme digne d'estime, dont les sentimens avoient bien mérité de moi? » Non, madame, jamais la générosité que je vous connois ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous, tirez-moi de l'abîme d'iniquités où je suis plongé. Faites-moi finir mes jours en paix : cela dépend de vous, et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les motifs que je vous présente vous montrent de quelle espèce sont ceux que je crois faits pour vous étonner. De toutes les réparations que je pouvez vous faire, voilà, madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi.

CMXXV. — A M. DU PEYRou.

3 mars 1768.

Votre n° 6, mon cher hôte, m'afflige en m'apprenant que vous avez un nouveau ressentiment de goutte, assez fort pour vous empêcher de sortir. Je crois bien que ces petits accès plus fréquens vous garantiront de grandes attaques. Mais comme l'un de ces deux états est aussi incommode que l'autre est douloureux, je ne sais si vous vous accommoderiez d'avoir ainsi changé vos grandes douleurs en petite monnaie; mais il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette goutte effa-

rouchée, et que tout reprendra dans peu son cours naturel. Apprenez donc, une fois pour toutes, à ne vouloir pas guérir malgré la nature, car c'est le moyen presque assuré d'augmenter vos maux.

A mon égard, les conseils que vous me donnez sont plus aisés à donner qu'à suivre. Les herborisations et les promenades seroient en effet de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étoient laissées; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet dont MM. Manoury et Deschamps sont les exécuteurs demande qu'il ne m'en reste aucune. Comme on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici; et il paroit que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veux ainsi; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés : il n'y a plus ni passage ni communication par les cours ni par la terrasse; et, quoique cette clôture me soit très-incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et par d'autres émissaires, que c'est le Monsieur du château qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le fermier de me faire faire une clef de son jardin, qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au petit jardin du prince, qui, comme vous savez, est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà, mon cher hôte, comment, au cœur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. A l'égard du patron de la case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à ma constance et à mes persécuteurs. J'espère encore leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. Voilà bien du verbiage pour deux mots de réponse qu'il vous falloit sur cet article. Mais j'eus toujours le cœur expansif; je ne serai jamais bien corrigé de cela, et votre devise ne sera jamais la mienne.

J'ai découvert avec une peine infinie les noms de botanique de plusieurs plantes de Garsault. J'ai aussi réduit, avec non moins de peine, les phrases de Sauvages à la nomenclature triviale de Linnæus, qui est très-commode. Si le plaisir d'avoir un jardin vous rend un peu de goût pour la botanique, je pourrai vous épargner beaucoup de travail pour la synonymie, en vous envoyant pour vos exemplaires ce que j'ai noté dans les miens; et il est absolument nécessaire de débrouiller cette partie critique de la botanique pour reconnoître la même plante, à qui souvent chaque auteur donne un nom différent.

Je ne vous parle point de vos affaires publiques; non que je cesse jamais d'y prendre intérêt, mais parce que cet intérêt, borné par ses effets à des vœux aussi vrais qu'impuissans de voir bientôt rétablir la paix dans toutes vos contrées, ne peut contribuer en rien à l'accélérer.

Adieu, mon cher hôte : mes hommages à la meilleure des mères; mille choses au bon M. Jeannin, et à tous ceux qui m'aiment, et à tous ceux que vous aimez.

CMXXVI. — A. M. MOULTOU.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

Comme j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Sitôt qu'il m'eut envoyé votre première lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Genève, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avois pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il étoit possible, péchoit en plusieurs points, faute de connoissance de la situation de vos affaires, dont je ne savois absolument rien que ce qui en étoit dit dans la vôtre. J'y blâmois fortement le grabeau proposé; j'y proposois le projet du conseil, dont j'avois l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changemens et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentans. selon qu'il m'avoit paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avois écrit cette lettre à la hâte, elle étoit très-longue : je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvoit pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre : j'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressoit, et que je prévoyois un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avois envoyé en même temps le brouillon de la même lettre, en duplicata, directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial entre deux partis échauffés, qui cherche sincèrement l'intérêt commun et ne va qu'au bien de la chose : j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre : ce seroit de tâcher du moins de faire un règlement provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourroit l'annuler ou le confirmer, selon qu'on l'auroit reconnu bon ou mauvais à l'usage. On doit tout faire pour apaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger, quand je ne serai plus, et que les circonstances seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur; si j'en avois été cru, non-seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait; car naturellement je sentois qu'elles ne pouvoient avoir ni succès ni suite, que tout étoit contre les représentans, et qu'ils seroient infailliblement les victimes de leur zèle patriotique. J'étois bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers,

et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devrait bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très-mal entendu : quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé; mais ils sont loin de ces moyens-là. Je reviens à moi : le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles m'a fait un devoir, dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret, c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie, c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis comme j'ai toujours fait; et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à M. d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article, ajoutant même que, s'il ne tenoit qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour apaiser l'animosité du conseil, j'étois prêt à la faire hautement et de tout mon cœur : pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous proteste, et cela sans espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais, mais elles seront grandes et sincères; j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement je ne peux rien, je n'ai nulle espèce de crédit dans Genève, pas même parmi les représentans. Si j'en avois eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne se seroit point fait. D'ailleurs je ne puis qu'exhorter, mais je ne veux pas tromper : je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté, qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste; mais quand il s'agira de peser un projet et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connoissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur : je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages; mais, comme vous n'ignorez ni mon habitation ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres par d'autres mains; et surtout ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliois de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du conseil général, votre lettre du 10; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent il n'étoit plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez; je suis prêt.

CMXXVII. — A. M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

Votre lettre, mon ami, du 29, me fait frémir. Ah ! cruels amis, quelles angoisses vous me donnez ! n'ai-je donc pas assez des miennes ? Je vous exhorte, de toutes les puissances de mon âme, de renoncer à ce malheureux grabeau qui sera la cause de votre perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle qui jusqu'à présent étoit en votre faveur. Cherchez d'autres équivalens, consultez vos lumières ; pesez, imaginez, proposez : mais, je vous en conjure, hâtez-vous de finir, et de finir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire, que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore longtemps. L'expédient d'un règlement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps : ce moment court et passager vous est favorable ; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper ; tout est contre vous, et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous sur la chance générale de l'avenir ; car je suis très-persuadé que dans dix ans, et surtout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentans, et cela me paroît infail-
 lible : mais on ne peut pas tout dire par lettres, cela deviendrait trop long. Enfin, je vous en conjure derechef, par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez, et promptement, dussiez-vous beaucoup céder ; ne changez pas la constance en opiniâtreté : c'est le seul moyen de conserver l'estime publique que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudroit s'élançer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidens, point de bruit, point de nom, et surtout défiez-vous par préférence de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu, mon ami. Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner ! Je vous embrasse.

CMXXVIII. — A. M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

Je ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce seroit toujours à recommencer ; car, à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien ; plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très-fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore ; du reste je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison ; et, comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti

qui me reste à prendre, et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury est aussi charmante qu'honnête; et je sens que l'aimable société que j'y trouverois seroit en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédiens, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante, et rien ne me paroît moins calmant pour les gens qui souffrent que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pèlerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste, je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant que la durée de mon état présent, qui ne me permettroit pas d'entreprendre un voyage, quoique assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est tout entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation sans précaution d'aucune espèce, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourroit craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir, assurément une telle conduite marque non pas de l'arrogance, mais de la confiance; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser : je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferois-je jamais de ce droit un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison; c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera venue. En attendant recevez mon respect, mes remerciemens, et mes embrassemens les plus tendres.

CMXXIX. — A M. GUY.

14 mars 1768.

Votre lettre, monsieur, du 18 février étant une réponse qui ne contenoit rien de pressé, je ne me suis pas hâté d'y répliquer, et, par la même raison, j'ai différé jusqu'à présent de répondre à celle du 4 mars.

Par le compte que vous m'avez envoyé, j'ai cent deux francs dix sous à déduire sur la rente de l'année dernière : restent cent quatre-vingt-dix-sept francs dix sous, à quoi ajoutant les quarante francs d'erreur sur le mémoire de M. Kœnig, de Strasbourg, dont j'avois oublié de vous renvoyer la lettre ci-jointe, cela fait deux cent trente-sept francs dix sous que je pourrai tirer sur Mme Duchesne dans l'occasion. Mais ces occasions ne se présentent pas souvent ici, et aussi rien n'est

moins pressé : ainsi ne vous inquiétez de rien sur ce point, et restez tranquille.

Rien n'est plus certain que le même *Dillenius* que M. Briasson nous vend cinquante-deux francs, se vend à Londres vingt-cinq schellings et pas plus. Ainsi ledit M. Briasson ne gagne qu'à peu près la moitié sur ce livre. Si vous pouvez avoir les descriptions à part, vous me ferez grand plaisir; mais j'ai peur que cela ne soit difficile, et aussi je n'y compte pas.

Je voudrais bien, monsieur, vous prier, lorsque vous passerez dans le quartier de MM. de Rougemont, qui sont de votre connoissance, de vouloir bien savoir d'eux s'ils n'ont pas reçu de Trye par Gisors une lettre signée Renou, où l'on leur demandoit des nouvelles de M. de Rougemont de Londres, dont je suis fort en peine, attendu qu'il est languissant depuis longtems, et que je n'ai point reçu de ses nouvelles depuis l'automne dernier : ce qui me surprend, vu qu'il est très-exact, et qu'il avoit quelque chose à m'écrire. Si vous pouvez me procurer de ses nouvelles de manière ou d'autre, et, au cas que MM. ses frères n'aient pas reçu la lettre en question, me donner leur adresse exacte, je vous en serai obligé, et vous me ferez grand plaisir.

Je n'approuverois pas que vous continuassiez d'importuner M. Coindet pour faire contre-signer mes paquets, ni pour d'autres commissions qui me regardent. Ce qui est trop gros pour être envoyé par la poste peut venir aisément par le carrosse, et cela sans donner de peine à personne. M. de Lalande m'ayant donné dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire l'adresse de la rue Saint-Honoré, je lui ai répondu sous cette adresse; mais, comme la rue Saint-Honoré est bien grande, je ne sais si, quelque connu qu'il soit, ma lettre lui sera parvenue; lorsque vous aurez occasion de le voir, vous m'obligerez de le lui demander en lui faisant bien des salutations de ma part. Faites les miennes, je vous prie, à Mme Duchesne et à ses demoiselles, en les remerciant de leur bon souvenir. Je suis charmé qu'elles soient, ainsi que vous, en bonne santé; il n'en est pas de moi tout à fait de même.

Bonjour, monsieur; je vous salue de tout mon cœur : vous savez pourquoi je ne signe pas, et vous faites fort bien de ne pas signer non plus¹

J'attends pour écrire à mon ancien bon ami Lenieps que son pauvre pays soit tranquille. Que ne dépend-il de moi d'y contribuer? Quand les hommes sentiront-ils le prix de la paix? quand en laisseront-ils au moins jouir ceux qui l'aiment²?

1. Parce que l'un avoit pris le nom de Renou, et que l'autre sortoit de la Castille. (Éd.)

2. Tel est le langage de celui qu'on accusoit d'être cause des troubles de Genève. (Éd.)

CMXXX. — AU MÊME.

24 mars 1768.

Voici, monsieur, un petit mot pour mon ami M. Lenieps, dont j'ai appris la délivrance avec une vive joie. J'en aurois eu davantage encore si j'eusse été à portée de l'embrasser. J'espère que le voilà tranquille pour le reste de ses jours. Qu'il est heureux !

J'ai bien reçu par M. Coindet une lettre de M. Lalliaud ; mais il y a de cela plus de six semaines. Si vous lui en avez remis une autre, elle ne m'est pas parvenue.

Sur ce que vous m'avez marqué, j'envoie à Genève un billet de cent francs sur Mme Duchesne pour l'année courante de la petite rente que je dois à ma vieille tante ; les cent trente-sept francs dix sous restant me pourront venir par occasion ; cela ne presse point.

Je ne vous écris pas plus au long parce que je vais aujourd'hui dîner à Gisors, où je ne suis guère en état d'aller : mais j'y suis attendu, et cela suffit pour me faire employer toutes mes forces à ce voyage.

Bien des salutations chez vous : je vous fais les miennes, monsieur, de tout mon cœur.

J'oublois de vous prier de dire bien des choses pour moi à M. Lalliaud, quand vous lui écrirez. J'use de la permission qu'il m'a donnée de ne lui pas répondre ; mais je serai toujours charmé d'apprendre de ses nouvelles.

CMXXXI. — A M. LENIEPS.

Ce 24 mars 1768.

Enfin, mon bon cher ami, vous voilà libre ¹, et voilà notre patrie en paix. J'avois besoin de ces deux nouvelles pour sentir que mon cœur n'étoit pas encore fermé pour jamais à la joie. Vous avez très bien senti le prix de la liberté pour vous exposer jamais à la perdre. Jouissez-en tranquillement le reste de vos jours ; une des plus douces consolations des miens sera de l'apprendre. Pour moi, mon sort est tel qu'en plaignant bien sincèrement le vôtre, j'étois réduit à l'envier. Vous étiez captif ; mais au moins vous étiez tranquille, et à couvert des embûches des méchans. Priez Dieu, mon bon ami, qu'il accorde la même grâce à celui qui vous aime et qui vous embrasse de tout son cœur.

CMXXXII. — A M. DE LALANDE.

Mars 1768.

Vous n'êtes pas, monsieur, de ceux qui s'amuse à rendre aux infortunés des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier.

Ainsi, tout ce que je conclus des louanges dont il vous plait de m'accabler dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi louable le compte avantageux que

1. Il sortoit pour la seconde fois de la Bastille. (ÉD.)

vous avez bien voulu rendre de mon *Dictionnaire*, et votre extrait me paroît fait avec beaucoup d'esprit, de méthode et d'art. Si cependant vous eussiez choisi moins scrupuleusement les endroits où la musique françoise est le plus maltraitée, je ne sais si ce'te réserve eût été nuisible à la chose, mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurois bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire, quelques-uns de ces articles n'étant que de remplissage, d'autres extraits ou compilés de divers auteurs, tandis que la plupart des articles importans m'appartiennent uniquement, et sont meilleurs en eux-mêmes, tels que *Accent*, *Consonnance*, *Dissonnance*, *Expression*, *Goût*, *Harmonie*, *Intervalle*, *Licence*, *Opéra*, *Son*, *Tempérament*, *Unité de mélodie*, *Voix*, etc., et surtout l'article *Enharmonique*, dans lequel j'ose croire que ce genre difficile, et jusqu'à présent très-mal entendu, est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon, monsieur, de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée; je la soumets avec une pleine confiance à votre décision, qui n'exige pas de vous une nouvelle peine, puisque vous avez été appelé à lire le livre entier, ennui dont je vous fais à la fois mes remerciemens et mes excuses.

Je me souviens, monsieur, avec plaisir et reconnaissance de la visite dont vous m'honorâtes à Montmorency, et du désir qu'elle me fassait de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie celui de ne pouvoir cultiver une si bonne connoissance, et mériter peut-être un jour de votre part moins d'éloges et plus de bontés.

CMXXXIII. — A. M. DU PEYROU.

Le 24 mars 1768.

J'ai répondu, mon cher hôte, à votre n° 6, et il me semble que cette réponse auroit dû vous être parvenue avant le départ de votre n° 7; mais, n'ayant ni mémoire pour me rappeler les dates, ni soin pour suppléer à ce défaut, je ne puis rien affirmer, et je laisse un peu notre correspondance au hasard, comme toutes les choses de la vie, qui, tout bien compté, ne valent pas la sollicitude qu'on prend pour elles. J'approuve cependant très-for. que vous n'ayez pas la même indifférence, et que vous vous pressiez de vouloir mettre en règle nos affaires pécuniaires; je vous avoue même que sur ce point je n'avois consenti à laisser les choses comme elles sont restées, que parce qu'il me sembloit qu'à tout prendre, ce qui demeureroit dans vos mains valoit bien ce qui a passé dans les miennes.

Je n'ai point prétendu, non plus que vous, annuler en partie l'arrangement que nous avions fait ensemble, mais en entier, et vous avez dû voir par ma précédente lettre que la chose ne peut être autrement. Il s'ensuit de cette résiliation, comme vous avez vu dans mon mémoire, que je vous reste débiteur des cent louis que j'ai reçus de vous, et qu'il faut que je vous restitue, puisque, outre le recueil de tous mes écrits et papiers, qui est entre vos mains, et dont il ne s'agit plus, vous ne croyez pas devoir vous permettre de prendre cette somme sur les trois

cents louis que vous avez reçus de milord maréchal; j'avois cru, moi. l'y pouvoir assigner, parce qu'enfin, si ces trois cents louis appartenoient à quelqu'un, c'étoit à moi, depuis que milord maréchal m'en avoit fait présent, que même il me les avoit voulu remettre, et que c'étoit à mon instante prière qu'il avoit cherché à m'en constituer la rente par préférence. Vous avez la preuve de cela dans les lettres qu'il m'a écrites à ce sujet, et qui sont entre vos mains avec les autres. D'ailleurs il me sembloit que, sans rien changer à la destination de cette rente. quatre ou cinq ans, dont une partie est déjà écoulée, suffisoient pour acquitter ces cent louis. Ainsi, vous laissant nanti de toutes mamères, je ne songeois guère à ce remboursement actuel, en quoi j'avois tort: car il est clair que tous ces raisonnemens, bons pour moi, ne pouvoient avoir pour vous la même force.

Bref, j'ai reçu de vous cent louis qu'il faut vous restituer; rien n'est plus clair ni plus juste. Il reste à voir, mon cher hôte, par quelle voie vous voulez que je vous rembourse cette somme. Je n'ai pas des banquiers à mes ordres, et je ne puis vous la faire tenir à Neuchâtel: mais je puis, en nous arrangeant, vous la faire payer à Paris, à Lyon. ou ici: choisissez, et marquez-moi votre décision. J'attends là-dessus vos ordres, et je pense que plus tôt cette affaire sera terminée, et mieux ce sera.

Pour vous punir de ne rien dire de précis sur votre santé, je ne vous dirai rien de la mienne. Dans votre précédente lettre vous étiez content de votre estomac et de votre état, à la goutte près, à laquelle vous devez être accoutumé. Dans celle-ci vous trouvez chez vous la nature en décadence. Pourquoi cela? Parce que vous êtes souff et goutteux; mais il y a vingt ans que vous l'êtes, et votre état n'est empiré que pour avoir à toute force voulu guérir. On ne meurt point de la surdité, et l'on ne meurt guère de la goutte que par sa faute. Mais vous aimez à vous affubler la tête d'un drap mortuaire; et, d'ici à l'âge de quatre-vingts ans que vous êtes fait pour atteindre, vous passerez votre vie à faire des arrangemens pour la mort. Croyez-moi, mon cher hôte, tenez votre âme en état de ne la pas craindre; du reste, laissez-la venir quand elle voudra, sans lui faire l'honneur de tant songer à elle, et soyez sûr que vos héritiers sauront bien arranger vos papiers, sans vous tant tourmenter pour leur en épargner la peine.

Je suis bien obligé à M. Panckoucke de vouloir bien songer à moi dans la distribution de sa traduction de Lucrèce. Je la lirois avec plaisir si je lisois quelque chose; mais vous auriez pu lui dire que je ne lis plus rien. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi vous voulez lui indiquer M. Coindet. Son confrère étoit plus à sa portée. Vous devez savoir que je n'aime pas extrêmement que M. Coindet se donne tant de peine pour mes affaires; et, si j'en étois le maître, il ne s'en donneroit plus du tout.

Mlle Renou vous remercie de vos bonnes amitiés, et vous fait les siennes: mettez-nous l'un et l'autre aux pieds de la bonne maman. Je compte répondre à Mme de Luze dans ma première lettre; je salue M. Jeannin, et vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Je vais aujourd'hui dîner à Gisors, où je suis attendu, et je compte y porter moi-même cette lettre à la poste. Comme il faut tout prévoir, à votre exemple, et que je puis mourir d'apoplexie, au cas que vous n'ayez plus de mes nouvelles par moi-même, adressez-vous à ceux qui seront en possession de ce que je laisse ici ; ils vous payeront vos cent louis. Adieu.

CMXXXIV. — A M. D'IVERNOIS.

24 mars 1768.

Enfin je respire ; vous aurez la paix, et vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir, l'estime publique et celle de vos magistrats, qui, vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris, sur ce faux préjugé, que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, et je ne doute pas que le discours tenu par le procureur général en Deux-cents ne soit sincère. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de longtemps de vous surprendre, ni de tromper les puissances étrangères sur votre compte, et, ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet, l'union, la sagesse, et le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, et que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance et la subordination aussi pleine et entière que s'il n'y eût jamais eu de dissension. Le respect pour les magistrats fait dans les républiques la gloire des citoyens, et rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Genève s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses pères ; et c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, et donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami : emporté par mes desirs, je fais ici sottement le prédicateur ; mais, après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être ; mais moi, j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause, c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'œuvre de logique et de diction. Je sais quelles lumières régnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connoît à fond vos édits ; mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume : celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare ; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

CORRESPONDANCE.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé et navré mon cœur que le décret de Genève. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde et de plus ridicule. Cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, et rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annulé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement; mais il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute sentissent leur tort, et eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, et que je pourrois de bonne grâce me livrer aux sentimens respectueux que mon cœur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet est que, si cela arrivoit, ce qu'assurément je n'espère pas, le conseil seroit content de mes sentimens et de ma conduite, et il connoitroit bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; et jamais, de mon consentement, il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens; les preuves m'en sont inutiles: mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; et je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vicille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

CMXXXV. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFLERS.

Trye, 24 mars 1768.

Votre lettre me touche, madame, parce que j'y crois reconnoître le langage du cœur; ce langage, qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes, et à bien peu de frais. Mais, n'espérant plus rien, et ne sachant plus même que désirer, je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachoit quelqu'une, je m'en croirois moins malheureux.

La lettre de M. le prince de Conti me met en grande peine sur son état actuel. Oserois-je espérer, madame, que vous voudrez bien m'en faire écrire un mot par quelqu'un de vos gens, ou ceux de Son Altesse?

Je finis brusquement, étant attendu pour aller à Gisors.

CMXXXVI. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Trye, le 27 mars 1768.

Monseigneur,

Vous daignez m'écouter. De quel poids je me sens soulagé! Si vous eussiez bien voulu me voir, il me semble que je n'aurois eu besoin de vous rien dire, et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon cœur.

Un mot que me dit M. de Luxembourg¹ à mon départ pour la Suisse, autorise le détail dans lequel je vais entrer, et qui seroit superflu s'il vous eût rendu ma réponse : mais le meilleur et le plus aimable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux.

On vous a donné de quelques passages de mes écrits des interprétations non-seulement si fausses et si peu naturelles que le public ne s'en est jamais douté, mais si contraires à mes vues, que le seul de ces passages² qu'on m'ait cité contient l'éloge le plus vicié. Le plus grand, j'ose dire le plus digne que vous recevrez peut-être jamais, et dont trop de modestie a pu seule vous empêcher de sentir l'application. Monsieur le duc, je n'ai point de protestation à vous faire. Je vous dirai les faits et vous jugerez.

Tous les ministres qui vous ont précédé depuis longtemps m'ont paru fort au-dessous de leurs places : toutes les personnes, n'importe le sexe, qui se sont mêlées de l'administration, n'ont eu, selon moi, que des petites vues, des demi-talens, des passions basses, et de l'avarice plutôt que de l'ambition. Enfin, j'eus pour eux tous un mépris peut-être injuste, mais qui alloit jusqu'à la haine, et que je n'ai jamais beaucoup déguisé. Tous mes penchans, au contraire, vous favorisèrent dès le premier instant. Je préjugeai que vous alliez rendre au ministère l'éclat obscurci par ces gens-là, et, quand le bruit courut que de vous et d'une des personnes dont je viens de parler, l'un des deux déplaceroit l'autre, je fis en votre faveur des vœux qui ne furent pas aussi secrets qu'il l'auroit fallu. Peu après M. de Luxembourg, par hasard, vous parla de moi, et, sur l'essai que j'avois fait à Venise, vous m'offrîtes de m'occuper. Je fus d'autant plus sensible à cette offre, que jamais les gens en place ne m'ont gâté par leurs bontés. Environ dans le même temps éclata ce célèbre pacte de famille : quel augure n'en tirai-je point pour une administration qui commençoit ainsi ! Je mettois alors la dernière main au *Contrat social* : le cœur plein de vous, j'y portai mon jugement et mon pronostic avec une confiance que le temps a confirmée, et que l'avenir ne démentira pas.

Vous qu'honore la vérité, reconnoissez son langage. Le passage

1. C'est lorsque ce maréchal lui demanda s'il avoit parlé mal du duc de Choiseul. (Ép.)

2. On a conjecturé qu'il s'agit ici du passage suivant : « Ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigans, à qui les petits talens qui font, dans les cours, parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays. » (*Contrat social*, liv. III, chap. vi.) (Ép.)

CORRESPONDANCE.

dont je viens de vous donner l'explication est le seul où j'ai voulu parler de vous. Si l'on a cherché de sinistres applications à quelque autre, j'en appelle au bon sens pour les réfuter, et je suis prêt à montrer partout ce que j'ai voulu dire. Me serois-je aussi sottement contredit moi-même en faisant l'éloge et la satire du même en même temps ? Cela est-il donc dans mon caractère, et m'a-t-on vu quelquefois souffler ainsi de la même bouche le froid et le chaud ? Qu'on se figure un étranger à ma place, au sein de la France, où il se plaît, aimant à publier des vérités hardies mais générales, dont jamais ni satire ni nulle application personnelle et maligne n'a souillé les écrits, qui jamais ne repoussa qu'avec décence et dignité les traits envenimés de ses adversaires, et qui fonda toujours sa fière sécurité sur des principes et des maximes irréprochables : concevra-t-on jamais qu'un tel homme, animé jusqu'alors de sentimens grands et nobles, passe tout à coup, sans sujet, sans motif, aux derniers termes de la plus brutale, de la plus extravagante férocité ; aille provoquer à plaisir l'indignation d'un ministre, l'espoir de la nation, qui vient de marquer pour lui de la bienveillance, et cherche si tard à s'ôter dans ses malheurs l'estime et la commiseration du public, qui, tout en aimant la satire, dit avec raison des satiriques punis : *Il n'a que ce qu'il mérite* ? Je connois les hommes et leurs conséquences ; je sais trop que je n'en suis pas exempt ; mais je prononce hautement que celle-là n'est pas dans la nature. D'ailleurs, si j'eusse été capable de penser et d'écrire de telles folies, me serois-je abstenu de les dire, moi si confiant, si ouvert, si facile à montrer ma pensée en toute chose ? La terre est couverte de mes implacables ennemis, qui tous ont été mes amis ou feint de l'être, et cette remarque ajoute au poids de ce que je vais affirmer. Monseigneur, je défie toute âme vivante de m'avoir jamais qui parler de vous et de votre administration qu'avec le plus grand honneur. Enfin daignez voir comment je suis revenu dans ce pays. Pour aller à Londres, je traversai la France avec un passe-port qu'on disoit m'être nécessaire. Sous ma propre direction, j'y suis revenu seul, me livrer pleinement à vous, me jeter dans vos bras, si j'ose ainsi parler, avec empressement, sans précaution, sans crainte ; sans autre sûreté que votre humanité et mon innocence, et sachant très-bien que les prétextes ne vous auroient pas manqué pour m'opprimer, si vous l'aviez voulu. Quoique je me sentisse dans votre disgrâce, j'ai compté sur votre générosité, et j'ai bien fait. Mais cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps. Un homme qui dans le secret de son cœur se seroit senti coupable eût pu trouver la même sûreté dans le même asile, mais jamais il n'eût osé l'y chercher.

Voilà, monsieur le duc, ce que j'avois à vous dire, et que j'aurois ardemment désiré de vous dire de bouche, quoique je ne sache point du tout parler : mais mon cœur eût parlé pour moi, et vous auriez entendu son langage. Sans être exempt d'inquiétude sur la route de ma lettre, je ne crains assurément pas qu'une fois parvenue entre vos mains elle puisse jamais me nuire ; mais un penchant naturel me

faisoit espérer, je l'avoue, qu'en me présentant à vous, ce penchant n'agiroit pas sur moi seul. Sûr que je n'étois dans votre disgrâce que par l'effet d'une erreur, j'ai toujours espéré que cette erreur seroit détruite, et que j'aurois enfin quelque part à vos bontés. J'y compte maintenant, j'y ai des droits, j'ose le dire, et je les réclamerai sans rougir, puisque, de toutes les grâces que vous pouvez répandre, je n'aspire qu'à celle de jouir sous votre protection du repos et de la liberté que je n'ai point mérité de perdre, et dont je n'abuserai jamais.

Agréez, monseigneur, je vous supplie, mon sincère et profond respect.

Si vous m'honorez d'une réponse sous le nom de Renou, trois mots suffisent : *Je vous crois; et je suis content*¹.

CMXXXVII. — A M. D'IVERNOIS.

28 mars 1768.

Je ne me pardonnerois pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étois frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement; je revins heureusement; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir; et voyant que rien de tout ce que j'avois imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en voir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement, c'est que, quelque altération qui survienne à ma tête, mon cœur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'espère que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux! ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CMXXXVIII. — AU MÊME.

26 avril 1768.

Quoique je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissoit de quelque nouveau trouble dans votre ville dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail : mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissoit; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami, me paroissent meilleurs que les vôtres, et ne méritoient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur Mme Duchesne, afin que,

1. Au haut de cette lettre autographe sont écrits au crayon par le duc de Choiseul ces mots : « Répondu le 29. » (Éd.)

s'il mésarriroit de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi vouloit dire : « Ne venez pas. » Une interprétation si bizarre est peu naturelle : si je ne vous connoissois, je croirois, moi, qu'elle étoit de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie ; mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis : et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étois en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrois ci-joint le modèle ; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté ; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure : et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses même les plus simples, et dont j'aurois le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre ; et, pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avois fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte ; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que, foible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner : mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux ; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels : peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre seroit d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bonjour, mon cher d'Ivernois ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout à fait sur le point de mourir de faim, et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avoit été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des représentans ; mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire : je n'y vois point du tout de quoi répondre ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feroient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

CMXXXIX. — A M. DU PEYROU.

A Trye, le 29 avril 1768.

Notre correspondance, mon cher hôte, prend un tour si peu consolant pour des cœurs attristés, qu'il faut du courage pour l'entretenir dans l'état où nous sommes; et le courage qui donne de l'activité n'a jamais été mon fort. Maintenant prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerois autant avoir la massue d'Hercule à manier. Ajoutez que l'état où m'arrivent vos lettres me fait voir qu'elles ont bien des inspecteurs avant de me parvenir; il en doit être à peu près de même des miennes; et tout cela n'est pas bien encourageant pour écrire.

L'état dans lequel vous vous sentez est vraiment cruel, d'autant plus que la cause n'en est pas claire, et qu'il n'est pas clair non plus, selon moi, lequel des deux a le plus besoin de traitement, de la tête ou du corps. Depuis ce qui s'est passé ici durant votre maladie et durant votre convalescence; depuis que je vous ai vu faire à la hâte votre testament, et vous presser de mettre ordre à vos affaires, tandis que vous vous rétablissiez à vue d'œil; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avoit que vous d'ami sur la terre, qui n'avoit de confiance qu'en vous seul, qui n'aimoit encore la vie que pour la passer avec vous, avec celui enfin dont vous étiez la dernière et seule espérance; je vous avoue qu'en résumant tout cela je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changemens dans votre tête. Comme la dernière opinion est plus honnête et plus vraisemblable, je m'y tiens, et cela posé, je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une très-grande part dans le dérangement de votre machine; et, si cela est, je tiens votre mal incurable, parce qu'une âme aussi peu expansive que la vôtre ne peut trouver au dehors aucun remède au mal qu'elle se fait à soi-même. Il se peut très-bien, par exemple, que l'affoiblissement de votre vue ne soit que trop réel, et qu'à force d'avoir voulu rétablir vos oreilles vous ayez nui à vos yeux. Cependant, si j'étois près de vous, je voudrois, par une inspection scrupuleuse de vos yeux, et surtout du gauche, voir si quelque altération extérieure annonce celle que vous sentez; et je vous avoue que, si je n'apercevois rien au dehors, j'aurois un fier soupçon que le mal est plus à l'autre extrémité du nerf optique qu'à celle qui tapisse le fond de l'œil. Je vous dirois: « Consultez sur vos yeux quelqu'un qui s'y connoisse, » si ce n'étoit vous exposer à donner votre confiance à gens qui ont intérêt à vous tromper. Tâchez de voir, mon bon ami, c'est tout ce que je puis vous dire. Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux: *Charge ton petit lit, et marche.*

Toutes les explications dans lesquelles vous entrez sur nos affaires sont admirables assurément; mais elles n'empêchent pas, ce me semble, qu'ayant nettement refusé de vous rembourser de vos cent louis sur l'argent qui vous a été remis par milord maréchal, il ne s'en suive

avec la dernière évidence qu'il faut ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point rester votre débiteur, et il ne seroit pas honnête à vous de vouloir m'y contraindre. Si donc vous persistez à ne pas vouloir vous rembourser des cent louis sur l'argent qui vous a été remis pour moi, il faut bien de nécessité que vous les receviez de moi.

Vous me dites à cela que vous ne pouvez rien changer à la destination de la somme qui vous a été remise, sans le gré du constituant. Fort bien; mais si, comme il pourroit très-bien arriver, le constituant ne vous répond rien, que ferez-vous? Refuserez-vous de vous rembourser de ces cent louis, parce que je ne veux pas recevoir les deux cents autres? Vous m'avouerez qu'un pareil refus seroit un peu bizarre, et qu'il est difficile de voir pourquoi vous serez plus embarrassé de deux cents louis que de trois cents. Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère, oui ou non. Je vous réponds à cela que, si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du paiement des cent louis que je vous dois; que si vous exigez pour cela que je m'engage à la recevoir encore dans la suite, c'est, ce me semble, usurper un droit que vous n'avez point. Je la recevrai, mon cher hôte, jusqu'à ce que vous soyez payé; après cela, je verrai ce que j'aurai à faire; enfin, si vous persistez à vouloir des conditions pour l'avenir, je persiste à n'en vouloir point faire, et vous n'avez qu'à tout garder. Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi par milord maréchal lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des cent louis.

Tout ce que vous me dites sur la solennité nécessaire dans la rupture de notre accord, et sur les raisons que nous aurons à donner de cette rupture, me paroît assez bizarre. Je ne vois pas à qui nous serons obligés de rendre compte d'un traité fait entre nous seuls, qui ne regardoit que nous seuls, et de sa rupture. Je ne crois pas vos héritiers assez méchans, si je vous survis, pour vouloir me forcer, le poignard sur la gorge, à recevoir une rente dont je ne veux point. Et, supposant que je fusse obligé de dire pourquoi j'ai dû rompre cet accord, je vous trouve là-dessus des scrupules d'une tournure à laquelle je n'entends rien. On diroit, en vérité, que vous voulez vous faire envers moi un mérite des ménagemens que j'avois la délicatesse d'avoir pour vous. Ah! par ma foi, c'en est trop aussi, et il n'est pas permis à une cervelle humaine d'extravaguer à ce point. Prenez votre parti là-dessus, mon cher hôte, et dites hautement tout ce que vous aurez à dire. Pour moi, je vous déclare que désormais je ne m'en ferai pas faute, et que j'ai déjà commencé. Ma conduite là-dessus sera simple, comme en toutes choses; je dirai fidèlement ce qui s'est passé, rien de plus, chacun conclura ensuite comme il jugera à propos.

On dit que les affaires de votre pays vont très-mal; j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation

dont très-assurément je ne me défendrai pas. Il faut avouer que, depuis mon voyage d'Angleterre, me voilà travesti en assez joli garçon ! Ma foi, c'est trop faire le rôle d'Héraclite ; je crois qu'à bien peser la manière dont on mène les hommes, je finirai par rire de tout. Adieu : mon cher hôte, je vous embrasse.

CMXL. — AU MÊME.

A Trye, le 10 juin 1768.

Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillent. Comme je n'aime pas les chicanes, je reviens à cette affaire aujourd'hui pour la dernière fois. Je trouve le désir que vous avez de la mettre en règle fort raisonnable ; mais je ne vois pas que vous preniez les moyens d'en venir à bout.

En exécution d'un accord entre nous, qui n'existe plus, j'ai reçu de vous cent louis, qu'il faut, par conséquent, que je vous restitue. Vous avez, de votre côté, le dépôt de mes écrits, tant imprimés que manuscrits, de toutes mes lettres et papiers, tous les matériaux nécessaires pour écrire ma triste vie, dont le commencement vous est aussi parvenu. Vous avez de plus reçu trois cents louis de milord maréchal, pour le capital d'une rente viagère dont il m'a fait le présent.

Dans cet état, j'ai cru et j'ose croire encore pouvoir acquitter ces cent louis avec ce qui reste entre vos mains, quoique je renonçasse à la rente viagère ; et cette renonciation, loin d'être un obstacle à cet arrangement, devoit le favoriser, parce que, prenant cette somme sur le capital ou sur la rente, à votre choix, j'acceptois avec respect et reconnaissance cette partie du don de milord maréchal, et que ce ne pouvoit pas être à vous de me dire : « Acceptez le tout ou rien. »

Je vous proposai donc premièrement de prendre ces cent louis sur le capital. A cela vous m'objectâtes que vous ne pouviez rien changer à la destination de ce fonds, sans le consentement de celui qui vous l'avoit remis. Le consentement de milord maréchal vous ayant donc paru nécessaire n'a cependant point été obtenu, par la raison qu'il n'a point été demandé. Ainsi, voilà un obstacle.

Je vous proposai ensuite de laisser subsister la rente viagère jusqu'à ce que ces cent louis fussent acquittés, sauf à voir après comment on feroit ; et cet arrangement étoit d'autant plus naturel, qu'étant usé de chagrins, de maux, et déjà sur l'âge, ma mort, dans l'intervalle, pouvoit dénouer la difficulté. Vous n'avez fait aucune réponse à cet article, qui n'avoit besoin du consentement de personne, puisqu'il n'étoit que l'exécution fidèle des intentions du constituant.

Mais, au lieu de ce second article, sur lequel vous n'avez rien dit, voici une difficulté nouvelle que vous avez élevée sur le premier. Je transcris ici mot pour mot de votre lettre.

« Observez que vous n'êtes pas le seul intéressé dans cette affaire. e. que la rente est réversible à une autre personne après vous, et cela pour les deux tiers. Cette considération seule doit, ce me semble, décider la question entre nous. »

C'étoit là, mon cher hôte, une observation qu'il m'étoit difficile de

faire, puisque cet article de votre lettre est la première nouvelle que j'aie jamais eue de cette prétendue réversion. Cette clause, il est vrai, faisoit partie du traité qui étoit entre vous et moi, mais elle n'avoit rien de commun, que je sache, avec la constitution de milord maréchal; et si elle eût existé, il n'est pas concevable que ni lui ni vous ne m'en eussiez jamais dit un seul mot. Elle n'est pas même compatible avec la quotité de la somme constituée, attendu qu'une telle clause, vous rendant la rente plus onéreuse, eût exigé un fonds plus considérable, et milord maréchal est trop galant homme pour vouloir être généreux à vos dépens. Ainsi, à moins que je n'aie la preuve péremptoire de cette réversion, vous me permettrez de croire qu'elle n'existe pas, et que, par défaut de mémoire, vous aurez confondu une clause du traité annulé avec une constitution de rente où il n'en a jamais été question.

Je dirai plus : quand même cette clause existeroit réellement, loin d'empêcher l'exécution de l'arrangement proposé, elle enlèveroit les difficultés, et le favoriseroit pleinement; car ôtez du capital les cent louis que j'assigne pour votre remboursement, reste précisément le capital des quatre cents livres de rente que vous pouvez payer dès à présent à celle à qui elles sont destinées, comme si j'étois déjà mort. Cette solution répond à tout.

Mais je crains que, puisque vous voilà en train de scrupules, vous n'en ayez tant, que notre arrangement définitif ne soit pas prêt à se faire. Pour moi, je vous déclare que non-seulement rien ne me presse, mais que je consens de tout mon cœur à laisser toujours les choses sur le pied où elles sont, croyant, dans cet état, pouvoir en sûreté de conscience ne pas me regarder comme votre débiteur.

Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien; permettez que je les y laisse, résolu de ne les plus revoir et de ne m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, deviendra précieux un jour; s'il se démembré, il s'y trouve suffisamment d'ouvrages manuscrits pour en tirer d'un libraire le remboursement des avances que vous m'avez faites. Si vous prenez ce parti, j'exige ou que rien ne paroisse de mon vivant, ou que rien ne porte mon nom, ni présent, ni passé. Au reste, il n'y a pas un de ces écrits qui soit suspect en aucune manière, et qui ne puisse être imprimé à Paris, même avec privilège et permission. Le parti qui me conviendroit le mieux, je vous l'avoue, seroit que tout fût livré aux flammes, et c'est même ce que je vous prie instamment et positivement de faire. Si vous voyez enfin quelque moyen de vous rembourser de vos avances sur le fonds qui est entre vos mains, que je n'entende plus parler de ces malheureux papiers, je vous en supplie; que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen.*

Le tour qu'ont pris vos affaires publiques m'afflige, mais ne me surprend point. J'ai vu depuis longtemps, et je vous le dis ici dès votre arrivée, que le pays où vous êtes ne seroit que de prétexte à de plus grands projets: et c'est ce qui doit, en quelque façon, consoler ceux

qui l'habitent : car, de quelque manière qu'ils se fussent conduits, l'événement eût été le même, et il n'en seroit arrivé ni plus ni moins. Vous avez eu le projet d'en sortir; je crois que ce projet seroit bon à exécuter, à tout risque, si vous aimez la tranquillité. Je sais que la bonne maman n'en sortirait pas sans peine; mais il y a eu déjà des spectacles qui devroient aider à la déterminer. Je regretterois pour elle et pour vous votre maison, ce beau lac, votre jardin; mais la paix vaut mieux que tout; et je sais cela mieux que personne, moi qui fais tout pour elle, et qui ne me rebute pas même par l'impossibilité certaine de l'obtenir.

A propos de jardin, avez-vous fait semer dans le vôtre ma graine d'*apocyn*? J'en ai fait semer et soigner ici sur couche et sous cloche, et j'ai eu toutes les peines du monde d'en sauver quelques pieds qui languissent; je crains qu'il n'en vienne aucun à bien. Je n'aurois jamais cru cette plante si difficile à cultiver. En revanche, j'ai semé dans le petit jardin du *carthamus lanatus* qui vient à merveille, des *medicagoscutellata* et *intertexta*, qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins, les poils, les feuilles, avec des ravissmens toujours nouveaux. Je suis occupé maintenant à mettre en ordre un très-bel herbier, dont un jeune homme est venu ici me faire présent, et qui contient un très-grand nombre de plantes étrangères et rares, parfaitement belles et bien conservées. Je travaille à y fonder mon petit herbier que vous avez vu, et dont la misère fait mieux ressortir la magnificence de l'autre. Le tout forme dix grands cartons ou volumes in-folio, qui contiennent environ quinze cents plantes, près de deux mille en comptant les variétés. J'y ai fait faire une belle caisse pour pouvoir l'emporter partout commodément avec moi. Ce sera désormais mon unique bibliothèque, et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais. Je suis obligé à M. d'Escherny de son souvenir, et suis fort aise d'apprendre de ses nouvelles. Comme je ne me suis jamais tenu pour brouillé avec lui, nous n'avons pas besoin de raccommodement. Du reste, je serai toujours fort aise de recevoir de lui quelque signe de vie, surtout quand vous serez son médiateur pour cela.

CMXLI. — A M. GUY.

44 juin 1768.

Voici, monsieur, la quittance que désire Mme Duchesne, que je salue ainsi que ses demoiselles. Je n'ai garde assurément de désapprouver une pareille précaution; je suis seulement surpris qu'elle n'y ait pas songé les années précédentes, lorsque les signatures et les dates n'étoient d'aucune conséquence pour moi¹.

Je vous prie de faire mille amitiés de ma part à M. Lenieps, mon ami. Dites-lui, s'il vous plait, qu'ayant écrit ici par la poste sous un

1. Il devoit lui paroitre singulier, en effet, qu'on lui demandât une quittance quand il ne pouvoit plus signer son véritable nom, après avoir oublié de lui en demander quand il le portoit. (Eh.)

nom, qui n'y est pas connu, et sous lequel sa lettre n'a pas dû être retirée, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas reçu de réponse. Priez-le d'attendre de mes nouvelles avant de m'écrire davantage, et avant de songer à me venir voir, et assurez-le que je l'aimerai toute ma vie de tout mon cœur, ainsi que M. Romilly, que je le prie de saluer de ma part, et sa famille.

M. de Laroche m'avait déjà prévenu du livre de botanique dont vous avez bien voulu faire l'acquisition pour moi; je vous sais gré de cette attention, et je vous en remercie; mais comme vous ne m'avez marqué ni l'un ni l'autre le titre du livre, j'ignore si peut-être il n'est pas déjà parmi les miens; on m'en annonce un nouveau intitulé *le Botaniste françois* : le connaissez-vous ? en dit-on du bien ? On m'a fait présent il y a quelque temps d'un très-bel herbier qui vaut mieux pour moi qu'une bibliothèque, mais qui me la rendroit quelquefois nécessaire.

Mlle Le Vasseur vous remercie, et vous fait bien des compliments ainsi qu'à vos dames; je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

CMXLII. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Trye-le-Château, juin 1768.

Monseigneur,

Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connoître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé Votre Altesse Sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

CMXLIII. — A M. DU PETROU.

Lyon, le 20 juin 1768

Je ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, et très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui règne dans le pays où vous vivez me tient en peine, et pour vous, et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez.

Le désir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs, qui, à force d'affecter mon cœur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusemens

et distractions dont j'avois besoin ; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie : j'apporte avec moi mon herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pèlerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes travaux pût contribuer à vous amuser ; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir Mme Boy de La Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche, que je n'avois jamais vue, et qu'au premier coup d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse. et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

CMXLIV. — AU MÊME.

Lyon, le 6 juillet 1768.

Je comptois, mon cher hôte, vous accuser la réception de votre réponse, par ma bonne amie Mme Boy de La Tour ; mais je n'ai pu trouver un moment pour vous écrire avant son départ ; et même à présent, prêt à partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse, avec belle et bonne compagnie botaniste, que j'ai trouvée et recrutée en ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte.

Mlle Renou a reçu à Trye beaucoup de lettres pour moi, parmi lesquelles je ne doute point que celle que vous m'écriviez ne se trouve ; mais comme le paquet est un peu gros, et que j'attends l'occasion de le faire venir, s'il y a dans ce que vous me marquez quelque chose qui presse, vous ferez bien de me le répéter ici. Si, comme je le désirois et comme je le désire encore, vous avez pris le parti de brûler tous mes livres et papiers, j'en suis, je vous jure, dans la joie de mon cœur : mais si vous les avez conservés, il y en a quelques-uns, je l'avoue, que je ne serois pas fâché de revoir, pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser ; celui surtout qui m'intéresseroit le plus seroit le commencement de roman intitulé *Émile et Sophie, ou les Solitaires*. Je conserve pour cette entreprise un foible que je ne combats pas, parce que j'y trouverois au contraire un spécifique utile pour occuper mes momens perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât les souvenirs de mes malheurs, ni de rien qui s'y rapporte. Si ce fragment vous tomboit sous la main, et que vous pussiez me l'envoyer, soit la copie, par le retour de Mme Boy de La Tour, cet envoi, je l'avoue, me feroit un vrai plaisir.

Comment va la goutte ? comment va l'œil gauche ? S'il n'empire pas, il guérira ; et je vous avec grand plaisir, par vos lettres, qu'il va sensiblement mieux. Mon cher hôte, que n'avez-vous en goût modéré le quart de ma passion pour les plantes ! Votre plus grand mal est ce goût solitaire et casanier, qui vous fait croire être hors d'état de faire de l'exercice. Je vous promets que, si vous vous mettiez tout de bon à vouloir faire un herbier, la fantaisie de faire un testament ne vous occuperoit plus guère. Que n'êtes-vous des nôtres ! vous trouveriez dans notre guide et chef, M. de La Tourette, un botaniste aussi savant qu'aimable,

qui vous feroit aimer les sciences qu'il cultive. J'en dis autant de M. l'abbé Rosier; et vous trouveriez dans M. l'abbé de Grange-Blanche, et dans votre hôte, deux condisciples plus zélés qu'instruits, dont l'ignorance auprès de leurs maîtres mettroit souvent à l'aise votre amour-propre.

Adieu, mon cher hôte : nous partons demain dans le même carrosse tous les quatre, et nous n'avons pas plus de temps qu'il ne nous en faut le reste de la journée pour rassembler assez de portefeuilles et de papiers pour l'immense collection que nous allons faire. Nous ne laisserons rien à moissonner après nous. Je vous rendrai compte de nos travaux. Je vous embrasse. Vous pouvez continuer à m'écrire chez M. Boy de La Tour.

CMXLV. — A MADemoiselle LE VASSEUR, SOUS LE NOM DE
MADemoiselle RENOÛ.

Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

Dans une heure d'ici, chère amie, je partirai pour Chambéry, muni de bons passe-ports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous à l'aide des protections en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets en quoi consistoient nos dernières ressources; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose avant de prendre un parti. Consultez Mme l'abbesse¹; elle est bienfaisante, éclairée; elle vous aime; elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix : vous êtes accoutumée à l'une, vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguier par personne. Si j'avois un conseil à vous donner, ce seroit de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic : elle n'avoit pas quinze ans que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle seroit un jour. Elle l'est maintenant, et, grâce au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mère, son mari, ses frères, ses sœurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chère amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restoit de vertu sur la terre semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

1. Mme de Nadailac, abbesse de Gomerfontaine (Én.).

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière : selon le parti qu'ils prendront, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherche et n'y trouve plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce : dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur; je vous embrasse en frère et en ami.

CMXLVI. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 août 1768.

Monsieur,

J'espère que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à mon départ de Grenoble vous aura été remise, et je vous demande la permission de vous renouveler d'ici les assurances de ma reconnaissance et de mon respect. Un voyage presque aussitôt suspendu que commencé ne me laisse pas espérer de le pousser bien loin, et la certitude que les manœuvres que je voudrois fuir me préviendront partout m'en ôteroit le courage, quand mes forces me le donneroient. De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a paru celle où l'on m'auroit voulu par préférence, et c'est aussi celle de toutes les retraites (pour me servir d'un mot doux) où je pouvois être confiné, celle où j'aurois préféré vivre. Quelques inconvéniens m'ont alarmé; s'ils pouvoient se lever ou s'adoucir, que le maître de la maison, qui me paroît galant homme, conservât la même bonne volonté, et que vous ne dédaignassiez pas, monsieur, d'être notre médiateur, je penserois que, puisqu'il faut bien céder à la destinée, le meilleur parti qui me resteroit à prendre seroit de vivre dans sa maison.

J'ose vous supplier, monsieur, si vous recevez pour moi quelques lettres, de vouloir bien me les faire parvenir ici, où je suis logé à la *Fontaine d'or*.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

CMXLVII. — AU MÊME.

Bourgoin, le 21 août 1768.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser mes observations sur la note de M. Faure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'attends sa réponse

CORRESPONDANCE.

pour prendre ma résolution, ne pouvant m'aller confiner dans cette solitude sans savoir à quoi je m'engage en y entrant.

Permettez, monsieur le comte, que je vous réitère ici mes remerciemens très-humbles, en vous suppliant d'agréer mon respect.

CMXLVIII. — A M. SERVAN, A GRENOBLE.

Grenoble, le 24 août 1768.

Il entroit, monsieur, dans ma résolution bien prise de ne pas vous aller voir, non de peur que vous l'ébranlassiez, à quoi vous étiez plus propre que personne, mais afin de ne pas augmenter mon regret à la tenir. D'ailleurs j'ai du tracas, je suis en bonnet, je ne puis sortir du reste de la journée : ainsi, monsieur, recevez mes adieux. Ne pensez pas que je conserve le fol espoir de trouver un asile paisible où je sois à l'abri des pièges secrets, des insultes et des affronts. Non, je n'attends plus ni équité ni commisération de personne. Les hommes ont pris leur parti; cela m'a forcé de prendre le mien; je renonce, puisqu'ils le veulent, aux charmes du repos, aux amusemens de la botanique, à qui j'avois borné la courte existence qui me restoit ici-bas. Puisqu'ils veulent que je sois tourmenté, autant que je me tourmente à courir le monde que de leur laisser tendre leurs embûches à leur aise dans les lieux où ils verroient que je veux me fixer. J'irai, monsieur, sans cesse errant d'un lieu à un autre, jusqu'à ce que je trouve des hommes (s'il en est encore) qui portent respect à l'adversité, ou qui n'insultent pas du moins à l'infortune : je ne dis pas qu'on me laissera faire; je suis sûr du contraire ou à peu près : mais je dis qu'il n'y aura que la violence qui puisse m'arrêter; car c'est ce que la misère même ne pourra faire, puisque, quand mes dernières ressources seront épuisées, j'irai mendiant mon pain, et mourrai sans regret quand je n'en trouverai plus. Un seul lien pouvoit m'attacher encore à la vie et à ses misères : je le brise, monsieur, en me déchirant le cœur. Mais mes derniers momens me sont dus, et je veux payer ma dette. Mes persécuteurs m'ont jugé par eux : ils ont pris ma douceur pour de la foiblesse : ils auront le temps peut-être de connoître qu'ils se sont trompés. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

CMXLIX. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 23 août 1768.

Monsieur,

Permettez que je prenne la liberté de vous envoyer une lettre que je viens de recevoir de M. Bovier, et copie de ma réponse. Si vous daigniez mander le malheureux dont il s'agit, et tirer au clair cette affaire, vous feriez, monsieur le comte, une œuvre digne de votre générosité.

CML. — AU MÊME.

Bourgoin, le 26 août 1768.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre en réponse à celle de M. Faure que vous avez bien voulu me faire passer. Ses propositions

sont si honnêtes, qu'il ne l'est presque pas de les accepter. Cependant, forcé par ma situation d'être indiscret, je réduis ces propositions sous une forme qui, je pense, lèvera toute difficulté entre lui et moi.

Mais il en existe une, monsieur le comte, qu'il dépend de vous seul de lever, dans l'imposture qui a donné lieu aux deux lettres que j'ai pris la liberté de vous envoyer dernièrement. Car si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens, et enhardis par l'impunité du premier? Il faudroit assurément que je fusse un tel insensé des hommes pour aller me fourrer volontairement dans un tel enfer. Je comprends bien qu'on m'attende partout avec les mêmes armes, mais encore n'irai-je pas choisir par préférence les lieux où l'on a commencé d'en user.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; je compte sur votre équité, et j'ai l'honneur d'être avec autant de confiance que de respect, etc.

CMLI. — A. M. LALIAUD.

Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons ~~et~~ nous vous faisons, monsieur, Mlle Renou et moi, les plus vifs remerciemens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours, celle de mes infortunes; voyant qu'à tout prix elle vouloit suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse aucun nom dans le monde; et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon, et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, surtout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer, pour cette année à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir

dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

CMLII. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 4^{er} septembre 1768.

Monsieur,

Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de mander et interroger le sieur Thevenin sur le prêt qu'il dit avoir fait, il y a environ dix ans, à moi, ou à un homme de même nom que moi, et dont il m'a fait demander la restitution par M. Bovier. Mais je prendrai la liberté, monsieur le comte, de n'être pas de votre avis sur la bonne foi dudit Thevenin, puisqu'il est impossible de concilier cette bonne foi avec les circonstances qu'il rapporte de son prétendu prêt, et avec les lettres de recommandation qu'il dit que l'emprunteur lui donna pour MM. de Faugnes et Aldiman. Cet homme vous paroît borné, cela peut être; un imposteur peut très-bien n'être qu'un sot, et cela me confirme seulement dans la persuasion qu'il a été dirigé aussi bien qu'encouragé dans l'invention de sa petite histoire, dont les contradictions sont un inconvénient difficile à éviter dans les fictions les mieux concertées. Il y a même une autre contradiction bien positive entre lui, qui vous a dit, monsieur, n'avoir parlé de cette affaire à qui que ce soit qu'à M. Bovier, son voisin, et le même M. Bovier, qui m'écrit que ledit Thevenin lui en a fait parler par le vicaire de sa paroisse. Je persiste donc dans la résolution de ne point retourner dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit assez bien éclaircie pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger derechef de semblables. Je trouve ici un logement trop cher pour pouvoir le garder longtemps, mais où j'aurai le temps d'en chercher plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble; et si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer.

Daignez, monsieur, agréer derechef mes excuses des importunités que je vous cause, et mes actions de grâces de la bonté avec laquelle vous voulez bien les endurer. Si l'on ne me harceloit jamais, je demeurerois tranquille et ne serois point indiscret; mais ce n'est pas l'intention de ceux qui disposent de moi.

Recevez avec bonté, je vous supplie, monsieur le comte, les assurances de mon respect. RENOU.

Permettez, monsieur, que je joigne ici une lettre pour M. Faure.

CMLIII. — A UNE DAME DE LYON.

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion : ayant été malade ici et détenu dans une chambre pendant quelques jours, dans

le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passans malintentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avois quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que MM. vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire, en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours honorablement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sçait que je m'y connois, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépité.

Des femmes dupes de deux p.... froids¹, qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les magistrats ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les répareroit s'il l'osoit.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudroient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment, les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort; et moi je le bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui.

CMLIV. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 septembre 1768.

Il y a peu de résolutions et il n'y a point de répugnance par-dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse

1. D'Alembert et Grimm. (Éd.)

CORRESPONDANCE.

passer; et si ma confrontation, sous vos yeux, avec cet homme, peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne seroit assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, monsieur le comte, et, quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, monsieur le comte, d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

CMLV. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 9 septembre 1768.

Après diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat Bovier m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

« Le sieur Thevenin, chamoiseur de son métier, se trouva logé, il y a environ dix ans, chez le sieur Jeannin, hôte du bourg des Verdières-de-Jouc, près de Neuchâtel, avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, et qui s'adressa au sieur Jeannin, son hôte, pour obtenir cet argent du sieur Thevenin : ce dernier, n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit son départ, et l'accompagna effectivement des Verdières-de-Jouc jusqu'à Saint-Sulpice avec ledit Jeannin; et, après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de France par ledit Jeannin. M. Rousseau, pénétré de reconnaissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entre autres une pour M. de Faugnes, directeur des sels à Yverdun, et une pour M. Aldiman, de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, et signa *le Voyageur perpétuel* dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le sieur Thevenin ne se rappelle pas le nom. »

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse, en date du 23.

« Je n'ai pu, monsieur, loger il y a environ dix ans où que ce fût,

près de Neuchâtel, parce qu'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que j'en étois fort loin, sans en avoir approché durant tout ce temps plus près de cent lieues.

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdières, et n'en ai même jamais entendu parler : c'est peut-être le village des Verrières qu'on a voulu dire; j'ai passé dans ce village une seule fois, il n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y repassai en revenant; je n'y logeai point; j'étois avec un ami (qui n'étoit pas le sieur Thevenin); personne autre ne revint avec nous; et, depuis lors, je ne suis pas retourné aux Verrières.

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur Thevenin, chamoiseur; jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du sieur Jeannin, mon prétendu hôte. Je ne connois qu'un seul M. Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrières, il demeure à Neuchâtel, et il n'est point cabaretier; il est secrétaire d'un de mes amis.

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient, à M. de Faugnes, et je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit de lettre de recommandation, n'étant pas assez lié avec lui pour cela : encore moins ai-je pu écrire à M. Aldiman, d'Yverdun, que je n'ai vu de ma vie, et avec lequel je n'eus jamais nulle espèce de liaison.

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le Voyageur perpétuel*, premièrement parce que cela n'est pas vrai et surtout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il le soit devenu depuis quelques années; en second lieu, parce que je ne tourne pas mes malheurs en plaisanteries, et qu'enfin, si cela m'arrivoit, je tâcherois qu'elles fussent moins plates.

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchâtel, mais je n'y empruntai jamais, par la raison très-simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là; et vous m'avouerez, monsieur, qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenoient le premier rang, il eût été du moins fort bizarre que j'allasse emprunter neuf francs d'un chamoiseur que je ne connoissois pas, et cela à un quart de lieue de chez moi; car c'est à peu près la distance de Saint-Sulpice, où l'on dit que cet argent m'a été prêté, à Motiers, où je demurois. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre et sur ma réponse que j'ai envoyée au commandant de la province, que tout a été fini, et que, l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié ou bien censuré : point du tout; l'affaire est encore là, et ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au sujet des lettres de recommandation : de sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui; encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Jeannin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup, de personne durant mon séjour à Neuchâtel; je ne

crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, surtout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir signé *le Voyageur perpétuel*; ni jamais avoir couché aux Verrières, quoiqu'il ne soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttersheim, dit le Baron; car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas. Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plus tôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, maire des Verrières, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture; mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferz bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majesté en Dauphiné, à Grenoble*. Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert: mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puissé le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser! Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse.

CMLVI. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 13 septembre 1768.

Monsieur,

Comme je ne puis douter que vous ne sachiez parfaitement à quoi vous en tenir sur le compte du sieur Thevenin, je crois voir par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'on vous trompe comme on trompe M. le prince de Conti, et que mon futur voyage de Grenoble est une affaire concertée, dont la fable de ce malheureux n'est que le prétexte. Vous aviez la bonté de désirer que ce motif m'attirât aux environs de cette capitale. J'ignore, monsieur le comte, d'où naît ce désir, et si je dois vous en rendre grâces; tout ce que je sais est que les moyens employés à cet effet ne sont pas extrêmement attirans. Malgré les embarras où je suis, je pars demain pour me rendre à vos ordres; jeudi j'aurai l'honneur de me présenter à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y mander ledit Thevenin. Je repartirai vendredi matin, quoi qu'il arrive, si l'on m'en laisse la liberté.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CMLVII. — AU MÊME.

Bourgoin, le 18 septembre 1768.

Monsieur,

Le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus que, sentant combien il m'importoit que, selon votre

désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passa sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurois voulu ne pas voir, je me voyois forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvois me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposoit à un second voyage. J'aurois pris, monsieur, ce dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris, par cette lettre, qu'à fin que mon voyage ne fût pas inutile, vous pensiez que je pouvois voir ledit Thevenin, quoique en votre absence; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises : j'étois en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir, après soixante ans d'honneur, compromis, seul, loin de vous, sans appui, sans ami, vis-à-vis d'un pareil misérable, et surtout de lire dans le cœur des assistans, et de ceux mêmes à qui je m'étois confié, leur mauvaise volonté secrète.

Mais quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposois. Avant d'y venir, permettez-moi, monsieur le comte, une petite observation qui s'y rapporte : M. Bovier m'avoit induit en erreur, en me marquant que c'étoit personnellement à moi que ledit Thevenin avoit prêté neuf francs; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus), à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son nom, ni de son âge, ni de son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'étoit signé dans une lettre *le Voyageur perpétuel*. M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam qu'il dit ne pas connoître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu un service, il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parloit ainsi : « Je vous ai vu; j'ai été émerveillé de trouver une âme aussi belle que la vôtre, jointe à un génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle âme transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur, et d'un plus vil banqueroutier : il faut que les belles âmes soient bien communes à Grenoble; car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. Champagnoux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin, M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom, laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, en se reprenant, quoique assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avoit dit tant de fois, et à vous, monsieur le comte, et avant vous à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse, et passant aux Verdières-de-Jouc, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle

Jeannin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il étoit catholique; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdun; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation, savoir : une seconde pour Yverdun, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avoit mis pour signature, *le Voyageur perpétuel*; qu'en reconnaissance de ce service, lui Thevenin lui fit remettre neuf francs par Jeannin, leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrières à Saint-Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble; qu'ensuite ils se séparèrent; que lui Thevenin se rendit de là à Yverdun, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Fagnes, l'autre pour M. Aldiman, et ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre. il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir. du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avoit si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappeloit rien, ni rien de ce qui s'y rapporte : interrogé si ledit Rousseau portoit son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir; s'il portoit perruque ou s'il avoit ses cheveux. a dit qu'il ne s'en souvenoit pas non plus, et que cela ne faisoit pas une différence bien sensible : interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappeloit étoit qu'il portoit un habit gris, doublé de bleu ou de vert : interrogé s'il savoit la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savoit rien; s'il n'avoit plus eu de ses nouvelles, a dit que, durant tout son séjour à Yverdun et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il étoit devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avoit un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé, par le vicaire de la paroisse, à son voisin, M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne seroit point son homme des Verrières; chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il vouloit simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissoit assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le fixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer, et j'y ai trouvé un certificat du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdun, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche immédiatement à son arrivée à Yverdun, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdun, en quittant ledit Rousseau à Saint-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudroit alors que cette rencontre se

fût faite du temps que ledit Thevenin étoit déjà à Yverdun, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble : il me l'a dit ; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travailloit, quelles étoient ses pratiques ; il m'a dit qu'il n'en savoit rien, et qu'il n'en connoissoit aucune. Je lui ai demandé s'il ne travailloit point pour son voisin, M. Bovier le père, qui est gantier ; il m'a dit qu'il n'en savoit rien ; et M. Bovier fils, prenant la parole, a dit que non ; et il falloit bien en effet qu'ils ne se connussent point, puisque, pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà, dans ce qu'a dit cet homme, tout ce qui me parott avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes, premièrement, si ledit Thevenin dit vrai ou s'il ment.

Supposant qu'il dit vrai, seconde question : quel est l'homme nommé Rousseau, auquel il a prêté son argent, sans connoître de lui que le nom ? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes ; et il ne suffit pas, n'en déplaît à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être, par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité ; savoir, le Rousseau dont il ne connoît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Jeannin, qui est absent : d'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord ; et celui du dernier seroit suspect, s'il favorisoit Thevenin ; car il peut être son complice ; il peut même être le seul fripon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même ; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seroient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il auroit affaire au dernier des malheureux, qui auroit tous les autres préjugés contre lui ; mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aïlle mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant ; qu'un autre homme qui le voit conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connoître et sans en être connu d'aucune façon ; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torcheculs, l'autre, transporté du bonheur de les obtenir, tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue ; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui demander ; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela, tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur ; qu'il mange avec lui ; qu'il voyage avec lui sans savoir comment il est fait,

s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paroît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela il me répondit qu'en marchant, lui Thevenin étoit derrière l'autre et ne le voyoit que par le dos, et qu'à table il ne le voyoit pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenoit pas assis, mais se promenoit par la chambre en mangeant. Il faut convenir, en riant de plus fort, que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin que, desdites lettres de recommandation si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitoient ceux à qui elles étoient adressées, qu'il les vit peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle, de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passans, pouvoit être réellement en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises, qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris : il est si clair qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdun !

Pardon, monsieur ; je ris de ma simplicité, et j'admire votre patience. Mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut, de nécessité absolue, que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre : voilà le généreux Thevenin, créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel, comme le dit très-bien M. Bovier, doit être pénétré de reconnoissance. Quel est ce Rousseau ? lui, Thevenin, n'en sait rien, mais M. Bovier le sait pour lui, et présume, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau, si connu par ses malheurs passés, et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant que, parmi ces multitudes de charges atroces et ridicules que ses ennemis inventent journellement contre lui, ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus çà et là, chez le premier va-nu-pieds qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connoît pouvoit s'abaisser à pareille infamie, il faudroit qu'on l'eût vu pour le pouvoir croire ; et encore, après l'avoir vu, n'en croiroit-on rien. M. Bovier est moins incrédule ; le simple doute d'un misérable qu'il ne connoît point se transforme à ses yeux en certitude, et lui prouve qu'une belle âme qu'il connoît est celle du plus vil des mendiens ou du plus lâche des fripons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit n'est qu'un infâme, ce n'est pas tout ; il faut encore qu'il soit un sot : car, s'il accepte les neuf francs, que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera dans le pays quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Jeannin ne

manquera pas de dire : « Eh ! par Dieu, cet homme n'est pas toujours si fier ; il a demandé et reçu neuf francs d'un faquin d'ouvrier qui logeoit dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les ai livrés. » Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisoit lapider jusque dans son lit, Jeannin auroit fait sa fortune avec cette histoire ; son cabaret n'auroit pas désemppli. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'ose t conter à Saint-Sulpice ou aux Verrières, et dans tout le pays où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dit qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitans lui cracheroient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux preuves, et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connoissance avec ledit Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Jeannin. J'ai demeuré longtemps à Motiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttersheim, dit, dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr ; je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même ; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme étoit seul. Ma mémoire affoiblie me sert mal sur les faits récents ; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper ; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu ni beaucoup, aux Verrières, que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières, à contempler les génuflexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières, parce que, outre M. du Terreau, maire du lieu, j'y connoissois beaucoup un M. Breguet, très-galant homme, qui m'auroit fourni tout l'argent dont j'aurois eu besoin, et avec lequel j'ai eu bien des querelles pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avois faite de l'y aller voir. Si j'avois logé là seul, c'eût été chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Jeannin, surtout quand j'aurois été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou de vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse : je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui sûrement n'étoit doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avoit ses cheveux ou la perruque, s'il portoit son chapeau sur la tête ou sous le bras ; un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par devant, par derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connoissois pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdon ; et je ne suis point

l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Aldiman, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdun sous la même date ¹.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature; et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin; car cette lettre devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdun, dut l'être, à plus forte raison, à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvois signer *le Voyageur perpétuel*, avec une apparence de vérité d'aucune espèce; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avois fait qu'un seul voyage; et il est absurde de donner le nom de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdun, je n'avois fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotté, mais fausse en tous sens, et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois le même Rousseau dont Thevenin n'a plus osé parler, durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parloit que de cet homme infernal, qui osoit croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchoient avec le plus saint zèle, et qu'ils nommoient hautement l'*Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avoit pas, dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois le jour; et je crois que le bénin Thevenin n'étoit pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je dis que je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrières et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire, il alloit à Yverdun; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763, il y avoit environ deux ans qu'il demuroit chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demuroit à Yverdun. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorency; je ne pouvois donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse je n'allai pas tout de suite à Motiers; ajoutez encore qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdun; et, selon la vérité, il étoit déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières :

1. J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire baillival d'Yverdun s'appeloit aussi M. Aldiman.

je n'étois donc pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra ; c'est ce que j'avois à prouver.

Quel étoit donc cet homme ? Je l'ignore : ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet autre homme se trouve, c'est-à-dire que son existence soit connue sur les lieux ; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau, qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu, qu'il ait écrit des lettres à MM. de Faugues et Aldiman, qui par conséquent étoient de sa connoissance ; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée *le Voyageur perpétuel* ; qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice avec Jeannin leur hôte, et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Jeannin. La vérification de tous ces faits git en information^s que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela, savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays pour avoir là-dessus des éclaircissemens, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent : mais comment pourrois-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue ? Mais ils auront beau faire, je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi ; elles s'érouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect¹.

CMLVIII. — AU MÊME.

Bourgoin, le 20 septembre 1768.

Monsieur,

A compte des éclaircissemens que j'ai demandés sur l'histoire du sieur Thevenin, voici toujours une lettre de M. Roguin d'Yverdon, respectable vieillard, mon ami de trente ans, et celui de feu M. de Rozière, père de M. de Rozière, officier d'artillerie, par qui cette lettre m'est parvenue. Vous y verrez, monsieur, que le bénin Thevenin n'en est pas à son coup d'essai d'impostures, et qu'il a été ci-devant condamné, par arrêt du parlement de Paris, à être fouetté, marqué, et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Vous y verrez un mensonge bien manifeste dans sa dernière déclaration, puisqu'il m'a

1. Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite en-core l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui en voyant une dans laquelle M. Roguin me donnoit des informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. Tonnerre, ni d'aucune âme vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin.

dit, à moi, n'avoir pu joindre M. de Faugnes pour lui remettre la lettre de recommandation de R., ni pour en apprendre l'effet; et vous voyez, par la lettre de M. Roguin, qu'il sait bien le joindre pour lui remettre la lettre du curé de Tovency-les-Filles, et pour le circonvenir de ses mensonges au sujet de M. Thevenin de Tanley, conseiller au parlement de Paris. Si mes lettres et leurs réponses parviennent fidèlement, j'aurai dans peu réponse directe de M. de Faugnes, et la déclaration de Jeannin, que je lui ai fait demander par le premier magistrat du lieu

Veuillez, monsieur le comte, agréer avec bonté mon respect.

RENOU.

Rien ne presse pour le renvoi de la lettre ci-jointe. Je vous supplie seulement, monsieur, d'ordonner qu'elle ne soit pas égarée, et qu'on me la renvoie quand elle ne servira plus à rien.

CMLIX. — A. M. LALLAUD.

A Bourgoin, le 24 septembre 1768.

Je ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la manière dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui me redemandoit neuf francs, qu'il prétendoit m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui partout ailleurs eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme et moi le fripon : malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné, par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfans-Rouges, au Marais¹. J'ai écrit en Suisse, pour avoir des informations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin; je n'en ai aucune réponse : je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure rue Feydeau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passer

1. L'arrêt est du 10 mars 1764. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de la faire imprimer, publier, et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Éloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écrit au devant et derrière, portant ces mots : *Calomniateur et imposteur insigne.*

chez lui et chez M. Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seroient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix : mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoique en cette occasion je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue qu'enfin, dégoûté de la France, je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me réfugie ; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre : c'est tout ce qui me reste à désirer désormais. Bonjour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue ; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse : faites-la un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive ; car, dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances : recevez mes très-humbles salutations.

CMLX. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 26 septembre 1768.

Je reçois en ce moment, mon cher hôte, votre lettre du 20. et j'y apprend les progrès de votre rétablissement avec une satisfaction à laquelle il ne manque, pour être entière, que d'aussi bonnes nouvelles de la santé de la bonne maman. Il n'y a rien à faire à sa sciaticque que d'attendre les trêves, et prendre patience : vous êtes dans le même cas pour votre goutte ; et, après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goutte, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit-lait, des purgatifs et des drogues ; et que vous prendrez une bonne fois le parti de suivre et d'aider, s'il se peut, la nature, mais non de la contrarier.

Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte ; ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes ; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entrent comme partie constituante, celui que je porte auroit suffi, puisque je n'en reconnois plus d'autre. S'il s'agissoit de fortune et de bien qu'il fallût assurer, ce seroit autre chose ; mais vous savez très-bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout.

Pour vous mettre au fait de l'histoire de l'honnête Thevenin, je prends le parti de vous faire passer, par M. Boy de La Tour, copie d'une lettre que j'écrivis, il y a huit jours, au commandant de notre province, et qui contient la relation d'une entrevue que j'ai eue avec

4. Celui de Renou, qu'il avoit pris en allant habiter le château de Trye. (No.)

ce malheureux qui ne m'a point connu, mais qui s'étoit précautionné là-dessus d'avance, en disant qu'il ne reconnoitroit point ledit Rousseau, s'il le voyoit. A l'égard du temps, Thevenin disoit d'abord dix ans; mais ensuite il a rapproché l'époque, et il l'a laissée assez vague pour qu'elle puisse cadrer à tout. Les anachronismes et les contradictions ne lui font rien du tout, attendu qu'à toutes les objections qu'on peut lui faire, il a cette réponse péremptoire qu'il est trop honnête homme et trop bon chrétien pour vouloir tromper; ce qui n'a pourtant pas empêché cet honnête homme et ce bon chrétien d'être ci-devant condamné aux galères, comme je l'ai appris de M. Roguin. Au reste, je n'ai aucune réponse ni de M. Guyenet, ni d'aucun de ceux à qui j'ai écrit au Val-de-Travers; ce qui peut venir de l'adresse que je leur ai donnée, savoir celle de M. le comte de Tonnerre, commandant du Dauphiné, qui permettoit que pour plus de sûreté je lui fisse adresser mes lettres, et jusqu'ici il me les avoit fait passer très-fidèlement; mais depuis une quinzaine de jours il est en campagne, et je n'ai plus de lui ni lettres ni réponses.

Pouviez-vous espérer, mon cher hôte, que la liberté se maintiendrait chez vous, vous qui devez savoir qu'il ne reste plus nulle part de liberté sur la terre, si ce n'est dans le cœur de l'homme juste, d'où rien ne la peut chasser? Il me semble aussi, je l'avoue, que vos peuples n'usent pas de la leur en hommes libres, mais en gens effrénés. Ils ignoient trop, ce me semble, que la liberté, de quelque manière qu'on en jouisse, ne se maintient qu'avec de grandes vertus. Ce qui me fâche d'eux est qu'ils avoient d'abord les vices de la licence, et qu'ils vont tomber maintenant dans ceux de la servitude. Partout excès : la vertu seule, dont on ne s'avise jamais, feroit le milieu.

Recevez mes remerciemens des papiers que vous avez remis à notre amie, et qui pourront me donner quelque distraction dont j'ai grand besoin. Je vous remercie aussi des plantes que vous aviez chargé Gagnebin de recueillir, quoiqu'il n'ait pas rempli votre intention. C'est de cette bonne intention que je vous remercie; elle me flatte plus que toutes les plantes du monde. Les tracas éternels qu'on me fait souffrir me dégoûtent un peu de la botanique, qui ne me paroît un amusement délicieux qu'autant qu'on peut s'y livrer tout entier. Je sens que pour peu que l'on me tourmente encore je m'en détacherai tout à fait. Je n'ai pas laissé pourtant de trouver en ce pays quelques plantes, sinon jolies, au moins nouvelles pour moi; entre autres, près de Grenoble, l'*osyris* et le *térébinthe*, ici le *cenchrus racemosus* qui m'a beaucoup surpris, parce que c'est un gramin maritime; l'*hypopitis*, plante parasite qui tient de l'orobanche; le *crepis fetida* qui sent l'amande amère à pleine gorge, et quelques autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Voilà, mon cher hôte, plus de botanique qu'il n'en faut à votre stoïque indifférence. Vous pouvez m'écrire en droiture ici sous le nom de Renou. J'ai grand'peur, s'il ne survient quelque amélioration dans mon état et dans mes affaires, d'être réduit à passer avec ma femme tout l'hiver dans ce cabaret, puisque je ne trouve pas sur la terre une pierre pour y poser ma tête.

CMLXI. — AU MÊME.

Bourgoin, le 2 octobre 1768.

Quelle affreuse nouvelle vous m'apprenez, mon cher hôte, et que mon cœur en est affecté ! Je ressens le cruel accident de votre pauvre maman comme elle, ou plutôt comme vous, et c'est tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant, tandis que dans ses terribles fatigues de chasse, qu'il aimoit à la passion, jamais il n'avoit eu le moindre accident. Sa jambe guérit très-facilement et très-bien, malgré son âge; et j'espérerois la même chose de Mme la commandante, si la fracture n'étoit dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois, avec beaucoup de résignation, de patience, de temps, et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer. C'est tout ce qu'il m'est permis de dire, dans cette fatale circonstance, pour notre commune consolation. Ce malheur fait aux miens, dans mon cœur, une diversion bien funeste, mais réelle pourtant, en ce qu'au sentiment des maux de ceux qui nous sont chers se joint l'impression tendre de notre attachement pour eux, qui n'est jamais sans quelque douceur; au lieu que le sentiment de nos propres maux, quand ils sont grands et sans remède, n'est que sec et sombre : il ne porte aucun adoucissement avec soi. Vous n'attendez pas de moi, mon cher hôte, les froides et vaines sentences des gens qui ne sentent rien; on ne trouve guère pour ses amis les consolations qu'on ne peut trouver pour soi-même. Mais cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que votre affliction ne raisonne pas juste, quand elle s'irrite par l'idée que ce triste événement n'est pas dans l'ordre des choses attachées à la condition humaine. Rien, mon cher hôte, n'est plus dans cet ordre que les accidens imprévus qui troublent, altèrent et abrègent la vie. C'est avec cette dépendance que nous sommes nés; elle est attachée à notre nature et à notre constitution. S'il y a des coups qu'on doit endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les mains des méchans sont, à mon gré, beaucoup plus insupportables, parce que la nature ne nous fit pas pour les souffrir. Mais c'est déjà trop moraliser. Donnez-moi fréquemment, mon cher hôte, des nouvelles de la malade; dites-lui souvent aussi combien mon cœur est navré de ses souffrances, et combien de vœux je joins aux vôtres pour sa guérison.

J'ai reçu par M. le comte de Tonnerre une lettre du lieutenant Guyenet, laquelle m'en promet une autre que j'attends pour lui faire des remerciemens. A présent ledit Thevenin est bien convaincu d'être un imposteur. M. de Tonnerre, qui m'avoit positivement promis toute protection dans cette affaire, me marque qu'il lui imposera silence. Que dites-vous de cette manière de rendre justice ? C'est comme si, après qu'un homme auroit pris ma bourse, au lieu de me la faire rendre, on lui ordonnoit de ne me plus voler. En toute chose voilà comme je suis traité.

CORRESPONDANCE.

Je vous ai déjà marqué que vous pouvez m'écrire ici en droiture sous le nom de Renou; vous pouvez continuer aussi d'employer la même adresse dont vous vous servez; cela me paroît absolument égal.

CMLXII. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 5 octobre 1766.

Votre lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'aperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret; mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair? C'est d'imposer silence à cet homme; et moi, toute la peine que je me suis donnée étoit dans l'espoir qu'il le forceroit de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres; et c'étoit pour cela qu'il m'importoit de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour que je ne daignerois pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étois tombé là. Je frémis seulement à y songer : n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Également tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne; ce seroit me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudroit bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattois trop; mais enfin j'en aurois fait de bon cœur la tentative, si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air.

Il me vient une autre idée dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître : car, voyant qu'on ne vouloit pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes; mais j'ai vu que je ne pouvois plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrois, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grèce; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurois subsister là-bas sans ressource; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y seroit totalement impossible. Comme je ne serois pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirois pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu; mais aussi je ne ferois pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche : je m'y livrerois tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connoissances, et même les donner à la fin. Si j'avois encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffiroit, et je ne demanderois rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de mes jours, il me faudroit quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverois dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût; mais cela demanderoit d'autres arrangemens que ceux qui subsistent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connoissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on seroit à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je désire peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne me résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela à aucun particulier, quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire seroit, à mon avis,

CORRESPONDANCE.

de consulter Mme la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumières, que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort dans vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

CMLXIII. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Genève; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères auxquels depuis longtemps je ne comprenois rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrais loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire à ma manière, et meublé; en un mot, tout ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre, et qui me paroît très-attractif. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage, et même d'aller prendre des éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot : car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret; vous voir en passant; être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime : tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout à fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servoit d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de Mme Moultoù : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute; mais, comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le jardin des plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierais seulement de me chercher deux chambres dans votre

voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeois, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très-bonnes pour moi ; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formoit plus souvent sous les mêmes auspices, il y en auroit moins de malheureux. Mme Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche ; mais elle sera, jusqu'à la fin de mes jours, la plus douce consolation, peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture à M. Renou, à Bourgoin en Dauphiné.

CMLXIV. — A M. SERVAN, A ROMANS.

Bourgoin, le 14 octobre 1768.

Recevez, monsieur, mes remerciemens très-humbles de la lettre de M. Moulto, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et des deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire depuis mon départ de Grenoble. Je vous dois aussi des excuses d'avoir répondu si tard à la seconde ; car pour la première, elle étoit une réponse elle-même, et par conséquent n'en exigeoit pas ; et je ne suis pas dans l'usage d'écrire pour entretenir des correspondances, mais uniquement pour la nécessité. Je suis sensible, monsieur, comme je dois l'être, à toutes les choses flatteuses que vous avez la bonté de m'écrire : mais quant à MM. mes admirateurs que vous dites qui m'entourent, et que j'admire beaucoup aussi, si ce grand commerce d'admiration ne les touche pas plus que moi, ce n'est pas la peine de s'en mettre en frais d'une part ni d'autre.

Vous ne me dites rien, monsieur, de votre santé : j'espère que l'air natal y sera salutaire, et qu'après l'avoir bien rétablie à Romans¹, vous reviendrez dans la capitale en faire usage comme ci-devant, aussi glorieusement pour vous qu'utilement pour les opprimés.

Je vous prie, monsieur, d'agréer mes très-humbles salutations.

RENOU.

CMLXV. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 23 octobre 1768.

J'ai, monsieur, votre lettre du 13 et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remerciemens des peines que je vous donne que d'en

1. Patrie de M. Servan.

profiter ; il en est pourtant que je voudrais vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres que vous prenez inutilement, puisqu'il est de la dernière évidence que, si l'on prenoit le parti de supprimer vos lettres, on supprimeroit encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique ; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible, ce seroit donner plus beau jeu à mes ennemis ; je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites ; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie, et n'étant que médiocrement galans, les Machiavels et leurs amies ne disposeroient pas tout à fait aussi aisément d'eux que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir, celui de ma retraite dans les Cévennes, a été le premier des miens en songeant à quitter Trye ; je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le seroit encore ; mais je vous avoue qu'une habitation tout à fait isolée m'effraye un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert ; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paroissoit pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le vœu commun de Son Altesse, de Mme la maréchale, et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avoient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'étoit là qu'ils devoient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince, où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y dispoisient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y rentrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripant que le maître avoit chargé de me protéger, mais qui se sentoît trop bien protégé ici, même par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout à fait ? Je l'ignore ; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs, s'il n'a pu me protéger dans sa maison même ? Que deviendrai-je dans ces montagnes si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connoissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir ? Si nous prenons des arrangemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et Mme la maréchale ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étois à Grenoble, et comme je le suis

partout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode : ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'étoit que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé ; et pourquoi ? Je l'ignore, et je m'y perds ; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser, à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée pour un étranger, à mon âge et dans mon état, la dépense au moins triple, les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car d'ailleurs je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes, et que, si j'étois pleinement libre et maître de mon sort, je choisirois la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'auroit rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement, je puis tout souffrir sans murmure ; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étois tranquille aux cailloux des assassins de Motiers, et je ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir ; ainsi des arrangemens d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagemens absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails, auxquels je dois ajouter que l'espèce de liberté de disposer de moi, que mes ressources me laissent, n'est pas illimitée ; que ma situation la restreint tous les jours ; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne : mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi ; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole ; ils se pressent de jouer de leur reste ; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manœuvres puissent rester longtemps cachées ; et le moment qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur ; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera : plein de confiance en vos sentimens et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez Mme la maréchale ; la mienne en elle est toujours la même. Je compte également et sur ses bontés et sur celles de M. le prince de Conti ; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas ; et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien.

CORRESPONDANCE.

A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à Son Altesse Sérénissime, et il ne tiendra pas à moi de le mériter; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent, et qui ne se demandent pas. Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire, ce que je n'aurois pourtant pas fait, je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'étoit un drôle aposté. Je désirerois, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu, soit; il en viendrait mille autres que je ne daignerois pas même répondre à ceux qui m'en parleroient. Bonjour, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley; il apprit le métier de chamoiseur à Yverdon après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations, avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Janin.

CMLXVI. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 30 octobre 1768.

Voici, j'espère, la dernière fois que j'aurai à vous parler du sieur Thevenin, dont je n'entends plus parler moi-même. Après les preuves péremptoires que j'ai données à M. de Tonnerre de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin, et il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de tous les soins que j'ai pris et que j'ai donnés à ce sujet étoit le châtement de ce misérable. Vous croyez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, rien n'étoit plus aisé que de le faire parler et de remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort. Je me le tiens pour dit; et prenant enfin mon parti sur les manœuvres des hommes, je les laisserai désormais ourdir et tramer leurs iniquités, certain, quoi qu'ils puissent faire, que le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. Ce qu'il me reste de toute cette affaire est un tendre souvenir des soins que mes amis ont bien voulu se donner en cette occasion pour confondre l'imposture, et je suis en particulier très-sensible à l'activité de M. Guyenet, dont je n'avois pas le même droit d'en attendre, et avec qui je n'étois plus en relation. J'apprends qu'il commence à se ranger, et je m'en réjouis de tout mon cœur, pour le bonheur de son excellente petite femme et le sien. Je finis, mon cher hôte, un peu à la hâte, en vous embrassant au nom de ma femme et au mien. J'embrasse M. Jeannin.

CMLXVII. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 2 novembre 1768.

Depuis la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passe-

port que je lui avois demandé pour sortir du royaume, il y a près de six semaines, et auquel je ne songeois plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferois, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang-froid, toute la réflexion dont je suis capable : c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai pour un des garans de sa solidité l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage dans une lettre; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à M. l'ambassadeur d'Angleterre; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer; et, si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre, vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis : car, tandis que j'attends ici sa réponse, mon passe-port s'écoule et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secrète, et secrète sans exception : toutefois je n'exige rien de vous que ce que la prudence et votre amitié en exigent. Si M. l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein, c'est tout autre chose, et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point, vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent, comme je quitterois le séjour de la lune. L'autre fois, ce n'étoit pas la même chose; j'y laissois des attachemens, j'y croyois laisser des amis. Pardon, monsieur; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux, quelque vrais qu'ils soient, ne laissent pas ces déchiremens de cœur qui le font saigner durant toute la vie, par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront, j'en conviens, le reste de mes jours; mais mes erreurs, du moins, sont bien guéries; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

CMLXVIII. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 5 novembre 1766.

Vous avez fait, cher Moultoù, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous, et j'en ai fait une particulière dans votre digne père par les sentimens dont il m'honoroit, et dont tant de faux amis, dont je suis la victime, m'ont bien fait connoître le prix. C'est ainsi, cher Moultoù, que je meurs en détail dans tous ceux qui m'aiment, tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent semblent trouver dans l'âge et dans les années une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma

CORRESPONDANCE.

peut au lieu de parler de la vôtre; mais la véritable douleur, qui n'a point de consolation, ne sait guère en trouver pour autrui; on console les indifférens, mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que, si j'étois près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux, sans nous rien dire, nos cœurs se seroient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac! Hélas! ce beau séjour étoit l'asile qu'il me falloit; j'y aurois oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie; je pouvois espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre sans impatience la mort, qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avois été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serois jamais sorti de Trye, dont il n'avoit rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. « Je le mets ici à ma place, disoit-il à son officier; je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le fais le maître de tout. » Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête à tête, me dire, en présence de toute sa suite, qu'il venoit exprès pour cela, et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien! cher Moultoù, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose dire, qu'il avoit de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avoit donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son Altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite; les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme, m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisseroit jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir; j'ai demandé un passe-port à M. de Choiseul, qui, après m'avoir laissé longtemps sans réponse, vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie, mais n'est que cela; il m'en avoit écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port, c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien. Cependant, depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée, les Alpes se sont couvertes de glace et de neige; il n'y a plus moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible auquel mon cœur pût jamais se résoudre, mais le seul qui m'ait paru me rester: c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où, depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre. Si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus

m'en dédire, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter des reproches; et à tout âge, surtout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurois doublement tort d'acheter par rien de répréhensible le repos du peu de jours qui me restent à passer; mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étois entre les mains du dernier des malheureux, tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment est une lueur de vaine espérance dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé, et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon cœur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos dames, vous, et M. Venel, faisant ensemble ce pèlerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette d'être mis au nombre des œuvres de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remerciemens et ceux de ma femme; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre et de Minorque, que j'aimerois mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille?

Autre P. S. Si j'avois reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

CMLXIX. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

Depuis ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami l'incluse, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement; la situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heureux, si l'on m'y laissoit en paix. Mais j'ai écrit: si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurois l'air de me moquer de lui si je changeois de résolution; et d'ailleurs ce seroit, en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passe-port que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma prière. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement: d'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois

avec certitude qu'il se brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien : il y avoit dans cette farce ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer, et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnoissance et d'attendrissement vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à Son Altesse une seconde, qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première : c'est de quoi je désirerois extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajcuter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue; mais si, dans ce moment critique, vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres : car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée : après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il étoit question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sotte affaire, non pour ce misérable à qui je n'aurois pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'étoit plus aisé que de démasquer, si on l'eût voulu : rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espèce où je me sois jamais trouvé. J'étois navré, consterné, presque tremblant; je ne savois ce que je disois en questionnant l'imposteur; et lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges, portoit dans l'audace du crime toute l'apparence de la sécurité des innocens. Au reste, j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable, qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avoient mis cet homme en jeu avoient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis, et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos; et, loin de me désespérer, mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en seroit bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris. comment je vous charge de mille soins, comment je remets mon sort en vos mains et à vous seul.

Si vous n'appellez pas cela de la confiance et de l'amitié, ~~ce n'est pas~~ que de l'importunité et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CMLXX. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

9 novembre 1768.

Je n'ai pas, monsieur, l'honneur d'être connu de vous, et je sais que vous n'aimez pas mes opinions; mais je sais que vous êtes un brave militaire, un gentilhomme plein d'honneur et de droiture, qui a dans son cœur la véritable religion, celle qui fait les gens de bien; voilà tout ce que je cherche. On ne séduit pas M. de Saint-Germain, on l'intimide encore moins; passez-moi, monsieur, la familiarité du terme: vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurois, monsieur, à mettre en dépôt dans le cœur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageroient le mien. Si vous voulez bien être ce généreux dépositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous prévien que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscrétion; que je n'ai à vous demander ni soins, ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon: vous n'aurez d'autre usage à faire de ma confiance que d'en honorer un jour ma mémoire, quand il n'y aura plus de risque à parler. Je ne vous dis rien de mes sentimens pour vous, mais je vous en donne la preuve.

CMLXXI. — A M. LE COMTE DE TONNERRE,

en lui envoyant l'écrit suivant.

Bourgoin, le 9 novembre 1768.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet¹, cabaretier des Verrières, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette pièce celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurois assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisoit le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne sauroit se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure; mais il s'est flatté, premièrement, de mentir et de m'avilir à son aise; puis, après avoir dit tout ce qu'il vouloit dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement; et, s'il étoit en-

1. Ce Jeannet est nommé Janin dans les lettres précédentes. (Ed.)

fin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très-peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paroit si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé, dans cette occasion, de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir; et, si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous assurer de tout mon respect.

Déclaration juridique du sieur Jeannet.

L'an 1768, et le dix-neuvième jour du mois de septembre, par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Motiers, maire pour Sa Majesté le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur, en la juridiction des Verrières, administrant justice par jour extraordinaire, mais aux lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour Sa Majesté, et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoïn, du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil, à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin, et que cet article est controvérsé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice, pour requérir que, par reconnaissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer, ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu; présent lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été connu.

Et, pour y satisfaire, ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intime sur les interrogats circonstanciés à lui adressés, tendans à dire tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, déposé comme suit :

Qu'il n'a aucune connoissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq

ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès lors.

Il se rappelle aussi très-bien qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disoit être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel étoit accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau, qu'il connoissoit depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchâtel; Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dînèrent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant s'il connoissoit ledit Decustreau; il lui répondit qu'il le connoissoit pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formoit cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'étoit à cause d'un écu de trois livres qu'il avoit prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avoit faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajouta que, pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avoit point de profession, ayant dès lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-Lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandoit que par connoissance il lui fût adjugé; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 19 septembre 1768.

Par ordonnance. *Signé* : JEANJAQUET

CMLXXII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Bourgoin, le 13 novembre 1768.

Mardi, monsieur, vous n'êtes pas libre, ni moi mercredi; le jeudi même est douteux : reste donc demain, lundi, pour ne pas aller trop loin. Il me seroit moins incommode, il faut l'avouer, que vous me fîtes l'honneur de venir manger mon potage; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de dîner avec Mme de Saint-Germain, je préfère, monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aie demain lui de commander à dîner. S'il faisoit beau demain, sur les dix heures, j'irois

CORRESPONDANCE.

vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos côtés, où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire : je respecte trop pour cela et vos sentimens ; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre complaisance ; vous ne tarderez pas d'en connoître le prix. Si j'avois trouvé plus tôt un cœur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurois souffert de moins vives angoisses, et ma raison s'en trouveroit mieux. A demain donc, monsieur, puisque vous le voulez bien. Permettez que je présente mon respect très-humble à Mme de Saint-Germain.

RENOU.

CMLXXIII. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

Monsieur,

Pardon de mes importunités réitérées, mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt¹. Vous y verrez, monsieur le comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisoient faire.

Je ne puis penser, monsieur, que vous m'avez pu croire dans l'âme assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerois-je si tard et sur un pareil personnage ? Non, monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confession, et c'est ce que sa conviction devoit produire, si l'on en eût profité pour remonter à la source de ces manées. Mais c'est ce qui commença de venir superflu ; et, sans que l'autorité ni moi nous en mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grâce des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire ; et daignez, monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

P. S. Je prends la liberté d'exiger, monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu, à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

MLXXIV. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ulté-

¹ C'étoit l'arrêt du parlement de Paris, du 40 mars 1764, qui condamnoit Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans, pour impostures et calomnies. (Éd.)

reure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre : il n'étoit pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'Intervalle qu'il avoit l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade : cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moulou, en pouvoit être un du château de Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en seroit délicieuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le prince de Conti; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement; il ne me répond plus : il m'a fait dire qu'il ne recevoit point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander : je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure, je lui en serai obligé; pour moi je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château? Le bon M. Venel ne pourroit-il pas me trouver un terrier à Pézenas même, ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage étoit moins pénible, si j'avois plus de facilités pour le faire, je volerois près de vous; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me faudroit un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles ou caisses; il me faudroit un bon voiturier, qui nous conduisît bien et qui fût honnête homme : j'ai pensé que cela se pourroit trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais M^{me} Moulou, votre santé, vos affaires! et quand tout vous le permettroit, je ne devois pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verroit avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. de Gouan m'écrivait à Trye : elle est de si vieille date que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrois tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connoissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier des plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche! Je suis si avare et si enfant que le cœur me bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce

CORRESPONDANCE.

beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peines et de fièvre ces temps derniers; maintenant je suis tranquille, mais très-foible. J'aime mieux cet état que l'autre, et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent, s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moulto; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

CMLXXV. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé; cependant, si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde: prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez; car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde et ridicule, plus elle alloit à leur but: si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il étoit autre. On savoit très-bien que je me tirerois de cette affaire; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser: c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques et très-belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'âme dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre: « Ce qu'il a dit, je le ferai. »

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi; et j'espère ne plus

cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre, et à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte; je vous embrasse de tout mon cœur.

CMLXXVI. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 28 novembre 1768.

Je ne puis pas mieux vous détromper, monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous, qu'en suivant en tout vos idées, et vous en confiant l'exécution; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon cœur est content, et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti où je parle comme vous le désirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni pût être un secret pour Son Altesse. ni pour les gens en place, mais seulement pour le public; et je vous prévien une fois pour toutes que, quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui seroit remise en main propre; je suppose que ce sera par vous; j'y compte, et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passe-port, a été presque aussitôt révoqué que formé: de nouvelles lumières sur ma situation m'ont appris que je me devois de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très-engageante et très-honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu: si j'avois su que le sieur Walpole étoit auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurois pas écrit. Je m'imaginois bonnement que toute l'Angleterre avoit conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur innés dans les cœurs des hommes. Ma foi, pour le coup, je me tiens coi, et je ne suppose plus rien; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure: si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que je les laisse décider à leur mode: ils peuvent continuer à balloter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très-bien pendant une dizaine de jours; j'étois gai; j'avois bon appétit: j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations: depuis deux jours je suis moins bien, j'ai de la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté; je les aime, et il faut que je les quitte; mes plantes ne m'amuse plus: je ne fais que chanter des strophes du Tasse; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie; si j'avois une pauvre petite épipette pour soutenir un peu ma voix foiblissante, je chanterois du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux

châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, monsieur : ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

CMLXXVII. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE VERNA.

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

Laissons à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que, si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés ; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point ; et je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavemens. Puissé-je, madame, aussitôt que le printemps ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume de celles qui doivent naître autour de vous ! Agréez, madame, et faites agréer à M. le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

SIXIÈME PARTIE.

DEPUIS LE 7 DÉCEMBRE 1768 JUSQU'AU 15 MARS 1778.

CMLXXVIII. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, ce 7 décembre 1768.

Voici, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours : elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent ; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est

ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive : j'attends sans impatience que la mienne soit fixée ; elle l'est par tout ce qui dépendoit de moi ; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes ; ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerois assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissoient pas : il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CMLXXIX. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 12 décembre 1768.

Quoi ! monsieur, c'est à M. Q....t qu'on s'est adressé ; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avois écrites dans la confiance de l'amitié ; et ce seroit sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irois habiter celui de Lavagnac ? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses ! Mais n'en parlons plus ; ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'étoit M. Q....t, ni ce que faisoit M. M....x ; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si Son Altesse agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé ? ou à quelle destinée dois-je m'attendre, si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q....t a de l'influence ? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter : ainsi, s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q....t, moi ! non, mon ami, le riche Dauphinois et le célèbre *Génevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en répons.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel : je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très-pénible d'écrire, mais j'ai le cœur plein de lui : si j'allois à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourroit consoler et dédommager de beaucoup de choses ; mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q....t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connois point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à hair et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q....t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes errements des autres ; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami : j'en suis pénétré :

si je dépendois de moi, je ne tarderois guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux : il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive ; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme Dieu celle de la mer. *Procedes huc, et non ibis amplius.* Adieu, cher Moultoù : je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout à fait ce que j'avois imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer ; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages ; c'est autre chose : mais n'importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que Mme Moultoù a été malade : vous ne m'en aviez rien dit ; vous aviez tort : l'amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

CMLXXX. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec la cour me fait grand plaisir ; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre cœur de rompre aisément. Il me semble que le roi se conduit réellement en très-grand roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il seroit plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être ; mais cela est au-dessus de l'humanité, et c'est bien assez, pour honorer le génie et l'âme du plus grand prince, que le premier article ne lui fasse pas négliger l'autre. Si Frédéric ratifie le rétablissement de tous vos privilèges, comme je l'espère, il aura mérité de vous le plus bel éloge que puisse mériter un souverain, et qui l'approche de Dieu même, celui qu'Armide faisoit de Godefroi de Bouillon :

Tu, cui concesso il cielo e diel' ti il fato,
Voler il giusto, e poter ciò che vuoi.

Je m'imagine que si les députés, qu'en pareil cas vous lui enverrez probablement pour le remercier, lui récitoient ces deux vers pour toute harangue, ils ne seroient pas mal reçus.

Je suis bien touché de la commission que vous avez donnée à Gagnebin : voilà vraiment un soin d'amitié, un soin de ceux auxquels je serai toujours sensible, parce qu'ils sont choisis selon mon cœur et selon mon goût. Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas

ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ; et je vous réponds que, si l'on me laissoit faire, je ne cesserois tout le reste de ma vie d'herboriser du matin au soir. Au reste, j'aime mieux que le recueil de M. Gagnebin soit très-petit, et qu'il ne soit pas composé de plantes communes qu'on trouve partout : je ne vous dissimulerois même pas que j'ai déjà beaucoup de plantes alpines et des plus rares ; cependant, comme il y en a encore un très-grand nombre qui me manquent, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve dans votre envoi qui me feront grand plaisir par elles-mêmes, outre celui de les recevoir de vous. Par exemple, quoique je sois assez riche en gentianes, il y en a une que je n'ai pu trouver encore, et que je convoite beaucoup : c'est la grande *gentiane pourprée*, la seconde en rang du *Species* de Linnæus. J'ai le *tozzia alpina*, Linn. ; mais il y manque la racine, qui est la partie la plus curieuse de cette plante, d'ailleurs difficile à sécher et conserver. J'ai l'*uva ursi* en fruits, mais je ne l'ai pas en fleurs. J'ai l'*axalca procumbens* ; mais il me manque d'autres beaux *chamærhododendros* des Alpes. Je n'ai qu'un misérable petit *androsace*, le *cortusa Matthioli*, etc. La liste de ce que j'ai seroit longue, celle de ce qui me manque plus longue encore ; si vous vouliez m'envoyer celle de ce que vous enverra Gagnebin, j'y pourrois noter ce qui me manque, afin que le reste, étant superflu dans mon herbier, pût demeurer dans le vôtre. Je me suis ruiné en livres de botanique, et j'avois bien résolu de ne plus en acheter ; cependant je sens que m'affectionnant aux plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller. Vous m'obligerez de vouloir me marquer exactement son titre, son prix, et le lieu où vous l'avez trouvé ; car la France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science ; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai : encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout à fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*, j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de cannelle, qu'on m'a dernièrement apportées des Iles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bonjour, mon cher hôte ; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre cœur.

CMLXXXI. — A. M. LALIAUD.

Bourgoin, le 49 décembre 1768.

Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim ! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avois un peu perdu de vue ; mais il n'étoit point sorti de mon cœur, et j'y avois nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvois quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'étoit l'homme qu'il me falloit pour me fermer les yeux ; son caractère étoit doux, sa société étoit simple, rien de la prétintaille

CORRESPONDANCE.

françoise; encore plus de sens que d'esprit; un goût sain, formé par la bonté de son cœur; des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'étoit mon homme; la Providence me l'a ôté; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendoit d'eux; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire : il ne me restoit qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il falloit qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et, dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même temps, on m'écrivit de Genève que c'étoit un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on vouloit, disoit la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttersheim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent; nous partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef, en me rappelant ces délicieux momens. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres; je commençois d'herboriser, il prenoit le même goût; nous allions voir milord maréchal, qui, sachant que je l'aimois, le recevoit bien, et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avoit raison. Sauttersheim étoit aimable; mais son mérite ne pouvoit être senti que des gens bien nés; il glissoit sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu n'étoit pas faite pour le connoître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes où il étoit étranger; mais pourquoi m'y a-t-il laissé?

Pardon, monsieur; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur auprès de M. le prince de Conti; mais vous en avez été bien payé par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttersheim s'il l'avoit connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son cœur. Ah ! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du prince en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutile, par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on

a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me garantir, quoi qu'on fasse : c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très-obligé, mais dont le succès m'embar-rasseroit beaucoup; car avant d'avoir ladite épinette, il faudroit premièrement me pourvoir d'un lieu pour la placer, et.... d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroît une épinette, il faudroit donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les Savoyardes portent leurs vielles : tout cet attirail me feroit un équipage assez digne du roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le désir d'une épinette; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher monsieur Laliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, monsieur; nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans compliments; vous ferez bien de le suivre.

CMLXXXII. — A. M. MOULTOU.

Bourgoin, le 30 décembre 1768.

J'attendois, cher Moultoù, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avoit fait annoncer ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt; car Son Altesse m'a fait prévenir qu'il falloit, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent; et, quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne sauroit être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience; mais en attendant ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer : c'est un gonflement d'estomac très-considérable et sensible même au dehors, qui m'opresse, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyois d'abord engraisser, mais la graisse n'étouffe

pas ; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me sera possible. En attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi, il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très-bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine : je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. En attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays (car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, parce que ma confiance est égale à ma reconnaissance, et c'est tout dire), cher Moulou, adieu : je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire ; mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

CMLXXXIII. — A MADAME LATOUR.

A Bourgoïn, le 3 janvier 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il les en fasse souvenir. Je savais, chère Marianne, que vous n'étiez pas de ce nombre ; j'attendois de vos nouvelles, et j'étois sûr d'en recevoir, mais ma situation ne me permettoit pas de vous en demander. Mon cœur ne peut cesser d'être plein de vous ; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées ; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement ; un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire ; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser : toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà longtemps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite ; si je m'en tire, je vous l'écrirai ; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentimens que vous lui avez témoignés.

CMLXXXIV. — A M. BEAUCHATEAU.

Bourgoïn, le 9 janvier 1769.

Hier, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des étrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénétrant pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

CMLXXXV. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

Permettez, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état de Mme la commandante. Je vous avoue que, depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très sain d'ailleurs, tenoit d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très-fragiles; mais en même temps, cette humeur surabondante rend les calus très-faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal; il n'y a que des mouvemens bien lians, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidens à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle seroit obligée de se tenir volontairement à l'avenir pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en auroit point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avois inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avois eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherois d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal me paroît sans remède; je suis très-foible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivoit que je fusse privé du plaisir de vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme, et lui donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire, par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer après moi de la manière qui vous paroîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je ne resterois comme je suis, ce qui me paroit impossible, puisque

je ne saurois actuellement me baisser, ni mettre mes souliers moi-même; ce qui n'est pas une bonne disposition pour herboriser. D'ailleurs la fièvre, et même assez forte, me rend si foible, qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille ou que je m'en aille. Je ne puis pas vous dire encore lequel sera des deux.

Depuis cette lettre écrite, mon cher hôte, je me sens mieux, et assez bien pour pouvoir, sans beaucoup d'incommodité, y joindre un mot de ma main; mais ma pauvre femme à son tour est tombée malade, et ma chambre est un hôpital. Comme je suis persuadé que réellement l'air de ce lieu nous est pernicieux à l'un et à l'autre, je suis déterminé, sitôt qu'elle sera en état de souffrir le transport, d'aller nous établir à une lieue d'ici, sur la hauteur, en très-bon air, dans une maison abandonnée, mais où le gentilhomme à qui elle appartient veut bien me faire accommoder un petit logement. Adieu, mon cher hôte; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur: offrez nos respects et nos vœux à la maman, et nos amitiés à M. Jeannin.

CMLXXXVI. — A M. LALIAUD.

Bourgoin, le 16 janvier 1769.

Je commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous; un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, m'en montre la route autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paye par des retours plus cruels; et hier même je me croyois guéri: j'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route, mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me condamnent à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac; et lorsque je reprends dans des momens la même attitude, la douleur et l'oppression, qui redoublent, me forcent bien vite à la quitter: mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore. Je ne m'en suis pas senti tout seul; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très-bon air, et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt, et que nous en aurons la force; trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici, monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'An-

gleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres; elle sera payée sur-le-champ: c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étoient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Laliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeans, qui s'embarrassent très-peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur. je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

CMLXXXVII. — A M. DU PEYROU.

A Bourgoïn, l'e 18 Janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question: « Quelle est la première vertu du héros? » Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol; mais comment ce vol a-t-il été fait? et par qui?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui! J'ai des engagemens qui rendent de pareils larcins de très-grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression? De grâce, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torche-cul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauroient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très-inquiet de l'état de Mme la commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

CMLXXXVIII. — A M. LALIAUD.

Monquin, le 4 février 1769.

J'ai reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avoit aussi été à Paris!... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur!....

1. En effet, Fréron avoit publié le discours dont il s'agit dans son *Année*

Le temps, de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre, et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen, d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne feroit que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en étoit, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étois en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne, faite sous les yeux de l'auteur? J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir; l'expression n'est pas juste; ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connoitra peut-être le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même oeil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité, peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce que, après les sentimens que vous professez envers moi, ce seroit vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui

littéraire, tome VII, 4768. Il y est précédé d'une lettre d'envoi que lui adresse un anonyme, et le journaliste n'y a ajouté aucune réflexion. (Éd.)

me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Mme Renou vous remercie et vous salue, et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur

CMLXXXIX. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 14 février 1769.

Je suis délogé cher Moultoù; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire, que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettroit pas de quitter si promptement celle-ci après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagnie de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyois inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même? et le témoin secret de vos sentimens commenceroit-il à vous devenir importun? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru; mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même: car il est très-différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral? la voix interne s'élève dans votre cœur, y foudroie les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu, ne soient rien; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne

CORRESPONDANCE.

voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et le mouvement, on se toute moralité de la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'auroit nul dédommagement à attendre après elle, et mourroit en bête après avoir vécu en Dieu? Non, non, Moulou; Jésus, que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connoître; Jésus, qui mourut après avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de foiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvoit se refuser à ce court épanchement.

P. S. Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bonté et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avoit été faite; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes; je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parce que j'espère que vous les apporterez: ce moment, cher Moulou, me sera bien doux. Adieu, je vous embrasse; partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devoient être sues vont être ensevelies avec moi! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler!

CMXC. — A M. LALIAUD.

A Monquin, le 28 février 1769.

Je ne connois point M. de La Sale; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accompagna cet automne le fils de Mme Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes; je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge; j'ai refusé; il m'a pressé. Faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvois sortir de cette

permettre de demander cet agrément; je ne m'y suis pas opposé : voilà tout.

J'apprends, par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée en 1751, par M. de Curzay, tandis qu'il étoit en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avois en manuscrit, à M. du Peyrou avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et je n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que, si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torchon que j'aurois choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

CMXCI. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 28 février 1769.

Je suis sur ma montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurois pas attendu si longtemps à vous demander de fréquentes nouvelles de Mme la commandante, jusqu'à l'entière guérison dont, sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au désir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de Mme Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours; mais imaginez ce que c'étoit que d'être tous deux en même temps presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes; elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torchon; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Plantæ Feronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant

trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Et, parmi celles que vous promet le Parolier, pouvoient se trouver la *grande gentiane pourprée*, le *thora valdensium*, l'*epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me feroit le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au delà; car, s'il y a des fleurs aux Champs Élysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avois mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très-cher hôte; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne; car cela me mèneroit loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin.

CMXCII. — A M. DE ***.

Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtemps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté? Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

CMXCIII. — A M. DE ***.

Bourgoin, le 15 janvier 1769.

Je sens, monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela seroit contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguier, je ne cherche non plus à subjuguier personne. Je sais que la raison commune est très-bornée; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état,

1. Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit. (Éd.)

parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à délibérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurois jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans et timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître; je méditai sur ceux que je pouvois imaginer; je les comparai tous de mon mieux; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés, car ils m'en offroient tous, mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la chose, que la contemplation de l'infini passeroit toujours les bornes de mon entendement; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le considérer par les côtés que je pouvois saisir; qu'il falloit savoir ignorer en paix tout le reste; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne sauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurois défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien; et alors il falloit me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. « Supposons, me disois-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esorit

humain ; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu ; » dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentois devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : « Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela ; » qu'ensuite, leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité ; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant, et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses mais sûres de l'Être suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtemps les dehors de cette machine immenso, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution ; et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme ? C'est alors, monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie ; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord ; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu ; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la laideur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, monsieur, que, si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois

point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; et, cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs et s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide; et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranlé enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son âme et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il étoit lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête, et ne touche point au voile, content de savoir que l'être immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme, qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Cæli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoissent et adorent Dieu; et, quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtemens divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant : ce n'est pas de quoi je le blâme; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra tou-

jours à la longue un Dieu à l'homme : enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau Lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, monsieur, ne vous paroît guère philosophique, ni à moi non plus; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurois penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même; c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre foible entendement lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser? N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui nioit le mouvement? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux pyrrhoniens? N'allons pas si loin; tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paroissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques*¹. Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'*Énéide* tout arrangée résulter de ce jet; convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : « Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. » En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

Eh! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse et d'esprit;

1. Diderot, (Éd.)

et qu'enfin, réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser ?

Mais les objections.... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais ; mais encore un coup, donnez-moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naitre la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous épicurien, vous composez l'âme d'atomes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie ? Vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu ; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique : je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre ; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquez, monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste, il faudroit que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec desorceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant, d'où vient le mal sur la terre ? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal* ? qu'est-ce que le *mal* en lui-même ? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur ? L'univers subsiste, l'ordre y règne et s'y conserve ; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus ; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela ; mais quand je souffre, n'est-ce

point un mal ? quand je meurs, n'est-ce pas un mal ? Doucement : je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie ; il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens ; mais la douleur et le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë ? La douce jouissance de la vie est permanente ; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardai de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguë ; sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindroient, ne nous affecteroient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral ! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre, et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent ? Faudra-t-il, en voyant un champ de bataille, lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés ?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devoit abuser de sa liberté ? Ah ! monsieur de *** , s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu ! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fénelon, des Caton, des Socrate. Que m'importera le reste du genre humain ? je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée ; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvois à les résoudre venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, qui est Dieu ; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite ; ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent, entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment, peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci; et, quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi : « Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas ? »

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre.

Cela peut être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi ne me paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes; et, pour aggraver le mal, n'ôtions pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, monsieur : peut-être elle est fausse; mais, tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel; il cède à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre père; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des dieux; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir; supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne; que

sa figure charmante l'attire, ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe ? lui paroîtra-t-elle en cet instant la plus belle ? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité ? finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau ? Non, monsieur ; il fermera les yeux et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible ; celui, par exemple, qui vous écrit ; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, monsieur, de résister à des tentations violentes, quand on peut leur céder sans crainte en se disant : « A quoi bon résister ? » Pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes ; mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort ; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole, pour si peu de chose ! il aperçoit tant au delà ! Force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer. Lisez-vous quelquefois la *République* de Platon ? Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'amî de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu ! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois dùt-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : « Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. » Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité, qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événemens, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs ; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire,

inévitables; que tous les mouvemens de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité; qu'il n'y a par conséquent ni vertus, ni vices, ni mérite, ni démerite, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très-sûr; votre honnête cœur, en dépit de vos argumens, réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; car c'étoit par là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrèrent son but autant qu'il étoit possible pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause

de son génie et de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère; douceur qui tient plus de l'ange et du dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendoient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui; et c'est là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piéters disciples, a fait pourtant, dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible, si elle étoit juste; mais vous savez, monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en feroit point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire! Mais cette lettre est énorme; il faut finir : voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, monsieur; je ne m'en repens point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, monsieur; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

CMXCIV. — A M. LALIAUD.

Monquin, le 17 mars 1769.

J'ai reçu, monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé : outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou que le discours en question avoit été absolument défiguré et mutilé à l'impression, et que non-seulement on n'avoit pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avoit

même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin où personne de bon sens ne peut reconnoître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'publiois de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y preenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fit autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos momens de loisir. Mme Renou vous souhaite, ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

CMXCV. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon cœur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

CMXCVI. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 31 mars 1769

Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étois déjà sur l'état tant de Mme la commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'âme. Cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les systèmes philosophiques sont foibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma foiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étoient rien, qu'il n'y avoit de réel que le mal physique; et vous voilà, foible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous souteniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus, car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfans et les ivrognes,

qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

CMXCVII. — A. M. BEAUCHATEAU.

Bourgoin, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connoîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

CMXCVIII. — A. M. DU PEYROU.

Monquin, le 24 avril 1769.

Que votre situation, mon cher hôte, me navre ! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère ! Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux ; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces ; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parce que personne ne peut prévoir comme vous l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit ; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir ; cela étant, je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état. Eh bien ! parlez-lui-en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher ; et dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

J'ai le cœur si plein de vous et de votre cruelle situation, que je n'ai pas le courage de vous parler de moi ; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon cœur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeanin. Nous vous embrassons, Mme Renou et moi, de tout notre cœur.

CMXCIX. — AU MÊME.

Ce 19 mai 1769.

J'apprends votre perte, mon cher hôte, et je le sens bien; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais, pour vous en consoler, que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avoit longtemps qu'elle avoit cessé de vivre; elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissiez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la tête et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je suis seroit très-agréable s'il avoit d'autres habitans; j'avois semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre; c'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source en dedans de moi.

M. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Bourgoin, le 31 mai 1769.

Monseigneur,

Puisque Votre Altesse Sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe que soient connus de vous, et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre âme de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que Votre Altesse Sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même dans le royaume le lieu de mon habitation, et que je choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de Votre Altesse Sérénissime, je le lui demande au moins pour sortir du royaume à la faveur d'un passe-port pareil au précédent que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veillez, monseigneur, agréer avec bonté mon profond respect.

MI. — A M. DU PEYROU.

Ce 12 juin 1769.

Recevez, mon cher hôte, mes félicitations et celles de Mme Renou, sur votre mariage; nous faisons l'un et l'autre les vœux les plus sincères pour que vous y trouviez et que vous y rendiez à votre épouse ce rare et précieux bonheur qui en fait un lien céleste et sans lequel il n'est qu'une chaîne de misère; car il n'y a point de milieu. Elle nous a paru fort aimable à l'un et à l'autre, et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connoissance aussi superficielle. Nous apprendrons avec joie que le jugement avantageux que nous en avons porté est confirmé par votre expérience. Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande et plus belle encore. Si elle la remplit, comme le choix d'un homme sensé nous le fait espérer, elle méritera l'estime et le respect de toute la terre, et c'est un tribut que nos cœurs lui payeront avec plaisir.

Le ressentiment de goutte dont vous paraissez menacé nous tient en peine sur l'état présent de votre santé. Donnez-m'en des nouvelles, je vous prie. Ménagez-la, c'est un soin que votre état rend très-nécessaire. Nous vous embrassons l'un et l'autre et vous prions de faire agréer nos salutations à Mme du Peyrou.

MII. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 19 juin 1769.

Connoître mon cœur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentimens; vous avez d'autant plus raison que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement; mais quand vous pourriez me venir voir ici, j'en'y consentirois pas; plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étois négligent à écrire; à présent que vous m'imitiez un peu, je ne serai pas plus exact; mais, dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi longtemps qu'il sera ce qu'il est.

MIII. — A LA MÊME.

A Monquin, le 4 juillet 1769.

Rassurez-vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux.

MIV. — A M. DU PEYROU.

A Nevers, le 21 juillet 1769.

Je n'aurois pas tardé si longtems, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvoit rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé Mme Renou, et où j'espère trouver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre concitoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurois bien voulu pouvoir y joindre de très-jolies fleurs que j'ai trouvées sur ma route; ce beau pays, peu connu des botanistes, est abondant en belles plantes, dont j'aurois enrichi mon herbier si j'avois eu l'esprit de porter avec moi un portefeuille. Je ne puis vous parler encore du catalogue de M. Gagnebin, à qui j'en fais, ainsi qu'à vous, bien des remerciemens, non plus que du Haller, n'ayant fait que parcourir bien rapidement l'un et l'autre. J'ai déjà dans mon herbier une grande partie des plantes que contient le premier; et quant à l'autre, je le trouve imprimé avec une extrême négligence et plein de fautes impardonnables, j'entends fautes d'impression. Il ne laissera pas pour cela de m'être toujours précieux par lui-même et par la main dont il me vient. Adieu, mon cher hôte; mes hommages, je vous supplie, à votre chère épouse, et mes amitiés à M. Jeannin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

MV. — AU MÊME.

Monquin, le 12 août 1769.

De retour ici, mon cher hôte, de Nevers, d'où je vous ai écrit une lettre qui, j'espère, vous sera parvenue; j'y ai trouvé la vôtre du 9 juillet, où je vois et sens en la lisant les douloureuses incisions que vous avez souffertes, et qui ont abouti à vous tirer du tuf du bout des doigts. Voilà, je l'avoue, une manière d'escamoter dont je n'avois pas l'idée. Comment peut-on avoir du tuf dans le bout des doigts? Cela me passe, et j'aurois autant, pour la vraisemblance, l'histoire de cet

homme qui vomissoit des canifs et des écritures. Mais enfin, là où le vrai parle, la vraisemblance doit se taire, et, puisqu'il faut convenir qu'il peut y avoir du tuf là où il s'en trouve, je suis toujours fort aise que vous soyez délivré de celui-là, et que vos douleurs de goutte en soient soulagées.

Vous voulez que je vous parle à mon tour de ma santé; j'ai peu de chose à vous en dire. Mon voyage m'a extrêmement fatigué par la chaleur, la poussière, et la voiture; mais, chemin faisant, j'ai vu des plantes nouvelles qui m'ont amusé, et après quelques jours de repos me voilà prêt à repartir demain pour aller herboriser sur le mont Pila avec M. le gouverneur de Bourgoin, et quelques autres messieurs à qui je tâche de persuader qu'ils aiment la botanique, et qui en effet y ont fait quelques progrès. Notre pèlerinage doit être de sept ou huit jours, et toujours pédestre, comme celui que nous fîmes ensemble à Bienne. La première journée d'ici à Vienne est très-forte pour moi, qui d'ailleurs ne me sens pas extrêmement bien, et il faut que je compte beaucoup sur le bien que me font ordinairement les voyages pédestres pour ne pas renoncer à celui là. Mais, après avoir mis la partie en train, la rompre seroit à moi de mauvaiso grâce, et j'aime mieux courir quelques risques que paroître trop inconstant. Je compte à mon retour trouver ici de vos nouvelles, et apprendre que votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnæus qu'il cite sont estropiées, et un très-grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heureusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou de moins que dans le catalogue de M. Gagnebin.

MVI. — A MADAME ROUSSEAU.

Monquin, ce samedi 42 août 1769.

Depuis vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étoient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous; mais quant à ceux de tendresse et d'at-

tachement, qui jadis étoient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde hors avec moi; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclu de votre confiance. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serois content; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvois faire mieux pour y contribuer, je le ferois et je me tairois; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurois faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avoit qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour, au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous: c'étoit pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le cœur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une âme.

Rien ne plait, rien n'agréé de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y pienne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurois jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connoissez mon sort: il est tel qu'on n'oseroit pas même le décrire, parce qu'on n'y sauroit ajouter foi. Je n'avois, chère amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'étoit d'épancher mon cœur dans le tien; quand j'avois parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées; et quand tu m'avois plaint, je ne me trouvois plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrois cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah! mon enfant, à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère! Il vaut mieux cent fois ces-

ser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne seroit pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur, car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien, j'aurai soin de toi plus que de moi-même; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerois pas l'idée d'une séparation éternelle; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon; je ne l'exige point même, je ne l'impose point, je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'érige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulois prendre dans ta colère, de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même où tu voudrois aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il seroit honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagements.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis longtemps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier; mais, grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes : n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux : cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connoissez trop mes vrais sentimens pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en étoit autrement, et que

nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel¹. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le temps faire leur œuvre; cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte Mme Dupin et Mme de Chenonceaux; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles, ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez; mais ne vous laissez pas subjuguier, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connoître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chère amie de mon cœur: à vous revoir; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre tendresse; mais pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre cœur ne sauroit oublier.

J. J. ROUSSEAU.

MVII. — A M. LALIAUD.

Monquin, le 27 août 1769.

Un voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pila presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que

1. Duclou, mort en 1772. (Éd.)

je l'aurois dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif : je le croyois mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il étoit. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrois part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé Mme Renou en assez bonne santé : elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinois à Mme de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pourri par la pluie. Je voudrois du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout à fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher monsieur Laliaud; conservez-vous, et vivez content.

MVIII. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 8 septembre 1769.

Sans une foulure à la main, cher Moultoù, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerois à mon aise au plaisir de causer avec vous; mais je ne désespère pas d'en trouver une occasion plus commode : en attendant, recevez mon remerciement de votre bon souvenir, et de celui de Mme Moultoù, dont je me consolerais difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation : il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre; car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent : il y a longtemps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs que la haine des partis. Garantisiez le vôtre, ô cher Moultoù, de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le cœur de celui qui l'éprouve le mal qu'il a fait à son ennemi. Paradis aux bienfaisans, disoit sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre : voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneroient s'ils en connoissoient le prix.

Adieu, cher Moultoù; je vous embrasse.

MIX. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 16 septembre 1769.

Je n'aurois pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque

temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre accès de goutte qu'à votre convalescence; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles, durant lesquels on ne souffrira plus; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolument nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connoissance. J'aurois été trop heureux de pouvoir la cultiver; mais les attachemens fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renforcer. Fût-elle beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. A l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux; et si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon cœur, ce que je disois jadis à un grand prince : « Je vous honore trop pour ne pas gagner toujours. »

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptois beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, et qui, désirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avoit rien de mieux pour cela que de me faire bien des façons. Jugez comment cela s'assortit, non-seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très-mauvaise, je le crois bien; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble que, malgré la pluie, nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais temps presque durant toute la route; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser, et que, faute d'une certaine intimité, l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très-mauvais gîte; pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième, des accidens de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien; il a disparu, je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé du loup; et ce qui me confond

est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri, sans que je puisse imaginer comment, dans l'état où il étoit, il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône, qui n'est pas un petit ruisseau, comme disoit du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article, et le pire, est que nous n'avons presque rien trouvé, étant allés trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines, et n'ayant eu nul guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte, et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane, je vous ferois ici l'énumération de notre maigre collection; je vous parlerois du *méum.* de l'oreille d'ours, du *doronic*, de la *bistorte*, du *napel*, du *thymelæa*, etc. Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très-communes, j'en ai trouvé trois curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*anthera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avois déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu* des Alpes, *sonchus Alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue; la troisième est le *lichen Islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon pédant étalage; mais si votre Henriette prenoit du goût pour les plantes, comme mon foin se transformeroit bien vite en fleurs! Il faudroit bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

MX. — A M. L. C. D. I.

Monquia, le 40 octobre 1769.

Me voici, monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi: non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre, et après avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre: toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas, si vous voulez, une réponse; ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, monsieur, du nouveau-né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations: voilà vos pertes réparées; que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, et bien du fond de mon cœur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer

pour moi. Vous avez bien, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin : et pourquoi y renoncer ? qu'est-ce qui empêcherait que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, et voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir ? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, et, pourvu que je trouvasse à peu près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature ; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet, qui ne me rappelle que des idées tristes, et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité : je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire : encore ai-je grand-peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, et quelquefois la méchanceté, prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout à fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant, M. le médecin M*** m'appela pour me montrer, disoit-il, une très-belle ancolie. « Comment, monsieur, une ancolie ! lui dis-je en voyant sa plante ; c'est le napel. » Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel ; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glaçante, qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que les périls et la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très-gais,

faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre en train ces messieurs, je leur dis des canons, je voulus leur en apprendre; je m'imaginois que nous allions chanter, crier, folâtrer toute la journée; je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusement, ni de gaieté, ni de familiarité; voulant être badin tout seul, je ne me trouvai que grossier; toujours le grand cérémonial, et toujours monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit; et, m'amusant avec mes plantes, je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent; je sais seulement que, si je les prolongeais encore, elles vous ennuieraient certainement à la fin. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

MXI. — A MADAME B.

Monquin, le 28 octobre 1769.

Si je n'avois été garde-malade, madame, et si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent et je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, et du désir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentimens vivifiants et honnêtes dont votre cœur me paroit pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame; soyez sûre, je vous supplie, que mon cœur répond très-bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

MXII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le mardi 31 octobre 1769.

Il me reste, monsieur, un seul plaisir dans la vie, et qui m'est aussi doux que rare, celui de voir la face d'un honnête homme. Jugez de l'empressement avec lequel vous serez reçu quand vous voudrez bien faire l'obligeante course que vous me promettez. Les cadeaux que veut me faire M..... ont l'air d'une plaisanterie. Je vous prie de vouloir lui faire bien des salutations de ma part, quand vous lui écrirez.

Permettez, monsieur, que j'assure ici Mme de Saint-Germain de mon respect; que je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

MXIII. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 45 novembre 1769

Vous voilà, mon cher hôte, grâce à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoiant que de loin le retour des atteintes de goutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette aimable Henriette qui verse tant de douceur et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin: mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le désir, je l'exécuterois même s'il ne tenoit qu'à ma volonté; la chose n'est peut-être pas absolument impossible: mais je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout à fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer.

Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte: quoique la passion que j'avois pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut; n'en parlons plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres un grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la plupart des descriptions et des figures le nom de Linnæus. Il faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrois qu'elle pût vous convenir; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût de la botanique, qui, selon moi, vous seroit très-avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourroit vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne; j'en fais faire le catalogue; voulez-vous que je vous le fasse passer?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment: vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que

je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n'est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très-mal.

MXIV. — A M. LALIAUD.

Monquin, le 30 novembre 1769.

J'apprends avec plaisir, monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçoit encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étois réduit à garder mes tisons; et nous avons eu déjà de fortes gelées et des neiges durables longtemps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque, ayant depuis longtemps perdu toutes leurs feuilles, ils seroient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine; et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remerciemens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous : ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir aussi longtemps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourroit dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de Mme de Lessert, et je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remerciemens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver; cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques momens d'amusement; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier; rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste : cela n'est pas surprenant.

Bonjour, monsieur; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes; et, si j'y étois aussi, j'aimerois bien à les faire avec vous.

Bonjour derechef; portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

MXV. — A MADAME B.

Monquin, le 7 décembre 1769.

Je présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paroît être, que vous ne les avez estimés; mais il pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle: c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens, et vous voyez dans quel état cruel cela jette, quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjugué. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez: votre âge, madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez biller, est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermonneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là: l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre; mais cela me mèneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, et que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grâce, si je dois parler ou me taire; et soyez sûre, madame, que dans l'un

ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

MXVI. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée.

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui vous arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond, autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé, trop heureux d'éviter un troisième état que je connois bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout à fait en étranger ou tout à fait en ami; l'alternative me paroît dure; car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet m'avertit sans cesse que nos deux âmes ne sauroient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans; vous voilà bien lesté avec votre goutte : pour moi, je ne me sens pas aussi dispos que cela; et, quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrois du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut étoit en mon pouvoir, je ne le ferois pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étois faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôte que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvois lui faire ma cour, au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paroîtroit fort plaisant et surtout fort agréable; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connois, votre mine stoïque est admirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paroît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusemens. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'avoit envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout à fait. Cela n'empêchera pourtant

pas que je ne me défatte de mes livres et même de mon herbier; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoi que vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout à fait étrangères. Le désir que j'avois de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

MXVII. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 9 janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moultoù, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeois plus quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin? voulez-vous que je me mette marchand de sucre? il me semble que je n'étois pas trop appelé à ce métier. Voulez-vous que je le mange? il en faudroit beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne sauroit s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultoù, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez m'aider à le consommer; j'en goûterois alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudroit attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même; car, quant à présent, la campagne n'est pas tenable; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu, cher Moultoù : mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

MXVIII. — A MADAME B.

Monquin, le 17 janvier 1770.

Votre lettre, madame, exigeroit une longue réponse; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture, même la plus comique, pour ne pas sentir, à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espère gagner davantage; et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manœuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant. Excusez donc, madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées; et, s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas, sous quelque forme et avec quelque cortège qu'elle se présente. Votre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante, un acte de vertu dont je connois bien tout le prix, un besoin de nourriture à votre âme qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, et la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis : les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui est étranger est un bonheur faux : les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-même, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continué qui est la plus délicieuse des jouissances : la rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce, peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre; et, presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le cœur s'y peut ouvrir : plus tôt, il ne sauroit les entendre; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre? me direz-vous; que faire pour cultiver et développer ce sens moral? Voilà, madame, à quoi j'en voulois venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère : nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.... Des plaisirs? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre âme. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre âme, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique, qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous, que notre famille et nos enfans ; les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre ; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là. . . Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais ; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes ; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses ; il faut que, substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent ; et il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur cœur, tandis que leurs sens s'amusement.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends grâces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et d'en avoir garanti mes enfans : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connaître, que de les voir, dans mes malheurs, basement nourris par la trahison et la générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par foiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse ? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même ; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel ; voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous ; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire : vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi

forts et plus constans que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention ; je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, madame ; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes ; la dernière l'a été, celle-ci le sera ; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas ; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion ; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

MXIX. — A LA MÊME.

Monquin, le 2 février 1770

Si votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre âme la candeur de votre âge ; dans l'attendrissement de mon cœur, je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisois de vous effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé ; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu, madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs ! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous... à vingt-deux ans !... Adieu, madame.

P. S. En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement je ne veux pourtant pas vous le cacher ; non, madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens ; c'est vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me reste une question à vous faire : Dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire ? pourquoi me rechercher ? que me voulez-vous ? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? Eh ! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder ; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grâce, que me voulez-vous ? je vous demande sur ce point une réponse précise,

et, pour Dieu, suivez en la faisant le mouvement de votre cœur, et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espère avoir longtemps la douceur de vous parler de vous : mais, pour ce moment, commençons par moi, commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurois jamais dû quitter.

MXX. — A. M. L'ABBÉ M.

Monquin; par Bourgoïn, le 17 $\frac{2}{3}$ 70¹.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
À s'ouvrir aux regards des hommes.

En vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé : si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre élève que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, et depuis si longtemps, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères : toutefois je remplirai, selon ma portée, le devoir que vous m'imposez ; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir : c'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle ; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener ; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très-rapide entraîne en arrière ; il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise, et que vous craignez n'être pas la meil-

1. Le chiffre supérieur de la fraction indique le quantième du mois, et l'inférieur le mois dans l'ordre numérique. Ainsi cette lettre est du 9 février 1770. C'est la première fois qu'il date de cette manière, et qu'on voit les vers par lesquels, depuis cette époque, il a commencé la plupart de ses lettres. Le choix des vers fait naître un sentiment pénible. (Éd.)

Leure, ne le sera pas toujours sans doute ; mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les âmes humaines : la raison, le sentiment et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet : reste le troisième ; et mon avis est que, pour quelque temps, vous devez vous y tenir, d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahena.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bonhomme : il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices ; et, dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que c'est à celui qui paye de commander. D'après cela, qu'importe qu'il ait tort ou raison ? c'est lui qui paye.

Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés ; tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses ; et pour le lui faire comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite âme vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres : les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité ; et ce modèle, c'est vous, monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi, je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! et c'est ce qu'il faut ; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fîssiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétreroit infailliblement, et tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous ; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets ; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : « Qu'est-ce

que cela fait que nous soyons d'accord ou non ? » et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurois fait mes délices de rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas voulu, et j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que méprisable étant homme. » A l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il auroit commencé lui-même : ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit ; je voudrois même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte l'être dans votre cœur, sans que vous le lui dissiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir il faudroit vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche ; mais je ne vois nul autre moyen de succès ; et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre : car, quand avec tant de soins vous n'aurez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu ?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursoufflé sa petite âme ; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve guère au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre élève : si cependant cela se trouvoit (et c'est un discernement facile à faire), alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer ; ainsi faut il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable et sûre, c'est l'attachement et la bienveillance : il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de pareils enfans : tout consiste à s'en faire aimer une fois ; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée : je n'ai pas le courage de relire ma lettre, de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai désir que j'aurois de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très-persuadé qu'avec les talens que vous me paraissez avoir et le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire, aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

MXI. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 17 $\frac{2}{3}$ 70.

Patvres aveugles que nous sommes ! etc.

Cher Moulou, quoique vous paroissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon : ces trois semaines me seroient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portoit obstacle ; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paroît vouloir se remettre, peut permettre un essai ; et, après avoir été longtemps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu ; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurois jamais dû quitter : n'en employez plus d'autre pour m'écrire.

MXII. — A MADAME GONCERU, NÉE ROUSSEAU.

Monquin, le 17 $\frac{2}{3}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui pût rendre la vôtre un peu plus commode : je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps, savoir à la fin de mars 1767¹. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année : ainsi, quand vous ne receviez rien d'un an d'ici, tout seroit encore en règle, et il n'y auroit encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront ; mais, ma chère tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrois jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience dans la certitude de n'être pas oubliée ; et s'il arrivoit dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : « Je connois le cœur de mon neveu ; et, sûre qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de mieux faire. » Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

1. Voy. la lettre à d'Ivernois, du 29 janvier 1768. (ÉD)

MXXIII. — AU MARQUIS DE CONDORGET.

Monquin, le 17 ¹⁶/₂ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Je suis pénétré, monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos *Essais d'analyse*, et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage que ma tête affaiblie ne me permettrait même plus de suivre, quand j'aurois les connoissances nécessaires pour cela. Que je vous envie de cultiver de profondes études qui mènent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis! Si j'avois à renaître, je tâcherois d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami; mais ne pouvant, dans mon ignorance, être que votre stupide admirateur, je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

MXXIV. — A M. DE BELLOY.

Monquin, par Bourgoïn, le 17 ¹⁹/₂ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

J'honorois vos talens, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires, vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvois vous en croire. Êtes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler? Êtes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfoncer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre *Bayard*, fier que vous eussiez trouvé mon Édouard digne de lui servir de modèle en quelque chose; et vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré¹. J'y ai reconnu, non, grâce au ciel, le cœur de Jean-Jacques,

1. Il est probable que ce vers étoit le second de ces deux-ci :

Que de vertu brilloit dans son faux repentir!

Peut-on si bien la peindre, et ne la pas sentir? — (Éd.)

mais les gens à qui j'ai affaire, et que, pour mon malheur, je connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avoit suggéré ce vers-là : « Misère humaine ! me suis-je dit. Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre ; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres ? leurs âmes n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs ? » J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps j'ai reçu votre lettre et votre *Gabrielle*, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son auteur est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste pas mieux, c'est de faire de mon *Héloïse* le critérium sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié ; quiconque n'idolâtre pas Julie ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne sauroit être le mien : d'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre *Gabrielle*, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avoit faits amis ; et, revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre *Bayard*, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche et remue ceux qui en ont, sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connoître autrement que par vos pièces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien chevalier, et je vous demande de vouloir me dire sans détours s'il y a quelque vers dans votre *Bayard* dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application ; dites-moi simplement oui ou non, et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs pères, il est beau, mais il est vain : l'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire : « Voilà encore des François dont je vous parle ; leur race n'est pas éteinte ; » mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans*

in deserto. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle, mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire et de la diffamer dans les autres. Oh! s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation...! Croyez-moi, de Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, monsieur; si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste : je vous salue de tout mon cœur.

MXXV. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le 17 ²⁴ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Vous verrez, monsieur, que la lettre ci-jointe étoit commencée avant votre retour de Grenoble, et que, par conséquent, j'ai bien eu le temps de la mettre en meilleur état; mais je vous avoue que l'angoisse et les serremens de cœur que j'éprouvois en l'écrivant ne m'ont pas permis d'en faire une autre copie plus au net. L'indignation qui m'arrêtoit à chaque ligne m'a trop fait sentir que le rôle d'accusé n'étoit pas fait pour moi. Malgré le désordre qui règne dans cette lettre, elle contient des éclaircissemens dont j'ai cru que vous ne dédaigneriez pas d'être le dépositaire, et qui peuvent importer un jour au triomphe de la vérité. Je ne vous demande point, monsieur, de secret sur cette lettre; j'ose prévoir qu'un jour elle sera dans votre famille un monument non méprisable de vos bontés pour celui qui l'a écrite et de l'honneur qu'il sut rendre à vos vertus.

Mon état ne me permet point de tenter le voyage de Bourgoin par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette œuvre de miséricorde; au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il m'est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, monsieur, sur ce que vous me dites dernièrement, que vous aviez encore au moins huit à dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si malheureusement votre départ étoit accéléré, je vous prierois de vouloir bien me le faire dire, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuille le ciel vous payer en prospérités, tant sur vous que sur Mme de Saint-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé! Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérite point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

MXXVI. — AU MÊME.

Monquin, le 17 ²²/₇ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir ! Quoi ! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc ; lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer ; lui faire estimer l'iniquité justice, la trahison générosité ? Ah ! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je ne connoissois de lui que son ministère : son pacte de famille me prévint en faveur de ses talens. Il avoit paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avoit inspiré. Je ne savois rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère ; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai longtemps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'étoit connu, je lui donnai des louanges qu'il méritoit trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là sa haine et tous mes malheurs : En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère ; car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissoit mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire étoit le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avoit point pour moi de pire tourment que celui d'être haï ; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma difamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites ; il m'a fait traîner par eux dans la fange ; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisoit entourer ; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions paroissent me suivre, afin que quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerois quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étoient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connoissoit mes amis, on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par

la poste toutes les correspondances que je pouvois avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits implorateurs de recommandations, pour savoir par eux s'il ne restoit personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connois si bien ce manége, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serois pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savois moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avois en des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin, on m'a lié moi-même par des engagemens dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on vouloit me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacles. Les essaims d'espions malveillans et vigilans dont je suis entouré savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir; s'il y a du mal, ils l'aggraveront; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violent, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux, tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables, parce que M. l'un, et M. l'autre, et Mme celle-ci, et Mlle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, appren-

dront qu'on a fait de Jean-Jacques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existoient de son temps, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là ? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables ? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abîme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connoissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat ? Tel je parois à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces ; je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même ; je me livrai par choix aux meilleures études ; je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connoissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant¹, laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter afin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir ; de quelle façon ? je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime ? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéras ? Ont-ils des cœurs ouverts, confians, faciles à s'épancher ? Et où de pareils secrets se cacheroient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté ? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvois-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour, la raison, la vertu, prenoient sous ma plume leurs plus doux, leurs plus énergiques accens ; lorsque je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planois dans l'empyrée au milieu des objets charmans et presque angéliques dont je m'étois entouré, c'étoit précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche âme méditoit, digéroit, commettoit les forfaits atroces dont on ne me voila l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre ; et cela sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité ! Et l'on peut... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité, pouvoient réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudroit étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie, la méchanceté, le vengeance, n'entrèrent dans mon

1. Le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise.

cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe ni rancunier; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire; mais sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui? j'en sais deux : le premier, je l'ai trop aimé; le second, *son cœur fut déchiré par la louange qui n'étoit pas pour lui*¹. Si lui, si Diderot ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étois un monstre. Ah! c'est une autre affaire; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Mme la comtesse de Boufflers me hait, et en femme; c'est tout dire. Quels sont ses griefs? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier étoit plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeois ni à elle ni à aucune femme en particulier; je ne savois pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que longtemps après connoissance avec elle.

Le second. Mme de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus; mais je l'avertis que sa pièce ressembloit beaucoup à une pièce angloise que je lui nommai : j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième. Mme de Boufflers étoit aimable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être : elle s'en aperçut. Quelque temps après j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savois pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous pensez de ce crime; mais il seroit singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Mme la maréchale de Luxembourg me hait; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et

¹ Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

qui malheureusement à lui seul en vaut mille; le docteur Trenchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Gênois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent; enfin le baron d'Holbach, aux avances duquel j'ai résisté longtemps, par la seule raison qu'il étoit trop riche : raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et, comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita, dans sa propre maison, et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle; et le dernier m'a souvent dit depuis lors qu'il avoit admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Alembert, avec lequel j'ai eu très-peu de liaison, ou sur parole, comme la foule, ou parce qu'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissans, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela?

Les naturels haineux, jaloux, méchans, ne se déguisent guère; leurs propos, leurs écrits, décèlent bientôt leurs penchans; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres; les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages; les mots couverts, les allusions malignes, leur échappent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connoissez mon ton. Veuillez, monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie, au Redoute à Venise : je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Béverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands? ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de la vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au delà; et, après avoir vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir! Citons un seul fait. Un receveur général des finances auquel j'étois attaché depuis longtemps m'offre sa caisse; je l'accepte : au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude sur-

tout de cette maudite caisse, me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas : il attend inutilement ; et voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut : et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me serviroit l'opulence ? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques ; et quand j'aurois cent mille livres de rente, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes !... Oh ! voici le grand article ; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie : mais laissez faire M. de Choiseul et Mme de Boufflers ; ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avois trente ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité¹ ; c'étoit là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence², je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avois tenté l'aventure, ne m'auroient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidèle, dont, après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'étoit chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse ; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étois. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux ! Comme ils se sont

1. Son aventure avec Mme de Larnage. (Én.)

2. Le souper fait avec Grimm chez Klupffell, et ce qui en a été la suite. (Ép.)

plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étois à plaindre ! comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ! Comme si pécher n'étoit pas de l'homme, et même de l'homme juste ! Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable ; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah ! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes enfans par le péché même de leur père. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée s'ils avoient eu la mienne à partager ? que seroient-ils devenus dans mes désastres ? Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles ; que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâce au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains sans me connoître, que de les voir avilis et nourris par la traitresse générosité de mes ennemis, qui les instruiraient à haïr, peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la révèle, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas de contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachemens me préservèrent du désordre ; et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne sauroit fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné, dans des lieux que je ne connois point, des maux que je connois encore moins, je ne voudrois que *la Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule ? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie entre eux tous de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non ; il est pour l'âme un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauroient aller ensemble ; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connoissent que la dernière ; c'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien : mais ils se trompent ; adorer les femmes et les posséder sont deux choses très-différentes : ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie : mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un cœur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudroit m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendroit pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étois un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étoient commencées quand j'allai vivre à l'Ermitage; il publia quelque temps après le *Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence : « Il n'y a que le méchant qui soit seul. » Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement; il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité, et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui feroit-il du mal, et avec qui formeroit-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeoit donc tout au moins une explication : elle l'exigeoit bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parloit de la sorte au public, avoit un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il étoit également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats : mais Diderot avoit ses vues, et ne s'embarrassoit pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paroître légère, mais qui me paroit à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'écrivois à Paris, la bile d'un homme importuné du fracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continu de ses vices⁴. Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Ermitage respirent une tendresse de cœur, une douceur d'âme qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisoient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivre aussi volontiers que moi. « Les pen-

4. Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'alloit sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que j'eus pris à la campagne, et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent, et je rentrai dans mon naturel.

sées mâles de la vertu,' dit le nerveux Young, les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude : le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison, quelle immense société ! que leurs entretiens sont sublimes ! que leur commerce est plein de douceur ! » Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin ? L'amour de la gloire. Quoi ! ce noble sentiment qui élève l'âme aux sublimes contemplations, qui l'élançe dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourroit lui dicter des forfaits ! Il prendroit, pour s'honorer, la route de l'infamie ! Eh ! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'âme comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un ~~intérieur~~ ~~intérieur~~ corrompu ? Non, non ; cherchez des passions viles pour cause ~~de~~ des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur, et, si les soupçons de quelqu'un que j'estimerois pouvoient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterois mon *Discours sur l'inégalité*¹ pour toute réponse, et je lui dirois : « Lis, et rougis ? »

Vous me citerez Érostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Érostrate est une fable : mais supposons-la vraie ; Érostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avoit aucun droit ; il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit lui suggérer : mais complexe que, s'il se fût senti capable de faire l'*Émile*, il n'eût point brûlé le temple d'Éphèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avois-je besoin de gloire et de célébrité ? je l'avois déjà tout acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avois pu faire selon mon pouvoir : elle étoit belle, elle étoit sans tache ; qu'y pouvois-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyois déjà d'assez près le

1. En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avoit ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

2. Que seroit-ce si je lui présentois ma *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdéritains qu'il n'étoit pas fou en leur lisant une de ses pièces ; et moi, je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

terme ? Que dis-je ? je l'avois atteint : je n'avois plus qu'à me reposer, et jour. Peut-on concevoir que de gaieté de cœur et par des forfaits j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix incalculable que j'avois légitimement acquis ? Quoi ! le sage, le brave Saint-Germain retourneroit-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infâmes les lauriers sous lesquels il a banché ? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre ? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller ! Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être ; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité ? Oh ! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais à ma vue et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux ; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge ; on me rendra étranger à la société, sans paroître m'en chasser ; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres ; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats, et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge, et qu'on le punisse ; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste ; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence ; mais on s'attachera, sans qu'il y paroisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort : on me fera garder à vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas ; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme

chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée: ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens de respect et d'admiration: ce sont de ces politesses de tigres qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime laisse au sein d'une nation tout entière un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails; tels sont les soins avec lesquels il est servi quand il est question de nuire: mais s'il s'agissoit d'une œuvre de bonté, de générosité, de justice, trouveroit-il la même fidélité dans ses créatures? j'en doute; auroit-il lui-même la même activité? j'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles: mais quand, en plein midi, toute la ville verroit un homme en assassiner un autre sur la place publique, encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcheroit-on pas de répondre; encore ne le jugeroit-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition l'on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas; il ne peut prouver dans aucun cas possible: car comment prouveroit-il? Par des témoins? mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures? mais l'accusé peut y faire apercevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connoître. Un délateur qui se cache est toujours lâche: s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe: s'il prenoit en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il seroit un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh! quel seroit, grand Dieu! le sort des particuliers, s'il étoit permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paroître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissois, et que soutenoient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étois un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien

ne devoit manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir, l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs! messieurs! quand il seroit généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteroient d'être exceptés, et Jean-Jacques pouvoit espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois que si vous m'aviez fait mourir; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé! Les fourbes! il ne manquoit plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres: prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendroit pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendoient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenoient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus est que tout cela paroit se faire de l'aveu de la nation entière; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paroissent acquiescer; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paroit pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, cette conduite envers moi seroit encore injuste, fautive, inexcusable. Que doit-elle me paroitre, à moi qui me sens innocent?

Soyons équitables toujours. Je ne crois pas que M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en étoit une, et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit: car autrement, avec la haine envenimée que tout décèle en lui contre moi, jamais il ne se refuseroit le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par là celui de me voir souffrir plus longtemps.

Quoique ma pénétration, naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable; mais à force d'indices combinés, comparés; à force de demi-mots échappés, et saisis à la volée; à force de souvenirs effacés, qui par hasard me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenois rien, mais que je voyois certainement couvrir quelque mystère dont je ne m'inquiétois pas beau-

coup, parce que, les aimant de tout mon cœur, je comptois qu'ils m'aimoient de même. A quoi ont abouti ces menées? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement le talent d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre, quoique bien marqué : c'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne sauroit distinguer, du moins quant au style¹. Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le sont peuvent si aisément s'y tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine : c'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté, et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaçon, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parce que, étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avoit de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent; et quand il s'agiroit, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairoit à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherois même un peu pour cette dernière opinion, parce que assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avoient aposté l'ont accréditée², que

1. Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut voir dans celle du philosophe qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Discours sur l'inégalité*); car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout à fait à moi-même.

2. Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair

de vouloir tâter d'avance comme je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les hobbachiens, qui croyoient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avoit probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il falloit, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquoit à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'Émile en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en vouloit cependant venir que quand j'aurois pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnoit la menace de ce décret, je restois tranquille et ne voulois pas démarrer, on s'avisa d'un expédient tout-puissant sur mon cœur. Mme de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre Mme de Luxembourg, si j'étois interrogé, ou de mentir, ce que j'étois bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paroît que dès lors le projet étoit arrangé entre Mme de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'étoit pas là le compte de la ligue, qui, par ses manœuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre, nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre milord maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allois lui échapper. Son complot s'en alloit peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étois attendu depuis si longtemps. Dès ce moment ils m'ont tenu; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France! avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour, et cela, pour venir essayer dans ce pays si désiré des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre! Cependant les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue: à mon

comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étois à Montmorency; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé, et à qui je ne parlai de ma vie; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faugues et Aldiman, que je ne connoissois pas.

retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinois à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyois à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglois la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étoient ce qu'on les suppose, ils auroient dit : « N'imitons pas la légèreté françoise; définissons-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger sans l'entendre un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité. »

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avois, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserois dire la considération; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si foible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talens d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudes, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seroient presque incroyables, s'il m'étoit possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans; on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avois en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimois, et sur lequel je comptois; je vais le voir: je vois qu'il me trompe; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avois à Paris un vieux compatriote, un ami, très-bon homme; on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sous quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avoit cru; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même, et détenu presque aussi longtemps. On disoit avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs : on disoit y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitois les brouilleries de Genève; et non-seulement j'ai toujours

blâmé les brouilleries de Genève, mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente? Un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, surtout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il 'ire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul, qui n'oublia rien, a-t-il oublié mon libraire de Hollande? Je ne sais; mais dans un livre que celui-ci s'est ob-tiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point, jusqu'à celle qu'on n'imagineroit pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume¹, qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. Oh! si je savois tous ceux que j'ignore, si je voyois mieux ceux que je ne fais que conjecturer, si je pouvois embrasser d'un coup d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourroient me donner quelque orgueil, si mon cœur en étoit moins déchuré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'État la moitié du temps, des talens, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison; expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête ce que disoit Pyrrhus de ses victoires: « Encore une, et nous sommes perdus. » Mais, hélas! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle en écoutant, trop son animosité. M. de Choiseul connoissoit bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée: mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquoit et devoit éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme

1. Quand il s'avisait de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel étoit son but; car j'entrevois déjà de reste que ce n'étoit pas par amitié pour moi. Je vois maintenant très-bien ce but, mais je ne me pardonnerois pas de l'avoir deviné.

sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyoit encore qu'un tas de rebelles et de bandits; que je vis germer les palmes de cette nation naissante; qu'elle me choisit pour les arroser; que ce choix fit son infortune et la mienne; que ses premiers combats furent des victoires; que, n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera quelque jour, je l'espère, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avoit qu'un homme estimable qu'il pût hair avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en sembloit annoncer l'accablement où vous m'avez vu; mais je découvrois alors pour la première fois des horreurs dont je n'avois pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentois enlacé, je donnois trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir: je voyois mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus; je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'appivoiser avec des idées qui m'étoient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste: le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnoissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'étoit l'effroi d'une ignominie éternelle; c'est celle de la route qu'ont prise ceux qui m'oppriment pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. « Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face? Ils le prirent en traîtres: ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchoit à la lumière du soleil, et qu'il déflloit le reproche du crime de soutenir ses regards. Quoi! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres? les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres. tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs? » Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la

terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas : en attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible ; c'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma faible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang-froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs ; j'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avoit si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurois été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus ; mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une âme noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre. Dans toutes les situations de ma vie le mien me subjugue toujours : soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon cœur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre ; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avois à dire ou le mot qu'il falloit employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avoit l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt : j'aurois tort d'espérer une meilleure destinée. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : que je sache à tout prix de quoi je suis coupable ; que j'apprenne enfin quel est mon crime ; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles âme vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avois rien à dire ; enfin qu'on daigne je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent⁴, et je meurs content.

Eh ! que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre ? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'auroit laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain, de quoi jouirois-je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans ! toujours des masques, toujours des traitres ! et

4. Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être seroit un trait de lumière qui frapperoit tout le monde et démasqueroit les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute ; aussi paroit-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens ? Voilà ce qui me passe.

CORRESPONDANCE.

loin de vous, pas un seul visage d'homme ! plus d'épanchemens dans le sein d'un ami, plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et, quand sa fin ne seroit que celle de mes peines, je désirerois d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentois né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étois homme, et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paroisse absolument oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si longtemps, il me prend des momens d'abattement : ils sont rares, ils ne durent guère, et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens ; mais quand elle y viendrait, elle me seroit moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirois : « Je ne serai rien, ou je serai bien ; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie. »

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchans. Mais enfin que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique ; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront mon âme à la patience, à la constance, au courage ; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu ; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le cœur de Jean-Jacques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offriroit ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrois, mort. Rien de ce qui flattoit mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur ; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile ; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous ; et je n'ai pas peur que d'autres m'é-

branlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur. Ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de longtemps.

ROUSSEAU.

Note oubliée dans ma lettre à M. de Saint-Germain. — Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais outre que c'étoit dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissoit point d'une véritable trahison, ce vers échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent; mais jamais les armes des méchans ne souillèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela toute la morale seroit subvertie, et la vertu ne seroit plus qu'un vain nom; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettoit d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on seroit le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendroit bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins afin de s'autoriser à l'être.

MXXVII. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, 17² 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre précédente lettre, monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, et j'étois si sûr qu'elle viendroit, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes de réparer leur tort de leur propre mouvement¹.

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui

1. Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée avoit mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de Rousseau. (Ép.)

CORRESPONDANCE.

j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui ? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre ; car, si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très-légitime, et votre quatrain très-mérité : si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre, qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter ? ne deviez-vous pas, au contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre ? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour repousser leurs atteintes ? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre ; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour : j'use peut-être un peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime ; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre par la manière dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Émile*, j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudroit cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout n'est pas de suivre servilement mes idées ; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez : vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même, et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève ; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre ; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement, s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre ; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux ! Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du res-

pect, de l'estime et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que la bonne volonté; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère : soit dit une fois pour toutes, et, lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

MXXVIII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Monquin, le 17 $\frac{23}{2}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Votre lettre, monsieur, m'attendrit et me touche; je croyois n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un moment bien pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pas pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations; mais mon parti est pris. Je connois trop les gens à qui j'ai affaire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver : je ne me dois pas le succès, il est dans les mains de la Providence; mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même près d'y tomber; je prévois seulement que, si j'avançois dans la vieillesse, elle me deviendrait dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'alarme qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois si bien connoître votre âme noble, que, dans la situation supposée, je vous aurois de moi-même prouvé la vérité de mes sentimens pour vous en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon cœur m'empêche, monsieur, de suivre les mouvemens du mien dans les adieux que je désirerois vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette déférence; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise, le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderoit que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable; je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure partie de moi-même dans les sentimens d'un cœur toujours plein de vous.

MXXIX. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 17 $\frac{23}{2}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse

vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus payent encore l'amende; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande jamais rien, je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de vos affaires; je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde; je ne dispose de rien qui vous appartienne; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolu de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, comment vous êtes passif vis-à-vis de moi; car cela me paroît curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épanchement de cœur, en me disant de vous traiter tout à fait en ami ou tout à fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissoit que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous-même aucun de ces épanchemens de cœur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paroissoit injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'étoit me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étois auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'avez donnés le premier.

Je n'avois pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le temps où nous serons tout à fait quittes, et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangemens ultérieurs; et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon cœur, je vous assure, d'en être reconnaissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez Mme Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon cœur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque percluse de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque

ensevelis dans la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira. Adieu derechef.

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris

MXXX. — A M. DE BELLOY.

Monquin, le 17⁺ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Il faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand-peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme tière, que le patelage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurois peut-être pas eue à votre place: il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce temps jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions: sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable que, presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée, et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous; je répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu

charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise; mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre zèle, et vos preuves me paroissent sans réplique; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde? Permettez que je l'en instruisse et que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre; mais il seroit moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu; c'est là son vrai châtiment; et l'évidence elle-même est suspecte quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens de votre cœur et les lumières de votre raison : voilà, monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez, avec grande raison, sur la manière dont je vous parois juger votre nation : ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, et je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit et de colère, qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. « S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par de Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux? »

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il diroit ou feroit s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentois pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards; qu'on peut être timide sans cesser d'être juste; et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus; non que j'y croie apercevoir plus de vertus

que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces. et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrage, et persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser; je le repousserois, si j'en avois la force, mais sans colère, et puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; et, maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émuouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essayés : assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur, vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

MXXXI. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, le 17 ¹⁴/₇₀.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Je voudrois, monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, soit; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Émile* je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire; et le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Émile* un passage relatif à celui que vous me citez; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant¹. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Ruffia; mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colère avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi, et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Émile*, et j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, monsieur, qu'autant le major bâtonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, et le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grâce, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte : le major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le sien ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque est moins la mort qu'il se donne que la fièvre et

¹ Voy. *Émile*, livre IV.

noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse ! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie, y met le comble ; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde ; et puis, se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit : « Je viens de faire un acte de justice que je me devois, et qui n'appartenoit qu'à moi ; faites-moi pendre, si vous l'osez, » il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a dû même y compter ; mais je répons qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne ; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, et que je répétais souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est « qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir. » Je ne dirai point ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre promoteur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là sont invincibles ; les autres, qui ne sont que des fantasmes, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque nouvelle) il s'agissoit d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance sans que l'enfant s'en aperçût et sans le contrarier ; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand-faim, et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des grands, la précaution paroît d'abord assez superflue : car il est peu apparent que le petit bonhomme se trouve un jour réduit, dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes ; il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront ; et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beau-

coup d'autres choses que ce n'est pas un Émile que vous avez à élever : ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques : car, comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, monsieur.

MXXXII. — A MADAME B.

Monquin, le 16 mars 1770

Rose, je vous crois, et je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité; mais, quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation : je sais ce que je veux et dois faire; j'ignore encore ce que je ferai : je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci, je ne puis rien : ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses et de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous étoit connue; et davantage encore sur mon cœur, s'il étoit ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices, sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauroient convenir à celle-là; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber; et toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : JE SUIS INNOCENT.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur : je désire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

A madame Boy de La Tour, née Roguin, à Lyon.

MXXXIII. — A M. MOULTOU.

Monquim, le 28 mars 1770.

Je tardois, cher Moultoù, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avois eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoïn, un passe-port pour cela, dont, sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage : j'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent, et dans la position où je suis je ne dépense guère moins en place qu'en voyage; mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent; je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monomotapa, quoi qu'en dise La Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé. Car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter : aussi je n'accepte jamais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités, mais l'amî qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception : et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance, pour trouver la mienne dans cette figure de cyclope qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès lors je visse assez que ce n'étoit pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et surtout en apprenant qu'on lui en donnoit pour pendant une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un cyclope, et à qui on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidé-

lité. Je comprends que les bruyans éloges qu'on vous a faits de ce portrait vous ont subjugué; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche, qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par La Tour me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparaître ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission.

1° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurais dû prévoir et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas, et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avois alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai maintenant en vous : depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé; voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues? ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'auroit pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne seroit pas envers lui, que j'honore, que j'aurais enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être mou en vers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été imprimées; c'est uniquement pour m'attiser l'inimitié de M. de Tressan.

2° J'ai fait, il y a quelques mois, à Mme la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avois été herboriser pour elle au mont Pila, et que j'avois préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avois joint. Je n'ai aucune nouvelle de Mme de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse, et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moutou, la complaisance d'écrire à Mme de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avoit permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas

entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumetts. Je voudrois seulement que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Guan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore : la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à Mme Moultoù. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moultoù.

MXXXIV. — A M. LALIAUD.

Monquin, le 4 avril 1770

C'est par oubli, monsieur, que je n'avois pas répondu à votre précédente lettre; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferois un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux vents près, qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étois né, eût été celle dans laquelle j'aurois achevé mes jours, si on m'avoit laissé faire; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur; votre lettre ne m'y trouveroit vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très-bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée; à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de recueillir des roses. Adieu, mon cher monsieur Laliaud; souvenez-vous de moi quelquefois: je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

MXXXV. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 17^e 4 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Votre lettre, cher Moultoù, m'afflige sur votre santé. Vous m'avez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée, et je le regardois comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace; mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps: mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir; car ce seroit vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvîmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela: j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des

pieds : je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte ! que je vous plains ! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Motiers, surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupers, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches ; voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment ! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels ! Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas ! assez tôt sans tant courir. Mais,

« Dementat quos vult perdere Jupiter. »

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'inso-
lence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient soutenus ; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissent aveugler par la prospérité et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très-juste, très-raisonnable, et très-avantageux à tous, que les autres leur demandoient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerois encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à Mme de Portland et à M. de Tressan : l'équité, l'amitié, dicteront vos lettres ; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier dispulpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connois trop bien les gens à qui j'ai affaire pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brilloit par excellence, et jamais il ne parloit de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase ; ils gémissent tout bas, au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moultoù, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne seroit pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre ; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion ; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moultoù ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos

liaisons; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connoît en hommes, en diversité d'étoffes d'âmes, qui n'attend rien des Coindet, qui attend tout des Moultoü. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper; mais, avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé longtemps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera pas pour cela temps de la dire; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'auront porté, et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moultoü! elle est grande, elle est belle. elle est digne de toi, et depuis bien des années mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me seroit intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéry; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient; je n'entends plus que leur voix. Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes; ce n'est pas là ce qui me fâche, mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai, mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant, comme l'herbier est un présent, quoique non tout à fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité, et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

MXXXVI. — A M DE CESARGES.

Monquin, fin d'avril 1770.

Je vous avoue, monsieur, que, vous connoissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel Mme de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avoit tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres; mais je ne vous aurois jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque Mme de Cesarges elle-même ne

Voit d'autre remède aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

MXXXVII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Quoique je me sois résigné, monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon cœur l'émotion d'un dernier adieu, je sens pourtant que, si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurois pu résister au désir de vous revoir encore une fois, et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étoient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puisque la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuierai pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voie de la vérité.

Mon libraire de Hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés, dont il m'a envoyé deux exemplaires, qui malheureusement sont encore en feuilles : j'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces exemplaires vous est destiné, et je me flatte, monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnaissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me permettent pas, quant à présent, de m'occuper de ce soin, je vous prie, en attendant que je le remplisse, de vouloir bien permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les événemens m'empêchent, dans la suite, d'exécuter là-dessus mes intentions, je vous prie d'y suppléer en disposant des deux exemplaires, de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre.

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet un barbouillage dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé parmi mes papiers, je ne sais comment, ni par qui, et d'où. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Cursay, dans le temps qu'il pacifioit la Corse, et qu'il y faisoit reflourir les lettres. Le dépositaire de mes papiers, qui ne m'avoit rien dit de ce larcin, voyant que j'en étois instruit, m'apprit que ce discours avoit été mutilé à l'impression, et qu'on en avoit retranché un article tout entier, supposant que c'étoit une omission d'inadvertance par la hâte où le voleur avoit transcrit le

discours; mais il ne voulut point me dire quel étoit cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article omis étoit un très-bel éloge du peuple de Corse, et un éloge encore plus beau des troupes françoises et de leur général. Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil, vous connoîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'auteur est tombé.

En ce moment, monsieur, il me revient sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de l'*Émile* avec un officier de notre connoissance. Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parloit de ce livre longtemps avant sa publication, M. Diderot lui avoit dit qu'il le connoissoit, que je le lui avois montré, que c'étoit un projet pour élever chaque homme pour l'État dans lequel il devoit vivre. « Par exemple, ajoutoit-il, s'il devoit vivre dans une monarchie, on lui apprendra de bonne heure à être un fripon, etc. » Pourquoi M. Diderot mentoit-il avec tant d'impudence? Je ne lui avois certainement pas montré ce livre, puisqu'il n'étoit pas encore commencé quand je rompis avec lui, et que le plan qu'il me prêtoit est exactement contraire au mien, comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. de Tonnerre. Je voudrois, et de tout mon cœur, lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province; mais c'est ce que je ne saurois faire sans laisser parler en même temps mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir, sans qu'il s'en aperçût lui-même, dans la ridicule affaire du galérien Thevenin, digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connois et j'honore la droiture de M. de Tonnerre; j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance: je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes; mais quand cette surprise tombe sur moi, je me manquerois à moi-même en la passant sous silence, et je trouve trop difficile, en lui écrivant, de me faire entendre sans l'offenser, ce qu'assurément je serois au désespoir de faire. S'il n'y avoit pas trop d'indiscrétion, monsieur, à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentimens, vous les feriez si bien valoir, et vous me tireriez d'un si grand embarras, que ce seroit une œuvre digne de votre bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours; ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles, si vous voulez bien m'en donner. Je ne désire qu'un mot. Adieu, monsieur, je ne vous parlerai plus de mes sentimens pour vous: vous les voyez dans ma confiance qui en est le fruit; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre âme vertueuse: Je suis innocent.

MXXXVIII. — A M. DE LA TOURETTE.

Lyon, le 2 juin 1770.

J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

MXXXIX — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Lyon, 17^e 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étois attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un vieux mémoire que m'a envoyé par la poste M. Granger, de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en œufs, beurre et fromages : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnoie qu'il mérite, je veux au moins que vous connoissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi ; et, pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en œuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits. J'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de.... Mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les méchans, et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère, avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de Mme de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et le plus durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés.

MXL. — AU MÊME.

A Lyon, 19 avril 1770¹.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous eu la bonté de me faire parvenir d'envoi

1. Ou plutôt du 19 juin, car Rousseau ne voyagea pas en avril. (Ed.)

de M. de T..., à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de Mme de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé, de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge de vous en marquer sa très-humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à Mme de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect. Vous connoissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connoissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvéniens que j'aurois dû prévoir retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affoiblira jamais les sentimens immortels que vous m'avez inspirés.

MXLI. — A MADAME B.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec Mme de ***. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne sauroit me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisit en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois? Bonjour, madame, donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

MXLII. — A LA MÈME.

Paris, le 13 juillet 1770.

Je ne puis, madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci : je tâcherai que ce soit mardi,

mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu : car tous les engagemens pris d'avancé m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeune toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; et si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une âme assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrais me rendre plus agréable : de plus, je n'ai jamais su parler, surtout quand j'aurois voulu bien dire; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, madame : voilà votre laquais; à mardi, s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

MXLIII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

47 $\frac{14}{10}$ 70.

Me voici à Paris, monsieur. Depuis trois semaines j'y ai repris mon ancienne habitation, j'y revois mes anciennes connoissances, j'y suis mon ancienne manière de vivre, j'y exerce mon ancien métier de copiste, et jusqu'à présent je m'y retrouve à peu près dans la même situation où j'étois avant de partir. Si on m'y laisse tranquille, j'y resterai; si l'on m'y tracasse, je l'endurerai : ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire; je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir. Je n'ai pu, monsieur, vous écrire à mon arrivée, quelque désir que j'en eusse, à cause de l'affluence des oisifs et des embarras du débarquement. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir à Lyon, d'où l'on me mande qu'il m'est venu plusieurs lettres depuis mon départ. J'espère trouver dans quelqu'une de ces lettres des marques de votre souvenir, et de bonnes nouvelles de votre santé et de celle de Mme de Saint-Germain.

J'ai eu le plaisir de parler ici de vous avec des personnes de votre connoissance et qui partagent les sentimens que vous m'avez inspirés. Je mets à leur tête M. l'archevêque..., avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner il y a deux jours. Nous parlâmes aussi, mais différemment, d'une personne dont vous savez les procédés à mon égard et qu'il connoît bien. Vous avez fait la conquête de trois voyageurs très-aimables qui vous demandèrent de mes nouvelles à Bourgoin, et qui m'ont ici beaucoup demandé des vôtres. Je me propose, aussitôt qu'on me laissera respirer, d'aller rappeler à M. D... une connoissance faite sous vos auspices, et lui demander de vos nouvelles, en attendant le plaisir d'en recevoir directement. Donnez-m'en, monsieur, aussi promptement qu'il se pourra; je les recevrai avec la joie que me donnent tou-

jouis tous les témoignages de vos bontés pour moi. Je vous supplie de faire agréer mon respect à Mme de Saint-Germain : ma femme vous prie d'agréer les siens.

MXLIV. — A MADAME LATOIR.

Paris, le 17^{is} 70.

Je n'accepte point, madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites, de dames, et les vôtres ne pourroient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffiroit pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail seroit superflu. Agréez, madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

MXLV. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Paris, le 17^{is} 70.

J'ai bien reçu, monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre, et la précédente réponse dont vous m'avez honoré, de même depuis quelque temps celle que vous aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et où j'ai vu avec bien de la reconnaissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable : je suis pénétré, monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du temps et de l'éloignement et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoin qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connoître les richesses : je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement, que de mes occupations qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque temps une fluxion assez douloureuse qui m'empêche absolument de sortir : ma femme en a eu dans le même temps une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de Mme de Saint-Germain. à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects.

Vous connoissez, monsieur, les sentimens que nous vous avons voués : ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrois bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

MXLVI. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce dimanche matin (septembre 1770).

Vous m'affligez, madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence; et, si son œuvre se fait de mon vivant, je n'oublierai pas votre demande, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là, permettez, madame, que je vous conjure de ne m'en plus reparler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle étoit un peu plus allante, elle en profiteroit bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre, et j'ai toutes les peines du monde à obtenir cinq ou six fois l'année qu'elle veuille bien venir promener avec moi : au reste, elle partage tous mes sentimens, madame, et surtout ceux de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

Je me proposois de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant.

MXLVII. — A LA MÊME.

Paris, 1770

Je reçois votre lettre, madame, en arrivant d'une course, et j'y réponds à la hâte en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pèlerinages continuels.

MXLVIII. — A LA MÊME.

Ce vendredi matin (Paris, 1770)

Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en m'ordonnant de vous montrer Émile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins, et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu savoir de cette île étrangère est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne; qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, madame, je crois que, pour voir les habitantes de cette île, il faut les chercher soi-même, et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Émile en chemin pour y arriver: le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous demande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez : la versi

fication m'en paroît contrainte; je n'y trouve ni douceur ni chaleur; le pénultième couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment, dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second; les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout à fait louches; il falloit dire : *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère*. S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très-marquées. Je ne renonce pourtant pas à faire l'air que vous désirez; mais, madame, je voudrois que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles, car pour moi cela m'est impossible; et même, si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez, j'obéirai.

MXLIX. — A M. DUSAULX

Paris (*Post tenebras lux*), 17 $\overline{\text{TT}}$ 70.

Toutes vos bontés pour moi, monsieur, me trouveront toujours sensible et reconnoissant, parce que je suis sûr de leur principe. Quelque tentant que fût pour moi à bien des égards l'appartement auquel vous avez bien voulu songer, je ne prévois pas qu'il puisse me convenir, parce qu'il me faut une chambre garnie, et même d'un prix modique, et que personne ne prendra le bon marché dans sa poche dans une affaire qui me regardera, et dont voudra bien se mêler M. Dusaulx : d'ailleurs je suis en quelque sorte arrangé ici pour cet hiver, et il n'est pas agréable de déloger dans cette saison. J'irois avec empressement manger votre soupe et ce que vous appelez votre *rogaton*, si je n'allois dîner chez Mme de Chenonceaux, qui est malade et qui m'a *errhé*¹ depuis deux jours. Le mauvais temps m'empêcha hier de sortir et d'aller rendre mes devoirs à Mme Dusaulx, comme je l'avois résolu. Mille très-humbles salutations.

ML. — A M. DUTENS.

Paris, le 8 novembre 1770

Post tenebras lux.

Je suis aussi touché, monsieur, de vos soins obligés, que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avoit mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avoient fait renoncer à cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons, je m'y opposai; il insista, je le refusai plus fortement, et je lui déclarai que, s'il faisoit là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvoit être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis longtemps pris mon parti. Soyez persuadé, monsieur, qu'il a pris sous

1 Pour *arrhé* (Éd.)

son bonnet la prière qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le paiement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rochford me réponde ou non; et quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avois acceptée avec reconnaissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiète si fort de ma situation, dont je ne me plains point, et que je trouverois très-heureuse si l'on ne se mêloit pas plus de mes affaires que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis, monsieur, très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, et à la bienveillance dont ils sont le gage, et je m'en prévaugeois avec confiance en toute autre occasion; mais dans celle-ci je ne puis les accepter; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, et de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait soit comme non avenu. Agrérez, je vous supplie, mes actions de grâces, et soyez persuadé, monsieur, de toute ma reconnaissance et de tout mon attachement.

M. L. — A M. DU PEYROU.

Paris (*Post tenebras lux*), 17 ½ 70

Vous avez raison, mon cher hôte, j'ai été bien négligent; mais je n'imaginerois pas, je l'avoue, que vous ignorassiez si parfaitement mon séjour et mon adresse, qu'il vous fallût un voyage de Lyon pour vous en informer. Je ne savois pas non plus que vous fussiez malade; je voyois ici des gens de ma connoissance et de vos amis, qui me donnoient assez souvent de vos nouvelles, et m'assuroient toujours que vous vous portiez bien. Il n'y a qu'un guignon pareil au mien qui, tenant toujours sur ma piste mes ennemis, les inconnus et tout le public, laisse mes amis seuls dans une si profonde ignorance sur cet article. Enfin, grâce à votre voyage et à vos perquisitions, vous êtes instruit et vous me donnez signe de vie; je vous en remercie, et je m'en réjouis, ainsi que de votre rétablissement.

J'ai apporté mes livres et mon herbier par votre conseil même, et parce qu'en effet ils m'ont fait tant de bien dans mes malheurs, que j'ai résolu de ne m'en détacher qu'à la dernière extrémité; votre intention, en les achetant, étoit de m'en laisser l'usage; c'est un procédé très-noble, mais dont il n'étoit pas dans mon tour d'esprit de me prévaloir. Du reste, leur destination n'est point changée; et, puisque vous m'avez demandé la préférence, selon toute apparence, ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir.

Si vous vous plaignez de mon peu d'exactitude, j'ai à me plaindre de l'excès de la vôtre. Pourquoi voulez-vous prendre des arrangements positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir? Attendez du moins que, de retour chez vous, vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposiez pas à recevoir des payemens avant l'échéance, à redevenir votre débiteur sans en rien savoir. Il me semble aussi qu'il y auroit une sorte de bienséance à énoncer

dans l'ordre à vos banquiers d'où me vient la rente dont il m'assigne le paiement, et qu'il ne suffit pas qu'on sache de moi quel est le donateur. si l'on ne le sait aussi de vous-même. J'espère, mon cher hôte, que vous ne verrez dans mes objections rien que de raisonnable, et que vous ne m'accuserez pas de chercher de mauvaises difficultés en vous renvoyant votre billet. Ainsi je le joins ici sans scrupule.

Je suis plus fâché que vous de n'être pas à portée de profiter de la bienveillance et des bontés de ma chère hôtesse; mon éloignement de vos contrées n'est pas, comme vous le savez, une affaire de choix, mais de nécessité; et je ne la crois pas assez injuste pour me faire, ainsi que vous, un crime de mon malheur. Mais vous qui parlez, pourquoi, venant à Lyon, ne l'y avez-vous pas amenée? Vous me mettez loin de mon compte, moi qu'on flattoit de vous voir tous deux cet hiver à Paris. Avec quel plaisir j'aurois renouvelé ma connoissance avec elle, et peut-être mon amitié avec vous! car, quoi que vous en disiez, elle n'est point si bien éteinte qu'elle n'eût pu renaître encore, et votre Henriette, sage et bonne, comme je me la représente, eût été bien digne d'être le *medium junctionis*. Ma femme vous remercie, vous salue et vous embrasse. Comme votre souvenir la rend contente d'elle, et que je suis dans le même cas, nous ne cesserons jamais l'un et l'autre de penser à vous avec plaisir.

MLII. — A M. L. D. M.

Paris, le 23 novembre 1770.

. Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'étoit venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudroit avoir présens à l'esprit tous les détails de la situation où j'étois pour lors et toutes les circonstances qui la rendoient accablante : seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi, livré par leur soin à la haine publique que je voyois, que je sentois en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apercevoir, d'en conjecturer au moins la cause, pas même, ce qui paroît incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes; environné des plus noires ténèbres à travers lesquelles je n'apercevois que de sinistres objets; confiné pour tout asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret; et d'autant plus effrayé de ce qui venoit de m'arriver à Trye, que j'en voyois la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuois aux intrigues des Anglois et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venoient de plus près et de plus haut. J'avois cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur

Bovier; j'appris par hasard que Bovier n'agissoit dans cette affaire que par l'ordre de M. l'intendant; ce qui ne me donna pas peu à penser M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avois besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre, après les preuves péremptoires que j'avois données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avoit donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvoit rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura là. Mais il resta clair, par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourroit m'embarasser, et que je manquois souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'apercevoir que c'étoit là ce qu'on avoit voulu savoir, et que cette connoissance influoit sur les intrigues dont j'étois l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres auxquelles jusqu'alors j'avois fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avois rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendoit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les fauteurs du complot, on put me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu tout changeoit autour de moi. Le langage même de mes connoissances changeoit très-sensiblement : il régnoit jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avoient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servoit de tournures si singulières, qu'il me falloit toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectoit davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchoit à m'ôter la connoissance de tout ce qui se passoit autour de moi. Il n'y avoit pas là de quoi me tranquilliser; encore moins dans les traitemens dont, à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyois ainsi), l'on m'accabloit au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à Son Altesse Sérénissime, elle m'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrète en venoit à la fois du dedans et du dehors. Enfin, poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à Mme de

Luxembourg, qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche une réponse assez sèche, très-peu consolante, et qui ne répondoit guère aux bontés dont ce prince paroissoit m'accabler.

Depuis très-longtemps, et longtemps même avant le décret, j'avois remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuois la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui, d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en étoit ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais, y avoit plus, et j'avois trop d'indices de sa secrète haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeois même que cette haine étoit fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoi qu'on n'ait eu nulle intention de les offenser. Je flottois pourtant toujours dans cette opinion, si ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avoit si bien connu, qui m'avoit marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avoit paru toujours inexplicable. En partant de Montmorency, j'avois laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'étoit inutile. En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquoit dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avois mis, et nombre de lettres, indifférentes en elles-mêmes, mais qui faisoient lacune dans la suite que j'avois voulu conserver, ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes Mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvois l'attribuer à M. le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi : je n'osois non plus en soupçonner Mme la maréchale, sachant surtout qu'on ne pouvoit tirer de ces papiers aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier. Je présurai que M. d'Alembert, qui depuis quelque temps s'étoit introduit auprès d'elle, avoit trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvoit convenir, soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étois déjà déterminé à quitter tout à fait la littérature, je m'inquiétois peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main que j'avois endurés sans m'en plaindre ¹.

Par trait de temps, et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentimens secrets de Mme de Luxembourg se manifestoient davantage de jour en jour : cependant, craignant tous jours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes

1. Sans parler ici de ses *Éléments de musique*, je venois de parcourir un *Dictionnaire des beaux-arts* portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers de ceux que j'avois faits en 1744 pour l'*Encyclopédie*, et qui depuis nombre d'années étoient dans les mains de M. d'Alembert.

malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étois, un passe-port pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à Mme de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, et j'en conclus que, si cette dame n'entroit pas directement dans le complot, du moins elle en étoit instruite, et ne vouloit m'aider ni à le connoître ni à m'en tirer. Je reçus le passe-port lorsque j'avois cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avoit fait attendre ainsi le passe-port que pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savoit que j'avois dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où, pour le coup, j'avois tout lieu de croire que je n'étois pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur, j'écrivis à M. Davenport; mais, tandis que j'attendois mes réponses, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis relatre à mes oreilles des propos si mystérieux; Bovier m'écrivit de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchoit à m'alarmer et me troubler tout à fait; et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mystères, dont on s'efforçoit d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disoit complice d'un attentat exécrable : on m'assura que cet homme passoit par Bourgoin¹. La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on auroit formé le projet d'achever de me rendre tout à fait frénétique, on n'auroit pas pu mieux s'y prendre; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon âme, c'est que les mouvemens de cette espèce ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avoit donnée, il n'y avoit pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avoit soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étoient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitois à loisir les papiers qui m'étoient restés, et que j'avois dessein de brûler, comme un embarras inutile que je traînois après moi. Je commençois cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avois discontinué depuis longtemps, et j'en feuilletois machinalement le premier volume, quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avoit toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tomboit précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venoit de passer m'avoit rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurois pas plus songé qu'auparavant! Cette décou-

1. Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

verte me bouleversa; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnoient. Je compris que cet enlèvement de lettres avoit certainement rapport au temps où elles avoient été écrites, et que, quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'étoit pas pour rien qu'on s'en étoit emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte étoit jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servoient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impostures dont on vouloit me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre, et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice pouvoient tramer contre elle¹. La nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeois, sachant bien que toutes mes lettres étoient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belle-Ile², qui, m'étant venu voir la veille, m'accabloit des plus pressantes offres de services, et je lui remis le matin une lettre pour Mme de Brionne, qui en contenoit une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contrain^t d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion des dites lettres. car, encore une fois, l'agitation où j'étois en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

MLIII. — A M.

Paris, le 24 novembre 1770.

Soyez content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous falloit absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que, quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connoître; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau? sûrement vous n'y avez pas bien regardé

1. Ce fut par une suite de cette même résolution que je conservai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avois encore déclaré et brûlé que quelques feuillets.

2. Il venoit d'accompagner en Piémont Mme la princesse de Carignan.

Mais l'opprobre..... La mort est à préférer, j'en conviens; mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute; il menace d'attenter à votre liberté : eh bien! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres? et comment, avec des maximes si sublimes, se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout : on droit, à vous entendre, que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris : cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent, vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit, avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très-bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serois, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, et dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M...; je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disois, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avois bien articulé, et je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé, j'ai fait plus : je vous ai offert, je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, monsieur, faire part de l'état de votre âme et

de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonneroit jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence : j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir; mais, certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous ne seroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que « c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie; » mais au contraire que « c'étoit le comble de l'égarement, du délire et de la fureur. » S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources, surtout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris : qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille, en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : « Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement? » Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

MLIV. — A. M. DUSAULX.

Paris, 17 $\frac{1}{2}$ 71.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Si M. Dusaulx faisoit quelquefois collation sur le bout du banc, pour être au lit à dix heures, je lui proposerois aujourd'hui un petit souper, non d'Apicius, mais d'Épicure, et tel qu'on n'en fait guère à Paris. Ce souper, j'y ai pourvu, seroit animé d'une bouteille de son vin d'Espagne, surtout de sa présence et de son entretien. S'il consent, je lui demande un petit *oui*, afin que le plaisir de le voir soit précédé de celui de l'attendre, à moins qu'il n'aime mieux croire que ce soit pour faire d'avance les préparatifs du festin.

Les respects de ma femme et les miens à Mme Dusaulx.

MIV. — AU MÊME.

1771

Pauvres aveugles que nous sommes! etc

Monsieur,

Je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore qu'il faut sincèrement aimer la vertu pour savoir la rendre aimable aux autres, et que quiconque y croit de bonne foi distingue aisément dans son cœur le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans; mais, monsieur, vous n'aviez pas lu mes écrits : c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment que vous écrivez, que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage d'un homme à qui vous marquez, entre vous et lui, tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage, ce qui peut m'y déplaire : je vous l'ai déjà dit, monsieur, n'y changez rien; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent en si beaux termes que vous me connoissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées, dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, ont à ma reconnaissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais s'il étoit possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses et de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas, il n'en est pas moins sûr qu'en tout état de choses possibles vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurois bien quelque chose encore à vous dire; mais je m'en tiens là quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec

douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Je vous montre bien mes sentimens : montrez-moi si bien les vôtres que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que, si jamais je me défois de vous, ce seroit votre faute. Vous voilà dans le cas ; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois, car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connois pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisoit d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes pour y verser le sentiment dont il étoit plein. J'espère ne m'être pas trompé dans mon choix ; mais quand cet espoir m'abuseroit, je n'en serois point abattu. La vérité, le temps, triompheroient enfin de l'imposture, et de mon vivant même elle n'osera soutenir mes regards. Son plus grand soin, son plus grand art est de s'y dérober ; mais cet art même la décele. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité ; et celle-ci devenir cauteleuse, craintive et traître, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

MLVI. — AU MÊME.

17 $\frac{1}{2}$ 71

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

En lisant, monsieur, et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser. Permettez que j'attende le retour du sang-froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère quand il s'agit de s'en détacher. Je vous salue très-humblement.

MLVII. — AU MÊME.

17 $\frac{1}{2}$ 71.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci pour laisser calmer mes premiers mouvemens et agir ma raison seule. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi, quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendoit absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes, bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leurs cœurs m'est impénétrable, à moi dont le cœur transparent comme le cristal ne peut cacher aucun de ses mouvemens, et qui, jugeant si longtemps des autres par moi, n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres, on m'a cependant rendu quelquefois plus clairvoyant, et l'expérience et la nécessité me font apercevoir bien des choses par le soin même qu'on prend pour me les cacher. J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquens petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très-sensible, au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects : *Timeo Danaos et dona ferentes*. C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus, lassé des tracasseries et des ridicules que m'attirèrent longtemps ces refus, par la malignité des donneurs qui avoient leurs vues, et bien sûr, en recevant tout et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchois un logement ; vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte : cela étoit bon et amical ; mais j'ai vu que vous vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimois les dîners ; vous avez cru que j'ai mois les louanges. Tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étois mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avoit quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrois un jour, et vous sentiez ce que j'en aurois pu penser et dire, si vous me l'eussiez tu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'illustre. Ah ! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécration scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le cœur de l'auteur étoit embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable et juste, aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avois conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération ; comme si c'étoit assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentimens plus honorables ! « Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. » Moi, je vous répons :

« Quiconque ne m'estimera que par grâce trouvera difficilement en moi la même générosité. »

Je voudrois, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme, est son honneur. Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un ! C'est beaucoup, et c'est même trop : je n'aurois pas donné mon bras pour sauver le vôtre ; mais je l'aurois donné, je le jure, pour la défense de votre honneur. Entouré de tous ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisait aux passans ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu : je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs. quand je m'en plains, le reproche d'ingratitude.

« Le généreux, le vertueux Jean-Jacques Rousseau inquiet et méfiant comme un lâche criminel ! » Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui pour cela vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel ?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien ; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parens, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissans persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, et leur criant : « Parlez haut, me voilà. » Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens ; mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur : j'ignore à quelle fin, mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore vos motifs ; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture ni vos vertus ; je n'explique point cette inconséquence. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très-bien : c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur, et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une malheureuse honte, que je ne puis vaincre, m'empêche de le leur dire en face. C'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens que je vous écris. Du reste, mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra : je vous laisse le choix. Si je connoissois un seul homme à ma portée dont le cœur fût ouvert comme le mien, qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge ; qui dédaignât,

qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oseroit dire ce qu'il pense d'eux, j'irois à cet homme, et, très-sûr d'en faire mon ami, je renoncerois à tous les autres; il seroit pour moi le genre humain : mais, après dix ans de recherches inutiles, je me lasse, et j'éteins ma lanterne. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossièrement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouverois pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement et leurs vertus et leur amitié pour moi; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime. Non, je n'aurois jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traitres.

Livré depuis longtemps à ces gens-là, j'aurois tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paroît très-agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux que j'estime le plus. Ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne me pas voir, comme il vous conviendra. Pour de l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très-mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra.

MLVIII. — A M. DU PÉYRou.

Paris, 19 $\frac{2}{3}$ 71.

Jamais, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quel que preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée de tout le droit naturel, la société, sapée par ses fondemens, ne seroit qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense seroient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que, pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

1° Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, avec le billet sur vos banquiers qu'elle contenoit. Par une fraude des facteurs qui s'entendoient avec je ne sais qui, mes lettres ont resté plusieurs mois sans cours à la poste; et ce n'est qu'après un entretien avec un de ces messieurs qui me vint voir, que l'affaire fut éclaircie, que le grief fut redressé, et qu'on me promit que pareille chose n'arriveroit plus à l'avenir. En conséquence de ce redressement, on m'ap-

porta toutes mes lettres, dont, vu l'énormité des ports, je ne retirai que la vôtre seule, que je reconnus à l'écriture et au cachet. Il est été malhonnête de faire usage de votre ordre sur vos banquiers avant de vous en accuser la réception, et mes occupations ne m'ayant pas laissé, depuis huit jours, le temps de vous écrire, avant d'avoir répondu à cette première lettre, j'ai reçu la seconde du 19 mars avec le *duplicata* de votre billet, et cela m'a fait prendre le parti, toute chose cessante, de répondre sur-le-champ à l'une et à l'autre.

2° La lettre que vous marquez m'avoir écrite par M. de Boy de La Tour, ni par conséquent l'autre *duplicata* de votre ordre à vos banquiers, ne me sont point parvenus, ni aucune nouvelle de cette dame depuis très-longtemps. J'ignore la raison de ce silence, car elle savoit qu'il ne falloit pas m'écrire par la poste, et les voies sûres ne lui manquoient assurément pas.

3° J'en pensois autant de vous, et je jugeai qu'ayant bien su me faire parvenir une lettre de M. Junet, sans un seul mot de votre part, ni verbal ni par écrit, vous sauriez bien, quand vous le voudriez, employer, comme vous avez fait, la même voie pour vous-même. Voyant que vous n'en faisiez rien, je jugeois que vous n'aviez pas là-dessus beaucoup d'empressément, et un galant homme comme vous sentira bien qu'en cette occasion ce n'étoit pas à moi d'en avoir davantage.

4° Je parlai toutefois de votre silence à M. d'Escherny, et de l'obstacle de la poste, qui pouvoit être cause que je ne recevois point de vos lettres. J'ajoutai que la seule voie sûre et simple que vous aviez pour m'écrire étoit d'adresser votre lettre sous enveloppe à quelqu'un résidant à Paris, pour me la faire tenir; mais je ne parlai de lui en aucune manière; et, s'il s'est mis en avant, comme vous le marquez, il a pris le surplus sous son bonnet.

Voilà, mon cher hôte, l'exacte vérité; si vous trouvez en tout cela quelque tort à me reprocher, vous m'obligerez de vouloir bien me l'indiquer. Pour moi, je ne vous en reproche ici d'autre que celui auquel je suis tout accoutumé, savoir, la précipitation de vos jugemens avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour savoir la vérité. Voilà cependant comme il faut que toutes mes lettres s'emploient en apologies, attendu que toutes les vôtres s'emploient en injustes griefs. C'est l'histoire abrégée de nos liaisons depuis plusieurs années. Je suis le lésé, et vous êtes le plaignant.

Votre compte, que vous m'avez envoyé tant de fois, me paroît très et trop en règle; le mandat sur vos banquiers est aussi fort bien, et j'en ferai usage.

Je vous embrasse cordialement. Vous me proposez l'oubli de ce que vous appelez nos enfantillages. Je ne demande pas mieux, mais ce n'est pas de moi que la chose dépend: le souvenir fut votre ouvrage, il faut que l'oubli le soit aussi; mais jusqu'ici vous ne vous y êtes assurément pas bien pris pour opérer cet effet.

MLIX. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Paris, 17²74.

C'est avec bien du regret, monsieur, que j'ai demeuré si longtemps privé de vos nouvelles; une tracasserie qu'on m'avoit faite à la poste m'avoit fait renoncer à recevoir ni écrire aucune lettre par cette voie. Ce n'est que depuis quelques jours qu'une visite d'un de ces messieurs m'a donné l'éclaircissement de ce malentendu; et, après la promesse qui m'a été faite que rien de pareil n'arriveroit à l'avenir, je reprends la même voie pour donner de mes nouvelles, et en demander aux personnes qui m'intéressent, parmi lesquelles vous savez bien, monsieur, que vous tenez et tiendrez toujours le premier rang. Veuillez, monsieur, m'informer de l'état présent de votre santé et de celle de Mme de Saint-Germain, et de toute votre brillante famille. Je vous connois trop invincible dans vos sentimens pour douter que je ne retrouve toujours en vous les bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré ci-devant; comme je ne cesserai jamais non plus d'avoir le cœur plein de l'attachement et de la reconnaissance que je vous ai voués.

Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation; elle est la même que ci-devant : mes incommodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'avoir trop maltraité. Ma femme a eu des rhumes et des rhumatismes, et le froid qui continue avec beaucoup de rigueur ne nous a pas encore rendu à l'un et l'autre notre santé d'été. Nous avons passé d'agréables soirées au coin de nos tisons à parler des avantages que nous a procurés l'honneur de vous connoître, et des heures si douces que vous nous avez données : nous vous prions de vous rappeler quelquefois d'anciens voisins qui sentiront toute leur vie le regret d'avoir été forcés de s'éloigner de vous.

Veuillez, monsieur, faire agréer nos respects à Mme de Saint-Germain, et recevoir avec votre bonté accoutumée nos plus humbles salutations.

MLX. — A MADAME DE T.

Le 6 avril 1774.

Un violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus longtemps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point, selon moi, d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou, si vous voulez, madame, cette fermeté, n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence; et j'en sais dans ce moment même à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformité m'a beaucoup frappé, tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais

laissions, quant à présent, cette observation qui nous mèneroit trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remède.

Vous voilà, madame, à mon avis, dans une circonstance favorable d'où vous pouvez tirer grand parti : l'enfant commence à s'impatier dans sa pension, il désire ardemment de re. enir; mais sa fierté, qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son désir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses larmes, je voudrois qu'on commençât par lui faire la peur tout entière, et que, sans que personne lui dit précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espèce de préparatifs, comme pour lui faire quitter tout à fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, et cela d'un air si sérieux et si ferme, qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

« Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer; tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mère et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

« J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi, pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux que de voir mon fils cher manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mère; et d'ailleurs je ne désespère pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires, que votre mère n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, etc.

« Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, et le seul que vous me laissiez à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout à fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le désir de vous rapprocher de moi; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc. »

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, et qui, dans ce moment, fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez ni ne parottrez insensible; mais, lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de

ne pouvoir plus être révoqué. Voilà, selon moi, la route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation qu'il acceptera avec des transports de joie, et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore avec tout cela ne parôtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité ; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai que par une réunion constante, et son voyage paroitra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que, s'il tient réellement ses engagemens, il fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant ; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que, selon toute apparence, il redeviendra souple et docile pour longtemps.

Voilà, madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet ; et d'ailleurs ce n'est pas une mère aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation ; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquiescer de celle que votre modestie m'a imposée ; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que, pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisoit d'observer ce que vous ferez.

MLXI. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce mardi 7 (1771).

Rousseau peut assurer Mme la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentimens qu'il y porte, et dont le retour lui est dû, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais en tout autre cas, il déclare qu'il regarderoit un seul pas comme indignement perdu, et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime ; mais je les reçois par force : je ne leur cache point mon dédain ; et, comme ils sont accommodans, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant ; il me témoigne la sienne en me recevant : s'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou bientôt délivré de moi. Voilà mes sentimens : s'ils s'accordent avec ceux de Mme la marquise de Créqui, j'en serai comblé de joie ; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle

voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera me parler très-clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentimens et mon respect.

N. B. Ce billet fut écrit à la réception de celui que Mme la marquise de Créqui m'a fait écrire; mais, ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

MLXII. — A MADAME LATOUR.

A Paris, 17 ¹/₄ 71.

Je n'ai eu l'honneur de vous voir madame, qu'une seule fois en ma vie, j'ai eu souvent celui de vous répondre; et, sans prévoir que mes lettres seroient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux diverses impressions que me faisoient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre : cette générosité m'a transporté; vous avez dû voir combien j'y étois sensible. Depuis lors, ma situation se dévolant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenoit de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empessoit de me rendre n'étoit souvent qu'un piège plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme si je l'évitois. De toutes mes correspondances vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connoissois le moins, et celle qui m'éclairoit le moins sur les choses qu'il m'importoit de savoir et que « vous n'ignoriez pas. » Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenoit onéreux, et dont le vrai motif de votre part pouvoit m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'étoit plus libre que les liaisons d'amitié, surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il étoit toujours permis de les rompre, quand elles cessent de nous convenir, pourvu que cela se fit franchement, sans tracasserie, sans malice et sans éclat, tant que cet éclat n'étoit pas indispensable. J'ai voulu, madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagemens. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et, dans votre dernière lettre, vous appelez cela « enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié. » Sans vous dire, madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

MLXIII. — A M. DU PEYROUT.

A Paris, 2 juillet 1771.

J'ai été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'annuë échue de ma pension de milord maréchal : ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a longtemps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles : heureusement le libraire Rey, qui vous a vu à Neuchâtel, m'en a donné de vous et de Mme du Peyrou, d'assez bonnes pour

n'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Êtes-vous enfin dans votre maison ? est-elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé ? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air, ce qui n'est pas trop facile dans le cœur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serois bien aise que vous me donnassiez des nouvelles de M. Roguin, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles depuis longtemps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au souvenir de Mme du Peyrou, qui ne perdra jamais la place qu'elle s'est acquise dans le nôtre, ni des sentimens qui en sont inséparables. Le silence qu'en me parlant d'elle Rey a gardé sur sa santé me fait espérer qu'elle est bien raffermie, ainsi que la vôtre. Pour moi, j'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait prendre le parti de travailler debout. Ma femme a eu de très-grands rhumes successifs ; aux queucs près de tout cela, nous nous portons maintenant assez bien l'un et l'autre, et nous vous saluons, mon cher hôte, de tout notre cœur

MLXIV. — A MADAME LATOUR.

Le 7 juillet 1771.

Voici le manuscrit dont Mme de L*** a paru en peine, et que je ne tardois à lui renvoyer que parce qu'elle m'avoit écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un cœur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue, de l'écrire qui a été lu de tout le monde que de celui qui n'a été vu que de moi.

Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais, je n'ai point songé à vous en faire un semblable ; les temps peuvent changer, et, quoi que fassent les hommes, je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières, que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi.

MLXV. — A M. LE CHEVALIER DE COSSÉ.

Paris, le 25 juillet 1771.

Je suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi, après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source, et que la différence de nos âges autorise de ma part : c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de

me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici, dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille francs, qu'on offroit de me payer comptant sur-le-champ; et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent. En voilà, ce me semble, assez pour vous faire comprendre que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous ont pas fait un rapport fidèle, et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir.

Je vous réitère, monsieur, mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde; mais, comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

MLXVI. — A M. LINNÉ

Paris, le 24 septembre 1771.

Recevez avec bonté, monsieur, l'hommage d'un très-ignorant, mais très-zélé disciple de vos disciples, qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *Philosophie botanique* que de tous les livres de morale. J'apprends avec joie que je ne vous suis pas tout à fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de le tenir de vous. J'amuse une vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines. Si parmi vos trésors en ce genre il se trouvoit quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrais même avec reconnaissance, seul retour que je puisse vous offrir, mais que le cœur dont elle part ne rend pas indigne de vous.

Adieu, monsieur; continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore, et je vous aime de tout mon cœur.

MLXVII. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

7 janvier 1772.

Moi, vous oublier, monsieur! pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi? non, les sentimens que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance. Je m'étois pourtant proposé de vous faire passer un petit signe de vie par M. le marquis de ***, qui m'a promis de me revenir voir avant son départ, et de vouloir bien s'en charger. Je suis touché

que votre bonté m'ait forcé, pour ainsi dire, à prévenir cet arrangement.

Je ne puis, monsieur, vous promettre, en fait de lettres, une exactitude qui passe mes forces; mais je vous promets, avec toute la confiance d'un cœur qui vous est dévoué, un attachement inaltérable et digne de vous. Ainsi, quand je ne vous écrirai point, daignez interpréter mon silence par tous les sentimens que je vous ai fait connoître, et vous ne vous tromperez jamais.

Ma femme, pénétrée des attentions dont vous l'honorez, me charge de vous témoigner combien elle y est sensible, et c'est conjointement que nous réunissons les vœux de nos cœurs pour vous, monsieur, pour Mme de Saint-Germain, à qui nous vous prions de faire agréer nos respects, et pour tous vos aimables enfans, dont la brillante espérance annonce de quel prix le ciel veut payer les vertus de ceux qui leur ont donné l'être.

MI XVIII. — A M. DE SARTINE.

Paris, le 15 janvier 1772.

Monsieur,

Je sais de quel prix sont vos momens, je sais qu'on doit les respecter; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés, et, si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis, et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blâmable, ou quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle; je l'attends et ne me cache pas; mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles: les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes, et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donneroit-il à son témoignage, et, si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime; son erreur est de son propre fait; c'est lui seul qu'elle déshonore: après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse, puisqu'il le veut, et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Grâce au ciel, tout l'art humain ne changera pas la nature des choses; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant la poitrine de

Jean-Jacques Rousseau renferme le cœur d'un malhonnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, en attendant que mon moment et celui de la vérité vienne ; car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avois cessé de voir Mme de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, et que je ne copiois de la musique que par grimace, que j'avois de quoi vivre fort à mon aise, que j'avois six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisoit une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisoit une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avois dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devoit porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion, parce que l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avoit pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avois prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si Mme Duchesne et le sieur Guy y avoient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disoit avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avoit été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venoit d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avois revu les épreuves, et que j'étois même allé chez lui il n'y avoit pas longtemps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations ; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyois en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées¹, cette édition qu'on me prête, sont autant de

1. Celles en particulier de Mme Duchesne se réduisent toutes à une

fiction; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorois même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité que vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénétre au vrai ma situation, qu'il la connoisse, et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurois choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque, par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien; et, si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre, Rousseau a ajouté :

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures,

rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de musique*. J'en ai une de six cents francs de milord maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a pas trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étois réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prends que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourroient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites, dont le but me paroîtroit pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mit de soin.

MLXIX. — A MILORD HARCOURT.

Paris, le 46 juin 1772

J'ai reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par Mme la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avois espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourroit vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentimens que vous m'avez inspirés et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement, et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement; et c'est dans cet asile de difficile accès, mais par là plus digne de vous, et où rien n'entre sans passe-port de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligeantes; et, si j'étois dans le cas de m'en prévaloir, je le ferois avec confiance, et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés: mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire, et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerois pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffiroit pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remerciemens très-humbles de l'honneur de votre souvenir, et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur, l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

MLXX. — A MADAME LATOUR.

Ce mercredi 24 juin 1772.

Voici, madame, votre partition; je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner *la Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie avec mes remerciemens. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je dois croire frauduleuses, puisqu'on me les cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre. et j'y suis seu-

sible ; mais la dépense et la peine que vous coûteroit son exécution ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie ; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé et sur les choses que vous m'y avez dites ; le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

MLXXI. — A MADAME LA MARQUISE DE MESME.

Paris, le 29 juillet 1772.

Je suis affligé, madame, que vous vous y preniez un peu trop tard. car en vérité je vous aurois demandé de tout mon cœur l'entrevue que vous avez la bonté de m'offrir ; mais je ne vais plus chez personne, ni à la ville ni à la campagne : ma résolution en est prise, et il faut bien qu'elle soit sans exception, puisque je ne la fais pas pour vous. J'ai même tant de confiance aux sentimens que j'ai su vous connoître, que je ne refuserois pas, madame, de discuter avec vous mes raisons, si j'étois à portée, quoique je sache bien que ce seroit me préparer de nouveaux regrets.

Adieu donc, madame ; daignez penser quelquefois à un homme dont vous ne seriez jamais oubliée, et qui se consoleroit difficilement d'être si mal connu de ses contemporains, si leurs sentimens sur son compte l'intéressoient autant que feront toujours ceux de Mme la marquise de Mesme.

MLXXII. — A MADAME ***.

Paris, le 14 août 1772.

Il est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traitres par tous les moyens permis et justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains : tout a été inutile ; ils ont fait le plongeon ; et, continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel, et j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté ; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connoissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet. et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffam-

mer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes : j'ai porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'âme humaine. J'ai vu avec dédain la grossière fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des caresses, si maladroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachent même, et assez mal, une secrète animosité. Je pardonne l'erreux, mais non la trahison. A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avillât pas à cajoler fade ment un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore : ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions ? J'ai fait mille efforts pour y parvenir ; j'ai fait toutes les suppositions possibles ; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence ; je me suis dit : « Ils sont trompés, leur erreur est invincible. — Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil, hypocrite et coupable ; ils craindraient comme un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré, de la défense de soi-même. Hélas ! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur désir est de l'aggraver. Ils sont trompés ! eh bien ! supposons ; mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font ? D'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi ? Me conduirois-je ainsi moi-même à leur place ? Jamais, jamais : je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite ; mais le flatter pour le circonvenir seroit me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordoie jamais un coquin que je croirois tel, ce ne seroit que pour le confondre et lui cracher au visage. »

Après mille vains efforts, inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, et je me suis dit : « Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. » La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise ; ils sont nuls à mes yeux ; ce sont pour moi des habitans de la lune : je n'ai pas la moindre idée de leur être moral ; la seule chose que je sais est qu'il n'a point de rapport au mien, et que nous ne sommes pas de la même espèce. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce, et que j'ai si vainement cherchée, savoir, à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne : mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais : un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens

qui pleurent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence, mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec elles autant que cela leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au delà; et, à moins que je ne retrouve enfin, contre toute attente, ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion, je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières et l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, madame, et en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

MLXXIII. — A M. DE MALESHERBES.

Paris, 11 novembre 177....

Je serois, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté, de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer les plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvoit me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurois fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auroient été plus lucratifs, et m'auroient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les François, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connoissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusemens. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai, sans aucune difficulté, le payement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose; c'étoient des plantes qui vous appartenoient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous;

je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avois rassemblé pour moi-même; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le payement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres, savoir, les mousses et les lichens. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me le marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens: mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même et de se contenter d'être heureux.

MLXXIV. — A M. DE SARTINE¹.

Juin 1774.

Je crois remplir un devoir indispensable en vous envoyant la lettre ci-jointe, qui m'a été adressée vraisemblablement par quiproquo, puisqu'elle répond à une lettre que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire; non que je n'acquiesce aux félicitations que vous recevez, mais parce que ce n'est pas mon usage d'écrire en pareil cas. Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

MLXXV. — A M. LE PRINCE DE BELOSELSKI.

Paris, 27 mai 1776.

Je suis vraiment bien aise, monsieur le prince, d'avoir votre estime et votre confiance. Les cœurs droits se sentent et se répondent; et j'ai dit, en relisant votre lettre de Genève: « Peu d'hommes m'en inspirent autant. »

Vous plaignez mes anciens compatriotes de n'avoir pas pris ma défense, quand leurs ministres assassinoient, pour ainsi dire, mon âme. Les lâches! je leur pardonne les injustices; c'est à la postérité peut-être à m'en venger.

1. La lettre que Jean-Jacques renvoyoit étoit une réponse de M. de Sartine à un Rousseau qui le félicitoit de son passage de la police au ministère de la marine. M. de Sartine s'exprime ainsi :

« Je suis sensible à la part que vous prenez à la grâce dont le roi vient de m'honorer. Recevez, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance, et tous les remerciemens que je vous dois. » (Ed.)

A l'heure qu'il est, je suis plus à plaindre qu'eux : ils ont perdu, dites-vous, un citoyen qui faisoit leur gloire ; mais qu'est-ce que la perte de ce brillant fantôme, en comparaison de celle qu'ils m'ont forcé de faire ? Je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parens, ni amis, ni patrie libre et florissante.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil ; où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre ; hélas ! je ne vous verrai plus ! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlans, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrens, dans des précipices. au haut des rochers ; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus.

Brûlez cette lettre⁴, je vous supplie : on pourroit encore mal interpréter mes sentimens.

Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non ? Seroit-il honteux de gagner sa vie en travaillant ? Vous voulez que j'écrive encore ; non, je ne le ferai plus. J'ai dit des vérités aux hommes ; ils les ont mal prises, je ne dirai plus rien.

Vous voulez rire en me demandant des nouvelles de Paris. Je ne sors que pour me promener, et toujours du même côté. Quelques beaux esprits me font trop d'honneur en m'envoyant leurs livrés : je ne lis plus. On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique : la musique est de Grétry, que vous aimez tant, et les paroles sont assurément d'un homme d'esprit ; mais c'est encore des grands seigneurs qu'on vient de mettre sur la scène lyrique. Je vous demande pardon, monsieur le prince ; mais ces gens-là n'ont pas d'accent, et ce sont de bons paysans qu'il faut.

Ma femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgrâces ne lui affectent pas moins le cœur qu'à moi, mais ma tête s'affoiblit davantage. Il ne me reste de vie que pour souffrir, et je n'en ai pas même assez pour sentir vos bontés comme je le dois. Ne m'écrivez donc plus, monsieur le prince ; il me seroit impossible de vous répondre une seconde fois. Quand vous serez de retour à Paris, venez me voir, et nous parlerons.

Agréez, monsieur le prince, je vous prie, les assurances de mon respect.

MLXXVI. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT ***.

Je suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse ; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi : le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet¹.

4. Par la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, Mme de Saint*** annonçoit à Rousseau qu'elle lui envoyoit de la musique à copier, en lui

MLXXVII. — A LA MÊME.

Jeudi, 23 mai 1774.

J'ai eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous étoit inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous l'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : « Mais ce que je veux, et ce qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé. »

Tout ce que je désire ici est une réponse à cet article. C'est mal à propos que je la demandois *catégorique*, car : telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi ; ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire, car depuis longtemps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première : enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grâce, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse, car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques* et outrées dont vos deux lettres sont remplies, semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs : mais, loin de sentir en les lisant ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et, malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serois touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentimens dont je me sens digne ; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire, et non pas chez moi ; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus, qui n'exige pas de ma part une

avant en même temps que ce n'étoit qu'un prétexte pour le voir. Quant au billet dont Rousseau parle, c'étoit le billet circulaire portant pour adresse : *A tout François aimant encore la justice et la vérité.*

4. Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudroit un vocabulaire tout nouveau, qui n'eût été composé que pour moi.

grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule : c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

MLXXVIII. — A M. LE COMTE DUPRAT.

Paris, le 31 décembre 1777.

J'accépte, monsieur, avec empressement et reconnaissance l'asile paisible et solitaire que vous avez la bonté de m'offrir, dans la supposition que vous voudrez bien vous prêter aux arrangemens que la raison demande, et que peut permettre ma situation qui vous est connue. L'aménité du sol et les agrémens du paysage ne sont plus pour moi des objets à mettre en balance avec un séjour tranquille et la bienveillante hospitalité. Je suis touché des soins de M. le commandeur de Menon, sans en être surpris; j'ai le plus grand regret de n'en pouvoir profiter; mais on a pris tant de peine à me rendre le séjour des villes insupportable, qu'on a pleinement réussi. J'étois trop fait pour aimer les hommes pour pouvoir supporter le spectacle de leur haine. Ce douloureux aspect me déchire ici le cœur tous les jours; je ne dois pas aller chercher à Lyon de nouvelles plaies. Ils m'ont réduit à la triste alternative de les fuir ou de les hair. Je m'en tiens au premier parti pour éviter l'autre. Quand je ne les verrai plus, j'oublierai bientôt leur haine, et cet oubli m'est nécessaire pour vivre et mourir en paix.

Je ne vois qu'un obstacle à l'exécution de votre obligeant projet; c'est l'infirmité de ma femme et la longueur du voyage, qu'il est douteux qu'elle puisse supporter. Cette idée me fait trembler. Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes. L'hiver jusqu'ici ne l'a pas affectée autant que je l'aurois craint. Peut-être, aux approches d'un temps plus doux, sera-t-elle en état de faire cette entreprise sans risque. Hélas ! pourquoi faut-il que j'aie si loin chercher la paix, moi qui ne troublai jamais celle de personne ! Si ma femme pouvoit obtenir ici, du moins à prix d'argent, le service et les soins qu'on ne refuse à personne parmi les humains, et que je suis hors d'état de lui rendre, nous ne songerions point à nous transplanter; mais, dans l'universel abandon où l'on se concerte pour la réduire, il faut bien qu'elle risque sa vie pour tâcher d'en conserver les restes à l'aide des soins secourables que vous avez la charité de lui procurer. Ah ! monsieur le comte, en ne vous rebutant pas de mes misères et n'abandonnant pas notre vieillesse, j'ose vous prédire que vous vous ménagez de loin pour la vôtre des souvenirs dont vous ne prévoyez pas encore toute la douceur.

Je souhaite ardemment que, sans nuire à vos affaires, vous puissiez en voir assez promptement la fin pour arriver ici avant celle de l'hiver. Si vous aviez pour compagnon de voyage le digne ami qui partage vos

bontés pour moi, rien ne manqueroit à ma joie en vous voyant arriver. Ma femme, qui partage ma reconnaissance, est très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous supplions l'un et l'autre, monsieur le comte, d'agréer nos très-humbles salutations.

MLXXIX. — A MADAME DE C.

Paris, le 9 janvier 1778.

J'ai lu, madame, dans le n° 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de MM. vos correspondans, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil*, avoit élevé des hirondelles. Je désirerois fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont fait chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies j'étois parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s', tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderoit pas d'arriver. En effet, j me levois même, pour cela, tous les jours avant quatre heures; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose étoit non-seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serai très-obligé, pour ma part, au Jardinier d'Auteuil s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remerciemens et mon respect.

MLXXX. — A M LE COMTE DUPRAT

Paris, le 3 février 1778.

Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint: mais il n'y a pas d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore dans ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner; tous les vœux de mon cœur sont pour y être; le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne; tout soin, toute peine à prendre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence: il faudroit que toutes les choses dont j'ai besoin se rapprochassent, car je ne me sens plus assez de vigueur pour les aller chercher; et c'est précisément dans cet état d'anéantissement que, privé de tout service et de toute assistance dans tout ce qui m'entoure,

4. L'hirondelle est naturellement familière et confiante; mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartemens fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive; mais, sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour toujours. Dès lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre et finit par se tuer.

je n'ai plus rien à espérer que de moi. Vous, monsieur le comte, le seul qui ne m'avez pas délaissé dans ma misère, voyez, de grâce, ce que votre générosité pourra faire pour me rendre l'activité dont j'ai besoin. Vous m'offrez quelqu'un de votre choix¹ pour veiller à mes effets et prendre des soins dont je suis incapable; oh! je l'accepte, et il n'en faut pas moins pour m'évertuer un peu : car si, par moi-même, je puis rassembler deux bonnets de nuit et cinq ou six chemises, ce sera beaucoup.

Il n'y a plus que ma femme et mon herbier dans le monde qui puissent me rendre un peu d'activité. Si nous nous embarquons seuls sous notre propre conduite, au premier embarras, au moindre obstacle, je suis arrêté tout court, je n'arriverai jamais. J'aime à me bercer, dans mes châteaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici, monsieur, avec M. le commandeur; que vous daigneriez aiguillonner un peu ma paresse; que mes^s petits arrangemens s'en feroient plus vite et mieux sous vos yeux. Que si vous poussiez l'œuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux; alors, comme tout seroit aplani! comme tout iroit bien! Mais c'est un château en Espagne, et de tous ceux que j'ai faits en ma vie, je n'en vis jamais réaliser aucun. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi de l'espoir d'arriver au vôtre!

Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous paroissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes, mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très-inutile, et même nuisible, par l'air du mystère qui s'y joint, et que le peuple interprète toujours en mal. Vous déciderez de cela, connoissant le pays comme vous faites; là-dessus comme sur tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à votre amitié. Agréez, monsieur le comte, mes très-humbles salutations.

MILXXXII. — AU MÊME.

Paris, le 15 mars 1778

Je vois, monsieur, que malgré toutes vos bontés, qui me sont chères et dont je voudrois profiter, le seul vrai remède à mes maux qui reste

1. Ce quelqu'un étoit M. de Neuville; et comme il affecte de ne m'en point parler, je crains qu'il n'y ait du froid, de sorte que je suis très-embarrassé qui lui donner à sa place. (*Note du comte Duprat.*)

à ma portée, est la patience. L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudroit faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner. Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr est qu'il nous est impossible de le faire seuls : ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés, et des traitemens qu'on nous y a faits dans nos autres voyages, lorsque, plus jeunes et mieux portans, nous avions plus de courage et de force pour supporter la fatigue et les angoisses. Elle aime mieux mourir ici que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités ; et nous croyons l'un et l'autre que la présence d'un tiers, ne fût-ce qu'un domestique, nous en sauveroit assez pour que nous pussions, armés de douceur et de résignation, supporter le reste. Cette délimitation, monsieur, sur laquelle nous n'avons encore eu que des explications très-vagues, est la première et la plus importante, sans quoi toutes les autres sont inutiles. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport ; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connoissance, qui, ayant le même voyage à faire, veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables, et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des outrages qui, sous un faux air d'attentions et de soins, nous attendront dans la route. Si cette occasion ne se trouve pas, comme j'ai lieu de le craindre, le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le commandeur, et de prendre patience en attendant, comme j'espère faire jusqu'à la fin, à moins qu'il ne se présente quelque ressource imprévue, sur laquelle j'aurois grand tort de compter.

Quant aux soins qui regardent ici les guenilles que j'y puis laisser, c'est un article trop peu important pour que vous daigniez vous en occuper ainsi d'avance ; nous ne manquerons pas de gens empressés à recevoir ce petit dépôt. Mon silence au sujet de M. de Neuville me paroissoit une réponse très-claire ; mais vous en voulez une expresse, il faut obéir. De l'humeur dont je me connois, il lui faudroit toujours bien moins de peine pour me faire oublier ses dispositions à mon égard, qu'il n'en a pris à me les faire connoître ; mais, en attendant, prêt à lui rendre avec le plus vrai zèle tous les services qui pourroient dépendre de moi, je me sens peu porté à lui en demander. Il sembloit, au tour de votre précédente lettre, que vous aviez quelque'un en vue pour cet effet ; et je puis vous assurer à cet égard d'une confiance entière en quiconque viendra à moi de votre part.

A l'égard de la messe et de l'incognito, vous connoissez là-dessus mes principes et mes sentimens ; ils seront toujours les mêmes. L'expérience m'a fait connoître l'inutilité et les inconvéniens de ces petits mystères, qui ne sont qu'un jeu mal joué. Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas ; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger : car d'ailleurs c'est un droit qu'avec peu d'égard pour mon âge s'arro-

gent avec moi sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable; mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation. Adieu, monsieur; quel que soit le succès des soins que vous daignez prendre pour moi, j'en suis touché comme je dois l'être, et leur souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur. Ma femme partage ma reconnaissance, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations¹.

4. Ces choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fit le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville, où il est mort dans la même année. (*Note du comte Duprat.*)

TABLE ANALYTIQUE

DES ŒUVRES COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU.

ACC

ABAUZIT. Son éloge, III, 482, 488, note; combien Rousseau se félicite de son suffrage à propos de la *Lettre à d'Alembert*, VII, 112. Rousseau lui envoie les *Lettres de la Montagne*, et lui demande son jugement, 479.

ABEL, (*la Mort d'*). La lecture de ce poème nécessaire à ceux qui veulent se mettre à la portée des enfants, II, 171.

ABELARD Jugement sévère qu'en porte Saint-Preux, III, 172, Saint-Preux, après avoir imité sa conduite tend à prendre sa doctrine, 393.

ACADEMIES. But de leur institution, I, 17; chargées du dépôt des connaissances humaines et des mœurs, elles peuvent servir de frein aux gens de lettres, 17; appliquent le remède au mal, 46; rendent la langue froide et monotone en voulant la rendre claire, 383, chacun de ceux qui les composent vaut mieux seul qu'avec le corps, II, 137.

ACADEMIE FRANÇAISE. Erreur de son Dictionnaire au mot *prolation*, V, 174; critique de sa définition du mot *écrit*, 181; définition incomplète du mot *écritatif*, 182; pourquoi Rousseau refusa d'y entrer sur la proposition de Mme de Luxembourg, VI, 87.

ACADEMIE DES SCIENCES. Rousseau y lit son projet de notation musicale, V, 318; ses conclusions sur ce mémoire, 318.

ACADEMIE DE DIJON. La question, mise par elle au concours, développa le talent de Rousseau, V, 561; donne le prix à son premier discours, 564, ne couronne point le second, 596; lettre de remerciement pour le prix qu'elle lui a décerné, VI, 570.

ACCENT. Amé du discours, ce que les Français mettent à la place, I, 449; les enfants n'en ont point dans leur langage, 528. Voy. ce mot au *Dictionnaire de musique*, IV, 569.

ACCOMPAGNEMENT. Réfutation du système de Rameau, IV, 453 et suiv.

ADO

voy. Harm. vie; son rôle dans la musique dramatique, 469. Voy. ce mot au *Dictionnaire de musique*, IV, 572.

ACCORDS Augmentent l'énergie de la déclamation harmonieuse, IV, 433. Voy. ce mot au *Dictionnaire de musique*, 578.

ACOUSTIQUE. Voy. au *Dictionnaire de musique*, les mots *Acoustique*, IV, 594; *Bruit*, 609; *Son*, V, 209.

ACTEUR. Talents nécessaires à celui qui joue les opéras, IV, 585, 586.

ACTIONS. Du mobile des nôtres, VII, 178.

ACTRICES. Conseils sur leur conduite, VIII, 182.

ACHATE Chien bien-aimé de Rousseau; promenades qu'ils faisaient ensemble, VII, 217, était son ami et non son esclave, 219; sa volonté était conforme à celle de son maître et n'était pas de l'obéissance, 219. Voy. *Sultan*.

ACHMET, sultan. La première imprimerie fut établie à Constantinople sous son règne, en 1727; mais il ne tarda pas à en faire jeter tous les outils dans un puits, I, 18.

ADAM. La mortalité suite de son péché, II, 338; discussion de sa faute, qui est des plus légères, II, 339, note 2; fut le premier apothicaire, VI, 479.

ADANSON. Son système botanique, IV, 382.

ADDISON. Les devoirs des honnêtes femmes peuvent s'étudier dans son *Spectateur*, II, 241. projet que Rousseau tira de la lecture de son *Spectateur*, V, 389.

ADMINISTRATION. Dans les plans qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire en sorte que l'ambition la réprime, III, 44.

ADOLESCENCE. Passage de l'enfance à cet âge, I, 545; est le temps du travail, de l'instruction et de l'étude, 544; ce qu'on doit apprendre, 544, 545; quand l'adolescent comprend l'*utile*, il peut

aire de grands progrès, 557, 558; à quel signes on la reconçoit, II, 1; sa fin est le temps le plus propre à jouir de la vie, I, 571; c'est comme une seconde naissance, II, 2; accélérée ou retardée par l'éducation, 6; l'amour n'est pas le premier sentiment qu'elle ressent, 237; époque où la pitié commence à se faire sentir, 240; comment il faut faire tourner le sentiment de la pitié au profit de son éducation, 240; même observation sur l'ardeur qui l'anime, 250; il faut lui enseigner les accidents communs et particuliers de l'humanité, 252, 253; attention au choix de ses sociétés, 254.

ADOLESCENTS Toutes les erreurs de la jeunesse lui viennent d'être mal conduite, II, 341.

ADOLFATI. Musicien italien, méprisait les musiciens français, II, 822; essai d'une mesure fait par lui, V, 101.

ADULTERE. Commencement du désordre de la jeunesse, II, 124; ses conséquences, 152.

ADVERSAIRES. Pourquoi Rousseau appelle les siens ainsi, IV, 105 et suiv.

AFFAIRES. Moyen de les apprendre à un jeune homme, II, 267; on y met trop de passion quand on ne s'occupe que des siennes, 270.

AFFECTATION d'un parler modeste mauvaise avec les enfants, II, 7.

AFFRONTS DESHONORANTS. A qui en appartiennent les vengeances, II, 268.

AGAMENNON. Pourquoi il immole sa fille; il nous révolte quand il met de l'orgueil à laisser immoler Iphigénie en deuil d'Achille, I, 308.

AGE. Chaque âge à ses ressorts qui le font mouvoir, I, 584.

AGE DE FORCE, I, 543. — Son emploi, 544.

AGE D'OR. Sera toujours une chimère pour ceux qui ont le cœur et le goût gâtés, II, 266.

AGE PRODIGIEUX. Exemple de Patrice Onel, I, 432, note.

AGESILAS. A cheval sur un bâton, il fait aimer le vainqueur du grand roi, II, 31.

AGREMENTS. Objets de l'éducation des femmes par rapport au corps, II, 157.

AGRICULTURE. Les peuples doivent la préférer à l'or, III, 40; elle fait avec les arts utiles la prospérité des nations, 43.

AGRIPPA (Marcus-Vipsanius). Sa mort, II, 33.

AGRIPPINE Petite-fille d'Auguste, comparée à Julie, III, 542.

AIGUILLON (Mme d'). Avait, ainsi que Mme Dupin, une tendresse toute

particulière pour l'abbé de Saint-Pierre, VI, 5.

AIR (musique). Des airs dans la musique française et dans l'italienne, IV, 430 et suiv.; airs pour être joués à la troupe marchant, 470; il faut y changer de ton le moins possible, 472; airs de cloches, 479; air de trois notes, 491. Voy. *Dict. de Mus.*, V, 587.

AIX. Le parlement de cette ville fait mettre à mort les habitants de Merindol et de Cabrière.

ALAMANNI (le P.), oratorien. Gôter champêtre qu'il fit avec Rousseau la veille de la condamnation de l'*Emile*, VI, 130.

ALARY, précepteur de Louis XV. Rencontré quelquefois par Rousseau chez Mme de Besenval, V, 520.

ALBANE (L'). Invocation que lui adresse Rousseau, II, 217.

ALBERT. Exécute plusieurs morceaux des *Muses galantes*, V, 548.

ALBERT LE GRAND Sa tête de bois qu'il parlait, II, 427.

ALBIGEOIS. Persécutions qu'ils subirent, II, 372.

ALBUM des voyageurs allemands, II, 244.

ALCINOÛS. Description qu'*Homère* nous donne de ses jardins, II, 211.

ALCESTE. Observations sur cet opéra italien, IV, 463 et suiv.; corrections proposées par Rousseau, 470 et suiv.

ALCIBIADE Eut toutes les sortes d'intempérance, et n'en fut pas moins un des grands hommes de la Grèce, I, 165; la flexibilité de son caractère donnée en exemple à ceux qui aiment à se répandre, III, 276; portrait d'un Gênois flexible et liant comme lui, 581.

ALEMBERT (d'). Rousseau déclare qu'il ne lui est ni agréable ni avantageux de s'attaquer à lui, I, 178; Rousseau rend justice à ses intentions, 179; cite à propos des mystères qui heurtent la raison, 184; ce n'est pas pour des hommes comme lui que Rousseau écrit sa lettre, 245; croit qu'on pourrait débiter le récrital français à l'italienne, 408; lettre de Rousseau à d'Alembert, sur son article *Genève*, dans le tome VII de l'*Encyclopédie*, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville, 178; réponse de d'Alembert, 273; a très-bien compris la valeur du mot *citoyen* dans son article *Genève*, II, 585; Diderot lui communique un projet qui lui fait connaître Rousseau, IV, 38; a eu raison de dire qu'il y a un art d'entendre comme un art d'exécuter, 450; c'est lui qui a écrit le sommaire de la doctrine de Rameau,

487; raisons qu'il donne des dénominations des cadences, 613, 614; comment il explique le plaisir des consonances pour l'oreille; renouvelle les idées de Descartes, 650; son opinion sur les contre-sens, 653; ce qu'il dit de la dissonance, V, 14; quel est, suivant lui, le principal usage du *double emploi*, 27; explique le système harmonique de Rameau, 69; comment il explique l'origine du mode mineur, 102; comment Rousseau fit connaissance avec lui, 559; sur son article *Genève* de l'*Encyclopédie*, auquel Rousseau répond, VI, 69; succès de la lettre de Rousseau, 74; Mme de Créqui ne le voit plus, 78; lettre qu'il écrit à Rousseau en faveur de l'abbé Morellet, mis à la Bastille, 100; réponse de Rousseau, 100; billet de lui à Rousseau après la mise en liberté de Morellet, 100; Rousseau l'accuse de s'être emparé à son préjudice de l'esprit de Mme de Luxembourg, 101; sa liaison avec Mlle de Lespinasse, 113; très-lié avec le chevalier de Lorenzi, 114; ses rapports avec les jansénistes, 124; écrit à Rousseau une lettre anonyme sur l'*Emile*, 126; accusé d'avoir remis à Frédéric le distique fait par Rousseau pour le portrait de ce roi, 139; soupçonné d'avoir enlevé plusieurs lettres de Rousseau, 151; ses *Éléments de musique*, il y a pillé Rousseau, 151; paraît avoir écrit plusieurs articles du *Dictionnaire des beaux-arts*, 151; accusé d'avoir pillé dans le *Dictionnaire de musique*, 218, note; évoque à son gré l'ombre de Pergolèse, 221; il ne faut pas le prendre pour juge du talent musical de Rousseau, 276; épithètes que lui donne Rousseau, 396; ce qu'on croirait de Rousseau s'il venait à l'affirmer, 409; a peu parlé de la souscription de Rousseau à la statue de Voltaire, 409; le manuscrit de Rousseau sur le gouvernement de Pologne lui tombe entre les mains, ce qu'il en fait, 410; lettre 78, observations sur quelques articles de l'*Encyclopédie*, éloge de la préface, 592; lettre 103, Rousseau le prie de laisser en paix Palissot, VII, 22; lettre 185, motifs pour lesquels Rousseau a réfuté son article *Genève*, de l'*Encyclopédie*, 102; lettre 255, Rousseau le remercie de sa critique franche et judicieuse et lui prouve qu'il n'y a pas contradiction entre sa *Lettre sur les spectacles* et la *Nouvelle Héloïse* à propos des dangers du théâtre, VII, 164, 165; ce que d'Alembert ferait du fils de Catherine si on lui confiait son éducation, 296; Rousseau l'accuse d'être l'auteur d'une lettre publiquement, mais faussement attribuée au roi de Prusse,

VIII, 86; accusé de former avec Voltaire et Hume un triumvirat contre Rousseau, 103; griefs de Rousseau contre lui, 119; motifs qui firent naître l'inimitié de Rousseau contre lui, 366.

ALEXANDRE LE GRAND. Pourquoi il força les Ichthyophages de renoncer à la pêche, I, 3; n'était pas ce qu'il affectait de paraître, 32, note 1; il eût été véritablement grand en ne songeant point à son portrait ni à sa statue, 32; exemples de continence donnés par lui, 50; observation sur le trait d'Alexandre buvant le breuvage soupçonné de poison, 487; croyait à la vertu, 488; il dompte un cheval fougueux qu'aucun écuyer n'avait pu dompter, 543; aventure de son breuvage, II, 31.

ALEXANDRE DE PHERE. N'osait assister à la représentation d'une tragédie de peur de gémir avec Andromaque ou Priam, tandis qu'il écoutait sans émotion les cris de ceux qu'on égorgait par son ordre, I, 99.

ALEXANDRE VI, pape, donne, par une bulle, toute l'Amérique méridionale à la couronne de Castille, II, 589.

ALEXIS (romance d'), mise en musique par Rousseau, IV, 494.

ALGÈBRE. Pensée sur son application à la géométrie, V, 482.

ALIMENTS. Les solides nourrissent mieux que les liquides, I, 434, note 2; ceux qui nous sont le plus agréables sont généralement ceux qui nous conviennent le mieux, 530; aliments des premiers hommes, 530; alimentation des enfants, 531; le goût de la viande n'est pas naturel à l'homme; influence de cette alimentation, 533; plus on approche de l'équateur, plus les hommes vivent de peu, II, 624.

ALLÉE (l') de Sylvie, poésie, IV, 260.

ALLEMANDS. Sont moins sobres que les Espagnols, II, 625; soin avec lequel ils étudient le droit public, III, 80; de leur musique, IV, 411; ont la meilleure musique militaire, V, 54.

ALTUNA. Ses rapports avec Rousseau, pendant son séjour à Venise, V, 527, 533, 544; projet de Rousseau d'aller vivre avec lui en Espagne, 545; lettre 43, sur la différence de leur religion, VI, 566.

ALIPIUS. Son mode iastien, V, 78; donne le dénombrement des quinze modes de la musique ancienne, 107.

ALZIRE. Émotion de Rousseau à une représentation de cette pièce, VI, 527.

ALLIANCES et traités. Les puissances chrétiennes, qui ne connaissent d'autre lien que leur intérêt, y sont peu fidèles, III, 63.

ALPHONSE X, roi de Castille. Jamais le mot impie prononcé par lui ne sortira

de la bouche d'un homme vulgaire, I, 34

AMATEURS et amatrices. Comment font à Paris leurs ouvrages, I, 582; exceptions, 582

AMATUS LUSITANUS, médecin portugais, disait avoir vu un homme haut seulement d'un pouce, produit par l'alchimie, II, 67.

AMBERGER-EN-BUGEY (le curé d'). Lettre 416, Rousseau le remercie d'avoir défendu Mlle Le Vasseur contre des jeunes gens qui l'insultaient, VII, 305; lettre 481, il lui communique le projet qu'il a conçu pour Thérèse, devenue veuve, de se retirer dans son village, 383; lettre 501, il le remercie d'avoir accepté sa proposition, 404, 405.

AMBROISE (saint) Introduit l'antienne dans l'Eglise latine, IV, 594; on lui doit l'invention du chant ambrosien, IV, 626; tons du plain-chant établis par lui, V, 265.

ÂME. Se proportionne aux objets qui l'occupent, I, 19; comment s'en forme l'idée, II, 69; son immortalité prouvée par son immatériabilité, 74; pourquoi Dieu l'a unie à un corps mortel, 84; comment elle s'élève, III, 153; tourments de l'âme sensible, 174, 175; réflexions de Julie sur l'état des âmes après la mort, 627; si Dieu est, elle est immortelle, VII, 43; de sa simplicité; Dieu ne serait pas juste si elle n'était pas immortelle, 93; preuve morale de son immortalité, VIII, 320.

ÂMES grandes et fortes. Conservent mieux les passions douces et primitives, VI, 212.

ÂMES faibles. Sont plus sujettes aux passions haineuses, VI, 212.

AMÉLOG, ministre des affaires étrangères. Ses commis se plaignent d'une erreur de Rousseau dans sa correspondance chiffrée, V, 524.

AMÉRIQUE. Le pape Alexandre VI en donne toute la partie méridionale, par une bulle, à la couronne de Castille, II, 189; les sauvages de la partie septentrionale se gouvernent aristocratiquement et sont très-bien gouvernés, 616; c'est le manque de fer qui a soumis l'Amérique du Sud aux Européens, III, 402; influence de sa découverte sur les mœurs de l'ancien monde, IV, 109.

AMITIÉ. Est le premier sentiment de la jeunesse, II, 10; a besoin de retour parce qu'elle est le plus saint de tous les contrats, 24; la force unie des amis est incomparablement plus grande que la somme de leurs forces particulières, c'est la le triomphe de l'amitié, III, 272; si elle rend souvent diffus l'ami qui parle, elle rend toujours patient l'ami

qui écoute, 351; comment Rousseau la comprend, VII, 60, 62; sentence de Pythagore, 61; sainteté de ce sentiment, VIII, 4; beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude, VII, 83; est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, VIII, 310.

AMOUR. Ce qu'il faut distinguer dans ce sentiment, I, 101; genre d'amour que doivent éprouver les sauvages, 102; est le moyen principal d'intéresser au théâtre, 195; pourquoi les Grecs n'avaient pas besoin de cette ressource, 195, note 2; pourquoi cet intérêt a été renforcé dans la tragédie et dans la comédie, conséquence de ce système, 208; est le règne des femmes, 209; effets produits sur la scène par l'intérêt uniquement fondé sur ce sentiment, 211; le tableau qu'on fait au théâtre des faiblesses de l'amour est-il propre à nous en garantir, 212; différence entre le ton de l'amour et celui de la galanterie, 248; n'est pas convenable à tous les hommes, pourquoi, 257; exige des connaissances, II, 4; a de meilleurs yeux que nous, 4; fixe et rend exclusif le penchant de nature, 4; le véritable sera toujours en honneur parmi les hommes, 4; doit être réciproque; pour être aimé il faut être aimable, 4; passions qu'il entraîne à sa suite, 4, 5; est fondé sur des illusions, 122; influence du premier amour, 207; n'est pas le premier sentiment dont l'adolescent soit susceptible, 237; son influence sur les mœurs et les inclinations des jeunes gens, 262; moyens de prévenir son refroidissement, 268; les femmes ont, en amour, plus de constance que les hommes, 268; comment il fait des héros, III, 155; son langage, 122, 123; est privé de son plus grand charme quand l'honnêteté l'abandonne, 172; pureté du véritable amour, 204; un de ses miracles est de nous faire trouver du plaisir à souffrir, 283; n'est pas nécessaire dans le mariage, 374; alors il peut être remplacé par un sentiment plus durable, 374; est la passion qui produit en nous la plus forte illusion, 374; peut surprendre à tout âge, IV, 1 et suiv.; deux espèces bien distinctes, V, 329; ses effets sur Rousseau, VI, 20; combien il est contagieux, 29; de celui que Rousseau éprouva pour Mme d'Houdetot, 30; diverses nuances, 32; son énergie et ses fureurs, 33; son influence sur Rousseau, 33, 34; n'est qu'illusion, on ne voit rien tel qu'il est tant qu'on aime, VII, 129; sur les relations des amants, 308, 309; observation sur ce mot et sur celui de *charité*, VIII, 3;

est-il susceptible de jalousie, voy. *Jalousie*; ne va pas avec la débauche; ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière, 368; comment Rousseau a pratiqué ce sentiment, 369.

AMOUR DE SOI. Renfermé dans les limites de l'ordre moral, il est nécessaire à notre conservation, II, 3; est le premier sentiment des enfants, 3; comment il se déprave et devient amour-propre, 3, 4; de l'amour de soi naissent les passions douces et affectueuses, et de l'amour-propre les passions haineuses et irascibles, 4; à deux principes; ses divers états, 336 et suiv.; comment il devient amour-propre, VI, 211.

AMOUR DES CHOSES HONNÊTES. Cet amour donne un grand ressort aux âmes, II, 193.

AMOUR-PROPRE. Comment il rend malheureux, II, 3; comment il nous fait toujours malheureux, 3, 4 et VI, 490; devient orgueil dans les grandes âmes et vanité dans les petites, II, 5; est un instrument utile, mais dangereux, 35; son influence sur nos jugemens, VI, 259; quand il ne peut plus se cacher, il n'est plus à craindre, 490; comment, en redevenant amour de soi, il rentre dans l'ordre de la nature et nous peut délivrer du joug de l'opinion, 490, 491.

AMPHION. C'est sur le mode lydien qu'il batit, dit-on, les murs de Thèbes, V, 90.

ANACRÉON. Rousseau le choisit pour représenter le genre gai dans le ballet des *Muses galantes*, IV, 209; une de ses chansons, 623, ses amours font le sujet du troisième acte des *Muses galantes*, V, 519.

ANALOGIE GRAMMATICALE. Les enfans la suivent mieux que nous, I, 448.

ANALYSE. Reflexion sur le choix entre l'analyse et la synthèse, I, 549.

ANARCHIE. On appelle ainsi, quand l'état se dissout, l'abus du gouvernement quel qu'il soit, II, 629.

ANATOMIE. Effet de cette science sur l'imagination de Rousseau, V, 489; l'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie, qui apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces, VI, 482.

ANCELET, officier des mousquetaires. Commensal de Rousseau chez Mme La Selle, V, 555; fait escorter Rousseau à l'Opéra pour le défendre des insultes, 586.

ANCIENS. Combien la vie des femmes y était retirée, I, 237, pourquoi tout est changé à cet égard, 238; leur genre de vie, 246; différence entre leur force et la nôtre, 247; causes de cette différence,

247; prodiges de leur éloquence toute en action, II, 115; vrais modèles de goût, 136; étaient plus près que nous de la nature, 136; raison des erreurs de Lancelotti et de l'abbé Terrasson sur les anciens, 136, 137; voyageaient peu, 244; ont eu des législateurs tandis que les modernes n'ont que des faiseurs de lois, III, 6; comparés aux modernes dans l'esprit des institutions et en quoi ils diffèrent, 7; comment ils trouvaient les liens qui attachaient les citoyens à la patrie et les uns aux autres, 7; d'où leur venait l'amour de la patrie, III, 8; quand on lit leur histoire, on se croit transporté dans un autre univers, 10; n'étaient par métier, ni soldats, ni juges, ni prêtres, ils étaient tout par devoir, 37; leur éloge, 154.

ANDROMAQUE. A l'exceques traits d'Hermione, d'Alembert ne trouve pas d'amour dans l'*Andromaque* de Racine, I, 283; en ne lui supposant que les sentimens naturels d'une mère, c'en est assez du danger de son fils pour la rendre intéressante, 307; ses adieux à Hector, 440.

ANET (Claude). Valet de Mme de Warens, V, 386; indique un moyen pour le transport de la caisse de musique de Le Maître, 402; recut à Paris avec Mme de Warens, 406; Rousseau le retrouve avec elle à Chambéry, II, 437; herborisait dès son enfance pour faire du thé suisse, V, 437; devint un botaniste sous la direction de Mme de Warens, 437, 438; son caractère, 438; son intimité avec Mme de Warens, 438; s'empoisonne de désespoir pour un mot outrageant qu'elle lui avait dit, 438; sa joie quand il avait trouvé des plantes nouvelles, 438; Rousseau devient comme son élève, 438; Mme de Warens le sauve et se rapproche avec lui, 438; sa conduite avec Rousseau, après s'être aperçu de l'intimité de Mme de Warens avec lui, 441; fait louer un jardin à Mme de Warens pour y mettre des plantes d'étude, 441; respect et amitié de Rousseau pour lui, 455; sa mort malgré les soins dont il est entouré, 458; chagrin qu'en éprouve Rousseau, 458; pense que sa mort donne à Rousseau et que celui-ci se reproche anéamment, 458; l'ordre qu'il avait établi et qu'il maintenait dans la maison de Mme de Warens, disparaît avec lui, 458, 459; Rousseau le remplace mal à cet égard, 459, 465; le jardin du faubourg abandonné depuis sa mort, 471; voyage qu'il avait fait à Montpellier pour y visiter le jardin des plantes, 501.

ANGLAIS. A l'abri des lois peuvent braver la puissance royale, II, 523 et

suiv. ; se disent un peuple de bon naturel, I, 533 ; plus privés de la liberté que les autres peuples, II, 581 ; leur liberté est illusoire et n'a quelque réalité que durant l'élection des membres du parlement, 633 ; n'ont rien de commun avec les Romains et les Grecs, III, 6 ; leur mauvaise administration de la justice, 37 ; plus riches que les autres peuples, 42 ; les conquêtes tuent leur liberté, 81 ; leur éloge, 263, note ; ne sont pas nés musiciens, 314 ; pourquoi ils sont durs et inflexibles, 431 ; de leur musique, IV, 411 ; Rousseau ne les a jamais aimés, VI, 132 ; réflexions sur leur liberté, VII, 134 ; naturellement n'aiment pas les étrangers, VIII, 89 ; comment ils auraient dû se conduire à l'égard de Rousseau, lorsqu'il était parmi eux, 376.

ANGLAIS ET FRANÇAIS. Comparés par rapport aux voyages, II, 244.

ANGLAISES. Usage immodéré qu'elles font des baleines dans leur habillement, II, 158.

ANGLE VISUEL. Comment nous trompe, I, 524.

ANGLETERRE. Combien les coupables y échappent facilement à leur punition, à la faveur de la moindre distinction subtile dans les termes de la loi, II, 451 ; puissance de son parlement, 486 ; son parlement comparé au conseil général de Genève, 492 ; le roi peut protéger les lois, mais n'a aucun pouvoir pour les enfreindre, 523 ; en quoi consiste le pouvoir négatif du roi, 525 ; son parlement devenu septennal par une faute dont les Anglais ne sont pas à se repentir, 525, le roi peut faire la guerre et la paix, mais cette puissance est plus apparente que réelle, 525 ; la corruption qui est un abus de la liberté y existe, mais elle est une preuve que cette liberté existe, 526 ; son histoire est pleine de preuves de la résistance des officiers royaux à leurs princes, quand ceux-ci ont voulu transgresser les lois, 526 ; le roi, auquel la loi ne laisse aucune puissance de mal faire, est intéressé à protéger la constitution, 526 ; pourquoi les terres y sont bien cultivées, 573 ; a un gouvernement dont toutes les parties constitutives sont dans une dépendance naturelle, V, 622 ; sa fertilité mise en balance avec celle de la Sicile, II, 624 ; le luxe s'y montre sur une table chargée de viandes, 625 ; attributions du parlement, 636 ; ses rois se sont établis chefs de l'Église, 656 ; les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs, devant la place du chancelier, sont une décoration sublime, III, 11 ; la pairie y

forme un ordre existant par lui-même, 17 ; le parlement acheté pour sept ans par la cour, 19 ; le roi obligé d'assembler le parlement sous peine de manquer d'argent, 21 ; négligence de sa constitution à l'égard des membres des Communes, 22 ; la pairie y est indépendante, quoiqu'à la nomination du roi, 29 ; mode vicieux dans l'administration de la justice, 32 ; ce que Rousseau lui a reproché, 81 ; éloge de sa noblesse, 231 ; les étrangers y sont mal reçus, 263 ; l'estime publique y est un plus grand moyen de crédit qu'en France, 297 ; Rousseau n'avait pas de penchant pour ce pays, VI, 107 ; on l'a trop abusé sur le compte de Rousseau pour que Rousseau ne soit pas abusé quelquefois sur le sien, 237, note ; les sciences y sont en vigueur, quoique le gouvernement ne fasse rien pour elles, VII, 33 ; succès qu'y eut *l'Emile*, 378 ; détails sur le passage de Rousseau et sur sa situation dans ce pays, VIII, 83 et suiv. (Voy. *Woolton*) ; exactions des douanes anglaises, 139 ; Rousseau se plaint de la manière dont on l'y a traité, il veut en sortir, 196 et suiv. ; Rousseau a le projet d'y retourner pour y finir ses jours, 297, 298 ; regrets de ce parti, 299 ; il y renonce et se résout à rester en France, 305 ; comment il fut entraîné dans ce pays par la ligue de ses persécuteurs, 375.

ANIMAUX. Ont tous quelque éducation, I, 439 ; la pudeur n'est pas étrangère à certaines espèces ; d'autres ont des caprices dans leurs amours, des refus concertés, 256 ; dorment plus l'hiver que l'été, 507.

ANNIBAL. Comment il rassura son armée par un bon mot, II, 31 ; ses victoires ruineuses pour Carthage, III, 91.

ANSON. Son éloge, III, 404 ; Rousseau veut consulter son *Voyage*, pour le passage de *la Nouvelle Héloïse*, où il fait embarquer Saint-Preux, VII, 68.

ANTIOCHUS LE GRAND. Brave la moitié de sa vie et lâche pendant le reste, I, 161.

ANTOINE. S'enfuit lâchement devant Octave, I, 161 ; temps où l'histoire de sa vie est instructive, II, 34 ; comment il émeut le peuple à la mort de César, II, 116 ; peu important qui devait être l'usurpateur de lui ou d'Octave, II, 527 ; c'est pour son malheur qu'il entra chez les Parthes, III, 50.

ANTOINE (Nicolas). Ministre protestant de Genève, comparaison de son procès et de celui de Morelli, II, 461 ; il fait des actes de folie, 461 ; brûlé en 1632, à la suite d'un procès tout ecclésiastique, 462.

ANTONINS, moines secularisés. Recherchent des pièces pour la béatification de M. de Bernex, V, 397; pourquoi ils portaient la croix de Malte, 432.

ANTREMONT (le marquis d'), ambassadeur de Sardaigne à Paris. Le P. Caton allait beaucoup chez lui, V, 444; c'est là que Mme de Warens en fit la connaissance, 444; Mme de Menthon cause de brouilleries dans sa famille, 448; Rousseau connu Gauffecourt chez lui, 464.

ANTHROPOMORPHITES. Malgré nos mots spiritualistes, nous sommes pour la plupart anthropomorphites, II, 47.

ANZOLETTA. Jeune Vénitienne vendue à Rousseau et à Carrio, et dont ils entreprennent de faire l'éducation, V, 540; Rousseau conçoit pour elle des sentiments paternels, 541.

APELLES. Son apostrophe à un mauvais peintre qui peignait Hélène, II, 164.

APOLLON. Sotérique lui attribue l'invention de la musique, V, 120; les Grecs, dans leur musique, lui avaient consacré le mode nomique, 128.

APOCOKYNTOSIS (traduction de l') de Sénèque sur la mort de l'empereur Claude, IV, 88.

APPARENCE. On ne cherche qu'elle dans les devoirs et la vertu, II, 262.

APPÉTIT DES ENFANTS. Il ne faut pas exciter leur sensualité, mais seulement la satisfaire, I, 533.

APPIUS CLAUDIUS, Sabin. Vient s'établir à Rome, y est comblé d'honneurs et inscrit dans une tribu rustique, qui prit dans la suite le nom de sa famille, II, 644.

APPRENTISSAGE. Comment Émile en fait deux à la fois, I, 581.

ARABES. Ont eu la religion pour principal objet de leur législation, II, 607; comment la division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel pénétra chez eux, 656; n'ont pas de signes pour noter leur musique, IV, 619.

ARAIGNÉES. Quels enfants en ont peur, I, 440.

ARDRES FRUITIERS (lettre sur les), IV, 295.

ARCADIENS. Pourquoi Platon refusa de leur donner des lois, II, 602; durent à la musique l'adoucissement de leurs mœurs, V, 121.

ARCHÉLAÛS, roi de Sparte. Ce que son collègue Charillus disait de lui, I, 48.

ARCHILOQUE. On lui attribue l'invention de l'épode, V, 47.

ARCHIMANDRITE DE JÉRUSALEM. Séduit Rousseau et l'emmena avec lui, V, 421; l'ambassadeur de France les sépare à Soleure, 422.

ARCHIMÈDE. Sa passion pour la vérité, II, 389.

AREZZO. Voy. *Guy d'Arezzo*.

ARGENSON (marquis d'). Citation de son *Traité des intérêts de la France avec ses voisins*, II, 579; citations de ses *Considérations sur le gouvernement de France*, 592, 660; s'il n'avait fait sentir le ridicule de mettre Rousseau à la Bastille, la lettre de cachet allait être expédiée, V, 586; laisse sans réponse le mémoire et la lettre de Rousseau au sujet de ses entrées, à l'Opéra, 586; est remplacé à l'Opéra par le comte de Saint-Florentin, VI, 75; lettre 76, réclamation que lui adresse Rousseau au sujet du *Devin du village*, VI, 590.

ARGENT. Avec lui on peut tout avoir, excepte des mœurs et des citoyens, I, 12; tue l'amour, II, 142; ne doit jamais servir pour rompre un engagement personnel, ou pour violer impunément sa parole, 230; n'est pas le nerf de la guerre, ni le ressort d'un bon gouvernement, III, 40; de ses vices économiques, 40 et suiv.; il n'y a nulle part un grand mal en morale ou en politique où il ne soit mêlé, 41; n'est pas la richesse, mais seulement le signe de la richesse, ce n'est donc pas lui qu'il faut multiplier, mais la chose représentée, 42; la richesse pécuniaire n'est que relative, 42; n'est bon à rien par lui-même, V, 336; Rousseau le méprisait, tout en étant avare, 337; celui qu'on possède est l'instrument de la liberté, celui qu'on pourchasse l'est de la servitude, 337.

ARIANE, tragédie de Thomas Corneille. On en revient ennu, mais non ivre d'amour, I, 335.

ARIETTE. Sa définition; de l'ariette italienne, IV, 481, 482; ariette *des talents lyriques*, notée d'après le système de Rousseau, 559.

ARISTIDE. Comment il mérita son surnom, II, 31; était juste avant Socrate, 100.

ARISTIDE (Quintilien). Sens qu'il donne au mot *agogé*, IV, 587; cité sur le genre enharmonique, V, 39; combien il comptait de genres dans la musique, 64; comment il divise la mélodie, 96; ce qu'il entend par *musique métrique*, 101; comment il définit la musique, 117; ses divisions du rythme, 193; cité à propos de la manière de solfier des Grecs, 207.

ARISTIPPE. Avancait un mot sans esprit, en disant: « Je possède Lais et Lais ne me possède pas, » II, 142.

ARISTOCRATIE. Convient aux États médiocres. II, 258; définition, 612;

Les premières sociétés se gouvernent aristocratiquement, 616; il y en a de trois sortes, naturelle, élective, héréditaire; à quels peuples convient chacune, 617; vertus qu'elle exige, 617; à qui doit être confiée l'administration des affaires, 618; de son abus naquirent, à Rome, les guerres civiles et le triumvirat, 628; comment elle dégénère en oligarchie, 629; ce qui la rend la pire des souverainetés, III, 117.

ARISTOPHANE. Ses impiétés applaudies par les Athéniens qui firent mourir Socrate, II, 468; a suivi les principes de la comédie en exposant aux Athéniens les mœurs d'Athènes, III, 288; reproche qu'il fait à Philoxène, V, 75.

ARISTOTE. Selon lui, les ongles de l'homme furent d'abord des griffes crochues, I, 84; ce qu'il dit de la comédie et de la tragédie, 195; erreur d'abord admise, puis combattue par lui au sujet de la famille et de la cité, II, 552; a dit que les hommes n'étaient pas naturellement égaux, 580; critique d'une de ses opinions sur l'aristocratie, 618; note à propos de la distinction qu'il fait entre le roi et le tyran, 629; ne peut être comparé à Newton, IV, 48; chanson sur la mort d'Hermias, qui le fit accuser d'impiété, 623; semble n'avoir écrit sa *Politique* que pour opposer ses sentiments à ceux de Platon, V, 124; importance qu'il donne à la musique, 124; prétend que l'unisson n'est pas une consonnance, 275.

ARISTOXÈNE. Chef de la secte des Aristoxéniens, état disciple d'Aristote, IV, 591; comment il divise le genre de musique dit chromatique, 635; nous apprend que les anciens ne connaissaient pas le contre-point, 653; comment il divisait le genre diatonique de la musique des Grecs, V, 7; comment il divisait le ton, 8; comment les Grecs appelaient son système, 38; ce qu'il appelle *genre épais*, 46; ce qu'il appelle *extension*, 53; ses trois règles du genre, 64; son mode iastien, 78; comment il divisait les intervalles, 82; son système des intervalles compare avec celui de Pythagore, 83; attribuée à Sapho l'invention du mode mixolydien, 102; n'admettait que treize modes, 108; est le plus ancien auteur qui nous reste sur la musique, 124; comment son système est opposé à celui de Pythagore, 252; ce qu'il appelle *tonique*, 266.

ARISTOXÉNIENS. Voy. *Dict. de mus.*, IV, 591; de leur échelle musicale, V, 36; comptaient six espèces principales d'accord, 254. Voy. *Aristoxène*.

ARLEQUIN SAUVAGE. Pourquoi cette comédie est si bien accueillie des spectateurs, I, 190.

ARMÉNIENS. En les comparant aux Persans, on peut juger des résultats de deux manières de vivre différentes, II, 624.

ARMENTIÈRES (marquis d'). Était de ceux qui, pour venir voir Rousseau, ne dédaignaient pas de faire le pèlerinage de Montlouis, VI, 492.

ARMEES. Les troupes réglées, peste et cause de la dépopulation de l'Europe, III, 46; du système militaire qui convient aux États libres, 46.

ARMES À FEU. Moyen d'accoutumer les enfants à leur détonation, I, 440; ont décrédité les forces du corps; résultats, III, 11.

ARNAULD (Antoine). Discussion entre lui et Racine à propos du rôle d'Hippolyte, I, 283.

ARS (Mlle d'). Son mariage avec M. de Verdelin, VI, 93.

ART de gouverner sans préceptes, I, 496, 497; d'observer les enfants, I, 578.

ARTÈMON. Cité à propos de l'usage de la chanson chez les anciens, IV, 622; sens qu'il donne au mot *scotie*, 623.

ARTISAN. Son état est le plus indépendant de tous, I, 575.

ARTISANS DES VILLES. Sottement ingénieux, I, 567; leur éducation à Genève, VII, 111.

ARTS. Autre manière d'ordonner les arts selon les rapports de nécessité qui les lient, I, 567; en quel ordre l'estime publique les range, II, 204; Émile les rangera dans la sienne en un ordre inverse, 206. lettre où Rousseau résume son opinion sur l'influence des sciences et des arts sur les mœurs, VII, 32 et suiv. (Voy. *Sciences*.)

ARTS AGRÉABLES. Conviennent aux jeunes filles, II, 165

ARTS SAUVAGES et ARTS CIVILS. Distinction des uns et des autres, I, 564, 565

ARTS UTILES. Ils font, avec l'agriculture, la prospérité des nations, III, 43.

ASPASIE. Mise en parallèle avec Mme de Warens, V, 453.

ASSASSINAT. Note de l'*Émile* qui fit accuser Rousseau de le regarder comme facilement permis en certaines circonstances, II, 41; discussion de cette note, VI, 227.

ASSEM OULO. De simple matelot arrive à être dey d'Alger, II 303.

ASSEMBLÉES DU PEUPLE. Le peuple assemble n'est pas une chimère,

puisqu'il l'a été dans l'antiquité et chez nos pères, II, 630; il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques, 631; ce qui arrive alors que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, II, 632; sont l'égide du corps politique, et le frein du gouvernement tout en étant de tout temps l'horreur des chefs, 632, sont propres à prévenir, ou au moins à différer l'usurpation à laquelle sont portés tous les gouvernements, 637; comment doit s'en faire l'ouverture, II, 637.

ASTRONOMIE. Naquit de la superstition, I, 10; comment Emile apprend cette science, 554; goût de Rousseau pour cette science, pourquoi il ne s'y livre pas, V, 483; aventures qui lui arrivent en voulant l'étudier, 484.

ASTYANAX. Frayeur qu'il éprouva étant enfant, à la vue du pinache qui flottait sur le casque de son père, comment on doit guerir ce sentiment chez les enfants, I, 440.

ATHALANÈE (comparaison de Sophie à), II, 275.

ATHÉISME. Il ôte aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants le seul frein qui les retienne, II, 105; ses effets comparés à ceux du fanatisme, 105; il détruit les mœurs et engendre l'égoïsme, 105; le philosophe athée est un raisonneur de mauvaise loi ou que son orgueil aveugle, 348; comment M. de Wolmar y fut amené, III, 528; ce qui en résulte, 530; système naturellement desolant et en horreur au peuple, 531 (Voy. *D eu*)

ATHÈNÉE. Une de ses chansons, IV, 623; ce qu'il nous apprend sur le mode phrygien, V, 163.

ATHÈNES. Par quoi elle se distingua surtout au temps de sa magnificence, I, 3, 4; comparée avec Sparte, 7; quelle était la forme de son gouvernement, II, 554; assemblées ou le peuple était, non souverain, mais magistrat, 594; on pouvait y épouser sa sœur utérine, IV, 93, note 2.

ATHÉNIENS. Avaient éloigné l'éloquence de l'aréopage, I, 7, note 2. avaient les lettres pour principal objet de leur législation, II, 607. comment il n'est pas étonnant qu'ils donnaient à tous les arts le nom de musique, V, 119.

ATOMES. Chaque atome a-t-il un mouvement propre, II, 65.

ATREE. Observations sur ce rôle dans la tragédie de Crébillon, et sur l'ensemble de la tragédie elle-même, I, 197, 198; jugement opposé de d'Alembert, 280; mots auxquels Rousseau avec avoir entendu applaudir, 314.

ATTACHEMENT. Celui des enfants n'est d'abord qu'habitude, II, 3; ce qu'il diffère de l'amitié, 251.

AUBETERRE (Mme d'). Avait lié la relation de Mme d'Houdetot avec Mme de Verdelin, VI, 93.

AUBONNE (M. d'). Parent de Mme de Warens, son projet de loterie, V, 391; jugement qu'il porte sur Rousseau, 391; obligé de quitter Annecy à cause de ses amours avec la femme de l'intendant, il se venge par une comédie, 396; pouvait être utile à Mme de Warens à la cour de France, 404; Mme de Warens revient de son jugement sur Rousseau, 445.

AUGUSTE. Était le précepteur de ses petits-fils, I, 424, note, I, 424, note; n'était pas courageux; ce qui l'a rendu immortel, 162; s'il est vrai qu'il ait été heureux, 33; toute sa puissance ne le mit point à l'abri des misères humaines, I, 33; il sut régir le monde et ne put gouverner sa maison, et ne laissa qu'un mois de pour lui succéder, 33, ses lois contre le célibat montraient la decadence de l'empire, 260; fut un véritable monarque, 623, note, à qui il préfère confier le gouvernement de l'Égypte, IV, 57, ses adoptions, 59, depuis qu'il eut assuré l'empire aux Césars, le peuple romain avait toujours porté ses armes au loin, et seulement pour la gloire et l'intérêt d'un seul, 67; discours que Sénèque lui fit tenir en faveur de Claude à l'assemblée des dieux, 94.

AUGUSTE III, électeur de Saxe, roi de Pologne. La Russie l'imposa par force à la Pologne, III, 3.

AUGUSTIN (saint). Il s'en faut bien que la doctrine du péché originel soit contenue dans l'Écriture autant qu'il l'a voulu dire, II, 337; ses *Confessions* citées, 359; citation d'un passage de ses lettres à propos d'un principe de morale, 559; a été, avec Lactance, l'un des premiers qui avancèrent la doctrine contre le suicide, dont Jésus-Christ n'avait pas dit un mot, III, 383; a écrit sur la musique, V, 125; se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu, VI, 441.

AUMONT (duc d'). Agit pour que *Le Devin du village* soit joué à la cour, V, 579; fait dire à Rousseau qu'il le présentera au roi, 581, 582.

AURELIUS (Victor). Raconte que plusieurs hommes, transportés d'amour, achetèrent volontairement de leur vie une nuit de Cléopâtre, II, 118.

AUFEURS. Sont mal conseillés quand ils consultent les savants, II, 134; leur conversation plus instructive que leurs

livres, 135 ; comment ils doivent parler d'eux-mêmes, IV, 38 ; entraînés au delà du but par la passion de leurs sujet, VI, 227.

AUTOCHTHONES. Ce que c'est, II, 245.

AUTORITÉ. Il ne faut rien lui donner quand on ne veut rien donner à l'opinion, I, 587 ; si celle des maîtres doit se conserver aux dépens des mœurs, II, 23 ; doit régir la croyance des femmes, 169.

AUTRICHE (Maison d'). Comment se prépare sa décadence, III, 96 ; de sa grandeur au commencement du XVIII^e siècle, 196 ; projets d'Henri IV contre elle, 96 et suiv.

AVALANCHE. Effets produits par une avalanche à Malvert en Suisse, VII, 326, 327.

AVOCATS. Considération sur cet état, III, 38.

B

BAAL. Ce qui serait arrivé si M. Rouelle eût été parmi ses prêtres, II, 426 (voy. *Rouelle*) ; c'est à tort qu'on l'a comparé au Zeus des Grecs et au Jupiter des Latins, 654.

BABI. Bonne de Julie, l'un des personnages de *la Nouvelle Héloïse*, III, 143 et suiv.

BABIL. D'où vient le grand babil, II, 129 ; plus on est instruit, moins on est babillard, 129 ; comment il faut retenir celui des petites filles, 167 ; différence entre celui des garçons et celui des filles, et pourquoi il faut laisser plus de liberté à l'un qu'à l'autre, 167.

BABYLONE. Paris doit lui ressembler, V, 428.

BACCHIUS. Musicographe grec. Comment il définit le *dièse*, V, 8 ; *l'épitynaphé*, 46 ; le mot *hypodiazeuxis*, 77 ; le moindre de tous les intervalles, 82 ; la *mutation*, V, 125 ; système de notes qu'il préfère, 129 ; sa définition du mot *paradiazeuxis*, 155 ; du tétracorde, 259.

BACLE. Comment il se lie avec Rousseau, engouement de celui-ci, V, 381 ; Rousseau sacrifie une position avantageuse pour le suivre, 381, 382 ; leur projet, 382 ; leur départ, 383 ; comment ils se séparent, 384 ; n'était qu'un moment, 400.

BAGNERET, homme à projet qui s'empare de l'esprit de Mme de Warrens, V, 469 ; apprend les échecs à Rousseau qui les étudie avec fureur et y devient plus fort que lui, 469.

BAINS. Comment il convient de les faire prendre aux enfants, I, 436.

BAJAZET Critique de d'Alembert sur cette pièce de Racine, I, 283.

BAI.BAO. Navigateur, comment il prend possession de l'Amérique méridionale au nom du roi d'Espagne, I, 474 ; cette prise de possession suffisait-elle pour en déposséder tous les habitants et en exclure tous les princes du monde, II, 589.

BALLET. Voy. *Dictionnaire de musique*, IV, 594.

BAL.LEXSERT (Jacques) Rousseau se jure de l'*Émile*, I, 422, note ; son plagiat d'*Émile*, V, 127 ; comment Rousseau a entrevu ceux qui l'avaient mis en jeu, VI, 127.

BALLIÈRE. Lettre 621, Rousseau le remercie de son ouvrage (*Theorie de la musique*) dont il loue les principes ; il sait mieux que personne les fautes de son *Dictionnaire de musique*, mais il laisse à une plus habile main que la sienne le soin d'en faire une nouvelle édition, VII, 503.

BAL.S. Comment ils peuvent être utiles, I, 264 ; leur convenance, car les yeux du public forcent les jeunes gens à la réserve, à la modestie, et à s'observer avec le plus grand soin, I, 265 ; il devrait y en avoir de solennels et de périodiques pour favoriser les mariages, I, 265 ; comment ils peuvent servir aussi au rapprochement des familles divi-ées, 266, 267.

BALTHAZAR. La main sortant du mur et écrivant des mots inconnus est une idée à la fois simple, terrible et sublime, I, 260, note.

BALZAC. Son style imité par Boileau, VIII, 374.

BANCHIERI, Moine italien cité sur l'invention du si, V, 204 ; Rousseau étudie son livre : *Cartella per musica*, 488.

BAPTÈME. Discussion sur ses effets, II, 338, 339.

BAR, ville de Pologne. Confédération célèbre qui s'y forma en 1768, III, 3 ; organisation et but des confédérés, 3 ; ils ont sauvé un instant la Pologne expirante, 9 ; monument que Rousseau voudrait voir ériger en l'honneur de cette confédération, 9.

BARBARES. Effet de leur émigration II, 18 ; influence des invasions des barbares sur les mœurs du peuple envahi, IV, 109, note.

BARBARIE. Ses blés, d'ailleurs inférieurs à ceux de France, rendent beaucoup plus en farine, II, 625.

BARBEYRAC. Comment il soutient, d'après Locke, que nul ne peut vendre sa liberté, I, 119 ; en traduisant Grotius, il s'est, comme son auteur, enchevêtré dans les sophismes, II, 591 ; Pour-

qu'on lui dédia sa traduction au roi d'Angleterre, 592; pourquoi il appelle l'expulsion de Jacques II une simple abdication, 592.

BARCAROLE. Voy. *Dict. de Musique*, IV, 595.

BARDES. Étymologie de ce mot, IV, 595.

BARDIN, libraire de Genève. Le droit de propriété brutalement violé à son égard par les magistrats, II, 530.

BARDONANCHI (la présidente), de Grenoble, son éloge, V, 465.

BARILLOT, père, appelait toujours Rousseau son petit-fils, V, 465; se déclare pour les magistrats dans les troubles de 1737, à Genève, 466.

BARILLOT, fils, prend le parti opposé de son père dans les troubles de 1737, V, 465; il apporte des livres à Rousseau en revenant d'Italie, 488.

BARJAC, valet de chambre du cardinal Fleury. Fait nommer M. de Montaignu ambassadeur à Venise, V, 520.

BARON (Michel BOYRON, dit) Acteur célèbre, c'est bien plus lui qu'Auguste qu'on va voir au théâtre, III, 290.

BARTHÉLEMY (Saint). Page de notre histoire que tout bon Français voudrait effacer avec son sang, I, 352, 353.

BARTHÉLEMY. Citation d'un passage de son *Voyage d'Anacharsis*, I, 237; travaillait à la rédaction du *Journal des Savants*, VI, 82.

BARTHES, secrétaire de l'ambassade de France en Suisse. Excité très-fortement Rousseau à se retirer à Bienne, dont il lui fait l'éloge, VI, 183; Rousseau n'entend plus parler de lui quand sa présence occasionne des troubles à Bienne, 185.

BARTHOLE, jurisconsulte. Jusqu'où il a poussé les choses à l'égard de la puissance de l'empereur d'Allemagne, III, 77, note.

BASILE, marchand à Turin. Sa femme accueille Rousseau avec bonté, V, 362; bonheur des instants que Rousseau a passés près d'elle, V, 363; jalousie d'un commis, 363; l'amour que Rousseau éprouva pour elle diffère de celui que lui inspira Mme de Warens, 363; scène curieuse entre elle et Rousseau, 364; l'image de cette femme ne s'est jamais effacée du cœur de Rousseau, 365; seule faveur qu'il reçut d'elle, 365; emploi de Rousseau chez elle, 366; elle le recommande à son confesseur, 366; dîner pendant lequel arrive son mari, 366, 367; il chasse Rousseau de chez lui, 367; le souvenir de Mme Basile fait palpitier le cœur de Rousseau, 379.

BASSE Voy. ce mot au *Dict. de Musique*, IV, 597.

BASSELIN. On lui attribue l'invention du vaudeville, V, 273.

BASTIDE (J. F. de), rédacteur du journal *le Monde*, VI, 107; voulait y insérer les ouvrages de Rousseau, 107; il lui achète 1/2 louis son extrait de la *Paix perpétuelle*, qu'il fait imprimer séparément au lieu de le mettre dans son journal, 107, 108. Lettre 214, Rousseau lui adresse ses extraits sur les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, VII, 132; lettre 226, détails intimes, réflexions sur la liberté des Anglais, 139.

BASTILLE. C'est là que Rousseau éditait le plus vrai tableau de la liberté, V, 234; sa *Lettre sur la musique française* faillit l'y faire mettre, 586; on lui propose d'y passer quelques semaines, comme moyen de se soustraire à la juridiction du parlement, VI, 129; Rousseau pense qu'il n'y aurait pas été malheureux, VII, 211.

BATISTIN, musicien, dont le vrai nom était J. B. Stuck. Ce qui valut à Rousseau sa cantate des *Bains* de Thormery, V, 432.

BATON. A moitié plongé dans l'eau, et paraissant brisé, explication de ce phénomène d'optique, I, 578.

BATTEL. Voyageur, ce qu'il raconte des pongos et des *enjocos* (deux espèces de grands singes) du royaume de Loango, I, 139.

BATFEUX (L.e). Principe commun auquel, selon lui, se rapportent tous les beaux-arts, V, 78.

BAUHIN (Jean et Gaspard). Sont les vrais initiateurs du progrès de la botanique dans les temps modernes, IV, 378, 379.

BAYARD. Sa bravoure mise en opposition avec celle de Cartouche, I, 163.

BAYLE. A très-bien démontré que le fanatisme est plus dangereux que l'athéisme, II, 105; prétend que nulle religion n'est utile au corps politique, 657; Mme de Warens en parlait toujours, V, 390.

BAZILE. Voy. *Basile*.

BEAU. En quoi il consiste, VI, 593.

BEAU (le sieur Le). Cité sur les sauvages, II, 109.

BEAUCHATEAU. Lettre 984, Rousseau lui écrit qu'il ne veut être ni loué ni justifié, VIII, 314; lettre 997, il refuse la médaille qu'on veut faire frapper en son honneur, 334; lettre 436, Rousseau lui dit qu'il est de ceux dont il supporte les louanges; ce qu'il répond aux critiques venimeux de la Pro-

festion de foi et aux gens en place qui osent l'insulter, 340.

BEAUFORT, le roi des halles. Eût été mis à la discipline par les Genevois, II, 538.

BEAUMONT. Son mandement contre l'*Emile*, II, 317; réponse de Rousseau à son mandement, 330; son injustice, 333; est l'instrument des jansénistes contre Rousseau, 334; vrais motifs de son mandement, 335; Rousseau qui a toujours honoré ses mœurs et respecté ses vertus le respecte encore quoi que M. de Beaumont ait dit contre lui, 335; partout où il a attaqué l'*Emile*, il a mal raisonné, partout où il a injurié Rousseau, il l'a calomnié, 336; accuse Rousseau d'avoir admis plusieurs dieux, 340, note 2; s'il eût été aussi coulant en doctrine que pour l'éducation, l'usage qu'il a excité n'aurait pas eu lieu, 342; preuves qu'il a lu légèrement et cité négligemment, 345, 376; le seul endroit de son mandement où il ait raison est celui où il répète une extravagance que Rousseau n'a pas dite, 349; a eu tort d'avancer que l'unité de Dieu paraît à Rousseau une question oiseuse et supérieure à la raison, 352; c'est aussi sans sujet qu'il le taxe d'iniquité, 378; parti sage que Rousseau lui conseille, 382; toutes ses propositions examinées il est prouvé qu'il n'a eu raison dans aucun point, 384; le plus joli morceau de son mandement, 385; avait-il le droit de traiter Rousseau de téméraire, impie et imposteur, 387; conclusion de Rousseau, 387, 388; la réponse de Rousseau est affirmative quant aux points fondamentaux de sa doctrine, 414; sentiments que son mandement inspira à Rousseau et pourquoi il y répondit, VI, 149.

BEAUSOBRE. A prouvé, dans son *Histoire du manichéisme*, que la notion de la création ne se trouve pas dans l'ancienne théologie judaïque, II, 352.

BEAUTÉ. N'est pas à rechercher dans le mariage, II, 163, 201; brille par elle-même, 163.

BEAUTEVILLE (Du Buisson de), ambassadeur de France à Soleure. Fut connu de Rousseau chez M. de Luxembourg, VI, 184; invite à venir à Soleure Rousseau, qui croit que c'est lui qui lui a ménagé un asile à Bienne, 184.

BEAUX ESPRITS (Vers contre les) IV, 264.

BELLAY (Martin du). Question que lui adresse Montaigne, II, 128.

BELLEGARDE (le comte de). Sa passion pour la musique, V, 461.

BELLE-ISLE (maréchal de). C'est lui

qui, revenant auprès de son fils et voulant examiner ses progrès, lui demanda où était le cerf-volant dont il voyait l'ombre, I, 543.

BELLOY (De). Lettre 1024, il le loue d'avoir choisi des sujets patriotiques, VIII, 359; lettre 1030, il le félicite de sa franchise et s'excuse de ses propres défiances; observations curieuses sur les Français, VIII, 385.

BELON (Mme). Personnage mis en scène dans *la Nouvelle Héloïse*, III, 185, 186, 187, 188 et suiv.

BELSELSKI (le prince de). Lettre 1076, Rousseau le remercie de ses sympathies; il pardonne aux Genevois; souveurs éloquents de la patrie, VIII, 432.

BENJAMIN. Comment sa tribu fut exterminée, I, 371.

BENOIT. L'un des deux chantres que Saint-Grégoire donna à Charlemagne pour propager le chant romain; il va accomplir son œuvre à Soissons, V, 167.

BENTIVOGLIO. A traduit en français une dissertation de Cocchi-sur-le régime pythagoricien, I, 435, note.

BERARD, chanteur, exécute quelques airs de l'opéra des *Muses galantes*, V, 348.

BERCER. Cet usage est souvent pernicieux pour les enfants, I, 436.

BERENICE, tragédie de Racine. Plaisir que Rousseau éprouve à la représentation de cette pièce, quoiqu'il s'y attendît peu, I, 212; sentiments du spectateur au commencement et à la fin de cette pièce, II, 212; le rôle de Titus ferait plus d'effet s'il était plus digne de lui, I, 213; pourquoi l'intérêt principal est pour Bérénice, 213; cette tragédie remplit-elle son objet, 213; Titus a beau rester romain, il est seul de son parti; tous les spectateurs ont épousé Bérénice, 213; autre dénoûment que propose Rousseau, 213, 214; Racine y a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq actes avec ces seuls mots: *Je vous aime, vous êtes empereur, je pars*, 282; discussion de son effet sur les spectateurs, 282; pourquoi elle n'eût pas réussi avec le dénoûment proposé par Rousseau, 282, 323.

BERNACHI. N'était pas compositeur, mais chanteur, IV, 481.

BERNARD (A.), ministre, grand-père maternel de Rousseau, cité, V, 313; Rousseau trouve dans les papiers de son oncle des livres annotés par lui, 466.

BERNARD (Gabriel), oncle maternel de Rousseau. Aime la sœur du père de Rousseau, V, 314; servit en Hongrie, comme ingénieur, dans l'armée du

prince Eugène, 314; Rousseau passe sous sa tutelle, 319; punit Rousseau d'une faute dont il était innocent, 323; Rousseau, sorti de chez lui, y revient et y étudie Euclide, 327; son caractère, 328; un de ses sermons, 328; suit Rousseau jusqu'à Confignon, 340; passa dans la Caroline pour travailler à la fondation de Charles-Town, et y mourut, V, 466; mémoire sur les fortifications de Genève trouvé dans ses papiers, 466; dans quels sentiments Rousseau apprend sa mort; il désire avoir ses manuscrits, VI, 516.

BERNARD (Mme), tante de Rousseau. Caractère de sa dévotion, V, 328, 354; aide à rompre la liaison de Rousseau avec son fils, 340; la perte simultanée de son mari et de son fils ranime son amitié pour Rousseau, qui logeait chez elle quand il allait à Genève, 466.

BERNARD, cousin germain de Rousseau. Est mis en pension avec lui chez M. Lambercier, V, 318; leur amitié, 319; punition qu'il partage avec Rousseau, 323. Histoire du saule de la terrasse, 326; Rousseau le défend contre les quolibets et les attaques des autres garçons, 328, 329; comment il se sépare de Rousseau, à qui il donne une petite épée, 341; meurt au service de la Prusse, 466.

BERNARD (P. J.), surnommé *Gentil-Bernard* par Voltaire. Service que lui rendit M. Perrichon, qui fit de même à Rousseau, V, 509.

BERNE. Explication de ce qu'on y appelle *l'État érétateur*, qui est la copie de tout le gouvernement de la république, appliquée à la jeunesse, III, 14; comment ses magistrats traitèrent Rousseau lorsqu'il se retourna sur le territoire de ce pays, VI, 139; ses magistrats le laissent d'abord s'établir dans l'île Saint-Pierre, située au milieu du lac de Bienna, 171; bientôt après ils lui ordonnent de quitter cette île et le territoire de Berne, 178-180; Rousseau obéit à cet ordre, 179, 180.

BERNE (sénat de). Discours qu'y fit Rousseau au sujet de l'archimandrite de Jérusalem, V, 421, 422; sévérité de ses lois contre ceux qui changent de religion, 488.

BERNE (Société économique de). Lettre 334, Rousseau la félicite du but qu'elle se propose, tout en l'assurant qu'elle ne l'atteindra pas, VII, 233 et suiv.

BERNEX. Protection qu'il accorda à Rousseau, IV, 34; mémoire à M. Boudet sur deux faits de l'histoire de ce prelat, 35 et suiv.; visite Mme de Warens, V, 397; incendie dont on attribue l'exun-

tion à ses prières, discussion de ce miracle, 397.

BERNIER (Nicolas). Ses cantates faisaient les délices de Rousseau, qui apprend par cœur celle des *Amours dormants*, V, 443.

BERNIS (comte de), cardinal. Était de la société de Mme Dupin, V, 518.

BERNOULLI (Jean) A démontré les lois des vibrations des cordes, IV, 660.

BERRUYER. Son *histoire du peuple de Dieu* est la Bible mise en histoires galantes, III, 306.

BERTAUD. Son grand talent sur le violoncelle, V, 212.

BERTHELIER. Fut le Caton de Genève, avec cette différence que la liberté publique finit avec l'un et commença par l'autre, I, 259, note 2; sa mort héroïque, 259; il répète pour lui l'épithaphe de Caton, 259.

BERTHIER (Guill. Fr.), jésuite. Rousseau le rencontre chez M. Dupin, avec lequel ce jésuite travaillait à une réfutation de Montesquieu, V, 543.

BERTHIER (le P.), oratorien et professeur de physique. Son caractère; Rousseau le compare à Panurge, VI, 76; voyait souvent Mme Le Vasseur, 76; lettre qu'il écrit à Rousseau de la part de cette femme, 76; connaissance qu'il fait faire à Rousseau, 77.

BESANÇON. Départ de Rousseau pour cette ville afin d'y étudier la musique sous l'abbé Blanchard, V, 460; voyage qu'y fit Rousseau en 1736, VI, 517.

BESSE (M. de). Un des compagnons de Rousseau à la table de Mme La Seille, V, 556.

BETTINA DE FAGOGA, maîtresse d'un ami de Rousseau. Danse une symphonie des *Muses galantes*; Rousseau allait souvent passer sa soirée chez elle, V, 535.

BEUZENVAL (la baronne de). Visite que lui fait Rousseau sur les conseils du P. Castel, V, 516; elle invite à dîner Rousseau, qui s'excuse; Mme de Broglie le fait inviter à la table de sa mère, 516; Rousseau compte sur sa protection et n'est pas trompé, 517; elle n'oublie pas Rousseau, 520; mauvaise réception qu'elle lui fait à son retour d'Italie, 542; lettre que lui écrit Rousseau à cette occasion, 542; lettre 35, celui-ci lui exprime ses plaintes contre M. de Montaigne, VI, 556.

BRUZZI (les), musiciens. Brillèrent à Turin quand Rousseau fit son abjuration, V, 362.

BIANCHI, médecin italien. A publié de nombreux ouvrages sous le nom de *Janus Plancus*, et entre autres un discours sur le régime pythagoricien, I, 435.

BIBLÉ. Le livre de Job, qui est peut-être le plus ancien de tous les livres qui existent, parle de la culture des champs, I, 386; son langage modeste, II, 117; ne dit pas un mot de la question de l'hypostase, 363; assurément, il y a loin de l'esprit du *Deutéronome* à celui du *Talmud* et de la *Misnah*, 364; nul chrétien judicieux ne peut croire que tout soit inspiré dans la Bible, jusqu'aux mots et aux erreurs, 435; en admettant tous les faits qui y sont contenus, on peut rejeter les miracles sans impiété, 455; cercle vicieux de ceux qui appuient les miracles sur l'Écriture et l'Écriture sur les miracles, 435, note 1; Berruyer l'a mise en histoires galantes dans son *Histoire du peuple de Dieu*, III, 306; on n'y trouve, contre le suicide, ni une loi, ni même une simple improbation, 363; si Rousseau avait le moindre pouvoir dans l'Église, il ferait retrancher de la Bible le *Cantique des cantiques*, 606, note; le *Levite d'Éphraïm* est une imitation des chapitres XIX, XX et XXI des *Juges*, IV, 16; le *Cantique des cantiques*, attribué à Salomon, est, selon les uns, l'épithalame de son mariage avec la fille du roi d'Égypte, et, selon d'autres, l'emblème de l'union de Jésus-Christ et de l'Église; Cahusac n'y voit qu'un opéra très-bien fait, 619; effet que produisit sa lecture sur l'esprit de Rousseau, V, 591; c'était sa lecture ordinaire du soir, et il l'a lu tout entière cinq ou six fois de suite de cette façon, VI, 131; contient toutes les preuves du christianisme, VII, 332.

BIBLIOTHEQUES. Opinion singulière qui empêcha les Goths de les détruire lorsqu'ils ravagèrent la Grèce, I, 14.

BIEH. En politique comme en morale, c'est un grand crime que de n'en point faire, I, 11; le vrai bien se fait avec peu d'éclat, III, 55.

BIEH PUBLIC, BONHEUR DES SUJETS, GLOIRE DE LA NATION. Emploi de ces mots en politique, III, 94.

BIEH PUBLIC. Ne s'introduit guère par la force, pourquoi, III, 99; recherche de sa perfection, III, 115.

BIENS DU MONDE. Moyen d'en jouir, II, 238.

BIENS ET MAUX de la vie humaine examinés, I, 455.

BIENS-FONDS. Comment ils sont préférables à l'argent, III, 42.

BIENFAIT. Quels sont ceux qui font les ingrats; un vrai bienfait n'en fit jamais, II, 24.

BIENFAITEURS INTÉRESSÉS. Plus communs que les obligés ingrats, II, 24.

BIENNE. Fortement pressé de se fixer dans cette ville, Rousseau, qui doutait d'abord de la sincérité des offres qu'on lui faisait, les examine et les accepte; mais une fermentation l'oblige à chercher un autre asile, VI, 183, 184.

BIENNE (lac de). Description de ce lac et de ses bords, VI, 175; promenades de Rousseau sur ses bords, 176; ses excursions dans la petite île avec son chien, 177; parallèle entre ce lac et celui de Genève, 463; Rousseau se promène sur ses bords et veut établir dans l'île une colonie de lapins, 465.

BIENSEANCES. Ce qu'elles exigent pour les femmes, II, 209; la bienséance ne doit jamais l'emporter sur la vertu, III, 323; où se laisse entraîner celui qui craint plus d'y manquer qu'aux lois de la morale, 323, 324; n'est souvent que le masque du vice : où la vertu règne, la bienséance est inutile, III, 411.

BILBOQUET. Rousseau, qui y jouait très-bien, eût désiré en porter un dans le monde pour se dispenser de parler quand il n'aurait eu rien à dire, V, 456; ce jeu est une de ses grandes distractions dans l'exil, VIII, 16.

BINIS (l'abbé de), attaché à l'ambassade française à Venise. Ne peut remplir ses fonctions, V, 520; vit en bonne intelligence avec Rousseau, 523; aidait Rousseau dans son travail, 528; l'ambassadeur l'emploie à la place de Rousseau, 532; il avertit Rousseau que l'ambassadeur a demandé au sénat de le faire arrêter, 533.

BLAINVILLE (Mme), sœur du mari de Mme d'Houdetot. Rousseau la rencontre chez Mme d'Épinay et s'en serait bien passé, VI, 73; elle satisfait tout à son aise son ressentiment contre Rousseau, qui la traite de *meqère*, 73; malgré sa surveillance, le dîner de M. d'Épinay fit grand bien à Rousseau, 74.

BLAINVILLE. Discussion du *mode mixte* proposé par lui, V, 105. Rousseau lui écrit sur le nouveau mode de musique inventé par lui, VI, 574.

BLAIRE, conseiller au parlement. Sa prophétie sur l'*Émile*; peu d'impression qu'elle fit sur Rousseau, VI, 126, 127.

BLANCHARD, maître de musique de la cathédrale de Besançon, puis de la chapelle de Versailles. Rousseau forme le projet d'aller étudier sous lui la composition musicale, V, 460; il reçoit bien Rousseau, 460; la perte de sa malle saisie à la frontière de France fait que Rousseau le quitte, 461.

BOCHARD. Son étymologie du mot *bardes*, IV, 595.

BODIN (Jean). Son opinion sur le domaine public, tirée des *Six livres de*

la République, II, 567; comment il s'est trompé en prenant les uns pour les autres les bourgeois et les citoyens de Genève, II, 586, note.

BOUCE. Attribue à Timothée de Milet l'invention du genre chromatique, IV, 635; préfère les rapports justes et harmoniques de Pythagore aux divisions du système aristoxénien, V, 84; celui qu'il honore seul du nom de musicien, 117; son mode de notation musicale, 121; comment il définit la note, 126; très-embrouillé sur l'origine du trécorde, 233; explication de ce qu'il dit au sujet de la trite, 271.

BOERHAAVE. Son opinion sur les maladies des enfants, I, 442, 443.

BOILEAU. Se vantait d'avoir appris à Racine à rimer difficilement, I, 555; est le seul auteur qui, de son vivant, ait joui de la gloire d'un commentateur, IV, 480; aurait dû encenser Scudéry, 483.

BOISGÉLOU, magistrat. A composé une théorie savante sur les rapports des sons, I, 527; formule trouvée par lui pour la transposition des clefs, IV, 641; notes ajoutées par lui, V, 208; son système musical, 229.

BOISGÉLOU (de), fils du précédent. Prodige sur le violon à l'âge de huit ans, I, 527; a mis en ordre toute la partie musicale de la Bibliothèque du roi, 527, note.

BOISSY (L. de). Comédie italienne dont il a fait une imitation, I, 201; avec que Rousseau fait devant lui au sujet de la réputation de Narcisse, V, 588.

BOISSY. Lettre 99, Rousseau se plaint d'une insertion de ses lettres dans le *Mercury* sans avoir été consulté, VII, 18 et suiv., lettre 107, il lui renvoie une critique contre lui, que Boissy ne voulait pas insérer dans le *Mercury* sans son consentement, 25.

BON. Différence entre l'homme bon et l'homme vertueux, I, 236; il ne suffit pas de l'être, II, 236; est le beau mis en action, III, 153; il est faux que tous les bons soient tous heureux dès ce monde, VII, 180.

BONAC (Jean-Louis d'Usson, marquis de). Protection qu'il accorda à Rousseau, IV, 34; avait été ambassadeur en Turquie, V, 422; empêche Rousseau de suivre l'archimandrite de Jérusalem, 423; Rousseau lui raconte son histoire, 423; présente Rousseau à l'ambadrice, 423; celui-ci s'aperçoit qu'il ne peut pas faire son chemin dans cette maison, et lui demande sa protection, qu'il obtient, pour aller à Paris, 424; secours que M. de Bonac lui fait toucher dans cette ville, 425.

BONAC (Mme de). Bonté avec laquelle elle accueille Rousseau; elle conseille à son mari de ne pas le laisser aller plus loin avec l'archimandrite, V, 423; Rousseau compose une cantate à sa louange, 423.

BONDELI (Mlle Julie). Lettre 512, éclaircissements sur un ouvrage (*Lettres d'un citoyen de Genève*), qu'on lui attribuait, VII, 414.

BONHEUR. Nous ignorons ce qu'est le bonheur absolu, I, 454; quel est le chemin du véritable, 455; celui de l'homme sur la terre n'est qu'un état négatif, 455; hypothèse qui prouve que le plus souvent le bonheur est dans l'opinion, 457, 458; les enfants font consister le leur dans l'usage de leur liberté, 460; en quoi consiste celui de l'homme naturel, 556; le bonheur et la peine ne sont pas également partagés dans tous les états, II, 9; si la mesure du bonheur est égale dans tous les états, 15; nous en jugeons trop sur les apparences, 19; on ne doit pas le chercher sans savoir où il est, 234; fin de tout être sensible, 234; sa route est celle de la nature, 234; il nous quitte ou nous le quittons, parce que l'habitude d'en jouir en ôte le goût, 239; sa source n'est tout entière ni dans l'objet désiré, ni dans le cœur qui le possède, mais dans le rapport de l'un et de l'autre, III, 269; s'il en est un seul exemple sur la terre, il se trouve dans un homme de bien, 260; pourquoi le vrai appartient au sage, 495; on jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère, et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux, 603; la vertu ne le donne pas, mais elle apprend à en jouir quand on l'a, VII, 180; enduret le cœur, 192.

BONNEFOND, commensal de Rousseau à Paris. Connaissances qu'il lui fait faire, V, 511; procure à Rousseau un libraire pour l'impression de son mémoire sur la musique, 514; Rousseau le retrouve à l'hôtel de Saint-Quentin à son retour de Venise, 546.

BONNET (Ch.). Avait pris le pseudonyme de *Philopolis*, sous lequel Rousseau lui adressa une lettre en réponse à la critique qu'il avait faite de son *Discours sur l'inégalité*, I, 153; Rousseau l'accuse d'avoir coopéré aux lettres que Vernes écrivit contre lui, et lui reproche son matérialisme, VI, 168.

BONNEVAL (Michel de), intendant des Menus. L'opéra des *Muses galantes* de Rousseau, exécuté chez lui à grand orchestre aux frais du roi, V, 549.

BONNIVARD (François), prieur de Saint-Victor. Ami de la liberté, quoique

Savoyard; détenu pendant six ans au château de Chillon, III, 609, note.

BON SENS. Sa source la plus ordinaire, II, 311.

BONS MOTS. Secret pour en trouver, I, 481, 482.

BONTÉ. De tous les attributs de la Divinité toute-puissante, celui sans lequel on la peut le moins concevoir, I, 442; n'est pas un mot abstrait, mais une affection de l'âme éclairée par la raison, II, 25; est naturelle à l'homme, 78; différence entre la bonté et la vertu, VIII, 329.

BONTEMPI, musicien et poète italien. Règles qu'il donne pour la composition des canons, IV, 617; faute commise par lui, et qui fait que les Italiens réclament Jean de Muris comme leur compatriote, V, 124; ses ouvrages donnent à Rousseau le goût des recherches théoriques de la musique, V, 488.

BORDES (Ch). Réponse de Rousseau à ses critiques du *Discours sur les sciences et les arts*, I, 47; fragments d'une épître en vers, IV, 249, autre épître, 251; Rousseau lui fait lecture de son opéra de *la Découverte du nouveau monde*, V, 319; fait vendre les livres à Rousseau, 509; lui procure de bonnes recommandations pour Paris, 509; l'amour-propre de Bordes le brouille avec lui, 510; adresse qu'il donne à Rousseau pour se loger à Paris, 511; réfute le discours de Rousseau, sur les sciences; échanges de réponses entre lui et Rousseau; Rousseau le signale comme étant devenu son ennemi par suite de cette polemique, 572.

BORDEU, médecin. Comment il fut la cause de la mort du fils de Mme de Montmorency, VI, 109.

BORGHESE. Voy. *Paul V.*

BORGIA. Voy. *Alexandre VI.*

BORROMEËS (îles). Rousseau eut longtemps l'intention d'y placer la scène de *la Nouvelle Héloïse*, VI, 22; il compare le petit château du parc de Montmorency à l'isola Bella, l'une des Borromees, 88.

BOSSEY. Village près de Genève, où Rousseau fut mis en pension, V, 319.

BOSSUET. Pourquoi ce n'est pas dans ses livres qu'on peut juger de la foi catholique, II, 94; son *Discours sur l'histoire universelle* se trouvant dans la bibliothèque du père de Rousseau, V, 316.

BOTANIQUE. Lettres élémentaires sur la botanique adressées à Mme Delessert, lettre I, IV, 272; lettre II, 275; lettre III, 277; lettre IV, 281; lettre V, 284; lettre VI, 290; lettre VII, sur les arbres fruitiers, 295; lettre VIII, sur les

herbiers, 297; lettre IX, à M. de Nalesherbes, sur le format des herbiers et sur la synonymie, 301; lettre X, au même, sur les mousses, 305; comment on doit l'apprendre, IV, 272 et suiv.; son utilité dans l'éducation, 272, 285; lettres sur cette science adressées à Mme la duchesse de Portland, 307 et suiv.; défaut des ouvrages de son temps, 310; lettre à M. du Peyrou, 322; lettre à M. Liotard, le neveu, herboriste à Genève, 323; lettres sur cette science adressées à M. de La Tourette, conseiller en la cour des monnaies de Lyon, 324 et suiv.; notes de Rousseau sur la *Botanique mise à la portée de tout le monde*, de Regnault, 336 et suiv.; *Dictionnaire de Botanique*, 377; pourquoi elle a été mal étudiée dans le principe, 377; commencement de ses progrès, 378; importance de la nomenclature, 382, 383; son charme consiste surtout dans l'étude anatomique des plantes, VIII, 7; Rousseau écrit à du Peyrou à propos du projet de son *Dictionnaire de botanique*, 103; conseil de l'étudier à cause du double profit de l'amusement et de l'exercice, 128; son usage pour la sagesse et la vertu, 146; part de Tournefort et de Linnée dans les progrès de cette science, 172; lettre où il parle du plaisir de ses herborisations, 267 et suiv.; Rousseau lui doit la vie, 310, 311.

BOUCHARD, libraire à Chambéry. Rousseau se prend d'affection pour sa boutique, et s'y assorbit de quelques livres avant son départ pour les Charmettes, V, 478.

BOUCHERS. Rousseau dit qu'ils ne sont point admis comme témoins en Angleterre, c'est une erreur; seulement ils ne peuvent siéger comme jurés au jugement des crimes, I, 583.

BOUDET, religieux antonin, qui travaillait à la vie de M. de Bernex, évêque de Genève. Mémoire que Rousseau lui remet sur cet évêque, IV, 35; Rousseau, sur sa demande, lui remet une attestation du prétendu miracle de M. de Bernex, V, 397.

BOUFFLERS (chevalier de). N'a jamais semblé bien dispose pour Rousseau qu'il a connu chez Mme de Luxembourg, son caractère, son portrait; est cause de la froideur de la maréchale de Luxembourg pour Rousseau, VI, 110; se moque de Rousseau, 111; il ne l'aimait pas, 112; lettre 618, conditions sous lesquelles Rousseau consent à correspondre avec lui, VII, 500; lettre 475, détails intéressants sur Rousseau; explications sur M. Hume, VIII, 85.

BOUFFLERS (Mme la comtesse de).

Voilà de sa haine cachée contre Rousseau, VI, 82; liée avec avec Mme de Luxembourg, fait proposer à Rousseau de l'aller voir, 86.

BOUFFLERS (Mme la duchesse de). Visites qu'elle rendait à Rousseau à Montlouis, IV, 92; Rousseau croit qu'il lui devait en partie les bontés dont le comblait le prince de Conti, 103; lettre que Rousseau lui écrit au sujet du gibier qu'il avait reçu du prince de Conti, 104; Rousseau fut sur le point d'en devenir amoureux, 104; s'était aperçue de l'émotion qu'elle lui avait causée, 105; visites qu'elle faisait à Montlouis avec le jeune prince de Luxembourg, 109; fit une tragédie en prose, qui fut proncée dans la société du prince de Conti; demande l'avis de Rousseau sur cette pièce appelée *l'Esclave généreux*; avis de Rousseau conteste par Mme de Boufflers, 112; était très-liée avec d'Alembert, 114; billet qu'elle écrit à Rousseau pour lui faire l'éloge d'*Emile*, et qu'elle lui redemande, 126; mouvement qu'elle se donnait pour parer le coup qu'on voulait porter à Rousseau, 129; lui parle de la Bastille comme d'un moyen de se soustraire à la juridiction du parlement, 129; lui conseille de gagner l'Angleterre, 129; ce que lui dit Rousseau sur la conduite présomptive du parlement, 130; elle le presse de partir, 151; ses nouveaux efforts pour l'engager à passer en Angleterre, 132; comment elle le quitte, 133; ses conversations avec lui sur le roi de Prusse, 140; lui écrit pour blâmer sa communion à Movers, 148, 149; son amitié intime avec Hume 167; lettre 237, à propos du gibier que lui a envoyé le prince de Conti, VII, 145; lettre 368; inquite de la sentence du parlement et du décret du conseil de Genève à l'occasion de *l'Emile*, 256; lettre 379; Rousseau lui mande que Thérèse l'a rejoint dans son exil, détails sur son état et sur une lettre ridicule d'un baron de Corval, 267 et suiv.; lettre 386, objection contre son séjour en Angleterre, 274; lettre 397, observations sur le projet d'aller en Angleterre, sur milord maréchal et sur Duclos, 284 et suiv.; lettre 402, explication sur sa conduite; dialogue de Voltaire, 298 et suiv.; lettre 416, Rousseau veut bien être *conseillé*, mais non gouverné par ses amis, 304; lettre 506, détails sur leurs rapports mutuels, 407; lettre 554, éloge du maréchal de Luxembourg; sur l'éducation qu'elle donna à son fils; situation de son âme, 452; lettre 619, Rousseau est flatté de l'être qu'elle lui fait d'être parrain de son enfant, 501; lettre 772, détails inté-

ressants sur la situation de Rousseau en Angleterre; inquiétudes sur la rechute de Luxembourg, sur le prince de Conti, VIII, 83; lettre 811, il se justifie relativement aux torts qu'elle lui suppose envers M. Hume, 143; lettre 924; expression de tristesse et de découragement; il est cependant certain que, malgré les dénigrement et les persécutions de ses contemporains, sa mémoire sera en honneur, 247; lettre 925, il la remercie de son intérêt, 956.

BOUFFONS ITALIENS. A quoi aboutit la querelle à leur sujet, IV, 410; caractère de leur musique, 440; efforts faits par leurs adversaires pour en dégoûter le public, 441; nouvelles intrigues contre eux, 443; leur arrivée à Paris, effet qu'ils y produisent, V, 584, 585; pièces qu'ils y ont jouées, 585; tort qu'ils font à l'Opéra; orage dont ils sont la cause, 585; leurs partisans se rassemblent sous la loge de la reine, 585.

BOUILLIE. Nourriture peu saine, I, 447.

BOULANGER (Nicolas-Antoine), ingénieur des ponts et chaussées. Ses idées sur la durée probable du monde, V, 578.

BOULE roulee entre deux doigts croisés, I, 587.

BOUQUET d'un enfant à sa mère, poésie, IV, 270

BOURBON (maison de). Comment Rousseau lui a peut-être conservé la couronne de Naples, V, 528.

BOURBONNAIS (Mlle), chanteuse. Quelques airs de l'opéra des *Muses galantes*, chantés par elle chez M. de La Popelinière, V, 548.

BOURETTE (Mme). Remerciement pour des vers qu'elle lui avait envoyés, VI, 595, lettre 262, réponse à deux lettres consécutives envoyées avec des vers, et où Rousseau était invité à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or, que Voltaire avait donnée à cette dame, VII, 167.

BOURGOGNE (le duc de). Quelle forme il se proposait de donner à l'administration de son gouvernement, III, 101.

BOURGAIN, ville du Dauphiné. Rousseau y demeure plusieurs mois, logé dans une auberge, et la quitte pour se retirer à Monquin, lieu plus sain à cause de son altitude, VIII, 317.

BOURGUIGNONS. Subjugés par le christianisme, III, 76.

BOUSSET (Du). S'est fait un nom dans la chanson, IV, 624.

BOUSSOLE. Comment nous l'inventons, I, 554.

BOYER (Gautier). Avocat à Grenoble;

ses herborisations avec Rousseau aux environs de Grenoble, VI, 485; sottise rieuse faite par lui à Rousseau qui mangeait un fruit pouvant l'empoisonner, 485.

BOY (Pierre). Vision de Pierre de la Montagne, plaisanterie dirigée contre lui, II, 545; pourquoi Rousseau écrit cette pièce, VI, 168.

BOY DE LA TOUR. Neveu de M. Roguin, qui lui recommande Rousseau; renseignements qu'il lui donne sur M. de Montaigu, V, 542.

BOY DE LA TOUR (Mlle). Petite nièce de M. Roguin. Son éloge, VI, 137; Rousseau s'oppose à un mariage pour elle, 137.

BOY DE LA TOUR (Mme). Nièce de M. Roguin. Détails sur sa famille, VI, 137; offre à Rousseau un asile à Motiers, VI, 139; ses recommandations pour Rousseau au pasteur de Motiers, 148; Rousseau lui donne le titre d'amie, qu'elle mérita en effet toute sa vie, 168.

BOYLE (Robert). Anecdotes musicales rapportées par lui, V, 122.

BOZE (Claude Gros de). Membre de l'Académie française et de celle des inscriptions. Est utile à Rousseau à Paris, détails sur sa femme et sur son caractère, V, 511.

BOZE (Mme de). Femme du précédent. Gaucheries commises à sa table par Rousseau, qui avoue avoir été moins intimidé devant l'Académie que devant elle, V, 511, 512.

BRAMANT. C'est près de ce village que Rousseau cassa sa fontaine de héron, V, 383.

BRANTOME. Effet que produisit sur Rousseau la lecture de ses *Grands Capitaines*, V, 442.

BRASIDAS. Sa réponse à un satrape qui comparait la vie de Persépolis à celle de Sparte, I, 117.

BRAVOÛRE. Ne doit pas être mise au nombre des vertus, I, 161; elle est journalière, 161; exemples de véritable bravoure, 162; toutes les vertus sociales lui sont préférables, 162; bien loin de constituer un caractère, la bravoure tire du caractère de celui qui la possède sa forme particulière, 163; la constance dans l'adversité et l'amour de la patrie sont au-dessus de la bravoure, 164.

BREIL (le marquis de), fils du comte de Gouvon, qui voulait mettre Rousseau près de son fils, V, 377.

BREIL (la marquise de), femme du précédent. Rousseau lui est présenté, V, 377; il s'affectionne à son antichambre, 379; elle lui fait sentir qu'il lui est désagréable, 379; mais elle ne tarde pas

à quitter l'air de mépris qu'elle lui avait montré d'abord, 380.

BREIL (Mlle de), fille des précédents. Son portrait, V, 377; penchant et attentions que Rousseau avait pour elle, 377; elle n'y fait aucune attention, 378; il finit cependant par s'en faire remarquer, surtout après son explication de la devise de la maison de Solar, 378; mais une maladresse de Rousseau causée par son émotion en lui versant à boire la fit rougir elle-même de son trouble, et elle reprit dès lors son indifférence; autre gaucherie de Rousseau à propos de son gant, 379; son souvenir rappelé à Rousseau dans sa retraite de l'Ermitage, VI, 20.

BREMOND, directeur des douanes de Toscane; aventure qui arrive à Rousseau par suite de sa ressemblance avec lui, V, 537.

BRIGNOLE (Mme de), très-jolie femme qui faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518.

BRITANNICUS, tragédie de Racine; il n'est personne qui n'aimât mieux être Britannicus que Néron, I, 196, 305; d'Alembert ne trouve pas d'amour dans cette tragédie, 283; s'il n'y avait à la cour que des Narcisses, Britannicus n'y serait point souffert; s'il n'y avait que des Burrhus, il y serait inutile, 298.

BROGLIE (duc de). Sa surprise en Italie, V, 443.

BROGLIE (la marquise de). C'était une femme d'esprit; compliment qu'elle adresse à Rousseau sur son système de musique, V, 515; dit à Mme de Beauzeval (sa mère) que Rousseau doit dîner chez elle ailleurs qu'à l'office, 516; pour l'en remercier et lui donner raison, Rousseau lui lit son *Épître à Parisot*; elle lui donne les *Confessions du comte de ...*, 516; espoir de Rousseau en sa protection, 517; en effet, elle ne l'oublie pas et le fait proposer comme secrétaire au comte de Montaigu, 520.

BROSSARD. Défaut de son *Dictionnaire de musique*, IV, 567; son erreur sur le mot *assa*, 593; ce qu'il entend par parties concertantes, 645.

BROSSARD (l'abbé). Cité à propos de l'écho, V, 37; ce qu'il appelle groupe, 67; d'où il fait venir le menuet, 97; s'est trompé sur les figures des modes, 109; cité sur les sons, 215.

BRUIT d'une arme à feu, I, 440.

BRUNA (Mme). Chanteuse italienne; exécuté à la Chevrete un motet de Rousseau, VI, 47.

BRÛTUS (Lucius-Junius). N'était pas un homme et cependant il était vertueux, I, 48; devait-il abdiquer le consulat plutôt que de faire périr ses en-

fants, 65; comment il fut vertueux où il n'eût pu être que juste, VIII, 329.

BRUTUS, tragédie de Voltaire. Éloge du premier acte, I, 280; l'amour de la patrie employé dans cette tragédie pour guérir de l'ambition, 278.

BRUTUS (Marcus-Junius). Comparé à Antoine, I, 169; belle apostrophe que Rousseau lui adresse pour flétrir sa maxime que *la vertu n'est rien*, II, 74; éloge de sa mort, III, 268.

BUCENTAURE. Cérémonie bizarre pratiquée à Venise lorsque le doge épousait la mer; combien les Vénitiens y tenaient, II, 115.

BUFFON. Témoin du succès de l'Espagnol Pereyra, qui ouvrit la carrière à l'abbé de l'Épée, il en donne une haute idée dans son *Histoire naturelle de l'homme*, I, 372; cité sur la manière dont on traite les enfants à leur naissance, I, 418; Rousseau le voit à Montbard, IV, 330; Rousseau croit que l'article *Evidence de l'Encyclopédie* est de lui ou de Condillac, 48; commence à fréquenter la maison de Mme Dupin, V, 448.

BUONMATTEI, grammairien italien. Observation qu'il a eu tort de ne pas faire à propos d'un accent italien, I, 382, note 2.

BUONONCINI. Fut l'un des premiers qui aient fait de la véritable musique, IV, 426.

BUONTEMPI. Voy. *Bontempi*.

BURANELLI, musicien italien. Cité, IV, 481; définition de son style, V, 221.

BURETTE (P. J.) Ayant traduit des morceaux de musique grecque, il eut la simplicité de les faire exécuter, et les académiciens eurent la patience de les écouter, I, 396; étymologie qu'il donne du mot *air*, IV, 587; son opinion sur la manière des anciens de battre la mesure, 604; cité sur l'influence de la musique, V, 122, 123.

BURLAMAQUI. A dit que l'idée du droit, et plus encore celle du droit naturel, sont des idées relatives à la nature de l'homme, I, 80.

BURNAND. Lettre 446, réponse à des observations sur l'*Emile* et surtout sur la Profession de foi, VII, 351; lettre 448, nouvelle réponse, mais tournée en 3, 353; lettre 452, excuses de la lettre précédente, 356

BURNAY (lettre au docteur). Auteur de l'*Histoire générale de la musique*; éloge de cet ouvrage, IV, 458.

BURNET. Son opinion sur les suites du péché originel, II, 238.

BUTTA-FOCO (lettres à) sur la législation de la Corse, III, 67; sa correspondance avec Rousseau au sujet de la

Corse, VI, 180; inquiétudes que lui témoigne Rousseau sur l'envoi de troupes françaises en Corse, 180; ses relations avec Choiseul, ministre de France, 180; Rousseau lui demande une entrevue, V, 181; et lui exprime le désir de passer en Corse, 182; il attendait de ses nouvelles au moment où il se réfugia dans l'île Saint-Pierre, 182.

BUTTA-FUOCO. Voy. *Butta-Feco*.

C

CABRIÈRE. Ses habitants n'auraient pas été mis à mort, si la France eût professé la religion du prêtre savoyard, II, 371.

CADMUS. A apporté l'alphabet grec de Phénicie, I, 378; les Grecs, dit-on, lui doivent l'introduction de la musique et l'invention de la lyre; avant lui la musique était connue en Phénicie, V, 120.

CADRES DORÉS. A quoi bons, I, 524.

CAPRES. Vivant en corps de nation, ils ont des multitudes d'idées acquises et communiquées, à l'aide desquelles ils acquièrent quelques notions grossières d'une divinité; mais cela ne veut pas dire qu'ils philosophent beaucoup sur la marche du monde et la génération des choses, II, 348.

CAHOUE. Secrétaire de M. d'Épinay. voulait rembourser à Rousseau, qui refusa, les gages du jardinier de l'Ermitage, VI, 66.

CAHUSAC. Ne voyait dans le *Cantique des Cantiques* qu'un opéra très-bien fait, IV, 619; Grimm veut lui enlever Mlle Fel, V, 575; les paroles de l'ariette de Colette, dans le *Devin du village*, sont de lui, VI, 347.

CAJOT, bénédictin. Auteur d'un livre intitulé les *Plagats de M. J. J. Rousseau de Genève sur l'éducation*, VIII, 84.

CALABROIS (Gioachino Greco, dit le). Célèbre joueur d'échecs; Rousseau achète son livre et se met tout entier à l'étude de ce jeu, V, 469.

CALAS. Ce qu'on lit dans l'arrêt du parlement de Toulouse sur cette affaire à propos du mariage des protestants, II, 367.

CALIGULA, empereur romain. Son opinion sur les rois, rapportée par Philon, II, 579; cette opinion comparée à celle de Hobbes et de Grotius, 579, 580; son raisonnement quant au fait de la royauté comparé à celui de Platon, 599; s'est ressuscité dans Claude son successeur, IV, 95; comment il amène le dénoûment de la satire de l'*Apocolokyntosis* de Sénèque, 98.

CALVIN. Les Gênois, voulant donner de la célébrité à leur ville, l'appellent au milieu d'eux; sa réputation; ses talents; dresse, de concert avec les magistrats, un recueil de lois civiles et ecclésiastiques, I, 347; était zélé défenseur de la divinité de Jésus-Christ pour laquelle il fit brûler Servet; ses adeptes eux-mêmes le blâment de cette action, 352; Voltaire dit qu'il avait une âme atroce avec un esprit éclairé, 353; critique de son caractère; lui et ses collègues eurent les défauts des réformateurs, défauts qui ne furent pas ceux de la réformation, II, 409; nul homme ne fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, et ne se crut plus divinement infaillible que lui, 417; ceux qui ne le considèrent que comme théologien connaissent mal l'étendue de son génie, il fut aussi un grand législateur, 600.

CAMPAGNE. Renouvelle la génération des villes, II, 435; quelle société y convient, II, 145; au lieu d'en faire perdre le goût, il faut la faire aimer, III, 126, 127; tableau de la vie champêtre, 127; on y apprend à aimer et servir l'humanité, VII, 57.

CAMPION. Inventeur de la règle de l'octave, IV, 573.

CANANÉENS. Leurs dieux regardés comme nuls par les Hébreux, II, 655.

CANARD de la foire, I, 550.

CANAVAS, musicien piémontais. Employé avec Rousseau au cadastre de Savoie; il jouait du violoncelle aux concerts de Mme de Warens, V, 443; faisait aussi de la musique avec Rousseau dans la cellule du P. Caton, 444.

CANDIDE. Roman de Voltaire, qui fut la réponse de celui-ci à la lettre que Rousseau lui avait écrite sur son poème du *Désastre de Lisbonne*; Rousseau avoue ne l'avoir pas lu, VI, 22.

CANTATE. Voy. *Dictionnaire de musique*, IV, 618.

CANTIQUE. Voy. *Dictionnaire de musique*, IV, 618.

CAPELLA (Martianus). Sens qu'il donne au mot *agogé*, IV, 587; est un des termes latins, V, 125; comment il définit les *mutations* ou *muances*, 125.

CAPITALES. Pourquoi tout y afflue, II, 246; se ressemblent toutes, 266.

CAPITATION. Est l'impôt le plus commun, mais le plus arbitraire, II, 44.

CAPRICE. Ne vient point de la liberté, I, 497, 498; n'est point l'ouvrage de la nature, 498; exemple de la manière de guérir un enfant de ses caprices, 498 et suiv.

CARILLON MILANAIS. Morceau de

musique, noté suivant le système de Rousseau, IV, 556.

CARLOS (don), fils de Philippe II, étranglé ou empoisonné par ordre de son père. Ploisanterie atroce de son bourreau en le mettant à mort, II, 439.

CARLOS (don), fils de Philippe V. N'était pas encore, en 1743, reconnu comme roi d'Espagne par toutes les puissances de l'Europe, V, 528.

CARNÉADE. Sophiste grec, se faisait un jeu d'établir et de renverser les mêmes propositions; ce qui prévint mal à propos Caton contre la littérature des Grecs, I, 26.

CARRIERES (le P de), oratorien. Passage de sa traduction de la Bible critiqué par Rousseau, II, 655.

CARRIO, secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Venise. Avait de l'esprit; sa liaison avec Rousseau, V, 526, 527; se charge de payer les dettes laissées par Rousseau à son départ de Venise, 533; était une des principales sociétés de Rousseau à Venise, 533; assistait toujours avec lui aux vêpres des *Mendicanti*, 535; ses amours avec Mlle de Cataneo, 536; sa fortune, 536; était un des assistants au dîner à bord du vaisseau du capitaine Olivet, 537; arrangement que font Rousseau et lui à propos d'une courtisane, 540; ce qu'il en résulta, 541; vient surprendre à Montmorency Rousseau, qui, après avoir raconté cette visite, fait de nouveau l'éloge de son caractère, VI, 78.

CARTHAGE. Ses dépouilles sont la proie d'un joueur de flûte, I, 9.

CARTHAGINOIS. Erreur qui leur coûte cher, II, 585, note; le commerce était le principal objet de leur législation, 607.

CARTIER. Lettre 206, Rousseau le raille sur son toisement, n'étant pas connu de lui, VII, 207.

CARTOUCHE. Sa conversion eût été plutôt possible que celle de Cromwell, I, 43; sa bravoure ne doit pas être comparée avec celle de Bayard, 163.

CASSANDRE, roman de La Calprenède. Sentiment de Rousseau sur cet ouvrage, II, 29.

CASSINI. Il n'y a aucun doute qu'il est supérieur à Ptolémée comme Newton l'est à Aristote, IV, 49; son hypothèse sur le cours des rivières, 50; soupçonne le premier de l'irrégularité dans la rondeur de la terre, 51.

CASSIODORE. Est un des principaux muséographes latins, V, 125.

CASTEL (de P.). Il arrache Rousseau à sa léthargie, V, 515; entre autres conseils, il lui donne celui d'aller voir Mme de Bezenval, 515; comment il re-

çoit Rousseau à son retour d'Italie; ce lui-ci cesse de le voir, 543.

CASTELLANE (le comte de), ambassadeur de France à Constantinople. Comment il parle de Rousseau dans sa correspondance avec le comte de Montaignu, V, 529

CATANEO (Mlle de), fille de l'agent du roi de Prusse à Venise. Rousseau aurait eu assez de goût pour elle, mais son ami Carrio en était amoureux, et il ne veut pas aller sur ses brisées, V, 536.

CATÉCHISME, Ses réponses à contre-sens, II, 170; modèle d'instruction, *la Bonne et la Petite*, 170.

CATHERINE II, impératrice de Russie, met sur le trône de Pologne Stanislas Pomiatowski, son amant, III, 3; moyen dont elle se servit pour colorer ses vues sur la Pologne, III, 3.

CATHOLIQUES. Font grand bruit de l'autorité de l'Église, II, 95.

CATILINA. N'eût jamais rendu son nom célèbre, si la plus inébranlable intrépidité n'eût fait le fond de son caractère, I, 161; tragédie dans laquelle il est représenté comme un grand homme, tandis que Cicéron y figure comme un vil rhéteur et un lâche, 196; d'Alembert voit en lui le mal que l'abus des grands talents peut faire au genre humain, 280; il est en horreur comme s'il était contemporain, II, 79; les Romains, dans son affaire, auraient dû nommer un dictateur, II, 652; fit boire à ses conjurés le sang d'un homme; pourquoi, VI, 413.

CATINAT. Fenelon et lui sont les deux plus grands et les deux plus vertueux des modernes, III, 294; Rousseau le désigne toujours par l'épithète de *vertueux*, VI, 69; honneur qu'il a fait à son siècle, 342.

CATON D'UTIQUE (Marcus-Porcius). C'est le modèle de la vertu la plus pure qui ait existé, I, 59; comment en parle Sénèque, paroles de celui-ci mises en regard de celles de M. Bordes, 59; périt avec Rome et la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siècle; et le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt, 125; nouvel éloge de celui, auquel seul l'opresseur de sa patrie fit l'honneur de le haïr assez pour prendre la plume contre lui, même après sa mort, 162; tragédie où l'on lui fait jouer le rôle d'un pédant, 196; voyageait toujours à pied, 247; le Génois Berthelier lui est comparé, 259; son rôle dans la tragédie d'Adisson est la raison et la vertu même, 301; semblait un imbécile dans son enfance,

482; ce ne fut que dans l'antichambre de Sylla que son oncle apprit à le connaître, 483; pénètre le funeste génie de César, et prévoit tous ses projets, 483; parallèle de Socrate et de Caton, II, 560; entre César et Pompée, il semble un dieu parmi les mortels, 560; c'est un grand déshonneur pour Rome que son intégrité comme questeur y ait été remarquée, 567; comment, répondant à Césaire qui plaidait pour Catilina, il réfuta sa doctrine de la mortalité de l'âme, en prouvant qu'elle était d'un mauvais citoyen et pernicieuse à l'État, 660, note 2; lut deux fois le *Phédon* tout entier la nuit même qu'il quitta la terre, III, 380; éloquente justification de son suicide, 381; cité, VII, 38.

CATON L'ANCIEN. Se déchaîne contre les Grecs artificieux et subtils qui séduisent la vertu et amollissent le courage de ses concitoyens, I, 8; nouveau témoignage du mépris qu'il faisait des sophistes grecs, 26; est une preuve qu'il n'est pas de héros d'aucun genre que certains excès n'aient avilis, car il aimait l'argent et le vin, il eut des vices ignobles, et n'en fut pas moins l'admiration des Romains, 165; voyageait toujours à pied, 247; éleva son fils dès le berceau, avec quel soin, 424, note 1; serment qu'il fit prêter à son fils, qui venait de passer d'une légion dans une autre, 582;

CATON (le P.), cordeleur du couvent de Lyon, visite que lui fait Le Maître, V, 403, était des concerts de Mme de Warens à Chambéry, 443; son portrait, 444; où il avait fait connaissance avec Mme de Warens; soupait souvent chez elle; jalousie des moines de son couvent contre lui; Rousseau allait souvent faire de la musique dans sa cellule, 444; sa triste fin, 444.

CATTINA. Chanteuse de la maison des *Mendicanti*, à Venise. Avait une belle voix, mais était borgne, V, 535.

CAUSANS (Joseph Louis-Vincent de Mauléon de), chevalier de Malte. Rousseau renvoie plaisamment à lui M. de Beaumont; note sur la bizarrerie des raisonnements de ce personnage, II, 382.

CAYLUS (comte de). Mably donne à Rousseau une lettre pour lui, V, 509.

CÉLIBAT. Observations sur cet état, II, 361; effets du célibat imposé aux prêtres catholiques; quelques désordres publics ou cachés en résultent toujours, III, 585.

CENSURE des mœurs. Comme elle était pratiquée à Rome, elle ne pourrait exister dans l'état actuel de nos mœurs.

I, 152; elle existe à Genève dans le complot et la chambre de réforme; preuve de leur impuissance, 228; sa vraie définition, II, 653; est utile pour conserver les mœurs, jamais pour les rétablir, 653; aucun vestige de contrainte ne doit s'y faire remarquer, 653.

CÉRÉMONIES. De leur rôle dans l'ordre politique, III, 11; cérémonies religieuses; leur rôle dans les législations des anciens, 7.

CERES. Les Grecs appelaient *Jule* une espèce de chanson en son honneur, V, 86.

CERVANTÈS. Il faut écrire comme lui pour faire lire six volumes de visions, III, 125.

CÉSAR (Jules). Malgré son intrépidité, il est une preuve qu'on n'est pas toujours brave, il fut ému à Dyrachium et eut peur à Munda, I, 161; meurt assassiné en plein sénat pour un peu de hauteur indiscrette, pour avoir voulu ajouter un vain titre à un pouvoir réel, 162; ce qu'eût été Epictète à la place de César, Rousseau n'en sait rien, mais il sait qu'à la place d'Epictète, César n'eût jamais été qu'un chétif esclave, 164; toutes les dissolutions de sa vie ne lui ôtèrent pas un seul autel après sa mort, 164; fut sobre, mais fut-il chaste, lui qui fit connaître à Rome des prostitutions nouvelles en changeant de sexe à son gré? 165; éloge de la tragédie de Voltaire, intitulée : *la Mort de César*, 260; comment Caton avait pénétré son génie et prévu ses desseins, 483; ses *Commentaires* ont à peu près la même sagesse et les mêmes défauts que les œuvres historiques de Thucydide, II, 30; décèle son ambition en causant avec ses amis, 31; éloquence d'Antoine à sa mort, 116; se servit des tribuns pour l'aider dans son usurpation du pouvoir, 527, note; était devenu un véritable monarque, comme Sylla avant lui, et Auguste après, 6, 8, note; ce que prouva le peu de résistance que fit Pompée, 652; plaçant pour Catilina, il voulut établir la doctrine de la mortalité de l'âme; pour lui répondre, Cicéron et Caton trouvent un argument victorieux dans leur patriotisme, 660; ses armées, devenues des troupes réglées, substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain, III, 49; cela est si vrai que ses soldats s'offensaient un jour qu'il les appelle *Quirites* (le nom dont se glorifiaient les citoyens), et qu'ils mettent leur métier au-dessus de tous les autres, 49.

CÉVENNES. Projet de Rousseau de s'y retirer; objections, VIII, 294.

CHAIGNON. Chargé des affaires de

France en Valais, fait mille amitiés à Rousseau lors de son passage à Sion, V, 141.

CHAILLES. Village près des Échelles, sur la route de Chambéry. Description du torrent et de la cascade qui l'avoussinent, V, 434.

CHAILLET (le colonel). Information que Rousseau lui fait prendre par rapport à son projet de retraite dans l'île de Saint-Pierre, VI, 172.

CHAILLOT, bonne de Claire, un des personnages de la Nouvelle Héloïse. Voy. la table du t. III

CHALLES (Mlle de), école de Rousseau à Chambéry, V, 447; son portrait, 447.

CHAMBERS. L'*Encyclopédie* ne devait être d'abord qu'une traduction de son Dictionnaire, V, 559.

CHAMBÉRY. Rousseau y arrive en 1732, tristesse de la maison qu'y occupait Mme de Warens, V, 437; le régiment de Champagne y passe lors de la guerre de 1733; influence de ce passage sur l'esprit de Rousseau, 441; le commerce de la vie y est doux et agréable, éloge de la noblesse et des femmes, toutes les filles y sont jolies, 446; Rousseau y achève, en 1754, son *Discours sur l'inégalité*, et le date de cette ville, 590.

CHAMILLY. Les *Lettres portugaises* lui sont adressées sous le pseudonyme du comte de Saint-Léger, I, 248.

CHAMOS ou CHAMOSH. Parité établie entre ce Dieu et celui d'Israël, II, 655.

CHAMPESLE (la). Combien son art ajoutait au pathétique du rôle de Bérénice, dans la tragédie du même nom, par Racine, I, 213.

CHANSON. Voy. *Dict. de mus.*, IV, 622.

CHANT. Voy. *Dict. de mus.*, IV, 625.

CHANTAL (Mme de). Rousseau lui compare Mme de Warens, V, 347.

CHANTEUR ET DANSEUR. Qualités suffisantes, IV, 437.

CHAPPUIS (Marc), Génevois. Commis et successeur de Gauffecourt, se lie avec Rousseau, V, 593.

CHARDIN. A voyagé comme Platon et n'a rien laissé à dire sur la Perse, I, 144; ce qu'il dit de la façon secrète avec laquelle on traite les opérations commerciales aux Indes, 373; prétend que toutes les lettres de notre alphabet sont formées avec un C et un I, 377, note; cité à propos des caractères des inscriptions recueillies par lui sur les ruines de Tchelminar, 377; l'usage des turbans est, selon lui, nécessité en Perse par le climat, V, 505; citation de passages de ses *Voyages*, relatifs au

pont de *Poul-Serrho*, sur lequel, d'après les mahométans, se fera la séparation des bons et des méchants après la résurrection universelle, II, 107; nous raconte qu'en Perse l'impôt se paye en denrées, 574; ce qu'il rapporte de la sobriété des Asiatiques, 624; usage de la musique qu'il rapporte dans son *Voyage en Perse*, V, 93; air persan cité de lui, 123.

CHARITÉ. Manière inepte dont on croit l'inspirer aux enfants, I, 479; observation sur ce mot et sur celui d'*amour*, VIII, 3.

CHARLES-QUINT. Son héritier voit ses trésors et sa puissance se briser contre une poignée de pêcheurs de harengs, I, 12; François 1^{er} dans les fers est plus grand que Charles-Quint triomphant, 162; aspire à la monarchie universelle, III, 96.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne, se plaisait beaucoup à faire et chanter des canons, IV, 607; la France et la Sardaigne lui déclarent la guerre, V, 441.

CHARLES VII, empereur d'Allemagne. Sans son éléction les capitulations impériales étaient annulées, III, 31.

CHARLES VIII, roi de France. Comment l'étude des sciences et des lettres en Italie lui a rendu plus facile la conquête de ce pays, I, 14.

CHARLES IX, roi de France. Coligny vaincu est plus grand que Charles IX vainqueur, I, 162.

CHARLES IX, roi de Suède, s'était engagé dans la ligue formée par Henri IV, III, 97; ses desseins dans cette association, 98.

CHARLES-ÉDOUARD, dit le *Prétendant*, roi d'Angleterre. Jouet de cinquante insulte à sa mère, I, 574; Rousseau embarrasse d'une conversation dans laquelle il est question de lui, V, 490.

CHARLES-EMMANUEL 1^{er}, roi de Sardaigne. Avec quels secours Genève résiste à ses armes, I, 347; après le mauvais succès de son escalade contre Genève en 1602, il renonça à s'en emparer, 347; un des premiers princes de son temps, III, 197; motifs de son acquiescement aux projets d'Henri IV, 98.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne. Traduction de l'ode de J. Puthod sur le mariage de ce prince avec Elisabeth de Lorraine, IV, 99; son éloge, 246; il achève le cadastre de la Savoie commence par son père, V, 435; prend parti pour la France dans la guerre qu'elle déclare à l'empereur en 1733, 441; se signale dans cette guerre, 442.

CHARLY (Mme de), sœur de Mlle de Challes, la plus belle femme de Chambéry. Faisait apprendre la musique à sa fille par Rousseau, V, 447.

CHARMETTES *Le Verger des Charmettes*, poésie, IV, 243.

CHARMETTES (les). Village près de Chambéry, sa description, V, 472; son souvenir poursuit Rousseau chez M. de Mably, 505; Rousseau le regrettait tous les jours, VI, 1, 19.

CHAROLAIS (le comte de). Sa dureté envers les braconniers, VI, 127.

CHARONDAS. Donne des lois à la Sicile et à l'Italie, I, 362.

CHASSE. Quel est pour les jeunes gens le vrai temps de la chasse, II, 177; la chasse est ennemie de l'amour, 177; son droit exclusif est une source de peines, 189; chasse libre, ses plaisirs, 146; son éloge, IV, 586.

CHASSERON. Montagne de Suisse, du sommet de laquelle on découvre sept lacs, herborisation qu'y fait Rousseau, VI, 485.

CHASTETÉ. Ses fruits, II, 118; vertu délicieuse pour une belle femme, 183.

CHAT. Examine tous les objets nouveaux, I, 502.

CHATELET (Mlle du). Amie de Mme de Warens, Rousseau va la voir, V, 429; engage Rousseau à attendre à Lyon des nouvelles de Mme de Warens, Rousseau n'ose lui découvrir sa pénurie d'argent, 429; il attend patiemment la réponse qu'elle devait recevoir, 431; son portrait; elle prête à Rousseau le roman de *Gil-Blas*; entretien que Rousseau avait avec elle à la grille, 433; veut que Rousseau fasse son voyage à cheval, 434.

CHATIMENT. Doit être ignoré des enfants, I, 467.

CHAUVÉL (de). Réponses aux questions faites par lui, à l'occasion de plusieurs assertions calomnieuses de Voltaire, VIII, 163 et suiv.

CHENONCEAUX. Château qui appartenait alors à M. Dupin, séjour qu'y fit Rousseau, V, 555; vie qu'il y menait; y compose des vers sur une des allées du parc, 555.

CHENONCEAUX (M. de), fils de Mme Dupin. On a cru à tort que c'était l'enfant dont Rousseau s'était chargé pendant quelques semaines, I, 498; a failli déshonorer sa famille; Rousseau constitué son gardien; meurt à l'île de Bourbon, V, 518; son mariage rend la maison de sa mère plus agréable à Rousseau, 567; fait placer le père Le Vasseur à l'Hôtel-Dieu dont il était administrateur, 595, note.

CHENONCEAUX (Mme de), femme du

précédent, fille de la vicomtesse de Rochecouart. C'est pour lui plaire que Rousseau a commencé l'*Emilia*, I, 409; apostrophe de Rousseau à elle, 411, 412; Rousseau est certain de son amitié, V, 567; distingue Rousseau parmi les scribes de sa belle-mère; Grimm ne lui convient pas, 567; pourquoi Mme Dupin lui rendit sa maison triste; Rousseau s'attache à elle; son portrait; Rousseau devient son maître d'arithmétique, 567; Rousseau mène Grimm chez elle, 569; raisons pour lesquelles elle engagea Rousseau à s'occuper d'un ouvrage d'éducation, VI, 7; n'estimait pas Grimm, 55; amitié particulière que Rousseau avait pour elle; elle venait souvent voir Rousseau, 78; Rousseau lui communique sa lettre à Voltaire sur le *Desastre de Lisbonne*; elle voulait que cette lettre fût imprimée, 102; Rousseau ne retrouve plus une partie de ses lettres, VI, 150; elle apprend à Rousseau que la lettre écrite à Mme Saladin, dont il se plaignait, était réellement de l'abbé de Mably, 160

CHEVAL. Réflexions sur cet exercice, I, 509

CHIFFRES. Projet de les substituer à la notation musicale ordinaire, IV, 495 et suiv.; 502 et suiv.

CHILLON (château de). Ancien séjour des baillis de Vevey, description de ce manoir célèbre, III, 609.

CHIMÈRES. Ornent les objets réels, I, 538.

CHIMISTES. Absurdités de quelques-uns, II, 66, 67, note.

CHINE. L'athéisme y est professé par la moitié de ses habitants, I, 34; principe juste sur lequel on s'y fonde pour punir le gouverneur dans la province duquel éclate une émeute, II, 500, note; le prince y a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple; exemples, 557; le cultivateur n'y paye pas d'impôt, aussi la terre y est-elle bien cultivée, 573; sage répartition de l'impôt sur les marchandises, 575; les sciences y règnent depuis deux mille ans et n'y peuvent sortir de l'enfance, VII, 33.

CHINOIS. N'ont pas de signes pour noter leur musique, IV, 619.

CHOISEUL (duc de). Traité par Rousseau de grand magicien, V, 464, note; fait offrir à Rousseau de rentrer dans la carrière diplomatique, VI, 111; Rousseau prend de l'affection pour lui, 111; ce que Rousseau pensait de son ministère exprimé d'un seul trait dans le *Contrat social*, 112; Rousseau croit que la monarchie aurait éprouvé une

révolution, s'il n'était pas entré au ministère, 120; avait étudié chez les jésuites, 122; Rousseau croit qu'il le soutiendra si on vient à l'inquiéter pour la publication en Hollande du *Contrat social*, 124; ce que Rousseau dit de lui dans le *Contrat social*, mal interprété, 128; Rousseau oublie qu'il est son ennemi, 135; ses relations avec Butta-Foco par rapport à la Corse, 180; Rousseau se persuade qu'il est l'auteur caché de toutes les persécutions qu'il éprouve en Suisse, 184; il croit que c'est le seul ennemi puissant qu'il peut avoir en France, 184; lettre 936, longue explication à propos de certains passages mal interprétés de ses écrits; éloge du duc, VIII, 258; longs détails sur tous les genres de persécutions dont Rousseau l'accuse d'avoir été l'auteur à son égard, 362 et suiv.; s'il eût employé à gouverner l'État la moitié du temps, des talents, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine contre Rousseau, il eût été un des plus grands ministres qu'ait eus la France, 377.

CHOURT, syndic de Genève. Son opinion sur les conseils fédéraux de cette ville, II, 491; preuve qu'il accusait à faux et raisonnait mal, 492; quelle fut, selon lui, une des principales conséquences de la réformation pour le peuple de Genève, 517; écrit une lettre à Rousseau à propos de la dédicace de son *Discours sur l'Inégalité*, V, 593.

CHRÉTIENS. N'examinent pas ce que les juifs allèguent contre eux, II, 96; ce qui fait le vrai chrétien, 399; quand ce nom fut donné pour la première fois aux disciples de Jésus-Christ, 399, note 2; les disciples de la Profession de foi du vicaire sont de vrais chrétiens, 401.

CHRISTIANISME. Son influence sur les gouvernements, II, 106, note; a outre les devoirs, 165; contrairement à toutes les anciennes religions qui étaient nationales, le christianisme est dans son principe une religion universelle, 402; est par suite impropre à entrer dans le système politique des États, 402; dangers du christianisme dogmatique et théologique, 403; en étant des institutions nationales le christianisme, elle est la meilleure religion pour le genre humain, 404; ce qu'il faut penser de ces mots : *république chrétienne*, 659; ne prêche que servitude et dépendance, et son esprit est trop favorable à la tyrannie, 659; celui de l'Évangile est bien différent de celui d'aujourd'hui; par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes enfants du même Dieu,

se reconnaissant tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout même pas à la mort, 658; on dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer; examen de cette proposition, 658; étant une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel, son vice pour le gouvernement du monde serait dans sa perfection même, 658. le vrai chrétien c'est l'homme juste; les vrais incroyables sont les méchants, III, 607; n'est que la religion naturelle mieux expliquée, VII, 332.

CHRONOS. Divinité phénicienne qu'il ne faut pas confondre avec Saturne, II, 654.

CIAMPI, musicien. Sa pièce intitulée *Bertoldo in Corte*, jouée en 1752 à Paris par les bouffons, V, 585, note.

CICERON. Se moquait avec ses amis des dieux immortels qu'il attestait avec tant d'emphase sur la tribune aux harangues, I, 39, note; conseil qu'il donne sur la culture des sciences, rapporta par Montaigne, 35, note; tragédie dans laquelle il est représenté comme un vil rhéteur et comme un lâche, 196; Rousseau dit, mais c'est une erreur de sa part, que Cicéron a qualifié d'*histrions* les deux plus grands acteurs de Rome, Esopé et Roscius, et a plaint ce dernier d'exercer le métier de comédien, 129; citation du traité de l'*Orateur* à propos de l'emploi des accents chez les Grecs, 381; n'est qu'un avocat, II, 136; il n'est pas besoin de savoir son *Office* pour être un homme de bien, 200, sans Platon, il n'eût pas trouvé ses *Offices*, 418, note; il attribue en partie la ruine de la république au changement qui s'établit dans la manière de donner les suffrages, Rousseau n'est pas de son avis, 649; sa conduite dans l'affaire de Calpurnia, 652; arguments qu'il oppose dans son patriotisme pour refuser César qui, plaidant pour Calpurnia, soutenait la doctrine de la mortalité de l'âme, 660; il a la bassesse d'insulter Labérius, que César força de monter sur le théâtre, III, 311; ce qu'il disait d'Homère, IV, 427; ses périodes, longues mais éloquantes, comparées aux morceaux de musique appelés *di prima intenzione*, V, 173.

CINNA. Son pardon a plus fait pour la gloire d'Auguste que la soumission de l'univers, I, 162.

CIRCE. Dédaigne les compagnons d'Ulysse et se donne à lui seul, II, 231.

CITOYENS. Ce qu'il faut faire quand ils sont forcés d'être fripons, I, 573; les Français en ont dénaturé l'idée, II,

130; sens de ce mot, 252; les bons font seuls la force et la prospérité d'un État, III, 9; ce qui leur importe dans l'État, 100; combien Rousseau prétend en mériter le titre, VIII, 5.

CLAIRAUT. Travaillait au *Journal des savants*; Rousseau le connaissait, VI, 82; il écrit à Rousseau que la lecture de l'*Émile* a réchauffé sa vieille âme, 126.

CLAIRE, un des personnages de la *Nouvelle-Héloïse*. Voy. la table du t. III.

CLARKE. Beauté de son traité annonçant l'Être des êtres et le dispensateur des choses, II, 59, 60.

CLASSES. Le monde n'est proprement divisé qu'en deux, II, 63.

CLAUDE. Traduction de l'*Apocolokyntosis*, satire de Sénèque sur la mort de cet empereur, IV, 88.

CLAUDIN, compositeur du temps de Henri III. Grâce à ses airs, nous avons plusieurs chansons de la pleiade de Charles IX, IV, 624; anecdote, V, 99 et 122.

CLAVECIN. Préférable aux autres instruments pour conserver la délicatesse du toucher, I, 517; deux enfants prodiges sur cet instrument, 526, 527.

CLAVIER. Voy. *Dict. de mus.* IV, 638.

CLEMENT D'ALEXANDRIE. Son érudition profane était peu convenable à un chrétien, I, 39; citations de ses *Pédagogues*, II, 164; affirme l'éternité de la matière dans ses *Hypotyposes* et dans ses *Stromates*, 351.

CLEOMENE III, roi de Lacédémone. Cette ville ne fut plus rien après lui, II, 650.

CLÉOPATRE. Ses faveurs accordées au prix de la vie, II, 118.

CLÉRAMBAULT, organiste de Saint-Cyr. Comment sont chiffrées ses cantates, IV, 632; le livre de ses cantates est le seul que Rousseau emporte quand il entre au séminaire d'Annecy, V, 395; Rousseau déchiffre le premier air de sa cantate d'*Alphée et d'Aréthuse*, 397; il apprend par cœur sa cantate *L'Amour piqué par une abeille*, 443; une de ses cantates donnée à Rousseau pour éprouver sa science musicale, 462.

CLERC (le justicier). Herborisations que Rousseau fait avec lui sur les montagnes de la Robaila et de Chasseron, VI, 484, 485.

CLERGE CATHOLIQUE. Sa conduite envers Rousseau comparée à celle du clergé protestant, VIII, 146.

CLERMONT (Mlle de). On prétend que c'est elle que Rousseau a voulu désigner en parlant de la belle dame qui trouve les livres obscènes incommodes parce

qu'on ne peut les lire que d'une main, V, 329.

CLIMAT. Son influence sur les mœurs, I, 36; est l'une des principales causes des différences caractéristiques des langues, I, 383; le genre humain, né dans les pays chauds, s'étend de là dans les pays froids; c'est dans ceux-ci qu'il se multiplie et refuse ensuite dans les pays chauds; de cette action et réaction viennent les révolutions de la terre et l'agitation continuelle de ses habitants, I, 384; les hommes n'arrivent à tout leur développement que dans les climats tempérés, 427; dans les climats extrêmes la différence est considérable, 427; par l'effet du climat le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids et les gouvernements tempérés aux régions intermédiaires, II, 624; influence du climat sur la fertilité des terres et la santé des hommes, 624.

CLOCHES (airs de). Genre qui leur convient, IV, 479, 480.

CLOT (Mme). Tour que lui joue Rousseau pendant qu'elle était au prêche, V, 317.

COCCELLI. Avocat et directeur du cadastre de Savoie. Rousseau le remercie fièrement de son emploi, V, 445; Rousseau lui confie le mémoire de Micheli sur les fortifications de Genève, et prétend qu'il livra ce mémoire à la cour de Turin, 467.

COIN DU ROI, COIN DE LA REINE. Celui de la reine composé des plus dignes admirateurs de Corneille, de Racine et de Voltaire, IV, 442; origine et explication de cette dénomination donnée aux deux partis, dont l'un était partisan de la musique italienne et l'autre de la musique française, 585.

COINDET. S'interpose entre Rousseau et son ami Carrio, V, 485; Rousseau lui demande des dessins pour la *Nouvelle-Héloïse*, 498; il tire parti de ces dessins pour s'introduire dans la société de la maréchale de Luxembourg, 498; honneur que lui fit un jour le maréchal de Luxembourg et qui fit pleurer Rousseau, 499; il s'introduit chez Mme de Verdelin à la faveur du nom de Rousseau; sa manière d'être à l'égard de Jean-Jacques, 501; son portrait; fut utile à Rousseau pour les estampes de la *Nouvelle-Héloïse*, VI, 77; lettre 180, détails intimes, VII, 97; lettre 307, Rousseau ne veut point donner d'édition mutilée de l'*Émile*, 206 et suiv.: lettre 675, Rousseau s'excuse de son inexactitude, et l'entretient de son abdication du titre de *citoyen* et de son goût pour la botanique, VIII, 5; lettre

767, détails intéressants sur sa position; il oublie ses ennemis, ses critiques, cette *écro fumée* de gloire qui fait pleurer, 79; Rousseau exprime des défiances contre lui, 250.

COLBERT. Ce qu'il était auprès de Louis XIV, III, 101; débrouille les finances, 109.

COLERE. Effet de cette passion sur les enfants, I, 472; il faut la leur présenter comme une maladie, 472.

COLLÉ (Charles). Rousseau reconnaît lui devoir l'idée et le refrain d'une chanson du *Devin*, VI, 346.

COLLECTIONS. Ne sont jamais complètes, et donnent plus de chagrin pour ce qui leur manque que de plaisir pour ce qu'elles renferment, II, 137.

COLLEGES. Établissements immenses où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre tout, excepté ses devoirs, I, 15; réponse à un critique qui s'était scandalisé de ce qu'avait dit Rousseau de l'éducation des collèges, 25; ne sont pas une institution publique, 415; défauts que l'on y contracte, 449, défaut de leur institution, III, 13; un gymnase y est nécessaire, 14; comment les jeux y doivent être organisés, 14.

COLOMBIER (château de), aux environs de Motiers. Milord maréchal y passa l'été; pèlerinage qu'y fait Rousseau, VI, 143; milord maréchal veut y faire loger Rousseau, qui refuse cette offre, 143.

COLOMBIER (Mme du). Comment Rousseau fait sa rencontre en se rendant à Montpellier, V, 489; les roquets dont elle était entourée ne lui laissent pas le temps d'attaquer Rousseau, dont elle disait qu'il manquait de monde, mais qu'il était aimable, 490; elle quitte Rousseau à Romans, 491.

COMBATS. Ne font pas toujours le succès de la guerre, car il est pour les généraux un art supérieur à celui de gagner des batailles, I, 15.

COMBINAINAISONS DE LA MATIERE. Leur multitude n'explique pas l'harmonie du monde, II, 65.

COME (Jean Baselhac, dit le frère). Il sonde Rousseau et ne lui trouve pas de pierre, VI, 125.

COMÉDIE. Est-elle vrai qu'elle corrige les mœurs, I, 192; on peut peindre les mœurs, mais on ne les réforme pas, 194; elle raille les vices, mais sans faire aimer la vertu, 200; ne fait rien de mal que là où rien n'est plus capable d'en faire, 221; source de mauvaises mœurs, 232; à Genève, elle servirait d'instrument aux factions, aux partis et aux vengeances particulières, V, 92.

COMÉDIENS. Peuvent-ils être suffi-

samment contenus par des lois, I, 222; leur état est, en général, un état de licence et de mauvaises mœurs, 228; détails qui le prouvent, 228; regardés partout comme des gens deshonorés, excepté en Grèce, 229, 230; ce qu'est le talent des comédiens; tout ce qu'il y a de servile et de bas dans ce trafic de soi-même, 231; différence qu'il faut faire d'eux avec les orateurs et les prédicateurs, 232; un métier dont l'unique objet est de se montrer en public, et, qui pis est, de se montrer pour de l'argent, peut-il convenir à d'honnêtes femmes, 238; s'ensuit-il qu'il faille mépriser tous les comédiens, 240; les grands acteurs sont seuls excusables d'avoir embrassé cette profession, 240.

COMMANDER et OBEÏR. Mots qui doivent être inconnus à l'enfant, I, 464.

COMMERCE. Les nations doivent peu s'en soucier, III, 43; son influence sur les mœurs, IV, 109, note.

COMPILATEURS. Rousseau leur reproche d'avoir facilité les abords des sciences, I, 19; comment Rousseau les juge, II, 137.

COMPOSITION MUSICALE. Règles de cet art, IV, 643.

CONCURRENCE. Quand elle doit cesser d'être un instrument de l'éducation, I, 563.

CONDÉ (princesse de), mère du grand Condé; fait passer le duché de Montmorency dans la maison de Condé, VI, 85.

CONDILLAC, philosophe français. Ses recherches, qui peut-être ont donné à Rousseau son opinion sur l'origine des langues, confirment pleinement cette opinion, I, 93; passait dans sa famille et chez ses amis pour un esprit borné, et il s'est montré tout à coup philosophe et profond métaphysicien, 483; comparé avec son frère M. de Mably, II, 307; l'article *Evidence* de l'*Encyclopédie* est de lui ou de Buffon, IV, 48; Rousseau fait connaissance avec lui chez son frère à Lyon, V, 509; logement qu'il a occupé à Paris, V, 511; Rousseau voit le premier sa portée et l'estime ce qu'il valait, 558; Rousseau fait faire sa connaissance à Diderot, 558; n'obtient que cent écus du libraire Durand pour son premier ouvrage, 558; raison de la liaison que Rousseau forme avec lui, VI, 12.

CONDILLAC, neveu du précédent, un des deux élèves de Rousseau à Lyon; ne pouvait rien apprendre, V, 503; embarrassé de Rousseau avec lui, 503.

CONDORCET (marquis de). Lettre 1023, remerciements pour l'envoi de ses *Essais d'analyse*, VIII, 359.

CONFÉDÉRATION. Des avantages de

ce système de gouvernement; de son application en Pologne, III, 35.

CONFESSIONS (les). V, 313-597; VI, 1-186; la première partie fut toute écrite de mémoire, 507; dans quelles dispositions Jean-Jacques écrivit la seconde, 507; l'objet de Rousseau fut de faire connaître son intérieur dans toutes les situations de sa vie, 508; il abandonne le projet d'un supplément à cet ouvrage, 542; tout en reconnaissant qu'il n'a pas le droit d'être sincère pour les autres comme pour lui, il doit cependant tout sacrifier à la vérité, 597; Duclos et le libraire Rey lui donnèrent l'idée de faire cet ouvrage, VI, 84, 85; il résolut d'en faire un ouvrage unique dans son genre par une vérocité sans exemple, 85; et par là de détromper le public, n'ayant qu'à gagner à se montrer tel qu'il était, 85; il les commence à Motiers-Travers, 255; il n'a jamais mieux senti son aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant ses *Confessions*, 459; lecture à Moutou sur le projet de les écrire, VII, 331; lettre où Rousseau parle de leur préparation, VIII, 16; inquiétudes de Rousseau sur son manuscrit, 193.

CONFIDENTES. Sont ordinairement des nourrices dans les drames anciens, I, 433; III, 52.

CONNAISSANCES. Leur choix relativement aux bornes de l'intelligence humaine, I, 544; bien vues par leurs rapports, préservant des préjugés pour celles qu'on a cultivées, I, 571.

CONQUÊTES. Aident au progrès du despotisme, III, 94.

CONSCIENCE. Est un guide plus infallible que tous les livres, I, 35; ne se développe pas sans la raison, quoiqu'elle en soit indépendante, I, 443, 444; la raison seule, indépendamment de la conscience, ne peut servir à établir aucune loi naturelle, II, 25; sera la source des peines et des plaisirs dans l'autre vie, 65; est le meilleur des casuistes, 77 et suiv.; est un principe inné de justice et de vertu, sur lequel se jugent les actions des hommes, 80; ses actes ne sont pas des jugements, mais des sentiments, 81; fait l'excellence de l'homme, 82; dépose pour elle-même, 82; belle définition, 82; pourquoi nous n'entendons pas toujours sa voix, 82; ce que c'est, 336; énergie de sa voix, VIII, 319; sauvegarde sûre contre les sophismes de la raison, 326.

CONSIDÉRATIONS sur le gouvernement de Pologne et sur la réforme projetée en 1772, III, 1.

CONSOLATIONS. Tour qu'on peut leur donner pour humilier l'amour-propre, II, 52.

CONSONNANCE. Voy. *Dict. de mus*, IV, 646.

CONSPIRATIONS. Peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles, mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être, VIII, 150.

CONSTANTIN. La chute de son trône porta dans l'Italie les débris de l'ancienne Grèce, I, 3.

CONSTANTINOPLÉ. Sa chute enrichit l'Asie et la France de ses précieuses dépouilles, I, 3.

CONSTITUTIONS. Il n'y en aura jamais de bonne et de solide que celle où la loi régnera sur le cœur des citoyens, III, 5; il est contre la nature du corps politique de s'imposer des lois qu'il ne puisse révoquer; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison qu'il ne puisse révoquer ces lois qu'avec les mêmes solennités qu'il mit à les établir, 34.

CONTE. Pari de Jean-Jacques d'en faire un supportable et même gai, sans intrigue, sans amour, sans mariage et sans polissonnerie, IV, 6, note 1.

CONTI (prince de). Le ballet des *Muses galantes* est représenté devant lui en 1761; il avait pour maîtresse ou plutôt pour amie Mme d'Arty; éloge de cette dame, V, 517; fait deux visites à Rousseau, qui joue avec lui aux échecs; ce que Rousseau lui dit après l'avoir gagné, VI, 103, 104; il envoie du gibier à Rousseau, qui lui fait dire qu'il n'en recevra plus, tout en convenant après que ce refus était inconvenant, 104; sa dureté envers les braconniers, 127; peines qu'il s'est données pour parer le coup que le parlement voulait porter à Rousseau à l'occasion de l'*Emile*, 129; il écrit à Mme de Luxembourg pour lui annoncer que Rousseau sera décrété de prise de corps, 131; envoie sa musique au lever de Rousseau, 241; visite faite par lui à Rousseau, VII, 143; lettre 359, remerciements de son avis officieux sur les poursuites contre l'*Emile*, 249; ses égards et ses bons procédés pour Rousseau à son passage à Paris en 1766, VIII, 97; Rousseau le bat aux échecs, anecdote à ce sujet, 221; lettre 942, il le prie de lui permettre de sortir de Trye, 268; nouveaux détails sur ses bontés pour Rousseau, 298; lettre 1000, Rousseau a besoin de s'entretenir avec lui avant

de se fixer sur le choix d'un asile, 335.

CONTRADICTIONS de l'ordre social. Quelle est leur source, II, 26.

CONTRAT. Produit un corps moral et collectif, II, 252; teneur du contrat, 252; le contrat social est la base de toute société civile, 252; seule loi fondamentale, 253; n'a jamais besoin d'autre garant que de la force publique; 253; rend l'homme plus libre qu'il ne le serait dans l'état de nature, 253.

CONTRAT SOCIAL (du), ou *Principes du droit politique*, II, 576 661. Réponse à ceux qui accusent Rousseau d'avoir voulu, par cet ouvrage, renverser tous les gouvernements, 476 et suiv.; ce livre, qui attaque tous les gouvernements, n'est proscrit dans aucun; il en établit un seul, il le propose en exemple, et c'est dans celui-là qu'il est brûlé, 477; analyse de ce livre, 477 et suiv.; autre analyse de cet ouvrage faite dans l'*Emile*, 254; sujet du premier livre, 578; des premières sociétés, 579; du droit du plus fort, 580; de l'esclavage, 581; qu'il faut toujours remonter à une première convention, 584; du pacte social, 584; du souverain, 586; de l'état civil, 587; du domaine réel, 588; que la souveraineté est inaliénable, 590; que la souveraineté est indivisible, 591; si la volonté générale peut errer, 592; des bornes du pouvoir souverain, 593; du droit de vie et de mort, 595; de la loi, 597; du législateur, 599; du peuple, 601; des divers systèmes de législation, 606; du gouvernement en général, 609; du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement, 612; division des gouvernements, 614; de la démocratie, 615; de l'aristocratie, 616; de la monarchie, 618; des gouvernements mixtes, 622; que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays, 622; des signes d'un bon gouvernement, 626; de l'abus du gouvernement et de sa pente à dégénérer, 627; de la mort du corps politique, 629; comment se maintient l'autorité souveraine, 630; des députés ou représentants, 632; que l'institution du gouvernement n'est point un contrat, 635; de l'institution du gouvernement, 635; moyens de prévenir les usurpations du gouvernement, 636; que la volonté générale est indestructible; 638; des suffrages, 639; des élections, 641; des comices romains, 642; du tribunal, 649; de la dictature, 651; de la censure, 653; de la religion civile, 654; conclusion, 661; son entrée défendue en France, VII, 243; courte analyse de sa doctrine, 266, 267.

CONVENANCES Il y en a de deux sortes, II, 191; les naturelles font seules des heureux mariages, 198. Voy. *Mariages*.

CONVENTIONS ET DEVOIRS. Ouvrent la porte à tous les vices, I, 476.

CONVERSATION. Tristes conséquences des conversations oiseuses pour l'esprit de ceux qui s'y livrent, III, 512; pourquoi Rousseau y brillait peu, V, 391; ce qui la lui rendait insupportable, moyens qu'il propose pour en remplir le vide, 456.

CONWAY, lieutenant général. Lettre 786, Rousseau le prie d'ajourner le projet relatif à la pension que le roi d'Angleterre veut lui donner, VIII, 101; lettre 358, remerciement pour la pension que le roi d'Angleterre lui accorde, VIII, 190; lettre 866, plaintes sur l'Angleterre, inquiétudes, terreurs paniques, et il se croit déshonoré, 196 et suiv.

CONZIÉ DES CHARMETTES (le comte de) Comment il fait connaissance avec Rousseau, V, 464; ce qu'ils font, au lieu de la musique qu'ils s'étaient proposée, 464; les Charmettes étaient une de ses terres, 472; là Rousseau le voyait souvent, son commerce lui plaisait beaucoup, 478; Rousseau lui écrit pour lui demander des nouvelles de Mme de Warens, dont M. de Conzié lui apprend la mort, VI, 179; lettre 18, Rousseau lui envoie des vers qu'il juge médiocres avec raison, 535.

COPPIER (le P.), jésuite. Était un des visiteurs assidus de Mme de Warens aux Charmettes, V, 485.

COQUETTERIE. Change de formes et d'objet selon les vues, II, 156; tenue dans ses limites, devient une loi de l'honnêteté, 177; discernement qu'elle exige, 177.

COQUETTES. Leur manège entre deux hommes avec chacun desquels elles ont des liaisons secrètes, II, 176; sans autorité sur leurs amants dans les choses importantes, 184.

CORALLINE et sa sœur Camille, chanteuses italiennes du théâtre Saint-Luc de Venise. Comment Rousseau les force à exécuter un engagement avec la troupe italienne de Paris, V, 525.

CORELLI, musicien italien. Lulli, alarmé de son arrivée, le fait chasser de France, ce qui lui fut d'autant plus aisé que Corelli était un plus grand homme, et par conséquent moins courtisan que lui, IV, 428; fut un des premiers qui aient fait de la véritable musique, 426; note; cité, 643; ses giges ont été longtemps célèbres, V, 66.

CORNILLE (Pierre). Si Rousseau en a moins parlé que de Molière et de Ra-

cine, c'est qu'ayant peu fréquenté ses pièces et manquant de livres, il ne lui est pas assez resté dans la mémoire pour le citer, I, 267; l'amour, dans ses pièces, y est encore plus languissant et plus déplacé que dans celles de Racine; son génie semble s'être épuisé dans *Le Cid* à peindre cette passion, et il n'y a presque pas une de ses autres tragédies que l'amour ne s'y pare et ne refroidisse, 283; Rousseau lui attribue, ainsi qu'à Molière, des ménagements auxquels d'Alembert est convaincu qu'ils n'ont jamais pensé, 299; prétendait que l'instruction, par le théâtre, étant la plus frappante, devait être la plus salutaire, 304; ses tragédies n'ont pas sur nos mœurs la même influence que celles des Grecs; pourquoi, III, 288; avec tout son génie, ce n'est, comme Racine, qu'un parleur, 289; mis en parallèle avec Fontenelle, IV, 46.

CORPS. Importance des exercices corporels dans la première éducation; comment les faire concourir avec ceux de l'intelligence, I, 429; les exercices du corps ne nuisent point aux opérations de l'âme, 495; différence de l'habitude qui lui convient dans l'exercice ou dans l'inaction, 505; qu'est-ce que l'appelle du corps, II, 60; un corps débile affaiblit l'âme, IV, 22.

CORPS intermédiaire entre les sujets et le souverain. Ses différents noms, selon les différentes relations, II, 255.

CORPS POLITIQUE. Ses différents noms par rapport à ses différentes fonctions, II, 252; les riches furent les premiers qui sentirent la nécessité de sa constitution, 114; son établissement n'a pu être que l'effet d'un contrat, qui ne saurait être irrevocable, 120; parallèle entre le corps politique et le corps humain, 552; ses diverses dénominations, leur sens, 585, 586; les clauses en sont tellement déterminées par la nature de l'acte que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet, 585; engagement qui est la base de l'acte d'association, 586; ne tirant son être que de la sainteté du contrat, le corps politique ne peut jamais s'obliger, même envers autrui, à rien qui déroge à cet acte primitif, 586; changement remarquable que produit dans l'homme ce passage de l'état de nature à l'état civil, 587; nature et étendue du droit du corps politique sur la personne et les biens de chacun de ses membres, 588; à deux mobiles, la puissance législative et la puissance exécutive, 609.

CORRESPONDANCE. VI, 510-596; VII, 1-540; VIII, 1-438.

CORSE. Est capable de législation, II,

606; la valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté, mériteraient bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver, 606; Rousseau a quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe, 606; lettres à Butta-Foco sur la législation de la Corse, III, 67; pourquoi Rousseau ne peut rédiger le plan de constitution qu'on lui demande pour ce pays, 70; projet de Rousseau de s'y retirer, 70 et suiv.; comment M. Butta-Foco fut amené à lui demander un projet de constitution; Paoli lui écrit aussi dans le même sens, VI, 180; la France y envoie des troupes et fait un traité avec les Génois; inquiétudes que ce traité donne à Rousseau, 180; jugement sévère que porte Rousseau sur sa conquête par la France, VIII, 377.

CORVAL (le baron de). Lettre ridicule qu'il écrit à Rousseau; soupçons de celui-ci, VII, 268.

CORVEES. Sont le meilleur système d'impôts, III, 43.

CORVEZI, intendant d'Annecy. Son portrait; ses goûts ultramontains, V, 396.

CORVEZI (Mme). Ses amours avec M. d'Aubonne, V, 391; son mari s'avise de le trouver mauvais, 396.

COSMOGRAPHIE. Sa première leçon, I, 548.

COULANGES (comte de). Célèbre par ses chansons, IV, 624.

COULEURS. Fausse analogie qu'on a voulu faire entre les sons et les couleurs, I, 401; leur effet est dans leur permanence, celui des sons dans leur succession, 402; chacune est absolue, indépendante, au lieu que chaque son n'est pour nous que relatif et ne se distingue que par comparaison, 402; ne sont pas dans les corps colorés, mais dans la lumière, 403.

COUPERIN, musicien français. Comment il marquait le *pincé* dans ses pièces, 164.

COURAGE. En quels lieux il faut le chercher, I, 430, 431.

COURSE. Instruction que l'enfant peut tirer de cet exercice, I, 519.

COUVENTS. En quoi préférables pour les filles à la maison paternelle, II, 157; véritables écoles de coquetterie, non de cette coquetterie honnête dont il a été parlé, mais de celle qui produit tous les travers des femmes et fait les plus extravagantes petites maîtresses, 180; ce qu'on doit à leur éducation, 180.

COUVET (communauté de), dans le Val de Travers. Donne à Rousseau des lettres gratuites de naturalité, VI, 160.

CRAMER (Mme). Écrit à du Peyrou

pour disculper Vernes d'une imputation émise par Rousseau, VI, 169.

CRATYLE. Le dialogue de Platon qui porte ce nom n'est pas si ridicule qu'il paraît l'être, I, 376.

CRÉATION. L'idée de création est la moins compréhensible à l'esprit humain, II, 351.

CREBILLON. Critique de sa tragédie d'*Atrée*, I, 196; Rousseau ne l'a vu qu'une fois, et ce fut pour en recevoir un service; tout en estimant son génie et respectant sa vieillesse, il ne doit que justice à ses pièces, I, 267.

CRÉQUI (Mme de). Écrit à Rousseau qui va chez elle; elle le prend en amitié, V, 576; Rousseau, qui d'abord quelquefois chez elle, y vit plusieurs gens de lettres, 576; montre à Rousseau des lettres de l'abbé de Saint-Pierre, VI, 16; refuse toujours d'admettre Grimm chez elle, 51; s'étant jetée dans la haute dévotion, elle cesse de voir les d'Alembert, les Marmontel et la plupart des gens de lettres; elle continue cependant ses amitiés à Rousseau et lui envoie des étrennes, 78; lettres et billets divers de Rousseau à elle, 576 à 580; lettre 92, Rousseau lui expose les principes qu'il suit dans la publication de ses ouvrages, VII, 10; lettre 190, sur sa dévotion, singulier paradoxe sur l'amitié, 106 et suiv.; lettre 197, Rousseau lui demande ses idées sur l'éducation, 113 et suiv.; lettre 349, détails intimes, 244; lettre 354, remerciements de l'asile qu'elle lui offre en cas de poursuites contre l'*Emile*, 247.

CRÉSUS. Allusion à ses richesses, II, 140.

CRÈTE. Avait de bonnes lois et de méchants hommes, parce que Minos n'avait discipliné qu'un peuple chargé de vices, II, 602.

CRÉTOIS. Furent l'un des trois peuples anciens qui ont pratiqué l'éducation publique, II, 565.

CRIME. Conditions nécessaires pour établir la conviction de la criminalité d'un accusé, VI, 251; son évidence consiste essentiellement dans la conviction de l'accusé, 254; exemples curieux d'innocents condamnés ou sur le point de l'être, 254, 255.

CRISTIN (Mme). Plaisanterie du père de Rousseau, qui fait éprouver à Jean-Jacques une sensation en l'entendant nommer, V, 331. Voy. *Fulson* (Mlle de).

CRITIQUES. Qualités qui leur sont nécessaires, IV, 39; pourquoi Rousseau ne leur répond pas, VII, 110.

CROISAT, dit le *Pauvre*. Magnifique maison qu'il avait fait bâtir à Montmoureny, VI, 85; cette maison était occu-

pée par le maréchal de Luxembourg, 85.

CROISADES. Leur influence sur les mœurs nationales, IV, 109, note.

CROMMELIN, président de la république de Genève en France. Ce qui arriva un jour qu'il dîna avec Rousseau chez Mme Dupin, V, 593; était un petit homme noir et bassement méchant, 594.

CROMWEL. Sa conversion à la vérité eût été plus difficile que celle de Cartouche, I, 43; n'eût jamais asservi sa patrie, si la plus inébranlable intrépidité n'eût été le fond de son caractère, 161; le peuple de Berne l'eût mis aux sonnettes, II, 638.

CRUSCANTISME. Signification de ce mot chez les Italiens, V, 380.

CROUZAS. Rousseau le qualifie de pédant, I, 603; critique de sa réfutation des épîtres de Pope, III, 295.

CULLIER (gentilshommes de la). Origine et histoire de cette confrérie, V, 342, 343, note.

CULTE. Principe du premier culte que je rends à la Divinité, II, 69; quel est le culte que Dieu demande, 87; il ne faut pas le confondre avec la religion, 87; forme du culte selon la Profession de foi, 399.

CULTE EXTÉRIEUR. Est une affaire de police, II, 87.

CULTURE. Un de ses grands préceptes est de tout retarder, II, 22.

CURÉ Ministre de bonté; ses devoirs, II, 102.

CUMBERLAND, écrivain anglais. Son opinion, conforme à celle de Puffendorff sur la timidité de l'homme à l'état de nature, I, 86.

CURIOSITÉ. Sa première source, I, 545; comment se fait son développement, 545; quelle serait celle d'un philosophe relegué dans une île déserte, 545, 546; raison pourquoi le philosophe en a tant et le sauvage si peu, 584.

CURY (de), intendant des menus. Après avoir assisté à la répétition du *Devin*, il demande l'ouvrage pour être donné à la cour, V, 579; ses débats très-vifs avec Duclos à cette occasion, 579; Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau, 579; Rousseau assiste dans sa loge à la première représentation de son opéra, 580; il annonce à Rousseau qu'il aura probablement une pension du roi, 582.

CUVILIER, chanteur français. Créa le rôle du devin dans l'opéra du même nom aux représentations de Fontainebleau, V, 579.

CYNÉAS. Sagesse de la demande qu'il

fait à Pyrrhus, II, 33; la noblesse de la province de Chambéry suit par nécessité le conseil qu'il donnait à Pyrrhus, V, 446; ce même conseil donné par Rousseau à M. de Luxembourg, VI, 110.

CYRENIENS. Pourquoi Platon refusa de leur donner des lois, II, 602.

CYRUS. Il fit la conquête de sa monarchie avec trente mille hommes alors qu'il était plus pauvre que le moindre des satrapes de Perse, I, 12; a donné des exemples mémorables de continence, 50, note.

DALIBARD, botaniste français. Après le refus de Rousseau, il devient le caissier de M. de Francueil, V, 570.

DALILA. Comment le fort Samson ne fut pas si fort qu'elle, II, 151.

DAMESIN, gentilhomme de Savoie, sert Rousseau à Paris, et pourvoit au plus pressé par deux connaissances qu'il lui procure, V, 511.

DAMON, l'athénien, inventeur du mode hypolydien, V, 77; on lui attribue aussi l'invention du mode hypophrygien, 78.

DANCOURT. Rousseau ne lui fera pas l'honneur de parler de lui; ses pièces n'effarouchent pas par des formes obscènes, mais il faut n'avoir de chaste que les oreilles qui les peuvent supporter, I, 208.

DANET (Jacqueline), nourrice de Rousseau. Lettre 271, détails intimes, VII, 173.

DANSE. Rousseau n'a jamais bien conçu pourquoi l'on s'effarouche si fort de la danse et des assemblées qu'elle occasionne, comme s'il y avait plus de mal à danser qu'à chanter, I, 264; Dieu ne saurait être offensé d'un exercice agréable, salutaire, propre à la vivacité des jeunes gens, 265; donne un moyen de ne point tromper autrui dans les unions projetées, 265; ne doit point être proscrite dans l'éducation des jeunes filles, II, 165; pourquoi Rousseau ne put jamais profiter des leçons de danse qu'on lui donnait, V, 454.

DANGEAU. Comparé à l'abbé de Gouvon, qui fut à peu près à Turin ce que Dangeau fut à Paris, V, 380.

DAPPER, médecin hollandais. Détails qu'il donne sur les oranges-outans, I, 140.

DARAN, chirurgien célèbre, auquel Rousseau eut recours pour le soigner de sa maladie de vessie; ses bougies le soulagent, V, 568; consulté de nouveau, 571; provisions énormes que Rousseau fait de ses sondes, 571.

DARIUS, roi de Perse. Singulier message qu'il reçoit du roi des Scythes, lorsqu'il allait faire la guerre dans leur pays, I, 371, II, 115.

DARTY (Mme). Rousseau écrit à tort ce nom d'Arty; était la maîtresse ou plutôt l'amie, l'unique et sincère amie de M. le prince de Conti; son éloge, V, 517.

DARTY (l'abbé). C'est pour lui que Rousseau fit l'oraison funèbre du duc d'Orléans, laquelle ne fut pas prononcée, VI, 123.

DASTIER de Carpentras. Visite qu'il vient faire à Rousseau à Mours, en costume de paysan, VI, 153; éloge de son esprit, de son caractère et de sa conversation, 453; cette connaissance ne finit pas là, 154; mais en vivant davantage avec lui, Rousseau a trouvé moins de rapport entre ses goûts et les siens, entre ses maximes et les siennes, 154; Rousseau songe à lui pour faire imprimer à Avignon ses *Lettres écrites de la montagne*, et lui en envoie même les cahiers, 154; après les avoir gardés assez longtemps, M. Dasuer les lui renvoie en lui mandant que personne n'a osé se charger de cette impression, 154; Rousseau lui parle de son projet de se retirer en Corse; M. Dastier qui connaissait cette île n'épargna rien pour le détourner de ce dessein, 181.

DATES. Système de Rousseau pour leur indication, IV, 324, 327.

DAUBENTON. Rousseau le voit à Montbard, IV, 330.

DAVENPORT, hôte de Rousseau en Angleterre. Attentions excessives qu'il a pour Rousseau, VIII, 75, 77; témoignage de reconnaissance pour ses bons procédés, 106, 107; lettre 800, Rousseau lui annonce l'explication désirée sur M. Hume, 111 (cette explication fait l'objet de la lettre suivante); lettre 804, déclaration du parti que prend Rousseau de laisser Hume faire du bruit tout seul; il ne veut plus s'en occuper, 131; lettre 816, renseignements sur des estampes; Rousseau a le projet de lui donner quelques idées pour la plantation de son jardin, 148; lettre 827, Rousseau lui demande une explication sur le changement qu'il a remarqué dans ses manières, 160 et suiv.; lettre 840, expression de sa reconnaissance pour M. Fitzherbert, 175; lettre 841, Rousseau ne refuserait les grâces du roi Georges qu'autant qu'elles lui viendraient par le canal de Hume; il lui offre ses ouvrages; quelques mots sur le livre d'Helvétius, 175; lettre 865, Rousseau lui annonce son départ de Wootton pour le lendemain, 196.

DAVID, musicien français. Services qu'il avait rendus à Rousseau à un de ses voyages à Lyon, V, 509; dit à Rousseau, en voyant la musique de son opéra de *la Découverte du nouveau monde*, qu'il y avait des morceaux dignes de Buononcini, 519.

DAVILA, longtemps attaché à Catherine de Médicis. Critique de son *Histoire des guerres civiles de France*, II, 29.

DÉBAUCHE. Son influence sur le caractère des jeunes gens, II, 10; elle leur fait tout sacrifier à leurs passions, 11; comment un vieux militaire parvint à en inspirer l'horreur à son fils, 22; ses conséquences physiques et morales, VI, 223; ne va pas avec l'amour; ceux qui les confondent ne connaissent que la première, VIII, 368.

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE (la), tragédie, IV, 193.

DÉFINITIONS. Comment elles pourraient être bonnes, I, 484, note.

DELALIVE. Lettre 235, Rousseau le remercie des gravures qu'il lui a envoyées, VII, 144.

DELESSERT, (lettres à Mme), sur la botanique, IV, 272 et suiv.

DELEYRE. Diderot l'envoie à Rousseau pour l'exhorter à revenir à Paris, VI, 21; Rousseau lui conte ses démêlés avec le jardinier et rit avec lui de son appareil militaire, 24; plaisanteries amères dont il accable Rousseau dans ses lettres à l'occasion de cette affaire, 25; raconte à Rousseau dans ses lettres le crime de Damiens et l'horreur qu'il a inspirée, 28; difficulté que Rousseau a eue de ranger ses lettres, à cause de sa manière de dater, 28; écrit à Rousseau qu'on lui impute des noirceurs, 68; jugement qu'en porte Rousseau, 77; ce lui-ci perd plusieurs de ses lettres, 150; lettre 189, Rousseau l'exhorte à se défaire de son penchant à la satire, et à respecter la religion, VII, 105 et suiv.; lettre 211, persiflage sur sa maîtresse, 129.

DELOC. Presse Rousseau de venir s'établir à Genève, V, 592; promenade en bateau autour du lac de Genève, que Rousseau fit avec lui et sa famille, 592; fait quelques compliments à Rousseau pour son *Discours sur l'inégalité*, 593; lui et son fils tombent malades en venant voir Rousseau et se rétablissent chez lui, VI, 156; lettre 435, Rousseau blâme toute démarche que l'on pourrait faire en sa propre faveur, VII, 338.

DEMOCRATIE. Convient aux petits États, II, 258; sa définition, 814; conditions nécessaires pour cette forme de gouvernement, 615; à prendre le terme

dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais, 615; que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement, 615, 616; pourquoi Montesquieu a donné la vertu pour principe à la république, 616; il n'y a pas de gouvernements sujets aux guerres civiles et aux agitations intestines; pourquoi, 616; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes, 616; en dégénéral il tourne à l'ochlocratie, 629; l'avantage propre au gouvernement démocratique est de pouvoir être établi par un simple acte de la volonté générale, 636; discussion de l'opinion de Montesquieu que « le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie, » 641; Rousseau n'a jamais approuvé la pure démocratie à Genève ni partout ailleurs, VII, 376.

DEMOSIENE. Toute son éloquence ne put jamais ramener la Grèce que le luxe et les arts avaient épuisée, I, 6; compare à Cicéron, II, 136.

DENIS (Mme), nièce de Voltaire. Rousseau la rencontrait à Passy chez son ami Mussard; mais alors elle n'était qu'une bonne femme et ne faisait pas encore du bel esprit, V, 578.

DENTELIÈ. Les femmes qui ont la peau blanche devraient s'en passer, II, 164.

DENTS. Moyen de faciliter leur éruption, I, 447.

DENYS l'ANCIEN. Ce que disait quelqu'un en sortant d'une de ses pièces, III, 289; fait mourir un homme qui, dans un songe, avait cru le poignarder, 552.

DENYS II, tyran de Syracuse. Maître d'école à Corinthe, préfère par Rousseau à Tarquin, ne sachant que devenir s'il ne règne pas, I, 574; mot très-sensé de ce prince encore jeune à son père qui lui reprochait une action honteuse, II, 260.

DENYS D'HALICARNASSE. Ce qu'il dit de l'accent prosodique, I, 381, 382; regarde avec raison l'accent comme la semence de toute musique, IV, 569.

DÉPENDANCE des choses et dépendance des hommes, I, 460 et suiv.; la première ne nuit point à la liberté, 460.

DÉPUTÉS ou représentants dès qu'un peuple en nomme un lieu de faire ses affaires lui-même, c'est un commencement de décadence, II, 632; ils ne sont ni ne peuvent être les représentants du peuple, parce que la souveraineté ne peut être représentée; ils sont ses commissaires, 633; l'idée en est toute moderne, elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouver-

nement dans lequel l'espèce humaine est dégradée et où le nom d'homme est en déshonneur, 633; pourquoi les peuples modernes, qui se croient libres, en ont, et pourquoi les anciens n'en avaient pas, 634; à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus, 634.

DERHAM. Ses expériences sur le son ont prouvé l'erreur des assertions de P. Mersenne et de Gassendi, V, 213.

DESCARTES. Construit l'univers avec des cubes et avec des tourbillons, I, 11; il jugeait les femmes plus propres que les hommes à la philosophie, 239; dispositions d'incertitude et de doute qu'il exige pour la recherche de la vérité; observations sur cet état de l'âme, II, 56; il a bien formé le ciel et la terre avec des des, mais il ne peut leur donner le premier branle, 64; ce qu'il suivrait de ses principes de pesanteur, IV, 50; ses égarements sublimes, 247, comment il rend raison du plaisir que les consonances musicales font éprouver à l'oreille, 650; est compté parmi les modernes qui ont écrit sur la musique, V, 125.

DESFONTAINES. Réponse à ses critiques à propos de la dissertation sur la musique moderne, VI, 644.

DÉSIR. Tant qu'on désire on peut se passer d'être heureux, III, 603; l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, et qui vaut mieux peut-être, 603.

DÉSIR Voy. *Bonheur*.

DESMAHIS Auteur de la comédie de *l'Impertinent*, « Célèbre, mais éphémère, » dit de lui Rousseau, VI, 80; avait du mérite et de l'esprit, mais il était un peu l'original de sa comédie, 80, 81; un peu fat auprès des femmes, il n'en fut pas extrêmement regretté, 8.

DÉSŒUVREMENT N'est pas moins le fléau de la société que celui de la solitude, V, 456; peinture du désœuvrement de la société, comment on y apporte remède, 457.

DÉSORDRE MORAL. Par où il commence, I, 421.

DÉSŒTISME. Il n'est pas raisonnable de croire qu'il a été le premier gouvernement des peuples, I, 117; rien n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme, que l'autorité paternelle dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu, 118; son iniquité, 118; si ce gouvernement est le plus fort à certains égards, il est le plus faible à tous les autres, II, 625; les pays les moins peuplés y sont les plus propres, 626; il oblige toujours à baisser les yeux sur beaucoup de choses, III,

38; la guerre et les conquêtes aident à ses progrès, III, 113; pente ordinaire des gouvernements, 113; ce qu'il ne peut pas, VII, 150; objections contre le *despotisme légal* de Mercier de La Rivière, VIII, 206; les vices du despotisme électif sont terribles; ceux du despotisme héréditaire le sont encore plus, 207; quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie et rien n'est plus aisé, 250.

DESSIN. Réflexions sur cet art, I, 522; pourquoi l'on doit faire cultiver cet art aux enfants qui ont pour lui un goût naturel, 522; exemple singulier d'une observation psychologique sur cet art, 578; à quoi doit se borner pour les jeunes filles, II, 159; ce que c'est en musique, V, 3.

DETTE SOCIALE. Comment elle se paye, I, 574.

DEUTÉRONOME. Loi qu'il contenait sur les filles abusées, II, 151.

DEVIN DU VILLAGE (le), intermède, IV, 227; détails sur l'époque, le lieu et l'occasion où il fut composé, V, 578; fut achevé en trois semaines, 578; Duclos en facilita une représentation d'es-sai, 579; il est réclamé pour être représenté à la cour, 579; il est joué à Fontainebleau, acteurs qui en créèrent les rôles, 579; obtient un succès complet, 581; pourquoi Rousseau n'en profita pas, 582; changements qu'il fit à cette pièce lorsqu'elle fut représentée à l'Opéra de Paris, 583; on la lui contesta, 584; récapitulation de ce qu'elle lui produisit, 587; il réclame inutilement contre les reprises du *Devin*, dont on disposait sans son consentement, VI, 74; éloge de cet opéra, 220; lettre au comte d'Argenson pour obliger l'Opéra à lui en faire la restitution, 590; mémoire adressé au comte de Saint-Florentin pour en réclamer toute la propriété et empêcher l'Opéra de le représenter, VII, 115; nouvelles plaintes contre l'Opéra à l'occasion de cet opéra; 117 et suiv.

DEVOIR. Imposé mal à propos aux enfants, I, 466; effet de cette indiscretion, 466; ce qu'on doit mettre à la place, 466; comment on apprend à les aimer, II, 179; plus ils sont pénibles, plus ils doivent être soutenus de fortes raisons, 183.

DÉVOTION. Idée de la dévotion dans une âme tendre et pure, III, 529; excès auxquels elle peut conduire, 604; situation qui dispose à ce sentiment et avantage qu'il procure, 605; fausse dévotion accompagnée d'orgueil, 606.

DEVOTS (portrait des faux), IV, 258.

DEWES (Mlle), nièce de M. Granville. Lettre 799, remerciement de l'intérêt qu'elle témoigne à Rousseau, VIII, 111; lettre 824, compliments, 159; lettre 915, nouveaux compliments, 235.

DEYBENS (Mme), de Grenoble. Fut une des bonnes connaissances que les voyages procurèrent à Jean-Jacques, V, 465; amie de Mme de Warens; ce fut son mari qui proposa à Rousseau l'éducation des enfants de M. de Mably, 502, 503; elle recommande Rousseau à Mme de Mably, 503.

DIAGORAS, de Mélos. Ses écrits impies ont péri avec lui, I, 18.

DIALOGUE DE MORALE, entre le maître et l'enfant, I, 465.

DIANE. Pourquoi on l'a faite ennemie de l'amour; justesse de cette allégorie, II, 113; les Grecs appelaient *Uppinge* une espèce de chanson en son honneur, V, 284.

DIATONIQUE (genre). Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 6, 7.

DICÉARQUE. Rapporte, dans ses *Antiquités grecques*, que sous le règne de Saturne nul homme ne mangeait de chair, I, 130; cité à propos de l'usage de la chanson chez les anciens, IV, 622.

DICTATURE. Circonstances qui peuvent parfois la rendre nécessaire, II, 652; il n'y a que les plus grands dangers qui puissent la permettre, et ce n'est que pour le salut de la patrie qu'on doit laisser dormir les lois, 652; deux moyens mis en usage par les Romains, 652, pourquoi Rousseau en blâme l'abus dans les premiers temps de la république, 652; taute que commirent les Romains en ne nommant point un dictateur lors de la conjuration de Catilina, 652; de quelque manière que cette importante commission soit conférée, il importe d'en fixer la durée à un terme très-court, qui jamais ne puisse être prolongé, 652.

DICIONNAIRE DE BOTANIQUE, IV, 377; introduction sur l'état de la botanique à l'époque où parut cet ouvrage, 377; Rousseau écrit à du Peyrou à propos du projet de ce livre, VIII, 163.

DICIONNAIRE DE MUSIQUE, IV, 564; histoire de sa composition, 564 et suiv.; utilité qu'on en peut tirer, 565, 566; articles de ce dictionnaire que Rousseau jugeait les meilleurs, 566, note; VIII, 255 à quelle époque et comment Rousseau composa cet ouvrage, VI, 7; il l'achève à Molière, 151; peut-il être l'ouvrage de quelqu'un qui ne savait pas la musique, 218; détails à propos de son impression, VIII, 10; lettres à Guy à propos de sa publication, 216.

DIDEROT. On pense que c'est pour

lui que Rousseau a fait une exception unique dans la critique des beaux esprits de son temps, I, 5; citation de ses *Pensées philosophiques*, 15; citation d'une autre de ses pensées, 46; le portrait du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles est celui de Diderot, 100; il divulgue à tout le monde le secret de Rousseau au sujet de l'abandon de ses enfants, ce qui fut le véritable motif de leur rupture, 181, 182, note; s'est fait l'apologiste et l'imitateur de Lillo, auteur dramatique anglais, 215; selon lui, il n'y a que le méchant qui soit seul; selon Rousseau, il n'y a que le bon, 481; écrit périodique (*le Persifleur*), qu'ils devaient faire ensemble et alternativement, IV, 38; disait que la langue française était celle des philosophes et des sages, sentiment qu'il soutient très-bien et qu'il prouve encore mieux par tous ses écrits, 411; s'était chargé, dans l'*Encyclopédie*, des articles sur les instruments de musique, 567; ses objections contre le métromètre, 636, 637; moyens proposés pour compter les vibrations du son, V, 212; a donné dans ses *Principes d'acoustique*, les moyens de fixer le ton avec précision, 258; projet d'un voyage à pied qu'il devait faire avec Grimm et Rousseau, 352; c'est par M. Roguin que Rousseau fit sa connaissance, 511; liaison intime qui se forme entre lui et Rousseau, 514, 515, 558; il épouse sa servante; parallèle de la Nanette de Diderot et de la Thérèse de Rousseau, 558; Rousseau lui fait faire la connaissance de Condillac, 558; Diderot engage le libraire Durand à acheter le manuscrit du premier ouvrage de Condillac, 558; dîner hebdomadaire qu'il faisait avec Rousseau et Condillac, et qui lui plaisait fort, car il n'y manqua jamais, malgré son infidélité aux rendez-vous, 558, 559; c'est dans un de ces dîners que fut formé le projet du *Persifleur*, 559; propose à Rousseau d'écrire les articles de musique de l'*Encyclopédie*, 559; promet à Rousseau une retribution dont il ne lui a plus reparlé, 559; les *Pensées philosophiques* lui avaient attiré quelques chagrins qui n'eurent pas de suite, 559; sa *Lettre sur les aveugles* le fait mettre au donjon de Vincennes, 559; chagrin que cette détention cause à Rousseau, 559; Rousseau ne lui parla jamais de la lettre qu'il avait écrite à Mme de Pompadour pour obtenir sa liberté, 559; accusé d'imprudence, il est chaudement défendu par Rousseau, 560; entrevue de Rousseau avec lui à Vincennes, 560; réflexion qu'il fait à propos de l'émotion de Rousseau, 560;

forte impression que lui faisait sa prison, 560, 561; Rousseau montra son *Discours sur les sciences* à Diderot, qui en fut content et lui indiqua quelques corrections, 562; Rousseau lui confia la manière dont il agit à l'égard de ses enfants, 566; il fait imprimer le *Discours sur les sciences*, de Rousseau, 570; il annonce à Rousseau le succès de ce discours, 570; il l'avait donné pour rien à un libraire, 572; était l'ami de choix de Rousseau, 574; Rousseau le lia avec Grimm, 574; ses instances auprès de Rousseau pour l'engager à accepter la pension que lui offrait Louis XV, 583; refuse d'entrer en relations avec Mme d'Épinay; il ne veut même pas la voir, 583; il agit tout autrement après sa rupture avec Rousseau, 583; Rousseau l'accuse de lui aliéner l'esprit de Mme Le Vasseur et de Thérèse, 583; motif de sa jalousie contre Rousseau, 587; le *Discours sur l'inégalité* est celui des ouvrages de Rousseau qui a sa préférence, 589; il fournit différentes pensées à Rousseau pour ce discours, 589; son complot avec Grimm contre Rousseau, 589, note; manda à Rousseau la mort de Mme d'Holbach et la douleur de son mari, 595; pourquoï Rousseau ne le consulta pas sur son projet d'écrire des ouvrages de politique, VI, 4, note; comment Rousseau resserra sa liaison avec lui, 12; Rousseau l'accuse d'avoir voulu détacher Thérèse de lui, 13, 15; impression qu'il veut faire donner à Rousseau, 21; Doleyre lui conte pour l'amuser l'aventure de Rousseau avec le jardinier de M. d'Épinay, 25; tracasseries qu'il suscite à Rousseau, 28; ne datait jamais ses lettres, 28; fait harceler Rousseau pour le forcer à quitter l'Ermitage, 40; Rousseau croit que c'est de lui qu'il a voulu parler par cette phrase : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*, 41; torts dont il est accusé dans cette supposition, 41; réponse qu'il fait à la plainte que Rousseau lui avait adressée à cet égard, 41; commentaire de cette réponse, 42; agrreur qui survient dans ses relations avec Rousseau et dont Mme Le Vasseur est le prétexte, 43; réponse de Rousseau à un article de sa lettre relatif au fils de Mme d'Épinay, 43; tous les amis de Rousseau lui donnent tort dans sa querelle avec Diderot, 44; accusé, à propos de son *Fils naturel*, d'avoir pris cette pièce en entier de Goldoni, 44; était plus sensible encore aux critiques que Voltaire, 44; Rousseau va passer deux jours avec lui, et en est bien reçu, 44; il montre à Rousseau le plan du *Père de famille*, 44; conseils que Rous

seau lui donne au sujet de cette pièce, 44; lui avec Rousseau les deux premières parties de la *Nouvelle Héloïse*, son opinion sur ce livre, 44; il mène Rousseau chez d'Holbach, malgré sa répugnance, 45; éloge qu'il lui fait du baron philosophe, 45; ce que c'était que la *doctrine intérieure* dont il parlait souvent, 50; prévient Rousseau plusieurs fois que Grimm n'est pas son ami; dans la suite il changea de langage quand lui-même eut cessé de l'être, 51; ne garde pas le secret que Rousseau lui avait confié relativement à ses enfants, 51; billet qu'il écrit à Rousseau et dans lequel il lui fait presque un devoir de suivre Mme d'Épinay à Genève, 55, 60; colère de Rousseau à la lecture de ce billet, 56; réponse de Rousseau, 56, 57; cette correspondance est montrée à Mme d'Houdetot, 58; se vante de rester fidèle à l'amitié de Rousseau, 62; visite qu'il fait à Rousseau, 63; récit que lui font Rousseau et Thérèse, démenti par Mme Le Vasseur, 63; comparé à Rousseau sous le rapport de la vie qu'il menait à Paris, 67; n'était pas méchant, 67; disait à Rousseau qu'on lui imputait des noirceurs, 68; parle à Rousseau de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie* et l'approuve, 69; indiscretion que Rousseau lui reproche avec raison, 70; résolution que prend Rousseau de rompre avec lui, 71; Rousseau veut suivre à son égard la conduite de Montesquieu avec le P. de Tournemine, 71; ce que Saint-Lambert pensait de lui, 71; offense la princesse de Robeck, 99; maltraité par Palissot dans sa comédie des *Philosophes*, 99; Rousseau, quoique brouillé avec lui, l'aimait et l'estimait toujours, 99; son amour-propre blessé de la conduite généreuse de Rousseau à son égard, lors de l'impression de la comédie des *Philosophes*, 99; vengé de Palissot par l'abbé Morellet, 100; fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages, 106; plusieurs de ses lettres perdues par Rousseau, 150; Rousseau lui remet ses articles de musique pour l'*Encyclopédie*, 218; nouvelles récriminations de Rousseau sur sa phrase contre le solitaire, 289; la sentence de Diderot est absurde, 289; a traité Rousseau de Juif, comment celui-ci lui répond, 327; si lui ou d'Alembert s'avisait de dire que Rousseau a deux têtes, tout le monde les lui verrait très-distinctement, 409; éloge de son article *Encyclopédie* dans le livre du même nom, VII, 20; plaintes amères et fondées contre lui, 50 et suiv.; critique de son caractère, 54; lettre 141

et 142, discussion entre les deux amis à propos d'une brouille, 56 et suiv.; lettre 143, à Mme d'Épinay sur les tracasseries de Diderot, 59; est réconcilié avec Rousseau, 65; nouvelles plaintes de Rousseau contre lui, 86; lettre 179, Rousseau lui explique sa conduite, ses sentiments, ses défauts, 96; motifs que donne Rousseau à la haine de Diderot contre lui, VIII, 365; comment il attaque Rousseau sur son amour pour la solitude, 369; pourquoi il lui a été plus facile qu'à tout autre de donner comme étant de Rousseau des ouvrages qui n'étaient pas de lui, 374; abusa toujours de la confiance de Rousseau et de sa facilité pour donner aux ouvrages de celui-ci un ton dur et un air noir qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de le diriger, et que Rousseau fut livré tout entier à lui-même, 374

DIDEROT (Mme). Pie grecque et haïrèngère qui ne montrait rien aux yeux des autres qui pût racheter sa mauvaise éducation, V, 558; se de haïrait partout contre Rousseau, VI, 99.

DIEU. Les philosophes ont seuls contesté son existence; jamais barbare n'en a douté, I, 33; quel est l'être que j'appelle ainsi, II, 68; incompréhensible, 68; bon, juste, patient, 73; immatériel, 76; éternel, intelligent, 76, 77; l'idée de Dieu source de courage et de consolation, 84; tenir son âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, moyen de n'en douter jamais, 104; réponse aux objections de M. de Beaumont à propos de sa notion, 344 et suiv.; sa connaissance est-elle toujours nécessaire au salut, 345 et suiv.; tous les anciens, et même les juifs se le sont représenté comme corporel; et beaucoup de chrétiens encore aujourd'hui se l'imaginent de même, 345; de sa notion chez les enfants, 345; considérations sur sa preuve par le spectacle de l'univers, 348, preuve de son unité, 350; son unité n'est pas au-dessus de la raison, 352; s'est réservé sa défense et le châtement des fautes qui n'offensent que lui; c'est un sacrilège à des hommes de se faire les vengeurs de la Divinité, 406; les premiers qui ont gâté sa cause sont les prêtres et les dévots, VII, 42; sur la question de son existence Rousseau dit que ni le pour ni le contre ne lui sont démontrés par les seules lumières de la raison, mais il n'y croit pas moins fortement pour cela, 43; questions qui se rapportent à celle de son existence, 43; ce n'est pas dans un livre, mais dans le cœur de l'homme qu'il a mis sa loi, 99; en le rejetant on ôte toute moralité à la vie humaine, VIII, 320; refutation

éloquentes du doute sur son existence; comment Rousseau a cru en lui aux diverses époques de sa vie, 323.

DIEUX du paganisme. Comment ils furent imaginés, II, 47.

DIGESTE. Contient une loi qui couvre du même opprobre tous ceux qui montent sur le théâtre, I, 229.

DIODOTE DE SICILE. Cité sur l'étymologie du mot *musique*, V, 117; à quoi il attribue l'invention des instruments de musique, 119, 120.

DIODOTE D'ANTIOCHE est, selon Théodoret, l'inventeur des antennes, IV, 59c; perfectionna la flûte, V, 120.

DIOGENE. Il ne trouvait point d'hommes parce qu'il cherchait parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'était plus, I, 125; sur sa réponse à Alexandre, 158; il eût quitté son tonneau si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder et sans l'entendre, 277; Diogène se promenant devant Zénon ne parlait-il pas mieux qu'avec des mots, 371.

DISCOURS sur les sciences et les arts. I, 1; lettre à l'abbé Raynal en réponse aux observations du *Mercur* sur ce discours, 20; lettre à Grimm, en réponse à la réutation de ce discours par M. Gautier, 22; réponse au roi de Pologne, sur la réfutation faite par ce prince de ce discours, 30; réponse à M. Bordes en réponse à sa critique de ce discours, 47; lettre sur une nouvelle réfutation de ce discours par un académicien de Dijon, 66; violents effets que produisit sur l'auteur la lecture du programme de l'Académie de Dijon, V, 561; comment il travailla à ce discours, 561; jugement qu'il en porte lui-même bien plus sévère que ne le furent l'Académie et le public, 562; au moment où il n'y songeait plus il apprend qu'il a remporté le prix, 564; effet de ce triomphe sur ses idées et ses opinions, et résolution qu'il lui fit prendre, 564; lettre de Voltaire contre ce discours, VII, 12 et suiv.; réponse de Rousseau à Voltaire, 14; il forme un seul tout, inséparable, avec le *Discours sur l'inégalité* et l'*Emile*, 213; histoire de sa première conception dans le bois de Vincennes, 213.

DISCOURS sur l'inégalité des conditions. I, 71; dédicace à la république de Genève, 71; lettre de Rousseau à M. Philopolis (Ch. Bonnet), en réponse à sa critique de ce discours, 153; Rousseau est surpris que l'Académie ait eu le courage de proposer cette question, V, 588; pour méditer à son aise sur ce grand sujet, Rousseau fut à Saint-Germain un voyage de sept à huit jours;

ses promenades dans la forêt; résultats de ses méditations, 588; influence désavantageuse des conseils de Diderot, 589; ne trouva dans toute l'Europe que peu de lecteurs qui l'entendissent et aucun de ceux-là qui voulût en parler, 589; Rousseau était sûr d'avance qu'il n'obtiendrait pas le prix, 589; la dédicace fut achevée à Chambéry; pourquoi Rousseau la data de cette ville, 591; effet divers des lectures qu'il en fit à plusieurs personnages de Genève, 592; la dédicace, que le plus pur patriotisme avait dictée à Rousseau, ne fit que lui attirer des ennemis dans le conseil, et des jaloux dans la bourgeoisie; quant aux autres ils y furent indifférents, 593; pourquoi Rousseau l'a dédié à la république de Genève, VI, 597; VII, 1; joie qu'il éprouve de l'acceptation de cette dédicace, 9; ce qu'il rapporta à Rousseau, 121; il forme un seul tout, inséparable, avec le *Discours sur les sciences* et l'*Emile*, 213; Rousseau le donne en réponse à ceux qui accusent son caractère et ses mœurs, VIII, 370.

DISCOURS sur la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué, I, 158; lettres à divers à propos d'une édition clandestine de ce discours; Rousseau regrette vivement l'impression de ce *torchon-cul*, VIII, 317 et suiv.

DISPUTES LITTÉRAIRES. C'est leur sort qu'après des in-folio d'éclaircissements on finit toujours par ne savoir plus où l'on en est; ce n'est pas la peine de commencer, I, 24; leur inutilité; sitôt qu'on dispute, on s'échauffe, la vanité, l'obstination s'en mêlent, la bonne foi n'y est plus, II, 163.

DISSIMULATION. Quelle est celle qui convient aux femmes, II, 222.

DISSONANCE. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 12.

DISTANCES. Moyen d'apprendre aux enfants à en juger, I, 441.

DIVINITÉ. Il vaut mieux n'en point parler aux enfants que de leur en donner de fausses idées, II, 151.

DOCILITÉ. Effet de celle qu'on exige des enfants, I, 557.

DODART. Ses observations anatomiques sur l'organe de la voix, IV, 625; ses idées sur la résonnance de la bouche, V, 192; ses expériences sur la voix, 280.

DOGMES. Doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence, II, 92; ne sont pas tous de la même importance, 172; les seuls utiles sont ceux qui se rapportent à la morale, 173; les dogmes d'une religion n'intéressent ni l'Etat ni

ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui les professe est tenu de remplir envers autrui, 660; ce que doivent être ceux de la religion civile, 660.

DOIGTER. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 21.

DOMAINE PUBLIC. Opinion de Jean Bodin sur son utilité, II, 587.

DOMESTIQUES. Moins on en a et mieux on est servi, II, 139; s'y prendre de bonne heure pour les avoir comme on veut, III, 425; leur choix est une affaire importante, 425; bon exemple à leur égard donné par Mme de Wolmar, 426; leur nombre doit être restreint et bien proportionné aux besoins de la maison, 426; moyen de les intéresser à la bonne exécution de leurs travaux, 426; conduite à tenir avec eux, 427; si, dans un domestique nombreux, il peut y avoir sans inconvénient communication entre les deux sexes, 428; moyen de prévenir une familiarité dangereuse, 429; partage égal de travaux et de soins, 429; tous doivent être incessamment occupés, 430; l'insolence des domestiques annonce plutôt un maître vicieux que faible; car rien ne donne autant d'audace au valet que la connaissance des vices de celui qu'il sert, 436; le jugement des domestiques est l'épreuve la plus sûre de la vertu des maîtres, 436; ce qu'il arrive nécessairement dans une grande maison où les domestiques sont en plus grand nombre que ne l'exigent les besoins, 437, note; il faut non-seulement qu'ils conviennent à leurs maîtres, mais qu'ils se conviennent entre eux, 438; comment il faut agir, pour qu'au lieu de se liguer au préjudice de la maison, ils soient tous unis pour la mieux servir, 438, 439. Voy. *Laquais*.

DOMINATION, tient à l'opinion comme tout le reste, I, 458.

DOMINIQUE (Saint). Comment il se conduisit, prêchant contre les Albigeois, II, 372.

DOMI (J. B.). Prétenions de Glaréan réfutées par lui, V, 21; s'est embarrassé dans les contradictions apparentes des modes de la musique ancienne, V, 108.

DORTAN (l'abbé). Visite que lui fait le professeur de musique Le Maître, V, 403; fait enlever la caisse de musique de Le Maître, 405; est aidé dans cet enlèvement par le P. Caton, 444.

DOUCEUR. La plus importante qualité d'une femme, II, 161.

DOULEUR. L'homme doit apprendre à la connaître, I, 507; comment elle

perd son amertume au goût des enfants, 508; est-elle absolument un mal, VIII, 328.

DROIT. Le bon droit est l'arme des faibles, et cette arme leur crève ordinairement dans les mains, VIII, 81.

DROIT DES GENS. Considérations diverses; son origine, VII, 149.

DROIT D'ESCLAVAGE. Impossible, II, 251; de force, jeu de mots, 251; de nature ou autorité paternelle, 252; de nature, sa mesure, 252; politique, est à naître, 252; difficultés qui naissent à l'éclaircissement de cette matière, 252; comment il faut s'y prendre pour l'étudier, 253.

DROIT DE VIE ET DE MORT. Comment les particuliers peuvent transmettre au souverain ce droit qu'ils n'ont pas eux-mêmes, II, 595; comment il faut envisager la peine de mort infligée aux criminels, 596; tout malfaiteur, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à la patrie, il cesse d'en être membre en violant ses lois, il lui fait la guerre et on peut lui en appliquer les lois, 596; à l'égard du droit de faire grâce ou d'exempter un coupable de la peine portée par la loi et prononcée par le juge, il n'appartient qu'à celui qui est au-dessus des juges et de la loi, c'est-à-dire au souverain, 596; encore son droit en ceci n'est-il pas bien net, et les cas d'en user sont-ils très-rare, 596.

DROIT DU PLUS FORT. Absurdité de ce prétendu droit, puisque la force détruit toute espèce de droit, II, 580; observations sur la maxime : *Obéissez aux puissances*, 580, 581; force ne fait pas droit, et on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes, 581.

DROITS NATURELS On n'a pas compris Rousseau sur l'origine de ces droits, VIII, 200.

DRYADES, nymphes des bois. Rousseau a souvent regretté qu'il n'en existât pas; c'eût infailliblement été pannes qu'il aurait fixé son attachement, VI, 21.

DRYDEN. Sa réponse spirituelle à un jeune lord anglais, I, 50.

DU ROS. Réfutation de son opinion que le poète ne nous afflige qu'autant que nous le voulons, et qu'il ne nous fait aimer ses héros qu'autant qu'il nous plaît, I, 193; son erreur sur le peuple qui a régénéré la musique moderne, IV, 425, note 2.

DUCHAPT (la), célèbre marchande de modes, qui avait dans sa boutique de très-jolies filles; Rousseau s'y serait amusé comme les autres s'il avait été plus hardi, VI, 99.

DUCHE. Son double trio passe pour un chef-d'œuvre d'harmonie, V, 269.

DUCHESNE, libraire. Il envoie à Rousseau la pièce des *Philosophes* de Palissot, VI, 99; les entrailles de Rousseau s'émurent à cette odieuse pièce; lettre qu'il écrit à Duchesne en la lui renvoyant, 99; Duchesne montre cette lettre à Diderot, 100; marché conclu avec lui et Néaulme pour la vente du manuscrit de l'*Emile*; il donnait à Rousseau six mille francs, la moitié comptant, et cent ou deux cents exemplaires, 115; ses lenteurs dans l'impression d'*Emile*; Rousseau s'aperçoit que ces lenteurs viennent de ce que deux éditions étaient imprimées simultanément en France et en Hollande, 118; Néaulme écrit lettres sur lettres à Rousseau pour se plaindre de Duchesne, 118; Mme de Luxembourg va plusieurs fois chez lui pour savoir où en est l'impression de l'*Emile*, 122; M. de Malesherbes lui fait rendre toutes les lettres de Rousseau relatives à l'*Emile*, 126; à l'apparition de son livre, Rousseau sachant que l'usage est de sévir contre les libraires, en menageant les auteurs, n'était pas sans inquiétude pour Duchesne, 128; suppression que Rousseau lui écrit de faire dans ses œuvres, 169; lettre 225, Rousseau lui renvoie la comédie des *Philosophes*, où Diderot était vivement attaqué, VII, 138; lettres sur l'impression de l'*Emile*, 183, 188, 189, 194, 195, 203, 209, 224, 227, 228, 219, 230, 231, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 278; lettre 410, remerciements, proposition d'un écrit sur la Russie, du maréchal Keith; sur la censure de la Sorbonne contre l'*Emile*, 299; lettre 424, sur une édition générale des œuvres de Rousseau, 312; lettre 430, Rousseau lui promet la préférence pour l'édition générale de ses œuvres, 333; lettre 672, règlements de comptes, VIII, 3; lettre 679, Rousseau lui renvoie une lettre de change de douze cents francs qu'il ne veut pas accepter, ne sachant pas comment cette somme lui est due, 9; lettre 680, explication sur la lettre précédente; observations sur l'impression du *Dictionnaire de musique*, 9.

DUCLOS. Compte dix-sept voyelles, I, 379; ne reconnaît point d'accent musical dans notre langue, mais seulement l'accent prosodique et l'accent vocal, 382; selon lui, tous les signes prosodiques des anciens, supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valaient pas l'usage, 383; dans sa *Vie de Louis XI*, il a imité Tacite dans les grands traits, et il a osé imiter Suétone et quelquefois transcrire Comines dans

les petits, II, 31, note; citation de ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, au sujet des vertus sociales, 131, 132; Louis XV lui accorde des lettres de noblesse, III, 230; Rousseau lui dédie son *Devin du village*, IV, 227; explication qu'il donne des différentes sortes de voix, V, 273; Mme de Broglie donne à Rousseau ses *Confessions du comte de ****; dans quel but, 516; du moment que Rousseau eut lu ce livre, il désire obtenir l'amitié de l'auteur; c'est le seul ami, dit-il, qu'il ait eu parmi les gens de lettres, 517; mais, dans une note, il a depuis rétracté ce qu'il venait de dire, 517; comment se forma leur liaison; leur intimité, 576; il était très-bien avec Mme d'Épinay, 576; éloge de ses talents et de son caractère, 576; se charge de faire essayer le *Devin* en laissant ignorer son auteur, 579; sa discussion au sujet de cette pièce avec M. de Cury, intendant des menus, qui en réclamait les représentations pour la cour, 579; refusa toujours de se liquer avec Grimm et Diderot contre Rousseau, 583; Rousseau dédie le *Devin* à Duclos, qui l'avait protégé, et déclare que ce sera sa seule dédicace, 584; les entrées de Rousseau à l'Opéra stupéfiées en sa présence, 586; sentiment que sa sage sévérité inspirait à Rousseau, VI, 4; Rousseau parierait qu'il est le seul qui ait gardé son secret sur ses enfants, quoi qu'il ne le lui ait pas confié, et que, par conséquent, Duclos en était le maître, 51; son opposition aux intrigues de Grimm et de Diderot contre Jean-Jacques, 52; Rousseau l'avait perdu de vue depuis sa retraite à l'Ermitage, 54; intervient dans les discussions de Rousseau avec l'Opéra au sujet de ses entrées, 75; Rousseau ne comptait que lui pour ami dans la sphère des gens de lettres, 77; il parle de la *Nouvelle Héloïse* à l'Académie, 105; presse Rousseau d'aider M. Bastide à remplir son journal appelé le *Monde*, 107; fut du nombre de ceux qui s'alarmèrent pour Rousseau à l'apparition de l'*Emile*, 119; son étonnement à la lecture de la Profession de foi du vicairé savoyard, 119; ami sûr, homme vrsi mais circonspect, et qui faisait cas de l'*Emile*, il évita d'en parler par écrit à Rousseau, 126; vives récriminations de Rousseau contre lui, 420; lettre 244, sur la nature de leur liaison; diverses explications sur la *Nouvelle Héloïse*, VII, 154; éloge de son caractère; Rousseau conseille à Thérèse de se confier à son amitié s'il la laisse veuve, VIII, 341.

DUCOMMUN, graveur. Rousseau est mis en apprentissage chez lui, V, 332;

quel était cet homme; influence de ses manières et de ses procédés, sur Rousseau, 332; ayant surpris Rousseau à graver quelques médailles qui lui servaient, à lui et à ses camarades, d'ordre de chevalerie, il le roue de coups, 332; sa tyrannie rend insupportable à Rousseau le travail qu'il aurait aimé, et lui donne les vices qu'il aurait haïs, 332; surprend Rousseau en train de lui voler ses pommes, 335; Rousseau met à contribution tout ce qu'il affectait d'éloigner de lui, 335; battait Rousseau et lui prenait ses livres quand il le surprenait lisant, 338; il le battait encore quand il lui arrivait de découcher, 340; Rousseau jure de ne jamais retourner chez lui et tient sa parole, 340.

DUDDING. Nom supposé que prend Rousseau pendant son voyage à Montpellier lors de sa rencontre avec Mme de Lavigne, V, 490; la correspondance avec cette dame va son train et Rousseau se charge de retirer les lettres de son ami Dudding, 496.

DU DEFAND (Mme). Son caractère rebuta bientôt Rousseau des soins qu'il voulait lui rendre, VI, 113; il aime mieux encore s'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié, 113.

DUDOYER, caissier de M. de Francueil. Sa place est offerte à Rousseau, qui prend auprès de lui les instructions nécessaires pour la remplir, V, 567, 568.

DUEL. Observations sur le tribunal des maréchaux de France, juges du point d'honneur, établi pour le détruire, I, 223; preuves de l'insuffisance de ce tribunal, 223 et suiv.; s'ils sont devenus plus rares, ce n'est pas qu'ils soient méprisés ou punis, c'est parce que les mœurs ont changé, 225; ironique énumération des motifs qui engagent à se battre, 225, note; en quoi cependant consistait ce préjugé barbare qu'il s'agissait de détruire? éloquente démonstration de son absurdité, 227; quel moyen reste à l'homme d'honneur pour un outrage reçu, II, 41; l'usage des seconds dans les duels, porté en France jusqu'à la fureur, y fut aboli par les seuls mots d'un édit du roi, 653; mais quand les édits voulurent prononcer que c'était aussi une lâcheté de se battre en duel, ce qui est très-vrai, le public se moqua de cette décision; pourquoi, 653; examen remarquable de la doctrine des duellistes et du point d'honneur, III, 218; les plus vaillants hommes de l'antiquité ne songèrent jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers, 220; réponse à l'objection des mœurs,

des temps et des lieux, 220; il ne faut pas confondre le nom sacré d'honneur avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe d'une épée et n'est propre qu'à faire de braves scélérats, 220; quand il serait vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est le plus à craindre, celui des autres en faisant bien, ou le sien propre en faisant mal? 222, ce qui rend la modération si pénible à un homme ordinaire, 222; remords terribles qu'il laisse au vainqueur, 224; est le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir, 224; règle du duel, 225.

DUMAS. Auteur d'un système de notation musicale, IV, 620.

DUMOULIN. Hôte, à Montlouis, de Rousseau qui ne peut le soupçonner du dérangement de ses papiers, VI, 124.

DUO. Voy. *Dict. de mus.*, V, 29.

DU PEYROU. Voy. *Payrou* (Pierre-Alexandre du).

DUPHIL. Ses règles du doigter, V, 23.

DUPIN (M.). fermier général. Son mariage fut le prix de l'hospitalité qu'il accorda à Mme Fontaine, V, 517; quel était son fils, 518; il demeurait rue Plâtrière, 518, 519; Rousseau s'attache à sa maison, 520; Rousseau fait chez lui la rencontre du jésuite Berthier, 543; il travaillait à la réputation de Montcaquieu, 543; pourquoi Rousseau s'était éloigné de sa maison, 554; ce qui l'y fit revenir, 554; la terre de Chenonceaux en Touraine lui appartenait, 555.

DUPIN (Mme), fille de Samuel Bernard et de Mme Fontaine Quatrain que Rousseau lui adresse, IV, 271; quoique femme d'esprit et quoique Rousseau ait vécu plusieurs années dans sa maison, elle a été longtemps sans apprécier la valeur de Jean Jacques, V, 394; il est mis en relation avec elle par le P. Castel; discours que lui tint celui-ci à cette occasion, 515; détails sur sa famille; réception qu'elle fait à Rousseau, 517; Rousseau en devient amoureux et la voit tous les jours; quelle était sa société, 517, 518; comment elle reçoit la déclaration écrite de Rousseau, 518; elle charge Rousseau de veiller sur son fils pendant qu'il n'avait pas de gouverneur, 518; pourquoi elle désirait que Rousseau revint dans sa maison, 554; ne se souciait pas de laisser grandir la réputation de Rousseau, 554; à quoi elle l'employait, 554; Rousseau s'attache tout à fait à elle et à M. de Francueil, son beau-fils, 554; travail que Rousseau faisait auprès d'elle, 555; elle lui donne les moyens de se mettre dans ses meubles, 562; porte ses honoraires annuels à cinquante louis, 562; est in-

struite par la mère de Thérèse du secret de Rousseau relativement à ses enfants; sa générosité envers Thérèse et sa mère; sa discrétion envers Rousseau, 566; rend sa maison fort triste à Mme de Chenonceaux; motifs de cette conduite, 567; elle envoie le célèbre médecin Morand à Rousseau lors d'un des accès de sa maladie, 568; Rousseau la remercie de la place qu'il occupait chez elle pour se faire copiste de musique, 570; dîner que Rousseau fait chez elle avec des Gênois, 593; affection de cette dame pour l'abbé de Saint-Pierre, VI, 5; elle voulait tirer de l'oubli les ouvrages de cet abbé en en faisant faire un extrait par Rousseau, 6; sa maison était toujours une des meilleures de Paris, 78; sa mésintelligence avec Mme de Chenonceaux empêche Rousseau de la voir souvent, 78; chez elle-même, où Rousseau était de la maison, et où il rendait mille services aux domestiques, il n'a jamais reçu les leurs qu'à la pointe de son argent, 84.

DUPONF, secrétaire de M. de Jonville, envoyé extraordinaire de France à Genève. Liaison intime qui s'établit entre lui et Rousseau, V, 521; ils se retrouvent avec plaisir, VI, 79; renseignements sur les rapports des ambassadeurs avec le gouvernement de Venise, 546.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR. Traits personnels dirigés par Diderot contre lui dans sa *Lettre sur les aveugles*, V, 559.

DUPUIS ERICIUS. Le cardinal Bona lui attribue l'invention du si, V, 204.

DURAND, libraire de Paris. Plaisanterie dont il est la victime, IV, 444; édité, sur la recommandation de Diderot, le premier ouvrage de Condillac, et ne donne que cent ecus du manuscrit, V, 558.

DURANTE. Le plus savant des musiciens, IV, 643; le plus grand harmoniste de l'Italie, V, 63.

DUTENS. Communique à Helvétius les notes de Rousseau sur son livre de *l'Esprit*; objection qui, selon lui, alarma le plus Helvétius, IV, 44; note importante omise par lui, 47; lettre 835, remerciements pour un ouvrage qu'il lui a fait passer; éloge de Linnée; R est fâché qu'on le défende contre Hume, qu'il faut *laisser hurler*; sur Genève, VIII, 171; lettre 847, disposition à prendre pour la vente de ses livres, 181; lettre 852, Rousseau lui laisse la liberté de prendre tous les arrangements qui lui conviendront s'il veut faire l'acquisition de sa bibliothèque, 184; lettre 857, R. le charge de diverses commissions pour la France, et trouve la rente

qu'il veut lui faire pour l'achat de ses livres trop forte, 189; lettre 901, arrangements relatifs à la petite rente qu'il doit à Rousseau pour l'achat de sa bibliothèque, 224.

DU TERRAUX, maire des Verrières dans le Val-de-Travers. Ennemi particulier de Rousseau; il était en très-médiocre estime dans son pays; avait un frère, qu'on dit honnête homme, dans les bureaux de M. Saint-Florentin, VI, 172.

DU THEIL, ministre intermédiaire des affaires étrangères après la mort d'Amelot. Rousseau lui manda sa résolution d'aller lui rendre compte de sa conduite, V, 541.

DUVERNOIS (Mlle), gouvernante de Muscard. Très-bonne et aimable fille, à qui Rousseau ne put s'empêcher de montrer les premiers airs du *Devin*; elle engage Rousseau à continuer, V, 578.

DUVILLARD, libraire. Réponse qu'il fait à Rousseau au sujet de son père, dont il était l'ancien ami, VI, 54; rend à Rousseau un service dont celui-ci a toujours conservé le souvenir, 54.

DUVIVIER, collègue de Rousseau au cadastre de Chambéry. Liaison de Rousseau avec lui; ce qu'était cet homme, V, 460; prête à Rousseau une copie janséniste assez plate de la belle scène du *Mithridate* de Racine; ce chiffon, laissé par Rousseau dans ses effets, fut saisi sa malle à son entrée en France, 461.

DUVOISIN, ministre du pays de Vaud. Rousseau lui remet le manuscrit bien cacheté du *Contrat social* pour le faire passer en Hollande au libraire Rey; ce qui lui arriva au passage de la frontière, VI, 116.

DYDIME. Etablit le *ton diatonique* unique, V, 225; travailla à la réforme de l'ancien système diatonique, 252.

E

EAU. Dans quel état l'enfant la doit boire, I, 506.

EAUBONNE. Maison louée par Mme d'Houdetot dans la vallée de Montmorency, VI, 28; c'est là qu'eut lieu la scène du bouquet entre Rousseau et Mme d'Houdetot, 33; état dans lequel Rousseau y arrivait; changement subit qu'il éprouvait; terrasse, dite le Mont-Olympe, où ils avaient l'habitude de se rencontrer, 33, 34.

ECHECS. Dans quelle circonstance Rousseau apprit ce jeu; ses progrès; passion qu'il y mettait, V, 469; singu-

iers résultats de son application à l'étude de ce jeu, 469; il songe à s'en faire une ressource, 515; il y joue avec le prince de Conil et le gagne malgré les grimaces et les signes des assistants; anecdote à ce sujet, VI, 104; VIII, 221.

ÉCHELLE MUSICALE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 33.

ECHO. Voy. *Dict. de mus.*, V, 37.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE. Règles que l'on doit suivre en cette matière; tableau d'une grande maison gouvernée d'après ces règles, III, 422 et suiv.; distribution intérieure, 423; culture des terres, 423; choix et traitement des ouvriers, 424; des domestiques, leur choix, leur éducation, moyens de les diriger, 425 et suiv. (voy. *Domestiques*); bonheur que procure une bonne économie domestique, 441; il faut donner tout au bien réel et rien à l'opinion, 441; discernement nécessaire dans l'exercice de la bienfaisance, 488; moyens d'adoucir la condition des paysans, 490; au lieu de favoriser les changements de condition, il vaut mieux contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, 490; quels secours et de quelle nature on doit donner aux mendiants, 492; réfutation des objections, 493; comment avec une sage administration, on est dédommagé des frais qu'elle exige, 499 et suiv.; il y faut préférer l'utilité à l'éclat, et l'élegance à la richesse, 500; moyens, au milieu de tant de soins, de ne pas négliger les relations sociales, 502 et suiv.

ÉCONOMIE POLITIQUE (de l'). Article inséré dans dans l'*Encyclopédie*, II, 550; étymologie et définition de ces deux mots, 550; différence entre l'économie domestique et l'économie politique, 550, quoique la fonction de père de famille et celle de premier magistrat tendent au même but, leurs droits et leurs devoirs sont tellement distingués qu'on ne peut les confondre sans le plus grand danger, 551; les fondements du pouvoir n'étant pas les mêmes dans l'un que dans l'autre, les mêmes règles ne leur sont point applicables, 552; il y a deux parties dans l'économie politique, 552; quel en est le premier principe, 554; la plus importante maxime est de suivre la volonté générale, 555; d'où dépend la puissance des lois, 556; l'administration doit être conforme aux lois, 557; second principe essentiel de l'économie politique, 558; quel est l'engagement du corps de la nation envers les particuliers, 561; exemple remarquable chez les anciens, 561; pour faire aimer la patrie, veiller à la conservation de

tous les droits; moyen de garantir cette conservation, 561; comme base de l'édifice social, une éducation publique doit former de bons citoyens, 563; on ne connaît que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique, 565; troisième principe essentiel de l'économie politique: pourvoir aux besoins publics par une sage administration des revenus de l'état; difficultés, 565; ce que doit faire d'abord le chef du gouvernement, 567; on doit travailler avec beaucoup plus de zèle à prévenir les besoins qu'à augmenter les revenus, 568; le goût des conquêtes est dangereux et nuisible, 569; rien de si foulé ni de si misérable qu'un peuple conquérant, 570; les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple; deux sortes d'impôts, 571; inconvénients de la taxe personnelle, 573; quelles sont les deux manières de mesurer un corps politique, 604; quelle doit être la fin de tout système de législation, 606; tableau des systèmes européens, tableau d'un système meilleur, III, 39; un bon système économique ne doit pas être un système de finance et d'argent, 39; multiplier l'abondance et les hommes est la véritable richesse des nations, 43.

ÉCRITURE. Est un moyen de comparer les langues et de juger de leur ancienneté; plus l'écriture est grossière plus la langue est ancienne, I, 376; trois manières d'écrire, qui toutes répondent aux trois divers états de la civilisation, 376; la peinture des objets convient aux peuples sauvages, le signe des mots aux peuples barbares, et l'alphabet aux peuples civilisés, 376, 377; toutes les lettres de notre alphabet sont faites avec l'I et le C, 377; note; l'art d'écrire ne tient point à celui de parler, et a des besoins d'une autre nature, 378; le nombre des lettres n'est pas absolument déterminé, 379; au lieu de fixer la langue, l'écriture l'altère, et, si elle n'en change pas les mots, elle en change le génie, 379; influence de l'accent sur la langue parlée, et supériorité qu'il lui donne sur la langue écrite, 379; il est douteux qu'Homère ait su écrire, et même que de son temps l'écriture soit connue, 380.

ÉDUCATION. Citation de Montaigne, I, 25; ses diverses espèces, 412, 413; opposition entre elles, 411; choix, 412, 413; but, 413; de celle du monde, 415; de celle de la nature, 416; dans l'ordre social où toutes les places sont marquées chacun doit être élevé pour la sienne, 416; sens de ce mot chez les anciens, 417; différence de l'institution

et de l'instruction, 417; nouvelles difficultés, 425; ne se partage pas, 427; commence à la naissance, 438; quel en doit être le véritable instrument, 467; importance de la retarder, 468, 469; doit être purement négative, 469; difficulté, 470; progrès de ses différences, II, 45; différence pour les deux sexes, 154; moyen d'en étendre l'effet sur la vie entière, 223; projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie, 305; son but, 309; de celle du bon sens, 311; vices de l'éducation ordinaire, 341 et suiv.; de l'éducation négative et de l'éducation positive, 343; du bienfait de l'éducation nationale, III, 13; ce qu'elle doit être, 13; vices de notre système qui donne plus d'importance à l'instruction qu'à l'éducation, IV, 110; lettre à Mme d'Épinay sur l'éducation de son fils, VII, 8.

EDUCATION des femmes. Doit être relative aux hommes, II, 156; doit être dirigée sur deux règles, le sentiment et l'opinion, 173.

EDUCATION exclusive. Préfère les instructions coûteuses, I, 509.

EDUCATION naturelle. Doit rendre l'homme propre à toutes les conditions humaines, I, 428; maintient l'enfant dans la seule dépendance des choses, 469.

EDUCATION vulgaire. Dispense les enfants d'apprendre à penser, I, 496; quel esprit elle leur donne, 496.

EDUCATION publique. Est la base de l'édifice social, II, 563; elle doit rendre patriote par inclination, par passion, par nécessité, III, 13; si l'on ne peut établir une éducation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer, 13; exercices qui doivent en faire partie, 13; quelque forme que l'on lui donne, l'administration doit en être confiée aux magistrats du premier rang, 15; esprit qui doit présider à sa direction, 15.

ÉGALITÉ. Égalité dans l'état de nature et dans l'état civil, II, 26; les moyens destinés à maintenir cette dernière servent à la détruire, et de cette contradiction découlent toutes les autres, 26; au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit, 589, 590; sous le nouveau gouvernement, cette égalité n'est qu'apparente et illusoire, 590; note: par elle les citoyens sont soumis

aux mêmes devoirs, et doivent jouir des mêmes droits, 594; il ne faut donc pas entendre par ce mot, que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes, mais que la puissance ne s'exerce jamais qu'en vertu des lois, et que le riche ne puisse opprimer le pauvre, 606; cette égalité peut n'être pas une chimère, parce que si d'un côté la force des choses tend toujours à la détruire, de l'autre la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir, 606, 607; du reste ces principes doivent être modifiés en chaque pays d'après les localités, 607.

ÉGALITÉ civile et naturelle. Leur différence, II, 253.

ÉGALITÉ conventionnelle Rend nécessaire le droit positif et les lois, 568; a fait inventer la monnaie, 568.

ÉGLISE ROMAINE. Son autorité n'a d'autre titre que sa propre décision, puisque l'Église décide que l'Église a droit de décider, II, 95; ce que répond à cela M. de Beaumont, 383; réplique de Rousseau, 383; discussion de l'infaillibilité de cette Église, 383 et suiv.;

EGMONT (la comtesse d'). Était fille du maréchal de Richelieu; Rousseau lui lit ses *Confessions*, VI, 186; son émotion à cette lecture, 186.

ÉGYPTE. Est la première école de l'univers; ce que devint cette contrée qui fut la mère de la philosophie et des beaux-arts, I, 5; comment les rois y étaient jugés après leur mort, III, 51; on y pouvait épouser sa sœur consanguine, IV, 93, note 2.

ÉGYPTIENS. Comment Joseph leur prenait d'une main ce qu'il leur rendait de l'autre, II, 569; leur langue sacrée ne servait qu'à traiter des sciences sublimes, IV, 506; chanson, appelée *Zinos*, qu'ils faisaient entendre aux funérailles de leurs rois, 624.

ELECTRICITÉ. Le grand mystère qu'elle renferme sera peut être à jamais le désespoir des vrais philosophes, I, 11.

ELEVE Ne doit point s'envisager comme devant être un jour séparé de son gouverneur, I, 428; inconvenant qu'il passe successivement par diverses mains, 433; avantage à ne lui rien apprendre du tout jusqu'à douze ans, 468, 469; comment on le trouvera capable d'intelligence, de mémoire, de raisonnement, 495; ne doit recevoir de leçons que de l'expérience, 496; doit toujours croire faire sa volonté en faisant la vôtre, 497; le mal de son instruction est moins dans ce qu'il n'entend point, que dans ce qu'il croit entendre, 561; utilité de ses travaux dans les arts, 567; en parcourant les ateliers

doit mettre lui-même la main à l'œuvre, 567; *Chaix* de son métier s'il a du goût pour les sciences spéculatives, 580; comment je m'y prends pour que le mien ne soit pas aussi faiblant qu'un sauvage, 582; en cessant d'être enfant, doit sentir la supériorité du maître, II, 37; différence du vôtre et du mien, 44. Voy. *Emile*.

ELEVE *imaginaire*, que l'auteur se donne, I, 426.

ELEVES. Ce qu'on leur apprend plutôt qu'à nager, I, 509; leur premier soin est de chercher les endroits faibles de leur maître, II, 308.

ELISABETH, reine d'Angleterre. Quand Rousseau voit le *Comte d'Essex*, le règne d'Elisabeth se recule de dix siècles à ses yeux, I, 194.

ELISABETH, princesse palatine. C'est d'elle que d'Alembert a voulu parler en disant qu'une princesse malheureuse avait été le plus illustre disciple de Descartes, I, 289.

ELISABETH de Lorraine. Traduction de l'ode de J. Puthod sur le mariage de cette princesse avec Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, IV, 99.

ELOQUENCE. L'ambition, la flatterie, la haine et le mensonge lui ont donné naissance, I, 10; manière inepte de l'enseigner aux jeunes gens, II, 42.

EMILE ou de l'éducation, I, 409-588, II, 1-272; mandement de l'archevêque de Paris contre cet ouvrage, 317; réponse de Rousseau à ce mandement, 330; but de cet ouvrage, 337; on fait à Londres deux traductions de l'*Emile*, honneur que jusqu'alors aucun livre n'avait eu, 469; pour qui cet ouvrage fut composé, VI, 7; jouissance que Rousseau goûte, en composant le cinquième livre, au petit château de Montmorency, 88; il exige que l'impression de cet ouvrage se fasse en Hollande, 97; il se plaint de la lenteur des libraires Duchesne et Neaulme qui préparent deux éditions simultanées à Paris et en Hollande, 118; inquiétude que cette lenteur lui cause, 120; circonstance singulière dans l'impression des deux derniers volumes, 123; de même que dans la publication de l'ouvrage, 126; jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique, 126; pusillanimité des amis de Rousseau, 126; prédiction remarquable sur l'effet que doit produire ce livre relativement à la destinée de l'auteur, 126, 127; autre ouvrage sur le même sujet, 127; l'orage s'annonce contre le livre et l'auteur, 127 et suiv.; sécurité de Rousseau, 128; réticence blâmable du maréchal de Luxembourg, 128; l'orage augmente; on sonde

Rousseau sur le parti qu'il compte prendre, 129; avertissement sur la condamnation projetée, 130; Rousseau se sacrifie pour la tranquillité de la maréchale de Luxembourg, 131; séparation pénible occasionnée par la condamnation de l'*Emile*, 133; l'*Emile* est condamné aussi à Genève, 138; ne peut pas être l'ouvrage d'un cœur dépravé, 224; sur une note de l'*Emile*, où l'on accusait Rousseau d'enseigner l'assassinat, 227; lettres au libraire Duchesne, à propos de son impression, VII, 183, 188, 189, 194, 195, 203, 209, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 278; lettre à Moutou où Rousseau donne des explications sur cet ouvrage et sur les embarras que lui cause son impression, 198 et suiv.; inquiétudes de Rousseau sur son manuscrit qu'il croit perdu et tombe entre les mains des jésuites, 202; Rousseau revient de ces inquiétudes, 204; Rousseau ne veut point en donner d'édition mutilée; pourquoi, 206, 207; il ne faut point le séparer d'avec les *Discours sur les sciences* et sur l'inégalité, 213; lettre à M. de Malesherbes sur sa publication et les passages incriminés par la censure, 223; sentiments de Rousseau en face des poursuites que craignent ses amis à l'occasion de l'*Emile*, 224; lettres à Mme de Luxembourg au sujet des embarras de la publication de l'*Emile*, 225, 226; lettres diverses sur une contrefaçon qui parut en même temps que les premières éditions, 240 et suiv.; lettres diverses à l'occasion des poursuites dirigées contre l'*Emile*, 246 et suiv.; succès qu'il eut en Angleterre, 301; Rousseau accusé de plagiat pour cet ouvrage, VIII, 84.

EMILE. Voy. *Profession de foi du vicairé savoyard*.

EMILE. Nom de l'élève de Rousseau qui a fait lui-même cet article tout entier; pourquoi Emile paraît d'abord peu sur la scène, I, 426; riche et pourquoi, 428; a de la naissance et pourquoi, 428; orphelin en quel sens, 428; première chose qu'il doit apprendre, 452; n'aura ni maillet ni chariot, ni bourrelet, ni lières, 452, 453; pourquoi je l'élève d'abord à la campagne, 455; son dialogue avec le jardinier Robert, 475; n'apprendra jamais rien par cœur, 489; comment apprend à lire, 494, à dessiner, 522; à nager, 509; précaution, 509, avis que je lui donne sur les surprises nocturnes, 516; pensif et non questionneur dans sa curiosité, 547; son aventure à la foire, 551 et suiv.; sa première leçon de cosmographie, 548; de physique systématique, 556; de statique, 556;

mot déterminant entre lui et moi dans toutes les actions de notre vie, 557, 558; questions qui, de ma part, sont infailliblement toutes les siennes, 558; comment je lui fais sentir l'utilité de savoir s'orienter, 559, 560; quel livre composera longtemps seul sa bibliothèque, 563; émule de lui-même, 564; s'intéresse à des questions qui ne pourraient pas même effleurer l'attention d'un autre, 569; pourquoi peu fêté des femmes dans son enfance, et avantage de cela, 571; pourquoi je veux qu'il apprenne un métier, 573, 574; choix de son métier, 580; fait à la fois deux apprentissages, 581; comment je loue son ouvrage quand il est bien fait, 581, 582; question qu'il me fait quand il juge que je suis riche, et ma réponse, 582; est un sauvage fait pour habiter les villes, 585; ne répond point étourdiment à mes questions, 585; sait à quoi bon sur tout ce qu'il fait et le pourquoi sur tout ce qu'il croit, 587; état de ses progrès à douze ans, 538; à quinze, 587; n'est pas faux comme les autres enfants, 11, 12; saura tard ce que c'est que souffrir et mourir, 12; quand il commence à se comparer à ses semblables, 26; quelles passions domineront dans son caractère, 26; impression que feront sur lui les leçons de l'histoire, 33; ne se transformera point dans ceux dont il lira les vies, 34; jugera trop bien les autres pour envier leur sort, 35; pourra s'enorgueillir de sa supériorité, 36; remède à cela, 36; comment s'instruira dans les affaires, 40; aime la paix, 41, 42; son parler n'est ni véhément, 42; ni froid, 43; étendue de ses idées, élévation de ses sentiments, 44; ne s'inquiète pas des idées qui passent sa portée, 50; à quelle secte doit être agrégé, 51; vertueux solidement depuis qu'il connaît Dieu, 108; l'âge de licence pour les autres est pour lui l'âge de raison; d'où vient cette différence, 108; adulte, sera plus docile qu'enfant, 110; sa franchise, 112; doit être instruit des mystères qu'on lui avait cachés, 111; ne doit pas l'être subitement, 116; comment s'évite ce qui pourrait échauffer son cœur ou éveiller son imagination, 113; occupation pour le distraire, 113; précaution dont je me sers pour lui donner les premières instructions sur les mystères qu'on lui avait cachés, 117; me conjure lui-même de rester son maître, 119; discours où je lui fais sentir le poids de ses engagements et des miens, 119; comment je gagne sa confiance, 119, 120; je l'invite à chercher avec moi la compagne qui lui convient, 122; bien orné contre tout ce qui peut attaquer

ses mœurs, 123; leçon que je lui donne contre les séducteurs, 125; son entrée dans le monde, 123; sa manière de s'y comporter, 129; sa contenance ferme et non suffisante, 129; ses manières auprès du sexe, 130; exact à tous les égards fondés sur l'ordre de la nature, 131; sa tournure d'esprit, 131; quitte Paris avec moi, 202; sa manière de voyager, 203; dans quel esprit il a été élevé, 203; son cabinet d'histoire naturelle, 204; s'égaré dans les montagnes, 204; est bien reçu dans une maison, 205; sur quoi roule l'entretien, 205; comment il entend le nom de Sophie, 206; devient amoureux, 206; conversation qu'il a le soir avec moi, 208; s'empresse à s'accorder du linge de la maison, 208; demande la permission de revenir, 209; fixe son séjour à deux lieues, 210; tableau de son bonheur, 210; revient chez Sophie, 211; demande Sophie à ses parents, 213; ses richesses, obstacle pour obtenir Sophie d'elle-même, 214, 215; il y veut renouer, 214; comment je lui explique ce qui arrête Sophie, 215; à son gouverneur pour médiateur de ses amours, 215; amant déclaré, 215; donne différentes leçons à Sophie, 216; brouillerie; à quel sujet, 218; raccommodement, à quel prix, 219; la nature de sa jalousie, 222; est fait pour la vie active, 224; pourquoi ne va plus voir Sophie à cheval, 225; n'est point efféminé par l'amour, 225, 226; ses occupations les jours où il ne va pas voir Sophie, 227; sa conduite à la course avec les paysans, 227; vaincu à la course par Sophie, 228; est visité à l'atelier par le père de Sophie, 259; refuse de les suivre et pour quel motif, 230; justifié de son refus par Sophie, 230; attendu chez Sophie, ne s'y était pas rendu, 231; pourquoi, 232; présente avec Sophie un enfant au baptême, 233; discours que je lui fais pour le préparer à partir, et avec quel terrible préambule, 234; son inquiétude et son trouble, 238; reçoit l'ordre de quitter pour un temps Sophie, 240; sa situation au moment du départ, 242; aura pour objet dans ses voyages d'étudier les gouvernements, 247; trait qui m'a suggéré l'idée de le rendre amoureux avant de le faire voyager, 262; son retour auprès de Sophie, 267; son mariage, 267; conseils que je lui donne pour prévenir le refroidissement de l'amour, 269; laisse Sophie l'arbitre de ses plaisirs, 270; son mécontentement quand elle use du droit qu'il lui a cédé, 270; prêt à devenir père, 272; m'invite à me reposer de mes travaux, mais à rester maître des jeunes maîtres, 272.

EMILE ET SOPHIE, ou les Solitaires. Dédoué que Rousseau avait conçu pour cet ouvrage, II,

EMPÊDOCLE, d'Agrigente. Reproche qu'il adresse à ses concitoyens, II, 140.

EMPLOIS. Dans leur partage, il ne faut pas tant chercher l'emploi auquel chaque homme est le plus propre, que celui qui est le plus propre à chaque homme pour le rendre bon et heureux autant qu'il est possible, III, 491.

EMULATION. Ne doit pas être employée comme mobile dans l'éducation, I, 563.

ENCRE. Comment elle se fait, I, 561; utilité de savoir cela, 562.

ENCRE DE SYMPATHIE. Accident qui arriva à Rousseau pour en avoir voulu faire, V, 467.

ENCYCLOPÉDIE (l'). Ne devait être d'abord qu'une espèce de traduction de l'œuvre anglaise de Chambers, V, 559; son entreprise est un instant interrompue par l'arrestation de Diderot, 559; l'orage qu'elle avait excité, loin de se calmer, ne fit au contraire que de grandir, VI, 26, 44; observations sur quelques articles, éloge de la préface, 592.

ENFANCE. Court tableau de sa dépravation, I, 423; seul moyen de l'en garantir, 424; premier état, 442; ses premiers développements se font presque tous à la fois, 451; deuxième état, 451; doit être aimée et favorisée, 454; ne peut guère abuser de la liberté, 464, à des manières de penser qui lui sont propres, 465; doit mûrir dans les enfants, 469; il y a des hommes qui n'y pensent point, 481; ne point se presser de la juger, 482; troisième état, 543; semblable dans les deux sexes, II, 1; son état par rapport à l'homme, 3.

ENFANT. Augmente de prix en avançant en âge, I, 423; doit savoir être malade, 431; suppose homme à sa naissance, 437; pourquoi tend la main avec effort pour saisir un objet éloigné, 441; ne doit pas avoir plus de mots que d'idées, 451; à quelle dépendance doit être assujéti, 461; ne doit pas être contraint dans ses mouvements, 461; ne doit rien obtenir par des pleurs, 461; de la première fausse idée qui entre dans sa tête naissent l'erreur et le vice, 464; ne joint pas à ce qu'il dit les mêmes idées que nous, 465; gouverne le maître dans les éducations soignées, 497; comment n'épiera pas les mœurs du maître, 498; ne doit point apprendre à déclamer, 528; moyen de le rendre curieux, 546; ne peut être ému par le sentiment, 547; sa première étude est

une sorte de physique expérimentale, 554; ne doit rien faire sur parole, 557; ne s'intéresse à rien dont il ne voit pas l'utilité, 562; situation où tous les besoins naturels de l'homme et les moyens d'y pourvoir se développent sensiblement à son esprit, 563; comment il faut lui montrer les relations sociales, 567.

ENFANT, qui se croit brûlé par la glace, I, 581.

ENFANT dyscole. Moyen de le contenir, I, 475.

ENFANT fait. Sa peinture, I, 538.

ENFANTS. Comment traités à leur naissance, I, 417, 418; supportent des changements que ne supporteraient pas les hommes, 422; doivent être nourris à la campagne, 435; leurs premières sensations purement affectives, 439; doivent être de bonne heure accoutumés aux ténèbres, 439; ont rarement peur du tonnerre, 440; comment apprennent à juger des distances, 441; ont les muscles de la face très-mobiles, 442; opinion de Boerhaave sur leurs maladies, 443; pourquoi font si volontiers du dégât, 443; comment deviennent impérieux, 444; l'activité qui se concentre dans le cœur du vieillard s'étend au dehors chez eux, 444; en grandissant, deviennent moins remuants, 444; maxime de conduite avec eux, 445; ne point les flatter pour les faire taire, 445; sont presque tous servies de trop bonne heure, 449; suivent mieux que nous l'analogie grammaticale, 448; on s'empresse trop de les faire parler, 448; et de corriger leurs fautes de langue, 448; apprennent à parler plus distinctement dans les couvents et dans les collèges, 449; pourquoi ceux des paysans articulent mieux que les nôtres, 448; donnent souvent aux mots un autre sens que nous, 450; ne point montrer un air alarmé quand ils se blessent, 452; avantage pour eux d'être petits et faibles, 492; règles pour accorder ou refuser leurs demandes, 461; souffrent plus de la gêne qu'on leur impose que des incommodités dont on les garantit, 462; en les gâtant on les rend inséparables, 462; on les conduit par les passions qu'on leur donne, 466, 467; d'où vient leur pétulance, 467, 468; abus des longs discours qu'on leur tient, 471; ne sont point naturellement portés à mentir, 477; pourquoi trouvent quelquefois d'heureux traits, 481, 482; leur apparente facilité d'apprendre cause leur perte, 483; on ne leur apprend que des mots, 485; n'ont point une véritable mémoire, 484; comment se cultive celle qu'ils ont, 489; quelle est leur géogra-

phie, 486; si l'histoire est à leur portée, 486; comment se perd leur jugement, 486; de leurs vêtements, 504; de leur coiffure, 505; généralement trop vêtus, 505; surtout dans les villes, 436; en quel mois il en meurt le plus, 505; s'ils doivent boire ayant chaud, 506; ont besoin d'un long sommeil, 507; moyen de les faire dormir, 507; et de se réveiller d'eux-mêmes, 508; comment supportent gaïement la douleur, 508; peuvent-ils être exercés aux jeux d'adresse, 525; s'ils doivent avoir les mêmes aliments que nous, 530; de leur alimentation, 530, 531; difficulté de les observer, 542; on ne sait point se mettre à leur place, 550; effet de la docilité qu'on en exige, 557; ne les payer que de raisons qu'ils puissent entendre, 558; font peu d'attention aux leçons en discours, 559; si l'on doit leur apprendre à être galants près des femmes, 571; un appareil de machines ou d'instruments les effraye ou les distrait, 573; ne s'intéressent qu'aux choses purement physiques, 573; sont naturellement portés à la bienveillance, II, 3; leurs premiers attachements ne sont qu'habitudes, 9; leur curiosité sur certaines matières, 8; comment doit être éludée, 8; apprennent à jouer le sentiment, 12; inconvénient de cela, 12, 13; tout est infini pour eux, 48; s'ils ne se font pas de leurs gouverneurs leurs confidents, c'est la faute de ceux-ci, 112; ont des amusements communs et des goûts particuliers, 158; de leur jugement, 313; quand il est à propos de leur donner des leçons de sagesse, 344; comment ils comprennent Dieu, 345.

ENFANTS de Rousseau. Lettre à Mme de Luxembourg à leur sujet, il voudrait pouvoir retrouver les traces de l'aîné, VII, 170. Voy. *Rousseau, Diderot, Le Vasseur* (Thérèse), *Luxembourg* (Mme de), etc.

ENFER. L'éternité des peines est incompatible avec la justice de Dieu, II, 75; Fenelon, dans son *Télémaque*, en parle comme s'il y croyait tout de bon; mais Rousseau espère qu'il n'en est pas ainsi, V, 475.

ENGAGEMENT TEMÉRAIRE (l'), comédie, IV, 148; sentiments de Rousseau sur cette pièce, en combien de jours il la fit, 148, époque de sa composition et nouveau jugement de Rousseau sur cette pièce, V, 555.

ENGHIEN. La maison de Condé prend ce nom au lieu de celui de Montmorency, VI, 85; état du chef-lieu de ce duché, 85; description du petit château qu'y habitait Rousseau, 88; il y conserva un logement, 92.

ÉNIGME, IV, 268.

ENNUI. D'où il vient, II, 120; par où il commence, 140; grand fléau des riches, 143; dévore les femmes sous le nom de vapeurs, 144.

ENSEIGNEMENT. Choix des connaissances à acquérir, I, 544; des meilleures méthodes, 549; ne pas y employer comme mobiles la vanité ni l'émulation, 563; effets d'un enseignement bien dirigé, 568; ceux de la nature sont généralement tardifs, et ceux des hommes prématurés, II, 5.

ENTENDEMENT HUMAIN. Son premier terme et ses progrès, I, 438.

ENVIE. Est amère, et pourquoi, II, 41.

EON (le chevalier d'). Rousseau lui donne tort dans sa querelle avec M. de Guerry; conseils et maximes, VIII, 80.

EPERNON (duc d'). Anecdote de sa rencontre avec Sully, III, 12.

EPHORES. Leurs fonctions à Sparte, II, 650; leur pouvoir sans danger, tant que Sparte conserva ses mœurs, en accélèrent la corruption commencée, 650; leur tribunal souillé par des ivrognes, 654; en entrant en charge, ils commençaient par proclamer l'amour des lois, afin que l'obéissance fût moins coûteuse, IV, 519.

EPHRAÏM (*le Lévié d'*), opuscule imité de la Bible, IV, 16.

EPICTETE. Son sang-froid quand il fut estropié par son maître, mis en parallèle avec les triomphes d'Alexandre et de César, I, 166; religions Epictète avant que d'écrire, et tenons-nous fermes pour être austères et graves, 288; sa prévoyance ne lui sert de rien, II, 16.

EPIGONUS ou *Épigonius*. Athénée lui attribue l'invention du genre de musique, dit chromatique, IV, 635; inventa l'instrument de 40 cordes qui portait son nom, V, 120.

EPINAY (M. d'), fils du fermier général Lalive de Bellegarde. Était musicien, V, 557; les liaisons de sa femme devinrent publiques au point de ne lui être pas cachées à lui-même, 557; dépense immense qu'il fit pour ajouter une aile qui manquait au château de la Chevette, 594; Rousseau devient le gardien des fruits de son château, VI, 24; malgré sa familiarité avec Rousseau, il était de ceux qui croyaient qu'il ne savait pas la musique, 47; il envoya son carrosse à Rousseau pour l'amener à un dîner où devaient se trouver Mme d'Houdetot et Saint-Lambert, 72; Rousseau n'a jamais été mal avec lui, 74.

EPINAY (Mme d'), femme du précédent. Commencement de la liaison de

Rousseau avec elle; c'est Francueil qui l'introduit dans cette maison, V, 557; l'ort que fait à Rousseau sa société habituelle; M. d'Épinay n'ignorait pas la liaison de sa femme avec Francueil, 557; elle veut charger Rousseau d'une lettre pour Francueil, 557; éloge qu'elle donne à Rousseau pour avoir refusé cette commission, 557; elle fait participer Rousseau aux amusements du château de la Chevette, 558; voulait se charger du soin des enfants de Rousseau, 565; Rousseau lui fait faire connaissance avec Grimm, 574; Rousseau rencontre Duclos chez elle, 576; elle parle à celui-ci de l'opéra des *Muses galantes*, 576; Diderot lui fait refuser sa porte, 583; musique que Rousseau vit un jour à son clavecin, 584; voyage de Rousseau avec elle à l'Ermitage, 594; exclamation de Rousseau en voyant cette habitation, 594; elle la fait arranger pour Rousseau, 594; comment elle lui en fait hommage, 594; elle désire consulter Tronchin, qui était allé s'établir à Genève, 595; elle ne voyait pas encore la coterie d'Holbach à cette époque, 595; elle installe Rousseau à sa maison de l'Ermitage, VI, 2; raison qui a décidé Rousseau à accepter cette retraite, plutôt que de retourner à Genève, 5; ses qualités, 8; obligations que son amitié impose à Rousseau; gêne qui en résulte pour lui, 8; il supporte cependant son joug assez volontiers; elle veut tâter de la littérature; Rousseau compte pour rien dans sa société, 8; l'idée d'être galant ne vint jamais à Rousseau, quand il se trouvait tête à tête avec elle; son portrait, 9; elle charge Rousseau de mettre son jardinier dehors, et d'en chercher un autre; Rousseau lui demande un fusil; pourquoi, 24; son inquiétude au sujet de Rousseau; elle lui envoie son portrait et veut avoir le sien; elle lui envoie aussi un jupon de flanelle d'Angleterre pour se faire un gilet, 27; cette marque d'amitié touche sensiblement Rousseau; billet dont elle accompagne cet envoi, 27; comment elle datait ses lettres, 28; devient jalouse de l'amour de Rousseau pour Mme d'Houdetot, sa belle-sœur; sa conduite envers l'un et l'autre; colère de Rousseau quand elle accablait Mme d'Houdetot de procédés malhonnêtes, 34, 35; Rousseau devient la fable de sa société, 35; instruit Saint-Lambert de la liaison de sa belle-sœur avec Rousseau; propose à Thérèse de lui livrer la correspondance de Mme d'Houdetot avec Rousseau, 36; veut surprendre de force cette correspondance; elle re-

nouvelle cette tentative auprès de Thérèse à l'Ermitage, mais sans plus de succès; tente de réduire Thérèse en excitant sa jalousie, 36; Rousseau instruit de tout ce manège éclate contre elle ouvertement; billet qu'elle écrit à Rousseau, 36, 37; réponse de Rousseau; deuxième billet de Mme d'Épinay, 37; Rousseau se hâte d'y répondre, 38; son troisième billet, 39; Rousseau, au lieu de quitter l'Ermitage après sa rupture, se décide à aller la voir, 39; comment elle le reçoit; embarras de celui-ci avec elle, 40; se racommode avec Rousseau, sans toutefois s'expliquer avec lui; celui-ci s'accuse avec raison de faiblesse dans cette circonstance, 40; lettre que lui écrit Rousseau au sujet de sa discussion avec Diderot, par rapport à Mme Le Vasseur, 42; pièce pour sa sœur, dont Rousseau donne l'idée et dont il compose la musique; elle est embarrassée d'une observation de Rousseau; son commerce avec Grimm était public, et son mari le connaissait, quoiqu'elle ne convint pas de cela avec Rousseau, 48; ce qu'elle fait pour réparer une imperfection de Grimm envers Rousseau, 48; elle est instruite du secret de Rousseau par rapport à ses enfants; celui-ci l'avertit qu'il ne veut plus voir Grimm; elle combat cette résolution; Rousseau se laisse vaincre par elle, 51; elle apprend à Rousseau la maladie de Saint-Lambert, 54; elle annonce à Rousseau son départ pour Genève, afin d'aller y consulter Tronchin, 55; propose à Rousseau d'être du voyage; celui-ci, qui croit en connaître le vrai motif, refuse, 55; il croit qu'elle voudrait faire de lui son chaperon; il lui lit la lettre de Diderot et la réponse qu'il y a faite, toutes deux relatives au voyage de Genève, 56, 57; elle quitte la Chevette pour faire à Paris les préparatifs de son voyage, 57; Rousseau fait part à Mme d'Houdetot de sa situation avec Mme d'Épinay, 58; Rousseau la quitte pour ne jamais la revoir, 59; il lui écrit au sujet de la maladie de son fils; elle part sans en prévenir Rousseau, 61; elle répond à la lettre de Rousseau, 62; billet de celui-ci, par lequel il lui demande de rester à l'Ermitage jusqu'au printemps, 62; réponse qu'elle fait à ce billet et qui oblige Rousseau à quitter l'Ermitage, 63; lettre par laquelle Rousseau lui annonce qu'il a quitté sa maison le 15 décembre 1757, 64; la retraite de Rousseau à Montmorency la déconcerte; elle est plus d'un mois avant de se résoudre à répondre au billet d'adieu de Rousseau, 65; lettre qu'elle écrit à Rousseau sur sa

sortie de l'Ermitage, 65, 66; Rousseau ne voulant pas renouer avec elle ne lui répond pas; il croit qu'elle s'unit à ses ennemis pour achever de le perdre, 66; le refus de l'accompagner à Genève était un des griefs qu'on imputait à Rousseau, 66; dépeinte dans la *Lettre* de Rousseau à d'Alembert, 69; Rousseau accuse d'avoir vécu avec elle, 70; invitation qu'elle fait à Rousseau de venir dîner chez elle avec tous ses anciens amis; battements de cœur que cette lettre donne à Rousseau, 72; Rousseau se rend à cette invitation; sensation que cause son arrivée; embarras que Rousseau éprouve chez elle, 72; bien que ce dîner fit à Rousseau, 73; M. de Margency se détache d'elle, 80; Rousseau lui rend son portrait, 95; il ne retrouve pas plusieurs de ses lettres, 150; lettre 87, détails intimes, VII, 6; lettre 89, Rousseau la prie de ne plus lui envoyer de médecin, VII, 7; lettre 90, au sujet de l'éducation de son fils, 8; lettre 97, réponse à l'offre d'aller habiter l'Ermitage; il veut conserver toute son indépendance, 17 et suiv.; lettre 98, sur le même sujet, 18; lettre 108, il accepte l'Ermitage et s'y rend à Pâques, 25; lettre 109, il lui envoie Plutarque, 26, lettres 111, 112, 113, 114, préparatifs pour aller habiter l'Ermitage, 27; lettre 115, son emménagement à l'Ermitage, jouissances qu'il y goûte, 27; lettres 116 à 120, mélange de sentiments de reconnaissance et d'amitié, détails intimes, 29 et suiv.; lettre 122, détails intimes, 34; lettre 126, résolution de passer l'hiver à l'Ermitage, 46 et suiv.; lettres 127 à 131, détails intimes, 47 et suiv.; Rousseau la détourne de faire une édition des livres de d'Holbach, 61; lettres 133, 134, 135, 136, plaintes amères et fondées contre Diderot, 50 et suiv.; lettres 137 et 138, détails intimes, critiques des caractères de Diderot et de Grimm, 53 et suiv.; lettre 139, à propos de Mme Le Vasseur, 55; lettre 140, il ira voir Gauffecourt malade, 55, lettre 143, sur les tracasseries de Diderot, 59; lettre 144, détails intimes, 64; lettre 145, sur la réconciliation de Rousseau et de Diderot, 65; lettres 146 à 149, détails intimes, 65 et suiv.; lettres 151 à 163, détails intimes, 68 et suiv.; lettre 167, Rousseau malade ne peut la suivre à Genève; il est surpris qu'elle lui fasse demander par d'autres ce qu'elle désire; plaintes contre Diderot, 85 et suiv.; lettre 172, Rousseau rompt avec elle, 89; lettre 173, il quitte l'Ermitage, 89 et suiv.; lettre 178, explications et reproches, 96.

EPINAY (M. d'), fils de Mme d'Épi-

nay, Grimm l'avait surnommé *le Lettré*, VI, 43; quel était son gouverneur, 47.

ÉPITAPHES des anciens et des modernes, II, 136; de deux amants qui se sont tués à Saint Etienne, IV, 269.

ÉPIÏRE de M. Bordes, poésie, IV, 251; à M. Parisot, poésie, traits de l'histoire de Rousseau, principes de son éducation, 253; à M. de L'Étang, poésie, contre Paris, 263.

EPOUX. C'est à eux de s'assortir, II, 192; doivent continuer d'être amants, 269; tableau de leur volupté, 270.

ÉRASME Rousseau pense qu'il aurait pu trouver dans ses *Adages* quelques éclaircissements sur un passage de Sénèque, qu'il n'a pu comprendre, IV, 94.

ERIC, roi de Danemark Influence qu'avait sur lui la musique, V, 121.

ERMITAGE (l'). Maison de campagne appartenant à Mme d'Épinay, qui la fait réparer pour Rousseau, V, 594; Rousseau promet de l'habiter, 594; son impatience d'y être installé, VI, 1; il y est conduit par Mme d'Épinay, 2; éloge de cette campagne, 3; Rousseau y apporte les manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre pour en faire l'extrait, 6; comment il y travaillait, 718; devoirs que cette habitation imposait à Rousseau, 18; là se trouvait le réservoir des eaux de la Chevette, 24; histoire des fruits du jardin, volés par le jardinier, 24; était à une lieue d'Eaubonne, 33; Rousseau qui y était entré le 9 avril 1756 en sort le 15 décembre 1757, 64.

EROSTRAË. Sa mémoire nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses que d'ôter la liberté d'en parler, VII, 2.

ERREUR. Celles de nos sens sont des erreurs de nos jugements, I, 583; le seul moyen de l'éviter, c'est l'ignorance, 584.

ÉRUDITION. De quoi elle se compose, I, 488.

ESCHERNY (comte d') Parle à Rousseau d'un livre intitulé *l'Homme de la montagne*, compagne d'Holbach lui attribuait, VI, 154; compagnon de Rousseau dans une de ses herborisations, 485.

ESCHYLE. Influence de ses tragédies sur les Grecs, III, 7.

ESCLAVAGE. Il ne peut être le résultat d'une convention, II, 581; non plus que du droit de la guerre, 582; un homme ne peut ni se vendre ni se donner, 581; quand il le pourrait, il n'aurait pas le droit d'aliéner la liberté de ses enfants, 581; renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, à ses devoirs; ce qui est incompatible avec la nature de l'homme, 582; en quoi consiste la nullité d'un pareil

ncte, 582; examen de l'opinion de Grolius qui fait dériver l'esclavage du droit de la guerre, 582; le droit de tuer ne donne pas celui de faire esclave, 583; cercle vicieux dans lequel tombent les défenseurs de la doctrine de l'esclavage, 583; de quelque côté qu'on l'examine, le droit d'esclavage est nul, non-seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde, 583; il peut, dans certains cas, être nécessaire pour le maintien de la liberté, mais cette exception ne détruit pas les principes qui ne permettent pas l'esclavage, 634.

ESCRIME. Peu de progrès qu'y fit Rousseau; son dégoût pour l'art de tuer les hommes; anecdotes sur son maître d'armes, V, 454 et suiv.

ESOPE, célèbre acteur romain. Le mot d'*histrion* dont s'est servi Cicéron en parlant de lui ne doit pas être pris en mauvaie part, comme l'a pense Rousseau, I, 229.

ESPAGNE. De son état au moment des grands projets d'Henri IV, III, 96.

ESPAGNOLS. Voyagent utilement, II, 243; leur sobriété; vivront huit jours du dîner d'un Allemand, 625; les combats de taureaux ont contribué à maintenir leur vigueur, III, 10; de leur musique, IV, 411.

ESPERANCE. Fait plus jouir que la réalité, II, 239.

ESPRIT. Chaque esprit a sa forme selon laquelle il doit être gouverné, I, 469; ses caractères, 583; solide, superficiel, juste, faux, etc., 583; l'inégalité des esprits ne dépend pas de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup, IV, 48; est comme la puissance, on en abuse toujours quand on en a trop, VII, 184.

ESPRIT (l') d'un enfant doit être d'abord exalté puis retenu, I, 482

ESPRIT de votre élève et du mien, I, 496.

ESPRIT VULGAIRE. A quoi il se reconnaît dans l'enfance, I, 482; sens du mot *esprit* pour le peuple et pour les enfants, II, 47; sens primitif, 47

ESPRITS. Difficulté de s'élever à l'étude des esprits, II, 46; erreur de Locke à ce sujet, 46; l'esprit est essentiellement distinct de la matière, 62.

ESPRIT (livre de l') d'Helvétius Notes de Rousseau pour servir à la refutation de cet ouvrage; ces notes étaient en marge de l'exemplaire in-4 que lui avait donné l'auteur, IV, 42 et suiv.; projet conçu par Rousseau d'en attaquer les principes; les poursuites dirigées contre l'auteur détournent Jean-Jacques de son travail, VIII, 394.

ESPRIT DES LOIS. Aucun ouvrage ne fait mieux sentir les rapports nécessaires des mœurs au gouvernement, II, 260.

ESSAI sur l'origine des langues, où il est parlé de la mélodie et de l'imitation théâtrale, I, 370; des divers moyens de communiquer nos pensées, 370; que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions, 373; que le premier langage dut être figuré, 374; des caractères distinctifs de la première langue, et des changements qu'elle dut éprouver, 375; de l'écriture, 376; s'il est probable qu'Homère ait su écrire, 380; de la prosodie moderne, 381; différence générale et locale dans l'origine des langues, 383; formation des langues méridionales, 384; formation des langues du nord, 393; réflexions sur ces différences, 394; origine de la musique et ses rapports, 395; de la mélodie, 397; de l'harmonie, 398; que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales, 400; fausse analogie entre les couleurs et les sons, 401; erreur des musiciens nuisibles à leur art, 404; que le système musical des Grecs n'avait aucun rapport au nôtre, 404; comment la musique a dégénéré, 405; rapport des langues au gouvernement, 407; Rousseau lit le manuscrit de *Cet Essai* à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzi, VI, 118.

ESSENIENS. Ont éclairé les Juifs sur la question des deux substances qui sont en l'homme, II, 365.

ESLÈVE. Son hypothèse sur les consonances, IV, 650; réfute le système d'harmonie de Rameau, V, 68.

ÉTANGE (le baron d'), (Mme d'), (Julie d'), personnages de *la Nouvelle Héloïse*. Voy. la table du t. III.

ÉTAT. Le plus heureux est celui qui rend le cœur plus content, VI, 213.

ÉTAT DE NATURE. Perspicacité de l'homme, I, 4; en en sortant, nous forçons nos semblables à en sortir aussi, I, 572, 573; quelle occupation nous en rapproche le plus.

ÉTAT DE NATURE, ÉTAT CIVIL. Ce qu'il faudrait pour en réunir les avantages, I, 459, 460.

ÉTAT. Sens de ce mot en politique, II, 252; l'étendue des États première et principale source des malheurs du genre humain, III, 16; pour que l'administration soit forte et bonne, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains, mais sous les yeux du législateur, 21; du droit des gens qui regit leurs rapports, VII, 149.

ÉTAT ÉTRANGER. Nom donné à

Berne à un exercice singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collège; en quoi il consiste, III, 14.

ETERNITE (idée de l'). Ne saurait s'appliquer aux générations humaines, II, 172, note.

ETERNITE DES PEINES. Ne s'accorde ni avec la faiblesse de l'homme ni avec la justice de Dieu, VII, 93.

ETTE (Mlle d'). Amie de Mme d'Epinau; elle passait pour méchante et vivait avec le chevalier de Valory, V, 556.

ETRUSQUES. De leurs lucumonies, III, 75.

ETUDE. Quelle est celle qui convient à l'homme, II, 4; à l'enfant, 4; moyen de la rendre aimable aux enfants, 313, 314; son influence sur l'homme, IV, 110; à qui seuls est convenable, 113, 114. Voy. *Lettres*, *Sciences*, *Arts*, *Mœurs*.

ETUDES. S'il y en a où il ne faille que des yeux, I, 486; s'il y en a qui conviennent aux enfants, 488; ordre proposé pour l'éducation de M. de Sainte-Marie, II, 315.

ETUDES SPECULATIVES. Trop cultivées aux dépens de l'art d'agir, II, 10.

ETUDIER PAR CŒUR, habitue à mal prononcer, I, 449.

EUCLIDE. Ce qu'il appelle *sons* ou *cordes diatoniques*, V, 8; sa définition du genre en musique, 63, cité, 76; comment il appelle le genre ionien, 86; distingue deux modes lydiens, 90; sens qu'il donne au mode musical, 106; Rousseau apprend ses *Éléments de géométrie*, 328; cependant il ne goûtait pas la marche de ce géomètre qui consiste à chercher plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées, 482.

EULER. Comment il explique que le ton monte insensiblement dans les instruments de musique dont on tire le son par inspiration, IV, 584; étendue qu'il donne aux sons appréciables à notre oreille, 591; quelle est, selon lui, l'étendue des sons appréciables, V, 48; limites qu'il donne aux sons sensibles, 215.

EURIPIDE. On disait de ses tragédies que c'étaient les restes des festins d'Homère, qu'un convive avait emportés avec lui, I, 361, note; Platon, jaloux de lui, ne put jamais l'imiter, 405; deux vers de sa tragédie de *Ménalippe*, que les Athéniens le forcèrent de changer, II, 49; ce qu'il a dit de Jupiter, 49; influence de ses tragédies sur les Grecs, III, 7.

EUROPE. Son état d'ignorance et de

barbarie il y a quelques siècles; d'où vint le remède, I, 3; pourquoi les troubles réglés y sont devenus nécessaires, II, 570; dangers auxquels l'expose cette nécessité des armées permanentes, 570; l'empire de Russie voudrait la subjuguier, et sera subjugué lui-même, 603; différence sensible pour l'appetit entre les peuples du nord de cette contrée et ceux du midi, 623; tous ses Etats courent à la ruine, III, 4; comment il se fait qu'elle tend à une sorte d'unité, 19; tous ses peuples ont une pente générale à prendre les goûts et les mœurs des Français, 10; toutes les puissances de l'Europe forment entre elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce et par une sorte d'équilibre, 175; les causes particulières qui ont fait naître la société de ses peuples servent encore à la maintenir, 75; ses peuples étaient inconnus avant les conquêtes des Romains; leur état à cette époque, 75; observations sur les nombreuses causes qui doivent contribuer à l'union de ses habitants, 77; cette union, déjà si ancienne de ses peuples a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières, 77, ce qui en résulte à l'heure des divisions, 77; les traités y sont des trêves plutôt que de véritables paix, 68; son droit public, n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux et variant incessamment selon les temps et les lieux, est plein de règles contradictoires, 78; pourquoi toute grande révolution y est désormais impossible, 79; aucun de ses potentats n'est assez supérieur aux autres pour en devenir le maître absolu, 79; ce qui fait le vrai soutien de son système, 80; mais si son présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux, 80; action et réaction de sa puissance, qui, sans se déplacer tout à fait, la tient dans une agitation continuelle, 80; conséquence importante à déduire de l'étude de sa constitution actuelle, 81; trois vérités incontestables qui résultent de l'exposé précédent, 81; comment la société libre et volontaire qui unit tous les Etats européens, prenant la force et la solidité d'un vrai corps politique, peut se changer en une confédération réelle, 82; insignifiance et inutilité de ses congrès, 82; constitution de la confédération européenne contenue sommairement dans cinq articles, 82 et suiv.; la confédération proposée irait-elle sûrement à son but et

serait-elle suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle, 84; est-il de l'intérêt de ses souverains d'établir cette confédération et d'acheter une paix constante à ce prix, 84; puissances qui doivent composer la république européenne, 84; ce que fait un prince ambitieux qui veut s'y agrandir, 85; toutes les puissances de l'Europe ont des droits et des prétentions les unes contre les autres, et ces droits et prétentions ne sont pas de nature à pouvoir être parfaitement éclaircis, 87; causes qui feraient la force de la confédération européenne; ses avantages, 90; n'aurait plus à craindre d'invasion subite, 91; aucune puissance ne serait en état de la menacer, 91; immense avantage qu'elle retirerait de la paix perpétuelle, 93; attentive aux immenses préparatifs d'Henri IV, elle en attendait l'effet avec une sorte de frayeur, 99; le même coup, qui trancha les jours de ce bon roi, la replonge dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir, 99; par quelle pente elle va à sa ruine, III, 126, 127; est le seul pays où l'on vend l'hospitalité, VI, 503.

EUROPÉENS. Ceux qui veulent aller vivre dans les pays chauds doivent y être très-sobres, sans quoi ils périssent tous de dysenterie et d'indigestion, II, 624; n'ont plus d'institutions nationales, sûreté de leurs caractères, III, 9; la pente générale en Europe de prendre les goûts et les mœurs des Français abâtardit les mœurs nationales, 10.

ÉVANGILE. Sa sainteté, II, 100; ses caractères de vérité, 100; l'esprit divin qui brille dans la morale et dans la doctrine de ce livre lui rend toute la force qui manque au témoignage des hommes sur les autorités qu'on veut donner à ce livre, 379; son autorité selon la Profession de foi, 398; Rousseau n'a jamais dit, comme on l'en accuse, que ce livre est absurde et pernicieux, 401; son véritable esprit, 402; comment, en isolant des passages, on peut établir que c'est un livre pernicieux, 405; son éloge, VII, 99 et suivant. Voy. *Jesus-Christ*.

EXAMEN de deux principes avancés par M. Rameau dans sa brochure intitulée : *Erreurs sur la musique*, dans l'*Encyclopédie*, IV, 445.

EXCES D'INDULGENCE ou de rigueur à évert, I, 462.

EXECUTION MUSICALE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 49.

EXERCICES CORPORELS. S'ils nuisent aux opérations de l'esprit, I, 495; détournent d'une oisiveté dangereuse,

des plaisirs efféminés et du luxe de l'esprit, III, 11; combien ils sont nécessaires aux enfants, pour leur développement physique et leur éducation morale, 14.

EXISTE (J'). Première vérité connue, II, 60.

EXISTENCE (P') des objets de nos sensations, seconde vérité connue, II, 60.

EXPLICATIONS en discours. Font peu d'impression sur les enfants, I, 559; mauvaise explication par les choses, 562.

EXTRAIT d'une réponse du petit faiseur à son père-nom sur un morceau de l'*Orphée*, de Gluck, IV, 475.

EXTRAIT du Projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, III, 74; jugement de Rousseau sur la paix perpétuelle, 93.

EYBENS (M. d'). Lettre 21, Rousseau lui explique ses intentions en se chargeant d'élever les jeunes de Mably, VI, 539.

F

FABLES. Si leur étude convient aux enfants, I, 489; analyse d'une de celles de La Fontaine (le Corbeau et le Renard), 490; examen de leur morale, 493; quel est leur vrai temps, II, 38; la morale n'y doit pas être développée, 39. Voy. *La Fontaine*.

FABRICIUS, consul romain. Belle prosopopée de Fabricius, où Rousseau s'adresse éloquentement à sa grande âme, I, 9; mépris à l'or de Pyrrhus, 56; comparé à Titus; oubli que l'on fait quand on les met en parallèle, 60; c'est en allant à Vincennes et assis sous un chêne, que Rousseau écrit au crayon sa prosopopée, V, 561.

FACULTÉS superflues de l'homme, cause de sa misère, I, 456.

FAGOAGA Rousseau se lia avec lui à Venise; ils passaient souvent ensemble leur soirée chez la maîtresse de cet Espagnol, V, 535.

FAGON, premier médecin de Louis XIV. Nommait et connaissait parfaitement toutes les plantes du jardin du roi, et était d'une telle ignorance dans la campagne qu'il n'y connaissait plus rien, VI, 176.

FAIBLESSE. En quoi elle consiste, I, 456; d'où vient celle de l'homme, 543; c'est elle qui le rend sociable, II, 11.

FAMILLE. Comment se dissout, I, 424; sur le bonheur paternel, VIII, 344; l'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique

qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre; rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfants, VIII, 353; son influence moralisatrice, 353.

FANATISME. Ses effets comparés à ceux de l'athéisme, II, 105, note; sa première source, 169; le fanatisme athée et le fanatisme dévot se touchent par leur commune intolérance, VI, 121.

FANCHON REGARD, personnage de la *Nouvelle Héloïse*. Voy. la table du t. III.

FANTASQUE (la reine), conte, VI, 6.

FANTASIES des enfants gâtes, I, 462.

FASTE. Son goût ne s'associe guère dans les mêmes âmes avec celui de l'honnête, I, 13; mais il est très-souvent réuni à la lésinerie; détails curieux qui en sont la preuve, III, 373.

FATIO (Pierre), Genevois, fusillé à Genève en 1707. Reflexions sur l'imquité de son jugement, II, 528.

FAUGNES (Mme de). Rousseau réclame au libraire Guy une caisse de papiers qu'il a laissés entre les mains de cette dame, VIII, 75.

FAUTES. Quel est surtout leur temps dans l'enfance, II, 38.

FAVORIN, sophiste grec. Ce qu'il disait des grands biens, I, 456.

FAVRE, syndic de Genève. Rousseau lui écrit pour abdiquer son droit de bourgeoisie; dans quel esprit sa lettre était rédigée, VI, 152; VII, 359.

FAVRIA (le comte de), petit-fils du comte de Gouvion il veut obliger Rousseau à monter derrière sa voiture, I, 377; il lui fait découper des images, 377; il apprend à Rousseau que son grand-père a parlé de lui au roi de Sardaigne, 380; veut entretenir Rousseau avant son départ de Turin, 362; remontrances et propositions qu'il fait à Rousseau, 382; insolence de Rousseau à son égard, qui provoque sa colère, 382.

FEL (Mlle), actrice. Etat seule, avec Jolyote, capable d'exécuter des doubles, IV, 609; Grimm en devient amoureux, mais elle l'éconduit pour garder Cahusac, V, 574, 575; Rousseau va avec elle dans une voiture de la cour voir une répétition du *Devin*, où elle faisait Colette, 579; motet que Rousseau avait fait pour elle, VI, 47, 221; l'ariette du *Devin* fut faite pour lui complaire, parce qu'elle se plaignait qu'il n'y avait rien de brillant pour sa voix dans son rôle, 347.

FÉLICE (le P. de). Lettre 656, Rousseau se défend avec vivacité d'être l'auteur d'un livre des *Princes* qu'on lui attribue, VII, 656.

FELICITÉ DE L'HOMME. Ici-bas est négative, I, 455.

FEMELLES des animaux. Sont sans honte, II, 150; leur exemple ne conclut rien pour les femmes, 150; leur refus de simagré et d'agaceries, 150, note; accouplement exclusif dans certaines espèces, 221.

FEMME Avantages qui résulteraient pour la société si la femme recevait une meilleure éducation, I, 13, note; considérée comme un homme imparfait, II, 1; n'est à bien des égards qu'un grand enfant, 1; de la femme ou Sophie, II, 148, conformités et différences de son sexe et du nôtre, 149; celle qui veut se faire homme perd les avantages de son sexe sans acquérir ceux de l'autre, 155; exemple tiré de Ninon, dont Rousseau n'aurait voulu ni pour son amie ni pour sa maîtresse, 178.

FEMMES Leur vie retirée chez les anciens, I, 237; notre première éducation leur appartient, 411, note; ne veulent plus être nourrices ni mères, 418; non-seulement elles en sont venues à ne plus aller leurs enfants, mais elles cessent d'en vouloir, 419; quel air leur plat dans les hommes, 571, note; sont hommes et en quoi, II, 148; faites pour plaire à l'homme, 149; leur timidité et leur réserve nécessaires pour la conservation du genre humain, 149; font gloire de leur faiblesse, et pour-quoi, 149; leur empire, 149; conséquence de leur infidélité dans le mariage, 152; raisons qui mettent l'apparence même au nombre de leurs devoirs, 152; plus fécondes dans les campagnes que dans les villes, 153; ne peuvent pas être successivement nourrices et guerrières, 153; ne doivent pas avoir la même éducation que les hommes, 154; ont tort de se plaindre que nous les élèçons pour être vaines et coquettes, 154; ne doivent pas rester dans l'ignorance, 155; la dépendance mutuelle des hommes et des femmes n'est pas égale, 155; ne doivent pas chercher à plaire à de petits agréables, mais à l'homme de mérite, 156; leur plus importante qualité, 161; l'esprit est leur véritable ressource, 162; doivent avoir des talents agréables, 165, 166; leur politesse, 167; leur raison est une raison pratique, 168; l'autorité doit régler leur religion, pourquoi, 169; doivent avoir la religion de leurs maris, 169; toujours extrêmes, 169; faut-il cultiver leur raison, 174; simplicité de leurs devoirs, 174; pourquoi faut-il les instruire, 174; leur politesse comparée à celle des hommes, 175; les observations fines sont leur science, 175; sont

moins fausses qu'adroites, 176; ne sont point faites pour les recherches abstraites, 178; juges naturels des hommes, 182; ont été respectées chez tous les peuples qui ont eu des mœurs, 182; leur empire à Rome, 182; ont un jugement formé plus tôt que les hommes, 189; ne sont pas faites pour courir, 228; sont susceptibles de l'enthousiasme de l'honnête et du beau, 197; de quelle nature est leur empire, 191; sont en amour plus constantes que les hommes, 268; pressentent de loin l'inconstance des hommes, 268; observation sur leur vertu, III, 129; la cause de leur désordre est moins en elles que dans nos mauvaises institutions, III, 129; la raison est plus tôt formée chez elles que chez les hommes, 151; ne pardonnent pas la privation des grâces, même au mérite, 200; ne doivent pas cesser d'être de leur sexe, 201; le but de leurs fantaisies est de désorienter la morgue masculine, IV, 8; ne point contrarier leurs caprices est le meilleur moyen de les en guérir, 8; sexe toujours esclave ou tyran, que l'homme opprime ou qu'il adore, et qu'il ne peut pourtant rendre heureux et par lequel il ne peut l'être qu'en le laissant égal à lui, 25; réfutation d'un paradoxe d'Helvétius, 47; vers sur la femme, 270; leurs charmes touchants et chastes ne sont sentis que des hommes qui ont des mœurs; les débauchés n'y voient que des instruments de plaisir méprisables et nécessaires, VI, 223; de leur style, VII, 191; il faut être indifférent à leurs commérages; les femmes sont faites pour cailléter et les hommes pour en rire, VIII, 129; conseils à une dame sur sa conduite dans le monde, 349; conduite de Rousseau à leur égard; réponse à des accusations, 367; les adorer et les posséder sont choses fort différentes, 368.

FEMMES SANS PUDEUR. Plus fausses que les autres, II, 177.

FEMMES HONNETES. Sont les seules qui aient un empire réel sur les hommes, II, 184.

FEMMES BEAUX-ESPRITS. Fléaux de leurs maisons, II, 196; ridicules au dehors, 196.

FENELON. Son sentiment sur les éducations vulgaires, I, 470, note; lui et Catinat furent les deux hommes les plus grands et les plus vertueux des temps modernes, III, 294; combien il a honoré son siècle, VI, 342; comment dans sa jeunesse Rousseau devint dévot à la manière de Fénelon, 443.

FERRAUD. Portrait et allure mystérieuse de cet homme qui était d'opinion

janséniste, VI, 77; était un de ceux que Thérèse appelait *les Commères*, 77; il s'établit à Montmorency avec son ami Minard, dans une chambre d'où il entendait tout ce qui se disait dans celle de Rousseau, 123.

FESTIN. Description d'un festin de campagne, II, 144 et suiv.

FÊTES ET JEUX PUBLICS. Sont aussi nécessaires à la population civile que les exercices des armes aux soldats, I, 264; voulez-vous rendre un peuple actif et laborieux, donnez-lui des fêtes; offrez-lui des amusements qui le fassent aimer son état et l'empêchent d'en envier un plus doux, 264; fêtes qui conviennent pendant l'hiver, 264; on peut donner à ces fêtes plusieurs fins utiles qui en feraient un objet important de police et de bonnes mœurs, 266; ces occasions, de s'assembler pour s'unir et d'arranger des établissements seraient des moyens fréquents de rapprocher les familles divisées et d'affermir la paix si nécessaire dans un Etat, 266, 267; Sparte appelait ses citoyens dans son sein par des fêtes modestes et des jeux sans éclat, 268; idées de celles que Rousseau propose d'établir à Genève, 263 et suiv.; description d'une fête nocturne improvisée à Genève, et dont Rousseau fut témoin, 267, 268, note; différence de celles des anciens et des modernes, III, 8; importance des fêtes sous le rapport politique, 10; que rien n'y soit exclusif pour les grands et les riches; beaucoup de spectacles en plein air, 10; utilité des tournois qui formaient des hommes, non-seulement vaillants et courageux mais avides d'honneurs et de gloire, et propres à toutes les vertus, 11; celles d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence et la gravité, 11.

FEU DE LA JEUNESSE. Pourquoi il rend indisciplinable, II, 23; c'est par lui qu'on la peut gouverner, 23.

FIERTE. L'air fier n'appartient qu'à ceux qui ne peuvent en imposer autrement, II, 126.

FIESQUE (Louis de). Comment il conspira sagement pour la liberté de Gènes, sa patrie, VIII, 151.

FILLES. Considérations sur leur éducation, II, 156; montrent plus tôt que les petits garçons de la docilité et de l'intelligence; nécessité de les habituer à la contrariété, 159; comment on peut leur faire apprendre les choses pour lesquelles elles ont de la répulsion, 160; il ne faut pas les presser sur la lecture et l'écriture, 160; veiller avec soin à ce qu'elles ne s'ennuient pas dans leurs occupations, 160; et qu'elles

ne se passionnent pas dans leurs amusements, 160, sont plus rusés que les petits garçons, 161; doivent apprendre des arts agréables, 164; faut-il leur donner des maîtres ou des maîtresses, 166; elles ont plutôt le sentiment de la décence que les petits garçons, 167; doivent être instruites à ne dire que des choses agréables, 168; on doit les agacer pour les exercer à parler facilement, 168; leur politesse entre elles est froide et gênée, 168; se caressent avec plus de grâce devant les hommes, 168; pourquoi il faut leur parler de la religion de meilleure heure qu'aux garçons, 168; doivent voir le monde et être les compagnes de leurs mères, 179; pourquoi elles ont le désir de se marier, 180, comment il faut leur présenter leurs devoirs, 180; gêne apparente qu'on leur impose, et dans quel but, 180; d'où naît la facilité de céder à leurs penchans, 183; moyen de les rendre vraiment sages, 184; ce qui les rend médisantes, 189, jamais fille chaste n'a lu de romans, III, 119. danger pour elles de la lecture des romans, VII, 154.

FINANCES. Les anciens ne connaissaient pas ce mot, et ce qu'ils faisaient n'en était pas moins grand, III, 40; les systèmes de finances font les âmes vénales, 40; exposition d'un système proposé par Rousseau aux Polonais, 41; défauts des systèmes modernes qui n'ont de force que pour corrompre les hommes, 41. Voy. *Argent*.

FINOCHIETTI (le comte de), ministre de Naples à Venise. Lettre obligeante qu'il écrit à Rousseau, lorsque celui-ci allait quitter Venise, V, 533.

FIQUET, peintre. A donné un portrait de Rousseau qui se plaint d'avoir été fait grimacier, VI, 285.

FIZES (Ant.), médecin de Montpellier. Cité dans le mémoire sur la forme de la terre, IV, 50; Rousseau, croyant avoir un polype au cœur, se décide à partir pour Montpellier afin de le consulter, V, 489, 496.

FIIZ-MORIS, médecin irlandais, établi à Montpellier; Rousseau se met en pension chez lui, V, 496; était grand joueur de mail; Rousseau suit ses leçons d'anatomie, 496, 497.

FLAMANVILLE (le chevalier de). On lui montre un mémoire sur la situation de Rousseau en 1777, VI, 506.

FLAMSTED. Ses expériences sur la vitesse du son, V, 209.

FLAVIEN. Est, selon Théodoret, l'inventeur des antennes, IV, 590.

FLEUR. Voy. ce mot au *Dictionnaire de botanique*, IV, 390.

FLEURIEU (vers pour Mme de), qui,

m'ayant vu dans une assemblée, sans que je fusse connu d'elle, dit que je paraissais avoir de l'esprit, IV, 250.

FLEURY (cardinal). Il ne veut pas autoriser un projet de loterie que lui avait proposé M. d'Aubonne, parent de Mme de Warens, V, 391; jusqu'où allait l'influence sur lui de Barjac, son valet de chambre, 520.

FLEURY (Claude). Cité sur les qualités physiques d'un précepteur, I, 427.

FLEURY. Village près de Meudon; Rousseau, à son retour d'Angleterre, s'y retire dans la maison de campagne du marquis de Mirabeau, VIII, 202.

FLE (Daniel de). Son livre de *Robinson Crusoe* préféré à tous les autres pour la bibliothèque d'Emile, I, 563, qu'aurait pensé Robinson de la boutique d'un taillandier, 565; réflexions d'Emile sur Robinson, 567; Emile apprend un état qui aurait pu servir à Robinson, 577.

FOI. Celle de chacun doit être libre, VII, 44 et suiv.

FOI DES ENFANTS. A quoi elle tient, II, 48.

FONTAINE (Mme), maîtresse de Samuel Bernard. Quelles étaient ses trois filles, V, 317; la plus belle des trois est donnée à M. Dupin avec une place de fermier général, V, 517.

FONTAINE (La). Voy. *Fables. La Fontaine*.

FONTAINE DE HERON (et mieux **HIERON**), petite machine hydraulique, ainsi appelée du nom de son inventeur, V, 382; elle fait commettre une extravagance à Rousseau, 383; comment finit cette aventure, 383.

FONTAINBLEAU. C'est là devant la cour qu'eut lieu la première représentation du *Devin*, V, 569 et suiv.

FONTENELLE. Sophisme qu'il faisait dans la dispute des anciens et des modernes, II, 137; compare à P. Corneille, IV, 46; comment il définissait le mensonge, 46; mot contre les sonates, V, 219; ses *Mondes* et ses *Dialogues des morts* faisaient partie de la bibliothèque du père de Rousseau, 316; l'abbé de Mably donne à Rousseau une lettre pour Fontenelle, 509; Rousseau continue à le voir, 514, il était de la société de Mme Dupin, 518.

FONTENOY. Fêtes qui furent données à Versailles pour célébrer cette bataille, V, 549.

FORCADE (M de). Était l'un des compagnons de table de Rousseau chez Mme Lasselle, V, 556.

FORCE. En quoi elle consiste, I, 456; à quel âge l'homme a plus de force re-

lative, II, 6; comment il en doit employer l'excédant, 6; le développement des forces est l'objet de l'éducation des hommes par rapport au corps, 146; c'est avant d'en avoir besoin, et non au moment de le employer, qu'il faut en faire l'essai, 237.

FORCE *du génie et de l'âme* Comment elle s'annonce dans l'enfance, I, 482.

FORCALQUIER (la comtesse de). Faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518.

FORMEY. A cru que Rousseau avait voulu parler de sa mère dans son apostrophe à Mme de Chenonceaux, I, 412, note 1; dès 1763 il avait publié un *Anti-Emile*, dont il arrangea une édition suivante sous le titre de *Emile chrétien, consacré à l'utilité publique*, 412, note; répond à la critique qu'il avait faite du conte de l'escamoteur, 551, 553; puisqu'il voulait, du vivant de Rousseau, s'emparer du nom de celui-ci pour y mettre le sien, il devait du moins prendre la peine de le lire, 554; il corrige Rousseau à propos de sa classification des fables de La Fontaine, II, 39; imprime dans son journal une lettre de Rousseau à Voltaire sur le *Déastre de Lisbonne*, VI, 101, 102; Rousseau le connaissait pour un effronté pillard, qui sans façon se faisait un revenu des ouvrages des autres, 101.

FOUCHY, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Fut l'un des commissaires chargés de l'examen du projet de notation musicale de Rousseau, V, 512.

FOULQUIER. Lettre 572, au sujet d'un mémoire sur les mariages des protestants, VII, 462.

FOURMONT (M. de). Faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518.

FRAGMENT d'une épître à M. Bordes. poésie, IV, 249.

FRAGMENTIS d'observations sur l'Alceste italien de M. le chevalier Gluck, IV, 463.

FRANÇAIS. Ce qui rend leur abord repoussant et désagréable, I, 450, 520; qui en a vu dix les a tous vus, II, 243; prennent tous familièrement le nom de *citoyens*, parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée, comme on peut le voir dans leurs dictionnaires, 585; n'ont rien de commun avec les Romains et les Grecs, III, 6; pente générale de l'Europe à prendre leurs goûts et leurs mœurs; conséquences, 10; sont naturellement bons, ouverts, hospitaliers, bienfaisants, 274; ce qu'on les accuse de faire quelquefois chez les autres peuples, 278; l'esprit est leur manie, 279; ce peuple imitateur serait plein

d'originaux, qu'il serait impossible d'en rien savoir, car nul homme n'ose être lui-même, 287; parlent encore plus qu'ils n'agissent, ou du moins donnent un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait, 289; ce qu'ils veulent au théâtre, 290; leur éloge, 293, 294; c'est le seul peuple qui aime véritablement les hommes et qui soit bienfaisant par caractère, 296; portrait des Parisiennes, 298, 304, 307; la mode domine les provinciales, mais les Parisiennes donnent la mode, 299; hardiesse du regard des femmes, 300; il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus éclairées, parlent en général plus sensément, plus judicieusement, et sachent donner au besoin de meilleurs conseils, 305; autre remarque sur le caractère des femmes, 305, 306; quoi qu'ils en disent, ils sont, de tous les peuples de l'Europe, celui qui a le moins d'aptitude pour la musique, 314; souple et changeant; vit de tous les mets et se plie à tous les caractères, 431; écrit comme il parle, 578; le Français lit beaucoup; mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire que pour dire qu'il les a lus, 579; ne s'accordent pas avec les Anglais sur la figure de la terre, mais ils sont d'accord pour nier sa sphéricité, IV, 50; il ne faut plus songer à leur rendre les vertus de leurs pères, 360; lettre sur la musique française, 410 et suiv.; n'ont point de musique, et n'en peuvent avoir, 440; acquièrent par l'étude le goût naturel aux Italiens pour les beaux-arts, 484, 485; l'emportent sur tous les autres peuples dans l'art de composer les chansons; pourquoil, 624; ont la plus mauvaise musique militaire, V, 53; le vaudeville leur appartient exclusivement, 274; peinture fine et vraie de leur caractère, 425; l'excellent goût de leur littérature leur soumet tous les esprits qui en ont, 442; n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument; ils sont tout feu pour entreprendre, et ne savent rien finir, ni rien entretenir, 495; la comédie des *Prisonniers de guerre* faite toute à leur éloge, 555, 556; succès qu'obtint chez eux la *Nouvelle Héloïse*, quoiqu'ils ne fussent pas toujours bien traités dans ce livre, VI, 105; sont naturellement humains et hospitaliers, VII, 224; ont peu de goût pour l'étude de la nature, 294.

FRANCE. S'enrichit des précieuses dépouilles de la Grèce, I, 3; sa civilisation, 3, 4; son histoire n'abonde pas moins en grands traits que l'his-

toire ancienne; il ne lui a manqué que de meilleurs historiens pour la mettre dans un aussi beau jour, II, 315; jamais les protestants n'y ont pris les armes que lorsqu'on les a persécutés, 367; leur parti ne peut y faire de mal, 368; Paris et la cour y engouffrent tout, 368; accusée à tort des persécutions exercées à Genève contre Rousseau, 467; l'attachement des parlements aux lois y est extrême, 505; observations sur les blés et légumes qu'elle produit, 625; ce qui y fit cesser l'usage des seconds dans les duels, 653; on y regarde comme maxime d'Etat de fermer les yeux sur beaucoup de choses, III, 38; la forme des impôts y est abominable, 45; a toujours favorisé la liberté du corps germanique et de la Hollande, 64; l'autorité de ses rois donnée aux maires du palais, 101; difficulté d'y faire des réformes, 112, 113; d'après le théâtre, on dirait qu'elle n'est peuplée que de comtes et de chevaliers, 289; c'est le pays des hommes vrais, 293, 294; tout y dépend des femmes; rien ne se fait que par elles ou pour elles, 306; comment les hommes s'y sont soumis à vivre à la manière des femmes; ce qui en est résulté, 429; dans ce pays où les femmes vivent sans cesse avec les hommes, elles ont tout à fait perdu le goût du laitage, les hommes beaucoup celui du vin, 431; déclare la guerre à l'empereur d'Allemagne en 1733, V, 441; prédilection de Rousseau pour la France; déclaration curieuse qu'il fait à ce sujet, 441; les jeunes de France comparés à ceux d'Angleterre et de Suisse; pourquoi Rousseau préférerait les derniers, 481; il la sert bien à Venise, 524; raisons sur lesquelles se fondait Rousseau pour espérer d'y vivre tranquille, VI, 4, 5; le *Discours sur l'inégalité* s'y vendait aussi publiquement qu'en Hollande, 5; la *Nouvelle Héloïse* y réussit mieux que dans tous les autres pays, 105; iniquité de la procédure criminelle au XVIII^e siècle, 255; cette nation qui se prétend si gaie montre peu cette gaieté dans ses jeux, 500, il s'y vend autant de livres que dans tout le reste de l'Europe, VII, 150.

FRANCHISE. Elle élève l'âme, et soutient, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui, VII, 104.

FRANÇOIS I^{er}. Il est plus grand dans les fers que Charles-Quint triomphant, I, 162.

FRANCS. Conseils qui participaient à leur gouvernement, II, 631; furent subjugués par le christianisme, III, 76.

FRANCUEIL (Dapin de). Ses aventu-

res à l'Opéra avec Rousseau, V, 336; ne se doute pas de l'action de Rousseau, V, 338; sa conduite avec Rousseau au sujet de sa belle-mère, Mme Dupin, 518; était musicien, 518; Rousseau suit avec lui un cours de chimie, 518, 556; il fit ses efforts pour empêcher Rousseau d'aller à Venise, 520; voulait faire un livre pour arriver à l'Académie des sciences, 520; pense que Rousseau peut lui être utile pour cet objet, 554; il cède à la demande de Rousseau et fait répéter à l'Opéra les *Muses galantes*, 554; ne se souciait pas de laisser grandir la réputation de Rousseau, 554; celui-ci s'attache tout à fait à lui et à sa belle-mère, 554; il introduit Rousseau chez Mme d'Épinay, 557; il lui avoue la nature de ses relations avec elle, 557; confiance singulière qu'il lui fait sur ce sujet, 557; offre à Rousseau la place de son caissier qui voulait se renfermer, 567, 568; voyage pendant lequel Rousseau reste chargé de sa caisse, 568; inquiétude que ce départ cause à Rousseau et qui le rend malade, 568; croit que Rousseau est devenu fou d'après sa résolution de le quitter pour se faire copiste de musique, 570; ne dispose pas tout de suite de sa caisse pour donner à Rousseau le temps de la réflexion, 570; fait avec Jelyotte un autre recitatif pour *le Devin*, 579; confiance qu'il fit à Rousseau au sujet de Mme d'Épinay, VI, 9; n'avait pas d'estime pour Grimm, 50; lettre 71, sur la douleur de M. de Jully après la mort de sa femme, 582; Rousseau revient sur sa démission de la charge de caissier qu'il avait chez lui, VIII, 366, 367.

FRANCUEIL (Mme Dupin de). Son portrait et son caractère, V, 518; consolation que lui donnait Rousseau au sujet des infidélités de son mari, 557; refus qu'elle éprouve de la part de Rousseau, 557; parle à Rousseau de sa conduite à l'égard de ses enfants, 566; elle meurt avant que le secret de Rousseau ne soit ébruité, 566; sa mort arriva pendant le séjour de Rousseau à Genève, 595; Rousseau n'ose lui confier la raison qui le décida à mettre ses enfants aux Enfants trouvés, VI, 11; lettre 51. Rousseau lui expose les motifs qui l'ont forcé à mettre ses enfants à l'hôpital, 571.

FREDERIC II, roi de Prusse. Désigné sous le nom d'Adraste dans un passage de *l'Émile*, II, 259; discours suppose que Rousseau lui adresse, 422; Rousseau avoue sa protection, III, 70; inscription mise par Rousseau au bas d'un de ses portraits, IV, 271; fut peu heureux dans sa jeunesse, V, 464; Rousseau ne l'aimait pas, VI, 139; sur

le distique que Rousseau avait mis au bas de son portrait, 139; c'est bien lui que Rousseau avait désigné dans l'*Ermite* sous le nom d'Adraste, 139, 140; malgré ses torts envers Frédéric, Rousseau n'hésite pas à se mettre sous sa protection, 140; était très-aimé de milord maréchal, 142; il donne à milord maréchal le gouvernement de Neuchâtel, 142; approuve la retraite de Rousseau à Motiers, 144; charge lord Keith de donner douze louis à Rousseau, 144; tout en n'acceptant pas ses bienfaits, Rousseau s'attache à lui et prend intérêt à ses succès, 144; lettre que lui écrit Rousseau, où, prenant le ton familial fait pour plaire aux hommes de sa trempe, il ose porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité que si peu de loix sont faits pour entendre, 145; ce qu'il dit de cette lettre à milord maréchal, 141; lettre 372, Rousseau lui écrit pour lui demander l'autorisation de résider dans ses Etats, VII, 260; lettre 403, Rousseau refuse ses dons, 292; détails sur une prétendue lettre du roi de Prusse, VIII, 73, 85; lettre 768, Rousseau lui exprime sa reconnaissance, 80; nouveaux détails sur la lettre qui lui avait été faussement attribuée, 119, 120, 135.

FRERON. Dérègle le certificat donné par Rousseau au P. Boudet pour affirmer le prétendu miracle de M. de Bernex, V, 397; lettre 74, réponse à la *Lettre d'un Ermite*, faite contre Jean Jacques, et sur la défense qu'en faisait Freron, VI, 584.

FRIESE (le comte de), qui fut un des Mécènes de Grimm. Rousseau n'a jamais reçu de lui aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance, V, 574; alarmé de l'état de Grimm, il lui amène le médecin Senac, 575; Grimm joue dignement son rôle de désespéré à la mort du comte, VI, 50; quoique sa connaissance eût été très-agréable à Rousseau, Grimm n'a jamais cherché à faciliter leur liaison, 51.

G

GAGES (comte de). Retraite mémorable qu'il fit en 1742; Rousseau dit que ce fut la plus belle manœuvre stratégique de tout le siècle, V, 528.

GAJETÉ. Signe très-équivoque du contentement, II, 19.

GAIHE (l'abbé), précepteur des enfants du comte de Mellarède, V, 375; son éloge; avantage que Rousseau recueillit de sa liaison avec lui, 375; il est, en grande partie du moins, l'origi-

nal du vicaire savoyard, 376, 396; Rousseau s'affectionne pour lui et devient comme son second disciple, 376; impression que ses leçons avaient faite sur le cœur de Rousseau, 377; sage conseil que l'abbé Gaime donne à Rousseau, 377.

GALANTERIE. L'esprit de la galanterie étouffe le génie et l'amour, I, 248; rien n'est plus éloigné du ton de l'amour que celui de la galanterie, 248; son origine, II, 151, comme l'amour, elle produit la jalousie, mais d'une autre espèce, 222; dans ce cas on aime moins sa maîtresse qu'on ne hait ses rivaux, 222, et la vanité souffre plus que l'amour, 222.

GALATEE. Ne faisait pas mieux que la colombe dont Rousseau peint les amours, I, 236; il n'y a pas de plus charmant discours que la pomme de Galatée et sa fuite maladroite, II, 177.

GALILEE. Ses expériences sur le son, V, 206.

GALLEY (Mlle). Rousseau la reconcentre avec Mlle de Graffenried, son amie, au passage d'un ruisseau, V, 407; son portrait, 407; Rousseau fait passer le ruisseau à son cheval, 407; elle engage Rousseau à les suivre au château de Tonne qui appartenait à sa mère, 407, 408; déjeuners qu'ils font ensemble, 408; Rousseau jette des cerises dans son fichu; légère faveur qu'elle lui accorde; son regard avait ému Rousseau, 409; regrets de Rousseau en la quittant, 409; Rousseau fait l'amant espagnol dans la rue où elle demeurait, 412; il n'ose lui écrire directement et s'adresse à son amie, 412; Rousseau se rappelle avec ivresse son souvenir, VI, 20; lettre 535, il lui envoie un lacet fait de sa main et la complimente sur son prochain mariage, VII, 435.

GAMME. Voy. *Dict. de mus.*, V, 61.

GARÇONS (les petits). Moins rusés que les petites filles, II, 162; se revoltent contre l'injustice, 188.

GARD (pont du). Impression que sa vue fit sur Rousseau qui se trouvait pour la première fois en présence d'un ouvrage des Romains, V, 494; réflexion qu'il lui fait faire, 495.

GASC (M. de), président à mortier au parlement de Bordeaux. Il jouait très-bien du violon et était lié avec Rousseau, V, 511.

GATIER (M.), séminariste d'Annecy. Se charge de diriger les études de Rousseau, V, 395; son portrait, 395; retourne diacre dans sa province (le Faucigny), et emporte les regrets de Rousseau, 396; malheurs qui arrivent pour avoir fait un en-

filie qu'il aimait, 396; fut un des originaux du vicaire savoyard, 396; compte favorable qu'il rendit des progrès de Rousseau, 397.

GAUFFECOURT, l'un des premiers amis de Rousseau, V, 463; son portrait, 463; fils d'un simple horloger, 463; obtint la fourniture des sels du Valais, qui lui rapportait vingt mille livres de rente, 463; comment Rousseau fit sa connaissance chez le marquis d'Antromont, 464; son éloge, 464; Rousseau renouvelle connaissance avec lui en revenant d'Italie, 541; explique à Rousseau les causes de l'aversion que Mme de La Popelinière avait pour lui, 552; service qu'il rend à Rousseau à l'époque de la mort de son père, 552; nom qu'il donnait à Thérèse et à sa mère, 573; Rousseau lie Grimm avec lui, 574; emmène Rousseau à Genève, 590; tente en route de séduire Thérèse, 590; sentiment pénible que cette conduite fait éprouver à Rousseau, 590; Rousseau le quitte à Lyon, 590; supplanté par son commis Chappuis, 592; Rousseau ne veut pas se retrouver en route avec lui, 593; maladie pendant laquelle Rousseau ne quitta pas son chevet, VI, 44; sur-nomplaisant qu'il avait donné à Grimm, qui mettait du blanc, 50; Vernes se sert de lui pour le lier avec Rousseau, 199; lettre 470, vifs témoignages d'amitié; la conduite des Genevois à l'égard de Rousseau ne lui permet plus d'aller embrasser ses amis à Genève, VII, 372; lettre 612, Rousseau le remercie de prendre part à ses peines; il est persuadé que les Genevois ne répondront que par des belles à ses *Lettres de la Montagne*, 495.

GAUTIER, professeur à Nancy. Réponse de Rousseau à sa critique du *Discours sur les sciences*, I, 22

GAVINIES. Tout Paris a admiré ses variations, V, 273.

GENERAL. Qualités qui lui sont nécessaires, IV, 487.

GENÈS. Quel moyen elle a employé pour subjuguier plus facilement les Corses, IV, 111, note.

GAUTIER, professeur à Nancy. Réponse de Rousseau à sa critique du *Discours sur les sciences*, I, 22.

GENÈVE. Rousseau dédie à la république de Genève son *Discours sur l'inégalité*, I, 71; son ingratitude pour Rousseau, II, 332; motifs qui y firent condamner les livres de Rousseau, 391; *L'Esprit des Loix* y fut imprimé pour la première fois sans que les scholares y trouvassent rien à reprendre, 404, note 2; de sa religion, 406 et suiv.; motifs donnés par les réformu-

teurs pour y changer la religion, 407; quels sont les deux points fondamentaux de la réforme, 407; chacun demeure seul juge de sa doctrine, 408; base du serment des bourgeois, 408; ordonnances touchant la réforme, citées, 409; accusation de Rousseau contre les ministres protestants, 411; ses ministres traités de *prédicants*, 414; ordonnance contre celui qui dogmatise citée, 440; l'ordonnance ecclésiastique sanctionnée dans le conseil général comme les édits civils, 449; le magistrat toujours juge des ministres en ce qui regarde le civil, 450; querelle de 1669 sur la grâce particulière, 450, 451, note; il n'y existe point de lois pénales, et le magistrat y inflige arbitrairement la peine des crimes, 454, 455, note; on y imprime et tolère tout, 466; sa constitution prise par Rousseau pour modèle des constitutions politiques, 476; seule ville où le *Contrat social* ait été brûlé, 477; état présent de son gouvernement, 479; toute l'autorité de la république réside dans les syndics, 482; ce que c'est que le *grabeau*, 482, note; le procureur général, homme du conseil, au lieu de l'être de la loi, 483, note; époque la plus célèbre de son histoire, 484; mouvements de l'année 1734, 485; l'édit de médiation a cité le salut de la république, 486; le conseil général est l'Etat même, 487; ce que c'était que le petit conseil dans son origine, 488, note; article 3 du règlement de médiation, cité, 488; le conseil souverain ne peut abolir les impôts établis avant 1714, 488; articles 3, 5 et 6 du même règlement, cités, 489; des conseils périodiques, 491, note; articles 7, 23, 24, 25 et 43 du règlement de médiation, cités, 491; les conseils généraux y étaient autrefois très-frequents, 491, note 3; ce qu'était cette ville en 1404, 492, note; du petit conseil et des Deux-cents, 493, 494, note; édits civils, cités, 495; esprit de l'édit de médiation, 495; articles 15 et 44, cités, 496; préambule de l'édit politique de 1568, cité, 497; article 1^{er} de l'édit de 1738, cité, 498; article 5 de l'édit de 1707, cité, 498; articles 3, 4, 11, 12, 22, 30, 31, 32, 34, 42, et 44 du règlement de médiation, cités, 499; article 6, cité, 500; critique de l'article 7, 501; article 6 de l'édit de 1738, 502, note; les mêmes édits, cités, 503, 505; esprit de sa bourgeoisie, 507; conseils généraux périodiques rétablis en 1707, 509; révoqués en 1712, 509; article 4 de l'édit de 1707, cité, 510; échappe en 1712 à toutes sortes de périls, 512; dix-huit conseils généraux tenus en 1540, 513, note; édits civils, cités, 516; droits

dont elle jouissait sous la souveraineté des évêques, 517; édits de 1707 et 1738, cités, 518 : les syndics choisis dans le conseil, 519; la puissance du petit conseil y est absolue, 523; comparaison de la constitution anglaise avec celle de Genève, 526; nouvelle manière de recueillir les suffrages, introduite en 1650 dans les conseils intérieurs, 529; tribunaux criminels érigés en 1736, 1758 et 1762, 529; différence entre un édit imprimé et manuscrit, 530; article 42 de l'édit de 1738, cité, 531; soupçons sur la fidélité des édits imprimés en 1713, et réimprimés en 1735, 531; parallèle des magistrats et du peuple, 533; établissements de ses greniers publics, 569; quelle est l'inscription de ces greniers, 569; se trouve bien d'avoir confié à des étrangers l'établissement de ses lois, 600; les rouages de son gouvernement comparés à ceux de Venise, 641, 642; les avocats y étaient fort considérés, III, 38; nom qu'y porte l'impôt appelé capitation, 44; les citoyens aussi n'ont pas à monter la garde que de sieger au conseil souverain, 48; les bourgeois manœuvrent mieux que les troupes réglées, 48; éloge de cette ville, 577; les mœurs anglaises y ont pénétré, 578; la splendeur de son ancien chapitre s'éclaircit, V, 401; attendrissement de Rousseau en rentrant dans ses murs, 414; l'aspect du lac eut toujours un attrait particulier pour Rousseau, 419; ses lois moins dures que celles de Berne pour ceux qui changent de religion, 488; manière dont Rousseau y est reçu en 1754, 591; Rousseau se détermine à rentrer dans la religion de sa patrie, 591; commission nommée pour recevoir la profession de foi de Rousseau, 592; conduite de Rousseau devant cette commission, 592; Rousseau est réintégré dans ses droits de citoyen, 592; Rousseau pressé par ses concitoyens, prend la résolution d'y revenir, 592; Rousseau dédie son *Discours sur l'inégalité* à la république, 593; la dédicace et l'ouvrage sont mal reçus, 593; Rousseau juge que le séjour de Voltaire près de cette ville doit la perdre, 594; Rousseau y aurait été moins libre qu'en France, VI, 4, 5; article sur cette ville, rédigé par d'Alembert pour l'*Encyclopédie*, 69; réponse qu'y fait Rousseau, 69; Rousseau pense à s'y retirer lors de la condamnation d'*Emile*, 132; haine qu'y excita contre Rousseau le *Discours sur l'inégalité*, 132; on y défendit la *Nouvelle Héloïse*, 138; *Emile* y est décrété et brûlé le 18 juin 1762, 138; Rousseau croit qu'on y réclamera

contre le décret qui condamnait *Emile*, 151; les amis de Rousseau le pressent de s'y rendre, 151; Rousseau ne veut pas y occasionner des troubles, 151; entrevue qu'eut Rousseau à Thonon avec les chefs des représentants, 152; silence des représentants sur la déclaration du petit conseil, relative aux *Lettres de la Montagne*, 162; Rousseau choisit son conseil pour arbitre entre Vernes et lui, 169; le peuple y porte beaucoup de gaieté dans les fêtes, 500; voyage de Rousseau en 1737, 525; pourquoi R. lui a dédié son *Discours sur l'inégalité des conditions*, VII, 1; elle accepta cette dédicace, joie qu'en éprouva Rousseau, 9 et suiv.; est le pays de la sagesse et de la raison, 7; éducation des artisans dans cette ville, 111; la ruine de ses mœurs, la perte de sa liberté seront pour elle les suites du voisinage de Voltaire, 155; pourquoi Rousseau n'y envoya personnellement aucun exemplaire de sa *Nouvelle Héloïse*, 164; Rousseau lui a été plus utile, en étant éloigné, que s'il l'eût habitée, 220; pourquoi Rousseau ne s'y retirera jamais, 233; éloge de ses bourgeois, VIII, 147; projets d'accommodement pour le rétablissement de la paix; observations importantes sur les vices du gouvernement de cette république, moyens d'y remédier, 238 et suiv.; nouveau mémoire sur lequel Rousseau est consulté: utilité d'un règlement provisoire, 245 et suiv.; pourquoi Rousseau a fait le serment de n'y plus rentrer, 250; Rousseau revient sur la nécessité d'un gouvernement provisoire et sur celle de la paix, même au prix de beaucoup de concessions, 251; joie que sa pacification cause à Rousseau, il engage les Genevois à ne pas faire les choses à demi, car il est beau de se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister, 257; Rousseau y a toujours blâmé la démocratie pure, 376.

GENEVOIS. Peut-être ne seraient plus libres s'ils n'avaient su marcher sans soutiens, I, 517; éloge de leur conduite envers leurs magistrats, VIII, 171; conseil que Rousseau leur donne s'ils perdent leur liberté, 237. Voy. *Genève*.

GENIE. N'a pas besoin de maître, I, 19; a souvent dans l'enfance l'apparence de la stupidité, I, 482; de ses différents degrés, IV, 486; de celui du musicien, V, 61; ne s'achète point: qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siècle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme, VII, 33.

GENÈS *des hommes*. Différent dans les peuples et dans les individus, II, 31.

GENS D'ESPRIT. Chez les gens d'esprit la modestie est toujours fausseté, VII, 196.

GÉOGRAPHIE. Idée qu'en ont les enfants, I, 486; ses premières leçons, I, 549; comment il faut l'enseigner, II, 315 et 316.

GÉOMETRES Réflexion sur leur méthode de démonstration, VI, 270.

GÉOMÉTRIE. S'il est vrai que les enfants l'apprennent, I, 484; notre manière de l'enseigner donne plus à l'imagination qu'au raisonnement, I, 524; comment Emile en apprendra les premiers éléments, I, 524; moyen de la rendre intéressante, 545; c'est l'art de se passer du raisonnement à l'aide de quelques formules, IV, 39; Rousseau étudie cette science, mais il ne va pas plus loin que la géométrie élémentaire, V, 342; défauts qu'il trouve dans le traité d'Euclide, auquel il préfère le P. Lami, 482; il n'a jamais pu bien sentir l'application de l'algèbre à cette science; pourquoi, 482.

GERMAINS. Innocence, simplicité et vertus de leurs mœurs, I, 7, 8; continence de leur jeunesse, II, 110; leur respect pour les femmes, 182.

GERSON. Ce qu'il appelait *contre-chant*, IV, 652.

GESSNER. Éloge de son poème de *la Mort d'Abel*, qui respire une simplicité délicate dont on ne saurait trop se nourrir pour converser avec les enfants, II, 171; ses *Idylles* servent à Rousseau dans la conception de son *Léviathan d'Éphraïm*, VI, 135.

GIRARDIER (Mme). Belle-sœur de Mme Boy de La Tour. C'est avec peine qu'elle voit arriver à Motiers Rousseau, qui cependant mange avec elle en attendant Thérèse, VI, 140; il la compte parmi ses persécuteurs, 168.

GIRAUD (Mlle), de Genève. Elle aime Rousseau qui avait la plus grande aversion pour elle, V, 406; Rousseau la charge d'une lettre pour Mlle de Grafenried; elle en devine l'objet et cependant elle exécute fidèlement la commission; son portrait peu flatté, 413; elle détermine la petite Mercet à retourner à Fribourg et l'engage à prendre R. pour compagnon de voyage, 413.

GISORS (comte de). Sa réponse à son père, I, 543; son éloge, II, 247.

GIBBON. Jugement sur ses œuvres, VII, 364.

GLACE. Effet qu'elle produit sur le toucher des enfants, I, 583.

GLOIRE. L'amour de la gloire ne peut jamais être un sentiment démoralisateur, au contraire; réponse à l'objection d'Erostrate, VIII, 370.

GLUCK. Observations sur son *Alceste* italien, IV, 463; observations sur un morceau de son opéra d'*Orphée*, 475.

GNÈSNE, ancienne capitale de la Pologne, son archevêque était chef de la république pendant les interrègnes, III, 29, 30e.

GODARD, colonel suisse au service de la France. Comme il cherchait quelqu'un pour mettre auprès de son neveu, M. de Merveilleux lui proposa Rousseau, V, 424; vilain avare cousu d'or qui aurait voulu avoir pour rien Rousseau, qui se venge en lui envoyant une épître en vers où il le drappe de son mieux, 426.

GONCERU (Mme), tante de Rousseau. Avec quelle sollicitude elle soigne les premières années de Jean-Jacques, V, 568; lettre 6. Rousseau la prie de venir au secours d'une demoiselle F., VI, 516; lettre 81. expression de reconnaissance pour les soins qu'elle prit de son enfance, 595; lettre 1022, il lui continuera toujours sa pension, VIII, 358.

GOTON (Mlle). Petite fille que Rousseau aimait à onze ans et qui faisait avec lui la maîtresse d'école, V, 329; leur grand secret est découvert et on les sépare, 329; son portrait, 330; comment Rousseau l'aimait, 330, il a été un temps où il aurait donné sa vie pour retrouver pendant un quart d'heure une demoiselle Goton, 373.

GOUIN (Mlle), sage-femme, chez laquelle Thérèse allait faire ses couches, et qui déposait les enfants au bureau des Enfants trouvés, V, 556, 557; c'était une femme très-discrète sur laquelle Rousseau comptait parfaitement, 636.

GOURMANDISE. Préférable à la vanité pour mener les enfants, I, 532. vice des cœurs sans étoffe, 532; penchant dangereux pour les petites filles, 548; remarque sur ce sens, 530.

GOUT Remarque sur ce sens, I, 530; ce que c'est, II, 133, ce qui rend ses décisions arbitraires, 133; dans quelles sociétés il faut vivre pour le former, 133, 134; où sont ses vrais modèles, 134; le bon tient aux bonnes mœurs, 134; comment il se corrompt, 134, 135; différence de celui des anciens et des modernes, 136; où il doit être étudié, 136; est comme le microscope du jugement, III, 315; se perfectionne par les mêmes moyens que la sagesse, 153; juge des objets sur lesquels le jugement n'a plus de prise, et sert, pour ainsi dire, de lunette à la raison, V, 64.

GOUTS NATURELS. Sont les plus simples et les plus universels.

GOUTTE. Conseils pour la guérir, VIII, 127, 128.

GOVERNEMENT. Son influence sur les mœurs, I, 36; les diverses formes des gouvernements trent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de l'institution, 121; ses actes différents de ceux de la souveraineté, II, 254; doivent différer en nature suivant que les États diffèrent en grandeur, 255, 256; il est d'autant plus faible qu'il y a plus de magistrats, 256; le plus fort est celui d'un seul, 256; quel serait son minimum d'activité, 256; ses différentes formes, 257; des règles faciles pour juger de leur bonté relative, 258; partie de la religion dont il a le droit de connaître, 395; corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique, 609; comment s'appellent les membres qui le composent, 609; c'est dans le gouvernement que se trouvent les forces intermédiaires d'où dépend l'équilibre, 610; proportion nécessaire pour la perfection d'un gouvernement, 610; il est en petit ce que le corps politique qui le renferme est en grand, 611; condition nécessaire pour qu'il ait une vie réelle, 612; en quoi consiste sa force; plus il en use sur ses propres membres, moins il lui en reste pour agir sur le peuple, 612; le gouvernement se relâche à mesure que les magistrats se multiplient, 613; la force et la volonté du gouvernement doivent se combiner dans le rapport le plus avantageux à l'État, 614; des différentes formes de gouvernement, 614; la meilleure en certains cas est la pire en d'autres; ce qui rend oiseuse la question sur la meilleure, 615; États auxquels chaque forme peut convenir mieux que toute autre, 615; du gouvernement démocratique, 615; aristocratique, 616; monarchique, 618; des gouvernements mixtes, 622; lequel vaut mieux d'un gouvernement simple ou d'un mixte, 622; toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays, 622; causes naturelles sur lesquelles on peut assigner la forme du gouvernement à laquelle la force du climat l'entraîne, 623; des signes d'un bon gouvernement, 626; manière d'examiner cette question pour bien la résoudre, 626; de l'abus du gouvernement et de sa pente à dégénérer, 627; dans quelle circonstance il change de forme, 627; on peut former un gouvernement durable, mais sans songer à le rendre éternel, 629; l'institution du gouvernement n'est point un contrat,

635; de l'acte par lequel un gouvernement est institué, 635; moyens de prévenir les usurpations du gouvernement, 636; le peuple n'est jamais que ce que la nature de son gouvernement le fait être, VI, 3; le meilleur gouvernement serait celui qui, par sa nature, se tiendrait toujours le plus près de la loi, 3; de quoi se compose la science du gouvernement; ses éléments cachent l'évidence de ses maximes, VIII, 206; grand problème en politique, comparable à celui de la quadrature du cercle: *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme*, 207; autre problème non moins important, 207.

GOVERNEMENT MODÉRÉ. Un de ses avantages, VII, 150.

GOVERNEMENT POLITIQUE. A quoi doit se borner l'idée qu'il en faut donner à l'enfant.

GOVERNEUR. Première qualité qu'il devrait avoir, I, 425; moyen d'éviter la difficulté du choix, 425; doit être jeune, 427; doit avoir déjà fait une éducation, 427; doit choisir aussi son élève, 427; ne doit pas s'envisager comme devant être un jour séparé de son élève, 428; ne doit pas se charger d'un élève infirme, 429; doit avoir de l'autorité sur tout ce qui entoure son élève, et moyen d'acquiescer cette autorité, 470; doit se faire apprendre avec son élève, 581; abus à éviter dans leurs communs travaux, 581; leur fausse dignité, II, 37; fondement de la confiance que l'élève doit avoir en lui, 37; comment il doit se conduire dans les fautes de son élève devenu grand, 37, 38; qualités et talents nécessaires à celui qui gouverne, IV, 487.

GOUVON (le comte de). M. de La Roque mène Rousseau chez le comte de Gouvon qui était premier écuyer de la reine et chef de la maison de Solar, V, 376; discours bienveillant qu'il fait à Rousseau, 376, 377; il ne veut pas que Rousseau monte derrière le carrosse de son petit-fils, 377; circonstances au milieu desquelles Rousseau est comme oublié, 377; Jean-Jacques explique victorieusement la devise de la maison de Solar, 378; le comte prend Rousseau en affection, projet qu'il forme pour lui, 380; mais Rousseau se conduit si bien qu'il vient à bout de se faire chasser, 381, 382.

GOUVON (l'abbé de), fils du précédent. Rousseau lui est présenté par son père, 377; avait pris Rousseau en affection, et était devenu son précepteur, 379; comme cadet, sa famille le destinait à l'épiscopat, 379; on voulait qu'il

fût à peu près à Turin ce qu'avait été l'abbé de Dangeau à Paris, 380; il remet Rousseau au latin et lui apprend l'italien, 380; Jean-Jacques quitte Turin sans le remercier de ses bontés, 382; c'était lui qui avait donné à Rousseau la fameuse fontaine de Héron, 382.

GRACES. Ne s'usent point comme la beauté; elles ont de la vie et se renouvellent sans cesse, II, 201; la privation des grâces est un défaut que les femmes ne pardonnent pas même au mérite, III, 200.

GRAFFENRIED, bailli de Nidau. Signifie à Rousseau de la part de MM. de Berne l'ordre de quitter l'île Saint-Pierre, VI, 178; témoignage de douleur et d'estime qu'il donne dans cette circonstance à Rousseau, 179; obligé de signifier à Rousseau l'ordre de quitter l'île Saint-Pierre dans les vingt quatre heures, 179; lettre que Rousseau lui écrit au sujet de ce nouvel ordre, 183; visite qu'il fait à Rousseau à Bienne *in focchi*, 185; il apporte à Rousseau un passe-port pour traverser l'Etat de Berne, 185; jugement sur lui, VIII, 17, lettre 716, Rousseau lui demande des renseignements sur son départ, 44; il sollicite pour être enfermé dans un château, 44; lettre 718, il promet de quitter l'île le jour indiqué, 46; lettre 720, Rousseau le remercie de ses attentions et compte rester à Bienne, 46.

GRAFFENRIED (Mlle), Bernoise. Avait quitté son pays comme Mme de Warens, V, 407; s'était attachée à Mlle Galley, 407; Rousseau la rencontre avec cette dernière au passage d'un ruisseau, 407; propose à Rousseau de les accompagner, 407; Rousseau se met en croupe derrière elle, 407; situation charmante dont il ne profite pas, 408; réflexion de Rousseau à son égard après avoir baisé la main de Mlle Galley, 409; Rousseau aurait mieux aimé l'avoir pour confidente que pour maîtresse, 410; lettre que lui adresse Rousseau par Mlle Giraud, 412; sa correspondance consolait Rousseau de sa disgrâce de Lausanne, 418; Rousseau finit par l'oublier ainsi que son amie, 418; son souvenir vient émouvoir le cœur de Rousseau, VI, 20; lettre de Rousseau où il lui exprime sa reconnaissance pour Mme de Warens et lui décrit le mauvais état de ses affaires, VI, 512.

GRAFTON (duc de) Lettre 836, R. le remercie de ce que le roi George lui a fait la remise des droits pris à la douane pour ses livres et ses gravures, VIII, 173.

GRAMMAIRE. Celle des enfants a des

règles plus générales que les nôtres et des analogies très-régulières, I, 448.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE. Comment l'étude des langues y conduit, II, 136.

GRAND SEIGNEUR, devenu gueur. I, 573; l'usage ottoman l'oblige à travailler de ses mains, 581.

GRANDS. Pourquoi Rousseau les hait, VII, 221.

GRANVILLE (milord). Détails sur leurs relations : Wootton, IV, 408 et suiv; lettre 793 à 798, échange d'amitiés et de politesses, VIII, 110; lettre 844, les cadeaux le contrarient; après avoir aimé avec passion la liberté et l'égalité, Rousseau aime à présent la paix et la préfère à tout, 178; lettre 849, il le gronde d'être venu le voir par la neige et de lui faire des cadeaux, 182; lettre 850, il lui demande des nouvelles de son voyage à Bath, 183; lettre 882, il regrette son voisinage, 209; lettre 914, remerciement; envoi de son *Dictionnaire de musique*, 234.

GRAVE (l'abbé de). Chargé par M. de Malesherbes d'inspecter l'édition d'*Émile*, VI, 121.

GRAVILLE (le commandeur de). Vieux débauche qui mangeait à la même table que Rousseau, V, 555; ne perdait jamais la politesse de la vieille cour, 556.

GRECE. Ses débris portés en Italie, I, 3; peuplée de héros qui vainquirent deux fois l'Asie, 5; cause de sa décadence, 5, 6; les villes grecques confiaient à des étrangers l'établissement de leurs lois, II, 600; fleurissait au sein des guerres civiles, 627, note; ses villes résistent au grand roi, 631; douceur de son climat influant sur son gouvernement, 634; ses derniers soupirs illustrés par la ligue achéenne, 75; soumise aux Romains, 76; Rousseau à un instant, en 1718, l'idée d'y chercher une retraite, VIII, 291; impossibilité de ce projet, 294.

GREQUES (femmes). Une fois mariées ne paraissent plus en public, II, 157; raison de leur sagesse et de leur beauté, 157.

GRECS. La profession de comédien n'était pas déshonorante à leurs yeux, et même on vit parmi eux des acteurs chargés de fonctions importantes, I, 230; tous les sujets de tragédies étant ou sacrés ou relatifs aux événements de la Grèce, ils ne voyaient dans les acteurs que des hommes instruits qui représentaient l'histoire de leur pays, 230, entretenus par eux dans des sentiments patriotiques, ils honoraient ceux

qui les leur inspiraient, 230; leurs théâtres comparés aux nôtres, 231; leur système musical n'avait aucun rapport à celui des modernes, 404; idée de leur musique, 404; en quoi leur éducation était bien entendue, II, 157; sens qu'ils donnaient au mot *tyran*, 629; ils étaient sans cesse assemblés sur la place, 634; raison pour laquelle ils regardaient les dieux des peuples barbares comme les leurs, 654; cause de leur grandeur, III, 7; leurs Amphitryons. comment ils distinguaient l'espèce humaine, 75; étaient officiers au camp et magistrats à la ville, 275; spectacles instructifs que leur offrait la tragédie, 288; elle était toujours fondée sur des traditions historiques, 288; questions sur leur musique, IV, 462; toutes leurs poésies étaient chantées, 466; leur langue était harmonieuse et musicale, 466; se servaient, pour noter la musique, des lettres de leur alphabet, 619; de leurs chansons, 623 et suiv; grands charlatans, V, 47; leur poésie avait donné la mesure à la musique, 98, quelle était chez eux la partie du théâtre appelée *orchestre*, 150; toute leur poésie était en recitatif, 182; pouvaient chanter en parlant, 182; formaient autant de systèmes de musique qu'ils avaient de manières différentes d'accorder leurs tétracordes, 226.

GREGOIRE (saint). On lui doit l'invention du chant Grégorien, IV, 626; est le premier qui employa le système de sept notes, V, 34; perfectionna la notation musicale de Boece, 124; tous nouveaux ajoutés au plain-chant, 265.

GRENOBLE Séjour qu'y fit Rousseau en 1737, VI, 526.

GRESSET. *Strophes* ajoutées à son *Siècle pastoral*, IV, 269.

GRIMM. Rousseau lui adresse une lettre à propos d'une refutation de son *Discours sur les sciences et les arts*, I, 22; nouvelle lettre au sujet des remarques ajoutées à sa *Lettre sur Omphale*, IV, 480; éloge de sa critique musicale, 485; cité à propos des duos, V, 30; projet d'un voyage à pied en Italie qu'il devait faire avec Diderot et Rousseau, 352; commencement de sa liaison avec Rousseau, 560; Rousseau lui fut la confidence qu'il a envoyée à Dijon son *Discours sur les sciences*, 562; l'amitié qu'il inspire à Rousseau est des plus vives, 562; nom qu'il donnait quelquefois à Thérèse, 562, 563. ses germanismes, 563; sa conduite dans une orgie avec la maîtresse de son ami Klupffell, 564; raconte cette orgie à Thérèse, 564; Rousseau lui confie quel a été le sort de ses enfants,

566; préfère Mme de Rochechouart à sa fille, 567; lettre que Rousseau lui adresse pour répondre à l'attaque de M. Gautier de Nancy, 571; était l'ami de choix de Rousseau, 574; Rousseau le lie avec Diderot et Gouffecourt, 574; tous les amis de Rousseau deviennent les siens, 574; n'a pas rendu le même service à Rousseau, 574; son amour pour Mlle Fel, 575; éconduit par cette actrice, il s'avise de vouloir mourir, 575; Raynal et Rousseau deviennent ses gardiens dans sa maladie, 575; manière dont se termine cette prétendue maladie, dont il n'a jamais reparlé à ses amis, 575; cette belle passion le met à la mode, 575; reproches que Rousseau lui fait sur ce qu'il la néglige, 575; va à Marcousis avec Rousseau, 576; complot dont Rousseau l'accuse, 576, 577; Rousseau va avec lui voir la répétition du *Devin*, 579; Rousseau lui fait part de sa résolution de ne pas être présenté au roi, 582; accusé par Rousseau d'avoir tout fait pour lui aliéner l'esprit de Mme Le Vasseur et de Thérèse, 583; surprise que Rousseau éprouva un jour à son clavecin, 584; effet que produit sa brochure du *Petit Prophète*, 585; on l'a longtemps attribuée à Rousseau, 585; jaloux de Rousseau à cause du succès du *Devin*, 587; accompagne Rousseau chez d'Holbach à l'époque de la mort de sa femme, 595; partout où il donne le ton, Rousseau est compté pour rien, VI, 8; son absence rendait le séjour de la Chevrete moins agréable à Mme d'Épinay, 9; raison de la liaison étroite que Rousseau forme avec lui, 12; cherche à détacher Thérèse de Rousseau, 13; conversations secrètes que Mme Le Vasseur avait toujours avec lui, 13, 14; son influence sur Mme Le Vasseur, 15; avait suivi M. de Castries à l'armée, en Westphalie, 36; ses tentatives sans succès auprès de Mme d'Houdetot, 36; son amour-propre blessé en apprenant le succès de Rousseau auprès d'elle, 36; surnom qu'il donnait au fils de Mme d'Épinay, 43; depuis qu'il fréquentait la maison d'Aine, on n'y voyait plus Rousseau d'aussi bon œil, 45; rédige une lettre anonyme destinée à exciter la jalousie de Saint Lambert, 46; rend le séjour de la Chevrete in-supportable à Rousseau, 48; on déloge Rousseau pour lui donner sa chambre, 48; Rousseau le compare pour ses airs au comte de Tullière, 48; grossière qu'il fait à Rousseau, 48; justes recriminations de Rousseau, 49; Saint-Lambert n'a pas la même patience que Rousseau pour sa grossièreté, 49; manière dont il appe-

lait son laquais, 49; son portrait, 49; détails sur sa toilette, 49, 50; surnom que Gouffecourt lui avait donné, 50; se quitte de sensibilité d'âme et d'énergie de sentiments, 50; sommaire de sa morale, 50. sa morale donne à penser à Rousseau, 50; avis qu'on avait donné à Rousseau qu'il était faux, 50; sa forfanterie dans plusieurs occasions, 50; Rousseau lui avait donné tous ses amis, et il n'avait donné aucun des siens à Rousseau, 51; ne garde pas le secret que Rousseau lui avait confié relativement à ses enfants, 51; feinte commiseration qu'il avait pour Rousseau, 52; décrit Rousseau comme un mauvais copiste de musique, 52; Rousseau se décide à ne plus le voir, 52; lettre qu'il écrit à Rousseau, et qui ébranle sa résolution, 52; Rousseau, en se raccommodant avec lui, se compare à George Dandin, 53; devient sans motifs le plus implacable ennemi de Rousseau, 53; manière dont il reçoit les avances de Rousseau, 53; discours qu'il fait à Rousseau, 53; présent à la lecture que Rousseau fait à Mme d'Épinay de sa correspondance avec Diderot, au sujet du voyage de cette dame à Genève, 57, est averti de ce coup de force de Rousseau, 57; Rousseau lui écrit les raisons qui l'ont empêché de faire le voyage de Genève, 59; réponse de Grimm, 60; nom qu'il donnait à l'hérésie par plaisanterie, 60; seconde lettre qu'il écrit à Rousseau pour rompre avec lui, 61, réponse laconique de Rousseau, 61; fait courir la réponse de Rousseau avec des commentaires, 61; le départ de Rousseau de l'Ermitage trompe tous ses calculs, 65; va rejoindre Mme d'Épinay à Genève, 66, travaille à y perdre Rousseau, 66; compare à Rousseau sous le rapport de la vie qu'il menait à Paris, 67; était le meneur de la cabale contre Rousseau, 67; forme le projet de renverser la réputation de Rousseau, 67; marche qu'il suit pour arriver à ce but, 68; ménagé par Mme d'Houdeiot, 68; dépeint dans la *Lettre de Rousseau à d'Alembert*, 69; vivait avec Mme d'Épinay, 70; offre qu'il fait de se charger de l'entretien de Mme Le Vasseur, 76; ennemi de Rousseau par jalousie, et son plus cruel calomniateur, 99. Rousseau lui communique sa lettre à Voltaire sur *le Désastre de Lisbonne*, 102; Rousseau n'a jamais parlé de lui à Mme de Luxembourg, quoiqu'elle l'ait mis plusieurs fois sur son chapitre, 115; lettre 166, Rousseau le prend pour juge de savoir s'il doit accompagner Mme d'Épinay à Genève, 180 et suiv.; lettre 169, Rousseau rompt avec lui, 88; motifs

que donne Rousseau à la haine de Grimm pour lui, VIII, 365.

GRISSES Pam de Piémont, I, 447.

GROS, supérieur des lazarettes d'Annecy. Se charge de l'instruction de Rousseau, V, 394; son portrait, 394; devine le sujet du chagrin qu'éprouvait Rousseau, et le fait changer de maître, 395; Rousseau ne le trouve plus supérieur à son retour de Lyon, 405.

GROSSÉSSES. Leur danger avant l'âge, II, 239.

GROSSI, médecin. Se retire à Chambéry après la mort du roi Victor, V, 457; cajolé par Mme de Warens, 457; peinture de son caractère brutal, caustique et avare, 457; Mme de Warens vient à bout de l'apprivoiser, 457; prend Claude Anet en amitié, 457; goûte le plan d'établir un jardin des plantes à Chambéry, 458; est la cause indirecte de la mort de Claude Anet, 458.

GROTIUS. Le père de Rousseau avait toujours devant lui ses œuvres mêlées avec ses outils, I, 76; ce que signifie l'épithète de *législateur* que les anciens donnaient à Cérès, 112; n'est qu'un enfant de mauvaise foi en droit politique, II, 250; comparé à Hobbes, 250; s'appuie sur des poètes, 250; a donné de faux principes du droit de la guerre, 259; Rousseau le fera lire à son élève, 316; établit toujours le droit par le fait, 579; dit qu'un peuple peut aliéner sa liberté, 581, dit que l'esclavage tire son droit de la guerre, 582; ses principes fondés sur l'autorité des poètes, 583; dit qu'un peuple peut se donner à un roi, 584 ses sophismes, 591; son livre écrit pour faire sa cour à Louis XIII, 591, 592; il pense que chacun peut renoncer à l'État dont il est membre, 637; ce qu'il approuve et blâme dans le livre de Hobbes, *de Cive*, 657.

GROTIE du Motiers. Sa description, VII, 327.

GUERIN, libraire. Défiance de Rousseau contre lui, V, 118 et suiv.; VII, 199; lettre 228, à propos d'une nouvelle édition de *la Nouvelle Héloïse*, et du projet d'une édition générale des œuvres de Rousseau, 158.

GUERRE. Le droit de la guerre, quoi qu'en dise Grotius, ne donne point le prétendu droit d'esclavage, II, 582; c'est le rapport des choses et non des hommes qui constitue la guerre, 582. la guerre étant une relation d'État à État, et non d'homme à homme, les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement et seulement comme soldats 582; en pleine guerre, on doit respecter la personne et les biens des particuliers, 583; les Romains ont mieux

entendu et plus respecté le droit de la guerre, qu'aucune nation du monde, 582, note; le but de la guerre étant la destruction de l'état ennemi, l'on n'a le droit d'en tuer les défenseurs que tant qu'ils ont les armes à la main, 583; le droit de la guerre ne donne point aux vainqueurs celui de massacrer les vaincus, 583; aide aux progrès du despotisme, III, 94; pourquoi les ministres en ont besoin, 95; comment les rois la considèrent, 95.

GUERRES DE RELIGION. Pourquoi ces guerres n'avaient pas lieu chez les anciens, II, 654; la guerre sacrée des Phocéens n'était point une guerre de religion, 655, note 2; les Romains laissant toujours aux vaincus leurs dieux et leurs lois, la guerre n'avait jamais la religion pour cause ou prétexte, 655.

GULI D'AREZZO. A rendu un mauvais service à la musique en inventant le système de notation aujourd'hui employé, IV, 508 et suiv.; laisse le nom de B à la septième note, d'où *B mol* (bemol), *B carre* (becarre), 605, inventeur du becarre, 607; inventeur de l'écriture musicale actuelle, 620; comment il plaçait les clefs, 638; ce qu'il appelle *diapason*, V, 6; donna les noms aux notes, 34; est l'inventeur de la gamme, 61; mode ajoute par lui, 77; comment il appela sa gamme, 92; comment il notait sa musique, 98; mode ajoute par lui, 406; outre la gamme, inventa le clavecin, l'épinette, la vielle, etc., 124, sur son nouveau mode de solfier, 207; changement qu'il fit au système des Grecs, 228; cité, 247; ajouta un cinquième tetracorde aux anciens, 259; ton du plain-chant dont on lui attribue l'invention, 265.

GUIGNON, musicien. Tout Paris a admiré ses *variations*, V, 273.

GUSTIN, jardinier de Montmorency, avec qui Rousseau aimait à causer, III, 156.

GUY, libraire, associé de Duchesne. Lettres diverses sur l'impression de ses œuvres, VII, 430; VIII, 35, 37, 38, 40, 47, 48, 52, 56, 64, 68, 74, 75, 90; lettre 805, Rousseau se plaint du soin qu'il prend de l'informer de tous les bruits qui courent sur son compte; réflexions sur la conduite de Hume à son égard, 131, 132; lettre 828, détails intimes, 158; lettre 838, à l'occasion de sa défense faite par Mme Latoir; détails sur Hume, 173; lettre 851, détails intimes, 183; lettre 854, il le félicite de sa sortie de la Bastille, détails sur la distribution du *Dictionnaire de musique*, 186; lettre 883; commission pour

Mme Latoir, 210; lettre 889 et 890, à propos du *Dictionnaire de musique*, 216; lettre 899, relative au *Dictionnaire de musique*, 222; lettre 904, détails sur la distribution des exemplaires du *Dictionnaire de musique*, 226; lettre 908, à propos de livres de botanique qu'il lui a envoyés, 228; lettres 907 et 908, corrections au *Dictionnaire de musique*, quelques mots sur du Peyrou, 228, lettre 909, nouveaux détails sur du Peyrou et sur des livres de botanique, 229 et suiv.; lettre 922, détails intimes et sur le débit du *Dictionnaire de musique*, 244; lettres 929 et 930, détails intimes, 253 et suiv.; lettre 941, détails intimes, 267; lettres au sujet de la publication de l'*Emile*, voy. *Duchesne*.

GUYENET (Mme). Lettre 628, Rousseau plaisante sur la *brulure* de ses ouvrages, VII, 509.

GUYON (Mme). Elle eût mieux fait de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille que d'aller disputer avec des évêques et se faire mettre à la Bastille pour des rêveries auxquelles on ne comprend rien, III, 606.

GYGES. Rousseau s'est souvent demandé ce qu'il ferait de son anneau, VI, 475.

GYMNASTIQUE. Comment les Grecs cherchaient à en balancer les mauvais effets, II, 157.

H

HABIT, Importance de l'habit national, III, 10.

HABITUDE N'est point la nature, I, 413; la seule qu'on doit donner à l'enfant dans le premier âge, 439; d'où vient l'attrait de l'habitude, 540, note.

HABITUDES de l'enfance. Doivent être prolongées dans la jeunesse, II, 223; leur effet, 223, 224; on n'en fait point contracter de véritables aux jeunes gens ni aux enfants, 224.

HABITUDE du corps Convenable à l'exercice, différente de celle qui convient à l'inaction, I, 505.

HABITUDE de jour en ôte le goût, II, 239.

HAINÉ. Combien elle est aveugle et bête dans sa méchanceté, VIII, 363.

HALEINE de l'homme. Mortelle à l'homme, I, 435.

HALDE (Du). Cité, IV, 619; air chinois cité de lui, V, 123.

HALLER. Son système botanique, IV, 382.

HALLEY. Ses expériences sur la vitesse du son, V, 213.

HANTZ. L'un des personnages de la

Nouvelle Heloise. Voy. la table du t. III.

HARCOURT (comte d'). Lettre 828, sur des estampes, VIII, 161; lettre 839, Rousseau le remercie de son intérêt et le prie de lui donner des nouvelles de M. Watelet, 174; lettre 845, il lui offre les estampes de ses écrits, 179; lettre 853, de ses estampes la seule que Rousseau veuille se réserver est le portrait de milord maréchal, que pour rien au monde il ne voudrait perdre; dispositions sur les autres gravures, 185; lettre 859, toujours à propos de ses estampes, 190; lettre 864, remerciements pour la peine qu'il s'est donnée dans la vente de ses gravures, 195; lettre 878, remerciements de sa lettre, Rousseau ne peut ni dater ni signer sa réponse, à cause de l'incognito auquel il est forcé, 205; lettre 911, commissions; il désire le portrait du roi qui était dans ses estampes; excuses sur son silence, 231; lettre 1069, remerciements de son intérêt, 427.

HARMONIE. La belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue, la seule habitude nous en rend les consonances agréables, I, 359, note; sur quel principe est fondé le plaisir de l'harmonie, 359, 360, note; n'ayant que des beautés de convention, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y sont pas exercées, 399; naturellement il n'y en a point d'autres que l'unisson, 399; en quoi elle peut concourir à l'empire du chant sur les âmes sensibles, 399; ses inconvénients, 399, 400; la seule harmonie est même insuffisante pour les expressions qui semblent dépendre uniquement d'elle, 400, n'était pas connue des anciens, 404; elle doit son origine à la dégénération de la mélodie, 405; son rôle dans la musique, III, 204; a son principe dans la nature, son rôle dans la musique, IV, 413 et suiv; Rousseau la fait dériver de la résonnance du corps sonore, 447; examen de ce principe, 453 et suiv; n'est pas le fondement de la mélodie, 448, quoique son principe soit naturel, le sentiment qui la développe est acquis et factice, 449; est dans la musique ce que sont les couleurs dans la peinture, 453; ne consiste pas dans les rapports des vibrations, mais dans le concours des sons qui en résultent, 458; trois espèces d'harmonie, 465 et suiv.; son usage et son effet dans la musique dramatique, 469; de l'emploi des accords pour la produire, 583; du genre enharmonique, V, 39; comment elle ajoute au charme de la mélodie, 51; diverses espèces d'harmonie, 72, 73; harmonomè-

tre, 74; liaison dans l'harmonie, 87; licences, 88; définition, 118; en quoi consiste la science harmonique, 214; comment elle concourt à l'unité de mélodie, 278. Voy. *Dict. de mus.*, 68.

HASSE, musicien allemand. Cité, IV, 483; est le seul étranger dont les Italiens adoptent la musique, 484; cité, 643

HÉBREUX. Comme tous les anciens, ils se sont représentés Dieu corporel, II, 315; étaient les ennemis nés de toutes les autres peuples, 361; ont eu la religion pour principal objet de leur législation, 607; leur tolérance par rapport aux dieux étrangers, 655; persécutions qu'ils éprouvèrent en devenant intolérants, 655; éloge de leur législation; raisons de sa vitalité, III, 6; tableau de leurs temps primitifs, IV, 16.

HECTOR Est une des preuves que la bravoure est journalière: il épouvante Ajax et fuit devant Achille, I, 161; comment il fait pour ne pas effrayer son enfant, 440.

HELLOT (Jean). Fut l'un des commissaires désignés par l'Académie des sciences pour l'examen du projet musical de Rousseau, V, 512.

HELOÏSE. D'Alembert dit à Rousseau que sans doute il n'a jamais lu les lettres d'Heloise à Abailard puisqu'il a avancé que les femmes ne savent ni décrire ni sentir l'amour, I, 289; avait un cœur fait pour aimer, III, 472.

HELOÏSE (*La Nouvelle*). Voy. *Nouvelle Heloise* (la).

HELVIETIUS. Citation de son livre de *l'Esprit*, II, 130; à la première apparition du livre de *l'Esprit*, Rousseau résolut d'en attaquer le principe qu'il trouvait dangereux; il exécutait cette entreprise, quand il apprit que l'auteur était poursuivi, aussitôt il jeta ses feuilles au feu, 394; il les y jeta en effet; et les notes publiées, t. IV, p. 42 et suiv., ont été extraites longtemps après de l'exemplaire dans les marges duquel elles avaient été écrites et qui seul fut conservé, 394; le grand but de son ouvrage est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle; discussion de ses idées, IV, 42 et suiv.

HEMET (le P.), jésuite, confesseur de Rousseau. Bon et sage vieillard dont la mémoire lui sera toujours en vénération, V, 485; souvenir rappelé de sa bonhomie, 543.

HÉMVE. Détails sur cette nostalgie des Suisses, VII, 317.

HENRI, prince de Hesse. Récit d'un enfant sauvage trouvé en 1344 et qui parut à sa cour, I, 128.

HENRI II, roi de France. Le château de Chenonceaux fut bâti par lui pour Diane de Poitiers, V, 555.

HENRI IV, roi de France. Ayant secouru Genève, il eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la ligue et dans d'autres occasions; de là sont venus les privilèges dont les Genevois jouissent en France, I, 347; mot de ce prince sur les prédictions des astrologues, 482; belle réponse qu'il fit à un ministre protestant au sujet de son abjuration, II, 661; c'est autorisé de son nom et de celui de Sully que l'abbé de Saint-Pierre propose sa république chrétienne, III, 96; de l'état de l'Europe au moment de ses projets, 96, 97; plan d'Henri IV; moyens mis en œuvre, 97; sa politique habile, 98; sa mort au moment de l'exécution de ses projets, 99.

HERACLITE. Son sentiment sur la matière n'est pas impropre par Clément d'Alexandrie qui le rapporte, I, 351, note.

HERBIERS. Lettres sur leur formation, IV, 297 et 301.

HERBORISATIONS. Récit de deux herborisations faites par Rousseau, l'une à la montagne de Robata, l'autre à celle de Chasseron en Suisse, VI, 484, 485; jouissances qu'elles lui donnent, impressions qu'elles lui laissent, 486.

HERCULE. Emblème de la force, I, 515; fils aux pieds d'Omphale malgré ses exploits auprès des filles de Thespius, II, 151.

HEREDITE. Celle de la couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'Etat, III, 58.

HERITIER. Comment s'élève, I, 499.

HERMÈS, philosophe égyptien; pour quoi il grava sur des colonnes les éléments des sciences, I, 563; comment il définit la musique, V, 119.

HERODOTE. Ses mauvaises plaisanteries sur les usages des Egyptiens se réfutent d'elles-mêmes, I, 238; fut témoin de la différence de dureté qui existait entre les crânes des Egyptiens et ceux des Perses, 246; Moïse avait vu plus loin que lui à propos de l'agriculture, 388; lisait son histoire au peuple de la Grèce assemblée en plein air, et dont retentissait d'applaudissements, 408; ses qualités et ses défauts comme historien, II, 30; a peint les mœurs, 244; ne doit pas être tourné en ridicule à ce sujet, 245.

HEROS. Discours sur la vertu qui leur est le plus nécessaire, et quels sont ceux

à qui cette vertu a manqué, I, 158; en quoi son caractère diffère de celui du sage, 158; le bonheur des hommes doit être son objet, 159; en quoi consiste l'héroïsme, 159; le but de ceux à qui l'on accorde ce nom est presque toujours leur gloire personnelle, 160; ce qui doit caractériser le vrai héros n'est ni la valeur, ni la justice, ni la prudence, ni la tempérance, mais la force d'âme, 164; on peut faire de grandes actions sans avoir droit au titre de héros, 165; ce qui a manqué aux hommes célèbres pour être des héros, 167; on a dit qu'il n'y en avait point pour son valet de chambre; cela peut être, mais l'homme juste a l'estime de son valet: ce qui montre que l'héroïsme n'a qu'une vaine apparence et que la vertu seule est solide, III, 436.

HERVEY (la baronne d'). Elle faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518.

HESIODE. Sa destinée a ressemblé à celle d'Homère, I, 363; représente le genre élevé et fort dans le ballet des *Muses galantes*, IV, 209; comment Rousseau fut amené à le substituer au Tasse dans ce ballet, V, 549.

HESYCHIUS, de Milet, selon lui, les Athéniens donnaient à tous les arts le nom de musique, V, 118.

HIERAX, Argien, inventeur de l'air appelé *Eudromé*, V, 48.

HIPPOCRATE. Celse rapporte que la diète fut inventée par lui, I, 88.

HIPPOLYTE. D'Alembert dit que son intrigue obscure avec Aricie défigure la *Phèdre* de Racine, I, 283.

HISTOIRE. N'est point à la portée des enfants, I, 486; exemple, 487; parti qu'on peut en tirer, quand même les faits seraient faux, 536; l'homme sensé doit la regarder comme un tissu de fables dont la morale est très-appropriée au cœur humain, 536; temps de son étude, II, 28; apprend à connaître les hommes et à les juger par les faits, 28; calomme le genre humain; toutes nos histoires commencent par où elles devraient finir, 28; n'est jamais fidèle; en quoi elle est semblable aux romans, 29; doit peindre sans faire de portraits, 29; les pires historiens sont ceux qui jugent; pourquoi, 29; l'histoire moderne n'a plus de physiologie; défaut de ceux qui l'écrivent, 29; éloge des historiens anciens; choix à faire parmi eux; Thucydide en est le vrai modèle, 29, 30; en quoi l'histoire est défectueuse, 30; montre plus les actions que les hommes, 30; ce qui lui nuit, c'est la fureur des systèmes qui fait que chacun cherche moins à voir les choses comme

elles sont qu'à les accorder avec son système, 30; elle ne montre que l'homme public qui s'est arrangé pour être vu, et ne le peint que quand il représente, et plus encore son habit que sa personne, 30; les vies particulières plus instructives que l'histoire, 31; exemples qui le prouvent, 31; comment on doit l'étudier, 33; le but en l'apprenant est de se connaître et de se rendre sage aux dépens des morts, 34; avantages et dangers des comparaisons en faisant cette étude, 34; ce qu'il faut pour bien observer les hommes qui sont l'objet de l'histoire, 35; méthode pour l'enseigner, 315; l'histoire moderne n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, 315; quelle est la plus intéressante, III, 154.

HISTOIRE NATURELLE. La plus intéressante de toutes les sciences, II, 316; son usage pour la sagesse et la vertu, VIII, 146.

HISTORIENS ANCIENS. Sont meilleurs peintres de mœurs que les modernes, II, 234.

HOBBS (Thomas). Prétend que l'homme est naturellement intrépide et ne cherche qu'à attaquer et à combattre, I, 86; il ne faut pas conclure avec lui que, pour n'avoir aucune idée de la honte, l'homme soit naturellement méchant, I, 97; a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel; mais les conséquences qu'il tire de la scène montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux, 98; est en horreur pour avoir soutenu que l'autorité souveraine était supérieure à Dieu, 273; comment appelait le méchant, 443; en quel sens son grand principe est vrai, 462, 463; ses principes qui sont excrécés sont pourtant les mêmes que ceux de Grotius que l'on porte aux nues; la différence entre eux est toute dans la forme, II, 250; ses sentiments sur la souveraineté sont encore les mêmes que ceux de Grotius, 579; a bien vu le mal qui naît de l'existence, en face l'une de l'autre, des deux puissances civile et temporelle; il a bien vu le remède aussi en proposant de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique sans laquelle jamais Etat ni gouvernement ne sera bien constitué, 656, 657, ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible et de faux dans sa politique que ce qu'il y a de juste et de vrai qui l'a rendue odieuse, 657; ce que Grotius approuve et blâme dans son livre de *Civé*, 657.

HOCSETS. Nuissent aux enfants; par quoi on peut les remplacer avec avantage, I, 446.

HOLBACH (baron d'). Rousseau, qui se trouvait lié malgré lui avec ce philosophe, lui fait connaître Grimm, V, 574; était fils d'un parvenu; jouissait d'une assez grande fortune dont il usait noblement, recevant chez lui des gens de lettres et de mérite, et, par son savoir et ses lumières, tenant bien sa place au milieu d'eux, 575; répugnance naturelle qui empêchait Rousseau de répondre à ses avances, 575, 576; Grimm et Diderot veulent l'entraîner dans leur ligue contre Rousseau, 583; histoire de son morceau de musique employé par Rousseau dans la composition du *Devin*, 584; sa grossièreté continueuse envers Rousseau qu'il ne désignait jamais autrement que par le mot de *petit cuisinier*, 587; Rousseau, tout en ne mettant plus les pieds chez lui, ne cessa pas, malgré cela de parler toujours honorablement de lui et de sa maison, 587; oubliant les torts du baron, Rousseau va le voir et lui écrit à l'occasion de la mort de sa femme, 595; après avoir dit dans le texte que d'Holbach avait placé le père Le Vasseur dans une maison de charité, Rousseau rétracte son assertion dans une note, et rend à M. de Chenonceaux le mérite de cette action, 595; dans sa société et partout où Grimm donnait le ton, Rousseau était compte pour rien, VI, 8; son influence sur Mme Le Vasseur, 15; la coterie holbachique s'inquiète du séjour de Rousseau à l'Ermitage, 21; comment cette coterie apprend qu'il veut tout de bon y passer l'hiver, 25; mystification qu'il fait subir à Rousseau à la Chevretonne, sans que celui-ci puisse en découvrir le sujet, 35; les clameurs de sa coterie avaient tellement fasciné les esprits en sa faveur que Rousseau passait généralement pour avoir tort, 44; Diderot entraîne Rousseau à souper chez le baron, 45; d'Holbach avait donné un manuscrit de chimie à Rousseau, 45; il reçoit bien Rousseau, 45; la vie qu'il menait à Paris comparée à celle de Rousseau, 67; à un dîner chez Mme d'Épinay, Rousseau s'aperçoit avec plaisir du peu de succès des intrigues des holbachiens contre lui, 73; sa *Lettre à d'Alembert* apprit au public à se défier des insinuations de cette coterie, 74; Rousseau est persuadé que les holbachiens veulent le faire fuir, 128; quand on prévient Rousseau des dispositions du parlement au sujet de l'*Emile*, il juge cet avis de fabrication holbachique, 130; Rousseau rappelle l'objection qu'il fit au sujet de leur liaison, 147; attribuée à tort à Rousseau un livre intitulé *l'Homme de la montagne*, 154; quels furent les motifs

de sa haine contre Rousseau, VIII, 366.

HOLLANDAIS. Raison de leur acquisition au projet de république chrétienne rêvé par Henri IV, III, 98; ce ne sont pas eux, mais les Italiens qui ont régénéré la musique moderne, IV, 425, note 2.

HOLLANDE. Pourquoi, de même qu'en Angleterre, la terre y est bien cultivée, II, 573; vigueur qu'elle retrouva après l'expulsion de ses tyrans, 602; résiste à la maison d'Autriche, 631; centre de l'imprimerie au XVIII^e siècle, VII, 150.

HOMÈRE. Platon le bannissait de sa république, I, 257; chef des auteurs tragiques, qui ne furent dans l'antiquité que ses copistes et ses imitateurs, 361; son éloge, 362; éloquente apostrophe à Homère, 362; misère de sa destinée, 363; instituteur de la Grèce et maître de tous les arts, 378; le poète

ivoire de Bellérophon interposé dans l'*Iliade* par les compilateurs, 380; toute l'*Odyssée* n'est qu'un tissu de bêtises et d'inepties qu'une lettre ou deux eût réduit en fumée, au lieu qu'on rend ce poème raisonnable et même assez bien conduit, en supposant que ses héros aient ignoré l'écriture, 380; si l'*Iliade* eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les rapsodes eussent été moins recherchés et se seraient moins multipliés, 380; la diversité des dialectes forme un préjugé très-fort en faveur de l'opinion qu'Homère n'a pas écrit ses poèmes, 380; ses chants n'ont cessé d'être écoutés avec ravissement que quand l'Europe s'est couverte de barbares qui se sont mêlés de juger ce qu'ils ne pouvaient sentir, 380; dans les festins d'Homère, on tue un bœuf pour régaler ses héros, comme on tuerait de nos jours un cochon de lait, 386; Platon en était jaloux, 405; est le seul poète qui nous transporte dans les pays qu'il décrit, II, 244; influence de ses poésies sur les Grecs, III, 7; ses héros se distinguaient tous par leur force et leur adresse, 11; les pédants lui forgent mille beautés chimiques faute d'apercevoir les véritables, 287; Cicéron dit que c'est avoir déjà fait beaucoup de progrès dans l'art que de se plaire à sa lecture, IV, 427; il nous reste parmi ses poésies un recueil d'hymnes en l'honneur des dieux, 75; après la défaite de Nicias à Syracuse, les Athéniens captifs gagnaient leur vie à réciter ses poèmes, V, 515.

HOMME. Grand et beau spectacle de

le voir sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts, I, 2; est pervers, mais serait pis encore s'il avait eu le malheur de naître savant, 10; observation sur l'ascendant que les femmes ont sur lui; mieux dirigée, cette influence pourrait produire autant de bien qu'elle fait de mal, 13; les occasions font les grands hommes, 19; la science n'est pas faite pour lui, 31; la plus utile et la moins avancée de toutes les connaissances est celle de l'homme, 78; importance de cette étude et ses difficultés, 80, éloquente apostrophe que Rousseau adresse à l'homme au commencement de son *Discours sur l'inégalité*, 84; sa conformation a-t-elle toujours été la même que celle qu'on observe aujourd'hui, 84, 127; son rang dans la création, son être composé de deux substances, sa destination, 84; considère tel qu'il a dû sortir des mains du Créateur, 85; parmi les animaux, il est moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, il est organisé le plus avantageusement de tous, 85; ses progrès individuels et sociaux, 85; le corps de l'homme sauvage est le seul instrument qu'il connaisse; comment il l'emploie, 85; parallèle du sauvage et de l'homme civilisé, 85, 86; aucun animal ne lui fait naturellement la guerre hors le cas de sa propre défense ou d'une extrême faim, 86; ennemi plus redoutable que les bêtes féroces et dont il n'a pas les mêmes moyens de se défendre, 86; causes qui abrègent sa vie, 87; si la nature nous a destinés à être sains, Rousseau ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé, 87; toutes les commodités qu'il se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise sont autant de causes particulières qui le font dégénérer plus sensiblement, 88; le premier qui se fit des habits et un logement se donna en cela des choses peu nécessaires, 89; seul, oisif et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir et avoir le sommeil léger, 89; après avoir étudié l'homme physique, Rousseau se prépare à observer le côté métaphysique et moral, 89; la faculté d'augmenter libre le distingue essentiellement de la bête, 89; sous le rapport du sens, il ne diffère des autres animaux que du plus au moins, 89; c'est surtout dans la conscience de sa liberté que se montre la spiritualité de son âme, 90; sa perfectibilité est encore une de ses différences essentielles avec la bête, 90; cette faculté développe successive-

ment toutes les autres, 90; de tous les animaux, il est le seul sujet à devenir imbécile, 90; perd par la vieillesse tout ce que sa perfectibilité lui avait fait acquérir, 90; cette faculté distinctive est la cause de tous ses malheurs, 90; apercevoir et sentir est le premier état du sauvage, 90; quelles seront les premières opérations de son âme, 90; la connaissance de la mort est une de ses premières acquisitions en s'éloignant de la vie animale, 91; quel était son état primitif, 93, 102; refutation du paradoxe de Hobbes qui prétend que l'homme est naturellement méchant, 98; la pitié est une vertu naturelle à l'homme et qui précède en lui l'usage de toute réflexion, 98, 99; passions qui agitent son cœur, 100; causes des différences que l'on remarque entre chaque individu, 103; cette différence est moindre dans l'état de nature que dans l'état de société, 103; quel fut son premier sentiment et son premier soin, 105; quelle fut la condition de l'homme naissant, 105; comment il apprit à surmonter les obstacles, 105, 106; ce qui engendra dans son esprit la perception de certains rapports, 106; sa supériorité sur les autres animaux, 106; l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, 107; comment il désapprend à mourir, 430; fort par lui-même, rendu faible par la société, 459; doit s'armer contre les accidents imprévus, 518; d'où vient sa faiblesse; moyen d'augmenter sa force, 543; aucun homme ne peut demeurer dans l'état de nature malgré les autres; en sortant de cet état, l'homme a forcé ses semblables d'en sortir aussi, 573; est le même dans tous les états, 573; ce qui le rend essentiellement bon, c'est d'avoir peu de besoin, et de peu se comparer aux autres; ce qui le rend méchant est d'avoir beaucoup de besoin et de tenir à l'opinion, II, 4; doit être formé avant d'user de son sexe, 22; ne pas le montrer aux jeunes gens par son masque, 27; commence difficilement à penser, et ne cesse point, 46; sa supériorité sur les autres animaux, 68; composé de deux substances, 70; malheureux et méchant par l'abus de ses facultés, 72; auteur du mal, 73; bon naturellement, 78; son mérite est dans sa puissance, 149; dépend à son tour de la femme, 150; est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre, 336; comment il devint méchant, 337, 339, 340; sa nature expliquée par la raison, 340; quand il commence à devenir sensible au beau moral, 367; fausseté habituelle de son

langage, 358; ne doit point être instruit à demi, 359; de ses différentes manières de voir et de sentir dans la retraite et au milieu du monde, III, 122; il est né pour agir et penser et non pour réfléchir, IV, 113; portrait de l'homme aimable, 265, 266; résumé des maximes de Rousseau sur son état, son intelligence et son cœur, VI, 222, 223; n'est point fait pour méditer, mais pour agir, VII, 94; presque tous connaissent leurs véritables intérêts et ne se conduisent pas mieux pour cela, VIII, 266; il n'y a que trois instruments pour agir sur les âmes, la raison, le sentiment et la nécessité, 356; quelle doit être sa première et sa plus importante philosophie, 356.

HOMME *courant d'étude en étude*, à quoi comparé, I, 550.

HOMME *du monde*. Tout entier dans son masque, II, 20.

HOMME NATUREL. En quoi consiste son bonheur, I, 556; vivant dans l'état de nature, fort différent de l'homme naturel vivant dans l'état civil, 585; borné par ses facultés aux choses sensibles, II, 46.

HOMMES. S'ils étaient ce qu'ils doivent être, ils n'auraient guère besoin d'étudier pour apprendre ce qu'ils ont à faire, I, 35, note; sont de grands enfants, 443; pourquoi j'en parle si tard à mon élève, 566; dégénèrent par les désordres du premier âge, II, 128; ne doivent pas avoir la même éducation que les femmes, 154; la dépendance mutuelle des hommes et des femmes n'est pas égale, 155; leur politesse, 167; plus fausse que celle des femmes, 167, 168; mentent quand ils se plaignent que la vie est trop courte, 202; toujours les mêmes dans chaque âge, 223; tiennent par leurs vœux à mille choses, et par eux-mêmes ne tiennent à rien, 235; on ne les connaît qu'après avoir voyagé, 243; ont tous naturellement de grandes passions; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a étouffé toutes les autres qu'il fallait exciter et développer, III, 41; leur condition morale par rapport à la femme n'est pas une convention, 201; il n'est pas toujours permis de tirer de leurs actions la preuve de leurs sentiments, IV, 107; sont ce qu'on les a fait être, 256; ils se conduisent bien plus par leurs passions que par leurs lumières, VII, 234; leurs vices sont en grande partie l'ouvrage de leur situation, VIII, 81.

HOMMES VULGAIRES. Ont seuls besoin d'être élevés, I, 427.

HONNÊTETÉ (la véritable). Est tou-

jours sacrifiée à la décence, II, 173.

HONNEUR. Distinction entre celui qui est fort de l'opinion publique et celui qui dérive de l'estime de soi-même, III, 171; en quoi consiste l'un et l'autre, 171; le véritable honneur forme l'essence du vrai bonheur, 171. *Voy. Duel.*

HONTE (mauvaise). Sottises dont elle est cause, II, 124, 125; son influence nuisible, III, 221; elle rend effronté et corrompt plus de cœurs que les mauvaises inclinations, 324.

HORACE. Rousseau ne pensait pas comme lui sur les femmes de basse condition, V, 406; citation de deux vers de son *Art poétique*, V, 3; comme tous les poètes, il n'emploie pas toujours le terme propre, VII, 24, 25.

HOSPITALITÉ. Ce qui la détruit, II, 205; vertu des temps primitifs, IV, 19.

HOÛËTOT (Mme d'), sœur de M. d'Épinay. Sa première entrevue avec Rousseau la veille de son mariage, V, 559; première visite qu'elle fait à Rousseau à l'Ermitage, VI, 23; motif de cette visite, 23; aventure qui la précéda, 23; gaieté qui régna dans son entrevue avec Rousseau, 24; ne datait ses lettres que du jour de la semaine, 28; seconde visite imprévue qu'elle fait à Rousseau, 29; elle était en homme et à cheval, 29; Rousseau en devient véritablement amoureux, 29; son portrait, 29; son caractère, 29; ce qu'elle trouve dans Saint-Lambert, 29; voit Rousseau pour plaire à son amant, 29; Rousseau était instruit de sa liaison avec Saint-Lambert, 29; Rousseau reporte sur elle l'amour imaginaire qu'il avait pour sa Julie, 30; elle parle de Saint-Lambert à Rousseau en amante passionnée, 30; effet que ces épanchements opéraient sur Rousseau, 30; Rousseau ne s'aperçoit de sa passion qu'après son départ, et quand il voulut penser à sa Julie, 30; embarras de Rousseau avec elle, et parti qu'il prend de lui en avouer la cause, 30; parti qu'elle prit et que Rousseau approuve, 30; elle tâche de guérir Rousseau voulant le conserver pour ami sans perdre son amant, 30, 31; singulier raisonnement de Rousseau au sujet de l'amour qu'elle lui inspire, 31; idée plus singulière encore que se forge Rousseau par suite de sa passion pour elle, 31; Rousseau lui rend ses visites, 31; longues promenades qu'il fait avec elle, 31; situation délicate dans laquelle Rousseau la place, et dont elle se tire à bon compte, 32; confidences réciproques d'elle et de Rousseau, pendant lesquelles leurs larmes se confondaient sans qu'aucune faiblesse en fût la suite, 32; Rousseau

l'aimait trop pour pouvoir la posséder, 32; scène du bosquet d'Eaubonne au clair de la lune, 33; Rousseau éprouvait pour elle l'amour dans toute son énergie et toutes ses fureurs, 33; preuve qu'en donne Rousseau, 33; la santé de Rousseau se ressent de l'état d'irritation continue que lui occasionnait sa présence, 34; infirmité qui en est la suite, 34; Rousseau et elle ne mettaient point de mystère dans leur liaison, 34; sa douceur envers Mme d'Épinay, quand cette dernière l'accablait de procédés malhonnêtes, 34; aveu qu'elle fait à Rousseau par rapport à Saint-Lambert, 35; sentiment qu'en éprouvait Rousseau, 35, Mme d'Épinay fait tous ses efforts pour la brouiller avec Saint-Lambert, 36; Rousseau la compromet en quelque sorte par sa correspondance assez énigmatique avec Mme d'Épinay, 39; était grande enthousiaste de Diderot, 44; veut que Rousseau se recommande avec lui et fasse les avances, 44; va voir Rousseau avec Saint-Lambert, 45; limites qu'elle ne passa jamais avec Rousseau, 46; son changement pour Rousseau après le départ de Saint-Lambert, 46; redemande ses lettres à Rousseau, 46; justice qu'elle finit par rendre à Rousseau, 46; dit à Rousseau qu'elle avait brûlé ses lettres, 46; *Non, s'écrie Rousseau, on ne met point le feu à de pareilles lettres*, 46; la manière dont elles étaient rédigées n'en permettait pas la communication, 47; son amour pour la musique excite la verve musicale de Rousseau, 47; elle néglige Rousseau, 49; le chagrin que lui cause la paralysie de Saint-Lambert la rend malade, 54; donne à Rousseau la réponse de Saint-Lambert, 57; résolution de Rousseau, d'après cette lettre, de ne plus voir en elle qu'une amie, 57; rendez-vous qu'elle donne à Rousseau à Eaubonne, 57; s'oppose au projet de Rousseau de quitter l'Ermitage, 58; manière dont se passe son entrevue avec Rousseau, 58; séparation de Rousseau d'avec elle, 58; Rousseau lui avait promis de ne pas quitter l'Ermitage, 59; avait été d'avis que Rousseau fît le voyage de Genève, 58, 60; l'un des griefs imputés à Rousseau était son amour pour elle, 66; refroidissement que Rousseau remarque dans ses lettres, 68; ménageait sa belle-sœur et Grimm, 68; dépeinte dans la lettre de Rousseau à d'Alembert, 69; lettre qu'elle écrit à Rousseau pour se plaindre de ce qu'il a rendu publique sa passion pour elle, 70; nouvelle douleur de Rousseau à cette nouvelle, 70; son nom cité, 70, Rousseau ne veut plus faire de copies

pour elle, 71; son nom cité, 72; Rousseau la retrouve chez Mme d'Épinay, et reprend avec elle la familiarité qu'il avait eue jadis, 73; engage Rousseau à reprendre ses copies, 73; Rousseau n'a couché que quatre ou cinq fois chez elle, à Eaubonne, 84; copie d'*Héloïse* à tant la page, que Rousseau faisait pour elle, 89; amour de Rousseau pour elle rappelé, 93; connaissait Mme de Verdelin, 93; Rousseau lui communique sa lettre à Voltaire sur *le Désastre de Lisbonne*, 102; parle de *la Nouvelle Héloïse* à Paris, 105; influe sur la composition de *la Nouvelle Héloïse*, 107; son surnom de *la Parfaite*, VII, 66; lettre 154, Rousseau lui exprime la passion violente qu'il éprouve pour elle. — lettre 164, détails particuliers, 78; explication à son sujet de Rousseau à Saint-Lambert, 78 et suiv.; lettre 168, Rousseau la verra le lendemain, mais cette fois avec un cœur simplement d'ami, 86; lettres 171 et 172, plaintes sur son silence, 88, 89; lettre 175, plaintes sur son silence, note de Rousseau sur les noirceurs dont on l'accusait, 91; lettre 181, reproches sur son indifférence, 97; lettre 187, sur le caractère de Mme d'Houdetot; comment Rousseau l'aime encore, 103; lettre 221, détails intimes, 136.

HUBER, Génois qui s'était attaché à Voltaire. Quelques détails sur lui et sur son talent comme découpeur, VIII, 186, note.

HUBER (Michel), poète bavarois. Il envoie à Rousseau la traduction qu'il a faite des *Idylles* de Gessner, VI, 135; lettre 309, éloge de cette traduction, VII, 208.

HUMANITÉ. Premier devoir de l'homme, I, 454; ce qui la constitue, II, 11; comment s'exerce et se nourrit dans le cœur d'un jeune homme, 12, 13; maximes pour cela, 13 et suiv.

HUME (David). Était aimé de d'Alembert, I, 186, note 2; lettre que Rousseau lui écrit et que celui-ci ne montra à personne jusqu'à ce que Hume en ait fait le vacarme que chacun sait, VI, 103; il témoigne le désir d'être utile à Rousseau, 166; son caractère, 166, 167; lettre qu'il écrit à Rousseau par l'entremise de Mme de Boufflers, 167; il presse Rousseau de passer en Angleterre, 167; sa conduite généreuse envers Wallace, 167; Rousseau le croit de ses amis, 167; son éloge, VII, 274; lettre 432, Rousseau lui exprime le regret de ne s'être pas retiré en Angleterre, 336; lettre 736, Rousseau accepte ses offres et se dispose à partir pour l'Angleterre, VIII, 55; lettre 764, lutte entre la vanité qui

humilie et la fierté qui se défend, 76, lettre 765, Rousseau se plaint de quelque chose, c'est de l'excès des attentions de son hôte, M. Davenport; il veut qu'on paye son buste et refuse de le recevoir en présent, 76; Rousseau conçoit des inquiétudes et des soupçons sur sa conduite à son égard, 81 et suiv.; Rousseau dénonce ses manèges à Mme de Boufflers, 85 et suiv.; nouvelles plaintes contre lui, 88; comment Rousseau eut confiance dans ses protestations d'amitié et combien il en fut la dupe, 97 et suiv.; nouvelles plaintes contre lui, 102; accusé de former avec Voltaire et d'Alembert un triumvirat contre Rousseau, 103; lettre 791, Rousseau lui explique les motifs de son silence et ne veut plus avoir de rapport avec lui, 108 et suiv.; lettre 801, explication détaillée sur les reproches que Rousseau croit avoir à lui faire; récit d'un grand nombre de circonstances qui rendent en effet l'historien suspect; à ses torts réels, il ajoute celui de faire imprimer cette lettre sans l'aveu de Rousseau, 111 et suiv.; Rousseau déclare qu'il le laissera faire du bruit tout seul et qu'il ne veut plus s'occuper de lui, 131; nouvelles réflexions sur sa conduite, 132, 133; nouvelles explications sur leur querelle, 135, 141, 143, 144 et suiv.; nouveaux détails sur lui, 152; il est bien insultant pour un bonhomme et bien bruyant pour un philosophe, 157; nouvelle explication sur leur rupture, 165 et suiv.; sur leur querelle, 174; à la tête d'un cyclope, 377.

HUMILIATIONS. Un cygne peut être hué par des oies sans être humilié, IV, 484.

HUSSON, célèbre joueur d'échecs avec lequel Rousseau faisait souvent sa partie, V, 515.

HYGIÈNE. Seule partie utile de la médecine, I, 431.

HYPÉRIDÈ, orateur athénien. Comment il fit absoudre la courtisane Phryné, I, 371, 372.

HYPOCRISIE. Réfutation de la maxime de La Rochefoucauld, que *l'hypocrite est un hommage que le vice rend à la vertu*, I, 43; l'âme de l'hypocrite comparée à un cadavre privé de feu et de chaleur, 43.

HYPPASE, de Métapont. Ses expériences sur le son, V, 210.

I

ICHTHYOPHAGES. Politique adroite d'Alexandre pour leur asservissement, I, 3, note 1.

IDEAL. Un monde idéal, VI, 211.

IDEALISTES. Leurs distinctions sont des chimères, II, 61.

IDEES. Distinguées des images, I, 484; distinguées des sensations, 554; la manière de les former est ce qui donne un caractère à l'esprit humain, 555; simples, ce que c'est, 555; abstraites, sources d'erreur, II, 65; acquises, distinguées des sentiments naturels, 81; comparatives et numériques, ne sont pas des sensations, 61; réfutation d'une erreur d'Helvetius, IV, 45, 46.

IDENTITÉ SUCCESSIVE. Comment nous avons le sentiment de la nôtre, I, 453.

IDOMÉNÉE, personnage de Télémaque. Comment il fut rendu sage à force de malheurs, II, 259.

IGNACE (saint), disciple de saint Pierre. Inventeur des antennes, IV, 590.

IGNORANCE. Il y en a de plusieurs sortes; quelle est celle que Rousseau attaque, I, 44; quelle est celle qu'il a louée, qu'il recommande et qu'il regrette, 44, 45; loin d'être incompatible avec les grandes vertus, l'ignorance est leur sauvegarde, 49; l'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal, elle est seulement l'état naturel de l'homme, 50; tous les peuples savants ont été corrompus, 50; le beau temps, le temps de la vertu de chaque peuple a été celui de son ignorance, 50, 51; n'a jamais fait de mal; on ne s'égare point parce qu'on ne sait pas, mais parce qu'on croit savoir, 545; le savant n'est pas plus près de la vérité que l'ignorant, parce que la vanité l'en éloigne, 584, puisque plus les hommes savent, plus ils se trompent, le seul moyen d'éviter l'erreur est l'ignorance, 584; ne nuit pas aux mœurs, II, 200.

IMAGINATION. Étend la mesure du possible, I, 455; par sa puissance elle embellit à la fois le présent et l'avenir, 538; transforme en vices les passions des êtres bornés, II, 9; la source des passions est la sensibilité, l'imagination détermine leur pente, 9; quand un malheureux est dépourvu de tous les biens de cette vie, l'imagination les lui rend à l'instant même, VI, 306; rien ne peut ôter les biens de l'imagination à quiconque sait en jouir, 306; l'amour-propre pervertit l'usage de cette faculté consolatrice, 307; tableau de l'empire de l'imagination, 308; ses effets sur Jean-Jacques, 308, 312.

IMITATION. Ce qui la précède, I, 358; ce qu'elle est en elle-même et par rapport à l'art du peintre: ne tient pas le

second rang, mais le troisième dans l'ordre des êtres; conséquences de cette proposition, 358, 359; application, 361; à la poésie, 361; les imitations par Homère ont-elles le second ou le troisième rang, 362; font-elles illusion, 363; l'imitateur ne connaît le plus souvent que l'apparence, et non la véritable intelligence de la chose imitée, 363, 364; ce n'est point la raison, mais une faculté différente et inférieure qui se livre au charme de l'imitation, 365; l'art d'imiter, appliqué immédiatement au sens interne, c'est-à-dire à l'entendement, 365; l'imitation blâmable quand elle renverse l'ordre de nos facultés, et nous fait subordonner le meilleur au pire, 367; contradiction dans laquelle nous met l'art de l'imitation qui tend à nous subjuguier par le tableau de maux imaginaires, tandis que la raison et la philosophie nous arment contre les maux réels, 368; goût naturel, 480; comment dégénère en vice, 480.

IMITATION de la nature. Source unique du beau dans les travaux des hommes, II, 134.

IMITATION libre d'une chanson italienne de Métastase, IV, 266.

IMITATION, THEATRALE (de d'). Essai tiré des *Dialogues* de Platon, I, 358.

IMMORTALITÉ de l'âme. Voy. *Âme*.

IMPÔTS. Ceux qui portent sur les choses nécessaires à la vie et qui ont un air de justice au premier abord sont au fond très-iniques, I, 255; les corvées sont le meilleur système d'impôts, III, 43; les réels valent mieux que les personnels, 44; de leur assiette et de leur perception, 44 et suiv.; le meilleur est une taxe proportionnelle sur toutes les terres, 45. Voy. *Economie politique*.

IMPRIMERIE. C'est l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain, I, 18; à voir les désordres qu'a causés l'imprimerie, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs États, qu'ils en ont pris pour l'y introduire, 18; après avoir établi une imprimerie à Constantinople, Achmet en fit jeter tous les caractères dans un puits, 18.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. Toutes les connaissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre, VII, 302.

INCREDULITÉ. L'incrédulité sincère n'est point un crime, VIII, 319.

INDÉPENDANCE. Non-seulement elle ne doit pas être confondue avec la liberté, mais ces deux choses sont

différentes qu'elles s'excluent mutuellement, II, 499; différences caractéristiques entre l'indépendance et la liberté, 499. Voy. *Liberté*.

INDIGESTIONS. Moyen de les éviter aux enfants, I, 536.

INDUSTRIE. Vers à sa louange, IV, 252.

INEGALITÉ. Maux qu'elle a enfantés parmi les hommes, I, 41; de deux sortes dans l'espèce humaine; l'une établie par la nature, et l'autre par la société, 82; quelles sont la source de l'inégalité naturelle et la liaison entre les deux inégalités, 83; pourquoi les hommes sont inégaux, 84; l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature et son influence y est presque nulle, 104; premier pas vers l'inégalité morale, effet des premières associations, 108, 109; distinction des pauvres et des riches, 113; son origine et ses progrès dans les développements successifs de l'esprit humain, 113 et suiv.; à quelle époque de la civilisation fut fixée la loi de l'inégalité, 115; l'inégalité rigoureuse ne peut subsister dans l'état civil; les distinctions civiles, suite nécessaire des distinctions politiques, 122 et 152; naissance de quatre sortes d'inégalités; richesse, noblesse, puissance et mérite personnel, qui, par un progrès inévitable, se réduisent à la première, 123; l'inégalité croissant, entre le peuple et les chefs, se fit bientôt sentir entre les particuliers, et s'y modifia de mille manières selon les passions, les talents et les occurrences, 122; comment elle s'étend entre les âmes ambitieuses et lâches, 122; comment l'inégalité de crédit et d'autorité devient inévitable entre les particuliers, 122; suites et résultats de l'extrême inégalité des conditions, 124; quand elle est au dernier degré, le despotisme lève sa tête hideuse, et tout le ramène à la seule loi du plus fort, 124; l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique, 126; comment les hommes, pouvant être inégaux en force ou en génie, deviennent tous égaux par conventions et de droit, 589, 590.

INFORTUNE. Elle attendrit l'âme, VII, 192.

INFINI. Idée que s'en peuvent faire le vulgaire et les enfants, II, 48.

INGRATITUDE. N'est pas dans le cœur de l'homme, II, 24; d'où elle vient, 25.

INJUSTICE. Rousseau l'éprouve pour la première fois étant enfant, V, 323;

effet qu'elle produit; influence qu'elle a sur son caractère; énergie qu'elle donne à ses passions, 324; elle détruit le bonheur de son enfance, 324; l'injustice marche avec le pouvoir, VIII, 81.

INNE. L'amour du beau moral est inné et sert de principe à la conscience, I, 182; ce qu'il y a d'inné dans le cœur de l'homme, II, 81.

INNOCECE. Seul moyen efficace de la conserver aux enfants, II, 7; peut être prolongée jusqu'à vingt ans, 110.

INNOCENTS. Exemples d'innocents condamnés ou sur le point de l'être, VI, 254, 255.

INSCRIPTION mise au bas d'un portrait de Frédéric II, IV, 270.

INSPIRE (Dialogue de l') et du raisonneur, II, 92.

INSTINCT. Comment devient sentiment, II, 3.

INSTITUTEURS. Ont tort de faire horreur de l'amour aux jeunes gens, II, 127; le jeune homme ne doit rien faire à leur insu, 127; ne doivent pas vouloir passer pour parfaits dans l'esprit de leurs élèves, 127; ce qui les trompe, 223.

INSTITUTIONS NATIONALES. Leur importance; il n'y en a plus en Europe, III, 2, 9.

INSTRUCTION. Différente de l'éducation, I, 417; à quel prix on la donne aux enfants, 472; doit être renvoyée autant qu'on peut, 472; l'on n'y doit employer ni rivalité ni vanité, 563.

INSTRUCTION publique. A deux défauts essentiels, II, 360.

INSTRUCTIONS de la nature. Sont tardives; celles des hommes sont prématurées, II, 5.

INSTRUMENTS de musique. Comment ils concourent à l'expression musicale, V, 51; voy. *Dict. de mus.*, 78; de ceux des anciens, 79; leur invention selon Diodore et Lucrèce, 117.

INSTRUMENTS mécaniques. Leur multitude nuit à l'adresse des mains et à la justesse des sens.

INTELLIGENCE. Epreuve et mesure de son développement, I, 544; il existe une intelligence, II, 66.

INTÉRÊT. N'agit on que par lui, II, 81; ne peut servir qu'à expliquer les actions des méchants et non celles des hommes vertueux, 81; deux distincts en morale comme en politique, le réel et l'apparent, III, 93; on doit éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, V, 350; dans quel sens on peut dire que le nôtre est le mobile de toutes nos actions, VII, 178.

INTERMEDE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 84.

INTOLÉRANCE. Sur quel dogme elle s'appuie, II, 49; est un principe horrible qui arme les hommes les uns contre les autres et les rend tous ennemis du genre humain, 102; d'où elle naît, 361, 362; quand est-ce qu'elle est plus criminelle, 396; mieux vaudrait, dans un Etat, point de religion que d'en avoir une barbare et persecutante, 403; combien elle est sacrilège, 406; l'intolérance civile et l'intolérance théologique sont inséparables, 660.

INTOIÉRANTS. Argument auquel ils ne peuvent répondre, II, 99.

INVALIDES (hôtel des). Ce bel établissement a toujours intéressé Rousseau; anecdote à ce sujet, VI, 502.

IPHIS (fragments d'), tragédie pour l'Académie royale de musique, IV, 187.

ITALIE. Ses republiques modernes imitèrent celles de la Grèce dans l'établissement de leurs lois, II, 600; les tables y sont chargées de fleurs et de sucre; comme dans tous les pays méridionaux on y aime le luxe des vêtements, 625; l'Europe lui doit tous les arts, IV, 425. Voy. *Musique italienne*.

ITALIENS. Ont reçu de la nature le goût qui les rend sensibles aux charmes des beaux-arts, IV, 484.

IVERNOIS (M. d'), procureur général de Neuchâtel. Mot qui lui échappe et qui met Rousseau sur la trace du plagiat d'*Emile*, IV, 127; fait tous ses efforts pour protéger Rousseau contre le peuple, VI, 165; Rousseau se persuade qu'il est entré dans la ligue de ses ennemis, 168; ce que Rousseau lui fait dire relativement à Vernes, 169; il engage Rousseau à quitter Motiers après l'événement de sa lapidation nocturne, 171; lettre 480, remerciements sur l'intérêt qu'il lui témoigne; opinion qu'il en a, VII, 382; lettre 503, plaisanteries sur une querelle de ménage, 405; lettre 530, Rousseau veut être libre dans ses courses; commission pour M. Deluc, 429; lettre 546, il est surpris de la persévérance des citoyens à faire des représentations, 444; lettre 551, il lui donne son itinéraire afin qu'ils se rejoignent dans leurs courses, 449; lettre 552, il le charge de diverses commissions, 450; lettre 559, il lui annonce qu'il passera l'hiver à Motiers et lui raconte la visite du duc de Randan, 455; lettre 587, il espère le voir bientôt, comptes à régler entre eux, 473; lettre 599, Rousseau n'a reçu aucune de ses lettres, 483; lettre 603, débats au sujet de diverses commissions, 485; lettre 606, Rousseau a reçu un libelle dont il croit que Vernes est l'auteur, 487; lettre 611, élogé d'une réponse aux

Lettres de la campagne; vœux pour la tranquillité de Genève, 493; lettre 614, sur le gouvernement de Genève qui tend à l'aristocratie, 496; lettre 641, résolution de renoncer à tout commerce avec le public, à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité afin d'ignorer ce qui se passe à Genève, 521; lettre 666, sur ce qui se passe à Motiers à son égard, pourquoi les femmes y sont furieuses contre lui tandis qu'il en est tout autrement à Neuchâtel, 539; lettre 674, Rousseau lui prie de ne plus lui parler de Genève; embarras des visites, VIII, 4; lettre 684, il est inquiet de lui, 12; lettre 693, les plantes l'occupent, il ne veut plus lire et refuse de s'aboucher avec Vernes, 16; lettre 694, son engouement pour la botanique, 18; lettre 699, remerciements pour des commissions faites et refus de cadeaux, 33; lettre 707, il se plaint des visites indiscrettes, 36; lettre 706, il lui annonce qu'il a quitté Motiers, 38; lettre 731, Rousseau le tranquillise et se félicite de l'accueil qu'il reçoit, 52; lettre 735, il se repose avec plaisir à Strasbourg; refus d'argent, 54; lettre 740, il ne veut pas se cacher, le prince de Conti lui fait préparer un appartement, 57; lettre 741, il va loger au Temple, 58; lettre 746, hommage à Voltaire, 60; lettre 753, il lui annonce son arrivée en Angleterre et le projet qu'il a de se confiner dans le pays de Galles, 66; lettre 757, il ne doit rien accepter ni refuser de Voltaire; placement qu'il veut faire dans l'intérêt de Thérèse; projet de faire l'histoire de la médiation, 70; lettre 770, inquiétudes et soupçons sur la conduite de Hume; souhaits pour le rétablissement de la paix et de la constitution de l'Etat suisse, 81; lettre 788, raison de la rareté de ses lettres; griefs contre Voltaire, 104; lettre 792, Rousseau est navré de l'état critique des affaires de Genève, 109; lettre 809, vives inquiétudes sur son silence, 140, lettre 812, il l'exhorte à laisser dire et faire Hume, 144, 145; lettre 826, inquiétudes sur sa santé; il désire savoir s'il exécutera son projet de venir en Angleterre, 160; lettre 834, il s'étonne de la crédulité de ses amis à ses dépens; approuve la conduite des Gênois envers leurs magistrats, 170; lettre 842, Rousseau est navré de la détresse du peuple de Genève; il voudrait qu'il cédât parce qu'il a plus besoin de pain que de liberté, 196; lettre 862, projet du traité pour pacifier Genève; il donnerait la moitié de son sang pour que ce projet fût exécuté, 194; lettre 887, renseignements sur une ancienne commission qu'il lui avait

donnée; maladie de du Peyrou, 212; lettre 918, craintes pour Genève, commission pour une tante, 236; lettre 919, il l'exhorte à la paix, 238; lettre 920, il discute des projets d'accommodement proposés pour le rétablissement de la paix à Genève; observations importantes sur les vices du gouvernement de cette république; moyens d'y remédier, 238 et suiv.; lettre 922, nouveau mémoire sur lequel il est consulté; utilité d'un règlement provisoire pour concilier la prudence et l'activité, 245; lettre 927, il revient à l'expédient d'un gouvernement provisoire; il l'exhorte à la paix, et, pour l'obtenir, à beaucoup de concessions, 251; lettre 934, joie que lui cause la paix; il engage les Genevois à ne pas faire les choses à demi; il est beau de se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister, 257; lettre 937, il commence à craindre qu'il ne se crée des maux imaginaires, 261; lettre 938, il a renoncé à la pension du roi d'Angleterre et aux avantages que lui faisait du Peyrou, 261 et suiv.

IVERNOIS (M. d'), parent du précédent; il importune Rousseau par ses assiduités, VI, 156; écrit à Rousseau que Sauttern est un espion, 157.

IVERNOIS (le docteur d'). C'est auprès de lui que Rousseau prend le goût de la botanique, VI, 167; il donna les premières notions de cette science à Jean-Jacques, 476.

IVERNOIS (Mme de). Lettre 659, détails sur Mme Guyenet, VII, 532.

IVERNOIS (Mlle d'), fille du procureur général. Rousseau se lie avec elle d'une amitié particulière, VI, 146; obligations qu'elle a à Rousseau, 146; elle l'appelait son papa, 146; lettre 381, gracieux compliments, VII, 270; lettre 415, envoi d'un lacet, 304; lettre 668, compliments, VIII, 1; lettre 695, remerciements pour une marque de souvenir, 16.

JACQUELINE, nourrice de Rousseau, et qu'il appelait sa *mère*. Elle vivait encore à l'époque où il écrivait ses *Confessions*, V, 315.

JACQUES I^{er}, roi d'Angleterre. S'était allié aux idées d'Henri IV pour la formation d'une république chrétienne; pourquoi, III, 97.

JALABERT, conseiller et syndic de Genève. Rousseau lui lit son *Discours sur l'inégalité*, V, 592; et en reçoit des compliments, 593.

JALOUSIE. Est de deux sortes, II, 221; explication de celle des animaux, 221;

n'est pas naturelle à l'homme; son origine, 221, 222; a-t-elle lieu dans le véritable amour, 222; toutes les observations concourent à prouver que la fureur jalouse des mâles, dans quelques espèces d'animaux, ne conclut point du tout pour l'homme, 222; dans les liaisons ordinaires elle a son motif dans les passions sociales plus que de l'insinct primitif, 222; alors l'amant hait plus ses rivaux qu'il n'aime sa maîtresse, 222; dans l'amour véritable, elle est tempérée par la confiance, 222; quels caractères, d'après celui de Julie, sont accessibles à cette passion, III, 189; moyen certain de s'en garantir, 189; une de ses manières d'être, 189.

JANSÉNISTES. Rousseau a prédit que, quand ils seraient les maîtres, ils seraient plus intolérants et plus durs que leurs ennemis, II, 334; note où Rousseau répète la même pensée, III, 597; il attribue ses malheurs à cette note, II, 335; l'imagination de Rousseau troublée par leurs doctrines, V, 485.

JAPONAIS. Définition de leur religion, II, 657; en quoi elle est mauvaise, 658.

JARDINS. Ornaments ridicules prodigués dans les jardins particuliers, III, 451; on semble n'y plus vouloir ni plantes, ni arbrisseaux, ni rien de ce qui se trouve dans la nature, 451; on y prend soin de défigurer la nature, 451; règles à suivre dans leur construction, 453; description des jardins chinois, 453, 454; inconvenient des temples, des ruines, amassés à grand frais dans les jardins anglais, 455.

JEANNE (la papesse). Pourquoi Rousseau et Grimm avaient donné ce nom à la maîtresse de Klupffell, V, 564.

JELYOTTE. Était, avec Mlle Fel, le seul chanteur de son temps capable d'exécuter des *doubles*, IV, 609; fait avec Francueil un autre récitatif pour le *Devin du village*, V, 579; dirige la représentation du *Devin* à Fontainebleau, 579; il faisait Cohn, 579; annonce à Rousseau le succès qu'a obtenu le *Devin* à la cour, 582, 583; Rousseau ôte le récitatif que cet acteur avait fait pour le *Devin*, et y rétablit le sien, 583.

JERUSALEM. Rousseau rencontre près de Neuchâtel un prêtre grec, archimandrite de cette ville, V, 421; ce prêtre propose à Rousseau de l'accompagner pour lui servir de secrétaire et d'interprète, 421; Rousseau accepte le marché, 421.

JÉSUITES. Rousseau ne les aime pas, mais n'a pas voulu prendre la plume

contre eux, II, 324; l'orage excité par M. de Beaumont retombe sur eux, 342; accusation que Rousseau porte contre eux à propos d'*Emile*, VI, 121; il sentait qu'ils ne l'aimaient pas; motifs de leur haine, 121; le chancelier était fort de leurs amis, 121; Rousseau ne croyait pas au danger que courait leur ordre, 122; Rousseau croyait que le parlement n'était pas assez fort pour les attaquer, 122; Rousseau croit que le mandement de l'archevêque de Paris contre *Emile* est de leur façon, 149; comparés aux philosophes modernes, 361; manière dont ils ont usé pour se rendre puissants, 413; rivalité entre eux et les philosophes, 414; malgré le danger de leur doctrine, il n'a jamais pu les haïr, V, 485. Voy. *Jansénistes*. Leurs inquiétudes lors de la publication de l'*Emile*, quoique Rousseau se soit fait une loi de ne jamais parler d'eux, VII, 199; inquiétudes de Rousseau qui croit que son manuscrit de l'*Emile* est tombé entre leurs mains, 202; revient de ces inquiétudes, 204.

JÉSUS-CHRIST. Sa doctrine réduite en syllogismes, I, 37; ne confie point sa doctrine et son ministère à des savants, 37, 38; après sa mort, douze pauvres artisans convertirent le monde, 38; Platon et Aristote lui sont comparés, 39; plusieurs Gênois accusés par d'Alembert de ne plus croire à sa divinité, 352; le respect pour Jésus-Christ est le seul christianisme de Genève, 353; on avance contre toute vérité qu'il n'est que le pasteur de Genève ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ, 355; les hommes rachetés avec son sang, 175; citation de sa parabole du pauvre d'esprit, II, 91; variante relative à cette proposition judaïque : *Jésus-Christ n'est pas le Messie*, 96, note; différence de l'opinion de la Sorbonne et des rabbins sur Jésus-Christ, 96; combien de milliers d'hommes n'ont jamais entendu parler de lui, 96; discussion sur les différents résultats de sa mission, 97, 98; les livres des philosophes sont petits près de l'Évangile, 100; éloge de l'Évangile, 100; son portrait, 100; parallèle entre Socrate et Jésus, 100; la mort du premier est celle d'un sage, et la mort du second est celle d'un Dieu, 100; caractères de vérité de l'Évangile, 100; il voulait que les prières fussent courtes, 169; a peu subtilisé sur les dogmes et beaucoup sur les devoirs; il prescrit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres, 354; comment la Profession de foi croit en lui, 398; embrassant tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu

lever la barrière qui séparait les nations et réunir le genre humain dans un peuple de frères, 402; le royaume spirituel établi par la religion est la cause des divisions qui agitent les peuples, 656; il occasionne les persécutions, 656; devient le plus violent des despotismes, 656; le christianisme romain est la religion du prêtre, 657; éloge du christianisme de l'Évangile, 658; définition du christianisme, 658; le christianisme favorable à la tyrannie, 659; son sang nous rachète du péché originel; lettre à M. de Beaumont, 338; Rousseau se déclare chrétien comme un de ses disciples, 354; Rousseau se réunit de cœur avec ses vrais serviteurs, 354; Rousseau le prend pour arbitre entre ses accusateurs et lui, 355; il y a loin de l'esprit de l'Évangile aux querelles sur la constitution, 364; éloge de l'Évangile d'après un passage d'*Emile*; passage d'*Emile* dans lequel il est comparé à Socrate, cité, 377; nouvel éloge de l'Évangile, 378; raisonnement de Rousseau sur la transsubstantiation, 382; sa charité veut que nous soyons tous frères, 398; notre intelligence acquiesce à ces préceptes et nous en découvre la sublimité, 398; sagesse plus qu'humaine dans ses leçons, 398; ses premiers disciples ne prenaient pas le nom de chrétiens, 399; l'Évangile est le lien le plus fort de la société, 401; il est venu lever la barrière qui séparait les nations, et faire du genre humain un peuple de frères, 402; son règne n'est pas de ce monde, 402; le christianisme est l'institution sociale universelle, 402; manière de considérer le christianisme comme loi politique, 403; l'Évangile tend à former des hommes plutôt que des citoyens, 403; l'Évangile n'a qu'un objet, celui de sauver tous les hommes, 404; analyse calomnieuse de l'Évangile, 406; les ministres protestants n'osent répondre si Jésus-Christ est Dieu, 411; n'a point fait de miracles à sa mort, 417; l'Évangile toujours sûr quant à la morale, 418, note; il s'annonce par la prédication, 420; le premier miracle qu'il fit fut à Cana, 420; il déclare qu'il n'a point de moyen à donner, 421; n'a point fait de miracles en signe de sa mission, 421; il recommandait le secret aux malades qu'il guérissait, 422; ses miracles étaient simples comme ses discours, 423; toute la terre serait à ses pieds si on ôtait les miracles de l'Évangile, 423; discussion au sujet de la résurrection de Lazare, 427; guérison de l'aveugle, 428; sa demande à une légion de démons, 429; il annonce de faux Christs, 431; l'Oraison dominicale est la plus

parfaite des prières, 435; sa religion est agréable et douce, 436; histoire d'un curé janséniste, à propos des miracles des noces de Cana, 437; son caractère et son éloge, 437; la sublime simplicité de l'Évangile n'est pas à la portée de tout le monde, 437; délibération du magnifique conseil de Genève sur sa mort, 451; conjectures sur l'arbrisseau qui servit à faire sa couronne d'épines, 451; n'a jamais dit un mot de contraire à la doctrine de la mort volontaire, III, 383; idée de Rousseau en le voyant représenté jeune entre les bras de sa mère, 529; les théologiens disent que le *Cantique des Cantiques* est l'emblème de son union avec l'Église, IV, 518, 619; noëls chantés pour la fête de sa naissance, V, 127; sa mort, exemple de charité vraiment divine, 480; Rousseau s'applique à la lecture de l'Évangile, 591; mépris de Rousseau pour les différentes interprétations que l'on a données à sa divinité, 691; Rousseau accusé de l'avoir traité d'imposteur, 193; celui qui élève des doutes sur ses miracles peut en élever sur ses discours, 193; l'Évangile plein de choses incroyables, 194; Jésus, qui mourut après avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix, VIII, 320; parallèle de Jésus et de Socrate; combien est grande la supériorité morale de Jésus, 331; loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en ferait point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demanderaient, 332.

JEU. Ressource d'un désœuvré, II, 141; la passion du jeu a été amortie par le goût des sciences; 141; l'intérêt du jeu manquant de motif dans l'opulence, ne peut jamais se changer en fureur que dans un esprit mal fait, 141; le goût du jeu, fruit de l'avarice et de l'ennui, ne prend que dans un esprit et dans un cœur vides, 141; rarement les penseurs se plaisent au jeu, 141; Rousseau ne peut le souffrir; il n'a vraiment joué qu'une fois, VIII, 366.

JEUX. Par qui et à quelle occasion ils ont été inventés, I, 53.

JEUX de nuit. Utilité et pratique, 511.

JEUX olympiques. A quoi comparés, II, 27.

JEUX publics. Leur rôle dans la législation des anciens, III, 7.

JEUX de force et d'adresse. Convient aux garçons, I, 526.

JEUNE HOMME Objets qu'on doit lui montrer à certain âge, II, 13; exemple, 22; doit penser bien de ceux qui vivent

avec lui, 27; doit estimer les individus et mépriser la multitude, 27.

JEUNES FEMMES. Leur manège pour ne pas nourrir leurs enfants, I, 420.

JEUNES GENS. Corrompus de bonne heure, sont durs et cruels, II, 10; caractère de ceux qui conservent longtemps leur innocence, 11; pourquoy paraissent quelquefois insensibles, quoiqu'ils ne le soient pas, 17; inconvénient de les rendre trop observateurs, 27.

JEUNESSE. Par où commencent ses désordres, II, 123; exemple, 123; la solitude est dangereuse pour elle, 127; précaution qu'on doit prendre pour la préserver d'une habitude fatale, 127; en quoi se trompe, 209, 210.

JODELH (l'abbé de). Lettre 293, réponse à une demande qui était un piège ou une faute de jugement, VII, 193.

JOHN (lord). Histoire de ses manchettes, II, 262, 263.

JOIE. Quand elle est excessive, elle arrache plutôt des pleurs que des ris, II, 20.

JOLY DE FLEURY. Erreur qu'il professe, II, 360; ce qu'il appelait le *système criminel de la religion naturelle*, VI, 227.

JONVILLE (M. de), envoyé de France à Gènes. Fait sortir Rousseau du lazaret de Gènes, V, 521; fit force caresses à Rousseau, 521; mention qu'il fait de Rousseau dans sa correspondance avec M. de Montaigu, 529; amitié qu'il témoigna toujours à Rousseau, VI, 79; cette amitié était même souvent importune à Rousseau, 79; son caractère, 79; sa collection des vaudevilles, citée, 79; sa brouille tout à coup avec Rousseau, à la suite d'une partie de filles, 79, 80; veut renouer avec Rousseau qui lui envoyait toujours ses ouvrages, 80.

JOSEPH. Sa politique avec les Égyptiens, II, 569.

JOSEPHE, historien juif. Fut un prodige parmi les Hébreux, mais n'aurait été qu'un homme médiocre partout ailleurs, I, 37.

JOUISSANCE. Il n'y en a point de plus délicate que celle de soi-même quand on y porte un cœur content de lui, VII, 196.

JOURNAL. Ce que c'est, VII, 6; difficultés de sa composition, 7.

JOURNAL de Trévoux. Rousseau est traité de loup par le continuateur de ce journal, VI, 138.

JOYEUSE (duc de). Anecdote sur ses noces, V, 119.

JUGEMENT. L'honnête homme pense presque toujours juste, II, 311; de celui

des enfants, 343; réfutation de la doctrine d'Helvétius sur cette faculté, IV, 44.

JUGEMENT d'Émile sur sa vie, II, 33.

JUGEMENTS. Actifs et passifs, I, 583, distinction, 584.

JUGER (Comment on apprend à bien), I, 584.

JUGER ET SENTIR, ne sont pas la même chose, II, 61.

JUGES. Toujours disposés à voir un coupable dans un accusé, VI, 256.

JUIFS. N'osent dire leurs raisons contre le christianisme, II, 96; étaient les ennemis nes de tous les autres peuples, 361. Voy. *Hébreux*.

JULIE, ou *la Nouvelle Héloïse*, III, 118. (Pour le développement du roman dont l'analyse n'entre pas dans le plan de cette table, nous renvoyons à la fin du tome III dont la table particulière contient un sommaire de toutes les lettres qui composent *la Nouvelle Héloïse*.) Pourquoi Rousseau a fait ce livre, 118; exposé critique de cet ouvrage, 119 et suiv.; époque et circonstances de la composition de ce livre, VI, 19; influence du local, de la saison, 20; de Mme d'Houdetot, 23; double objet qu'il se propose dans la publication de *la Nouvelle Héloïse*, 26; double erreur, 26, 27; bruit que fit cet ouvrage avant de paraître, 105; jugement de Rousseau sur cet ouvrage, 106; variété dans les avis, qui fait voir ce que c'est que d'avoir affaire au public, 106; les femmes furent persuadées que Rousseau avait écrit son histoire, 107. Voy. *Nouvelle Héloïse*.

JULIE D'ÉTANGE. L'un des principaux personnages de *la Nouvelle Héloïse*, voy. la table du t. III.

JULIEN, empereur. Belle réponse à ses courtisans, I, 32, note 1; il comparait le parler des Gaulois au coassement des grenouilles, 406.

JURY ANGLAIS. Anecdote sur un de ses jugements, VII, 179.

JUSTES. Sur quoi est fondé leur bonheur dans l'autre vie, II, 75; leur sérénité, 80.

JUSTICE. Quel est en nous son premier sentiment, I, 473; n'est pas un mot abstrait, mais une affection de l'âme éclairée par la raison, II, 25; sa notion est la même chez tous les peuples, 80; idées de Rousseau sur son administration, III, 37; sa base dans la poursuite des crimes, VI, 251; dangers de ses erreurs, 254 et suiv.

JUSTICE HUMAINE. Son principe, II, 25.

JUSTICE ET BONTÉ. Ne sont pas de para être moraux, II, 25.

JUSTIN, martyr. Ce Père de l'Église croyait à l'éternité de la matière, II, 351, note 2.

JUSTINIEN. Rousseau traite de *fatras* sa compilation du *Code* et du *Digeste*, III, 37; éloge de ses livres, 76.

K

KEITH (George), gouverneur de Neuchâtel, désigne le plus souvent sous le nom de *milord maréchal*. Par quelle manœuvre on essaya de le brouiller avec Rousseau, II, 259, note 2; de quel prix est son amitié pour Rousseau, 467; Rousseau s'en inquiète communément dans ses lettres à la duchesse de Portland, IV, 307 et suiv.; lettre que lui écrit Rousseau en arrivant à Motiers, VI, 141; Rousseau va le voir, 141; sa biographie; réception qu'il fait à Rousseau, 142; amitié qui s'établit entre lui et Rousseau; celui-ci l'appelait son père; son caractère; comment il le commande un jeune Gênois à Frédéric, 143; recommandation que lui fait Rousseau et qu'il n'a pas l'air d'entendre, 144; comment il s'y prit pour faire accepter à Rousseau le petit présent que Frédéric voulait lui faire, 144; ce que Frédéric lui dit de Rousseau quand il vint à Berlin, 145; manière dont il reçut Rousseau avec son habit arménien, 145; son nom cité, 147; envoi à Rousseau une lettre de Mme de Boufflers, 999; Rousseau lui mène son ami Sauttern, 156; ne doutait pas que Sauttern ne fût baron, 157; il parle à Rousseau de son testament et de ce qu'il veut y faire pour lui, 159; il quitte Neuchâtel, 159; regrets de Rousseau sur ce départ, 160; allait en Angleterre recevoir sa grâce du roi, 160; voulait se fixer à son château près d'Aberdeen, 160, rappelle à Berlin par Frédéric, 160; avant son départ il envoie à Rousseau des lettres de naturalité, 160; son nom cité, 165; Rousseau lui écrit pour faire nommer le colonel Pury conseiller d'État, 165, 166; était ami de Hume, 166; offre à Rousseau un asile en Angleterre dans ses terres, 171; il lui en offre un autre à Potsdam près de lui, 171, 183; fait part à Rousseau d'un propos de Frédéric à cet égard, 171; Rousseau le consulte sur sa retraite dans l'île Saint-Pierre, 171; avait offert une pension de 1200 fr. à Rousseau qui n'en veut recevoir que moitié, 173; il fait passer le capital de cette pension à du Peyrou qui en paye la rente à Rousseau, 173; Rousseau n'aspirait qu'après le moment de le rejoindre, 184; lettre

371, Rousseau sollicite noblement sa protection pour obtenir un asile dans les États du roi de Prusse, VII, 259; lettre 387, détails intimes, 276; lettre 404, envoi d'une lettre à Frédéric II; motifs pour lesquels Rousseau refuse ses offres, 293; lettre 406, projets; réflexions sur d'Alembert, 295; caractère de milord maréchal, 397; lettre 444, sur la position de Frédéric; ce qui lui reste à faire, 349; lettre 523, expression des regrets amers que cause à Rousseau leur séparation; il voudrait écrire les Mémoires de la famille Keith, 425; lettre 525, ce serait le seul dont Rousseau accepterait des dons, mais il l'engage à en faire à ceux qui en ont besoin; il a du pain pour le moment; expression de sa reconnaissance, 425; lettre 526, il l'engage à accepter l'asile que lui offre Frédéric; nouveaux regrets sur leur séparation, 426; lettre 553, Rousseau le remercie de son souvenir et lui rend compte d'un petit voyage qu'il vient de faire; il attend les matériaux pour travailler à l'histoire de sa famille, 451; lettre 578, inquiet de son silence, il lui renouvelle l'expression de sa gratitude, 466; lettre 591, Rousseau a le cœur plein de lui; détails sur les Corses, 477; lettre 620, il le consulte pour un asile, sentant qu'il sera forcé de quitter la Suisse, 501; lettre 635, tracasseries qu'il éprouve; projet de voyage; il le consulte, 515; lettre 663, Rousseau le remercie de ses offres d'argent; ses projets, 537; lettre 803, Rousseau lui annonce sa rupture avec Hume, VIII, 130; lettre 806, il le prévient contre les rapports incroyables de Hume, 134; lettre 815, il est navré de son silence, se persuadant que Hume en est la cause, 147; lettre 817, il le conjure de ne plus lui parler de Hume, 148; lettre 825, plaintes amères de Rousseau,

appelé son bienfaiteur et son père, 177; lettre 855, plaintes amères et touchantes sur le silence de milord, 187.

KIRCHBERGER. président de la Société économique et physique de Berne. Vient voir Rousseau dans l'île Saint-Pierre, VI, 177; il le presse de se retirer à Bienne, 183; il accompagne Rousseau jusqu'à Bienne, 184; lettre 441, conseils sages et touchants sur son mariage, VII, 346.

KIRCHER. Ce qu'il dit de la forme des clefs de la musique, IV, 638; étymologie qu'il donne du mot *musique*, V, 117; cité sur l'influence de la mu-

sique, 119; prétend que notre système de notation musicale est antérieur à Gui d'Arezzo, 121.

KLUPFFELL, chapelain du prince de Saxe-Gotha. C'était un homme d'esprit; commencement de leur liaison qui devint bientôt amitié, V, 560; anecdotes sur son compte; il fait les honneurs de sa maîtresse à Rousseau et à Grimm, 562; comment lui vint son surnom de *pape*, 564; lettre 685, Rousseau lui rappelle leur ancienne liaison, VIII, 12.

L

L.ABOUREUR. Comparé au philosophe, I, 34.

LA BRUYÈRE. Ses *Caractères* étaient dans la bibliothèque du père de Rousseau, V, 316; il plaisait plus que La Rochefoucauld à Mme de Warens, 390.

LAC DE GENEVE. Atrait particulier qu'il eut toujours pour Rousseau, V, 419; impression que lui causait la vue de ses bords si pittoresques, 419; le seul bonheur qu'il désirait était d'habiter sur les bords de ce lac, 419; son cœur n'a jamais cessé d'errer autour de lui, VI, 23.

LACETS. C'est pendant son séjour à Motiers que Rousseau apprit à les faire; il les donnait aux jeunes mariées à condition qu'elles nourriraient leurs enfants, VI, 145.

LACÉDEMON. Voy. *Sparte*.

LACÉDEMONIENS. L'un des trois peuples anciens qui ont pratiqué l'éducation publique, II, 565; comment ils étaient soumis à l'opinion publique, 653, 654; l'amour de la patrie était leur unique passion, III, 7. Voy. *Sparte*.

LA CHEVRETTE. Château près de Saint-Denis, qui appartenait à M. de Bellegarde. Réparations qu'y fit faire M. d'Épinay, V, 558; fêtes qui y eurent lieu et pour lesquelles Rousseau fit de la musique, VI, 47; Rousseau compose un motet pour la dédicace de la chapelle, 47; son parc comparé à celui de Montmorency, 87.

LA CLOSURE, résident de France à Genève. Eut une grande passion pour la mère de Rousseau, V, 314; il fait connaissance avec Gauffecourt, 463; parlait souvent à Rousseau de sa mère, dont, malgré la mort et le temps, son cœur n'avait pu se défendre, 465; accueilli qu'il fait à Rousseau lors de son passage à Genève en revenant de Venise, 541.

LA CONDAMINE. Ses relations parlent d'un peuple qui ne savait pas compter jusqu'à trois, II, 61; ses expé-

riences sur la vitesse du son, V, 373 ; se jette sur la Profession de foi et bat la campagne, VI, 126.

LACTANCE. Fut un des premiers à combattre les doctrines du suicide, III, 383.

LA FAYETTE (Mme de). Rousseau met la quatrième partie de la *Nouvelle Héloïse* à côté de la *Princesse de Clèves*, VI, 106.

L'AFFILARD. Chiffre mis en tête de ses airs, IV, 636.

LA FONTAINE. Ses fables toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont, ne doivent pas être apprises par cœur aux enfants, 489 ; les enfants ne les entendent pas, 489 ; la morale qu'elles présentent est disproportionnée à leur âge, 489 ; dans cinq ou six d'entre elles seulement brille éminemment la naïveté puérile, 490 ; éloge de la fable du *Corbeau et du Renard*, 490 ; analyse de cette fable afin de prouver qu'elle excède la portée de l'intelligence des enfants, 490, 492 ; la fable de la *Cigale et la Fourmi* apprend aux enfants à railler dans leurs refus, 492, 493 ; la fable du *Loup et du Chien* donne aux enfants une leçon de licence, 492, 493 ; la fable du *Corbeau* est pour les enfants une leçon de la plus basse flatterie, 493 ; critique de La Fontaine qui doit être lu avec choix, 493 ; critique des quatre vers qui terminent la fable de la *Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf*, II, 39 ; Rousseau voudrait qu'on donnât aux fables de La Fontaine un ordre plus didactique, 39 ; Rousseau n'a jamais vu d'enfants faire d'application solide des fables qu'ils apprennent, 39 ; il n'appartient qu'aux hommes de s'instruire dans les fables, 40.

LA GARDE. S'est fait un nom dans la chanson, IV, 624.

LAÏS, courtisane grecque. Mot sur elle d'Aristippe Voy. *Aristippe*.

LAIT. Si le choix du lait de la mère ou d'un autre est indifférent, I, 420 ; d'abord sérieux, puis prend de la consistance, 433 ; est une substance végétale, 434 ; se caille toujours dans l'estomac, 434.

LALANDE (M. de), surintendant de la musique du roi. Lettre 932, remerciements sur le compte qu'il a rendu du *Dictionnaire de musique*, indication des articles dont R. aurait désiré le choix, VIII, 254 et suiv.

LALIAUD (M.), de Nîmes. Écrit à Rousseau pour le prier de lui envoyer son profil à la silhouette, pour le buste en marbre qu'il fait faire de lui par Le Moine, VI, 154 ; réflexion de Rousseau à

propos de cette demande, 154 ; se lie à Paris avec Sauttern, qui était lui-même en grande intimité avec Rousseau, 158 ; lettre 566, sur les gravures de son portrait, VII, 459 ; lettre 593, à la première occasion, il lui enverra son profil, 479 ; lettre 665, envoi de deux esquisses de son portrait, 539 ; lettre 822, Rousseau lui écrit qu'il n'a plus rien à dire de Hume, qui lui paraît bien insultant pour un bonhomme et bien bruyant pour un philosophe, VIII, 157 ; lettre 951, manière dont Rousseau reconnaît Thérèse pour sa femme, 273 ; lettre 959, détails sur l'affaire Thevenin, qui réclamait de l'argent non dû ; dégoûts que cela lui cause, 286 ; lettre 962, nouveaux éclaircissements sur Thevenin ; inquiétudes sur le choix d'une retraite, 290 ; lettre 965, Rousseau lui donne des détails sur ses projets et sa situation ; il s'aperçoit qu'il a donné beaucoup trop d'importance à Thevenin, 293 et suiv. ; lettre 967, Rousseau a reçu un passe-port et veut retourner en Angleterre, 296 et suiv. ; lettre 969, regrets sur le parti qu'il a pris ; il se croit obligé de faire usage du passe-port, 299 et suiv. ; lettre 976, il n'a point de réserve avec lui ; il s'occupe du Tasse ; il chante *Olinde et Sophronie*, 307 ; lettre 978, il lui envoie une lettre pour M. Davenport ; le Tasse et son herbier partagent son temps, 308 et suiv. ; lettre 981, regrets sur la mort de Sauttersheim, 331 ; lettre 986, il l'entretient de sa santé et le prie de négocier un effet sur l'Angleterre, 316 ; lettre 988, à propos d'une édition clandestine d'un de ses discours, 317 ; lettre 990, sur de nouvelles offres d'une retraite, 320 ; lettre 994, il accepte son offre de lui faire vendre ses livres, mais seulement ceux qui sont tolérés, ne voulant pas mettre dans le commerce des ouvrages défendus, 332 ; lettre 1007, particularités sur un voyage de botanique, 341 et suiv. ; lettre 1014, remerciements des plantes qu'il lui envoie, 348 ; lettre 1034, il le prie de ne plus lui écrire jusqu'à ce qu'il lui ait donné son adresse, 393.

LALIVE, introducteur des ambassadeurs, père de M. d'Épinay. Vient faire une visite à Rousseau ; il lui envoie des gravures, VI, 74.

LALOUBERE (Simon de). Citation de son *Voyage à Siam*, I, 437, note.

LAMARTINIÈRE, secrétaire de l'ambassade française à Soleure. Rousseau fait pour lui et lui envoie le récit des événements de sa jeunesse, IV, 102 ; se trouve chargé de Rousseau, 423 ; lui donne dans l'hôtel de l'ambassadeur la chambre qu'avait occupée J. B. Rous-

seau, 423; ce qu'il dit à Rousseau en l'y installant, 423; demande à Rousseau le récit qu'il a fait à l'ambassadeur, 423; sa position ne laisse aucun espoir d'avancement à Rousseau dans la maison de l'ambassadeur, 424.

LAMAS, prêtre des Tartares. Définition de leur religion, II, 657.

LAMBERCIER (M.), ministre protestant. Il met le courage de Rousseau à l'épreuve, I, 514; Rousseau mis en pension chez lui, 319; son éloge, 319, 321; Rousseau retiré de chez lui, 325; description de son cabinet, 325; plantations du noyer de sa terrasse, 325 et suiv.; destruction du saule planté par Rousseau, 327; Rousseau ne le revit plus, une fois qu'il fut entré chez le graveur Ducommun, 332; faisait aussi bien qu'il disait, 354; Rousseau avait été bien instruit de religion chez lui, 357; fut le seul des maîtres de Rousseau avec lequel il fit des progrès, 396; était plein de sagesse et de religion, VI, 443.

LAMBERCIER (Mlle). Figure dans la scène de nuit, I, 514; ses réprimandes donnent moins d'alarmes à Rousseau que la crainte de la chagriner, V, 320; elle avait pour Jean-Jacques l'affection d'une mère, 320; elle renonce à lui donner le fouet, 321; anecdote de son peigne brisé, 323; culbute qu'elle fit un jour devant le roi de Sardaigne, 325; Rousseau n'ose plus la revoir lorsqu'il est entré en apprentissage, 332; comment elle et son frère cultivèrent, par des instructions douces et judicieuses, les principes de piété qu'ils trouvèrent dans le cœur de Rousseau, 354.

LAMBERT (Michel). S'est fait un nom dans la chanson, IV, 624.

LAMOIGNON (le président). Rousseau se trouve à dîner avec lui chez Mme de Bezenval, V, 516; c'était un ami des jésuites, VI, 121.

LA MOTTE. A très-bien observé que l'imitation théâtrale n'est jamais complète, et que le spectacle cesserait d'être un plaisir sans la réflexion confuse qui en affaiblit le pathétique et qui nous console intérieurement, I, 309; supposait faussement un progrès de raison dans l'espèce humaine, II, 136; citation de deux vers de son opéra d'*Issée*, IV, 596.

LAMY (dom), bénédictin. Il ne conçoit pas que les hommes aient pu inventer le langage sans le secours de Dieu, I, 375; Rousseau fera lire son *Art de parler* à son élève, II, 315.

LAMY (Bernard), oratorien. Ses *Entretiens sur les sciences* deviennent le guide de Rousseau, V, 477; celui-ci

préfère sa *Géométrie* à celle d'Euclide, 487; c'est aussi dans ses livres que Rousseau étudie l'algèbre, 492.

LA NAÛZE (de), jésuite. Cité sur la
IV, 622.

LE. La vae et l'ouïe en sont les seuls organes, I, 370; avantages du langage du geste sur celui de la parole, 371; la parole plus propre à émouvoir le cœur, 372; le geste aurait suffi si nous n'eussions eu que des besoins physiques, 372; de celui des enfants, I, 447; de celui des passions, III, 122. Voy. *Essai sur l'origine des langues*.

LANGUE FRANÇAISE. On dit qu'elle est la plus chaste des langues, Rousseau croit au contraire qu'elle est la plus obscène, II, 117; son éloge comme langue savante, ses défauts comme langue musicale, IV, 410 et suiv.; le plus digne hommage que Rousseau croit pouvoir rendre à cette *belle langue*, est de tâcher de ne la point avilir, 10.

LANGUE GRECQUE. Vraiment harmonieuse et musicale, IV, 466.

LANGUE ITALIENNE. N'est point par elle-même une langue musicale, mais elle se prête mieux à la musique que les autres, I, 382; douce, sonore, harmonieuse et accentuée plus qu'aucune autre; preuves; expériences, IV, 417 et suiv.

LANGUE LATINE. Manière de l'enseigner, II, 315; l'abbé de Gouvon la montre à Rousseau, V, 379; mais celui-ci fait peu de progrès, 380; un lazariste lui fait prendre cette langue en horreur, 396; étude pénible qu'il en fait, toujours avec plus de zèle que de succès, 482; à force de temps, il parvient à lire assez couramment les auteurs latins, mais non à pouvoir écrire ou parler dans leur langue, 482; efforts incroyables qu'il fait pour en connaître la prosodie, en sentir l'harmonie, etc., 482; ce que Rousseau estimait en savoir, VII, 131.

LANGUE NATURELLE. C'est celle que les enfants parlent avant de savoir parler, I, 441.

LANGUES. Difficultés de donner à leur invention et à leur établissement une origine naturelle, I, 93; la première est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires, 93; la seconde, pire encore que la précédente, est de savoir comment elles peuvent commencer à s'établir, 94; à peine peut-on former des conjectures raisonnables sur ces deux questions, 94; premier langage, qui est le cri
ture, aux signes convenus, 94; marche probable, tenue pour donner des mots

aux idées, 95 ; objection contre l'avantage de l'institution des langues, 146 ; la première invention de la parole vient moins des besoins que des passions, 373 ; caractères distinctifs de la première langue et modifications qu'elle dut subir, 375 ; les langues modernes n'ont pas de véritable accent, 381 ; on n'y a point suppléé par nos prétendus accents, qui ne sont que des signes de quantité, et ne marquent aucune variété de sons, 381 ; toutes les langues lettrées doivent, par un progrès naturel, changer de caractère et perdre de la force en gagnant de la clarté, 383 ; on connaît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la ponctuation, 383 ; quand une langue est plus claire par son orthographe que par sa prononciation, c'est un signe qu'elle est plus écrite que parlée, 383 ; telles sont pour nous les langues mortes, 383 ; différence générale et locale dans l'origine des langues, 383 ; formation des langues méridionales, 384 ; les véritables langues n'ont point une origine domestique ; il n'y a qu'une convention plus générale et plus durable qui les puisse établir, 384 ; formation des langues du nord, 393 ; parallèle entre les unes et les autres, 394 ; les langues modernes, cent fois mêlées et refondues, gardent encore quelque chose de ces différences, 395 ; si leur étude convient aux enfants, 485 ; un enfant n'en apprend jamais qu'une, 485 ; pourquoi l'on enseigne par préférence aux enfants les langues mortes, 486 ; à quoi mène leur étude, 486 ; leur imperfection cause d'éternelles disputes, II, 362. Voy. *Essai sur l'origine des langues*.

LANOUE, comédien, fait connaissance avec Rousseau et lui procure une entrée à la Comédie Française, V, 588 ; il y fait représenter la comédie de *Narcisse* qui lui avait plu, 588.

LA POPELINIERE Rousseau est introduit dans sa maison, V, 548 ; il offre à Rousseau de faire exécuter chez lui les différents morceaux de l'opéra des *Muses galantes*, 548 ; c'était le Mécène de Rousseau, 548 ; détails sur son mariage, 552 ; pourquoi sa protection de-
re nulle pour Rousseau, 552 ; en fréquentant sa maison, Rousseau s'éloigna de celle de M. Dupin, 554 ; c'est chez lui que Rousseau fit la connaissance de Marmontel, VI, 74 ; lettre 356, pourquoi Rousseau a écrit ses livres, VII, 218.

LA POPELINIERE (Mme de). Était écôlière de Rameau, V, 548 ; le duc de Richelieu assidu auprès d'elle, 549 ; elle fait un froid accueil à Rousseau, et dénigre son

opéra des *Muses galantes*, 549 ; son air-greux envers Rousseau, 551 ; ses efforts pour lui nuire dans l'esprit du duc de Richelieu, 551 ; veut obliger Rousseau à consulter Rameau pour les changements à faire à l'opéra des *Filles de Ramire*, 551 ; demande qu'elle fait faire à Rousseau pour l'ouverture, 551 ; s'entend avec Rameau pour qu'on ne sache pas que Rousseau avait travaillé à la musique de cet opéra, 551 ; empêche l'effet de la bonne volonté du duc de Richelieu pour Rousseau, 552 ; motifs de son aversion pour Rousseau, 552 ; elle détestait tous les Gênois, 552 ; quoique parente de Mme Dupin, elle était mal avec elle, 554 ; Rousseau rencontre chez elle, avant sa fortune, Mme de Pompadour alors Mme d'Etoules, VI, 101.

LA PORTE (l'abbé de). Lettre 451, Rousseau, se réservant de faire lui-même une édition générale de ses œuvres, n'a jusqu'alors cédé son droit à personne ; il autorise cependant l'abbé à faire le recueil dont il lui a parlé, VII, 355 ; lettre 610, nouveaux détails sur le recueil que prépare l'abbé de La Porte ; Rousseau lui envoie, pour y être insérée, la traduction du premier livre de l'*Histoire de Tacte* ; faute à corriger, etc., 412.

LAQUAIS Il en fait peu pour être bien servi, II, 439 ; nuisent à la gaieté des repas, 145. Voy. *Domestiques*.

LARD (Mme). Son portrait, V, 447 ; marques qu'elle donnait à Rousseau de sa passion, 447 ; ne se gênait même pas en présence de son mari, 448 ; Rousseau fait part à Mme de Warens des avances qu'elle lui fait, 448.

LARD (Mlle). Ecôlière de Rousseau à Chambéry, V, 447 ; son portrait, 447 ; Rousseau ne put jamais parvenir à l'animer, 447.

LARNAGE (Mme de). Rencontre que Rousseau fait de cette dame en se rendant à Montpellier, V, 489, 490 ; son aventure avec elle, 490 ; Rousseau se fait passer auprès d'elle pour Anglais, 490 ; avances qu'elle fit à Rousseau, 491 ; ne se rebute pas de la maussaderie de Rousseau, 491 ; tête-à-tête de Rousseau avec elle à Valence, 491 ; manière dont elle s'y prit pour se faire entendre clairement de Rousseau, 492 ; il devient enfin aimable pour elle, 492 ; son éloge, et peinture de son caractère, 492 ; elle donne de l'esprit à Rousseau, 493 ; Rousseau avoue lui devoir la seule connaissance qu'il ait eue en sa vie du plaisir, 493 ; peinture de la passion de Rousseau pour elle, 493 ; moment de sa séparation d'avec Rousseau, 494 ;

Rousseau projette de la revoir l'hiver à Saint-Andéol, 494; conseils qu'elle donne à Rousseau en le quittant, 494; elle voulait, en se séparant, partager sa bourse avec Rousseau, 494; avait une fille de quinze ans qu'elle aimait beaucoup, 494; la vue du pont du Gard lui nuit dans l'esprit de Rousseau, 498; Rousseau, en arrivant à Montpellier, songe sérieusement à ses conseils au sujet de sa santé, 496; sa correspondance avec Rousseau sous le nom de Dudding, 496; pressait Rousseau de venir la joindre à Saint-Andéol, 496; réflexions que fait Rousseau sur cette proposition, 497; était froide auprès de Zulietta, 538; son souvenir rappelé à Rousseau dans sa retraite de l'Ermitage, VI, 20; l'idée que Rousseau avait eue au début de sa liaison avec elle était ridicule appliquée à Mme d'Houdetot, 31.

LARNAGE (Mlle de). Rousseau est curieux de savoir comment elle traitera le bon ami de sa maman, V, 494; Rousseau tremble d'en devenir amoureux, 497.

LAROCHE, valet de chambre de la maréchale de Luxembourg. Fut employé à la recherche des enfants de Rousseau aux Enfants trouvés, VI, 114; c'est par son entremise que Rousseau fait remettre de l'argent à la mère Le Vasseur, 115; message qu'il apporte à Rousseau la veille de la condamnation de *l'Émile*, 131; est chargé par Rousseau d'aller chercher ses papiers; sa discrétion avec Thérèse, 32; il amène Thérèse au château de Mme de Luxembourg, 132, 133; relation de la mort du maréchal de Luxembourg, qu'il écrit à Rousseau, 158.

LA ROQUE (le comte de). Il faisait assidûment la cour à sa tante Mme de Vercellis, V, 369; il fait donner trente livres à Rousseau, place près de sa tante en qualité de laquais, 370; était de l'assemblée devant laquelle Rousseau accusa Marion de lui avoir donné le ruban dérobé par lui à Mlle Portal, 371; sa prédiction sur la conscience du coupable s'est accomplie, 371; comment il aurait pu tirer de Rousseau l'aveu de sa faute envers Marion, 372; s'intéresse à Rousseau et veut le placer, 376; ce que le comte de Gouvon lui dit de Rousseau, 376.

LASELLE (Mme). Tenait à Paris une table d'hôte où Rousseau venait manger, V, 555; détails sur la société qui se réunissait chez elle.

LASTIC (le comte de). Lettre 86, Rousseau lui adresse des reproches sur un acte d'indélicatesse, VII, 5 (Voy. aussi les lettres 85 et 87).

LASUS. Cité sur le mode éolien, V, 46; ses expériences sur le son, 210; est dit-on, le premier qui ait écrit sur le musique, 120.

LATINS. Se servaient, pour noter la musique, des lettres de leur alphabet, IV, 619.

LATOUCHE (Mme de). Son escapade en Angleterre avec le duc de Kingston, V, 517.

LATOUP, peintre. Il fait au pastel le portrait de Rousseau, VI, 95; Rousseau croit que ses ennemis ont fait disparaître de la circulation la gravure faite d'après son tableau, 284, 285.

LATOUP DE FRANQUEVILLE (Mme), amie constante de Rousseau. Lettres renfermant tous les détails intimes de leur liaison, VII, 176 et suiv., 182, 184, 187, 190, 193, 195, 197, 202, 212, 216, 231, 239, 242, 244, 245, 248, 276, 282, 283, 298, 306, 310, 322, 337, 356, 360, 368, 380, 386, 387, 389, 406, 416, 421, 429, 454, 464, 481, 515, 530; VIII, 33, 58, 63; lettre 837, Rousseau la remercie de l'avoir déjourné, 173; lettre 903, il lui donnera dans peu, par une voie sûre, les motifs de son silence, 226; lettre 906, éloge de du Peyrou qui lui remettra cette lettre et lui donnera des détails sur sa position, 227; lettre 913, plainte sur sa situation, mais il n'en est pas moins certain que la postérité lui rendra justice, 233; lettre 917, il est inquiet d'une lettre qu'il lui a écrite et à laquelle elle n'a pas répondu, 236; lettre 983, il lui parle du mauvais état de sa santé, 314; lettre 995, il lui fait part de sa nouvelle demeure et du retablisement de sa santé, 333; il lui rend amitié pour amitié, 336; lettre 1003, il est touché de ses inquiétudes sur son compte, 337. Voy. encore les lettres 1044, 1062, 1064 et 1070, aux pages 401, 421, 422 et 427.

LATOUP (la comtesse de), fille du marquis d'Antremont. Elle chantait dans les concerts où figurait Rousseau, V, 361.

LA TOUR DU PIN (comte de). Visite qu'il fait à Rousseau à Motiers, VI, 153; son éloge, 153; Rousseau cherche en vain le motif de sa visite, 154.

LA TOURETTE (Lettres à M. de). sur la botanique, IV, 324; va herboriser avec Rousseau à la Grande Chartrreuse, VIII, 270.

LA TRIBU, loueuse de livres à Genève. C'étaient elle qui en prêtait à Rousseau, V, 338; Rousseau lui envoyait tout ce qu'il avait pour lire, 338; elle lui faisait même souvent crédit, 339; Rousseau a bientôt épuisé sa mince boutique, 340.

LA MAIGNANT. Célèbre par ses chansons, IV, 624.

LAUUE. Un des personnages de la *Nouvelle Héloïse*. Voy. la table du I. III.

LAUSANNE. Séjour qu'y fit Rousseau, V, 416; concert baroque qu'il y donna, 417; Rousseau ne peut déterminer le temps qu'il y resta, 420.

LAUTREC (le comte de), maréchal de France. Rousseau lui est présenté à son passage à Chambéry avec le régiment d'Orléans, dont il était alors colonel, V, 462; s'intéresse à Rousseau, et ne se souvient de lui que la dernière année de sa vie, 462.

LAUZUN (Amélie Boufflers, duchesse de), petite-fille de la marquise de Luxembourg; son éloge, VI, 98; Rousseau lui donne plusieurs fois un baiser, 98; Rousseau était timide avec elle, quoiqu'elle n'eût que onze ans, 98; réflexion qu'elle fait en entendant lire un passage d'*Emile*, 98.

LAZARE. Discussion sur sa résurrection, II, 427.

LE BEAU. Citation de son *Voyage au Canada*, I, 437, note.

LE BLOND, consul de France à Venise, chargé momentanément des affaires de l'ambassade, V, 522; est pris en guignon par M. de Montaigu, 522; M. de Montaigu lui ôte la fonction de secrétaire d'ambassade pour la donner à Rousseau, 522; fait mal une commission dont Rousseau le charge, 525; intervient dans l'affaire du billet de 200 francs que Rousseau finit par payer de ses deniers, 527; dîner qu'il donne à Rousseau à sa sortie de chez l'ambassadeur, 533; il prête 20 sequins à Rousseau; sa société était douce, 533; goûter qu'il donne à Rousseau dans la maison des *Mendicanti*, 535; respect que Rousseau avait pour ses filles, 535; Rousseau le rencontre à la Briche près Montmorency, VI, 78; pour quoi et comment Rousseau ne put jamais l'aborder, 79; reproche que Rousseau se fait à cet égard, 79; Rousseau était loin de soupçonner le motif de son voyage à Paris, 79, note.

LE BRÛN. Sa traduction de la *Jérusalem délivrée* est attribuée à Rousseau, VI, 318.

LE BRUN (Ch.), peintre. Le petit château d'Enghien lui avait appartenu, VI, 88.

LE CID. On va applaudir au théâtre ce même Cid qu'on irait voir pendre à la Grève, I, 224; Corneille autorise le duel dans cette tragédie, mais c'est un fils qui venge son père; ce n'est pas la vengeance, c'est la pitié qui se signale

dans cette pièce et qui enlève les applaudissements, 299.

LEÇONS. Doivent être plus en actions qu'en discours, I, 475; leur mauvais effet quand elles sont tristes, II, 180.

LECTURE. Choix, III, 153.

LE DOMINIQUEIN. Comment il travaillait au tableau de *Saint-André*, I, 342.

LE DUC (Goton), nièce de Thérèse. Éloge de son caractère, gâté cependant par de mauvais exemples, V, 553.

LEGAL, célèbre joueur d'échecs. Était un de ceux avec qui Rousseau allait souvent faire sa partie, 515.

LÉGISLATEUR. Ce qu'il a à faire par rapport à la religion, II, 403; ses devoirs, ses fonctions et dans quelles circonstances il est nécessaire, 598; il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes, 599; qualités, énergie, impartialité dont un législateur doit être doué, 599; il doit être aussi extraordinaire par son génie que par son emploi, 599; il n'a, ni ne doit avoir aucun pouvoir législatif, 600; obstacles, difficultés, contradictions qu'il éprouve nécessairement, 600, sans autorité par lui-même, il fait intervenir l'autorité divine, 601; mais, sa grande âme est le vrai miracle qui doit prouver sa mission, 601; le but auquel il tend est de rechercher en quoi consiste le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, 606; l'antiquité en a eu trois célèbres; les temps modernes n'en ont point à citer, III, 6; esprit qui guida ceux de l'antiquité, 7.

LÉGISLATION. Ce qui constitue une législation parfaite, II, 256; tout ce qui concerne la législation se réduit à deux objets principaux, 606; quels sont-ils et comment on doit les entendre, 606; des divers systèmes de législation, 606; il y a, en matière de législation, des maximes communes à tous, et chaque peuple renferme en lui quelque cause qui les ordonne d'une manière particulière et rend sa législation propre à lui seul, 607; exemples pris chez différents peuples, 607; c'est l'art du législateur de diriger l'institution en conséquence et de l'approprier au pays, 607; dans toute législation ces convenances et ces rapports doivent être soigneusement observés, 607. Voy. *Loi, Législateur*.

LEIBNITZ. Il assurait que tout est bien, I, 63; étude que Rousseau faisait de ses ouvrages, V, 481; défense de son optimisme, VII, 35.

LE MAIRE. Brossard lui attribue l'invention du si, V, 204.

LE MAITRE, maître de musique de a cathédrale d'Annecy, V, 397; son portrait, 398; Rousseau mis en pension chez lui par Mme de Warens, 398; peinture de la vie que Rousseau menait chez ce musicien, 398; accueilli qu'il fait au musicien Venture, 399, 400; ne pouvait composer sans boire, 401; nom que lui donnait Mme de Warens, 401; son caractère ombrageux, 401; demêle très-vif qu'il eut avec le chantre, 401; se venge en quittant la cathédrale, 401; service que Mme de Warens lui rendit dans cette circonstance, 402; approuve l'espièglerie de Rousseau qui se fait héberger par M. Reydelet, 402; atteint d'une maladie semblable à l'épilepsie, 403; fut bien accueilli à Bellay où il passa les fêtes de Pâques, 403; arrive à Lyon, visite qu'il y fait, 403; abandonné par Rousseau pendant une de ses attaques, 403; regrets que Rousseau témoigne de cet abandon, 405; sa caisse de musique lui est enlevée par suite de la réclamation du chapitre d'Annecy, 405; depuis son départ, personne n'entendait rien à l'harmonie en Savoie, 460.

LE MOINE, sculpteur. Buste en marbre de Rousseau que M. Lallaud, de Nîmes, voulait faire exécuter par lui, VI, 154; ce buste s'est borné à une mauvaise esquisse en terre cuite, 155; mauvais portrait gravé de Rousseau, qui fut fait d'après l'esquisse de Le Moine, 285.

L'ENGLIS (Ninon de). Fait une exception aux remarques de Rousseau sur les femmes, II, 177, 178; il n'en aurait pas voulu pour maîtresse, 178.

LENIEPS, Genevois. Il voyait souvent avec Rousseau leur ami commun Mussard, dans ses derniers moments, V, 577; Rousseau lui donne l'épithète de bon, VI, 77; réponse que lui fait Rousseau au sujet du testament de Mussard, 159; lettre 68, détails intimes et sur la première représentation du *Devin du village*, 581; lettre 199, plaintes contre l'Opéra à l'occasion de la propriété du *Devin du village*, détails sur le produit que les ouvrages de Rousseau lui ont rapporté, VII, 117; lettre 215, détails intimes et sur la publication de l'*Emile*, 215; lettre 246, sur la *Nouvelle Héloïse* qui vient de paraître et qu'il appelle un *misérable et plat roman*; il a quitté pour sa vie le métier d'auteur, lettre 245; quelque sollicitation dont il ait été l'objet il ne fera jamais de suite à *Julie*, 168; lettre 315, détails intimes, plaintes contre Duchesne à l'occasion de l'impression de l'*Emile*, 218; lettre 569, Rousseau accepte son second por-

trait peint par La Tour, détails intimes, 460; lettre 633, récrimination contre Voltaire et les persécuteurs de l'*Emile*; détails sur ce qui s'est passé à l'occasion du projet qui avait été demandé à Rousseau pour la Corse; lettre 649, détails sur les persécutions qui se traquent à Genève contre Jean-Jacques et ses œuvres, 524; lettre 931, il le félicite de sa sortie de la Bastille, VIII, 254.

LE NOTRE. Le crayon lui tomba des mains dans le parc de Saint-James, III, 453; c'est lui qui avait planté le jardin de Croizat à Enghien, V, 85.

LÉON (l'abbé de). Rousseau lui apprend la composition, V, 511; il prend Rousseau en ami et veut en faire son secrétaire; celui-ci refuse ses offres, 511; il meurt à la fleur de son âge, 511.

LÉONIDAS. Comparé à Socrate, II, 100.

LE SAGE. Rousseau lit *Gil Blas* et dit qu'il n'était pas encore mûr pour cette lecture, V, 433.

LE SAGE (le P.). Lettre 79, sur la musique et les arts d'imitation; éloge de Voltaire, VI, 592 et suiv.

LE SUEUR, pasteur protestant. Son *Histoire de l'Eglise et de l'empire* faisait partie de la bibliothèque du père de Rousseau, V, 316.

LE ROY. Lettre 192, remerciement de lui avoir signalé son erreur, d'avoir dit qu'il n'y avait pas de théâtre à Sparte, VII, 109.

LE SAGE (le P.). Lettre 79, sur la musique et les arts d'imitation; éloge de Voltaire, VI, 592.

L'ÉTANG (épître à M. de), poème contre Paris, IV, 263.

LETTRE A D'ALEMBERT, sur son article *Genève* de l'*Encyclopédie*, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville, I, 178; réponse de d'Alembert à la lettre précédente, 273; à quelle occasion Rousseau la composa, VI, 69; il verse en l'écrivant de délicieuses larmes, 69; il y règne selon lui un *ton singulier* dû à des causes qu'il indique, 70; succès de cet ouvrage qui respire une *douceur d'âme* qu'on sentait n'être pas jouée, 74; Rousseau annonce à Vernes la composition de cet opuscule, VII, 103; explication sur cette lettre, 104 et suiv.; jugement sur cet ouvrage, 106; quelques détails sur sa publication et sur l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, lequel serait, selon Rousseau, en grande partie de Voltaire, 108; ce qu'elle rapporta à Rousseau, 121; la *Nouvelle Héloïse* n'est pas en contradiction avec elle, 164, 165; Rousseau la donne en

réponses à ceux qui accusent son caractère et ses mœurs, VIII, 370.

LETTRE de J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, en réponse à son mandement contre l'*Emile*, II, 330.

LETTRE sur la musique française, IV, 410; à quelle occasion et dans quelle circonstance elle fut rédigée, V, 585; effet incroyable de cette brochure, 585, 586; on songea à punir son auteur et l'on balança entre l'exil et la Bastille, 586.

LETTRE d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre, IV, 440.

LETTRES. Comment Rousseau écrivait les siennes, VII, 192.

LETTRES. Leur action dans la société, I, 3; leur principal avantage est de rendre les hommes plus sociables, 3; pour quelques hommes qu'elles éclairaient, elles corrompent à pure perte une nation, I, 23; vanité des disputes littéraires, 24; leur goût d'une grande ressource dans la vie, II, 313; comment Rousseau les emploiera dans l'éducation de son élève, 316; destinée de presque tous ceux que leur amour a trop séduits, VII, 13; chaudement défendues par Voltaire, 13 et suiv.

LETTRES à Sara, IV, 1.

LETTRES écrites de la campagne. Ouvrage de Tronchin dont Rousseau fait un grand éloge, et auquel il répondit par les *Lettres écrites de la montagne*, VI, 152.

LETTRES écrites de la montagne, II, 389; pourquoi R. les a composées et publiées, leur but, 389; lettre 1, état de la question par rapport à l'auteur. Si elle est de la compétence des tribunaux civils. Manière injuste de la résoudre, 390; lettre 2, de la religion de Genève; principes de la reformation. L'auteur entame la discussion des miracles, 405; lettre 3, continuation du même sujet. Court examen de quelques autres accusations, 417; l'auteur se suppose coupable; il compare la procédure à la loi, 437; lettre 4, continuation du même sujet; jurisprudence tirée des procédures faites en cas semblables. But de l'auteur en publiant la Profession de foi, 447; lettre 6, s'il est vrai que l'auteur attaque les gouvernements. Courte analyse de son livre. La procédure faite à Genève est sans exemple et n'a été suivie en aucun pays, 472; lettre 7, état présent du gouvernement de Genève, fixé par l'édit de la médiation, 479; lettre 8, esprit de l'édit de la médiation. Contre-poids qu'il donne à la puissance aristocratique. Entreprise du petit con-

seil d'anéantir ce contre-poids par voie de fait. Examen des inconvénients allégués. Système des édits sur les emprisonnements, 495; lettre 9, manière de raisonner de l'auteur des *Lettres écrites de la campagne*. Son vrai but dans cet écrit. Choix de ses exemples. Caractère de la bourgeoisie de Genève. Preuve par les faits. Conclusion, 515; à quelle occasion elles furent écrites, VI, 152; effet qu'elles produisirent; elles sont brûlées à Paris, 162.

LETTRES élémentaires sur la botanique, IV, 272 à 336.

LETTRES PERSANES. Lecture excellente pour ceux qui commencent à écrire, VII, 301.

LETTRES PORTUGAISES. Rousseau les croyait de la main d'un homme, I, 248, note.

LE VASSEUR, père de Thérèse, logé à Paris près de Rousseau, V, 562; craignait sa femme, 562; Rousseau veut le placer, 592; il est mis à l'Hôtel-Dieu par les soins de M. de Chenonceaux, à l'époque du départ de Rousseau pour l'Ermitage, 595; meurt peu de temps après avoir quitté sa famille, à plus de quatre-vingts ans, 596; nom que lui donnait sa femme, VI, 60, note.

LE VASSEUR (Mme) Etait nourrie à Paris par sa fille, V, 546; gâtait le caractère de sa fille en voulant la diriger, 548; n'était pas désintéressée comme sa fille, 553; met toute sa famille à la charge de Rousseau, 553; seconde Rousseau pour déterminer sa fille à mettre son enfant aux Enfants trouvés, 556; sert de secrétaire à Rousseau, 562; son caractère; introduite par Rousseau chez Mme Dupin, 566; motifs qui l'engagent à faire part à Mme Dupin du parti que Rousseau avait pris relativement à ses enfants, 566; n'approuve pas le système de réforme de Rousseau, 573; connaissait le vicaire de Marcoussis et y conduisit Rousseau, 576; son nom cité, 583; garde la maison pendant le voyage de Rousseau à Genève, avec Gauffecourt, 590; Rousseau veut la placer pour retourner à Genève, 592; gagnée par Mme d'Epinau pour décider Rousseau à demeurer à l'Ermitage, 594; ne regrette pas son mari, 596; son intérêt à tousjours été en opposition avec celui de Rousseau, VI, 11; ses entretiens secrets avec Grimm et Diderot, 13; allait voir Grimm deux ou trois fois par mois, 13; devenait de jour en jour plus flagorneuse avec Rousseau, 14; reproches qu'elle faisait en secret à sa fille, 14; son avidité, 14; Rousseau l'avait tirée de la misère, 14; réflexions qui lui attirèrent l'a-

tiénation du cœur de Rousseau, 14; Rousseau la traitait cependant avec respect, 14; tente de détacher tout à fait sa fille de Rousseau, 15; fait venir sa famille à l'Ermitage dans l'absence de Rousseau, 15; son complot contre Rousseau, 15; fait des dettes à l'insu de Rousseau au nom de sa fille, 21; son exclamation habituelle en entendant lire la *Nouvelle Héloïse*, 27; Rousseau croit qu'elle était le pivot du complot qu'on avait formé contre lui pour l'obliger à quitter l'Ermitage, 40; désignée dans une lettre de Diderot à Rousseau, 41; refuse de quitter l'Ermitage, 42, 43; s'y portait mieux qu'à Paris, 42; mangeait beaucoup et avec voracité, 42; lettre que Rousseau lui fait écrire à Mme d'Épinay, 42; sensiblement changée pour Rousseau par suite des intrigues de Grimm et de Diderot, 52; menait rudement son mari, 60, note; dement devant Diderot toutes les assertions de Rousseau relatives à Mme d'Épinay, 63; Rousseau à son départ de l'Ermitage l'embarque pour Paris, où il lui promet de payer son loyer, 64; Grimm lui fait offrir une pension de 300 francs, 76; demande à Rousseau la permission d'accepter cette pension, 76; Rousseau la lui accorde, 76; Grimm la tenait toujours à Deuil près de Montmorency, 115; Rousseau ne cessait point de lui envoyer de l'argent, 115.

LE VASSEUR, frère de Thérèse; Rousseau le soupçonna de lui avoir volé toutes ses chemises, V, 571; ne parut plus après ce vol chez Rousseau, 571; Rousseau craint l'influence de son exemple pour ses enfants, VI, 13.

LE VASSEUR (Thérèse), gouvernante puis femme de J. J. Rousseau, V, 546; Rousseau la rencontre à l'hôtel de Saint-Quentin, rue des Cordiers, dans lequel elle travaillait en lingère, 546; sa vue fait impression sur Rousseau, 546; Rousseau devient son champion à la table d'hôte à laquelle ils mangeaient ensemble, 546; liaison qui s'établit entre elle et Rousseau, 546; quiproquo qui donne lieu à une singulière exclamation de Rousseau, 547; Rousseau cherche à justifier sa liaison avec elle, 547; était sans esprit et n'a jamais bien su lire, 547; ses quiproquos devenus célèbres, 547; qualités que les yeux fascinés de Rousseau lui faisaient voir en elle, 547; pourquoi Rousseau n'osait se montrer en public avec elle, 548; sa demeure devient celle de Rousseau, 548; comparée à Mme de Warens, 552; battue et pillée par sa famille, 553; nom que Rousseau lui donnait, 553; sa pre-

mière grossesse en 1747, 555; Rousseau a de la peine à la déterminer à mettre son enfant aux Enfants trouvés, 556; précaution que prend Rousseau pour reconnaître un jour son enfant, 556, 557; cette précaution est négligée à sa deuxième couche, 557; comparée à la Nannette de Diderot, 558; Rousseau n'avait pas promis de l'épouser, 558; Rousseau la néglige pour la société de Grimm, 562; Rousseau se met en ménage avec elle, 562; sur le nom que Grimm lui donne, 562; peinture de la vie que Rousseau mentait avec elle, 563; Rousseau ne lui dissimule pas sa conduite avec la maîtresse de Klupffell, 564; est choquée d'un procédé de Grimm à cette occasion, 564; prend le chapelain Klupffell pour le pape, 564; devient grosse pour la troisième fois, 565; son troisième enfant mis aux Enfants trouvés ainsi que les deux autres qu'elle eut encore, 566; introduite par Rousseau chez Mme Dupin, 566; fait un secret à Rousseau des libéralités particulières de Mme Dupin à son égard, 566; soupçonne son frère d'avoir volé le linge de Rousseau, 570; voyage à Saint-Germain que Rousseau fait avec elle, 588; refuse de rester seule en voiture avec Gouffecourt, 590; fait connaître le motif de ce refus à Rousseau, 590; tête-à-tête dans lequel Gouffecourt tente de la séduire, 590; sa conduite envers Mme de Werens, 591; promenade que Rousseau fait avec elle sur le lac de Genève, 592; circonvenue par Mme d'Épinay pour faire aller Rousseau à l'Ermitage, 594; la seule de sa famille qui ait regretté son père, 596; jouissance que Rousseau éprouvait avec elle dans sa solitude de l'Ermitage, VI, 9; ce que pense Rousseau de son union avec elle, 10; attachement de Rousseau pour elle, 10; Rousseau l'épouse sur ses vieux jours, 10; Rousseau n'avait pas d'amour pour elle, 10; Rousseau croit qu'il est le seul qu'elle ait véritablement aimé, 11; se laissait voler par sa famille; 11; Rousseau ne peut parvenir à la détacher de sa mère, 11, 15; rend compte à Rousseau de choses qu'il ignorait, 231; nourrissait sa mère du pain de Rousseau, 14; Rousseau lui prescrit de ne faire venir personne à l'Ermitage, 15; n'avait dans l'esprit aucun point de contact avec celui de Rousseau, 15, 16; serrement de cœur qui ne quittait jamais Rousseau, ni près ni loin d'elle, 18; Rousseau ne veut pas l'exposer à être jalouse, 20; cache à Rousseau les dettes contractées par sa mère, 21; pourvoir à la garde-robe de Mme d'Houdetot, lors de sa première visite à l'Ermitage, 24; sanglots à la

lecture de *la Nouvelle Héloïse*, 27; s'étonne des transports de Rousseau à la réception d'un présent de Mme d'Épinay, 27; proposition que lui fait Mme d'Épinay au sujet des lettres de sa belle-sœur à Rousseau, 36; elle cache alors avec plus de soin les lettres qu'elle apportait à Rousseau à la Chevette quand il s'y trouvait, 36; Mme d'Épinay pousse ses recherches jusque dans sa bavière, 36; sa conduite à l'Ermitage, quand Mme d'Épinay la presse de lui livrer cette correspondance, 36; elle finit par tout dire à Rousseau, après lui avoir caché longtemps les persécutions de Mme d'Épinay à cet égard, 36, 37; fureur de Rousseau en apprenant cette nouvelle, 37; instruit Rousseau de toutes les menées de Grimm et de Diderot, par rapport à sa mère et à elle, 51; découvre à Rousseau le mouf secret du voyage de Mme d'Épinay à Genève, 55; nom que lui donnait Grimm, 60, note; confirme à Diderot toutes les assertions de Rousseau sur les tentatives de Mme d'Épinay pour s'emparer de la correspondance de Mme d'Houdetot, 63; sa conversation avec Saint-Lambert, 70; nom qu'elle donnait à MM. Ferand et Minard qui habitaient Montmorency, 77; liaison qu'elle forme avec sa voisine Pilleu, 93; propos sur Rousseau que lui tient Mme de Boufflers, 105; Mme de Luxembourg instruite par Rousseau de sa liaison avec lui, 114; manière aimable avec laquelle Mme de Luxembourg la recevait toujours, 114; capital de 10 000 francs que Rousseau projette de placer sur sa tête et sur la sienne en rente viagère, 116; le libraire Rey lui fait une pension viagère de 300 francs, 117; conduite de Rousseau par rapport à l'argent qui lui appartenait, 117; était peu soigneuse et fort dépen-sière, 117; comparée à Mme de Warens sous le rapport de l'économie, 118; son nom cité, 131; Laroche ne veut pas lui dire où est Rousseau, 132; Laroche l'amène au château du maréchal de Luxembourg, 133; ne veut plus quitter Rousseau, 133; promesse que lui fait Rousseau de la rejoindre dans peu, 133; Rousseau lui écrit de venir le joindre, 139; Rousseau s'aperçoit que son affection n'est plus la même pour lui, 140; Rousseau ne veut plus l'exposer à devenir mère, 141; cause de son refroidissement pour Rousseau, 141; désir qu'elle exprime de rejoindre Rousseau, 141; sensibilité de Rousseau en la revoyant après deux mois d'absence, 141; hiver que Rousseau passe avec elle à Motiers-Travers, 146; se moque de Rousseau en l'entendant ré-

péter un discours qu'il avait composé, 164; sa peur quand on lança des pierres la nuit dans la maison de Rousseau à Motiers, 170; Rousseau lui avait assuré après lui une rente de 700 livres de rentes viagères, 173; se rend dans l'île Saint-Pierre avec les livres et les effets de Rousseau, 173; Rousseau lui fait part de son nouveau désastre à Bienne, 185; ses cris en voyant Rousseau blessé, 438; cette fois Rousseau l'appelle *ma femme*, 438; promenade que Rousseau fait avec elle, à la porte Maillot, 498, 499; lettre de Rousseau à Mme de Luxembourg pour lui recommander Thérèse dans le cas où il viendrait à mourir, VII, 170 et suiv.; Rousseau la recommande à Moulou et à ses amis de Genève après sa mort, 204, 205; lettres 362, détails intimes après sa fuite ensuite des poursuites contre l'*Émile*, 252 et suiv.; lettre 945, annonce de son départ pour Chambéry, conseils, VIII, 270; comment s'est faite son union avec Rousseau, 273; éloge exagéré que Rousseau en fait pour justifier son mariage, 293; lettre 1006, détails sur leurs relations, sur la conduite de Thérèse; mélange de reproches et de tendresse, 338 et suiv.

LEVITE D'EPHRAÏM (le), IV, 16; pourquoi Rousseau avait une certaine prédilection pour ce petit ouvrage, VI, 135; cet opuscule prouve que Rousseau n'avait pas de fiel et qu'il pardonnait à ses ennemis, 135; s'il n'est pas le meilleur de ses ouvrages, il en sera toujours le plus chéri, 136.

LEVREY (Jean). Sa mort fut plus utile à Genève que sa vie, I, 258, note.

L'HOPITAL (le marquis de), ambassadeur de France à Naples. Avis important que lui fait passer Rousseau en l'absence de M. de Montaigne, V, 528; remerciement qu'il en fait à M. de Montaigne, 528, 529.

LIBERTÉ ou *libre arbitre*. Elle distingue l'homme des animaux, I, 89; prouvée par le sentiment, plus fort que tous les arguments; réfutation des objections, II, 596; le premier de tous les biens, I, 459; son principe immatériel, II, 71; comment elle ennoblit l'homme, 72; bien réglée est l'instrument d'une bonne éducation, 110; comment on peut être libre dans les fers, 298.

LIBERTÉ CIVILE. Sa perte est le châ-timent de la civilisation, I, 9; la liberté n'est dans aucune forme de gouvernement; elle est dans le cœur d'un homme libre, II, 265; est une conséquence de la nature de l'homme, 579; ce qui distingue la liberté naturelle de la liberté civile, 587; elle est un des

principaux objets de la législation, 606; comment il arrive quelquefois que la servitude sert à la maintenir, 624; peut-on concilier la liberté avec le système de la pluralité des voix et l'obligation de s'y conformer, 640; comment le mot *libertas* qu'on lit sur la porte de la prison et sur les fers des galériens de Gènes, bien loin d'être une cruelle ironie, est une devise belle et juste, 640, note 2; difficile à conserver avec la tranquillité, III, 5; quels hommes elle demande pour être acquise et conservée, 18; l'hérédité du trône et la liberté des peuples seront toujours incompatibles, 20; difficile à conserver dans les grands États, 21; on doit prévoir tout ce qui peut l'attaquer dans un État libre, 23; partout où elle règne, elle est...amment attaquée, 36; les États pour être libres ont besoin de têtes, de cœurs et de bras et non d'argent, 40; on ne doit pas craindre de la payer cher, 44; son incompatibilité avec l'esprit de conquête, 46; le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain, VIII, 150; quiconque veut être libre l'est en effet 150.

LIBERTÉ POLITIQUE. Diminue à mesure que l'État s'agrandit, II, 255, 256; est dans le cœur de l'homme, non dans la forme du gouvernement, 265.

LIBERTINAGE. L'amour-propre l'engendre plus souvent que l'amour, II, 124; son influence sur l'esprit et le caractère, 128.

LIBERUM VETO. Ce que c'était en Pologne, III, 21; de ses dangers, 33.

LIBRAIRIE. Réflexion sur le commerce international de la librairie entre la France et la Hollande, au XVIII^e siècle, VII, 150 et suiv.

LIBRE (Je suis), II, 72; comment on peut l'être, 264.

LIGNE (prince de). Offre un asile à Rousseau dans une de ses terres, VI, 238, note.

LIGNON. Rousseau, tenté d'aller visiter ses bords, s'en éloigne en apprenant qu'il y trouvera des ouvriers et des forges, V, 428, 429.

LINANT (M. de), gouverneur du fils de Mme d'Épinay. Est chargé d'arranger des paroles pour un motet qui devait être exécuté à la dédicace de la chapelle de la Chevrette, VI, 47; il s'approprie pour ce travail des paroles de Santeuil, 47; c'était le confident de Mme l'Épinay, 56.

LINNE. Son système; importance et difficulté de son œuvre, IV, 380 et suiv.; passion de Rousseau pour son système, VI, 176; il est le seul qui ait vu la botanique en philosophe, 176; Rousseau possédait une collection de graines rangées selon son système, 321; Linné a tiré la botanique des écoles de pharmacie, 479; il lui était réservé de faire de la botanique une science philosophique, VIII, 172; lettre 1066, hommage et remerciements; seul avec la nature et Linné, Rousseau passe des heures délicieuses, 423.

LINUS. Passait avec Orphée pour l'auteur des premières hymnes, V, 74; inventeur du *linos* ou chant rustique chez les Grecs, 87.

LIOTARD (lettre à M.), sur la botanique, IV, 323.

LIRE (méthode pour apprendre à) aux enfants, I, 494.

LISIÈRE. Laisse une mauvaise démarche aux enfants, I, 453, note.

LIT. Moyen de n'en trouver jamais de mauvais, I, 507; quel est le meilleur, 507.

LIVRES. Instruments de la misère des enfants, I, 493; Rousseau les hait: ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas, 563; moyen de rapprocher les leçons qui y sont éparées, 563; celui qui composera seul la bibliothèque d'Émile, 563; celui de la nature est seul ouvert à tous les yeux, II, 99; ne suffit pas pour former le goût, 135; leur abus, 242; sont des sources de disputes intarissables, 362; comment doivent se faire leurs procès, 393; différence entre un livre qui contient des erreurs nuisibles et un livre pernicieux, 394; ces derniers tombent sous la juridiction des magistrats, 394; procédés, à leur égard, de la critique de mauvaise foi, 405; ce que c'est qu'un bon livre et un livre pernicieux, 405; en matière de morale, pourquoi leur lecture est inutile aux gens du monde, III, 124; comment ils pourraient être utiles aux habitants de la campagne, 128; règles pour les lire avec fruit, 152, 153; les livres d'amour énervent l'âme, la jettent dans la mollesse, et lui ôtent tout ressort, 154, 155.

LIVRES SACRÉS. Nécessité de les lire et de les comparer pour connaître la vérité, II, 89; sont tous écrits dans les langues ignorées des peuples qui suivent la religion enseignée dans ces livres, 95; l'homme n'en a pas besoin pour connaître ses devoirs, 95.

LOCATELLI. Ses *Caprices* cités, IV, 619.

LOCKE. Sur son axiome: *Il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété*, I, 110; discussion d'une proposition de son *Gouvernement civil*, à propos de la fin de la société entre les

mâle et la femelle, 144; il a employé des preuves morales qui n'ont pas une grande force en matière de physique, 146; ou a-t-il trouvé qu'entre les animaux de proie, la société du mâle et de la femelle dure plus longtemps que parmi ceux qui vivent d'herbe? 146; ce raisonnement ne vaut pas mieux en l'appliquant aux oiseaux, 146; incertitude sur le fait principal qui sert de base au raisonnement de Locke, 146; il prouve tout au plus qu'il pourrait bien y avoir dans l'homme un motif de rester attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant; mais il ne prouve nullement qu'elle a dû s'y attacher avant l'accouchement, 147; il suppose ce qui est en question, 147; recommande de ne point droguer les enfants, 431; examen de sa maxime qu'il faut raisonner avec eux, 465; comment il veut qu'on rende un enfant libéral, 479; veut qu'on apprenne à lire aux enfants avec des dés, 494; conséquence de cet auteur sur leur boisson, 506; métier qu'il donne à son gentilhomme, 577; veut qu'on étudie les esprits avant les corps, II, 46; quand il quitte son élève, 148; réfuté sur ce qu'il a dit touchant la matière, 70; a traité les mêmes principes et avec la même liberté que Rousseau, 478; dit bien plus ce qu'on doit exiger des enfants que ce qu'il faut faire pour l'obtenir, III, 509; Rousseau étudie son *Essai sur l'entendement humain*, V, 481.

LOI NATURELLE. Erreurs et contradictions des jurisconsultes sur la définition de ces mots et sur ce qu'on doit entendre soit par *loi naturelle*, soit par *droit naturel*, I, 80; opinions des jurisconsultes romains sur ce sujet, 80; opinions des jurisconsultes modernes, 80.

LOIS. Leur action dans la société, I, 3; leur influence sur les mœurs, 36; ce qu'il arriverait si les lois des nations pouvaient avoir, comme celles de la nature, une inflexibilité qui jamais aucune force humaine ne pût vaincre, 460; ce qui leur manque pour rendre les hommes libres, 460; leur esprit universel, inévitable, et sans exception, II, 26; favorisent le fort contre le faible, 26; quel acte peut porter ce nom, 254; la définition de la loi est encore à faire, 254; comment elles influent sur les mœurs et réciproquement, 557 et suiv.; si vous voulez qu'on y obéisse, faites qu'on les aime, 558; définition et objet de la loi, 597; leur objet est toujours général, 597; si même elles consacrent des privilèges, elles n'en peuvent donner nommément à personne, 597; ne sont que les conditions de l'association

civile, 598; les lois politiques règlent les rapports ou tout au tout ou du souverain à l'État; et les lois civiles celui des membres entre eux ou avec le corps entier, 608; un peuple est toujours maître de changer ses lois, 608; les lois criminelles, qui sont la sanction de toutes les autres, constatent une troisième sorte de relations entre l'homme et la loi, 608; sans le rapport entre les lois et l'opinion ainsi que les mœurs, les premières n'ont ni solidité, ni durée, 608; il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas, III, 5; comment les faire aimer, 5; mettre la loi au-dessus de l'homme est un problème insoluble, 5; différence de celles des anciens et des modernes, 7; leur improbation n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celles du jugement, 12; il ne faut point les laisser tomber en désuétude, mais les maintenir ou les abroger formellement, 38; doivent être uniformes dans toutes les provinces d'un État, 37, 38; peu de lois, mais bien digérées et surtout bien observées, 39; la plus inviolable est la loi du plus fort, 46; considérées dans leur rapport avec la tolérance religieuse, VII, 44; celles-là seules sont observées qui tiennent à la nature du gouvernement, 150.

LOIS DE LA NATURE. Dans leur recherche, ne pas prendre les faits pour des raisons, I, 556; exemple sur le pe-santeur, 556.

LOIS SOMPTUAIRES. Leur inutilité, I, 21; ce n'est pas par elles qu'on vient à bout d'extirper le luxe, III, 12.

LOLME, avocat de Genève. Service qu'il rendit à Rousseau dans la succession de son père, V, 552.

LON (Mme Cramer de). *Lettre 367*. Il y a longtemps que rien n'étonne plus Rousseau de la part des hommes, VII, 256.

LONDRES. On aime à y être logé chaudement et commodément, II, 625; ses bourgeois comparés à ceux de Paris, III, 42; il s'agrandit tous les jours; donc le royaume se dépeuple; conséquences, 81; éloge de son industrie, IV, 252.

LORENZI, intendant de la comtesse de Vercellis. Rousseau n'était aimé ni de lui ni de sa femme, V, 369; comment il se conduisit avec Rousseau à la mort de Mme de Vercellis, 370, 371.

LORENZI (le chevalier de), noble de Toscane. Rousseau le consulte au sujet d'un passage de *la Nouvelle Héloïse* que Mme de Boufflers pourrait prendre pour elle, VI, 82; comment Rousseau fit connaissance avec lui, 86; il presse

Rousseau d'aller chez Mme de Luxembourg, 84; il était plus fort aux échecs que Rousseau, 104; signe qu'il faisait à Rousseau pendant que celui-ci jouait avec le prince de Conti, 104; allait souvent voir Rousseau avec Mme de Boufflers, 104; il s'aperçoit de la passion naissante de Rousseau pour Mme de Boufflers, 104; propose à Rousseau de faire quelque chose à la louange de Mme de Pompadour, 111; Rousseau est indigné de cette proposition, 112; fit toujours profession d'être l'ami de Jean-Jacques, mais il l'était encore plus de d'Alembert à l'ombre duquel il passait chez les femmes pour un grand géomètre, 114; n'avait d'existence et ne pensait que par Mme de Boufflers, 114; Rousseau lui fait lire l'*Essai sur l'origine des langues* et en reçoit des compliments, 116; lettre 202, Rousseau lui exprime ses sentiments sur M. et Mme de Luxembourg, VII, 124; lettre 238, attachement de Rousseau pour lui; détails sur la *Nouvelle Héloïse* et sur les estampes dont elle doit être accompagnée, 145; lettre 240, le chevalier devant aller à Versailles, Rousseau lui souhaite bon voyage et lui demande de nouvelles; pourquoi il n'écrit pas à Mme de Boufflers; détails intimes, 147.

LOUCHE. Précaution pour qu'un enfant ne le devienne pas, I, 439.

LOUIS (saint). Les guerres privées, autorisées par ses *Établissements*, sont des abus du gouvernement féodal, II, 582.

LOUIS XIII. Grotius lui dédie son livre *De jure belli et pacis*, II, 591, 592.

LOUIS XIV. Son éloge, I, 17; citation d'un passage du *Traité des Droits de la reine de France sur les divers États de la monarchie d'Espagne*, publié en 1667, par ordre du roi, 119; pourquoi il institua les académies, 17; il jette sa canne par la fenêtre pour n'en pas donner des coups à Lauzun, 226; il aurait dû être cité pour ce fait au tribunal des maréchaux de France, 226; était digne de comparaitre au tribunal juge de l'honneur, et il l'eût fait si quelqu'un le lui avait suggéré, 226; comment il traitait Colbert et Louvois, III, 101; donne ses finances à débrouiller à Colbert, 109; l'abbé de Saint-Pierre se fait sous son règne, 111.

LOUIS XV. Réponse que lui fait un vieux gentilhomme à cette question : lequel il préférerait de son siècle ou de celui-ci, II, 131; le *Devin du village* représenté devant lui les 18 et 24 octobre 1752, IV, 227; cette représentation rappelée à propos du charivari exécuté par Rousseau à Lausanne, V, 417; Rousseau

est placé vis-à-vis de sa loge à la première représentation du *Devin*, 500; était dans l'intention de donner une pension à Rousseau après la première représentation du *Devin*, 502; Rousseau se décide à ne pas paraître devant lui, 502; ne cessait de chanter les airs du *Devin* avec la voix la plus fausse de son royaume, 503; fait donner cent louis à Rousseau pour le *Devin*, 507; exclamation de Rousseau en apprenant l'attentat de Damiens, VI, 28.

LOULIÉ. Son échonètre, V, 37; ses calculs sur la musique, 247.

LOUVOIS. Ce qu'était ce ministre célèbre auprès de Louis XIV, III, 101.

LOYSEAU DE MAULEON, avocat. Rousseau lui prédit sa carrière illustre, VI, 75; était le propriétaire de Saint-Brice où jadis avait logé le grand Bossuet, 75; lettre 414, Rousseau lui recommande Mme Valdahon, VIII, 304.

LUCRECE (Fragments de), tragédie en prose, IV, 181.

LUCRECE, poète latin. Il nie formellement toute création, et ne laisse pas pour cela d'employer ce terme pour exprimer la formation de l'univers, II, 352; à quoi il attribue l'invention des instruments de musique, V, 120.

LUDWIG, savant anglais. Est le seul, avec Linné, qui ait vu la botanique en philosophe, VI, 176.

LULLI. Ce qu'a fait la musique française depuis lui, III, 205; ses plus beaux airs étaient pour des Italiens des suites de notes placées sans choix et comme au hasard, IV, 420; fait chasser de France le musicien Corelli, ce qui lui fut d'autant plus aisé, que celui-ci était plus grand homme et par conséquent moins courtisan que lui, 426; cadence qu'il ajoute à l'ancienne musique, 426; la durée des opéras était beaucoup plus grande de son temps qu'aujourd'hui, 430; analyse de son monologue d'Armide, qui passe pour un chef-d'œuvre de déclamation, 435; n'était pas homme à employer des dièses pour rien, 436; il fait chanter Armide à contre-sens, 437, 438; était peu capable de mettre de la musique sur les paroles de Quinault, 439; résumé en peu de mots de la critique de Rousseau contre le monologue d'Armide, 439; personne n'en pourrait souffrir le récitatif sans le jeu de l'action, une pareille musique a grand besoin du secours des yeux pour être supportable aux oreilles, 439; le geste est essentiel à sa musique, 461; comparé avec Rameau, 466; qualité de *grand*, 488; doit-on conserver son système de notation musicale? 503; presque toutes les parties de vio-

lon de ses opéras ne quittent pas la chanterelle, 627; ses roulements sont plats et de mauvais goût, VI, 592.

LULLIN, professeur à Genève. Rousseau était en correspondance avec lui, et fut même souvent chargé par lui d'achat de livres pour la bibliothèque de Genève, V, 592, 593.

LUNE. Au delà d'un nuage en mouvement paraît se mouvoir en sens contraire, 584.

LUTHER. De toutes les sectes du christianisme, celle qui porte son nom est la plus inconsequente; preuves, II, 410, note 1.

LUTOLD, musicien de Lausanne. Il va voir Rousseau après le charivari que celui-ci avait donné, V, 418; Rousseau lui conte sa position en lui demandant le secret; dès le soir même tout Lausanne le sut, 418.

LUXE. Contraire à la vertu, I, 4; est le château de la civilisation, 9; né de l'oisiveté des hommes et de leur vanité, le luxe va rarement sans les sciences et les arts qui ne vont jamais sans lui, I, 12; est-il toujours un signe certain des richesses, 12; le goût du luxe ne s'associe guère avec celui de l'honnête, 12; le luxe produit nécessairement la dissolution des mœurs, qui entraîne à son tour la corruption, du goût, 13; inutilité des lois somptuaires, 21; il corrompt tout, et le riche qui en jouit et le pauvre qui le convoite, 42; s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres, et s'il nourrit cent pauvres dans nos villes, il en fait périr cent mille dans nos campagnes, 53; si l'on veut peu de besoins, il ne faut point de luxe, 64, 65; M. Melon, dans son *Essai sur le commerce*, est le premier qui ait fait l'apologie du luxe, 64; inséparable du mauvais goût, II, 134; comment il s'établit, 134; ce n'est point par des lois somptuaires qu'on peut venir à bout d'extirper le luxe, parce que ces lois irritent le désir par la contrainte, plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtement, III, 7; ôter le luxe où règne l'inégalité, est une entreprise impossible, 7; difficile à corriger, mais comment on pourrait le rendre moins pernicieux, 12; tant qu'il régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs,

placité qu'on se distingue, VII, 114; le luxe et les richesses considérés au point de vue politique, 134; souffrir où tout périt tôt ou tard, 156.

LUXEMBOURG (le duc de), maréchal

de France. Occupait à Montmorency la maison de M. Croizat, VI, 85; fait inviter Rousseau à souper, 85; refus honnête de Rousseau, 86; visite qu'il fait le premier à Rousseau, 86; était l'ami particulier du roi, 87; réception que lui fait Rousseau, 87; presse Rousseau d'accepter un logement au petit château d'Enghien, 87; Rousseau s'installe dans le plus petit des appartements de ce château, 88; promenade que Rousseau faisait avec lui, 88; venait écouter la lecture que Rousseau faisait d'*Héloïse* à la maréchale, 89; obligé de retourner à la cour, pourquoi, 89, note; honneur qu'il fait à M. Cointet, 92; ce que Rousseau lui dit un jour en l'embrassant, 92; Rousseau lui donne son portrait peint au pastel par La Tour, 93; Rousseau n'a jamais craint de perdre son amitié, 95; Rousseau persuadé qu'il est mort son ami, 97; obligé de se rendre à Rouen comme gouverneur de la Normandie, 100; Mme la Dauphine lui fait l'éloge de la *Nouvelle Héloïse*, 105; ne cesse de combler Rousseau de bontés et d'amitié, 108; ne dinait pas et ne se mettait jamais à table ordinairement, 108; était gourmand à souper, 108; lettre qu'il écrit à Rousseau citée, 108; il perd successivement sa sœur, sa fille, son fils et son petit-fils, 109; ses malheurs altèrent sa santé, 109; n'aimait point à contrarier, 109; douleur qu'il avait au gros doigt du pied, 109; Rousseau tancé par Mme de Luxembourg pour avoir dit que c'était la goutte, 109; traitement qu'on lui fait et qui repercuta la goutte, 109; son assiduité à la cour contraire à sa santé, 109; Rousseau lui conseille de quitter la cour, 110; depuis ce conseil on laissait rarement Rousseau seul avec lui, 110; conte au duc de Choiseul l'aventure de Rousseau avec M. de Montaigu à Venise, 111; attention qu'il avait le soir pour Rousseau, 116; Rousseau aurait voulu qu'il se ménageât une retraite si le gouvernement venait à crouler, 120; Rousseau compte sur son appui dans le besoin, 124; détermine Rousseau à voir le frère Côme, 125; Rousseau reconnaît lui devoir le soulagement de ses maux, 125; veut détourner Rousseau de se retirer en Touraine, 125; il propose à Rousseau une retraite au château de Merlon à quinze lieues de Paris, 125; redemande à Rousseau toutes les lettres de M. de Malesherbes relatives à *Emile*, 126; question qu'il fait à Rousseau au sujet de M. de Choiseul, 126; sa réticence à cet égard, 128; avis qu'on lui donne sur les dispositions du parlement en-

vers Rousseau, 130; propose à Rousseau de rester quelques jours incognito chez lui, 131; aide Rousseau à faire le triage de ses papiers et se charge de lui faire tenir ceux qu'il aura mis de côté, 132; il envoie chercher Thérèse, 132; ses larmes en voyant les adieux de Rousseau et de Thérèse, 133; fait présent à Rousseau d'un cabriolet pour partir, 133; sa tristesse, 134; veut accompagner Rousseau jusqu'à sa chaise, 134; son dernier adieu à Rousseau, 134; avait pris la clef de la chambre où les papiers de Rousseau avaient été déposés, 150; sa droiture invariable ne peut être soupçonnée, 150; regrets de Rousseau en apprenant sa mort, 158; avis qu'on donne à Rousseau qu'il ne l'a pas oublié dans son testament, 159; cet avis ne se confirme pas, et dispense Rousseau de l'embarras de l'acceptation, 159; lettre 200, Rousseau veut bien accepter ses grâces, mais à la condition d'une estime réciproque, VII, 122; lettre 203, condition de leurs relations, 124 et suiv.; lettres 207, 210, 212 et 216, détails intimes, 128, 129, 131, 133; lettre 219, réflexions sur les mœurs du temps, 135; lettre 235, Rousseau partage ses inquiétudes sur la société de Mme de Robeck, 144; lettre 289, il y a dans leurs relations un mystère dont Rousseau demande l'explication, 189; lettre 298, détails intimes, 197; lettre 358, Rousseau lui annonce qu'il est en lieu où il n'a plus à craindre les poursuites sur l'*Émile*, 249, lettre 361, détails particuliers après sa fuite à Yverdon ensuite des poursuites contre l'*Émile*, 251; lettre 366, détails intimes, 256; lettre 425, description intéressante du pays et des mœurs des habitants de Motiers, 313; lettre 427, description du Val-de-Travers, 323; lettre 456, Rousseau le consulte sur les menaces qu'on lui fait, 358; lettre 519, inquiétudes sur la santé du maréchal, 429.

LUXEMBOURG (la duchesse de). Réponse que lui fit Rousseau à propos d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire, V, 441; dictionnaire des phrases de Thérèse Le Vasseur que Rousseau fit pour elle, 547; voulait se charger du soin des enfants de Rousseau, 565; commencement de la liaison de Rousseau avec elle, VI, 86; Rousseau l'avait vue chez Mme Dupin quand elle était duchesse de Boufflers, crainte qu'elle avait inspirée à Rousseau, 86; son portrait, 86; ne s'occupa jamais de la fortune de Rousseau, 87; veut faire entrer Rousseau à l'Académie française, 87; motif que Rousseau lui

donne pour refuser cet honneur, 87; presse Rousseau de venir habiter le petit château d'Enghien, 88; bontés dont elle comble Rousseau, 88; assiduité de Rousseau auprès d'elle, 88; Rousseau n'était jamais à son aise auprès d'elle, 89; Rousseau redoutait son esprit, 89; Rousseau lui fait la lecture d'*Héloïse*, 89; elle s'engoue de Julie et de Rousseau, et l'embrasse dix fois par jour, 89; Rousseau craint que cet engagement ne se change en dégoût, 89; balourdises de Rousseau à son égard, 89; exemple qu'il en donne, 89; lettre qu'elle écrit à Rousseau au sujet de la copie de la *Nouvelle Héloïse*, 90; réponse de Rousseau, 90; ce que Rousseau croit devoir retrancher du manuscrit de l'*Héloïse* qu'il copiait pour elle, 90; extrait des *Amours de mlord Edouard* qu'il fait pour elle, 90; donne à Rousseau le portrait de son mari et le sien, 95; reproche obligeant qu'elle fait à Rousseau, 95; avait contribué à la disgrâce de Silhouette, 96; balourdises que Rousseau se reproche d'avoir commises envers elle, 96; l'histoire de l'opiat de Tronchin rapportée, 96; présentiment de Rousseau que son amitié ne se soutiendra pas, 96; lettre que lui adresse Rousseau à la date du mois d'octobre 1760, 96; Rousseau lui fait lecture d'*Émile*, 97; elle se charge de le faire imprimer, reprochant à Rousseau de se laisser duper par ses libraires, 97; voulait obtenir la permission de le faire imprimer en France malgré l'opposition de Rousseau, 97; elle fait entrer M. de Malesherbes dans ses vues à cet égard, 98; Rousseau lui remet son manuscrit, 98; fait une bonne œuvre à laquelle Rousseau prend part, 99; cette bonne œuvre était de s'employer pour obtenir l'élargissement de l'abbé Morlet, mis à la Bastille pour avoir offensé la princesse de Robeck dans son écrit de la *Vinson*, 99; se rend exprès à Versailles pour solliciter cette grâce du comte de Saint-Florentin, 100; sa lettre à Rousseau sur ce sujet, 100; Rousseau croit qu'il lui devait en partie les bontés dont le comble le prince de Conti, 103; parle de la *Nouvelle Héloïse* à la cour, 105; se refroidit pour Rousseau, 108; faisait à Charmes les honneurs de chez elle, 108; pensait comme Rousseau sur le régime qu'on faisait observer à son petit-fils, et qui causa sa mort, 109; tout ce que faisait ou disait Rousseau semblait lui déplaire, 109; reproches qu'elle fait à Rousseau pour avoir conseillé au maréchal de quitter la cour, 110; n'a jamais été atteinte de la manie d'être auteur, 112;

ennemi que Rousseau eut dans sa famille, 113; nouvelle marquo d'intérêt et de bienveillance qu'elle donne à Rousseau, 114; Rousseau lui confie sa liaison avec Thérèse, 114; veut retirer un des enfants de Rousseau de l'hôpital, 114; les recherches qu'elle fait faire à cet égard sont infructueuses, 114; met plusieurs fois, mais inutilement, Rousseau sur le chapitre de Grimm, 115; elle envoie à Rousseau le marché d'*Emile* pour le signer, 115; Rousseau lui rend les deux doubles de ce marché, 115; lettres que lui écrit Rousseau au sujet de la suspension de l'impression d'*Emile*, 121; cherche à calmer les craintes de Rousseau pendant l'impression d'*Emile*, 122; Rousseau compte sur son crédit pour le soutenir à l'époque de la publication d'*Emile*, 128; sa tranquillité à cette époque, 128; Mme de Boufflers engage Rousseau à ne pas compromettre sa protectrice, 129; sa lettre à Rousseau la veille de la condamnation d'*Emile*, 131; Rousseau se rend auprès d'elle à deux heures du matin, 131; réflexions qu'il fait en la voyant agitée, 131; embrasse plusieurs fois Rousseau d'un air fort triste au moment de son départ, 133; lettre qu'elle avait donnée à Rousseau pour M. de Villeroy, 134; conseille à Rousseau de prendre le costume arménien, 145; Rousseau la soupçonne de lui avoir enlevé quelques papiers, 151; d'Alembert s'était faufilé chez elle, 151; voyait assez souvent M. Séguier de Saint-Brisson le cadet, 155; Rousseau l'accuse de l'avoir desservi auprès du maréchal, 158; elle écrit quelques lettres à Rousseau, et finit par cesser avec lui toute correspondance, 158; lettre 201, remerciement du logement qu'elle lui donne dans son parc, VII, 124; lettres 204, 208, 209, 212, 217, détails intimes, 126, 128, 131, 133; lettres 222, 243, détails intimes, 136, 137; lettres 229, 230, détails intimes, 141; lettres 231, Rousseau sollicite son intérêt pour l'abbé Morellet qui est à la Bastille, 141; lettre 232, remerciements pour la délivrance de l'abbé Morellet, 142; lettre 234, Rousseau la remercie de lui avoir procuré la visite du prince de Conti, 143; lettre 247; il lui annonce qu'il va traiter avec son libraire pour l'*Emile* et qu'il la mettra au courant des conditions; empressement de revoir elle et son mari; il a lu *la Nouvelle Héloïse* à Dauclos qui en est enchanté, 157; lettre 259, remerciements sur Rousseau; la préface est unanimement décriée; il a vu Mme de Boufflers, 165; lettre

266, explication sur l'exemplaire de la *Julie* qu'il a remis au maréchal; les Ximènes et les Voltaire peuvent la critiquer à leur aise, 168; lettre 268, intéressants détails sur ses enfants et sur Thérèse qu'il recommande à la sollicitude de la maréchale, 170; lettre 273, remerciements des soins qu'elle a pris pour la recherche de ses enfants, 175; lettre 274, détails intimes, 175; lettre 275, Rousseau lui envoie une traduction anglaise de *la Nouvelle Héloïse*, 176; lettre 276, détails intimes, 176; lettres 279, 283, 285, 286, 299; détails intimes, 181, 186, 187, 197; lettre 302, inquiétudes de Rousseau sur son manuscrit de l'*Emile* qu'il croit perdu et tombé entre les mains des jésuites, 202; leur peu de fondement, 204; lettre 310, Rousseau s'excuse de ses soupçons, 208; lettres 322 et 323, à l'occasion des embarras de la publication de l'*Emile*, 225, 228; lettre 328, détails intimes, 230; lettre 340, sur la distribution des exemplaires de l'*Emile* à son apparition, 238; lettre 345, sur une contrefaçon de l'*Emile*, 241; lettre 360, détails sur sa fuite de Paris à Yverdon, après les poursuites contre l'*Emile*, 250; lettre 376, détails au sujet de l'exclusion de Rousseau du canton de Berne, 262; lettre 385, détails intimes, 274; lettre 542 et 543, éloge du maréchal; regrets de sa perte, 442; lettre 885, il la prie d'obtenir du prince de Conti la permission de quitter Trye, VIII, 211; motifs que donne Rousseau à la haine qu'elle a conçue pour lui, 365 et suiv.

LUXEMBOURG (le comte de), petit-fils du maréchal de Luxembourg. Meurt d'inanition avec des médecines pour toute nourriture, VI, 108, 109; Rousseau ne cessait de faire des représentations sur ce régime, 109; sa joie quand il pouvait s'échapper pour venir goûter chez Rousseau à Mont-Louis, 109.

LUZE (M de), négociant de Neuchâtel. Lettre 725, Rousseau lui annonce son arrivée à Strasbourg, où il veut être incognito, VIII, 48; lettre 733, incertitude sur l'asile qu'il choisira, 53; lettre 738, il lui annonce son arrivée à Paris et le prie de venir le voir, 56; lettre 742, l'affliction d'une de ses amies l'empêche de faire de la musique, 152; lettre 745, excès de visites, il presse son départ, 60; lettre 782, Rousseau lui exprime ses remerciements; il regrette le soleil et ses amis, 94.

LUZE (Mme de), femme du précédent. Lettre 492, remerciements pour des cadeaux de fruits; mais il la prie de ne plus lui en envoyer, VII, 48; lettre 522, il se justifie de sa négligence dans son

commerce épistolaire, 422; lettre 576; il ne peut aller la voir avant le printemps, 465; lettre 781, description charmante de Wootton (Angleterre), où Rousseau s'était retiré, VIII, 92.

LYCHAON. Ajoute une huitième corde à la série des sons, V, 258.

LYCURGUE. Établit des mœurs qui le dispensaient presque d'établir des lois, I, 122; après avoir goûté le plaisir de régner, il eut le courage de rendre la couronne au légitime possesseur qui ne la lui demandait pas, 162; peut-on appliquer sérieusement ses principes à une ville industrielle et paisible et qui ne peut être que cela, 320; comment il fit pour former avec luxe l'entrée de Sparte, 336; avait rendu tous les biens communs et même les enfants, 340; il a dénaturé le cœur de l'homme, 415; de son temps, le souverain à Sparte put s'emparer légitimement du bien de tous, II, 253; on ignore pendant combien de siècles ses institutions firent le bonheur de Sparte, avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grèce, 599; qualifié de grand, 593; il abdiqua la royauté avant de donner ses lois, 600; éloge de ses lois, III, 6, 7; pourquoi il fit une monnaie de fer, 42.

LYDIENS. Comment ils donnèrent le change à leur faim, I, 536.

LYON. Eloge de son administration municipale, III, 44; éloge de cette ville, IV, 253; Rousseau y attend des nouvelles de Mme de Warens, V, 429; jugement sur les mœurs de cette ville, 431; détesse de Rousseau dans cette ville, 431.

M

MABLY (abbé de). Rousseau fait connaissance avec lui chez son frère, grand prévôt de Lyon, V, 509; il donne à Rousseau des lettres pour Paris, 509; logement qu'il a occupé à Paris, 511; Rousseau cultive sa société à Paris, 514; Rousseau lui fait lecture de son opéra de la *Découverte du nouveau monde*, 519; fait suggérer à Rousseau de s'occuper de l'extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, VI, 15; son nom cité, 80; devient jaloux de la célébrité de Rousseau, 160; témoigne sa mauvaise volonté pour Rousseau, à l'occasion de la publication des *Lettres de la montagne*, 160; lettre écrite par lui à Mme Saladin, qu'il ne dément pas, 160; ses *Dialogues de Phocion*, cités, 160; lettre 630, envoi d'une lettre qu'on lui attribuait, et qui était contre Rousseau, VII, 509.

MABLY (Bonnot de), frère du précé-

dent et de Condillac, grand prévôt de Lyon. Projet pour l'éducation de son fils, II, 305; Rousseau se charge de l'éducation de ses enfants, V, 502, 503; Rousseau reste un an chez lui, 504, 505; vin blanc d'Arbois dont Rousseau dérobaît de temps en temps quelques bouteilles, 504; découvre le vol, et sa conduite envers Rousseau, 204; son portrait, 504; Rousseau se détermine à le quitter, bien persuadé qu'il ne reviendra jamais à bien élever ses enfants, 504, 505; revoit Rousseau avec plaisir à son passage à Lyon, 509; détails sur la manière d'être de Rousseau chez lui, VI, 540, 541.

MABLY (Mme de). Sotte conduite de Rousseau avec elle, V, 503; Rousseau en devient amoureux, 508; cette passion n'aboutit à rien, 504; fait accueil à Rousseau lors de son passage à Lyon, 509.

MACÉDOINE. On n'y sacrifiait jamais légèrement la vie d'un homme, II, 561.

MACÉDONIENS. Leurs rois se regardaient plutôt comme chefs des hommes que comme les maîtres du pays, II, 569; comités qui participaient à leur gouvernement, 631.

MACHAULT (G. de). A mis en musique des chansons de Thibault que nous avons encore, IV, 624; on ne trouve dans ses écrits aucun signe de mesure, V, 99.

MACHIAVEL. Critiqué comme historien, II, 29; maximes inscrites dans ses satires, 554, 555; en feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples; son ouvrage du *Prince* est le livre des républicains, 619, pourquoi la cour de Rome a défendu son livre, 619; était un honnête homme et un bon citoyen; mais attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de dénigrer son amour pour la liberté, 619.

MACHINES. Leur appareil effraye ou distrait les enfants, I, 555; nous ferons nous-mêmes les nôtres, 555; à force d'en rassembler autour de soi, l'on n'en trouve plus en soi-même, 555.

MADRIGAL. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 91.

MAGISTRATS. Sens de ce mot, II, 256; chacun d'eux a trois volontés, 256; n'ont, ainsi que les rois, aucune autorité sur les âmes, 406; sont peu propres pour les conseils, III, 112.

MAHOMET Tragédie de Voltaire dont il est le premier personnage, et que Rousseau traite de monstre, I, 196; son nom cité trois fois à propos de la même

tragédie, 196, 197; différence entre le caractère que lui prête Voltaire et celui donné à Omar, 197, note; sa grandeur d'âme, dans la pièce de Voltaire, diminue beaucoup l'atrocité de ses crimes, 197; cette pièce, jouée devant des gens en état de choisir, serait plus de Mahomets que de Zopires, 197; d'Alembert dit que si cette tragédie eût été composée il y a deux cents ans, l'esprit philosophique qui l'a dictée eût été épargné à la France l'horreur des guerres religieuses, 280; Rousseau a fait des observations judicieuses sur la tragédie de *Mahomet*, 306; la tragédie de *Mahomet* attaque l'erreur dans sa source, 306; en rappelant ce que Rousseau a dit ci-dessus (p. 197), Marmontel ajoute que l'instruction n'est pas pour le petit nombre des Mahomets, mais pour la foule des Scides, 306; pour engager les musulmans à vivre chacun chez eux, fut obligé de leur donner un sérail, 324; tel qui sourit en lisant l'Alcoran se fût prosterné aux pieds de Mahomet, s'il l'eût entendu l'annoncer en personne, 395; son nom pris pour exemple que la foi des hommes est une affaire de géographie, II, 49; les Arabes modernes ne parlent plus sa langue, 95; les Turcs ont-ils tort d'exiger de nous du respect pour lui, 96; combien de milliers d'hommes n'ont jamais entendu parler de lui, 96; les mages ont précédé sa naissance de vingt siècles, 369; les mahométans prétendent trouver toutes les sciences dans l'Alcoran, 404; sa loi depuis dix siècles régit la moitié du monde, 601; éloge de son système politique, 656.

MAIGRE (le). N'échauffe que par l'assaisonnement, I, 434.

MAIRAN, de l'Académie des sciences. Son hypothèse sur les propriétés du son, IV, 647; ses idées sur le son, V, 207, 208; fut l'un des commissaires nommés par l'Académie des sciences pour l'examen du projet de notation musicale de Rousseau, 512; ce qu'il pensait du *Discours sur l'inégalité*, 593; était un des rédacteurs du *Journal des Savants*, VI, 82.

MAISON RUSTIQUE (description d'une), II, 205.

MAL. Est-il bon de le connaître pour apprendre à le fuir, I, 35; n'en faire à personne, la première et la plus importante leçon de morale, 481, note; c'est de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal, VII, 42; sa présence en ce monde n'est pas une objection contre Dieu; erreur des philosophes qui ont fait du mal une entité, VIII, 327. Voy. *Bien*.

MAL MORAL. Ouvrage de l'homme,

II, 72; sa source, VII, 36; c'est l'ouvrage de l'homme, et Dieu n'y a d'autre part que d'avoir fait l'homme libre, VIII, 328.

MAL PHYSIQUE. Ne serait rien sans nos vices, II, 72; inévitable dans tout système dont l'homme fait partie, VII, 36; la plupart sont notre ouvrage, 36.

MALCOLM. La division de l'échelle semi-tonique, tirée de lui, manque de justesse, V, 35; doute que les anciens eussent une musique composée uniquement pour les instruments; pourquoi il parle cependant de la synaule, 224.

MALEBRANCHE. Etude que Rousseau faisait de ses ouvrages, V, 481.

MALESHERBES. Lettre que Rousseau lui écrit sur la botanique, IV, 301 et suiv.; observations sur les retranchements qu'il voulait qu'on fit à *la Nouvelle Héloïse*, III, 649; Rousseau cherche, par son extrême, à se procurer la copie de sa lettre à M. de La Martinière, V, 423; commencement de sa correspondance avec Rousseau, VI, 81; malmenait ceux qui écrivaient contre Rousseau, 81; ses bontés pour Rousseau à propos de l'impression de *la Nouvelle Héloïse*, 81; son éloge, 81, note; retranchement qu'il fit faire exprès à *la Nouvelle Héloïse*, 81; veut faire avoir à Rousseau une place dans le *Journal des Savants*, 82; Rousseau craint de lui déplaire en refusant cette place, 82; son opinion sur la Profession de foi du vicair savoyard, 98; est d'opinion qu'*Emile* peut être imprimé en France, 98; Rousseau étonné de le voir si coulant dans cette affaire, 98; la même main qui écrivait ses lettres avait été employée à faire le marché de la vente d'*Emile*, 115; Rousseau lui fait lire l'*Essai sur l'origine des langues*, 116; il dirigeait en quelque sorte l'impression d'*Emile*, 118; Duclos le voyait beaucoup, 119; son absence de Paris inquiète Rousseau, 120; objection qu'il fait à Rousseau sur sa crainte des suites, 121; cherche à calmer la crainte de Rousseau, occasionnée par l'impression d'*Emile*, 122; fait redemander à Rousseau toutes les lettres qu'il lui avait adressées sur *Emile*, 126; mande à Rousseau qu'il fera retirer aussi toutes ses lettres écrites à Duchesne, 128; lettre 224, 225, au sujet des épreuves de *la Nouvelle Héloïse*, VII, 137, 138; lettre 241, discussion sur le droit international de la presse et de la librairie; détails sur leur état en France et Hollande, 149 et suiv.; lettre 342, détails particuliers, 152, 153; lettre 308, Rousseau s'excuse de ses soupçons dans l'affaire de l'impression de l'*Emile*,

207; lettre 312, 314, 317 et 318, il lui fait l'abrégé de sa vie, lui expose ses sentiments et les raisons qui lui font rechercher la solitude, 209 et suiv., 212 et suiv., 216 et suiv., 219 et suiv.; lettre 319, sur la publication de l'*Emile* et les passages incriminés par la censure, 223; lettre 337, Rousseau lui envoie le *Contrat social* et lui annonce la libéralité de Rey à l'égard de Thérèse, 236; lettre 400, Rousseau lui demande copie des quatre lettres qu'il lui a écrites sur l'histoire de sa vie, 287; lettre 405, projet de botanique; idée sur un herbier, 294; lettre 585, il la félicite sur sa retraite, 472; lettre 795, il lui rend compte de ce qui lui est arrivé, et de la situation dans laquelle il se trouve, VIII, 96; lettre 1073, détails de botanique, Rousseau s'inquiète de sa santé, 430.

MALHEUREUX. Dans quel cas on l'est, II, 258.

MALTOR, curé de Grosley. Ancien secrétaire du comte du Luc, plus fait pour être homme d'Etat et ministre que curé de village, VI, 75; il avait beaucoup connu J. B. Rousseau et était plein d'estime pour lui, 76; était de tous les voisins permanents de Rousseau celui dont la société lui était le plus agréable et qu'il eut le plus de regret de quitter, 76.

MANDARD (le P.), oratorien. Rousseau se promena et goûta avec lui très-gaîment la veille de la condamnation de l'*Emile*, VI, 130.

MARCEL, sous-directeur des plaisirs et maître de danse du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Lettre 438, persiflage piquant sur l'importance de la danse, VII, 342.

MAR CET. Lettre 378, discussion sur les poursuites du conseil de Genève contre l'*Emile* et le *Contrat social*, VII, 266 et suiv.; lettre 384, injustice et sottise de l'intolérance de Genève, 272 et suiv.

MARCOUSSIS. Rousseau alla plusieurs fois y passer quelques jours chez le vicaire qui était de la connaissance de Mme Le Vasseur, V, 576; éptre en vers que Rousseau adresse à ce vicaire, 577.

MARÉCHAL (milord). Lettre 371, demande l'autorisation de résider en Prusse, VII, 259. Voy. *Keith*.

MARENTIO (Luca). A excellé dans les madrigaux, V, 91.

MARGENCY, gentilhomme ordinaire du roi. Vient dîner à l'Ermitage avec Mme d'Épinay, VI, 36; se détache de Mme d'Épinay et de la société d'Holbach, 80; voisin de campagne de Rousseau qu'il voyait beaucoup, 80; chargé de proposer à Rousseau une place dans

la rédaction du *Journal des Savants*, 82; Rousseau craint de le fâcher en refusant cette offre, 82; lettre que Rousseau lui écrit à cet égard, 82; était l'amant de Mme de Verdelin, 93; louait son château près d'Eaubonne à Mme de Verdelin, 93.

MARIAGE. La plus saine institution. II, 57; le plus saint des contrats, 118; une des causes de ce qu'ils sont mal assortis, 19°; moyen d'en faire d'heureux, 198; l'égalité des conditions doit faire pencher la balance quand tout est égal, 199; raisons pour qu'un homme ne s'allie ni au-dessus ni au-dessous de lui, 199; moyens de prévenir le refroidissement de l'amour dans le mariage, 268; est-ce une dette que chacun contracte? l'obligation est-elle commune à tous, ou ne dépend-elle point pour chaque homme de l'état où le sort l'a placé? III, 575; la vie étant un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre, il en résulte que le mariage est un devoir, 576; marier un jeune homme dans l'âge nubile n'est pas toujours le meilleur parti à prendre, même dans les circonstances où cet expédient paraît être le meilleur, II, 110; danger des mariages contractés avant le parfait développement du corps, II, 240; quelles convenances doivent être recherchées, et quelles sont celles dont les parents sont juges? 191; le moyen de faire de bons mariages, est de ne pas unir des gens qui ne se conviennent que dans une condition donnée, et qui ne se conviendront plus, cette condition venant à changer, 198; l'influence des rapports naturels est tellement nécessaire dans le mariage; que souvent elle seule décide du sort de la vie, 108; l'égalité des conditions, sans être nécessaire au mariage, donne plus de prix aux autres convenances, 199; résultats d'un mariage dans lequel l'homme s'allie au-dessus ou au-dessous de lui, 199; celui qui a reçu de l'éducation ne doit pas prendre une femme qui n'en a point, 200; dans le mariage on doit plutôt fuir que rechercher la grande beauté, 201; conseil à suivre dans le choix d'une femme, 201; le lien conjugal étant le plus libre et le plus sacré des engagements, toutes les lois qui le gênent sont injustes, tous les pères qui l'osent former ou rompre sont des tyrans, III, 246; ce que produit le sacrifice des convenances de la nature aux convenances de l'opinion, 246; anecdote historique en preuve, 246, note; quelles convenances doit connaître un père qui marie sa fille, 247, 248; exemple d'un mariage heureux sans

amour, 248, 361; l'amour ou la raison doivent présider au choix dans le mariage, 247, 248; la pureté, la dignité, la sainteté du mariage doivent être respectées pour le bonheur de la société, 391; résultats nuisibles et même destructifs de la société du droit que s'attribuerait le clergé de toute religion intolérante de passer l'acte de mariage, II, 661; détails qui le prouvent, et font voir que tout remède à ce mal serait insuffisant, et que le clergé finirait toujours par être le maître, 661; en Égypte, on pouvait épouser sa sœur consanguine, et, à Athènes, sa sœur utérine seulement, IV, 93, note 2; est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien c'est le paradis sur la terre, VII, 112.

MARION, jeune cuisinière de Mme de Vercellis. Rousseau l'accuse de lui avoir donné le ruban qu'il avait pris à Mile Portal, V, 371; elle se défend avec une angelique douceur, 371; son apostrophe à Rousseau, 371; réflexions de Rousseau sur l'accusation qu'il avait portée contre elle, 372; elle a trouvé des vengeurs, 373; le souvenir du mensonge de Rousseau le poursuit jusque dans sa vieillesse, VI, 451; quelle fut la cause de ce mensonge, 451; impression profonde que le souvenir de ce mensonge laisse à Rousseau, 458.

MARIUS. Il importait peu à Rome qui l'emporterait, de lui ou de Sylla, II, 527; comment il deshonorait les légions romaines, 570; est-ce le premier qui enrôla à Rome des prolétaires, 645; il résiste peu à Sylla, 652; il fut le premier qui songea à faire servir les armées romaines à l'asservissement de la république, III, 48.

MARMONTEL. Rousseau le connut chez M. de La Poplinière, VI, 74; comment il devint l'irréconciliable ennemi de Rousseau, 74; Mme de Créqui qui s'était jetée dans la haute dévotion cesse de le voir, 78; comment une équivoque plaisante l'a fait l'ennemi de Rousseau, VII, 162.

MARMOUSETS de Laban. Doivent être mis sur le même rang que les manitous, les fétiches, les larses, II, 47.

MAROC. Ce que Montaigne a dit d'un de ses rois, I, 509.

MAROT. A fait beaucoup de chansons qui sont restées, IV, 624.

MARTEAU (M.). Lettre 565, remerciements et conseils, VII, 459.

MARTINET (M.), châtelain du Val-de-Travers. Accompagne Rousseau chez milord maréchal, VI, 141; reste debout pendant la visite, 142; son exclamation en voyant les pierres lancées contre la

maison de Rousseau, 170; fait son rapport sur cette affaire au conseil d'État, 170, 171; engage Rousseau à s'éloigner au plus vite de Motiers-Travers, 171; son rapport opposé à ceux qui croient que cette lapidation fut une farce, 171; lettre 475, Rousseau est dégoûté de la vie; il veut partir pour la patrie des âmes justes; il le rend dépositaire de son testament, VIII, 379.

MASQUES. Comment on empêche un enfant d'en avoir peur, I, 440.

MASSERON. Greffier de la ville de Genève. Rousseau est placé chez lui pour apprendre le métier de greffier, V, 331; mais il est renvoyé ignominieusement pour son ineptie, 331, 332. Rousseau ne peut accepter le jugement de M. Masseron, 391.

MASSON. Reproche que lui adresse Rousseau, IV, 613.

MATHAS. Procureur fiscal du prince de Condé. Il offre à Rousseau qui sortait de l'Ermitage, de venir se réfugier à son jardin de Mont-Louis, à Montmorency, VI, 64; éloge de son caractère, 77, 92; laisse Rousseau disposer de tout à Mont-Louis, 92; les soupçons de Rousseau ne peuvent l'atteindre à propos du dérangement de ses papiers, 124; il prête à M. de Blaire l'exemplaire de l'*Emile* que Rousseau lui avait donné avant la publication; prédiction de M. de Blaire que Mathas rapporte à Rousseau, 126, 127.

MATÉRIALISME. Objections contre ce système, VIII, 327.

MATERIALISTES. Leurs distinctions sont des chimères, I, 58; comparés à des sourds qui nient l'existence des sons, 70.

MATIÈRE. Qu'est-ce que j'appelle ainsi, II, 62; quelles sont ses propriétés essentielles, 63; le repos ni le mouvement ne lui sont pas essentiels, 63; ne peut penser, 70; difficultés de sa création ou de son éternité; de l'esprit et de la matière, 350; Origène et saint Clément d'Alexandrie croyaient à son éternité, 351, note 2.

MAUGIS. Tenait à Paris un café où Rousseau allait jouer aux échecs, V, 515.

MAULEON. Parle à Rousseau du *Contrat social* d'un ton mystérieux, qui l'eût inquiété, s'il n'eût été certain d'être en règle à tous égards, VI, 124.

MAUX. Entassés sur l'enfance, I, 420.

MAUX de l'âme. N'excitent pas si généralement la compassion, II, 17; pour-quoi, 17.

MAUX MORAUX. Tous dans l'opinion, hors un seul, I, 456; comme le crime

dépend de nous, il suit que les maux moraux sont notre ouvrage, 456, 457.

MAUX PHYSIQUES. Moins cruels que les autres, 423; se détruisent ou nous détruisent, I, 423.

MAXIMES. Maximes de conduite avec les enfants, sur la pitié, I, 445; voy. *Pitié*; maximes dans lesquelles Rousseau a résumé un grand nombre de réflexions, II, 13; *première maxime*, il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre, 13; *deuxième maxime*, on ne plaint jamais l'ars autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même, 14; *troisième maxime*; la pitié qu'on a du mal d'autrui ne se mesure pas sur la quantité de ce mal, mais sur le sentiment qu'on prête à ceux qui le souffrent, 15; les mauvaises, pires que les mauvaises actions, III, 181; Rousseau s'élève contre la foule de petites maximes qui séduisent par leur faux-semblant de vérité, IV, 112, note 2.

MÉCHANTS. Leurs lumières sont moins à craindre que leur brutale stupidité, I, 46; réfutation d'une idée fautive de Hobbes, 443; seront-ils éternellement punis? II, 75; se craignent et se fuient eux-mêmes, 80; sont menteurs quand se disent forces au crime, 84; sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, VII, 180.

MÉDECIN. Ne doit être appelé qu'à l'extrémité, I, 431.

MÉDECINE. Ce qu'en pensaient les Romains, I, 7; sophisme sur son usage, 430; d'où vient son empire, 429, 430; maux qu'elle nous donne, 429, 430; est aussi nuisible à l'âme qu'au corps, 430, 431; note où Rousseau revient sur ce qu'il avait dit contre la médecine et les médecins, 430, note; n'a fait aucun bien aux hommes, 457.

MÉDÉE. Qu'apprend-on dans *Médée* , si ce n'est jusqu'où la fureur de la jalousie peut rendre une mère cruelle et dénaturée, I, 198; d'Alembert y voit les effets abominables de l'amour criminel et irrité, 280.

MÉDICIS. L'élevation de cette famille a amené la seconde décadence de l'Italie, I, 14.

MÉDISANCE des femmes. Son origine, II, 190.

MEI (Jérôme). Distingue deux sortes de mouvements dans la voix humaine, V, 116.

MEIBOMIUS. Cité sur la gamme, V, 61; tables mises par lui à la tête des ouvrages d'Alypius et d'Aristonius, 228; cité sur le tétracorde, 259.

MELAMPIDES. On lui attribue l'invention du mode lydien, V, 90.

MELAREDE (Mlle). Fu la première écolière de Rousseau pour la musique; son portrait, V, 446.

MÉLODIE. Sa définition; explication de ses effets, I, 397; elle fait dans la musique ce que fait le arassin dans la peinture, 397; c'est d'elle que dérive tout le pouvoir de la musique sur l'âme, III, 204; donne son caractère particulier à une musique nationale, IV, 413; l'unité de mélodie règle indispensable en musique, 423; de celle des Grecs, 449; l'accompagnement doit lui être subordonné, 451; se rapporte avec le langage, 451; est dans la musique ce qu'est le dessin dans la peinture, 452; de l'unité de mélodie, 462; la musique ne va au cœur que par son charme, 465; ce qu'elle exprime, V, 50; nouvelle définition, 118. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 94. Voy. *Mélopée*.

MÉLOPÉE. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 94.

MÉMOIRE. Quoique la mémoire et le raisonnement soient deux facultés essentiellement différentes, cependant l'une ne se développe qu'avec l'autre, I, 484; les enfants n'en ont pas une véritable, 484; ne se développe qu'avec le raisonnement, 484; comment se cultive celle qu'ils ont, 489; réfutation de la doctrine d'Helvétius sur cette faculté, IV, 43; efforts inutiles faits par Rousseau pour se donner de la mémoire, V, 482; une étude de mots n'est pas un moyen de la développer chez ceux qui en manquent, 482.

MÉMOIRE à S. Exc. le gouverneur de Savoie pour lui demander une pension, IV, 33 et suiv.

MÉMOIRE remis le 19 avril 1742, à M. Boudet qui travaillait à l'histoire de feu M. de Bernex, évêque de Genève, IV, 35.

MÉNAGE Cité à propos de l'étymologie du mot *air*, IV, 587.

MÉNANDRE. Ses pièces faites pour le théâtre d'Athènes étaient déplacées sur celui de Rome, I, 88.

MENARS (la marquise de). Lettre 85, ironie sur la conduite de M. de Lastic, son gendre, VII, 5 (voy. aussi les lettres 86 et 87).

MENDIANTS. Assistance à laquelle ils ont droit, III, 492; parallèle entre le mendiant éloquent et le comédien, 492, 493; si le grand nombre des mendiants est onéreux à l'État, de combien de professions tolérées ou même encouragées n'en peut-on pas dire autant, 493; réfutation des objections que l'on fait pour se dispenser de secourir les mendiants,

493; on se doit à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante en faisant l'aumône, 493, 494.

MENGOLI. Ses idées sur le son, V, 207.

MENSONGES de fait et de droit, I, 477; ni l'un ni l'autre n'est naturel aux enfants, 477; trait où le mensonge est plein d'honnêteté, de fidélité, de générosité, tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie, VI, 36; mensonge commis par Rousseau et dont le souvenir le tourmenta toute sa vie, en même temps qu'il lui inspira l'horreur de ce vice, 451; examen d'une définition du mensonge, 452 et suiv; le mensonge est-il toujours iniquité, 454; trois sortes de mensonges : pour son propre avantage, c'est imposture, pour l'avantage d'autrui, c'est fraude; pour nuire, c'est calomnie, 455; sans profit ni préjudice pour soi ni pour autrui, ce n'est pas mensonge, c'est fiction, 455; un mensonge officieux n'en est pas moins un vrai mensonge, 456; louer ou blâmer contre la vérité, c'est mentir, 456; tableau des hommes qu'on appelle vrais dans le monde; celui que Rousseau appelle vrai fait tout le contraire, 456.

MENTHON (Mme la comtesse de). Son esprit et sa méchanceté, V, 443; rivale de Mme de Warens, 448; histoire du rat empreint, disait-on, sur la gorge de Mme de Warens, 449; fait attention à Rousseau pour le mettre de moitié dans ses satires, 449; sa prétendue bêtise le sauve de ce piège, 449; dîner qu'elle donne à Rousseau avec le marquis de Sennecterre, 462.

MENTHON (Mlle de). Ecolière de Rousseau, V, 446; son portrait, 447; chanson que le marquis de Sennecterre lui donne et qu'écrivit Rousseau, 462.

MENUET DE DARDANUS. Morceau de musique noté suivant le système de Rousseau, IV, 556.

MÉPRIS. Est cent fois pire que la mort, I, 9.

MERCERET (Mlle), femme de chambre de Mme de Warens, V, 386; motet que Rousseau chanta avec elle, 398; Rousseau la retrouve à Annecy à son retour de Lyon, 406; son portrait, 406; Rousseau l'aimait assez et par elle fait connaissance avec Mlle Giraud, 406; n'ayant aucune nouvelle de sa maîtresse, songe à retourner à Fribourg, 413; Mlle Giraud l'y détermine et lui propose de se faire accompagner par Rousseau, 413; Rousseau, qui ne lui plaisait pas, accepte, 413; elle se charge de défrayer Rousseau pendant la route, 414; sa conduite avec Rousseau pendant le

voyage, 414; sagesse de Rousseau qui ne se démentit pas un instant, 414; sa froideur pour Rousseau après son arrivée à Fribourg, 414; se sépare de Rousseau sans chagrin, 414; son portrait, 415; Rousseau dément sa première assertion de la page 406, et dit ici qu'elle n'était point belle, 415; Rousseau regrette de ne pas l'avoir épousée, 15.

MERCIER DE LA RIVIERE. Observations sur son livre de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, VIII, 206.

MERCURE DE FRANCE, recueil périodique. Influence que la lecture d'un de ses numéros eut sur Rousseau, V, 561; rédigé par Marmontel, VI, 74.

MERCY, général allemand. Son épithète comparée à celle de Sardanapale, II, 136.

MERES. Les lois ne leur donnent pas assez d'autorité, I, 411; il y a des occasions où un fils qui manque de respect à son père peut en quelque sorte être excusé; mais si, dans quelque occasion que ce fût, un enfant était assez dénaturé pour en manquer à sa mère, on devrait se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour, I, 411, 412; ce qui est arrivé depuis qu'elles méprisent leur premier devoir, celui de nourrir leurs enfants, 418 et suiv.; ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfants, se livrent gaïement aux amusements de la ville, savent-elles cependant quel traitement l'enfant dans son maillot reçoit au village; tableau de ce traitement, 419; dès que l'état de mère est considéré comme onéreux, on trouve bientôt le moyen de s'en délivrer tout à fait, 419; manège de celles qui ne veulent pas remplir leur devoir de nourrices, 420; l'enfant doit aimer sa mère avant de savoir qu'il le doit, 421; spectacle touchant qu'offrent celles qui le remplissent, 421; avantage pour elles de nourrir leurs enfants, 421; d'elles dépend tout l'ordre moral, 421; est la véritable nourrice de l'enfant, 424; de la bonne constitution des mères dépend celle des enfants, II, 156; ne doivent pas être inexorables avec les jeunes filles, 162; doivent dans le monde avoir leurs filles pour compagnes, 179; on a plus de respect pour une jeune mère de famille que pour une vieille fille, 361; l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère, 551; comment la mère de famille est retenue dans l'intérieur de sa maison, III, 466; quand et quelles personnes peuvent-elles recevoir, 466; conseil à une mère de nour-

rir son enfant comme premier moyen d'acquérir le goût de la vertu, VIII, 352.

MÉRIDIENNE à tracer, I, 551; aventure qu'elle amène, 551.

MÉRINDOLE. Ses habitants mis à mort par arrêt du parlement d'Aix, II, 372.

MERLOU. Château aux environs de Paris, que M. de Luxembourg proposa pour retraite à Rousseau, VI, 125.

MÉROPE. Sur la tragédie de Voltaire qui porte son nom, I, 301; y aurait-il de la folie à une mère d'avoir les entrailles de Mérope, 305; en ne supposant à Mérope que les sentiments d'une mère, c'en est assez du danger de son fils pour la rendre malheureuse et intéressante, 307; on se plaint à fremir en voyant Mérope le poignard levé sur son fils, 309.

MERSENNE (le P.), religieux minime. Cité à propos du mot *disonnance*, V, 13; cité sur l'harmonie, 69; erreur qu'il refute, 98; citation, d'après lui, de deux chansons des sauvages de l'Amérique, 123; cité sur l'influence de la musique, 122; cité sur l'invention du *si*, 204; ses idées sur la vitesse du son, 213; ses calculs sur la musique, 252.

MERVEILLEUX (M. de), secrétaire interprète de l'ambassade française en Suisse. Proposition qu'il fait à M. de Bonac au sujet de Rousseau, V, 424.

MERVEILLEUX (Mme de), belle-sœur du précédent, reçoit bien Rousseau et lui offre sa table dont il profite souvent pendant son séjour à Paris, V, 425; son portrait, 425; elle détourne Rousseau d'accepter les propositions du colonel Godard, 426; elle aide Rousseau dans la recherche de Mme de Warens, et lui donne les renseignements qu'elle a recueillis, 426; au lieu de censurer Rousseau comme elle aurait dû le faire, elle rit beaucoup des sarcasmes qu'il avait écrits dans son épître contre M. Godard, 426.

MESME (la marquise de). Elle assiste à une lecture des *Confessions*, VI, 186; lettre 893, Rousseau la remercie des peines qu'elle se donne pour lui trouver une autre retraite, VIII, 217; lettre 1070, il a pris la résolution de ne plus aller chez personne, et ne se trouvera point par conséquent à l'entrevue qu'elle lui demande, 428.

MESSE. Comment la célèbre le vicaire savoyard, II, 101.

MESURE. Son rôle important dans la musique, IV, 414; sert à fixer la mélodie, 451; les musiciens en reconnaissent au moins quatorze, mais il n'y en a réellement que deux, 499; étudiée

dans l'ancien système de notation et dans celui de Rousseau, 543 et suiv.; de ses rapports avec les passions, V, 52. Voy. *Battre la mesure*. Voy. aussi *Dict. de mus.*, V, 98.

MÉTASTASE. Trois vers cités, III, 136; cité, 148; fait partie de la bibliothèque de Julie, 154; cité, 174, 186; imitation d'une de ses chansons, IV, 266; duo tiré de son *Olympiade*, V, 32; de son génie, 63.

MÉTAUX. Choisis pour termes moyens des échanges, I, 569.

MÉTHODE. Il en faudrait une pour apprendre difficilement les sciences, I, 555; la mieux appropriée à l'espèce, à l'âge, au sexe, est la meilleure, 572.

MÉTIIERS. Raisons de leur distinction, 573; pourquoi Rousseau veut qu'Emile en apprenne un, 574; celui qu'un honnête homme doit le mieux faire est toujours le sien, VII, 67.

MEURON, procureur général à Neuchâtel. Il fait tous ses efforts pour défendre Rousseau, VI, 165; il engage Rousseau à quitter Moutiers après l'aventure de sa lapidation, 171; lettre 643, Rousseau le remercie d'avoir pris sa défense, VII, 522; lettre 653, visite de M. de Montmolin, 529; lettre 658, remerciements de son intérêt; il sortira du pays dès que sa santé le lui permettra, 531; lettre 669, remerciements de sa protection, VIII, 1.

MEXIQUE. Comment le petit Etat de Thlascalca, enfermé dans ce grand empire, fut enfin l'instrument de sa ruine, II, 606, note 1; triste spectacle de ses rares et infortunés habitants malheureux au milieu de tas de métaux précieux, III, 403.

MICHELI DUCRET, Gênois. Accusation qu'il porte contre le règlement de médiation; ce qu'il oublie, II, 499; homme de talent, mais trop remuant, et qui mourut dans la forteresse d'Arberg, où il était enfermé pour avoir trémpé dans la conspiration de Berne, V, 466; mémoire où il critique assez judicieusement le plan de fortification de Genève, 466; Rousseau retrouve ce mémoire, usage qu'il en fait, 467; Micheli Ducret, dans sa forteresse d'Arberg était moins malheureux que Rousseau au milieu de ses ennemis.

MICOUUD. Lettre 15, Rousseau se plaint à lui du silence de ses amis, VI, 531.

MILICES. Préférables aux troupes réglées, III, 47 et suiv.

MILITAIRES. Vers contre les fanfarones, IV, 265.

MILTON. Il est sublime dans les blasphèmes de Satan et dans l'adoration de nos premiers pères, I, 343; Rousseau,

qui lui donne l'épithète de *diein*, l'invoque pour apprendre à sa plume *grossière* les plaisirs de l'amour et de l'innocence, II, 216.

MINARD. Portrait peu flatteur de ce janséniste, VI, 77; c'était un de ceux que Thérèse appelait les *Commères*, 77; s'établit à Montmorency avec son ami Ferrand, tout à côté de Rousseau, en sorte que de leur chambre ils entendaient tout ce qui se disait dans la sienne et sur sa terrasse, et qu'ils pouvaient facilement pénétrer chez lui, 124.

MINISTRES. De leur politique, III, 95; des trois formes de ministres proposées par l'abbé de Saint-Pierre, 117; voy. *Polysynodie*.

MIRABEAU (le marquis de). Lettre 833, Rousseau lui donne des détails intéressants sur ses goûts, son caractère et ses projets, VIII, 168; lettre 863, inquiétudes sur la liberté; éloge de Richardson, 195; lettre 868, Rousseau lui annonce son débarquement à Calais; il n'est pas décidé sur le lieu de sa retraite, 200; lettre 870, il lui donne son itinéraire, 201; lettre 872, éloge de l'aède où il est, 202; lettre 873, refus positif de reprendre la plume ainsi que le marquis l'engageait à le faire, 202; lettre 875, Rousseau lra l'ouvrage qu'il lui a envoyé, remerciements, 203; lettre 877, il n'entend rien à sa *Philosophie rurale*; il a pris le nom de *Renou*, 204; lettre 880, indignation que cause à Rousseau sa théorie du *despotisme légal*; il le conjure de ne plus lui envoyer de livres, 206; lettre 884, Rousseau persiste dans son refus de ne plus écrire, et se plaint des mauvais traitements des habitants de Trye, 210; lettre 886, remerciements; sur les maisons des grands qui ne savent jamais ce qui se passe chez eux, 211; lettre 905, Rousseau consent à ce qu'il imprime la lettre que lui a écrite l'ami des hommes; sur les querelles littéraires, 227; lettre 912, sur les querelles des économistes. Rousseau l'exhorte à faire un opéra, 232; lettre 916, ils ne feront point d'opéra; bruits faux sur son compte, 235; lettre 928, Rousseau ne peut aller le voir à Fleury, 251.

MIRACLES. Difficulté de la preuve qu'on en tire en faveur de la révélation, II, 90, 91; la croyance aux miracles réduit à avoir foi en la parole d'autrui et à soumettre à l'autorité des hommes celle de Dieu parlant à la raison, 93; les miracles ne sont pas l'unique preuve de la révélation, 419, 420; quand même leur vérité serait constatée, ils ne sont nullement nécessaires pour déterminer la croyance aux vérités de la religion

chrétienne, 420; ce qu'il faut penser des miracles de Jésus-Christ, 420; marche qu'il suivit, 421; quand les Juifs lui demandaient des miracles, il les renvoyait avec mépris, 421; il ne tenait pas à conserver parmi ses disciples ceux qu'il ne pouvait retenir que par des miracles, 422; on eût dit qu'il craignait que sa vertu miraculeuse ne fût connue; on avouera que c'était une étrange manière d'en faire la preuve de sa mission, 422; comment la preuve est dans sa parole et non dans ses miracles, 422; examen du plus apparent et du plus palpable de ses miracles : la multiplication des cinq pains et des deux poissons qui nourrirent cinq mille hommes, 423; au lieu d'établir la foi par des miracles, il commençait par exiger la foi avant d'en faire, 423; si l'on ôtait les miracles de l'Évangile, toute la terre serait aux pieds de Jésus-Christ, 423; ils ne sont ni un signe nécessaire à la foi, ni un signe infaillible et dont les hommes puissent juger, 424; idée dont il ne faut pas s'écarter, si l'on veut s'entendre en raisonnant sur cette matière 424; double question que cette idée offre à résoudre, 424 et suiv.; tout ce qu'on peut dire de celui qui se vante de faire des miracles est qu'il fait des choses extraordinaires, 426; examen critique du miracle de la résurrection de Lazare, 427; examen de celui de la guérison de l'aveugle, 428; examen d'autres miracles qu'on ne peut admettre sans renoncer au bon sens, ni sans blesser les attributs de la Divinité, 429; soit donc qu'il y ait des miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est impossible au sage de s'assurer que quelque fait que ce puisse être en est un, 430; outre leur impossibilité de fait, il est contre eux une objection aussi insoluble, 430; prétendu miracle dont Rousseau fut témoin, V, 397; attestation qu'il en donne; usage piquant que l'on fit de cette attestation plus de trente ans après l'événement, 397; peuvent fort bien se détacher d'une religion positive, et même il serait important de le faire, VII, 232.

MIREPOIX (le duc de). Commandait en Provence; Rousseau se rendant à Venise dut aller auprès de lui pour recevoir un passe-port, V, 520.

MIREPOIX (la maréchale de). Faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518; au moment du départ de Rousseau, elle l'embrasse, ce qui le surprend fort; caractère de cette dame, VI, 133.

MIROULET (S.). Comment il a établi les tons du plain-chant, V, 265.

MISÈRE. Ne consiste pas dans la pri-

vation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir, I, 455.

MISÈRES de l'homme. Le rendent humain, II, 11.

MISSIONNAIRES. Ne vont pas partout, II, 97; objections que peuvent leur faire les peuples éloignés auxquels ils annoncent l'Évangile, 97 et suiv.

MODE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 100.

MODERNES. Dégénérescence de leurs caractères, III, 6.

MODES. Quelles sont les femmes qui les amènent, II, 164.

MODESTIE. Chez les gens d'esprit, elle est toujours fausseté, VII, 196.

MODULATION. Voy. *Dict. de mus.*, V, 109.

MŒURS. Influence des sciences et des arts sur les mœurs, I, 1 et suiv.; admirables chez les peuples primitifs, 6, 7, 13 et suiv.; leur dissolution entraîne la corruption du goût, 13; comment peuvent renaitre, 421; comment l'enfant n'épiera pas celles de son gouverneur, 398; en quoi les peuples qui en ont surpassent ceux qui n'en ont pas, II, 22; principal objet de l'éducation, 309; tout ce qui facilite la communication entre les diverses nations, altère chez toutes les mœurs qui leur sont propres, IV, 109, note; influence de la ruine de l'empire romain, des invasions des barbares, des croisades, du commerce, de la découverte de l'Amérique, des voyages, etc., sur les mœurs des peuples, 109, note; comment Rousseau représente celles de son temps, 112; le moindre changement dans les coutumes des peuples tourne toujours au préjudice des mœurs, 114; partout le riche est toujours corrompu le premier, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier, VII, 111.

MOIRY DE GINGINS, bailli d'Yverdon. Il engage Rousseau à rester dans son gouvernement, et écrit à Berne en sa faveur, VI, 138, 139; il prévient Rousseau de l'ordre qu'il a reçu de lui faire quitter le canton, 139; lettre 364, Rousseau lui écrit qu'il vient d'être décrété à Genève, et le prie d'exprimer ses sentiments au sénat de Berne; il ne veut pas de la protection de ceux dont il n'aurait pas l'estime, VII, 255; lettre 374, remerciements de sa protection et de ses consolations; récriminations contre ses persécuteurs, 261.

MOÏSE. En ajoutant foi à ses écrits, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, I, 33; fait rejeter de Dieu les offrandes du premier agriculteur, 388; signes qu'il faisait par ordre de Dieu, imités par les

magiciens de Pharaon, II, 91, 437; combien de milliers d'hommes n'ont jamais osé parler de lui, 96; le moïse que nous avons traduit par *crée* avait-il bien dans son esprit l'idée que nous nous faisons de la création, 351, 352; on ne reconnaît pas dans son récit l'absolue création de l'univers, 352; il ordonne de mettre à mort les faux prophètes, 431; sa loi subsiste toujours, 601; son opinion sur les deux étrangers, 655; mérite une attention particulière comme législateur, III, 6; ses institutions subsistent et dureront autant que le monde, 6; mis en contradiction avec lui-même, 383.

MOLEÇULE VIVANTE. Inconcevable, II, 63.

MOLIÈRE. Les gens les plus corrompus sont ceux qui se scandalisent davantage de ses expressions libres, I, 49; il attaque des modes, des ridicules; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public, 189; *le Misanthrope* est tombé à l'époque où il le donna, parce que le public n'était pas encore mûr pour cet ouvrage, 189; le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient connus, mais son théâtre est une école de vices et de mauvaises mœurs, 199, 200, 311; lui et ses imitateurs raillent les vices sans jamais faire aimer la vertu, 200; critique de toutes ses pièces, et principalement du *Bourgeois gentilhomme*, de *George Dandin* et de *l'Avare*, 200, 201; il serait injuste de lui imputer les erreurs de ses modèles et de son siècle, 201; dissertation sur *le Misanthrope* (voyez *Alceste*), qui nous découvre mieux qu'aucune autre de ses comédies la véritable vue dans laquelle il a composé son théâtre, celle de plaire au public, 201; il n'a point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde...; ainsi n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules, 201; inexcusable d'avoir rendu le misanthrope ridicule, 201; ce que c'est que son misanthrope, 201; dans toutes ses autres pièces, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable, 203; quoiqu'il fit des pièces répréhensibles, il était personnellement honnête homme, 203; il a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'était voulu peindre lui-même, 203; son tort en dessinant le caractère du misanthrope, 203; mais usage admirable qu'il fait des défauts d'Alceste dans toutes les scènes avec Philinte, 204; si les raisonnements de Rousseau sont justes, le caractère du misanthrope est mal saisi,

204; il n'ignorait pas que le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très-différents, 204; Rousseau l'accuse d'avoir manqué de très-grandes convenances, etc., pour faire rire le parterre, but où il tendait toujours, 204; Rousseau donne le plan d'un autre *Misanthrope*, en changeant les caractères des deux principaux personnages de la pièce, 204, 205; Rousseau dit qu'en suivant son idée, un homme de génie pourrait faire un nouveau *Misanthrope*, non moins naturel que Timon, et qui serait plus instructif, 205, note; il est étonné qu'il propose la chanson du roi Henri comme un modèle de goût, 205; citation d'un vers qui indique comment doit parler le misanthrope, en colère, 205; citation d'un autre vers qui marque fortement la distinction du médisant et du misanthrope, 206; le *Misanthrope* est, de toutes ses comédies, celle qui contient la meilleure et la plus saine morale, 207; Rousseau aurait trop d'avantage s'il passait de son examen à celui de ses successeurs, 207; depuis lui, on ne voit réussir au théâtre que des romans, sous le nom de pièces dramatiques, 208; le *Misanthrope*, la seule de toutes les pièces de théâtre où le héros ait fait un mauvais choix, 215; rendre le misanthrope amoureux n'était rien; le coup de génie est de l'avoir fait amoureux d'une coquette, 215; ne doit pas être souffert dans la république de Genève, puisque Platon bannissait Homère de la sienne, 257; Rousseau n'a jamais manqué volontairement une seule représentation de Molière, 267; quelle est la morale de *George Dandin*, du *Bourgeois gentilhomme*, et de *L'Avare*, 284; d'Alembert reproche à Jean-Jacques d'avoir considéré le *Misanthrope* comme une satire de la vertu, 284; d'Alembert considère le *Tartuffe* comme étant supérieur au *Misanthrope*, 284; d'Alembert réfute la critique que Rousseau a faite du *Misanthrope*, 284, 285; il critique cependant aussi quelques parties du *Misanthrope*, et s'arrête en s'écriant: « Mais je m'aperçois que je donne des leçons à Molière. » 285; son *Misanthrope* n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai, 285; ce chef-d'œuvre était supérieur de quelques années au siècle de Molière, 286; aujourd'hui, le parterre plus éclairé n'aurait plus besoin du *Médecin malgré lui* pour aller au *Misanthrope*, 286; Rousseau lui attribue des ménagements auxquels il n'avait pas pensé, 299; voulant peindre l'avare, chacun des traits doit ressembler, 311; son plus grand soin, dit Rousseau, est

de tourner la bonté et la simplicité en ridicule, et de mettre la ruse et le mensonge du parti pour lequel on prend intérêt, 311; sa philosophie, 312; son but a été de démasquer les fripons et de corriger les dupes, 312; les gens de bien qu'il a traduits sur la scène sont punis, non pas de leur bonté, mais de leurs travers et de leurs faiblesses, 312; exemples de cette assertion puisés dans le *Bourgeois gentilhomme*, *George Dandin*, le *Malade imaginaire*, et les *Ecoles des Femmes* et des *Maris*, 312; en opposant à ces personnages des fripons adroits et souvent heureux, il rend ses leçons utiles, 313; Rousseau aurait dû avoir Molière sous les yeux en faisant le procès à ses pièces, afin de ne pas altérer la vérité, 313; examen de *George Dandin*, 313; il a peint ses personnages d'après nature, 313; le cinquième acte du *Tartuffe* est le chef-d'œuvre du théâtre comique, 314; il y a quelques-unes de ses pièces dont les mœurs sont répréhensibles; mais on ne doit pas les juger sur les *Fourberies de Scapin*, 314; traits caractéristiques de la plupart de ses pièces, 314; la comique de Molière n'attaque pas des défauts naturels, mais des vices de caractère, 315; morale de la comédie de *L'Avare*, 315; dans quelle vue il a composé la plupart de ses pièces, 316; le goût du siècle n'a pas ni aux mœurs de son théâtre, 316; il a voulu guérir les vices des dupes, 316; dans sa critique du *Misanthrope*, Rousseau donne à Molière le projet d'un *épilogue*, 316; le misanthrope exempt de ridicule serait tombé, 317; le misanthrope est ridicule, non pas dans sa vertu, mais dans l'excès où elle donne, citation comme preuve de six vers de la première scène du premier acte, 317; ce n'est pas le ridicule de la vertu qu'il a voulu jouer, mais un ridicule qui accompagne quelquefois la vertu, 318; Molière justifié par le raisonnement même de Rousseau, 318; son dessein, en composant le caractère du misanthrope, a été de se servir de sa vertu comme d'un exemple, et de son humeur comme d'un fléau, 319; il n'a pas voulu, dans le *Misanthrope*, peindre un personnage idéal, mais un caractère réel, tel qu'il le voyait dans le monde, et

dû le peindre comme il a fait, 321; citation de deux vers de la deuxième scène du premier acte, 321; répétition plaisante du *Je ne dis pas cela*, 321; si Molière eût voulu mettre sur la scène un personnage tel que l'imagine Rous-

seau, il l'eût pris au fond des forêts, 321, il a fait d'excellentes comédies sans filous et sans femmes perdues, 322; répétition de ce que Rousseau a dit p. 208, que depuis Molière on ne voit réüssir que des romans, et refutation de cette boutade, 323; répétition de ce que Rousseau a dit qu'il n'avait jamais manqué une représentation de Molière, 345; le théâtre, depuis lui, n'offre plus la représentation de la vie civile, III, 288; il peignit naïvement les mœurs de son temps, 288; il peignit les bourgeois et les artisans aussi bien que les marquis, 289; il corrigea la cour en infectant la ville, 289; ses pièces pleines de maximes et de sentences, 290, note; les contrastes de sa dernière pièce étaient remplis par des intermèdes, V, 45; a eu tort de ne pas voir que les intermèdes faisaient perdre le fil de l'action, 45; quelques volumes de ses œuvres faisaient partie de la bibliothèque du père de Rousseau, 316; ne craignait pas les médecins, VI, 384; était aimé de Louis XIV, 384; s'il a consulté sa servante, sur quelles pièces, 593.

MOILET (M.). Lettre 270, réponse à une lettre qui contenait la description d'une fête militaire célébrée à Genève le 5 juin 1761, VII, 173; Rousseau se plaint qu'il ait fait imprimer la lettre précédente, 174.

MONARCHIE. Ce que c'est, II, 257; convient aux grands États, 258; dans quelles circonstances elle peut supporter des réformes, III, 113. Voy. *Poly-synodie*.

MONDE (usage du). Age propre pour l'acquérir, II, 120; c'est à tort qu'on en fait un si grand mystère, 131; il se prend naturellement, et c'est dans un cœur honnête qu'il faut chercher ses premières lois, 131; le monde est le livre des femmes, c'est leur faute quand elles y lisent mal, 179; conseils à une dame sur l'usage et les amusements du monde, VIII, 349.

MONDE. La connaissance parfaite de sa constitution et le but de son auteur sont au-dessus de l'intelligence humaine, VII, 41.

MONDE IDÉAL. Tableau de celui de Rousseau et caractère de ses habitants, VI, 211.

MONDONVILLE. Son grand talent sur le violon, V, 217; tout Paris a admiré ses *Variations*, V, 268.

MONIER, peintre d'Avignon. Lettre 125, Rousseau ne répond ni aux injures, ni aux louanges, VII, 46.

MONNAIE. Pourquoi inventée, I, 568; n'est qu'un terme de comparaison, 568; tout peut être monnaie, 569; pourquoi

marquée, 569; son usage, 569; les effets moraux de cette invention ne peuvent être expliqués aux enfants, 569.

MONQUIN. Asile de Rousseau, en 1769, après avoir quitté Bourgoin, VIII, 317.

MONSEIGNEUR, *il faut que je vive*. Réflexion sur ce mot et sur la réponse, I, 573.

MONTAGNES. Leur influence sur le physique et le moral de l'homme, III, 167.

MONTAIGNE. Cité sur l'éducation, I, 25; rapporte un conseil de Cicéron sur la culture des sciences, 35, note; comment il rapporte le trait d'Alexandre buvant le breuvage de son médecin Philippe, 487; que servent à ce sceptique les tourments qu'il se donne pour d'effrayer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? II, 80; question qu'il fit au seigneur de Langey, 128; Rousseau a toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables, VI, 85; en écrivant ses *Réveries*, Rousseau fait la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien; car il n'écrivait ses *Essais* que pour les autres, et c'est pour lui-même que Rousseau fait les *Réveries*, 434.

MONTAIGU (le comte de), est nommé ambassadeur à Venise, V, 520; il marchandait pour la place de secrétaire qu'il offre à Rousseau, qui refuse, 520; son frère décide Rousseau à accepter, 520; il presse le voyage de Rousseau, 520; pourquoi il traita d'abord bien Rousseau, 522; sa discussion avec Rousseau au sujet du droit sur les passe-ports, 523; il exige que Rousseau se charge des frais de bureau de la chancellerie, 523; sa bêtise, 523; ce qu'il fit de plus raisonnable à Venise, 223; ridicule de sa correspondance, 524; à quel point il négligeait ses devoirs, 525; il repousse la réclamation du capitaine Olivet, 526; se louait hautement du service de Rousseau, 528; manière dont il signait ses dépêches, 528; Rousseau oblige souvent de signer pour lui, 528; avis qu'en son absence Rousseau fit passer au cabinet de Versailles, 528; parle avec humeur à Rousseau du remerciement de M. de L'Hôpital, 528, 529; seul grief qu'il ait articulé contre Rousseau, 529; sa maison était sur un mauvais pied, 529; manière dont il se conduisit avec Rousseau, 530, 531, 532; sa dispute avec Rousseau qu'il veut empêcher de dîner avec le duc de Modène, 531; veut mater Rousseau et le

garder, 532; ne répond pas à Rousseau quand il lui demande son congé, 532; sa colère contre Rousseau en recevant une lettre de son frère, 532; accuse Rousseau d'avoir vendu ses chiffres, 532; reponse de Rousseau qui le met en fureur, 532; manière dont Rousseau le calme, 532; Rousseau le quitte, 532, 533; présente un mémoire au sénat pour faire arrêter Rousseau, 533; le sénat ne tient aucun compte de son mémoire, 533; rend compte à la Cour de sa querelle avec Rousseau, 541; sa conduite peu délicate envers Rousseau, au sujet du port d'une boîte, 541; pièces relatives à cette conduite que Rousseau se procure à Lyon, 542; tout le monde à Versailles était scandalisé de ses folies, 542; Rousseau ne peut cependant obtenir aucune espèce de réparation de sa conduite envers lui, 542; sa conduite à Venise après le départ de Rousseau, 543; solde le compte de Rousseau à son retour en France, 543; Rousseau apprend sa mort par la voix publique, 543; s'il avait eu le sens commun, Rousseau se serait jeté dans les affaires publiques, VI, 10; ses folies d'Italie rappelées, 70; son aventure avec Rousseau, racontée au duc de Choiseul par M. de Luxembourg, 111; plaintes de Rousseau contre lui, VI, 551, 553, 554, 555, 556.

MONTAIGU (Mme de). Lettre 30, Rousseau lui détaille la maison de son mari ambassadeur à Venise, VI, 550.

MONTAIGU (le chevalier de), gentilhomme de la manche du dauphin. C'est par son intermédiaire que Rousseau fut proposé à son frère pour secrétaire, V, 520; il décide Rousseau à accepter les offres de son frère, 520; Rousseau s'adresse à lui pour obtenir son congé, 532.

MONTESQUIEU. C'était le seul moderne capable de créer la science du droit politique; comment il exécuta son œuvre, II, 250; les rapports nécessaires des mœurs au gouvernement ont été si bien exposés dans *l'Esprit des lois*, qu'on ne peut mieux faire que de recourir à cet ouvrage pour étudier ces rapports, 260; Rousseau le blâme d'avoir dit la puissance *exécutrice*, 493, note; pourquoi il a donné la vertu pour principe à la république, 616; la liberté, a-t-il dit, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples; plus on médite ce principe, plus on sent la vérité, 622; sur ce qu'il dit de la capitation, III, 44; justes paroles qu'il dit en rompant avec le P. Tournemine; sa conduite dans cette circonstance est approuvée,

VI, 71; Rousseau, en l'imitant, est blâmé, 71; s'il y a quelque objet moral dans le *Temple de Gnide*, cet objet est bien offensé par les détails voluptueux et les images lascives, VI, 455.

MONT-LOUIS. Rousseau s'y retire sur l'offre qui lui est faite par le propriétaire, M. Mathas, VI, 64; manière dont Rousseau y travaillait au cœur de l'hiver, 69; Rousseau fait meubler cette maison, et retourne s'y établir, 92; sa description, 92.

MONTMOLLIN (M de), ministre protestant à Motiers. Dit à Rousseau qu'il peut porter l'habit arménien, VI, 145; Rousseau lui est recommandé, 148; sa correspondance avec Rousseau au sujet de son admission à la Cène, 148; lettre que lui écrit Sauttern pour assoupir l'affaire de la servante de Motiers, 158; Rousseau lui envoie les *Lettres de la montagne*, 162; ne fait point d'observations à Rousseau sur cet ouvrage, 162; conseille à Rousseau de ne pas paraître à la commission, 163; peut citer Rousseau au consistoire, pour y rendre compte de sa foi, 163; sa manœuvre pour faire condamner Rousseau, 164; il échoue dans cette affaire, 164; il amène la populace contre Rousseau, 164; fait promettre à Rousseau de ne plus écrire, 165; le colonel de Pury le fait *bouquer*, 165; point dans lequel il triomphe du colonel de Pury, 166; conférence qu'il a avec le domestique de Mme de Verdelin, 166; exaspère le peuple contre Rousseau, 166; Rousseau croit tout le peuple initié dans le complot qu'il a tramé contre lui, 165; lettre 389, Rousseau lui fait sa profession de foi, VII, 277; lettre 417, nouvelles explications sur la conduite et la doctrine de Rousseau, 301; lettre 449, envoi de la *Lettre à M. de Beaumont*, 354; lettre 601, Rousseau n'a pu refuser de défendre ses compatriotes, 484; lettre 654, déclaration de ne plus rien publier, 529.

MONTMORENCY (duché de). N'appartient plus à la maison de ce nom, VI, 85; quel en est le château, 85; son nom changé en celui d'Enghien, 85; description du parc de ce château, 87.

MONTMORENCY (forêt de). Était le cabinet de travail de Rousseau, VI, 3.

MONTMORENCY (la duchesse de), belle-fille du maréchal de Luxembourg. Son portrait, VI, 87; Rousseau croit qu'elle le persifle, 387; allait voir Rousseau à Mont Louis, 92; représentations que lui faisait Rousseau sur le régime que suivait son fils, 109; sa confiance dans Bordes perdit son fils, 109.

MONTELLIER. Rousseau y va pour

le rétablissement de sa santé, V, 439; en y arrivant, il se rappelle seulement le motif de son voyage, 495; comment il y vivait, 496; il quitte cette ville après six semaines ou deux mois de séjour, 497; critique de cette ville, VI, 529; tableau qu'en fait Rousseau, 533, 534.

MONTPEROUX. Lettre 595, sur les *Lettres de la montagne*, VII, 479

MORALE. Comment on l'enseigne aux enfants, I, 464; unique leçon qu'on leur en doit donner, 480; précepte de morale qui les contient tous, II, 10; ne doit pas être développée, 39; comment il faut la faire entrer dans l'éducation, 309, 310; principe fondamental de toute morale sur lequel Rousseau a raisonné dans tous ses écrits et qu'il a développé dans *l'Emile* avec toute la clarté dont il était capable, 336; comment il a développé ce principe, 336; en matière de morale il n'y a point de lecture utile aux gens du monde; pourquoi, III, 125; dans les relations avec les autres hommes il n'est pas permis de suivre leurs maximes si elles sont mauvaises, VI, 264; ses principes sont dans notre cœur, VII, 94; lettre sur cette question: *s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point*, 177; du principe de la morale religieuse, 178.

MORALE des fables. Examinée, I, 493.

MORALE et politique. Ne peuvent se traiter séparément, II, 26.

MORALITÉ. Il n'y en a point dans nos actions avant l'âge de raison, I, 444.

MORAND, chirurgien célèbre. Il ne peut venir à bout de sonder Rousseau, V, 566; déclare à Mme Dupin que dans six mois Rousseau ne serait pas en vie, 568, 569; réflexions que cette déclaration fit faire à Rousseau, 569; Rousseau le consulte de nouveau, sans être soulagé par son traitement, 571.

MORELLET (l'abbé). S'établit le vengeur de Diderot à propos de la comédie des *Philosophes*, et publie l'écrit intitulé *la Vision*, VI, 99; mis à la Bastille pour avoir offensé dans cet écrit Mme la princesse de Robeck, 99; Rousseau sollicite sa liberté de Mme de Luxembourg; et la décide à s'employer en faveur du détenu, 100; le roi voulait l'exiler à Nancy, 100, 101; écrit à Rousseau pour le remercier de sa sortie de la Bastille, 101; estime que Rousseau avait pour lui, 101; lettre par laquelle Rousseau sollicite pour son élargissement de la Bastille, près de la maréchale de Luxembourg, VII, 142.

MORELLI (Jean), Genevois. Procédure faite contre lui en 1562, II, 392, 441; sentence rendue contre lui, 441;

son livre brûlé, 442; son délit moins grave que celui de Rousseau, 447; ce fut comme auteur et non comme dogmatiseur qu'il fut poursuivi, 459; circonspection du magistrat dans son affaire, 459, note; il n'était pas citoyen de Genève, 459, note; voies de douceur dont on usa envers lui, 460; accusé de tendre à faire schisme, 461; son exemple ne fait pas règle pour l'affaire de Rousseau, 461; fut cité au consistoire, 461; comparaison de son affaire avec celle de Nicolas Antoine, 461, sa sentence rappelée, 482.

MORHOFF. Cité sur l'influence de la musique, V, 122.

MORT. Comment elle devint un grand mal pour l'homme, I, 457; comment elle se fait peu sentir, 508, 509; l'idée s'en imprime tard dans l'esprit des enfants; ce qu'elle est par rapport au juste et au méchant, II, 11; est-elle véritablement un mal. VIII, 328; est douce aux malheureux, 380.

MORTIFICATIONS. De leur emploi dans l'éducation, II, 311.

MORUS (Thomas). Son utopie comparée au *Contrat social*, II, 477.

MOTIERS, village du Val-de-Travers, dans le comté de Neuchâtel. Asile qu'y trouve Rousseau, VI, 139 et suiv.; Rousseau y avait presque autant de visites qu'à Montmorency, 158; persécution que Rousseau y éprouve à l'instigation de Montmolin, 164 et suiv.; Rousseau y a séjourné deux ans et demi; 170; Rousseau assiéger la nuit dans sa maison par le peuple, 170, description du pays et des mœurs de ses habitants, VII, 313 et suiv.

MOTS. L'enfant n'en doit pas plus savoir qu'il n'a d'idées, I, 451; seule chose qu'on apprenne aux enfants, 484, 485; difficulté de leur donner toujours le même sens, 485; remarques curieuses sur leur choix dans les phrases, VIII, 2.

MOTTET. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 114.

MOUCHON, pasteur à Genève. Lettre 401, remerciements des preuves de son amitié, VII, 288.

MOULTOU. Son éloge, V, 593; vient passer quelques jours auprès de Rousseau à Motiers; il est le seul que Rousseau eût alors du plaisir à voir, VI, 156; lettre 52, sur leur commerce épistolaire, 573; lettre 195, son éloge; Rousseau se félicite du suffrage d'Abauzit, VII, 112; lettre 278, sur le luxe des riches, progrès de la corruption, 133; lettre 249, détails sur son état et sur l'impression de *l'Emile*, il lui envoie une copie de la Profession de foi; il lui

annonce aussi l'impression en Hollande du *Contrat social*, 159; lettre 264, il lui promet son intérêt et celui du duc et de la duchesse de Luxembourg pour une jeune fille malheureuse, 167; lettre 267, Rousseau lui demande si, dans le cas où sa santé ne lui permettrait pas de travailler à l'édition générale de ses œuvres, il peut compter sur lui pour la mettre à fin, 169; lettre 272, Rousseau l'entretient encore de l'édition de ses œuvres complètes, 174; lettre 301, détails sur sa santé; explications sur l'*Emile* et sur les embarras que lui cause son impression, 198; lettre 305, Rousseau lui expose son état et ses sentiments, et lui recommande Thérèse après sa mort, 203 et suiv.; lettre 321, réponse à ses inquiétudes pour Rousseau à l'occasion de la publication de l'*Emile*, 224; lettre 333, Rousseau discute contre lui sur les effets probables de la Profession de foi du vicaire savoyard, 232; lettre 348, détails particuliers, quelques mots sur la publication de l'*Emile*, 242 et suiv.; lettre 353, sur les poursuites dont il est menacé à l'occasion de l'*Emile*, 246; lettre 357, pourquoi il a fui en présence de ces poursuites, 248; lettres 363, 365, sur la sentence du conseil de Genève contre l'*Emile*, 254; lettres 369, 370 et 373, sur les poursuites dont il est l'objet à Genève, et sur son expulsion du canton de Berne, 258, 259; lettre 377, détails sur ses persécutions et sur le livre que Moutou prépare pour sa défense, 264; lettre 382, détails intimes, 270; lettre 383, sur le réquisitoire du parlement de Paris contre l'*Emile*, 271; lettre 392, affluence de lettres anonymes; Rousseau le détourne du projet de lui faire visite; remarque critique, 279; lettre 398, nouveaux avis sur sa défense; conduite singulière de Vernes, 285; lettre 399, sur Deluc, leur ami commun, 286; lettre 407, reproches sur son silence; sur M. de Montmolin, 296; lettre 408, sur la conduite probable de Genève, 297; lettre 411, sur la conduite des Genevois, 300; lettre 419, détails intimes, 307; lettre 428, inquiétude de Rousseau sur ses lettres; projet d'écrire ses Mémoires; plaintes contre les mutilations de l'*Emile*, 330 et suiv.; lettre 431, Rousseau ne se soumettra à aucune des démarches humiliantes qu'il lui conseille, 335; lettre 434, humeur qu'on lui donne par des conseils déplacés; sur sa réponse à l'archevêque de Paris, 338; lettre 445, envoi d'exemplaires de sa réponse à l'archevêque; sur Voltaire et ses avances, 350; lettre 450, sur la *Lettre à M. de Beaumont*; il

veut renoncer à son droit de bourgeoisie, 354; lettre 455, encore sur la *Lettre à M. de Beaumont*, 357; lettre 457, regrets sur le départ de milord maréchal; 359; lettre 462, il lui parle d'une commission et de personnages qui avaient besoin de rapprochements pour être compris; des recherches les ont procurés (il s'agit de Gibbon et de Mme Necker), 364; lettre 467, inquiétude sur son silence et sur une copie de sa renonciation au droit de bourgeoisie, rémandue à Genève, 369; lettre 468, refus de se justifier vis-à-vis des Genevois; défense expresse de prendre son parti, 369; lettre 477, humeur contre un ouvrage de Vernes; critique du livre de l'*Esprit*; Rousseau souffre et croit pouvoir disposer de son sort, 379; lettre 570, conseils et réflexions, 461. lettre 610, motifs qui lui ont fait écrire les *Lettres de la montagne*, 492; lettre 632, il le prie de prendre des informations sur le libelle dont il accuse Vernes d'être l'auteur, 511; lettre 639, il l'exhorte à la modération; on ne doit jamais exposer le repos public, 519; lettre 652, M. de Montmolin et les ministres sont déchainés contre lui, 528; lettre 700, sur Vernes, VIII, 34; lettre 926, il rend compte des conseils qu'il a donnés à M. d'Ivernois; il ne veut être ni la cause ni le prétexte de la continuation des troubles de Genève, 249; lettre 963, sur le châtiment d'une retraite; éloge exagéré de Thérèse et fait pour justifier son mariage, 292; lettre 968, condoléances sur la mort de son père; détails sur les bontés du prince de Conti; projet de retourner à Wootton, 297 et suiv.; lettre 974, il renonce à l'Angleterre et se résout à rester en France, 304 et suiv.; lettre 979, plaintes contre celui qui l'avait forcé à sortir de Trye, 309; lettre 982, il lui annonce qu'il va aller habiter une maison de campagne près de Bourgoin, 313; lettre 989, il est à Monquin; refutation d'une doctrine morale désolante, 319; lettre 1008, remerciements et conseils, 342; lettre 1017, Rousseau le gronde sur un cadeau qu'il lui a fait, 351; lettre 1021, annonce de son projet de quitter Monquin, 358; lettre 1033, l'incertitude dans ses projets sur le choix d'une retraite n'a plus lieu: il veut rester en France; plaintes contre Rey, 391; lettre 1035, ce n'est plus sa personne qu'il faut défendre, mais sa mémoire, 393.

MOUSSE (lettre sur les), IV, 305.

MOUVEMENT. C'est par lui que nous apprenons qu'il y a des choses qui ne sont pas nous, I, 441; il y en a de deux sortes, II, 63; ses causes ne sont pas

dans la matière, 64; il n'est pas nécessaire à la matière, 64; sur le sens et les applications de ce mot en musique, voy. *Dictionnaire de musique*, V, 115.

MURIS (Jean de). Ce qu'il appelle *diapenter*, *diatesseroner*, V, 6; est probablement l'inventeur du dièze, 9; cité à propos du dechant, 11; innovation blâmée par lui, 87; combien il comptait de langues, 90; on lui attribue l'invention de diverses valeurs de notes, 98; son *Spectaculum musicæ* cite, 99; lui doit-on les derniers perfectionnements apportés à notre notation musicale, 124; cité, 275.

MUSCLES DE LA FACE, plus mobiles dans l'enfant que dans l'homme, I, 442.

MUSES GALANTES. Ballet, IV, 209, sentiment de Rousseau sur cette pièce; succès, 209; à quelle occasion Rousseau composa les *Muses galantes*, V, 519; comment il fit ce ballet, 520; essai qu'il en fit à Venise, 535; on le joue à Paris devant le duc de Richelieu, 548; ensuite au grand Opéra; mais Rousseau en sent les défauts et le retire, 554.

MUSICIENS Pourquoi ils s'opposent à un nouveau système de notation, IV, 503. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 116.

MUSIQUE. Moyen de l'entendre par les doigts, I, 517; peut servir à parler aux sourds, 517; de la manière de l'enseigner aux enfants, 529; d'où lui vient son pouvoir sur l'âme, III, 204; c'est de la mélodie qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale, IV, 413; les langues y sont plus ou moins propres, 413; de quoi se compose, 413; rapports de la musique vocale et de la musique instrumentale, 414; la langue italienne y est la plus propre, 417; art de la composition, 429; pourquoi les anciens n'avaient pas de musique purement instrumentale, 452; lettre du docteur Burney sur le système de Rousseau, 459 et suiv.; notation en lignes alternativement de gauche à droite et de droite à gauche ou en sillons, 460 et suiv.; n'y a-t-il qu'une musique ou une musique propre à chaque langue, 462; sa force n'est pas seulement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentiments et dans la vivacité de tous les tableaux, 464; comment elle imite les inflexions que les passions donnent à la voix, 469; défaut de la notation ordinaire, 495 et suiv., 502 et suiv.; projet pour de nouveaux signes, 495 et suiv., 502 et suiv.; d'où naissent ses principales difficultés, 508 et suiv.; est bien plus le langage

des sens que celui de l'esprit, 571; talents d'un bon copiste, 654; idéal de son expression, V, 53; de ses différents genres, 63; du goût dans cet art, 66; de l'imitation, 78; développements sur ce mot, 117; noms de ceux à qui les anciens attribuaient son invention, 120; cité sur l'usage de la musique dans l'antiquité, 120; à quelle circonstance Rousseau attribue la passion qu'il eut pour cet art, 127; ses efforts pour l'apprendre, 384, 385, 397; il l'enseigne sans la savoir, 416; concert ridicule qu'il donne à Lausanne, 417; Rousseau se livre à cette étude avec fureur, 440; il en étudie la théorie, 443; folie que cette passion lui fait faire, 445; il invente un nouveau système de notation, 501 croyant que ce serait pour lui un moyen de faire fortune, il part pour Paris, 506; objection faite à son système et dont il reconnaît la justesse, 513; comment l'Académie des sciences reçoit et juge cette invention, 513; discussion contre ceux qui accusaient Rousseau de ne pas savoir la musique, VI, 216 et suiv.; quelle est la meilleure, 503. Voy. *Essai sur l'origine des langues*, *Harmonie*, *Mélogie*, *Lulli*, *Ramkau*, e.c.

MUSIQUE (Ecrits de Rousseau sur la). Lettre sur la musique française, IV, 411; Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre, 440; Examen de deux principes avancés par Rousseau, 445; Lettre au docteur Burney sur la notation musicale, 458; Fragments d'observations sur l'*Alceste* italien de M. le chevalier Gluck, 463; Extrait d'une réponse du petit faiseur à son prête-nom, sur un morceau de l'*Orphée* de Gluck, 475; Sur la musique militaire, 478; Lettre à Grimm au sujet des remarques ajoutées à sa *Lettre sur Omphale*, 480; Choix de romances et airs détachés, 490; Projet concernant de nouveaux signes pour la musique, 475; Dissertation sur la musique moderne, 502; Dictionnaire de musique, 564-663, V, 1-312.

MUSIQUE DES ANCIENS. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 118 et suiv.; observations sur ses systèmes, 221 et suiv.

MUSIQUE D'ÉGLISE Défait dans son exécution à cause de la position du chantage; moyen d'y remédier, VII, 24.

MUSIQUE DRAMATIQUE. L'accent, l'harmonie et le rythme concourent à produire ses grands effets, IV, 465; de la solution de quel problème elle dépend, 466 et suiv.; nouveau genre de drame imaginé par Rousseau, 468, 469.

MUSIQUE française. Comment Rousseau exprime son aversion pour elle, 204, III; plus propre aux chansons qu'aux opéras, 204; en quoi consiste son erreur, 204 et suiv.; lettre sur la musique française, IV, 410 et suiv.; parallèle avec la musique italienne, 417 et suiv.; pourquoi elle n'a ni mesure ni mélodie, 439; lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre, 440; il est ridicule d'associer la mélodie italienne à la musique française, 440, note 1; pourquoi elle est si languissante et si fade, 470; comparée avec l'italienne par rapport à la mesure, 603, 604; pourquoi elle n'est jamais *ensemble*, V, 43; reproche que lui adresse l'abbé Dubos dans les motets, 115.

MUSIQUE grecque. Questions sur la musique des Grecs, IV, 462; la note n'en approchera jamais, 508; ses signes étaient ceux-mêmes de l'alphabet, 508; des *mœurs* dans cette musique, V, 113.

MUSIQUE instrumentale. Voy. *Dict. de musique*, V, 120.

MUSIQUE italienne. Plus propre aux opéras qu'aux chansons, III, 205; son éloge, IV, 417 et suiv.; ses charmes, V, 209; trois raisons de sa perfection, 421. Voy. *Musique française*.

MUSIQUE militaire. Est de mauvais goût; pourquoi; ce qu'il y aurait à faire; airs pour être joués à la troupe marchante, IV, 478, 479; son importance, V, 54.

MUSIQUE moderne (Dissertation sur la), IV, 502.

MUSIQUE sacrée. Ses caractères, V, 502.

MUSSARD, surnommé *Tourne-gurule*, peintre et parent de Rousseau. Il le détecte chez le comte de Gouvon, et vient l'y voir avec Bâcle, V, 381.

MUSSARD (François), joaillier, parent et ami de Rousseau. Il demeurait à Passy et Rousseau a passé chez lui d'agréables moments; éloge de son caractère, V, 577; sa passion pour les coquilles; comment elle lui vint, 577; il meurt d'une tumeur dans l'estomac; vifs regrets de Rousseau, 577; société qu'il recevait à Passy; Rousseau partage pendant six mois sa conchyliomanie, et va prendre chez lui les eaux de Passy, 578; Rousseau y compose *le Devin du village* en six jours, 578; Leneups engage Rousseau à se faire porter sur son testament, refus de Rousseau, VI, 159; lettre 69, lettre sur la première représentation de *Narcisse*, 581; lettre 70, détails particuliers, 582; lettre 80, détails intimes, 594.

MYSTÈRE. Le premier pas vers la vie est de mettre du mystère aux actions innocentes; quiconque aime à se cacher a tôt ou tard raison de se cacher, III, 411; l'innocence et le mystère n'habitèrent jamais longtemps ensemble, 434.

MYSTÈRES. Distinction entre les vérités reconnues, mais incompréhensibles et les mystères, II, 48, 49; pour les admettre, il faut comprendre au moins qu'ils sont incompréhensibles, 49; ce qu'il faut penser de ceux que la religion catholique ordonne de croire 382.

N

NADAILLAC (Mme de). Rousseau lui confia un recueil de lettres qui lui avaient été écrites sur *la Nouvelle Héloïse*; ce qu'on verra par ces lettres, VI, 105.

NAGER. Quel exercice on préfère à celui-là dans la grande éducation, 509; ce qui le rend dangereux, 510.

NAISSANCE de l'homme. A pour aussi dire deux époques, II, 48.

NAÏVETÉS. Il importe que toutes celles que peut produire dans un enfant la simplicité des idées dont il est nourri, ne soient jamais relevées en sa présence, ni citées de manière qu'il puisse l'apprendre, I, 472.

NANETTE, gouvernante de Diderot. Pic grièche et harengère qui ne montrait rien qui pût racheter sa mauvaise éducation, V, 558.

NAPLES. Incohérence dans la magnificence de ce pays, II, 625.

NARCISSE, ou *l'Amant de lui-même*, comédie, IV, 105; à quel âge Rousseau l'écrivit, 105; pourquoi Rousseau a fait cette comédie; comment elle fut reçue du public, 115, 116; nouveaux détails sur sa composition, V, 396; quand Rousseau a dit qu'il avait fait cette comédie à dix-huit ans, il a menti de quelques années, 396; était une des parties de *l'actif* de Rousseau à son arrivée à Paris en 1741, 511; Rousseau la montre à Marivaux à qui elle plut et qui eut la complaisance de la retourner, 514; elle est reçue aux Italiens, mais ne put jamais y être jouée, 554; comment elle fut reçue et jouée au Théâtre-Français, 586; lettre à Mussard, pour lui en annoncer la première représentation, VI, 581.

NATIONS. Chacune a un caractère spécifique, II, 243; comment les différences nationales, plus frappantes chez les anciens, s'effacent de jour en jour, 244.

NATURE. Inégalité qu'elle établit parmi les hommes, 1, 82; traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une égale prédilection, 88; fait seule toutes les opérations de la bête, 89; commande à tout animal et la bête obéit, 90; son cri a été le premier langage de l'homme, 94; a peu préparé la sociabilité des hommes, 96; quel a dû être son état véritable, 102; la bonté convenable à son pur état n'était plus celle qui convenait à la société naissante, 110; sa loi transformée en droit des gens, 115; d'après ses lois le père n'est le maître de l'enfant qu'aussi longtemps que son secours lui est nécessaire, 118; sauvegarde qu'elle a donnée aux deux sexes, 233, 234; a donné la pudeur aux femmes pour se défendre des désirs, 234; ce qu'elle a donné à la femme au moral et au physique, 235; étouffée par les institutions sociales, 411; quelle est son éducation, 412; sa définition, 413; routes contraires par lesquelles on en sort dès l'enfance, 422; exerce incessamment les enfants, 422; en voulant la corriger on détruit son ouvrage, 422; le mariage est un contrat fait avec elle, 429; a une langue commune à tous les hommes, c'est celle des enfants, 441; donne à l'homme les désirs nécessaires à sa conservation, 455; c'est d'elle que nous vient la première loi de la résignation, 457; est étrangère à la plupart de nos prétendus maux, 457, 458; l'homme pour être heureux doit rester à la place qu'elle lui assigne dans la chaîne des êtres, 458; la dépendance des choses qui est la sienne comparée à celle des hommes qui est de la société, 460; on suit son ordre dans les progrès de l'éducation en maintenant l'enfant dans la seule dépendance des choses, 461; a pour fortifier le corps et le faire croître des moyens qu'on ne doit jamais contrarier, 461; a fait les enfants pour être aimés et accourus, mais non pour être obéis et craints, 463; joug qu'elle ne nous a pas imposé, 464; veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes, 465; il faut que l'enfant sente de bonne heure le dur joug qu'elle impose à l'homme, 466; ses premiers mouvements sont toujours droits, 468; il faut la laisser agir longtemps avant de se mêler d'agir à sa place, 483; on doit la laisser faire en tout dans les soins qu'elle aime à prendre seule, 509; ses goûts remplacés par ceux de l'habitude, 530; a rendu l'action du goût inséparable de celle de l'odorat en rendant leurs organes voisins, 537; en la voyant renaitre au printemps on se

sent ranimer soi-même, 538; sa première loi est le soin de se conserver, 573; il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'elle imprime, 574; tout homme faible et décat est condamné par elle à la vie sédentaire, 579; ne nous trompe jamais, c'est toujours nous qui nous trompons, 583; choisit ses instruments et les règle non sur l'opinion, mais sur le besoin, 585; comment l'homme en sort par ses passions, II, 2; nous lui devons l'attraction d'un sexe vers l'autre, 4; ses instructions tardives et lentes, 5; ce qu'elle apprend à l'homme par la modestie et à l'enfant par la propreté, 7; son progrès en développant la puissance du sexe, 10; égalité de fait réelle et indestructible qui existe dans son état, 26; son tableau n'offre qu'harmonie et proportions, 69; en écoutant ce qu'elle dit à nos sens nous méprisons ce qu'elle dit à nos cœurs, 77; on lui obéit et on ne craint point de s'égarer en suivant sa conscience, 77; sa voix se faisait respecter sur la terre quand celle des dieux n'avait plus de force, 80; il faut fuir ceux qui, sous prétexte de l'expliquer, sèment de désolantes doctrines, 104; on doit travailler de concert avec elle, 107; n'a point de terme fixe pour avancer ou retarder la perte de la virginité, 110, 111; productions qu'elle donne à regret dans sa malédiction, 139; a pourvu le sexe le plus faible d'autant de force qu'il en faut pour résister quand il lui plaît, 150; pour être bien guidé il faut toujours suivre ses indications, 154; tout ce qui la gêne et la contraint est de mauvais goût, et cela est vrai des parures du corps comme des ornements de l'esprit, 158; l'essentiel est d'être ce qu'elle nous fit, on n'est toujours que trop ce que les hommes veulent que l'on soit, 178; tout ce qui n'est pas d'elle est contre elle, 197; il faut la consulter pour faire d'heureux mariages, 198; nous délivre des maux qu'elle nous impose ou nous apprend à les supporter, 237; nous défend d'étendre nos attachements plus loin que nos forces, 237; plus les nations s'en rapprochent, plus la bonté domine dans leur caractère, 262; ses lois éternelles tiennent lieu de loi positive au sage, 265; encore une de ses lois..., 271; sa voix est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, 551; sa corruption est un mal dont Rousseau a cherché la cause, 330; notre ordre social lui est de tout point contraire, la tyrannise sans cesse et lui fait sans cesse réclamer ses droits, 358; donne

à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, 593; la constitution de l'homme est son ouvrage, 629; elle est morte sans les feux de l'amour, III, 194; il n'y a rien à gagner à tout ce qu'on lui substitue, 304; on ne l'efface jamais entièrement, elle s'échappe toujours par quelque endroit, et c'est dans une certaine adresse à la saisir que consiste l'art d'observer, 304; ne plante rien au cordeau, 450; elle fuit les lieux fréquentés, 450; on croirait qu'elle est faite en France autrement que dans tout le reste du monde, tant on y prend soin de la défigurer, 451, note; si son auteur est grand dans les grandes choses, il est très-grand dans les petites, 452, note; veut que les enfants soient enfants avant d'être hommes, 510; son intention est que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce, 510; il importe d'apprendre à tirer des hommes tout ce qu'elle leur a donné, 513; avantage de son étude, IV, 272; les hommes, au lieu de l'embellir, la défigurent 310; est asservi à la précision, malgré des irrégularités prétendues, qui ont toutes leur cause physique, VII, 39; son étude nous détache de nous-même et nous élève à son auteur, VIII, 146; aïdôt qu'on s'est dévoyé de sa droite route, rien n'est plus difficile que d'y rentrer, 355.

NATUREL. Sens divers de ce mot en musique, V, 126.

NEAULME, imprimeur-libraire à la Haye. Se trouvant sur le point d'être condamné à une forte amende pour l'impression de l'*Émile*, il n'obtint grâce qu'à condition d'en donner une édition purgée, pour laquelle il s'adressa à Formey, I, 412; Rousseau fait connaissance avec lui, V, 75; il est de société avec le libraire Duchesne pour l'achat de l'*Émile*, VI, 115; sa lenteur encore plus grande que celle de son associé, 118; Rousseau l'accuse à tort d'avoir livré l'*Émile* aux jésuites, 121; il paraît regretter l'impression de ce livre, 129; lettre 352, sur l'édition de l'*Émile* faite par lui, VII, 245.

NECESSITÉ. Il ne faut jamais regimber contre sa dure loi, I, 458; est un des mots qui doivent tenir une grande place dans le dictionnaire de l'enfance, 464; comme la peine en est souvent une, le plaisir est quelquefois un besoin, 464, note; il faut que de bonne heure l'enfant sente le dur joug de la nécessité sous lequel tout être fini ploie, 466; mais cette nécessité, il faut qu'il la voie dans les choses et non dans les caprices des hommes, 466; il est dans

la nature de l'homme d'endurer patiemment la nécessité des choses, mais non la mauvaise volonté d'autrui, 467; c'est le seul livre avec lequel on doit enchaîner l'enfant, 467; sa loi toujours renaissante apprend de bonne heure à l'homme à faire ce qui ne lui plaît pas, 556; ce mot ne signifie rien, II, 72; il faut étendre sa loi aux choses morales, 238; la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous son joug, VIII, 356.

NENNA (Pomponio). A excellé dans les madrigaux, V, 91.

NERON. Chantant au théâtre, il faisait égorger ceux qui s'endormaient, I, 191.

NEFE. Ce que c'était dans la musique grecque, V, 129.

NEUCHATEL. Sage conduite de ses bourgeois, II, 489; Rousseau y passe l'hiver et y gagne en enseignant la musique de quoi vivre et payer ses dettes, V, 420; pourquoi Rousseau n'y allait point lorsqu'il était retiré à Môtiers, VI, 147; l'*Émile* y est défendu et Rousseau traité peu honnêtement, 147; tous les honnêtes gens, indignés des manœuvres des ministres, prennent le parti de Rousseau, 165; détails sur l'histoire de ce canton, mœurs et caractère de ses habitants, VII, 318; sur ses différends avec le roi de Prusse, VIII, 310.

NEWTON. Portait l'hiver des habits d'été, et il a vécu quatre-vingts ans, I, 505; il a trouvé la loi de l'attraction, mais à cette loi il a fallu joindre une force projectile pour faire décrire des courbes aux corps célestes, II, 64; tout savant qu'il était il ne se vantait pas de connaître toutes les lois de la nature, II, 425; son opinion sur la forme de la terre, IV, 49 et suiv.

NICOMAQUE de Gérase. Selon lui, dit Boece, la musique, dans sa simplicité primitive, n'avait que quatre sons, V, 258; Rousseau n'a pas trouvé cela dans ses ouvrages, 258.

NIEUWENTIT, savant hollandais. Que penser de son livre, *les Merveilles de la nature?* II, 67; Rousseau le fera lire à son élève, 316.

NIMES. Ses arènes comparées au cirque de Vérone, V, 495.

NIVERS, organiste de la chapelle du roi. A fait un ouvrage sur la gamme du si, V, 204.

NOBLES. Vers contre les hobereaux antiens, IV, 265.

NOELS, voy. *Dict. de mus.*, V, 127.

NOMBRES. L'invention en est difficile à imaginer, I, 149.

NOME. Ce que c'était dans la musique des Grecs, 128.

NOMENCLATURE. Sur les difficultés que présente celle de la botanique, voy. les lettres sur cette science, IV, 272 et suiv.

NON. Dans l'éducation des enfants, le non prononcé doit être un mur d'airain, I, 467.

NONCES POLONAISES Députés des parlements aux diètes du royaume. Leur fréquent renouvellement a contribué au maintien de la république, III, 19; leurs instructions doivent être dressées avec soin, 22; leur assemblée ne doit avoir aucune part au détail de l'administration, 22; ce qu'était le *maréchal des nonces*, 24; modification proposée dans leur manière de voter, 28.

NOTES en réfutation de l'ouvrage de *l'Esprit*, d'Helvétius, IV, 42.

NOTES écrites par Rousseau : 1° (contre Voltaire,) sur *l'Optique ou le Chinois à Memphis*, par M. de Saint-Perrain; 2° (Comment il faut étudier la musique) sur un cahier de musique, IV, 104.

NOTES sur la *Botanique mise à la portée de tout le monde*, de Regnault, IV, 337.

NOTES (musique) Lettre au docteur Burney sur les signes de notation musicale, IV, 458; projet concernant de nouveaux signes pour la musique, lu par Rousseau à l'Académie des sciences, 495; sur celles des anciens, V, 124; voy. *Dictionnaire de musique*, V, 128, 272.

NOTIONS MORALES. Leur progrès dans mon élève, I, 544, 545.

NOURRICE. La véritable, I, 424; la meilleure au gré de l'auteur, 432; choix 432; elle doit être la gouvernante de son nourrisson, 433; elle ne doit pas changer de manière de vivre, 433.

NOURRICES. Leur négligence, I, 419; comment traitées et pourquoi, 420; raison de leur attachement à l'usage du maillot, 437; excellentes dans l'art de distraire un enfant qui pleure, 446; précaution qu'elles négligent, 446; disent aux enfants trop de mots inutiles, 447.

NOURRITURE. Quelle doit être celle des enfants, I, 531, 535; conseils pour celle qui convient le mieux à l'homme, VIII, 127, 128.

NOUVELLE HELOÏSE (la), III, 118, (voy. *Julie*). Lettres à M. de Malesherbes au sujet des épreuves de cet ouvrage, VII, 137, 138; observations sur la collection d'estampes qui y fut jointe, 146; Rousseau persiste à croire sa lecture dangereuse pour les filles, 154; selon Rousseau lui-même la qua-

trième partie est la meilleure, 154; conséquemment la peut regarder comme un livre de mauvaises mœurs n'est pas capable d'aimer les bonnes, 164; pour quoi Rousseau n'envoya pas un exemplaire à Genève, 164; elle n'est pas en contradiction avec la *Lettre à d'Alambert sur les spectacles*, 164, 165; la préface en est décriée et cependant elle plait à Rousseau, 165; réponse enjointe aux attaques des théologiens, 165; Rousseau n'a jamais songé à en publier une suite; comment il a brûlé les *Aventures de milord Edouard*, 168; combien les premières éditions furent fautive et incorrectes, 168; explication des personnages de Wolmar et de Julie, 172. 173; Rousseau en envoi une traduction anglaise à Mme de Luxembourg, 176; Rousseau en fait le critérium sur lequel il juge du rapport des autres cœurs avec le sien, VIII, 360; est la meilleure réponse que Rousseau puisse faire à ceux qui l'ont accusé d'immoralité, 368.

NUAGE. Passant entre la lune et l'enfant lui paraît immobile, et la lune en mouvement, I, 584.

NUIT. D'où vient l'effroi qu'elle cause, I, 511; cause véritable de cet effroi, 512; remède, 513; expédition nocturne de l'auteur dans son enfance, 514; ce qui est le plus capable de rassurer celui qu'elle effraye, 515; avantages de celui qui ne craint pas les ténèbres, 516; mauvaise méthode pour en ôter la crainte aux enfants, 516; il importe, pendant ce temps, d'avoir l'oreille alerte, 527.

NUMA. Fut le vrai fondateur de Rome en consolidant par ses lois l'œuvre de Romulus, III, 7.

NUNCHAM (vicomte de). Lettre 828, sur des estampes, VIII, 161.

O

OBÉIR. Ce mot doit être pros crit du dictionnaire de l'enfance, I, 464

OBÉISSANCE. L'enfant ne doit point savoir ce que c'est quand il agit, I, 461; inconvénients de l'éducation basée sur l'obéissance, 466.

OBJECTIONS. Contre la liberté laissée aux enfants, I, 454; contre l'éducation retardée, 470; contre la méthode inactive de ne rien apprendre aux enfants, 494; contre l'emploi que l'auteur fait de l'enfance, 503; contre la culture prématurée d'un corps non formé, 527; contre la pratique de former à l'enfant un jugement à lui, 566; contre le choix des objets que l'auteur offre à l'adolescent, II, 18.

OBJETS. Choix de ceux qu'on doit montrer à l'enfant, I, 439; de nos premières observations, sitôt que nous commençons à nous éloigner de nous, 546.

OBJETS purement physiques. Les seuls qui puissent intéresser les enfants, I, 556.

OBJETS INTELLECTUELS. Ne sont pas sitôt à la portée des jeunes gens, II, 27, 28.

OBSCURITE. Bonheur qu'elle procure, VII, 205 et suiv.

OBSERVATEUR. Tout observateur qui se pique d'esprit est suspect, III, 278; celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, 284.

OBSERVATION des mœurs. Inconvénient d'y livrer trop un jeune homme, II, 27, 28.

OCHLOCRATIE. Sorte d'anarchie, où arrive la démocratie qui dégénère, II, 629.

OCTAVE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 137.

ODEURS. Sont par elles-mêmes des sensations faibles, qui ébranlent plus l'imagination que les sens, et n'affectent pas tant par ce qu'elles donnent que par ce qu'elles font attendre, I, 536, sans recourir à l'anatomie comparée des deux sexes, on trouve aisément la raison pourquoi les femmes s'en affectent plus vivement que les hommes, 537.

ODORAT. Est de tous les sens celui qui se développe le plus tard chez les enfants, I, 441, note; réflexions sur ce sens, 536 et suiv.

OEDIPE. Ce qu'on apprend dans la tragédie de ce nom : que l'homme n'est pas libre et que le ciel le punit du crime qu'il lui fait commettre, I, 198; ce que d'Alembert y trouve, 280; cette tragédie excite l'attendrissement sur nos semblables, 280.

OFFICIER aux gardes suisses (aveu d'un), II, 124

OFFREVILLE (d'). Lettre 278, sur cette question : *s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point*, VII, 177.

OISIVETÉ. Nourrit les passions que le travail reprime, I, 394; défaut très-dangereux pour les jeunes filles, 520; est un vol public, 574; n'engendre que la tristesse et l'ennui, III, 444.

OLFIELD (Anne), célèbre actrice. Si les Anglais l'ont inhumée à côté de leurs rois, ce n'était pas son métier, mais son talent qu'ils voulaient honorer, I, 228.

OLINDE ET SOPHRONIE, épisode tiré du II^e chant de *la Jérusalem déliée*, du Tasse, IV, 27.

OLIVET (l'abbé d'). Les musiciens français devraient tous connaître son *Traité de la Prosodie française*, IV, 570.

OLIVET, capitaine de vaisseau. Service que Rousseau lui rend à Venise, V, 526; comment le capitaine voulait reconnaître ce service, 526; il donne à son bord un dîner auquel Rousseau est convié, 537; Rousseau est piqué de n'avoir pas reçu le salut du canon; courtisanes qu'il rencontre sur le vaisseau, 537.

OLYMPE, Phrygien. On lui attribuait à tort l'invention du genre enharmonique, V, 39; inventeur du nome harmatias, V, 68.

OLYMPE, Mysien. On lui attribue l'invention du mode lydien, V, 90.

OMAR. Justifié de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, I, 18, note; parallèle d'Omar et de Zopire dans la tragédie de *Mahomet*, de Voltaire, 197, note.

OMPHALE, opéra de La Motte. Lettre à Grimm au sujet des remarques ajoutées à sa lettre sur cet opéra, IV, 480;

OPERA. Tableau critique de l'Opéra de Paris, III, 309, et suiv.; étude comparée des opéras français et italiens, IV, 431 et suiv.; raison des trois divisions d'un opéra, 467; comment les Français et les Italiens en remplissent les entr'actes, V, 44. Voy. *Dict. de mus.*, V, 140.

OPERA-COMIQUE. Le mélange du parler et du chant y est toujours choquant, IV, 467.

OPINION. C'est en elle que sont tous nos maux moraux hors le crime, I, 456; la domination est servile quand elle y tient, 458; toutes ses chimères enfantées par la monnaie, 569; ce qu'il faut faire pour régner par elle, 581; pour ne lui rien donner, il ne faut rien donner à l'autorité, 588, élève son trône sur les passions des hommes, II, 5; par elle commence l'égarement de la jeunesse, 23; redoute sur toute chose le ridicule, 144; chasse le bonheur devant nous, 147; n'est pas indifférente aux femmes, 155; est le tombeau de la vertu parmi les hommes et son trône parmi les femmes, 156; a beaucoup plus de prise sur les petites filles que sur les petits garçons, 156; règle qui lui est antérieure et qui existe pour toute l'espèce humaine, 173; cette règle est le sentiment qui doit l'accompagner toujours, 173; partie inconnue à nos politiques, dont le grand législateur s'occupe en secret, 608; ce n'est point la nature, mais elle qui décide du choix des plaisirs chez tous les peuples du

monde, 653; les mœurs s'épurèrent d'elles-mêmes si on redresse celles des hommes, 653; qui juge de l'honneur prend sa loi d'elle seule, 653; celles d'un peuple naissent de sa constitution, 653; maintient l'usage des duels en France, 653; quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions et par elles gouverner les passions des hommes, III, 12; rend l'univers entier nécessaire à chaque homme, 27; chacun n'a que son jugement pour maître à l'égard de celles qui ne tiennent point à la morale et ne tendent point à transgresser les lois, II, 363; il importe beaucoup aux hommes de tenir moins à celles qui les divisent qu'à celles qui les unissent, 371; emploi de l'opinion publique comme ressort du patriotisme dans l'organisation administrative, III, 50, 51; mes goûts y étant sans cesse asservis, je ne puis être sûr un seul jour de ce que j'aimerais le lendemain, III, 291; il y a une grande différence entre le prix qu'elle donne aux choses et celui qu'elles ont réellement, 500; est illimitée, au lieu que la nature nous arrête de tous côtés, 501; toujours elle nous porte à l'injustice, 556.

OPINIONS. Se propagent bien plus par les opinions que par la raison, VIII, 322.

OPINIONS (diversité d'). Quelles en sont les causes, II, 58; ont divers degrés de vraisemblance, 59; la plus commune est aussi la plus simple, 59.

OPPRESSION. Pourquoi ne peut exister chez les hommes sauvages, I, 103, 104; cas où on la verra s'accroître continuellement, sans que les opprimés puissent jamais savoir quel terme elle aura, ni quel moyen légitime il leur reste pour l'arrêter, 123.

OPTIMISME. D'où se tirent ses vrais principes, VII, 41.

OPULENCE. Causes de toutes les misères où elle précipite enfin les nations les plus admirées, I, 137; dans une monarchie l'opulence d'un particulier ne peut le mettre au-dessus du prince; mais dans une république elle peut aisément le mettre au-dessus des lois, 256. Voy. *Riche, Richesses.*

ORAISON DOMINICALE. Est sans contredit la formule la plus parfaite de prière, 435, 436, note.

ORANGES-OUTANGS. Détails sur ces animaux, extraits de *l'Histoire des voyages*, I, 139.

ORATEUR. Comparé au comédien; différence très-grande entre eux, I, 232.

ORATORIENS. Rousseau les croit ses ennemis, VI, 433.

ORBE (M. et Mme d'). Personnages de *la Nouvelle Héloïse*, voy. la table du t. III.

ORCHESTRE. Ce qu'il doit être et faire, IV, 489. Voy. *Dict. de mus.* V, 150.

ORDRE. A suivre dans ses études, I, 550, 551.

ORDRE MORAL. Comment l'homme y entre, II, 25.

ORDRE du monde. Comment j'en juge, II, 66.

ORDRE SOCIAL. Temps d'en exposer le tableau au jeune homme, II, 26; sources de toutes ses contradictions, 26; témérité de s'y fier, 28.

ORDRE EQUESTRE. Quelle était son importance dans le gouvernement polonais, III, 17; il doit tendre à l'usurpation, 26; c'est en lui que résidait véritablement la république de Pologne, 49.

ORDRES de chevalerie. C'étaient jadis des preuves de vertu, maintenant ce ne sont plus que des signes de la faveur des rois, III, 50.

ORESTE. On a peine à ne pas l'excuser lorsqu'il égorge sa mère, I, 199.

ORGANES des plaisirs secrets et des besoins dégoûtants, pourquoi placés dans les mêmes lieux, II, 7.

ORGUEIL. Comment il naquit chez l'homme, I, 106; ses illusions source de maux, II, 238.

ORIENTAUX. Loges simplement, II, 140; ce qu'il résulterait de l'adoption de leur luxe et de leur mollesse dans les pays froids, 634.

ORIGÈNE. Croyait à l'éternité de la matière, II, 351.

ORIGINE DES CHOSES. Deux manières de la concevoir ou dans deux causes diverses ou dans une cause unique, II, 350.

ORLANDE. Grâce à ses airs nous avons encore plusieurs chansons de la Pliéade de Charles IX, IV, 624; cité, V, 97.

ORLÉANS (Philippe, duc d'), régent. Son système de gouvernement, III, 101; c'est à lui que l'on doit l'idée de la polysynodie, 104; critique de son système de polysynodie, 111; pourquoi il abandonna l'abbé de Saint-Étienne, 111.

ORLÉANS (Louis d'). Son oraison funèbre faite par Rousseau pour l'abbé d'Arli qui devait la prononcer, I, 167.

ORLOFF (le comte). Lettre 759, Rousseau refuse l'offre qu'il lui fait d'une traite dans un de ses domaines et le remercie, VIII, 72.

ORMOY (Mme la présidente d'). Recherche Rousseau, VI, 439; lui parle

d'un roman qu'elle veut faire, pour le présenter à la reine, 439; elle envoie son ouvrage à Rousseau, 439; vient voir Rousseau avec sa fille, 439; note de son ouvrage qu'elle voulait faire croire être de Rousseau, 439; billet que Rousseau lui écrit pour la prier de cesser ses visites, 440; réponse qu'elle fait à cette lettre, 440; note d'un de ses romans attribuée à Rousseau, 362.

ORPHEE. Observations sur un passage de l'opéra de ce nom, IV, 475; passait avec Linus pour auteur des premières hymnes, V, 75; c'est sur le mode lydien qu'on dit qu'il apprivoisait les bêtes, 90.

OTHON, empereur romain. Comment il marchait à la tête de son armée, I, 247; conduite astucieuse des sénateurs sous son règne, II, 639. Voy. aussi la traduction du premier livre de l'*Histoire de Tacite*, IV, 77 et suiv.

OUÏE. Ce qui peut seul émouvoir ce sens, I, 527; culture de ce sens, 527; ce sens comparé avec celui de la vue, 527, 528; organe actif qui lui correspond, 528.

OUTILS. Plus les nôtres sont ingénieux, plus nos organes deviennent grossiers et maladroite, I, 555.

OUTRAGES. Etat de l'âme nécessaire pour en être moins affecté, VI, 261, voy. *Duel*.

OUVERTURE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 153.

OVIDE. Choisi par Rousseau pour représenter le genre tendre dans son opéra des *Muses galantes*, IV, 209; ses *Métamorphoses* se trouvaient dans la bibliothèque du père de Rousseau, V, 516.

PACTA CONVENTA. Conditions imposées par les Polonais à leur roi, III, 119; n'auront plus de force si la royauté devient héréditaire, 31.

PACTE SOCIAL. Sa définition, II, 585 et suiv.; ce qu'il renferme tacitement, 587; il établit entre les citoyens une égalité parfaite, 594, 595; il exige un consentement unanime, 640. Voy. *Contrat social*.

PADOANA (la), courtisane de Venise. Aventures de Rousseau avec elle, V, 536; il est difficilement rassuré sur sa santé après avoir vu cette fille, 536, 537, 568.

PAGANISME. Ses dieux abominables, II, 80.

PAGIN. Son éloge applaudi, IV, 484.

PAIX PERPÉTUELLE. Extrait du *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de

Saint-Pierre, III, 74 et suiv.; résumé des inconvénients de l'état d'impolice et de guerre où se trouve l'Europe actuelle, 91; recapitulation des avantages d'un arbitrage européen, 92; jugement de Rousseau sur la paix perpétuelle, 93; pourquoi les rois et les ministres ont généralement une politique qui lui est opposée, 94 et suiv.; ce qu'il faudrait pour la rendre possible, 96; devons-nous la désirer ou la craindre, 99. Voy. *Saint-Pierre* (l'abbé de).

PAIX de l'âme. En quoi consiste, II, 56.

PALADINS. Connaissant l'amour, II, 183.

PALAIS (l'abbé). Bon homme et bon musicien; Rousseau et lui deviennent inséparables, V, 443; les principes de son maître, un moine italien, comparés avec ceux de Rousseau, 443; accompagnait du clavecin dans les concerts de Mme de Warens, 443; était des concerts particuliers de Rousseau dans la cellule du P. Caton, 444; était le plastron de la société de Mme de Warens, 444.

PALISSOT. Drame qu'il donne à Lunéville, et dans lequel il joue Rousseau, V, 596; Stanislas veut le faire chasser de l'Académie de Nancy à cause de cette personnalité, 596; Rousseau obtient sa grâce du roi, 596; protégé par Mme la princesse de Robeck, VI, 99; la vengeance des insultes de Diderot par la comédie des *Philosophes*, 99, tourne Rousseau en ridicule dans cette comédie, 99; fait envoyer sa pièce à Rousseau par le libraire Duchesne, 99; a représenté Rousseau marchant à quatre pattes, 201; poursuivi pour ses attaques contre Rousseau, celui-ci demande grâce entière pour lui, VII, 21 et suiv.; explication de l'affaire que Rousseau eut avec lui, 26.

PALLU, intendant de Lyon. M. Bordes fait faire sa connaissance à Rousseau, V, 509; il présente Rousseau au maréchal de Richelieu, 509.

PANCKOUCKE. Lettre 258, Rousseau lui témoigne toute sa sympathie et le désir de le connaître, VII, 165; lettre 515, il approuve son projet de se fixer à Paris; il accepte les livres de son imprimerie, à condition qu'il ne s'obligera point à les lire, 416; lettre 538, critique de l'élève de la nature; éclaircissements sur une édition de ses œuvres, 437; lettre 600, éloge de Buffon, 483; lettre 683, oubli de leurs torts réciproques; sur les tracasseries qu'il éprouve VIII, 12.

PANTALON, personnage de la comédie italienne; pourquoi ennuyeux, II, 39.

PANTOMIME, voy. *Dict. de mus.*, V, 154.

PAOLI (Pascal). D'accord avec Buttafoco, il demande à Rousseau un projet de constitution pour la Corse, III, 67; sous lui la Corse n'a rien à craindre des Génois, III, 68; Rousseau, parmi les renseignements qu'il demande, veut savoir tout ce qui regarde Paoli, 69; ayant le projet de se retirer en Corse, Rousseau désire avoir son avis, 70; Rousseau le fait remercier de l'asile qu'il lui offre, 72; défiance de Jean-Jacques sur une lettre de Paoli, 72; réponse insignifiante faite à cette lettre, 73; l'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus pour la Corse que tout le reste, 73; correspondance de Rousseau avec lui; ce que soupçonne Jean-Jacques des relations de Paoli avec la cour de France, VI, 180.

PAPIER TIMBRÉ. Mauvaise espèce d'impôt, III, 45.

PARADIS. Toute sa gloire tente moins les enfants qu'un morceau de sucre, II, 341.

PARADOXES. Il en faut faire quand on réfléchit, I, 468; réponse à l'accusation de paradoxes que l'on fait à Rousseau, VIII, 84.

PARAJULE. De mon élève et du vôtre entrant tous deux dans le monde, II, 18.

PARDON. Il ne faut jamais le faire demander aux enfants, I, 467.

PARESSE. Il est inconcevable à quel point l'homme est né paresseux, I, 388; c'est inême par paresse que nous sommes laborieux, 388; comment on en guérit les enfants, 508.

PARIS. Nulle part le goût général n'est plus mauvais, II, 135; c'est là que le bon goût se cultive, 135; les jeunes provinciales viennent s'y corrompre, 180, 181; coûte plusieurs provinces au roi, 261; Rousseau reproche à son parlement de vouloir être le juge du genre humain, 332; spectacle singulier que présentent ses foires, 426, 427; comparaison de ses bourgeois avec ceux de Londres, III, 42; esprit léger qui y règne, 113; selon la plupart des auteurs le fuir c'est haïr le genre humain, 126; les livres qui y tombent font la fortune des libraires de province, 128; condition, mœurs et coutumes de ses habitants, 274 et suiv.; ses soupers, 285, 286; on y saisit toujours les choses par le côté plaisant, 285; usages qu'il faut suivre, 287; sur ses théâtres, 280; les femmes n'aiment à y vivre qu'avec les hommes, 301; femmes aux spectacles, 301; ce qu'y est le mariage, 302; est peut-être le lieu du monde où il y a le

moins de goût, 304; centre des affaires, 306; les femmes y conservent le peu d'humanité qu'on y voit régner, 307; il ne faut y prendre ni sa femme ni sa maîtresse, mais son am, 308; description de l'Opéra, 309 et suiv.; pourquoi dans une ville si riche, le bas peuple est-il si misérable, 326; on se pique d'y rendre la société commode et facile, 420; on y juge des mœurs des femmes par l'air et le ton de leurs femmes de chambre, 438; vernis et peintures des carrosses, 487; portrait de cette ville, IV, 283; Rousseau part pour s'y rendre avec cent francs dans sa poche, V, 420, son abord dément l'idée que Rousseau s'en était formée, 424; Rousseau y entre par le faubourg Saint-Marceau, 425; s'était figuré qu'elle devait être comme l'ancienne Babylone, 425; Rousseau voit Paris, à son deuxième voyage, du côté brillant, 511; Rousseau loge à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers, 511, 545; Rousseau va loger ensuite au jeu de paume de la rue Verdelet, 518; Rousseau prend une chambre garnie près Mme Dupin et l'Opéra, rue Jean-Saint-Denis, 554, 558; dîners que Rousseau faisait avec Diderot au *Panier fleur*, 558; Rousseau se met en ménage avec Thérèse à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 562; Rousseau garde ce logement pendant sept ans, 562; ce logement était au quatrième étage, 563; aventures de Rousseau avec une fille entretenue par son ami Klupffell, et qui logeait rue des Moineaux, 564; pourquoi son séjour devint désagréable à Rousseau, 573, 576; le *Devin du village* y met tout à fait Rousseau à la mode, 574; les bouffons italiens y arrivent en 1752, et jouent sur le théâtre de l'Opéra, 584, révolution qu'ils opèrent dans les goûts, et tort qu'ils font à l'Opéra français, 585; division qui en est la suite, 585; guerre du coin du roi et du coin de la reine, 585; Rousseau soulève contre lui tout le monde à propos de sa *Lettre sur la musique*, 585; on parle de le mettre à la Bastille, 586; la lettre de Rousseau suspend la querelle du parlement et du clergé, 586; le prévôt des marchands fait ôter à Rousseau ses entrées à l'Opéra, 586; café Procope, 588; premier et deuxième voyage qu'y fait Rousseau depuis son établissement à l'Ermitage, VI, 44; maladie de Rousseau, rue de Grenelle, 51; les femmes y ruinaient Rousseau à force de vouloir économiser sa bourse, 83; logement que Rousseau accepte à l'hôtel de Luxembourg, 93; on y trouve encore quelque amour pour la vertu, 105; à son

passage pour aller en Angleterre, Rousseau loge à l'hôtel de Saint-Simon, 155; aventures de Rousseau à la descente de Ménémontant, vis-à-vis le *Gabant Jardinier*, 437; sentiments inspirés à Rousseau par la messe de la pie qu'il entendait sonner tous les jours à Saint-Eustache, 255; chute qu'il fit dans la rue Saint-Honoré, ce qui arriva alors, 355; logeait rue Plâtrière, 438; aventures de Rousseau à la barrière d'Enfer, 469; est le siège du goût, VII, 7; il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'atteint jamais que là, 67.

PARISOT, chirurgien de Lyon. Apostrophe que Rousseau lui adresse, III, 382; épître que lui adresse Rousseau sur les principes de son éducation, IV, 253; Rousseau fait sa connaissance à Lyon, V, 465; Rousseau le revoit à Lyon, 509; on le connaissait quand on avait vu la douce Godefroi, 510; ne se formalise pas du silence de Rousseau, 510; lecture que Rousseau fait chez Mme de Besenval de l'épître qu'il lui a adressée, 516; Rousseau fait pleurer ses auditeurs, 516.

PARLEMENT DE PARIS Comment il a jugé contre l'*Emile*, II, 332; traits de poltluque d'Henri IV et du régent contre lui, III, 112.

PARLER. Les femmes ont la langue flexible - elles parlent plus aisément et plus agréablement que les hommes, II, 167; l'homme dit ce qu'il sait; la femme ce qui plaît; l'un pour parler a besoin de connaissances, l'autre n'a besoin que de goût, 167; on ne doit donc pas contenir le habil des filles comme celui des garçons, 167; il n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent parler sans figures, III, 280, 281.

PAROLE Nous lui sommes redevables d'une multitude d'idées, I, 93; les hommes en ont eu besoin pour apprendre à penser, 94; comment son usage se perfectionna dans le sein de chaque famille, 108; elle distingue l'homme des autres animaux, 370; que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions, 373; il est peu vraisemblable que les premiers qui s'avisèrent de la résoudre en signes élémentaires aient fait d'abord des divisions exactes, 377; la quantité de ses éléments écrits est variable dans les différentes langues, 378. Voy. *Essai sur l'origine des langues, Langage, Langues.*

PARRAN. Auteur d'un système de notation musicale, IV, 620.

PARICIDE. Les auteurs ne l'ont pas fait toujours odieux sur notre théâtre :

Oreste égorgeant sa mère ne laisse pas d'être un personnage intéressant, I, 199.

PARTIES, voy. *Dict. de mus.*, V, 156.

PARTITIONS, voy. *Dict. de mus.*, V, 158.

PARURE. Incommode à mille égards, II, 141; on peut briller par elle, mais on ne plaît que par la personne, 163; moyen d'en diminuer le goût dans les jeunes filles, 163; supplément aux grâces, 163; ruineuse vanité du rang, 163; il y a des figures qui en ont besoin, mais il n'y en a point qui exigent de riches atours, 163; la plus pompeuse annonce généralement une laide femme, 164; est souvent une déclaration d'amour, 208.

PASCAL. Citation d'une de ses pensées, I, 105; cité, VII, 40.

PASSIONS. C'est par leur activité que se réalisent les progrès de l'esprit humain, I, 91; tirent leur origine de nos besoins et leurs progrès de nos connaissances, 91; plus les passions des hommes sont violentes, plus les lois sont nécessaires pour les contenir; observation à cet égard, 101; elles rendent l'homme faible, injuste et déraisonnable, 203; elles ont, pour se faire comprendre leurs gestes et leurs accents, 372; celles qui sont liées à notre état social, 388; parlèrent avant la raison, 395; sont excitées par l'intempérance, 429; une seule est naturelle à l'homme, 468; produisent un grand effet sur l'enfant qui en est témoin, 472; s'allument au feu de l'imagination, 513; nous rendent faibles, 543; sont les instruments de notre conservation, II, 2; quelle est celle qui sert de principe aux autres, 2; comment par elles l'homme sort de la nature, 2; comment se dirigent au bien ou au mal, 4; celles qui sont douces et affectueuses naissent de l'amour de soi, 4; celles qui sont haineuses et irascibles naissent de l'amour-propre, 4; quelles sont celles qui n'ont point de germe dans le cœur des enfants, 5; il faut étendre l'espace durant lequel elles se développent, afin qu'elles aient le temps de s'arranger à mesure qu'elles naissent, 9; leur source est la sensibilité, et l'imagination détermine leur pente, 9; ce sont les erreurs de l'imagination qui les transforment en vices, 9; sommaire de la sagesse humaine dans leur usage, 10; celles qui sont habituelles changent souvent avec l'âge, 20; ce sont les nôtres qui nous irritent contre celles des autres, 34; celles que nous partageons nous séduisent, et celles qui choquent nos intérêts nous révoltent, 34; leurs progrès font

decliner celui des lumières, 51; sont la voix du corps, 77; quand elles entrent dans le cœur il s'ouvre et périt de la vie, 211; la bonté se brève et périt sous leur choc, 236; toutes sont bonnes quand on en reste le maître, toutes sont mauvaises quand on s'y laisse assujettir, 237; il ne dépend pas de nous d'en avoir ou de n'en pas avoir, mais il dépend de nous de régner sur elles, 237; quand elles ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles prennent le masque de la sagesse pour nous surprendre, *Emile et Sophie*, 287; tous les établissements humains sont fondés sur elles et se conservent par elles, 402; comment elles s'expriment, III, 122; ont d'autres expressions dans la retraite que dans le commerce du monde, 122; celles qui sont déréglées inspirent les mauvaises actions, 181; les grandes se forment dans la solitude, 186; les grandes ne germent guère chez les hommes faibles, 258; leur prestige fascine la raison, trompe la sagesse et change la nature avant qu'on s'en aperçoive, 360; un homme sans passions ne peut inspirer d'aversion à personne, 414; comment réprimer même la plus faible quand elle est sans contre-poids, 460; on n'en triomphe qu'en les opposant l'une à l'autre, 460; une grande passion malheureuse est un grand moyen de sagesse, 460; écartent du but que la raison montre, IV, 107; imprécations contre elles, 261; les fortes ne se laissent pas dévoyer comme les autres, VI, 212; leur influence sur nos jugements, 259; les hommes se conduisent bien plus par elles que par leurs lumières, VII, 234; sont la petite verole de l'âme, 415.

PASSIONS DÉRÉGLÉES. Leurs peines, II, 9; sources de crimes, 9; c'est une erreur de les distinguer en permises et défendues, 10.

PASSIONS DOUCES et affectueuses. Naissent de l'amour de soi, II, 4.

PASSIONS HAINEUSES et irascibles. Naissent de l'amour-propre, II, 4.

PASSIONS IMPÉTUEUSES. Moyen d'en faire peur aux enfants, I, 472.

PASSIONS NAISSANTES. Moyen de les ordonner, II, 9.

PASSY. Séjour qu'y fait Rousseau chez son ami Mussard, V, 578; Rousseau y prend les eaux, 578; Rousseau y compose le *Devin du village* , 578.

PATHÉTIQUE, genre de musique, voy. *Dict. de mus.* , V, 160.

PATIZEL (l'abbé), chancelier du consulat à Venise. Il craint de déplaire au sénat dans une démarche que lui fait faire Rousseau, V, 526; l'ambassadeur

lui fait honneur auprès de M. de Maurepas d'une action de Rousseau, 522.

PATRIE. Ce mot doit être effacé des langues modernes, I, 415; comment l'homme a le droit d'y renoncer comme à la succession de son père, II, 247; comment la faire aimer, III, 5; d'où venait aux anciens l'amour de la patrie, 8; on devrait sans cesse en occuper l'esprit des citoyens, 10; il faut faire dire en renverrant un exécration proverbe : *Ubi patria, ibi bene*, 10; l'enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle, 13.

PATRIOTISME. Seul remède contre un des maux nés de l'amour de soi, III, 33.

PAUL (saint). Avec quel mépris il fut reçu à Athènes, I, 38; son opinion sur les philosophes païens, II, 346; dit que l'on peut arriver à la preuve de Dieu par la raison, 346, 348; il semble, d'après M. de Beaumont, avoir prédit la venue de Rousseau, 385; les disciples de la religion nouvelle ne portaient pas encore le nom de chrétiens, qui ne leur fut donné que quelques années après à Antioche, 399; était naturellement persecuteur, 401; ce qui lui arriva, prêchant à Athènes, lorsqu'il vint à parler d'un homme ressuscité, 423; lorsque les Juifs lui demandaient des miracles, pour toute réponse, il leur prêchait Jésus crucifié, 424; certains passages de ses écrits outrés ou mal entendus ont fait bien des fanatiques qui ont déshonoré le christianisme, 437.

PAUME. Exercice pour les garçons, I, 525, 526.

PAUVRE. Des pauvres et des riches dans l'état de nature, I, 116; n'a pas besoin d'éducation, 428; comment on devient pauvre sans être libre; ce qui est le pire état où l'homme puisse tomber, 576; tableau de sa position et de celle du riche, II, 572; il est plusieurs manières de venir à son secours, III, 326. Voy. *Mendians, Pauvreté*.

PAUVRETE. Est-ce multiplier le vagabondage que de lui porter secours? III, 492.

PAYS. Ceux riches d'argent sont pauvres de tout, I, 569; dans ceux qui sont protestants il y a plus d'attachement de famille que dans ceux qui sont catholiques, II, 180; on doit toujours à son pays, 265; il ne faut pas dire du mal de celui où l'on vit et où l'on est bien traité, III, 278.

PAYSAN SUISSE. Idée qu'il avait de la puissance royale, II, 48.

PAYSANS. N'ont point peur des arri-

gnées, I, 440; leurs enfants articulent mieux que les nôtres, I, 448; ne grasseient jamais, 448; comment on doit soigner ceux qui sont malades, II, 227.

PEAU. Nous avons besoin d'endurcir la nôtre, I, 517; celle du dessous de nos pieds surtout devrait être habituée à servir de semelle, 517; Emile courra partout nu-pieds, 518.

PEATI (le comte), premier gentilhomme de l'ambassade française à Venise. Chassé par l'intrigue de Vitali, V, 530; réflexion judicieuse qu'il fait à Rousseau sur une proposition venant de la part de Vitali, 536.

PECCI (Tommaso). A excellé dans les madrigaux, V, 91.

PÉCHÉ ORIGINEL (la doctrine du) est-elle contenue dans l'Écriture aussi clairement et aussi durement que le veulent les théologiens, II, 337, 338; opinions de Burnet sur ses suites, 338, note.

PÉDANT. En quoi ses discours diffèrent de ceux d'un instituteur, II, 113.

PÉDARETE, citoyen. Sa réponse quand il est rejeté du conseil des Trois-Cents, I, 414.

PEINES. A mesure que le genre humain s'étendit, elles se multiplièrent avec les hommes, I, 106; plus l'homme augmente ses attachements plus il multiplie ses peines, II, 235; la justice consiste à mesurer exactement la peine à la faute, 437.

PEINTURE. Jugement sur la peinture considérée comme art d'imiter, I, 365; fut la première manière d'écrire, 376; celle des objets, remplaçant l'écriture, n'appartient qu'aux peuples sauvages, 377; parallèle de la peinture avec la musique, 403; IV, 469, 470.

PENCHANTS. On n'a besoin que de soi pour les réprimer; mais on a quelquefois besoin d'autrui pour discerner ceux qu'il est permis de suivre, et c'est à quoi sert l'amitié d'un homme sage, III, 483.

PÉNÉTRATION. C'est la science des femmes, II, 176.

PENSEES. Des divers moyens de les communiquer, I, 370; comment il arrive que les plus brillantes pensées peuvent tomber dans le cerveau des enfants, ou plutôt les meilleurs mots dans leur bouche, 482; les langues, en changeant les signes, modifient aussi les idées qu'ils représentent, 485; satisfaction de l'âme méditant des pensées honnêtes, III, 456.

PENSER. Ce que nous devons d'abord faire pour apprendre à penser, I, 503; est un art que l'homme apprend comme tous les autres, et même plus difficile-

ment, II, 200; cet art n'est pas étranger aux femmes; mais elles ne doivent faire qu'effleurer les sciences du raisonnement, 217; un honnête homme pense presque toujours juste, 311; quiconque a pu vivre dix ans sans penser ne pensera de sa vie, III, 284.

PENSEURS. N'aiment généralement pas le jeu, II, 141.

PERCEPTIONS. Différence entre elles et les sensations, II, 222.

PERDRIAU, ministre et professeur à Genève. Ce qu'il dit à Rousseau, et qui suffit pour lui faire jouer le rôle d'un écolier au moment de son abjuration, V, 592; son éloge, 592; lettre 84, Rousseau lui donne les motifs pour lesquels il a dédié à la république de Genève son *Discours sur l'inégalité des conditions*, VI, 597; lettre 105, conseils sur l'emploi qu'il doit faire de ses talents; observations sur Horace, sur la musique d'église, VII, 23 et suiv.

PÈRE. N'est le maître de son enfant qu'aussi longtemps que son secours lui est nécessaire, I, 118; ses biens sont les liens qui retiennent ses enfants dans sa dépendance, 118; est le véritable précepteur de l'enfant, I, 424; sa tâche, 424; ne doit point avoir de préférence entre ses enfants, 429; ne peut transmettre à son fils le droit d'être inutile à ses semblables, 574; son autorité comment fondée dans la nature, II 251; son pouvoir sur ses enfants ne peut s'étendre jusqu'au droit de vie et de mort, 550; tous les droits de propriété émanent de lui, 550; il doit commander dans la famille, 551; doit se garantir de la dépravation, 552; son pouvoir comparé à celui du chef de l'État, 579; ne peut aliéner la liberté de ses enfants, 581; il faut l'être pour conseiller les enfants d'autrui, III, 258.

PERES DE L'ÉGLISE. Comment ils expliquaient la culture par eux des sciences mondaines, I, 33.

PERFECTIBILITÉ. Ce qui est nécessaire à son développement, I, 104.

PERGOLESE. Recommandation de l'étudier, IV, 104; cité, 481, 643; sa musique excellent surtout par la perfection du dessin, V, 3; le premier verset de son *Stabat* est le duo le plus parfait, 29; cité à propos de son opéra d'*Olimpiade*, 32; le premier duo de sa *Scera Padrona* est en tout un modèle, 33; exemple de son opéra d'*Orpheus*, 42.

PERICLES. Le gouvernement d'Athènes fut vénal pendant son administration, I, 28; avait de grands talents, beaucoup d'éloquence, de magnificence et de goût, aussi il a été prôné par tous les écrivains; cependant il reste a

savoir s'il fut bon magistrat, 57; fit bâ-tir à Athènes un *Odéum* où l'on disputa du prix de musique, V, 140.

PERRET, ministre protestant, amant de Mme de Warens, après M. de Tavel, V, 517.

PERRICHON (M.), de Lyon Rousseau ne le cultive pas assez, V, 465; défraye Rousseau de sa place à la diligence pour Paris, 509; avait rendu le même service au poète Bernard, 509; ne se formalise pas du silence de Rousseau, 510.

PERROTET, aubergiste de Lausanne, reçoit fort bien Rousseau et promet de lui procurer des écoliers, V, 416; ne se rebute pas du peu de succès qu'obtient Rousseau, 418; Rousseau gagne à Neuchâtel de quoi s'acquitter envers lui, 420.

PERSANS. Leur sobriété, II, 624; différends des Arméniens qui vivent à l'européenne, 624; objection faite par Rousseau à ceux qui disent que la religion ne fait aucun bien, et tirée d'un dogme de leur croyance, VI, 414.

PENSE. Ses anciens habitants apprenaient la vertu comme chez nous on apprend la science, I, 6; seule, elle a eu cette gloire que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie, 6; fut l'une des trois nations de l'antiquité où fut pratiquée l'éducation publique, II, 565; les droits sur les denrées s'y payent en nature, 574; ses rois se regardaient plutôt comme les chefs des hommes que comme les maîtres du pays, 589; soumise à la secte d'Ah, 656.

PIRSECUTEURS. La raison de la tranquillité publique est toujours contre eux, II, 367.

PÉRSEVERANCE. Peut, jusqu'à un certain point, suppléer au talent, I, 578.

PERSIFLEUR (le). Pensée qui a présidé à la fondation de ce recueil, IV, 38 et suiv.

PERSPECTIVE. Sans ses illusions, nous ne verrions aucun espace, I, 518.

PÉRUVIENS. Comment traitaient les enfants, 4, 437, note.

PÉRVÉRSITÉ n'est pas originelle dans le cœur humain, I, 468.

PÉSSIMISME. Observations critiques sur celui que Voltaire a développé dans le poème sur le *Désastre de Lisbonne*, VII, 35 et suiv.

PÉTAU (le P.), jésuite. Rousseau veut l'étudier et s'enfonce avec lui dans les ténèbres de la chronologie, V, 483.

PÉTIT. Lettre 50, au sujet des exemplaires des discours prononcés à Dijon, VI, 571.

PÉTITE VÉROLE. Rousseau n'attache pas beaucoup d'importance à préserver Emile de cette maladie au moyen de l'inoculation; il n'en faut cependant pas conclure qu'il blâme l'inoculation, I, 509.

PÉTIT-PIERRE (le ministre). Persécuté par ses confrères, pourquoi, VI, 142; le colonel Pury ne s'était pas conduit au gré de la Cour dans son affaire, 166; lettre 426. explication sur le christianisme, qui, selon Rousseau, n'est que la religion naturelle mieux expliquée, VII, 332.

PÉTRARQUE. Ses œuvres font partie de la bibliothèque de Julie, III, 154; citation de divers passages, 167, 191, 194.

PÉTULANCE DES ENFANTS. D'où vient, I, 444.

PEUPLE. Ne doit pas se mêler d'être philosophe, I, 52; de son union avec le chef qu'il s'est choisi résulte un véritable contrat politique, 120; désordre infini qu'entraînerait le droit qu'il pourrait avoir de renoncer à son indépendance, 121; doit vivre agréablement afin de pouvoir remplir mieux tous ses devoirs, 263; on ne le même point quand on lui rassemble, 566; a autant d'esprit et plus de bon sens que nous, II, 16; pourquoi ne connaît pas l'ennui, 143; examen du contrat qui semble l'avoir aliéné à son chef; 252; sens de ce mot collectif, 252, comment il se divise, 254; comment il peut être considéré quand il est assemblé, 254; peut-il se dépouiller de son droit de souveraineté, 254, 255; autres questions qui lui sont relatives, 255; plus il est nombreux, moins les mœurs se rapportent aux lois, 256, c'est hors des villes qu'il faut l'étudier, 261; on peut espérer de le rendre plus raisonnable, mais non ceux qui le mément plus honnêtes gens, 360; est-ce lui apprendre à ne rien croire que de le rappeler à la véritable foi qu'il oublie, 370; n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les catholiques que la vérité de la doctrine chez les protestants, 383, 384; l'exercice extérieur de la puissance ne lui convient pas, 589; les grandes maximes d'Etat ne sont pas à sa portée, 489; celui qui est libre obéit, mais il ne sert pas, 500; est libre, quelque forme qu'ait son gouvernement, quand dans celui qui gouverne il ne voit point l'homme mais l'organe de la loi, 500; jamais il ne s'est rebellé contre les lois que les chefs n'aient commencé par les enfreindre en quelque chose, 500; cas dans lequel sa voix est la voix de Dieu, 514; il y a peu de chose à faire pour le rendre

heureux, quand il aime son pays, respecte les lois et vit simplement, 565; synonyme des mots *citoyens* et *sujets*, 586; veut toujours le bien de lui-même, mais de lui-même il ne le voit pas toujours, 598; il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans sa langue, 600; est toujours le maître de changer ses lois, 608; celui qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné, 615; s'il y en avait un de dieux, il se gouvernerait démocratiquement, 616; plus il y a de distance entre lui et le gouvernement, plus les triomphes deviennent onéreux, 623; le gouvernement sous lequel il diminue et déperit est le pire de tous, 626; son assemblée, qui est, une chimère aujourd'hui, n'en était pas une il y a mille ans, 630; quand il est assemble, toute juridiction du gouvernement cesse, 632; ses députés ne sont que ses commissaires et non ses représentants, 633; toute loi qu'il n'a pas ratifiée est nulle, 633, quand il ne serait qu'un vil troupeau sans raison, encore faudrait-il des soins pour le conduire, III, 100; toujours singe et imitateur des riches, 289; va moins au théâtre pour rire des folies des riches que pour les étudier, 289; les idées de pudeur et de modestie sont profondément gravées dans l'esprit de celui de Paris, 300; ses insultes sont souvent le cri de la pudeur révoltée, et dans cette occasion sa brutalité est plus honnête que la bienséance des gens polis, 300.

PEUPLES. Les moins corrompus sont moins ceux qui ont de mauvaises lois que ceux qui méprisent les lois, I, 24; accoutumés à des maîtres, ne peuvent plus s'en passer, 72; prennent une licence effrénée pour la liberté, quand ils tentent de secouer le joug, 72; se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir, 117; ceux qui sont asservis avant sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, 118; différence qui existe entre eux, 138, 139; il leur faut des arts, des lois et des gouvernements comme il faut des béquilles aux vieillards, 154; écriture propre à ceux qui sont sauvages, barbares ou policés, 367; chez les premiers dont l'origine nous est connue, on trouve les premiers barbares voraces et carnassiers plutôt qu'agriculteurs, 386; tous ceux qui ont eu des mœurs ont respecté les femmes, II, 182; quiconque n'en a vu qu'un, au lieu de connaître les hommes, ne connaît que les gens avec lesquels il a vécu, 243; les moins cultivés sont généralement les plus sages,

244; leurs caractères originaux s'effacent de jour en jour et deviennent plus difficiles à saisir, 244; ont divers langages sur le visage aussi bien que dans la bouche, 262; sont à la longue ce que le gouvernement les fait être, 557, 558; trois seulement dans l'antiquité ont pratiqué l'éducation publique, 565; les peuples conquérants sont les plus fous et les plus misérables, 570; la plupart, ainsi que les hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse, et deviennent incorrigibles en vieillissant, 602; celui qui n'a par sa position que l'alternative entre le commerce et la guerre, est faible en lui-même, 604; chacun renferme en lui quelque chose qui fait que sa législation n'est propre qu'à lui, 607; plus on approche de l'équateur, plus les peuples vivent de peu, 624; les peuples riches ont toujours été conquis par les peuples pauvres, III, 40; l'antique union de ceux de l'Europe a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières, 77; on peut les instruire, mais non les rendre meilleurs ni plus heureux, VII, 234; observation sur cette question: quel peuple a jamais été le plus heureux, et quel est le plan le plus parfait qu'un législateur puisse suivre à cet égard, 235.

PEUPLES corrompus. N'ont ni vigueur ni vrai courage, II, 18.

PEUPLES qui ont des mœurs. Qualités qui leur sont propres, II, 18.

PEYROU (Du). Lettres sur la botanique; Rousseau le félicite de ses progrès et l'encourage à l'étude, IV, 322; recueil de lettres de Rousseau existant entre ses mains, V, 508; Rousseau lui avait remis le manuscrit de *l'Essai sur l'origine des langues*, 116; Rousseau fait sa connaissance chez M. de Pury, 146; détails sur sa famille, 146; son caractère, 146, 147; compare à milord maréchal, 147; fait imprimer à Genève une petite brochure de Rousseau contre Pierre Boy, 168; blâme Rousseau de ses soupçons contre Vernes, à propos du libelle intitulé *Sentiments des citoyens*, 169; conseille à Rousseau de supprimer un mémoire qu'il avait fait à cet égard, 169; reste dépositaire de ce mémoire, 169; pèlerinage qu'il fait avec Rousseau à l'île Saint-Pierre, 171; se substitue à la compagnie qui s'était chargée des œuvres de Rousseau, 173; Rousseau lui remet tous ses papiers pour l'édition projetée, et lui promet ses mémoires, 173; pension viagère qu'il fait à Rousseau par suite de cet arrangement, 173; Rousseau dépose le reste de ses papiers chez lui, en quittant l'île Saint-Pierre, 183; herborisation que Rousseau fait

avec lui, 405 ; lettre 557, arrangements pour une course dans les montagnes, VII, 454 ; lettre 558, sa santé le force à changer quelques dispositions du voyage, 455 ; lettre 561, projets pour un petit voyage, 456 ; lettre 564, éclaircissemens sur les asphodèles, 458 ; lettre 588, Rousseau le consulte pour une édition générale de ses écrits, 474 ; lettre 592, il lui donnera sur sa doctrine tous les éclaircissemens qu'il lui demandera, 478 ; lettre 596, projet pour l'édition de ses œuvres, 480 ; lettre 605, Rousseau lui envoie un libelle contre lui, 487 ; lettre 617, sur le projet de l'édition de ses œuvres, 499 ; lettre 622, sur le libelle contre lui ; conduite de Voltaire ; projet d'aller en Italie ; agitation de son esprit, 504 ; lettre 637, sur l'édition de ses œuvres ; il veut quitter le pays qu'il est, 517 ; lettre 650, il n'a pas le courage de lui écrire, 526 ; lettre 651, éclaircissemens, marques de confiance, situation de son âme, 526 ; lettre 657, on doit aimer les hommes, mais ne jamais compter avec eux, 530 ; lettre 662, il lui rend compte de ce qui se passe à son sujet, 536 ; lettre 667, il n'a pas le temps de lui écrire ; lettre 670, remarques sur l'art d'écrire, VIII, 2 ; lettre 671, sur l'amour et la charité, 3 ; lettre 673, sur l'amitié, 4 ; lettre 677, Rousseau le remercie du cadeau des œuvres de Linnée, et veut lui inspirer le goût de la botanique, 7 ; lettre 678, il l'entretient de divers projets qu'il a en tête, 8 ; lettre 681, conseils pour seigneur de la goutte, Rousseau l'entretient de son chien Sultan, 10 ; lettre 682, Rousseau lui renvoie un mémoire politique ; Mours lui est devenu tout à fait insupportable, 11 ; lettre 688, précaution à prendre pour leur herborisation, 14 ; lettre 689, sur le même sujet, Rousseau est tombé malade en route, 14 ; lettre 690, arrangements itinéraires, projet d'aller à l'île de la Motte, 15 ; lettre 691, arrivée de Rousseau dans l'île, 16 ; lettre 692, regrets avec lesquels Jean-Jacques le quitte, 16 ; lettre 696, détails sur ce qui s'est passé entre Jean-Jacques et M. de Montmollin, 19 ; lettre 703, moyen de correspondance, 27 ; lettre 707, il est dans l'île Saint-Pierre ; sur *la Vision*, 309 ; lettre 708, disposition pour son établissement dans l'île, 39 ; lettre 709, arrivée de Thérèse, visites importunes, 40 ; lettre 711, sur le procès de du Peyrou, 41 ; lettre 712, commissions, 42 ; lettre 713, il a reçu sa réponse à M. de Montmollin, 42 ; lettre 714, note de commissions ; il s'inquiète des dispositions du gouvernement à son égard, 42 ; lettre 715, il lui annonce qu'on le

chasse de l'île Saint-Pierre, 42 ; lettre 719, il lui demande un itinéraire de sa route, 46 ; lettre 721, il lui annonce son intention de séjourner à Bienne, 46 ; lettre 723, trompé sur les dispositions des Biennois, il part avant qu'on le chasse, 47 ; lettre 724, son arrivée à Bâle, il va partir pour Strasbourg, 48 ; lettre 727, il est malade et ne sait plus quel parti prendre, 50 ; lettre 728, il est enchanté de l'accueil qu'on lui fait, 150 ; lettre 729, il renonce au voyage de Berlin et lui demande *Pygmalion*, 51 ; lettre 732, il va dans le monde, bienveillance dont il est l'objet, 52 ; lettre 734, il se décide à passer en Angleterre, après un séjour à Paris, 54 ; lettre 739, il est déterminé à partir promptement, 57 ; lettre 744, il veut faire venir Thérèse ; bienveillance du prince de Conti, 59 ; lettre 747, il lui demande ses lettres et mémoires, brouillons, son herbier ; il se plaint d'être en représentation toute la journée, 61 ; lettre 752, conseils sur le travail qu'il prépare pour sa défense ; visite du prince héréditaire ; exhortation à la paix, 65 ; lettre 756, arrivée de Thérèse ; il exhorte du Peyrou à oublier Montmollin, et le prie de lui envoyer les pièces qui le concernent, 68 ; lettre 760, inquiétudes sur leur correspondance ; incertitude sur l'asile qu'il choisira ; chacun le tiraille de son côté, 72 ; lettre 761, moyens de correspondre, détails sur une prétendue lettre du roi de Prusse, 73 ; lettre 760, arrangements pour leur correspondance ; il lui offre son portrait ; conduite qu'il doit tenir à son occasion, 77 ; lettre 783, explication sur Hume ; il se moque de sa crédulité ; projet d'un Dictionnaire de botanique, 95 ; lettre 787, explication sur Hume ; Rousseau se moque de sa propre crédulité, projet d'un Dictionnaire de botanique, 102 et suiv. ; lettre 789, son silence inquiète Rousseau, qui se loue de M. Davenport, 105 et suiv. ; lettre 790, détails sur les arrangements qu'il veut prendre ; son esprit se calme, 106 et suiv. ; lettre 802, conseils pour la goutte ; il ne s'affecte pas des libelles de Voltaire, 127 ; lettre 810, nouvelles explications sur Hume, sur la pension du roi d'Angleterre, 141 et suiv. ; lettre 819, il est révolté du soin qu'il prend de lui transmettre les bruits du public, nouveaux détails sur Hume, 151 et suiv. ; lettre 820, il reproche à ses amis leurs doutes et la facilité qu'ils ont à croire le mal qu'on dit de lui, il est las de perdre son temps à se justifier, 154 et suiv. ; lettre 821, il lui fait des réparations touchantes, 156 et

suiv ; lettre 832, explication sur leur mes-intelligence momentanée et sur sa rupture avec Hume, 165 ; lettre 846, Rousseau le plaisante sur sa crédulité qui lui fait ajouter foi aux nouvelles les plus absurdes sur son compte, 179 ; lettre 856, il lui annonce que le roi d'Angleterre lui fait une pension de 2400 livres, 188 ; lettre 860, confidences pémibles qui montrent un grand découragement, 191 et suiv. ; lettre 861, il lui parle d'un dépôt qu'il lui destine ; ce sont les six premiers livres de ses *Confessions*, 193 ; lettre 869, annonce de son retour en France, 201 ; lettre 871, les honneurs qu'on voulait lui faire l'ont fait partir d'Amiens, 202 ; lettre 874, indication de ce qu'il doit faire à son arrivée à Paris, 203 ; lettre 876, il lui fait part de son arrivée à Trye, dans la propriété du marquis de Mirabeau, 204 ; lettre 879, il est inquiet de son silence, 205 ; lettre 881, il le presse de venir le voir ; mesures à prendre, 208 ; lettre 888, détails sur des tracasseries méprisables ; méfiances injustes ; plaintes ; besoin de voir son ami, 213 ; lettre 892 ; Rousseau lui annonce qu'il a écrit pour obtenir de la censure l'examen du *Dictionn. de mus.*, 217 ; lettre 894, il le presse de venir à Trye, 218 ; lettre 895, conseils sur sa santé ; il s'affecte du nouveau propos de Hume, 219 ; lettre 896, inquiétudes causées par son silence, il attend le prince de Conti, 220 ; lettre 897, il blâme son régime et le défie aux échecs, 220 ; lettre 898, diverses commissions avant de venir à Trye, 222 ; lettre 900, il a reçu la visite du prince de Conti, à l'insu duquel on lui refuse tout au château de Trye, 223 ; lettre 902, il le plaisante ; état de la botanique, 224 ; lettre 910, il l'exhorte à une vie réglée, 230 ; lettre 921, Rousseau apprend avec plaisir son retour chez lui ; découragement, 243 ; lettre 925, détails des tracasseries qu'il subit à Trye, 247 et suiv. ; lettre 933, il veut s'acquitter avec lui et lui rembourser ce qu'il lui doit, il ne veut ni ne peut plus lire, 255 et suiv. ; lettre 939, il insiste pour le remboursement de sa dette, l'un veut rendre, l'autre ne veut rien recevoir, 263 ; lettre 940, nouveaux débats de générosité ; soins qu'il prend pour former des herbiers, 265 ; lettre 943, il lui fait part de son arrivée à Lyon ; il herborise pour se distraire de ses chagrins, 268 et suiv. ; lettre 944, projets d'une grande herborisation à la Grande-Chartreuse ; il réclame ses papiers, entre autres *Emile* et *Sophie ou les Solitaires*, 269, lettre 955, détails sur l'affaire Thevenin, qui lui réclamait

de l'argent non dû, 275 ; lettre 960, sur son mariage avec Thérèse ; sur l'affaire Thevenin ; sur la botanique et la liberté, 287 ; lettre 961, condoléances sur un accident arrivé à son ami ; réflexions philosophiques, 289 ; lettre 966, encore sur Thevenin qu'il refuse de faire punir, 296 ; lettre 975, remerciements de son zèle, 306 ; lettre 980, sur les différends de Neuchâtel avec la cour de Berlin ; il doit la vie à la botanique, 310 ; lettre 985, sa maladie le force à se servir d'une main étrangère ; Thérèse est malade aussi, 315 ; lettre 987, il apprend avec chagrin qu'on imprime à son insu un discours de lui ; inquiétudes sur cette infidélité, 317 ; lettre 991, sur le discours qu'on lui a volé ; quelques mots de botanique, 321 ; lettre 996, contradiction de du Peyrou ; maximes philosophiques, 333 et suiv. ; lettre 998, il partage ses chagrins ; conseils, 334 ; lettre 999, consolations sur la mort de sa mère, 335 ; lettre 1001, compliments sur son mariage, 336 ; lettre 1004, il lui rend compte d'une entrevue avec le prince de Conti, 337 ; lettre 1005, plaisanteries sur sa goutte, herborisation, 337 et suiv. ; lettre 1009, compliments sur son bonheur ; description de sa course au mont Pila, 342 et suiv. ; lettre 1013, sur le bonheur dont il jouit et qu'il desire partager ; il veut se désfaire de ses livres de botanique, 347 ; lettre 1016, réflexions sur son état, 350 ; lettre 1029 et 1051, détails intimes, 383 et 404 ; lettre 1058, Rousseau se plaint que, pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, du Peyrou le juge bien légèrement ; explications, 416 ; lettre 1063, il se plaint de son silence ; détails intimes, 421.

PHEDRE, auteur latin. C'est par ses fables que Rousseau commença l'étude du latin, V, 380.

PHEDRE, tragédie de Racine. Qu'apprend-on dans cette pièce sinon que l'homme n'est pas libre, et que le ciel le punit des crimes qu'il lui fait commettre, I, 198, 307 ; on a peine à ne pas excuser Phèdre incestueuse et versant le sang innocent, 199 ; d'Alembert voit dans ce rôle une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, 280 ; ce rôle excite l'attendrissement sur nos semblables, 280 ; d'Alembert avance que c'est le seul ouvrage de Racine où l'amour soit vraiment terrible et tragique, 283.

PHILIDOR (André). Son livre sur les échecs, cité, V, 469 ; Rousseau allait souvent jouer avec lui, 515 ; travail avec Rousseau à la musique de l'opéra des *Muses galantes*, 548.

PHILINTE, personnage imaginaire du *Misanthrope* de Molière. Un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons, I, 203; il aurait dû entrer comme acteur nécessaire dans le nœud de la pièce, 204; ses actions devaient être en opposition avec ses principes, 204; devait voir les désordres de la société avec flegme, et se mettre en fureur au mal qui s'adressait à lui, 204; si en entendant les *Je ne dis pas cela* d'Alceste, Philinte, s'était écrié: *Et que dis-tu donc, traitre?* qu'aurait eu à reprocher le misanthrope? 206; d'Alfembert considère le caractère de ce personnage, non pas comme odieux, mais comme mal décidé, 285; examen de sa conduite dans la scène du sonnet d'Oronte, 285; la colère exaltée d'Alceste en opposition avec le calme de Philinte nous fait rire, 318; véritable caractère de Philinte, 319; il n'est pas le sage de la pièce, mais l'homme du monde, 319; ses louanges du sonnet d'Oronte occasionnent un jeu de mots de la part d'Alceste, que Rousseau blâme à tort, 321.

PHILIPPE, roi de Macédoine. Comment faisait honte à Alexandre de trop bien chanter, IV, 486.

PHILIPPE, médecin d'Alexandre. Son histoire, I, 487.

PHILIPPE II. Aspire, comme son père, à la monarchie universelle, III, 96.

PHILIPPE III. Moins habile que son père, il hérite cependant de ses prétentions à la monarchie universelle, III, 96.

PHILOLAUS, disciple de Pythagore. Cité, IV, 590; ce qu'il appelait *Diésis*, V, 8; faisait du *limma* un intervalle diatonique qui répondait à notre semiton majeur, 89.

PHILON, écrivain juif. Quoiqu'il fût un prodige dans sa nation, ce n'était cependant qu'un homme médiocre, I, 37.

PHILOSOPHES. Vanité et contradiction de leurs systèmes, I, 17, 18; leur orgueil, 34; fâchés d'être pauvres, 41; ont tous été des bavards, 63; leurs différentes opinions sur l'état de nature de l'homme, 83; ont transporté à cet état des idées qu'ils avaient prises dans la société, 83; ce qu'ils ont avancé sur la différence qui existe de tel homme à tel homme, et de tel bête à tel homme, 89; leur égoïsme, 100; disent que ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes, 100; la providence n'a pas besoin de leurs arguments, 155; prétendent enseigner aux hommes l'art d'être heureux, 159; leurs leçons ne corrigent jamais ni les grands ni le peuple, 159; apostrophe plaisante que

leur fait Rousseau, 231; comparés aux poètes sous le rapport des idées, 364; discorde qui règne entre eux et les poètes, 369; se moquent de nous et nous prennent pour des bêtes, 390; ce ne sont point eux qui connaissent le mieux les hommes, II, 34; leur portrait, 58; pourquoi ils soutiennent chacun son système, sans s'intéresser à la vérité, 59; tous leurs livres sont petits auprès de l'Évangile, 100; celui d'entre eux qui est athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle, 348; donnaient chez les anciens des lois aux peuples, 558; placés trop loin du monde pour pouvoir en suivre l'étude, III, 284; un point de morale ne servirait pas mieux discuté dans l'une de leurs sociétés que dans celle d'une jolie femme de Paris, 286; celui qui veut agir comme il parle y regarde à deux fois, 286; en cherchant à relâcher les liens du mariage, ils espèrent anéantir d'un seul coup toute la société humaine, 364 et suiv.; leurs grands principes comparés à la simplicité du chrétien, III, 604; c'est une manie commune à ceux de tous les âges de nier ce qui est et d'expliquer ce qui n'est pas, 627; raison de la variété de leurs systèmes, IV, 110; analyse de leurs caractères, 111; leurs faux raisonnements sur la Providence, VII, 42.

PHILOSOPHIE. Ce qu'elle enseigne, I, 17 et suiv.; quelle est la véritable, 20; isole l'homme de son semblable, I, 100; il semble qu'elle ne voyage point, aussi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre; 112; son étude, ayant perfectionné la grammaire, ôte à la langue grecque ce ton vif et passionné qu'il avait rendu si chantante, 405; quels sont nos premiers maîtres dans cette étude, 502, 503; sur quoi roule celle de presque tous les peuples sauvages, 546; le jargon de la métaphysique l'a remplie d'absurdités, II, 65; ses erreurs par

78; son pouvoir, relativement aux mœurs, comparé à celui de la religion, 105, noie; son orgueil mène à l'esprit fort, 106; où ont conduit les maximes de la philosophie moderne par rapport à l'honneur des femmes, 178; combien elle prend de peine à rétrécir les cœurs et à rendre les hommes petits, III, 121; trompeur étalage qui ne consiste qu'en vains discours; fantôme qui n'est qu'une ombre, qui nous excite à menacer de loin les passions, et nous laisse comme un faux brave à leur

approche, 265; dangers de son étude, IV, 111; ce que nous lui devons sous le rapport du goût, 484; ses grandes et ravissantes contemplations font la meilleure jouissance de cette vie, et la seule consolation solide qu'on trouve dans l'adversité, VI, 250; son insuffisance, VII, 93 et suiv.; limites qu'elle ne doit pas dépasser, VIII, 325.

PHILOSOPHE en maximes. Ne convient qu'à l'expérience, II, 36.

PHILOSOPHIE de notre siècle. Un de ses plus fréquents abus, II, 92

PHILOXÈNE, poète et grand musicien de l'antiquité. Inventeur du nom hexarmonien, V, 73

PHLOGISTIQUE. Ce que c'est selon les chimistes, II, 63, note 1.

PHOÉENS. Leur guerre appelée sacrée n'était pas une guerre de religion, II, 655, note 2.

PHYSIONOMIE. Celle des enfants est très-mobile, I, 442; on croit qu'elle n'est qu'un simple développement de traits déjà marqués par la nature, II, 20; comment Rousseau conçoit qu'elle annonce le caractère, et qu'on peut quelquefois juger de l'un par l'autre, 20; il y a des hommes qui en changent à différents âges, 20; supplée à la beauté, l'éclipse quelquefois, III, 299.

PHYSIQUE. Est née d'une vaine curiosité, I, 10; ses premières leçons, 534; la physique systématique est depuis longtemps reléguée dans le pays du roman, et la physique expérimentale n'est que l'art d'arranger agréablement de jolis brimborions, IV, 39.

PHYSIQUE expérimentale. Veut de la simplicité dans ses instruments, I, 555.

PHYSIQUE systématique. A quoi bonne, I, 555; sa première leçon, 555.

PICON, gouverneur de Savoie. Son aventure avec le médecin Grossi, V, 457.

PICTET. Lettre 394, remerciements; Rousseau lui expose sa conduite, VII, 281; lettre 518, sentiments touchants sur la patrie; en quoi elle consiste, 418; lettre 615, c'est par devoir que Rousseau a écrit les *Lettres de la Montagne*, 498.

PIERRE (l'abbé de Saint-). Défaut de sa politique, II, 258, 259. Voy. *Saint-Pierre* (l'abbé de).

PIERRE I^{er}, empereur de Russie. Observations sur son œuvre comme législateur, II, 602.

PIERRE de la Montagne (Vision de). Ici sont les trois chapitres de sa vision, concernant la désobéissance et damnable rébellion de Pierre Duval, dit *Pierrot des Dames*, II, 545

PIÉTISTES. Sortes de fous qui avaient

la fantaisie d'être chrétiens et de suivre l'Évangile à la lettre, comme les méthodistes, les moraves et les jansénistes, III, 597.

PIGEONS. Tableau de leurs amours, I, 236.

PIGNATELLI (le prince). Assiste à une lecture des *Confessions*, VI, 186.

PILLEU, maçon, voisin de Jean-Jacques à Mont-Louis. Après avoir, non sans gêne, déjeuné au château avec la maréchale de Luxembourg, c'était avec empressement que Rousseau revenait le soir souper avec le bonhomme Pilleu, VI, 93.

PINDARE. Cité à propos du mode lydien, V, 90

PISSOT, libraire à Paris. Fut l'éditeur du *Discours sur les sciences* et de toutes les répliques; donne très-peu de chose à Rousseau et souvent rien du tout, VI, 172; donne cinq cents francs à Rousseau pour le *Devin*, 187.

PITIÉ. Vertu naturelle à l'homme, et si naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles, I, 98; telle est la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à la détruire, 99; de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales, II, 99; la générosité, la clémence, l'humanité sont toutes des formes de la pitié, 99; la bienveillance et l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier, 99; son rôle sublime, 100; bien que naturelle à l'homme, elle resterait inactive sans l'imagination qui la met en jeu, 384; analyse de ce sentiment, 384; pourquoi elle nous est si douce, 12; comment elle agit sur nous, 13; trois maximes développées: 1^o il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre, 13; 2^o on ne plaint jamais que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même, 14; 3^o la pitié qu'on a du mal d'autrui ne se mesure pas sur la quantité de ce mal, mais sur le sentiment qu'on prête à ceux qui le souffrent, 15; comment on l'empêche de dégénérer en faiblesse, 44; pour les méchants cruelle au genre humain, 44.

PLACES FORTES. Un peuple libre ne doit pas en avoir, III, 49.

PLAGIAT. Indignation de Rousseau contre ceux qui l'en accusaient, VI, 222.

PLAIN-CHANT, voy. *Dict de mus*, V, 165.

PLAISIRS. Les nôtres changent d'objets à la longue, I, 125; comme la peine est souvent une nécessité, le

plaisir est quelquefois un besoin, 464; doivent se diversifier selon les âges, II, 143; celui qu'on veut avoir aux yeux des autres est perdu pour tout le monde; on ne l'a ni pour eux, ni pour soi, 144; voulez-vous déloger les plaisirs de leurs peines, ôtez-en l'exclusion; plus vous les laisserez communs aux hommes, plus vous les goûterez toujours purs, 146; quiconque s'écartera des maximes qu'indique Rousseau, quelque riche qu'il puisse être, mangera son or en fumier et ne connaîtra jamais le prix de la vie, 147; on a du plaisir quand on en veut avoir; c'est l'opinion qui rend tout difficile; et il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître, 147; ceux de l'amour, même dans le mariage, ne sont légitimes que quand le désir est partagé, 289; les plaisirs coupables sont les tourments de l'âme, IV, 258; ceux du cœur font le bonheur du sage, 260.

PLAISIRS de l'âme. Il est difficile d'en prendre le goût quand on ne l'a jamais eu, II, 82.

PLAISIRS bruyants. Ne sont pas aimés des cœurs sensibles, II, 194.

PLAISIRS exclusifs. Sont la mort du plaisir, II, 147.

PLAN. Que l'auteur s'est tracé (dans *l'Émile*), I, 426.

PLANTES. Voy. *Botanique*.

PLATON. Presque placé sur l'autel à côté de J. C., I, 30; était opulent, 41; Rousseau en commençant la *Discours sur l'inégalité* se suppose répétant les leçons de ses maîtres ayant les Platon, etc., pour juges, 84; pense qu'on ferait l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles, 87; a dit que la loi doit toujours être droite et dirigée au bien public, 119; se moque avec raison de ceux qui prétendaient que Palamède avait inventé les nombres au siège de Troie, comme si, dit-il, Agamemnon eût pu ignorer jusque-là combien il avait de jambes, 148; après avoir perdu son éloquence, son honneur et son temps à la cour d'un tyran, fut contraint d'abandonner à un autre la gloire de délivrer Syracuse du joug de la tyrannie, 159; purgé de la morale de ses lois, 222; ses lois permettaient et même quelquefois avec excès l'usage du vin aux vieillards, 252, note; il bannissait Homère de sa république, 257; essai tiré de Platon, 358; citation d'un passage du liv. III de sa *République*, 259; idée développée dans son dialogue de *Cratyle*, 376; jaloux d'Homère et d'Euripide, décria l'un et ne put imiter l'autre, 405; sa *République* est le plus beau traité d'éducation, I, 415; comment

il y élève les enfants, 483; son juste imaginaire est le portrait de Jésus-Christ, II, 100; réfuté sur la promiscuité civile des deux sexes, 453 et suiv.; voyageait à pied, 203; sa *République* comparée au *Contrat social*, 476, 477; dispute de Julie avec Saint-Preux en lisant sa *République*, au sujet de la différence morale des sexes, III, 201; sa philosophie est véritablement celle des amants, 268; développements sur un sophisme du *Phédon* à propos du suicide, 379 et suiv.; la doctrine des chrétiens sur le suicide est bien plus celle de Platon que celle de l'Évangile, 383; ce qu'il disait du pouvoir de l'âme humain, 512; son opinion sur la destination des âmes après cette vie, 627, note; pourquoi il permet l'usage du mode dorien dans sa *République*, V, 25; pourquoi il bannit le mode lydien de sa *République*, 90; rejetait plusieurs modes de la musique de son temps, 108; doctrine de son école sur la musique, 119; importance qu'il donne à la musique, 121.

PLÉBÉIENS. Par qui ils obtinrent le consulat, II, 182.

PLEURS. Première voix des enfants, I, 418, 442; forment le premier rapport de l'homme à tout ce qui l'environne, 442; ont toujours chez les enfants une cause légitime, 442; les premiers sont des prières et deviennent bientôt des ordres, 443; ceux qui ne sont que d'habitude et d'obstination, 446; moyen de les empêcher, 446; les enfants pleurent moins quand ils commencent à parler, 451.

PLINCE, camarade de Rousseau à Genève. Se querelle avec Rousseau, et l'assomme d'un coup de mail, VI, 461; générosité de Rousseau dans cette circonstance, 461; depuis cette aventure Rousseau le regardait comme son frère, 461.

PLUCHE Rousseau fera lire son *Spectacle de la nature* à son élève, II, 316.

PLUTARQUE. Cité à propos de Caton et d'Auguste faisant eux-mêmes l'éducation de leurs enfants, I, 424, note; en quoi il excelle, II, 31; reproche qu'il fait aux musiciens de son temps, V, 38; attribue à Pythagore l'invention du mode mixolydien, 99; interprétation d'un de ses passages sur la musique, 104; cite à propos de la chanson chez les anciens, IV, 822; Rousseau l'appelle son maître et son consolateur, VII, 25; il lui arrive souvent de se contredire, 109.

POÉSIE. Fut trouvée avant la prose, I, 395; Rousseau la croit peu propre à la poésie, IV, 410; pourquoi les vers se

chantaient toujours dans l'antiquité, 452; Rousseau n'a jamais aimé la poésie française, VII, 242.

POÉSIES DIVERSES de Rousseau, IV, 243.

POINT. Sur les différents sens de ce mot en musique, voy. *Dict., de mus.*, V, 168.

POINT D'HONNEUR. Tribunal du point d'honneur établi en France, I, 223 et suiv.; ce qu'il aurait fallu faire quand il a été institué, 226. Voy. *Duel*.

POISON. Quelle idée en ont les enfants, I, 484.

POLIGNAC (le cardinal de). Il se fâche de quelques passages de la *Polysynodie* de l'abbé de Saint-Pierre, VI, 17.

POLIGNAC (Mme de). Elle fait demander à Rousseau le portrait de Julie, VI, 107.

POLITESSE. On peut en donner de très-bonnes leçons sans vouloir ou pouvoir être fort poli soi-même; I, 44; il faut se garder d'en donner de vaines formules aux enfants, 461; n'aboutit, pour les enfants, qu'à changer le sens des mots, 461; idée de celle qu'on donne aux enfants des riches, 461; en quoi elle consiste, II, 131; comment diffère celle des hommes et celle des femmes, 167. des jeunes personnes entre elles, 168. définition donnée par Mme d'Épinay, VII, 9.

POLITIE. Mot dont Rousseau s'est servi pour désigner la règle d'un bon gouvernement, II, 582; lieux où elle serait impossible, 623; convient aux régions intermédiaires entre le nord et le midi, 624; une bonne politique est impossible dans les États chrétiens, 636.

POLITIQUE (ouvrage de Rousseau sur la). De l'Économie politique, II, 550; du Contrat social, 578; Considérations sur le gouvernement de Pologne, III, 1; Lettres à Butta-Foco sur la législation de la Corse, 67; Extrait du projet de paix perpétuelle, 74; Jugement sur la paix perpétuelle, 93; Polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre, 99; Jugement sur la Polysynodie, 110.

POLITIQUE. Ceux qui voudront traiter séparément la morale et la politique n'entendront jamais rien à aucune des deux, II, 36.

POLITIQUES (les). Les anciens politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent, I, 12.

POLOGNE. Considérations sur son gouvernement et sur la réformation projetée en 1772, III, 1; constitution politique et sociale, I et suiv.; en lisant

son histoire, on s'étonne qu'elle ait pu vivre si longtemps, 4; sa force, quoique dans les fers, 4; aime la liberté, 5; la réforme de sa constitution doit être faite avec circonspection, 5; esprit de ses anciennes institutions, 6; dangers de sa position; bon remède; l'esprit confédéré des mœurs et des institutions nationales, 8 et suiv.; éducation qu'ils doivent donner à leurs enfants, 13; sa vaste étendue est une des difficultés de sa restauration, 16; question des trois ordres, qui étaient l'ordre équestre, le sénat et le roi, 16 et suiv.; moyens de maintenir sa constitution, 18 et suiv.; comment y étaient organisées la puissance législative et la puissance exécutive; leurs qualités, leurs défauts; comment ceux-ci pourraient être corrigés, 19 et suiv.; le palladium de sa liberté est dans les diétines, 22; du roi dans la constitution polonoise, 29; de la nomination des évêques et des ministres, 29, 30; de l'administration de la justice, 30; la royauté ne doit pas y être héréditaire; exemples de l'Angleterre, du Danemark et de la Suède, 31; résumé de la constitution que propose Rousseau, 32 et suiv.; causes particulières de l'anarchie, 33; des dangers du *liberum veto*, 33; doit-on y admettre un sens d'éligibilité, 38; il ne faut y permettre ni les substitutions ni les majorats, 38; du vote de la constitution et des lois, 34, 35; les confédérations y sont le bouclier de sa constitution, 35, 36; de son administration, 37; choix du système économique qu'elle doit adopter, 39; sa grande affaire doit être de rendre ses magistrats incorruptibles, 42; observation sur la suite des Starostes, 43; choix des impôts à y établir, 43 et suiv.; du système militaire à adopter, 45; combien elle est différente des autres nations de l'Europe, 46; du système militaire qui lui convient, 46 et suiv.; de l'organisation de son ordre équestre, 49; ne doit point avoir de places fortes, 49; projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement, 51; de son organisation judiciaire, 52. note; projet pour l'affranchissement de ses serfs, 54 et suiv.; ce qu'il y aurait à faire en faveur de sa bourgeoisie, 56; de l'élection de ses rois, 58; du jugement de ses rois après leur mort, 61; conclusion des réformes proposées, 63; l'intérêt commun des puissances de l'Europe autres que la Russie, est de la laisser toujours pour barrière entre elles et les Russes, 61.

POLYBE. Son exactitude dans la description d'une bataille, I, 532; ne doit pas être mis dans la main des enfants,

II, 30; importance qu'il donne à la musique, V, 121.

POLYMNESTE de Colophon, inventeur du mode hypolydien, V, 77.

POLYSYNODIE de l'abbé de Saint-Pierre, III, 99; nécessité, dans la monarchie, d'une forme de gouvernement subordonné au prince, 99; trois formes spécifiques de gouvernement subordonné, 101; rapport de ces formes à celles du gouvernement suprême, 102; partage et département des conseils, 102; manière de les composer, 103; circulation des départements, 104; autres avantages de cette circulation, 105; la polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle. 106; et la plus utile, 106; autres avantages, 107; conclusions, 110; jugement de Rousseau sur cet ouvrage, 110; différence établie par le régent et de celle proposée par l'abbé de Saint Pierre, 111; objection capitale, 114.

POMPADOUR (marquise de). Rousseau lui écrit pour lui demander la liberté de Diderot ou d'être enfermé avec lui, V, 559; elle ne répond pas à cette lettre, 559; elle était à côté du roi à la première représentation du *Devin* , 580; elle fait représenter *le Devin* à Bellevue et y joue le rôle de Colin, 587; donne cinquante louis à Rousseau pour cette représentation, 587; application qu'on lui fait d'un passage de *la Nouvelle Héloïse* , VI, 81; Rousseau ne pensait point à elle en écrivant ce passage, 81; carton que M. de Malesherbes fait imprimer exprès pour l'exemplaire de *la Nouvelle Héloïse* qui lui était destiné, 81; Rousseau la regardait comme une espèce de premier ministre, 111; antipathie qu'il avait pour elle, 111; il l'avait rencontrée avant sa faveur chez Mme de La Popelinière, 111; le chevalier de Lorenzi propose à Rousseau de faire quelque chose à sa louange; indignation de Jean-Jacques, 111, 112; femme obstinée, qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eut, écartait presque toujours des emplois les plus capables pour placer ceux qui lui plaisaient le plus, 120; n'était pas mal avec les jésuites, 122; Rousseau est persuadé de sa malveillance contre lui, 124; remerciements pour un cadeau à l'occasion du *Devin du village* , VI, 584.

POMPEE. Perdit le cœur et la tête à Pharsale, après avoir été le triomphateur des trois parties du monde, I, 161; il importait peu à Rome qui, de lui ou de César, serait l'usurpateur, II, 527; ce que prouva son peu de résistance à César, II, 652; ses armées, ainsi que

celles de Sylla et de César, devinrent de véritables troupes régulières, III, 48, 49.

PONCTUATION. Défauts de la nôtre, I, 379, 380, note.

PONIATOWSKI (Stanislas-Auguste), roi de Pologne. Réflexions sur ce prince, III, 65.

PONIAL (Mlle). femme de chambre de Mme de Vercellis. Fine mouche qui se donnait des airs de demoiselle, V, 369; perd un petit ruban rose et argent à la mort de Mme de Vercellis, 371; on trouve ce ruban sur Rousseau qui l'avait volé, 371.

PONT SAINT-ESPRIT. Rêveries qu'y eut Rousseau, V, 491.

PONTVERRE (François de), capitaine des gentils-hommes de la Cuiller, ennemi des Gênois, V, 343.

PONTVERRE (Benoît de), curé de Confignon, en Savoie. Reçut très-bien Rousseau quand il se présenta chez lui, V, 343; il cherche à convertir Rousseau au catholicisme, 343; n'était pas un homme vertueux, 343; portrait qu'en fait Rousseau, 344; il conseille à Rousseau d'aller voir Mme de Warens à Anancy, 344; lettre qu'il lui donne pour Mme de Warens, 345; effet que son bon diner avait produit sur Rousseau, 355.

POPE, poète anglais. Selon lui et Leibnitz, tout ce qui est bien, I, 155; défense de son opiumisme, VII, 35; on ne prouve pas l'existence de Dieu par son système, mais son système par l'existence de Dieu, 42.

POPULATION. Marque d'un bon gouvernement, mais à quelle condition, II, 260; observations sur le principe de population, VIII, 208.

PORPHYRE. Comment il divisait la musique, V, 115, 116.

PORPORAS. S'est immortalisé par ses récitatifs, V, 180.

PORTLAND (Lettres à la duchesse de), sur la botanique, IV, 307; Rousseau se qualifie son herboriste, 312; lettre 813, sur la botanique, VIII, 145.

PORT-ROYAL. Rousseau fera lire sa *Logique* à son élève, II, 315; les musiciens français devraient étudier sa *Grammaire* , IV, 570; Rousseau se met à lire ou plutôt à dévorer les livres de Port-Royal, V, 477; il en étudia la *Logique* , 481; c'est sans fruit qu'il étudia sa *Méthode latine* , 482; les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire avaient rendu Rousseau demi-janseniste, et, malgré toute sa confiance, leur durc théologie l'épouvantait quelquefois, 485.

PORTRAITS de Rousseau. Quatrain mis par lui-même au bas d'un de ses

portraits, IV, 371; sur un autre gravé en Angleterre, 318.

POSTURES. Les plus fermes sont aussi les plus élégantes, I, 519.

POUL-SERRHO. Ce que c'est, II, 106, note.

POUPEES. Est l'amusement spécial du sexe, II, 158; occupation qu'elles donnent à la petite fille, 158.

POUVOIR. Celui de l'homme ne s'étend qu'aussi loin que ses forces naturelles et pas au delà, I, 459; il faut le déguiser pour le rendre moins odieux, II, 556.

POUVOIR ARBITRAIRE. Les gouvernements n'ont pas commencé par lui, I, 120; est le pire de tous les désordres, II, 490.

POUVOIR LÉGISLATEUR. Ne peut se dire, II, 493. Voy. *Contrat social*.

POUVOIR PATERNEL. Passe avec raison pour être établi par la nature, II, 550. Voy. *Contrat social*.

POUVOIR SOUVERAIN. N'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique, II, 550. Voy. *Contrat social*.

PRAMONT (lettre à l'abbé de), à l'occasion de ses notes sur la *Botanique* de Regnault, IV, 337.

PRÉCEPTEUR. Quel est le vrai, I, 424; incapacité de l'auteur pour ce métier, 426; comment Rousseau comprenait cet emploi, II, 305 et suiv.; talents et qualités qu'exige cet état, III, 470 et suiv.; comment c'est le poste le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre, VIII, 356. Voy. *Gouverneur*.

PRÉDESTINATION. Il y eut, au xvi^e siècle, sur cette question, beaucoup de disputes, dont on aurait dû faire l'amusement des écoliers, et dont on ne manqua pas, selon l'usage, de faire une grande affaire d'État, II, 450, 451, note.

PRÉDICATIONS. Pourquoi la plupart ne produisent pas d'effet, II, 112.

PRÉJUGÉS. Placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain, I, 116; foule de ceux qui sortent de l'extrême inégalité des conditions, 124; Rousseau leur préfère les paradoxes, 468; accourent en foule quand la raison vient lentement, 550; on ne les connaît point quand on les adopte, 566; s'enorgueillit de les avoir vaincus, c'est s'y soumettre, 561; ceux de la philosophie sont les plus nombreux, II, 34; on dit à tort que la conscience est leur ouvrage, 57; il y en a qu'il faut respecter, 359; exception qu'il convient de faire à cet égard, 359; ceux du peuple peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués, 359; si j'essaye de les secouer et de voir les choses comme

elles sont, je suis à l'instant écrasé d'un certain verbiage qui ressemble beaucoup à du raisonnement, III, 291; dans la foule de ceux qui combattent la vertu, il y en a aussi qui la favorisent, 459; décident souvent du sort d'un ouvrage, IV, 502; triomphent toujours quand on n'a que la raison pour soi, 502; ceux qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui tiennent à nos vices ne tomberont qu'avec eux, VII, 234; observations sur cette question: est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire scrupule de combattre publiquement, VIII, 235.

PRÉJUGÉ qui méprise les métiers. Comment j'apprends à Émile à le vaincre, I, 577.

PRÉJUGÉS NATIONAUX, II, 183; manière de s'en garantir, 263.

PRÉNESTE. Sorts aussi étranges que les siens, II, 426.

PRENESINO (Luigi). Excellait dans le style madrigalesque, V, 91.

PRÉSENCE D'ESPRIT. Est la science des femmes; l'habileté de s'en prévaloir est leur talent, II, 176.

PRÉSENT. Ne doit pas être sacrifié à l'avenir dans l'éducation, I, 453.

PRESTIGES. Leur apparence ne diffère en rien de celle des miracles, II, 431; la doctrine de leurs signes établie en mille endroits de l'Écriture, 431; en les niant, on ne peut prouver les miracles, 432.

PRÊTRES De tous les rois de France, le meilleur est le seul qu'ils n'ont point élevé, II, 342; il y en a peu qui croient en Dieu, 349; il ne faut jamais donner quelque prise à leur autorité, 362; sont les premiers qui ont gâté la cause de Dieu par leur manière de raisonner sur la Providence, VII, 42.

PRÊTRES ET MÉDECINS, peu pitoyables, II, 21.

PREUVES MORALES. N'ont pas une grande force en matière de physique, I, 146; tout fait dont nous ne sommes pas les témoins n'est établi que sur elles, 373; chacune d'elles est susceptible de plus et de moins, 373; suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits purement surnaturels, 374.

PRÉVOST (Pierre). Lettre aux rédacteurs des *Archives littéraires* sur la suite d'*Émile*, II, 303; Rousseau lui donne le manuscrit de sa *Lettre au docteur Burney*, IV, 458; connu par une excellente traduction de l'*Oreste* d'Euripide, 458.

PRÉVOST (l'abbé). A fait paraître dans le *Pour et le Contre* quelques

scènes de la pièce de Lillo, intitulée *Arden Feversham*, I, 215; sensations que sa lecture faisait éprouver à Rousseau, V, 469; son éloge, 578.

PRÉVOYANCE. Source de nos misères, I, 457; c'est d'elle bien ou mal réglée que naît toute la sagesse ou toute la misère humaine, 556.

PRÉVOYANCE des besoins. Marque d'une intelligence déjà fort avancée,

PRIÈRES. Doivent être courtes suivant l'enseignement de Jésus-Christ, II, 169; Rousseau se défend contre l'accusation qu'il ne prie pas Dieu, 435, note 2; ce mot est souvent employé dans l'Écriture dans le sens d'hommage, adoration, 436; prière composée à la demande de Mme de Warens, IV, 103.

PRIMA INTENZIONE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 172.

PRIMEURS. Leur insipidité, II, 139

PRINCE. Pourquoi il a seul le droit de battre monnaie, I, 569; définition de ce mot dans l'État où le peuple est souverain, II, 255; cas où sa volonté particulière peut dissoudre le corps politique, 611; l'unité morale qui le constitue est en même temps une unité physique, 618; est presque toujours trop petit pour peu qu'un État soit grand, 620. Voy. *Contrat social*.

PRINCES. Sont toujours basement et indifféremment loués, I, 32, note 1; ceux qui sont des grands hommes veulent des éloges modérés et bien choisis, 32, note 1; il faut pour leurs propres intérêts que les princes favorisent toujours les sciences et les arts, et dans l'état présent des choses, il faut encore qu'ils les favorisent pour l'intérêt même du peuple, 46; leurs devoirs beaucoup plus grands que ceux des autres hommes et leurs moyens de s'instruire beaucoup plus difficiles, 169; ainsi leurs fautes viennent de leur aveuglement plus souvent que de leur mauvaise volonté, 169; ceux qui sont conquérants font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, III, 94; loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander, II, 99; ils peuvent honorer le génie, mais non le faire naître, VII, 33.

PRINCIPES DES CHOSES. Pourquoi tous les peuples qui en ont reconnu deux ont regardé le mauvais comme inférieur au bon, I, 443.

PRINTEMPS Pourquoi son spectacle est plus agréable que celui de l'automne, I, 538; comparé à l'enfance, 538

PRISONNIERS DE GUERRE (les), comédie, IV, 135.

PROBITE. Réfutation de la doctrine d'Helvétius sur cette vertu, IV, 46 et suiv.

PROCEDES. Ce qu'on appelle ainsi dans les sociétés de Paris, III, 287.

PROFESSION DE FOI du Vicaire savoyard II, 56; son examen à propos des poursuites dont elle est l'objet à Genève, 395; ce qu'elle affirme et ce qu'elle combat, 396; prix que Rousseau attache à cet ouvrage, 397; qu'arriverait-il si elle était adoptée, 397 et suiv.; sa doctrine est bonne au genre humain et mauvaise à ses oppresseurs, 401; c'est celle de Rousseau, VII, 204; Rousseau ne veut pas souffrir que l'on y touche, 225; discussion sur ses effets probables, 232. Voy. *Vicaire savoyard*.

PROGRES. Objection contre la doctrine du progrès continu, VIII, 206.

PROGRÈS d'Emile, à douze ans, I, 743; à quinze ans, 588.

PROLOGUE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 174.

PROMENADES PUBLIQUES. Celles des villes sont pernicieuses pour les enfants, I, 520.

PROPHÉTIES. Ne font pas autorité, II, 93.

PROPORTION. Voy. *Dict. de mus.*, V, 174 et suiv.

PROPRETÉ. Devoir indispensable imposé par la nature, II, 187; celle des Parisiennes qui leur fait aimer à changer d'ajustement les preserve d'une somptuosité ridicule, III, 299.

PROPRIÉTÉ. Exemple de la manière d'en donner la première idée à l'enfant, I, 473 et suiv.; mal assurée sans le crédit, II, 248; c'est le droit que l'autorité souveraine doit le plus respecter, 253; ce mot n'a presque aucun sens chez les sauvages, IV, 113.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE. Ce qu'elle était au XVIII^e siècle jugée d'après les détails donnés par Rousseau au sujet de sa *Julie*, VII, 151.

PROSODIE. Quelle est celle des langues modernes, I, 381; ce qu'elle était chez les Grecs, 382.

PROTESTANTS. N'ont jamais pris les armes en France que quand on les y a poursuivis, II, 367; d'après leurs principes il n'y a point d'autre Église que l'État, et point d'autre législation ecclésiastique que le souverain, II, 449; ceux d'Allemagne ligés avec Henri IV pour l'exécution de son projet de république chrétienne, III, 97; pourquoi, 98

PROVENÇAUX. Menacent leurs ennemis d'une chanson comme les Italiens menacent les leurs d'un coup de stylet, IV, 625.

PROVIDENCE. Considérée relative-

ment à la liberté de l'homme, II, 72 ; justifiée, 73 ; c'est de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal, VII, 42 ; mauvais raisonnements sur elle des poètes, des dévots et des philosophes, 42 ; doctrine de Rousseau, 42.

PROVINCE. Elle produit la plupart des découvertes, des inventions nouvelles qui brillent à Paris, I, 217 ; il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'y attend jamais, VII, 67.

PROVINCES RECLUÉES. C'est là qu'il faut étudier les mœurs d'une nation, II, 260.

PROVINCIALES. Ne se corrompent pas toutes à Paris, II, 181.

PRUDENCE. Est plutôt une qualité de l'esprit qu'une vertu de l'âme, I, 164 ; ce qu'en dit Montaigne, 165 ; rien n'approche tant de la pusillanimité qu'une prudence excessive, 165 ; c'est la vertu la plus nécessaire à l'homme d'Etat, 165 ; la véritable prudence consiste à connaître nos forces et à nous y tenir, III, 461.

PRUDÉS (Vers contre les), IV, 265.

PTOLEMÉE. Son livre des *Canons* sur les rapports des intervalles harmoniques, IV, 616 ; comment il divise le genre de musique dit chromatique, 635 ; comment il divisait le genre diatonique dans la musique des Grecs, V, 7 ; cite sur le genre enharmonique, 39 ; cité, 76 ; sens qu'il donne au mode musical, 106 ; réduisait le nombre des modes à sept, 107 ; cité, 225, 252 ; réduisit à cinq les six espèces d'accords des aristoxéniens, 260.

PUBERTÉ Varie dans les individus selon les tempéraments, et dans les hommes selon les climats, II, 5 ; peut être accélérée ou retardée par des causes morales, 5 ; toujours plus hâtive chez les peuples policés, 5 ; et dans les villes, 5, note ; influence de ce premier moment sur le reste de la vie, 110, 111.

PUBLIC. Juge souverain des livres, II, 393 ; de son indifférence pour ses vrais intérêts, IV, 502 ; respect de Rousseau pour lui, 565.

PUDEUR. N'est pas, comme quelques-uns l'ont prétendu, une invention des lois sociales, I, 233 ; sa définition, 233, 234 ; est l'arme des femmes contre les désirs, 234 ; donne du prix aux faveurs et de la douceur aux refus, 234 ; toute femme sans elle est coupable et dépravée, 236 ; raison qui prouve qu'elle n'est pas un préjugé de la société et de l'éducation, 236 ; les animaux n'en sont pas exempts, 236 ; survit quelquefois à la chasteté, 239 ; les enfants n'en ont

point, II, 7 ; ne naît qu'avec la connaissance du mal, 7 ; on ne peut en donner des leçons aux enfants, car c'est leur apprendre qu'il y a des choses honteuses et déshonnêtes, 7 ; distingue la femme de l'instinct des animaux, et fait honneur à l'espèce humaine, 150 ; est-il vrai qu'elle rende les femmes fausses ? 177 ; ses délicatesses, 269 ; celle des femmes n'est pas une convention, III, 201 ; n'est pas la vertu des Parisiennes, 300 ; apostrophe éloquentes à cette vertu, sans laquelle les femmes perdent tant de charmes, 321

PUFFENDORFF (Samuel). Avec Cumberland il pense que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, I, 86 ; se trompe quand il dit que, tout de même qu'on transfère son bien à autrui par des conventions et des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un, 119 ; Rousseau le fera lire à son élève, II, 316 ; comment il définit le droit, 501 ; Rousseau trouva ses livres dans la chambre qu'il occupait chez Mme de Warens, V, 389.

PUISSANCE. Ce mot n'a pas de sens dans l'esprit du sauvage, I, 126 ; sens de ce mot en politique, II, 252 ; doit être permanent et souvent renouvelé : exemples de la Pologne et de l'Angleterre, III, 19.

PUISSANCE du sexe. Comment les enfants l'accélèrent, II, 10

PUISSANCE EXECUTIVE. Sa définition, II, 609 ; c'est le cerveau de l'Etat, qui donne le mouvement à toutes ses parties, 630 ; est suspendue quand le peuple est assemblé, 632 ; ses dépositaires ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers, 636.

PUISSANCE LEGISLATIVE. Appartient au peuple, 689 ; c'est le cœur de l'Etat, 630 ; dès qu'elle parle, tout doit rentrer dans l'égalité ; sa voix est la voix de Dieu sur la terre, III, 17 ; dangers pour la liberté de la partager en conseils, 20, 21 ; inconvenients du mode de députation dans les grands Etats, 21 ; moyens d'en prévenir la corruption, 21, 22 ; il y faut du cérémonial et de la majesté, 24.

PURY (le colonel), voisin de campagne de Rousseau à Motiers. Fait connaissance avec Rousseau, VI, 146 ; c'est chez lui que Rousseau se lia avec M. du Peyrou, 146 ; son nom cité, 147 ; son intervention en faveur de Rousseau est efficace, 165 ; Rousseau, par reconnaissance, lui fait obtenir une place de conseiller d'Etat, 166 ; engage Rousseau à quitter Motiers après l'histoire de sa lapidation nocturne, 166 ; Rousseau berborise avec lui, 485.

PUIHOD (Jean). Traduction de son ode sur le mariage de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, avec Elisabeth de Lorraine, IV, 99.

PUTTEN (Van der). On lui attribue l'invention du si, V, 200.

PYGMALION, scène lyrique, IV, 238; ressemblance que Rousseau se trouve avec Pygmalion, VI, 27; la scène lyrique de Rousseau est mise au théâtre à Paris, malgré sa volonté, 411.

PYRRHUS. Est chassé de l'Italie, I, 56; Fabricius méprise son or, 58; magnifique question que lui fait Cyneas, II, 33; à quoi ont abouti ses grands desseins, 33; jugement d'Enile sur sa vie, 33; parodie de sa réponse à Cyneas, III, 39.

PYTHAGORE fut le premier qui fit usage de la doctrine intencure; comment il la découvrait à ses disciples, I, 39; pourquoi ne mangeait pas de viande, 53; à quoi comparait le spectacle du monde, II, 27; il voyageait à pied, 204; vertus ténébreuses de ses nombres, IV, 457; ce qu'il appelait *Diésis*, V, 8; son système des intervalles comparé avec celui d'Aristoxène, 83; doctrine de son école sur la musique, 119, 121, système musical des pythagoriciens, 177; ses expériences sur le son, 210; trouva le premier le rapport des intervalles harmoniques, 251; n'a pas inventé les intervalles du tetracorde, mais les raisons de ces intervalles, 259; sentences sur l'amitié, VII, 61.

PYTHOCLIDE, inventeur du mode hyperdorien, V, 76; Plutarque lui attribue l'invention du mode mixolydien, 102.

Q

QUATRAIN à Mme Dupin, IV, 271; quatrain mis par Rousseau au-dessous d'un de ses portraits, 271.

QUESTION par laquelle on réprime les sottes et fastidieuses questions des enfants, I, 558.

QUESTION scabreuse et réponse, II, 8.

QUESTIONS. Si l'on ne doit pas permettre aux jeunes garçons des questions indiscrètes, à plus forte raison doit-on les interdire aux jeunes filles, II, 168.

QUILLAU, libraire à Paris. Il édit, à mortu frais, le mémoire de Rousseau sur sa nouvelle notation musicale, V, 514.

QUINAULT. La musique de l'Opéra n'est pas en rapport avec ses vers tendres et galants, III, 313; critique des divertissements de ses opéras, 314; son

monologue d'Armide peut passer pour un chef-d'œuvre de poésie, IV, 436.

QUINIE. Son importance dans la musique, IV, 456. Voy. *Dict. de mus.*, V, 179.

R

RACES. Périissent ou dégèrent dans les villes, I, 435; comment leur mélange fait disparaître les différences nationales si remarquables autrefois, II, 244.

RACINE (Jean). Critique de sa tragédie de *Bérénice*, I, 212 et suiv.; Rousseau propose un dénouement tout contraire à celui de Racine, 213; il croit que Titus et Bérénice (voy. ces mots) renonçant à l'empire du monde pour vivre heureux et ignorent, offriraient une scène qui, animée par le style enchanteur de Racine, n'aurait pas manqué de faire fondre en larmes tous les spectateurs, 214; on trouve dans le tome VII de *Paméla* un examen très-judicieux de l'*Andromaque* de Racine, 214, note; critique de ses héros de tragédie, 257; ses œuvres faisaient le charme de Rousseau, 267, 345; il a trouvé l'art de nous intéresser pendant les cinq actes de *Bérénice* avec ces seuls mots : « Je vous aime, vous êtes mon empereur, et je pars, » 282; quoique habile dans l'éloquence du cœur, il ne nous eût pas intéressés pour Titus succombant à sa faiblesse, 282; les personnages de sa tragédie ont, aux yeux de d'Alembert, moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie, 283; sa réponse au grand Arnauld qui lui reprochait d'avoir fait Hippolyte amoureux, 283; sa tragédie d'*Athalie*, citée, 301; citation d'un vers de *Britannicus*, 308; sa tragédie d'*Athalie* citée, 323; celle de *Britannicus*, 323; il crayonnait de la même main le caractère divin de Burihus et le caractère infernal de Narcisse, 343; qu'a-t-il fait pour n'être pas Pradon, II, 36; citation d'un vers de *Phèdre*, 437; chez lui tout est sentiment, III, 290, note.

RAILLERIE. Qu'est-ce qui y rend insensible, II, 124.

RAISON. Il n'y a qu'elle qui ne soit bonne à rien sur la scène, I, 189; veut qu'on favorise les amusements des gens dont les occupations sont nuisibles, et qu'on détourne des mêmes amusements ceux dont les occupations sont utiles, 216; ce qu'elle veut de l'homme dans l'adversité, 366; seule nous apprend à connaître le bien et le mal, 443; avec l'âge de raison commence la servitude civile, 464; c'est la faculté qui se

développe le plus tard, 465; de son éducation chez les enfants, 465; train de la force, 465, 466; comment on la discrédite dans l'esprit des enfants, 469; avant l'âge de raison, l'enfant ne reçoit pas des idées, mais des images, 484; la première raison de l'homme est une raison sensitive; c'est elle qui sert de base à la raison intellectuelle, 502; de la raison sensitive et de la raison intellectuelle, 537, 538; nous trompe trop souvent, et nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser. II, 78; elle nous donne la grande idée de la Divinité, 87; quiconque veut la récuser doit convaincre sans se servir d'elle, 93; la seule raison n'est point active; elle retient quelquefois, rarement elle excite, et jamais elle n'a rien fait de grand, 114; de son emploi avec la jeunesse, 116; celle des femmes est pratique, 168; il importe aux femmes de cultiver cette faculté, 174; nous donne la connaissance de nos devoirs, 174; nous défend de vouloir ce que nous ne pouvons pas obtenir, 237; ne naît pas toute formée avec l'homme, mais est au contraire une de ses acquisitions les plus lentes, 347; comment avec l'intolérance elle devient le plus grand des crimes, 361; son domaine dans l'examen des questions religieuses, 395; on ne doit punir la raison nulle part, ni même le raisonnement; cette punition prouverait trop contre ceux qui l'infirmeraient, 478; de tous les sophistes est celui qui nous abuse le moins, III, 153; est le préservatif de l'intolérance et du fanatisme, 294; si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit, 337; la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, 460; laissez former le corps jusqu'à ce que la raison commence à poindre; alors c'est le moment de la cultiver, 513; le seul moyen de rendre les enfants dociles à la raison n'est pas de raisonner avec eux, mais de les bien convaincre que la raison est au-dessus de leur âge, 517; Dieu nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour aimer, et la liberté pour le choisir, 596; prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, VII, 78; est un des trois seuls instruments avec lesquels on peut agir sur les âmes humaines, VIII, 356.

RAISON SENSITIVE, I, 502; ses instruments, 502.

RAISONS. Importance de n'en point donner aux enfants qu'ils ne puissent entendre, I, 558.

RAISONNEMENT. De quelle espèce est celui des enfants, I, 484; sitôt que

l'esprit est parvenu jusqu'aux idées, tout jugement est un raisonnement, 536, quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose très-rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement, VIII, 322.

RAISONNER. Cet art est exactement le même que celui de juger, I, 866; on ne doit pas le faire sèchement avec la jeunesse, II, 116.

RAISONNEUR (dialogue du) avec l'inspiré, II, 92.

RAMEAU. Il prétend que les dessus d'une certaine simplicité suggèrent naturellement leurs basses, c'est là un préjugé de musicien, I, 399; sur quoi il fonde le mode mineur et la dissonance, 407, note; principe de sa haine contre Rousseau, IV, 209; son erreur sur le monologue d'*Armide*, 435, 436; examen de deux principes avancés par lui dans sa brochure intitulée : *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, 445; cité, 449, 452; réfutation de son erreur sur la vibration des cordes sonores, 457; est le créateur du genre bouffon en France, 483; examen de ses travaux, 487 et suiv.; d'Alembert a écrit le sommaire de sa doctrine, 487; comparé avec Lulli, 488; renvoi à son *Nouveau système* et, à son *Traité de l'harmonie*, 518; cité, 527; cité à propos de l'expression des tons musicaux, 536; son système harmonique préféré en France à celui de Tartini, 567; éloges de sa méthode d'accompagnement, 572 et suiv.; table des accords selon son système, 579 et suiv.; cité, 591; cité à propos de la basse fondamentale, 597 et suiv.; comment il divise et nomme les cadences, 611; cite à propos de la cadence parfaite, 613; défauts signalés par lui dans les chiffres des accords, 632; réformes qu'il y propose, 633; cité, 647; son système des dissonances, V, 13 et suiv.; à très-bien expliqué la mécanique du doigtier, 23 et suiv.; ce qu'il appelle *dominante*, 25; ce qu'il appelle *double emploi*, 26 et suiv.; a voulu renouveler l'échelle musicale des Aristoxéniens, 36; son opéra d'*Hippolyte* cité, 41; tremblement de terre de son opéra des *Indes galantes*, 41; ses préjugés ont étouffé son génie, 41; son système de l'harmonie, 69; ce qu'il appelle *cadence irrégulière*, 86; cité à propos des modes, 102; ce qu'il appelle *sous-dominante* et *sous-médiane*, 219; son système d'harmonie, 234; sa théorie du *tempérament*, 252; ce qu'il appelle *temps bons* et *temps mauvais*, 257; se trompe dans ce qu'il dit de Pythagore à propos du tétracorde, 259;

erreur de sa règle du tempérament, 264; vérité de l'expérience dont il a tiré l'origine du mode mineur, 276; erreur sur l'harmonie, 278; ses opéras le firent connaître, et relevèrent ses ouvrages théoriques que leur obscurité laissait à la portée de peu de gens, 443; Rousseau dévore son *Traité de l'harmonie*, 443; première comparaison que fait Rousseau de ses principes avec ceux de la musique italienne, 443; Rousseau ne pense pas pouvoir arriver avec lui seul à la science de la composition, 460; à force d'efforts, Rousseau, qui ne cessait d'étudier Rameau, parvient à le comprendre, 461; fait au système musical de Rousseau la seule objection solide qu'on puisse y faire, 513; faisait la pluie et le beau temps dans la maison de M. de La Popelinière, 548; il refuse de voir l'opéra des *Muses galantes*, de Rousseau, 548; n'est pas content que M. de La Popelinière veuille faire exécuter cet opéra par sa musique, 548; apostrophe brutale qu'il fait à Rousseau pendant cette exécution, 548; ne veut pas assister à une seconde répétition de la musique de cet opéra, 549; il travaille à la musique de l'opéra du *Temple de la Gloire*, de Voltaire, 549; ne vient pas à la représentation des *Fêtes de Ramire*, arrangées par Rousseau, 551; il est chargé de différents changements à faire à la musique de Rousseau pour l'opéra des *Fêtes de Ramire*, 551; sa conduite envers Rousseau lors de la représentation de cet opéra, 551, 552; Mme de La Popelinière était sa prôneuse, 552; épreuve dont il ne serait sorti qu'en lambeaux, 585.

RANZ DES VACHES. Son influence sur les Suisses, V, 123; VII, 317. Voy. *Dict. de mus.*, V, 181, 310.

RAPPORTS. De leur étude, II, 4; comment on peut, d'après eux, classer les différents genres d'esprit, 8.

RAYNAL. Lettre que Rousseau lui écrit à propos du *Discours sur les sciences et les arts*, I, 20; ami de Grimm et de Rousseau, V, 574; sa générosité envers Rousseau, 574; était certainement un ami chaud, 574; partage avec Rousseau la garde de Grimm qui voulait se laisser mourir, 574, 575; lettre 49, Rousseau consent à écrire dans le *Mercur de France*, VI, 570; lettre 53, au sujet d'un nouveau mode de musique inventé par M. de Blainville, 574; lettre 75, sur l'usage dangereux des ostensiles de cuivre, 588.

REAUMUR. Rousseau lui est présenté par M. de Bose, V, 512; se charge de soumettre à l'Académie des sciences le projet de Rousseau sur la musique,

578; personnalités dirigées contre lui par Diderot dans sa *Lettre sur les Aveugles*, 559.

REBEL, premier violon du roi. Ses *Caprices* estimés, IV, 619; conduit mal la répétition de l'opéra des *Muses galantes*, VI, 554.

RECITANT pour M. de La Martinière. Rousseau y raconte brièvement ses premières aventures, IV, 102.

RECITATIF. Définition; chaque langue a le sien particulier, IV, 433; nécessaire dans les drames lyriques, 433; conditions de sa perfection, 433; application à la langue française, 433 et suiv.; éloge du récitant italien, 434 et suiv.; examen du monologue d'*Armide*, IV, 435 et suiv.; du récitant simple, 467; ses défauts dans les opéras italiens, 467, 468; du récitant obligé, 468; des récitateurs français et italien, 485, 486. Voy. *Dict. de mus.*, V, 182.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES. De leur distribution, III, 41; bien préférables aux récompenses pécuniaires, 42.

RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES. Leurs défauts, III, 42.

RECONNAISSANCE. Est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger, I, 118; sentiment naturel au cœur humain, II, 24; moyen de l'exciter dans le cœur d'un jeune homme, 24, 25.

RÉFLEXION. Rousseau ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé, I, 87; toutes les connaissances qui en demandent semblent être hors de la portée de l'homme sauvage, 130; ce qui lui donne naissance, 385; force active, II, 62; son utilité, préférable aux livres, III, 152.

REFORMATEURS. Comment ils procédèrent dans l'examen des Ecritures quand ils se détachèrent de l'Eglise romaine, II, 407; lien commun qui les unissait, 407, 408; de persécutés les réformateurs devinrent bientôt persécuteurs, 409; comment ils prirent l'esprit disputeur et pointilleux, 409; les contradictions de leur doctrine et de leur conduite ne prouvaient cependant autre chose sinon qu'ils suivaient bien plus leurs passions que leurs principes, 410; état de l'Eglise chrétienne à l'apparition des premiers réformateurs, 415; belle réplique qu'ils font aux catholiques, 415, 416; excès dans lequel tombèrent les premiers réformés, 436, 437, note.

REFORME ou réformation évangélique. Ses deux points fondamentaux sont: reconnaître la Bible pour règle

de sa croyance et n'admettre d'autre interprète du sens de la Bible que soi, 11, 407; comment elle s'est établie et comment elle doit se conserver, 408; ce qui suffit pour vivre selon la réformation évangélique, 408; insurmontable barrière qui la sépare du catholicisme, 410.

REFRACTION. Explication de ce phénomène physique, 1, 586.

REFUS. N'en être pas prodige et n'en jamais révoquer, 1, 461.

REGIME. Quel est le plus convenable, 1, 431.

RÉGIME VÉGÉTAL. Convenable aux nourrices, 1, 433.

REGNARD, auteur comique. Quoiqu'un des moins libres successeurs de Molière, il n'est pas le moins dangereux, 1, 207; critique du *Légataire*, 207, 208.

REGNAULT. Notes sur sa *Botanique*, IV, 337.

REGNAULT. Lettre 400, Rousseau refuse son offre d'argent; jamais il n'accepte de présents, VII, 387.

REGULUS. Éloge de sa droiture et de son courage, 1, 414; retourne à Carthage et ne prévient pas par sa mort les tourments qu'il attendent, III, 389.

REINE FANTASQUE (la). Conte, IV, 6; Rousseau regrette sa publication qui peut amener de nouvelles tracasseries à lui et à son libraire, VIII, 139.

RELATION. Voy. *Dict. de mus.*, V, 187.

RELATIONS SOCIALES. Comment on doit les montrer à l'enfant, 1, 565.

RELIGION. Nous ordonne de croire que c'est Dieu lui-même qui a voulu que les hommes fussent inégaux, 1, 83, 84; conjectures qu'elle permet cependant de former sur ce point, 84; service immense qu'elle a rendu à l'humanité en donnant à l'autorité un caractère sacré et inviolable, 121; un des premiers devoirs qu'elle impose est de respecter les secrets des consciences, 185; les enfants doivent être élevés dans celle de leur père, II, 51; choix de celle d'Émile, 51; où conduit son oubli, 53; il est bien étrange qu'il en faille une autre que la religion naturelle, 87; la véritable devrait pouvoir être facilement reconnue, 88; difficultés de trouver la bonne parmi tant de religions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuellement, 94; il y en a trois principales en Europe, chacune deteste et maudit les deux autres, 95; sont toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement, 101; les devoirs qu'elle prescrit ne dépendent point des institutions des hommes; sommaire de

ces devoirs, 104; quel mal font ceux qui la détruisent, 104, 105; les seules lumières de la raison ne peuvent nous mener plus loin que la religion naturelle, 107; pourquoi il faut en parler de bonne heure aux jeunes filles, 168; les jeunes filles doivent avoir celle de leur mère, et les femmes celle de leur mari, 169; comment on doit l'enseigner aux jeunes filles, 169; quelle est celle qui n'est susceptible ni d'abus, ni d'impiété, ni de fanatisme, 173; comment il faut la faire entrer dans l'éducation, 309, 310; réponse à M. de Beaumont sur l'époque de son enseignement aux enfants, 344 et suiv.; profession de foi de Rousseau, 354; dangers de la mauvaise foi dans ceux qui l'enseignent, 360; deux manières d'examiner les religions et de les comparer entre elles, 360; la plus vraie doit être la plus sociale et la plus humaine, 360; ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, 361; il n'y en a point qui n'ait fait à l'humanité des maux cruels, 361; qui est coupable de leurs persécutions, 361; allégories sur les querelles qu'elles occasionnent, 362; raison des inconséquences qu'on remarque entre la morale et les des sectateurs de toutes les 363; matières qui sont assés du domaine de la conscience, 363; comment elles se fondent et se maintiennent, 363, 363; en vieillissant, les subtilités s'y multiplient et leur esprit se perd, 364; il vaudrait mieux n'en point avoir que d'en avoir une mal entendue, 364; comment on pourrait en former une qui fût universelle, 365; la forme du culte est la police des religions et non leur essence, 366; un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive, peut être sauvé, 366; on ne peut en introduire d'étrangères dans un pays sans l'autorisation des souverains, 366; il est injuste et barbare de détruire par la violence celles qui sont établies et tolérées dans un pays, 366, 367; comment elle devient cause de troubles, 367; à sa naissance, la religion réformée n'avait pas le droit de s'établir en France, 367; outre la forme du culte, qui n'est qu'un cérémonial, elle se divise en deux parties, le dogme et la morale; les dogmes se divisent aussi en deux parties, savoir, celle qui, posant les principes de nos devoirs, sert de base à la morale, et celle qui, purement de foi, ne contient que des dogmes purement spéculatifs, 395; partie dont l'examen n'appartient qu'à la raison, autre qui tombe sous le coup de la loi civile, 395; utile et même

nécessaire aux peuples, 396 ; n'a point d'ennemis plus terribles que les défenseurs de la superstition, 396 ; toutes les anciennes religions, sans en excepter la juive, furent nationales dans leur origine, appropriées, incorporées à l'État, et formant la base, ou du moins faisant partie du système législatif, 402 ; faute des États chrétiens qui ont fait entrer la religion.

402 ; les religions nationales, utiles à l'État, nuisibles au genre humain, 412 ; sa nécessité dans l'État, 403 ; ce qu'a à faire le législateur par rapport à elle, 403 ; comment doivent être punis les délits commis contre elle, 455 ; attaquer la religion est, sans contredit, un plus grand péché devant Dieu que d'attaquer la discipline ; c'est le contraire devant les tribunaux humains, 460 ; la religion ne peut faire partie de la législation qu'en ce qui concerne les actions des hommes, mais non pour ce qui est de foi, 460 ; les hommes ne doivent se mêler de celle d'autrui qu'en ce qui les intéresse ; conséquents, 468 ; pourquoi les ridicules outrageants, les impiétés grossières, les blasphèmes contre la religion sont punissables, et jamais les raisonnements, 468 ; état religieux de l'Europe au moment de la publication de l'*Émile*, 471 ; considérée sous le rapport civil, 654 ; l'identité des dieux de diverses nations est une opinion ridicule, 654 ; celle de l'homme peut être distinguée de celle des citoyens, 657 ; le christianisme romain est celui des prêtres, 657 ; différence du christianisme d'aujourd'hui d'avec celui de l'Évangile, 658 ; celle de Jésus-Christ est toute spirituelle, 658 ; les dogmes de celle civile doivent être simples et en petit nombre, 660 ; on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, 661 ; le culte n'est plus national comme chez les anciens, III, 7 ; considérée dans ses rapports avec l'État, VII, 44 et suiv. ; en quoi consiste la vraie, 93 et suiv. ; l'humanité même commande de la respecter, 106 ; il y en aura toujours, parmi le peuple, une positive fondée sur l'autorité des hommes, 232.

RELIGION CATHOLIQUE. Comparée avec la religion protestante, VIII, 81. Voy. *Religion*.

RELIGION CHRÉTIENNE. Il y a loin de l'esprit de l'Évangile aux querelles sur la constitution, II, 364. Voy. *Religion*.

RELIGION NATURELLE. Il est bien étrange qu'il en faille une autre, II, 87 ; si elle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne, 92 ; les

seules lumières de la raison ne peuvent nous mener plus loin que la religion naturelle, 107 ; la professeur n'est point se déclarer contre le christianisme, VII, 332. Voy. *Religion*.

RELIGION PROTESTANTE. Comparée avec la religion catholique, VIII, 81. Voy. *Religion*.

REMEDES. Ils ont tué bien des gens que leur malade aurait épargnés et que le temps seul aurait guéris, I, 431.

REMORDS. Tous ont entendu cette importune voix, ce sentiment tyrannique qui nous cause tant de tourment, II, 79 ; celui qui vient à bout de braver les remords ne tardera pas à braver les supplices, 558.

RENOU, pseudonyme de Rousseau, IV, 316.

RENTIER. Un rentier que l'État paye pour ne rien faire ne diffère guère d'un voleur qui vit aux dépens des passants, I, 574, 575.

RENVERSEMENT. Voy. *Dict. de mus.*, V, 138.

REPAS RUSTIQUE comparé avec un festin d'appareil, I, 569, 570.

RÉPONSE d'un vieux gentilhomme à Louis XV, II, 131.

RÉPONSE au roi de Pologne, duc de Lorraine, sur la réfutation faite par ce prince de son *Discours sur les sciences et les arts*, I, 30.

RÉPONSE à un mémoire anonyme intitulé : *Si le monde que nous habitons est une sphère*, etc., IV, 48.

REPOS. C'est l'état naturel de la matière, II, 63 ; celui qui sert de délassement aux travaux passés et d'encouragement à d'autres, n'est pas moins nécessaire à l'homme que le travail même, 444.

REPRESENTANTS. Le besoin d'en avoir est un signe de décadence chez les peuples, II, 632 ; l'attoussissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des États, les conquêtes, l'abus du gouvernement, ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation ; 633 ; l'idée des députés est moderne, elle nous vient du gouvernement féodal, 633 ; dans les anciennes républiques et même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut de représentants, 633 ; à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus, 634.

RÉPRIMANDE que m'adresse un bachelier en présence d'Émile, I, 553.

RÉPUBLIQUE. Dans la république, le gouvernement n'est que la puissance exécutive, et il est absolument distinct de la souveraineté, II, 448 ; les chefs

aient généralement à y employer le langage des monarchies ; et à la faveur de termes qui semblent consacrés, ils savent amener peu à peu les choses que ces mots signifient, 449 ; première chose que doit faire, après l'établissement des lois, l'instituteur d'une république, 567 ; définition, 585, 586 ; comparaison de cette forme de gouvernement avec celui de la monarchie, 621 ; le respect pour les magistrats y fait la gloire des citoyens, VIII, 257.

REPUBLIQUE DE PLATON. Comment les enfants y sont élevés, I, 415 ; ce que c'est, 415 ; comment les enfants y sont élevés, 483. Voy. *Platon*.

RÉPUTATION. Le désir d'en obtenir est général ; influence de ce désir, I, 123 ; c'est un des mots qui n'ont pas de sens dans l'esprit de l'homme sauvage, 125, 126.

REUCHLIN, professeur allemand. A quoi il s'exposa pour n'avoir pas conseillé de brûler tous les livres des Juifs, II, 96, note 2.

RÉVELATIONS. Ne donnent pas une plus grande idée de Dieu que la raison, II, 87 ; sont la cause de la diversité des cultes, loin de la prévenir, 87 ; la raison seule est juge de leur vérité, 89 ; quelle doit être la révélation d'une doctrine qui vient de Dieu, 91 ; quels doivent être ses dogmes, 99 ; les trois principales sont écrites en des langues qui sont inconnues aux peuples qui les suivent, 95 ; combien la vérité est difficile à en établir, 99 ; pourquoï Rousseau y croit, 356 ; comment admises par la Profession de foi, 398.

REVOLUTIONS. Livrent presque toujours les peuples à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes, I, 72 ; opinion de Rousseau sur des révolutions prochaines, 574, note 1 ; Rousseau en prévoit de grandes, III, 4.

REY, libraire d'Amsterdam, éditeur de plusieurs ouvrages de Rousseau, qui avait fait sa connaissance à Genève ; il imprime le *Discours sur l'inégalité*, V, 593 ; Rousseau lui envoie la *Julie*, qu'il imprime l'année suivante, VI, 74 ; presse Rousseau d'écrire les mémoires de sa vie, 85 ; Rousseau lui vend pour mille francs le manuscrit du *Contrat social*, 116 ; sa générosité envers Rousseau, détails sur leurs rapports, 116, 117 ; note où Rousseau corrige l'éloge qu'il avait d'abord fait de son libraire, 117 ; Rousseau avait toujours exigé de lui qu'il n'introduirait pas furtivement en France le *Contrat social* : ce qui arriva à cette occasion, 124 ; Rousseau est obligé de s'adresser à lui pour l'impression des *Lettres de la montagne* ; pré-

caution qu'il prend pour son manuscrit, 154 ; récriminations de Rousseau contre lui à cause des altérations de ses ouvrages, 505 ; lettre 808, Rousseau le prie de ne plus lui parler de ce qu'on dit de lui ; exaction des douanes anglaises, VIII, 138.

REYDELET, curé de Seyssel. Rousseau descend effrontément avec Le Maître chez lui et trouve plaisant de se faire traiter par un membre du chapitre qu'il abandonnait, V, 402.

REYNAUD, oratorien. Rousseau étudie sa *Science du calcul* et son *Analyse démontrée*, qu'il ne fit qu'effleurer, V, 482.

RHÉTORIQUE. Méthode pour l'enseigner à un jeune homme dont les passions sont déjà développées, II, 42.

RHYTHME. C'est en lui que consiste la plus grande force de la musique, IV, 466 ; différence du rythme musical et du rythme poétique, 466 ; différence du rythme et de la mesure, 469 ; comment il sert à l'expression musicale, V, 51. Voy. *Dict. de mus.*, 193 et suiv.

RICHARDSON. On n'a jamais fait encore, en quelque langue que ce soit, de roman égal à *Clarisse*, ni même un prochain, I, 233 ; défauts de ses romans si supérieurs sous d'autres rapports, VI, 106 ; s'est lourdement trompé en voulant faire l'éducation des filles par des romans, VII, 154 ; éloge de ses situations et de ses portraits, VIII, 195.

RICHE. L'éducation de son état ne lui convient pas, I, 428 ; comparé à l'enfant, 460 ; n'a pas l'estomac plus grand que le pauvre et ne digère pas mieux que lui, 573 ; riche appauvri, 574 ; ou il ne jouit pas de ses biens ou le public en jouit aussi, 574 ; sait tout à Paris : il n'y a d'ignorant que le pauvre, 582 ; les profits qu'il peut faire au jeu lui sont toujours moins sensibles que les pertes, II, 141 ; son grand fléau est l'ennui, 143 ; veut être partout le maître et ne se trouve bien qu'où il ne l'est pas, il est forcé de se fur toujours, 147 ; beaucoup avares dans leur faste, 225 ; on ne sait en quels lieux il est aisé de l'être, mais qui sait où l'on peut se passer de l'être, 248 ; tous les avantages de la société sont pour lui, 572, 573 ; trompés en tout, I, 432 ; tableau d'un riche qui sait user de ses richesses, II, 133 ; ce qu'ils sont, 138 ; toujours ennuyé, II, 143, 144 ; il n'est pas nécessaire de l'être pour être heureux, 147 ; les plus riches sont-ils les plus heureux ? III, 441 ; ce qu'il faut pour avoir le droit de les mépriser, VII, 102 ; leur feinte charité n'est souvent qu'un luxe de plus, 134.

RICHELIEU (maréchal duc de). Le ballet des *Muses galantes* est représenté devant lui en 1745, IV, 209; Rousseau lui est présenté; le maréchal le reçoit bien et l'invite à le venir voir, V, 109; cette haute connaissance ne fut jamais utile à Jean-Jacques, 509; il veut entendre l'opéra des *Muses galantes* et a le projet de le faire donner à la cour s'il en est content, 549; éloge enthousiaste qu'il en fait à Rousseau; il lui fait recommencer l'acte du Tasse, 549; il charge Rousseau de faire des changements aux *Fêtes de Ramire* de Voltaire, qui doivent être jouées devant la cour, 549; il rend justice à Rousseau malgré l'opposition de Mme de La Popelinière, 551; Rousseau veut aller lui faire une visite, mais apprend qu'il est parti pour Dunkerque; conséquences de cette déconvenue, 552; Rousseau, qui ne le revit plus, croit cependant qu'il avait naturellement de l'inclination pour lui et qu'il pensait avantageusement de ses talents, 552.

RICHESESSES Avant qu'on eût inventé les signes qui les représentent, elles ne pouvaient guère consister qu'en terres et en bestiaux, I, 113; les premières ne s'établirent que sur un droit précaire et abusif, 114; corrompent les hommes, 432; leur effet sur l'âme des possesseurs, II, 215; la richesse et le crédit s'étaient mutuellement; l'un se soutient toujours mal sans l'autre, 249, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe; la richesse pécuniaire est relative, III, 42; ce qui donne les véritables richesses, 441; il n'y a point de richesse absolue; ce mot ne signifie qu'un rapport de surabondance entre les désirs et les facultés de l'homme riche, 486; motifs de les dédaigner, VI, 213; endureissent l'âme, VII, 81; les richesses et le luxe considérés au point de vue politique, VII, 134.

RIDICULE (le) est l'arme favorite du vice, qui s'en sert traîtreusement pour éteindre l'amour de la vertu, I, 194; est la raison des sots, II, 124; moyen de l'éviter, 144; toujours à côté de l'opinion, 144; poison du bon sens et de l'honnêteté, VII, 155.

RIGUEUR. Il faut en éviter l'excès dans l'éducation, I, 462.

RIVAGE. Pourquoi, quand on le côtoie en bateau, il paraît se mouvoir en sens contraire, I, 584.

RIVET. Son opinion sur le mot hebreu *Bara* que nous avons traduit par *créer*, II, 352.

RIVIERE (Mercier de La). Voy. *Mercier*.

ROBAILLA, montagne de Suisse dans

le canton de Neuchâtel. Herborisation que Rousseau fit sur cette montagne, VI, 484.

ROBECK. Fit sur le suicide un gros livre dans lequel il prétendit démontrer qu'il était permis de se donner la mort, et pour prouver qu'il était de bonne loi, il se tua, III, 378.

ROBECK (Mme de), fille de M. de Luxembourg. Diderot l'offense très-imprudemment; Palissot la venge par sa comédie des *Philosophes*, VI, 99; l'abbé Morellet attaque Palissot et offense aussi Mme de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille, 99, 100; sa mort, 108.

ROBERT, jardinier. Son dialogue avec l'auteur et son élève, I, 475.

ROCHE, maître de danse. Il jouait du violon avec son fils dans les concerts de Mme de Warens, V, 449; ne put jamais apprendre à danser à Rousseau, 454.

ROCHEFOUCAULD (duc de La). Réfutation de sa maxime que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, I, 43; peut être jugé sur des maximes isolées, encore faudrait-il comparer et compter, II, 405; Mme de Warens lui préférerait La Bruyère, V, 390; son livre est triste et désolant, 390.

ROGER (Romance de), mise en musique par Rousseau, IV, 493.

ROGUIN (Daniel), d'Yverdon. Vieil ami de Rousseau, V, 422; Rousseau l'appelle le doyen de ses amis, 511; procure à Rousseau à Paris la connaissance d'une jeune Américaine, qui en trois mois apprit parfaitement le système de notation musicale de Rousseau, 514; Rousseau va le voir à Yverdon, VI, 136; joie de Rousseau en se sentant pressé dans ses bras, 136; Rousseau fait connaissance avec toute sa famille, 137; lui et sa famille sollicitent vivement Rousseau de rester à Yverdon, 138; il écrit à Rousseau pour lui annoncer ce qu'on avait trouvé dans les pupiers de son neveu, le banneret, 167. note; lettre 37, Rousseau lui donne des détails sur sa situation précaire (1745), VI, 558; lettre 442, il refuse de lui offrir son portrait, VII, 347; lettre 562, regrets sur la mort de son parent; manière de mourir en paix, 457.

ROGUIN (Mme). Lettre 524, préceptes à suivre dans la première éducation de son enfant, VII, 524.

ROGUIN, colonel, neveu du précédent. Lève un régiment pour le roi de Sardaigne, III, 188; Rousseau s'oppose à son mariage avec sa cousine, Mlle Boy de La Tour, IV, 137; il épouse une

autre de ses parentes, Mlle Dillan, 137, 138; il offre à Rousseau un petit pavillon de sa maison, 139; il vient installer Rousseau à Motiers, 140.

ROGUIN, le banneret, autre neveu de M. Roguin d'Yverdon. Son empressément auprès de Rousseau, VI, 139; ce qu'on trouve dans ses papiers après sa mort, 167.

ROHAN (la princesse de). Faisait partie de la société de Mme Dupin, V, 518.

ROHAULT (Jacques). Ses *Œuvres posthumes*, commentées de la main de Bernard, le grand-père de Rousseau, firent aimer les mathématiques à ce dernier, V, 466.

ROI. Le seul éloge qu'il doit ambitionner est celui que prononce la voix d'un peuple libre, I, 32, note 1; comment doit se conduire un roi détrôné, 574; sens de ce mot, II, 255, 618.

ROIS. Doivent prendre pour leurs conseillers les gens les plus capables, I, 19; sont des enfants qui, voyant qu'on s'empresse à soulager leur misère, tirent de cela même une vanité puérile, 460; nécessité de leur appareil extérieur, II, 115; les plus grands qu'ait célébrés l'histoire n'ont point été élevés pour régner, 620; sont les juges nés de leurs peuples, c'est pour cette fonction qu'ils ont été établis, III, 30; l'hérédité dans le trône et la liberté dans la nation seront toujours incompatibles, 31; comme Rousseau proposait d'élire ceux de Pologne par le sort et de les juger après leur mort, 58 et suiv.; leur occupation, 94; pourquoi sont opposés à la paix perpétuelle, 94 et suiv.; de leur politique, 95; à mauvais roi, pire conseiller, IV, 27. Voy. *Hérédité*.

ROLICHON, religieux antonin. Entend chanter Rousseau et lui propose de copier de la musique, V, 432; reproche à Rousseau les fautes dont fourmillaient ses copies, 433.

ROLLIN. Cité à propos de l'ordre des études dans l'éducation, II, 315.

ROMAINS. Bannissent la médecine de leur république, I, 7; tout fut perdu pour eux quand, au lieu de pratiquer la vertu, ils commencèrent à l'étudier, 8; leur attention à la langue des signes, II, 116; laissaient au sénat un grand pouvoir au dehors, mais le forçaient dans la ville à respecter le dernier citoyen, 489; leurs fers ne furent point forgés dans Rome, mais dans ses armées, et ce fut par leurs conquêtes qu'ils perdirent leur liberté, 526, 527; ce qui les distinguait de tous les peuples de la terre, 562; se sont passés de l'éducation publique, 565; quelle était chez eux la force et l'étendue du pou-

voir paternel, 565; cause de leurs victoires, 570; cause de leur ruine, 570; ils ont entendu et respecté le droit de la guerre plus qu'aucune autre nation, 582; beauté de leurs lois, 582; leur goût pour la vie champêtre, 644; ils honorent l'agriculture d'une manière toute particulière, 644; manière dont les premiers Romains donnaient leurs suffrages, 648; manière nouvelle de voter au moyen de tablettes, 649; ils prodiguent la dictature au commencement de la république, et ils n'en font pas assez usage à la fin, 651; soumis à l'opinion publique, 653; avant de prendre une place sommaient ses dieux de l'abandonner, 655; n'imposaient souvent pour tribut aux peuples vaincus qu'une couronne au Jupiter du Capitole, 655; comment ils ont fait du paganisme une seule et même religion, 655, 656; quel genre de luxe ils étaient dans leurs triomphes, III, 11; furent conquérants par nécessité, 46; leur magnanimité dans les calamités publiques, 57; leur musique n'approcha jamais de celle des Grecs, IV, 624.

ROMAINS ILLUSTRES. A quoi passaient leur jeunesse, II, 41.

ROMANCES (choix de) et airs détachés, IV, 490. Voy. *Dict. de mus.*, 196.

ROMANCIER. Doit avoir une grande connaissance du cœur humain et des extravagances de l'amour, IV, 487.

ROMANS. De celui de la nature humaine, II, 207; il en faut aux peuples corrompus, III, 118; jamais fille chaste n'en a lu, 119; on en lit beaucoup plus dans les provinces qu'à Paris, 126; combien les mauvais sont pernicieux, 126; comment et dans quel esprit ils devraient être écrits, 127; la composition de ces sortes de livres ne devrait être permise qu'à des gens honnêtes mais sensibles, dont le cœur se peignit dans leurs écrits, 307; leur danger pour les filles, VII, 154.

ROMANS ORIENTAUX. Plus attendrissants que les nôtres, II, 241.

ROME. Sa civilisation, I, 3; par quoi elle se distingua dans les jours si vantés de sa magnificence et de son éclat, 3, 4; à quelle époque elle commença à dégénérer, 6; ce qu'elle avait été dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance, 7; causes qui amenèrent sa décadence, 8; éloquente apostrophe de Rousseau à Fabricius, 9; spectacle sublime du sénat, 9; ses grandes révolutions furent l'ouvrage des femmes, II, 182; fut, à une époque de son histoire, un prodige du genre moral, 373; les tribuns n'avaient

aucune autorité hors des murs, 526; tout y respirait l'amour réciproque des citoyens et le respect pour le nom romain, 562; ce qu'on y regardait avec le plus de plaisir dans la pompe du triomphe, 562; comment elle fut vertueuse et devint la reine du monde, 562; fut pendant cinq cents ans un miracle continué que le monde ne doit plus espérer de revoir, 565; deux faits qui sont un déshonneur pour elle, 567; son état sur la fin de la république et sous les empereurs, 570; jamais le sénat ni les consuls ne tentèrent de faire grâce aux criminels, le peuple même n'en faisait pas, 596; prête à périr pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain, 600, les décemvirs et leurs lois, 600; ce qu'elle était après les Tarquins, 602; son passage de la monarchie à l'aristocratie, puis à la démocratie, 628, note; définition des différents rouages de son gouvernement, 628, note; l'abus de l'aristocratie donne naissance aux guerres civiles, 628, note; quel Etat, après sa chute, peut espérer de durer toujours, 629; le dernier cens lui donne 400 000 citoyens en état de porter les armes, 630; causes des tumultes qui s'élevaient dans les comices, 632; ses tribuns comparés à l'orateur de la chambre des communes d'Angleterre, 632, note; les tribuns n'ont jamais imaginé qu'ils pussent usurper les fonctions du peuple, 633, 634; les tribuns ne représentaient pas le peuple romain, 634; les décemvirs tentent de retenir à perpétuité le pouvoir, 637; les querelles des patriciens et des plébéiens troublèrent souvent les comices, 639; dissertations sur les comices, 642 et suiv.; son nom est grec et signifie *force*, 642, note; la tribu des étrangers (Luceres) surpassa bientôt celle des Albains et des Sabins, 643; le nom de ses collines donné à chacune des quatre tribus établies par Servius, 643; divisée en trente-cinq tribus jusqu'à la fin de la république, 643; les tribus rurales plus honorées que les tribus urbaines, 644; raison de cette distinction, 644; chaque tribu composée de dix curies, 644; distinction des comices, 646; aucun magistrat n'était élu que dans les comices, 646; les comices ne se tenaient pas les jours de fêtes et de marchés, 646; le sort de l'Europe était réglé dans ses assemblées, 646; les curies tombent dans l'avisement sous la république, 646, 648; la division par centuries favorable à l'aristocratie, 647; le Sénat n'avait point de rang dans les comices par tribus, 648; les tribuns protecteurs du

peuple, 650; les patriciens fléchissent devant un tribun, 650; nomination d'un dictateur, 651; ses fers forgés dans ses armées, 652; les dictateurs n'étaient nommés que pour six mois, 652; comparée à la Pologne, III, 4; les licteurs donnaient l'envie aux plébéiens de parvenir au consulat, 12; son sénat gouvernait la moitié du monde connu, 20; les tribuns exerçaient le droit de *veto* comme représentants du peuple romain, 25; la dictature, contraire à son gouvernement, a fini par le détruire, 35; dans ses beaux temps, on passa par la préture pour arriver au consulat, 37; l'emploi d'avocats était le premier pas pour arriver aux magistratures, 38; comment perit la république romaine, 47, 48; traduction du premier livre de l'*Histoire* de Tacite, IV, 54; traduction de l'*Apocolokyntosis* de Sénèque sur la mort de l'empereur Claude, 88 et suiv.; influence de la ruine de l'empire romain sur les mœurs des autres peuples, 109; comment le peuple romain, fils de bandits, devint après peu de générations le plus vertueux qui ait existé, 114, note.

ROMILLY (Jean-Edme), célèbre horloger. Lettre 184, critique de son ode; Rousseau l'engage à suivre sa profession d'horloger, VII, 101.

ROMULUS. Devait s'attacher à la louve qui l'avait allaité, II, 3; son premier soin dans la division des terres, 567; son premier établissement fut un gouvernement mixte qui dégénéra bien vite en despotisme, 628; note sur son nom, 642; c'est lui qui avait institué les comices par curies, 646; en instituant les curies, il avait en vue de contenir le sénat par le peuple, et le peuple par le sénat, en dominant également sur tous, 647; comment Numa consolida son œuvre et la rendit durable, III, 7.

RONDEAU mis en musique par Rousseau, IV, 492. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 197.

ROSIER (le), romance de Deleyre mise en musique par Rousseau, IV, 490.

ROUELLE, chimiste. Sa science eût fait allumer de lui-même le bûcher des prêtres de Baal, II, 426; Rousseau suit son cours de chimie, V, 555.

ROUEN. Assemblée des notables qui s'y tint sous le règne d'Henri IV, III, 109.

ROULADE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 197.

ROULINS (Mlle des), jeune Américaine qui apprit très-vite la musique d'après le système de notation de Rousseau, V, 514.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste). Jean-Jacques occupe sa chambre chez l'ambassadeur de France à Soleure; ce que lui dit à cette occasion M. de La Martinière, V, 423; les paroles de M. de La Martinière engagent Rousseau à lire les œuvres de Jean-Baptiste, ensuite de quoi il compose une cantate, 423; étude à contre-temps que Rousseau fait de ses poésies, 514; ce que disait de lui M. Mator, curé de Groslay, ancien secrétaire du comte du Luc qui, loin d'avoir jamais eu à se plaindre de Jean-Baptiste, avait conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente amitié pour lui, VI, 76.

ROUSSEAU, (Isaac), père de Jean-Jacques Rousseau. N'avait pour subsister que son métier d'horloger, V, 313; ses amours avec sa femme et manière dont il l'épouse, 314; part pour Constantinople où il devient horloger du sérail, 314; ne se consola jamais de la perte de sa femme quoique remarié en secondes noces, 314; lit des romans avec son fils, 315; démêlé qu'il eut avec un M. Gauthier et qui lui fit quitter Genève, 318; était très-réservé auprès des femmes, 321; s'établit à Nyon dans le pays de Vaud, 329; ce qu'il dit à Jean-Jacques au sujet de Mlle de Vulson, 331; ne reconnaissait plus dans l'apprenti graveur son ancienne idole, 332; suit son fils à la piste chez Mme de Warens, 349; raisons pour lesquelles il ne suivit pas Jean-Jacques plus loin afin de le ramener, 350; il ne chercha jamais à retenir son fils près de lui quand il le revint ensuite, 350; morale que Rousseau tire de cette conduite de son père, 350; éloge de sa religion, 354; fut un des maîtres avec lesquels seulement son fils fit des progrès, 396; son entrevue avec Jean-Jacques, 414; ne cherche pas à le retenir près de lui, et le juge à tort sur les apparences, 414; conseils qu'il donne à Jean-Jacques, 416; impression que cause son souvenir à Jean-Jacques, 419; visite que lui fait Jean-Jacques à Nyon, 460; apprend à Jean-Jacques que sa malie a été saisie aux Rousses, bureau de France, 460; se rend à Genève en même temps que Jean-Jacques, 488; n'ayant pas purgé son décret, on y feignait d'avoir oublié son affaire, 488; Jean-Jacques lui laisse la portion du bien de sa mère qui revenait à son frère dont on n'avait point de nouvelles, 488; pourquoi Jean-Jacques ne le voit pas en passant à Nyon lors de son retour de Venise, 441; va voir Jean-Jacques à Nyon, 541; meurt âgé de soixante ans, 552; Jean-Jacques réclame ce qu'il lui avait abandonné sur

le bien de sa mère, 552; héroïsme qu'il avait mis dans l'âme de Jean-Jacques, 564; lettre où Jean-Jacques lui fait le tableau de sa situation; compte de sa conduite; demande de secours, VI, 511; lettre 4, Jean-Jacques lui reproche de ne pas écrire à Mme de Warens, et le prie de le faire, 514; lettre 5, il lui promet d'être sage, 515; lettre 8, projet d'établissement; ferme résolution d'une conduite plus régulière, 518.

ROUSSEAU (Susanne Bernard, épouse d'Isaac), mère de Jean-Jacques Rousseau, avait de la sagesse et de la beauté, V, 313; amour réciproque d'elle et de son mari dès l'âge le plus tendre, 314; inspire une grande passion à M. de La Closure, résident de France, 314; meurt en accouchant de Jean-Jacques, 314; ses qualités et ses talents, 314; note; sa perte toujours pleurée par son mari, même après qu'il se fût remarié, 314, 315; on demande à Rousseau, dans son abjuration, si sa mère est damnée, 360; Jean-Jacques, majeur, veut réclamer sa part du bien de sa mère; ce qui s'exécuta très-bien, 488.

ROUSSEAU, frère aîné de Jean-Jacques. Avait sept ans plus que Jean-Jacques; il apprenait l'état d'horloger; son éducation négligée, 316; Jean-Jacques le couvre de son corps et reçoit les coups qui lui étaient portés dans un moment de colère de leur père, 316; il tourne si mal qu'il s'enfuit et disparaît tout à fait, 317; on n'a jamais su ce qu'il était devenu, 349; les difficultés des preuves juridiques de sa mort furent levées par les bons offices de l'avocat de Lolme, 552.

ROUSSEAU (Jean-Jacques). A quoi a tenu sa célébrité, I, 1; il préfère la rusticité à l'orgueilleuse politesse de son siècle, 20; ne recule devant aucune conséquence de ses principes, 21; réponse à ceux qui l'accusaient d'avoir cultivé les études qu'il condamne, 32 et suiv.; sa méthode dans ses écrits: *Toujours assez, et jamais trop*, 449, note; aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés, 468; comment il a été entraîné dans la carrière littéraire, II, 330; comment il dit lui-même qu'on l'a jugé, 331; portrait de son caractère, 331; ses persécutions ensuite de l'*Emile*, 332 et suiv.; sa plume n'a jamais compromis personne, 334; sa profession de foi en matière de religion, 354; réponse à ceux qui l'accusaient d'hypocrisie, 357; histoire de sa pensée, 358; motifs qui firent condamner ses livres à Genève, 391; système de ses accusateurs, 404; son projet de se retirer en Corse, III, 70 et suiv.; demande une pension au gou-

verneur de Savoie, IV, 32 et suiv.; témoignage qu'il rend de lui-même, 35; comment il croit devoir parler de lui au public, 36; ne lit pas les journaux, 36, 39; ses vues sur la critique, 39 et suiv.; son portrait par lui-même, 40 et suiv.; récit succinct de ses premières aventures jusqu'à son départ avec le prétendu moine grec, 102, 103; réponse à ceux qui l'accusent d'être paradoxal, 106; confesse la naïveté de ses jugements sur les auteurs des livres de ses premières lectures, 107, note 1; ses désillusions sur les hommes et les choses, 107, 108; ses auteurs préférés, 247, 248; son cœur a plus de besoins que son esprit, 249; traits de son caractère, 251; traits de son histoire, principes de son éducation républicaine, 254 et suiv.; quatrain mis par lui-même au-dessous d'un de ses portraits, 271; se propose d'abandonner l'étude de la botanique, IV, 325 et suiv., 336; quel est son respect pour le jugement public, 411; détails sur sa famille, V, 313, 314; sur sa mère dont sa naissance cause la mort, 314; il reçoit les premiers soins d'une tante à qui plus tard il témoigne sa reconnaissance, 315; ses premières lectures avec son père, 315, 316; courage avec lequel il défend son frère, 316; tendres soins dont il est l'objet, 317; affaire désagréable qui le sépare de son père, 318; son entrée chez M. Lambercier, 319; influence qu'eut, pendant longtemps, sur ses goûts, la première correction qu'il reçut d'une femme, et leçon qu'il en retint, 320; résultats de cette correction, 322; première injustice qu'il éprouve, 323; impression double qu'il en reçut, 323, 324; fin de la première époque heureuse de sa vie, 324; souvenirs de ces premiers temps, 325; il distingue deux sortes d'amours, 329; quelle il éprouve, 330; résultat, 331; on lui fait apprendre le métier de *grapignan*, 331; puis celui de graveur, 332; il est maltraité, 332; ce qui change son caractère et ses inclinations, 332; il contracte l'habitude de voler, 333; mais l'argent ne le tentait jamais, 335; énergie de ses passions, son indolence et sa timidité; 336; raisons de son mépris pour l'argent, 336; il explique les contradictions de ses goûts, 337; trait de bassesse unique en ce genre, qui lui fait conclure qu'il ne faut pas juger des hommes par leurs actions, 338; ses lectures, 338; effets qu'elles produisent sur lui, 339; les mauvais traitements dont on l'accable lui font prendre le parti de sortir de Genève, 340 et suiv.; rêves de son imagination, 342; le curé

de Confignon, 342; accueil qu'en reçoit Rousseau, 343; ce que ce pasteur aurait dû faire, 343; ce qu'il fit, 344; son arrivée chez Mme de Warens, 344; description de sa première entrevue, 345; détails sur Mme de Warens, 345 et suiv.; tendres sentiments qu'elle lui inspire, 347; elle se décide à envoyer Rousseau à l'hospice des catéchumènes de Turin, 349; son père qui court après lui arrive après son départ, 349; motifs qui l'arrêtent et font énoncer une maxime de morale, la plus importante pour la pratique, 350; voyage de Rousseau, 351; moments de bonheur, 351; son entrée à l'hospice des catéchumènes; société qu'il y trouve, 353; un an de vie qu'il y mène, 353 et suiv.; sa religion, et ce qu'il conclut à ce sujet d'après sa propre expérience, 354, sophisme qui lui fit changer de culte, 356; il se débat, 357; aventure dégoûtante, et qu'il aurait mieux fait de passer sous silence, 358; son abjuration à seize ans, 360; comment il use de sa liberté, 361; Mme Basile, 363; première aventure amoureuse, 363 et suiv.; il entre chez Mme de Vercellis, 368; portrait de cette dame, 368; ce qui arrive à sa mort, 369; faute grave qu'il qualifie de crime et qu'il se reproche toute sa vie, 371; il l'aggrave par ses suppositions; l'impression qui lui resta lui donna l'horreur du mensonge, 373; développement de ses passions, extravagances qu'elles lui font faire, 373; M. Gaime, type du vicaire savoyard, lui donne d'utiles leçons, 375; entrée lui de Rousseau chez le comte de Gouyon, 376, projet avantageux que sa folie fait avorter, 380; son départ de Turin, 383; vive émotion en revoyant Mme de Warens, 384; liaison intime qui s'établit entre eux, nature des sentiments de Rousseau pour elle, 385 et suiv.; supplément dangereux qui trompe la nature, 388; son genre de vie, 389; jugement singulier qu'on porte sur lui, 391; explication qu'il en donne, 391; sa difficulté pour écrire, 392; sa maladresse, 393; M. Gâtier, autre modèle du vicaire savoyard, 395; prétendu miracle qu'il atteste, 397; tableau du chœur d'Annecy, 398; le musicien Venture, 399; M. Le Maître, 401; comment Rousseau l'abandonne, avec pénible, 403; départ de Mme de Warens, 404; partie de campagne, 407; M. Simon, 411; Rousseau fait l'amour comme les Espagnols, 412; il part d'Annecy pour aller à Fribourg, 413; il donne un concert chez M. de Treytrens, 417; ses courses et ses occupations, 419 et suiv.; l'archimandrite de

Jérusalem, 421; seul discours que Jean-Jacques ait tenu en public, 422; son entrevue avec M. de Bonac qui s'intéresse à lui, 423; il écrit pour cet ambassadeur un récit de ses aventures, 423; il part pour Paris, 424; sa manière de voyager, 424; impression désagréable que lui cause la capitale, 424, 425; aventure singulière qui lui laisse une impression à laquelle il attribue sa haine contre les vexations et les oppresseurs du peuple, 428; anecdotes sales qu'il aurait dû taire, 429, 430; jouissances qu'il éprouve étant dans une situation pénible, 432; Mme de Warens le rappelle auprès d'elle, 433; il éprouve qu'une femme de mérite est plus propre à former un jeune homme que la pédantesque philosophie des livres, 433; contrastes bizarres entre son imagination et sa position, 434; il est présenté à l'intendant général, 435; et occupe un emploi, 435; il s'occupe dans ses *Confessions* du soin de développer les causes pour faire sentir l'enchaînement des effets, 436; détails sur lui, sur l'intérieur de Mme de Warens, 437; Claude Anet, 437; intervalle de huit années pendant lesquelles Rousseau prétend qu'il est devenu ce qu'il n'a plus cessé d'être, 439; naissance de son goût pour la botanique, 440; de son amour pour la France, 441; il attribue ce sentiment à notre littérature, 442; il s'occupe de musique, 443; concert chez Mme de Warens, 443; portrait du P. Caton, 444; Rousseau quitte brusquement son emploi, 445; la société de Chambéry lui donne le goût du monde, 446; il prend des écolières; leur portrait, 446 et suiv.; singulier moyen dont se sert Mme de Warens pour l'arracher au danger auquel il était exposé, 449; effet qu'il produit sur Rousseau, 450; examen de cette conduite, 451; les fautes de Mme de Warens lui vinrent de ses erreurs, jamais de ses passions, 452; elle est victime de M. de Tavel son premier amant, 452; leçons utiles qu'elle adresse à Rousseau, 454; inutilité de ses efforts pour lui faire apprendre l'escrime et la danse, 454; aversion de Rousseau pour l'oisiveté, 456; projet d'établir un jardin des plantes à Chambéry, dans lequel il aurait été employé, 456; le docteur Grosi, 457; mort de Claude Anet, 458; pensée honteuse de Rousseau, 458; sa position dans une maison dérangée, 459; il s'obstine à chercher follement sa fortune dans la musique, 459; il va à Besançon pour apprendre la composition, de l'abbé Blanchard, 460; sa malle est saisie pour une parodie qui se trouve

dans une poche de son habit, 460; il revient à Chambéry, 460; il fait des essais de musique, on le met à l'épreuve, 461 et suiv.; il se lie avec Cauffecourt, 463; ses lectures avec M. de Conzié, 464; éloge de Voltaire, 464; voyage pour Mme de Warens, 465; horreur que lui cause les troubles de Genève, 466; accident qui lui arrive en faisant de l'encre de sympathie, 467; trouble de ses sens, 468; sa passion subite pour les échecs, 469; attaque de mélancolie, 469; sa conduite envers Mme de Warens, 470; elle loue une maison aux Charmettes; description du site, 472; court bonheur de sa vie, 472; crise singulière qui l'alarme sur sa santé, 474; système religieux de Mme de Warens, 475; études de Jean-Jacques avec M. Salomon, 477; ses occupations aux Charmettes, 478; essais qu'il fait successivement pour acquérir de l'instruction, 479 et suiv.; sa prière, 480; ordre qu'il met dans ses études, 481 et suiv.; observations astronomiques qui le font prendre pour un sorcier, 484; le jansénisme fait impression sur lui, 485; expédient ridicule qu'il donne comme tel et dont on se profite contre lui, 485; il jouit du présent, 486; il touche sa légitime et la remet à Mme de Warens, 488; altération de sa santé, 489; l'étude de l'anatomie le rend malade imaginaire, 489; croyant avoir un polype au cœur, il part pour Montpellier, 489; il rencontre Mme de Larnage, 489; ses amours avec elle, 492 et suiv.; effet que produit sur lui la vue du pont du Gard, 494; son séjour à Montpellier, 496; réflexions qui l'empêchent d'aller retrouver Mme de Larnage, 497; avantage de préférer son devoir à ses passions, 498; son mécompte en arrivant aux Charmettes, 498; il trouve sa place prise, 499; chagrin qu'il en ressent, 500; il renonce à Mme de Warens et ne veut point l'avilir, 500; sacrifice héroïque qui, dans nos mœurs, paraît ridicule, 501; ce que les femmes pardonnent le moins, 502; il devient précepteur des enfants de M. de Mably, 502; portrait de ses élèves, 503; gourmandise et vol, 504; il invente un nouveau système de musique, 504; il part pour Paris, comptant y faire fortune avec cette invention, 504; il s'arrête à Lyon, 509; amis qu'il y retrouve ou qu'il y fait, 509, 510; ses amours avec Mlle Serres, 510; il arrive à Paris dans l'automne de 1741, et fait sans délai valoir ses recommandations, 511; il lit son mémoire devant l'Académie des sciences, 512; objections qu'on lui fait, 512; une seule était fondée, 513; il est présenté chez Mme de Bezenval, 516; accueil qu'il en reçoit et de sa fille,

Mme de Broglie, 516; de Mme Dupin, société qu'elle avait chez elle, 517, 518, il s'attache à M. de Francueil, 518; il fait l'opéra des *Muses galantes*, 519; il consent à rejoindre en qualité de secrétaire M. de Montaigu, ambassadeur à Venise, 520; il entre au lazaret de Gènes, 521; parti philosophique qu'il y prend, 521; son arrivée à Venise, état dans lequel il trouve l'ambassade, 521; conduite ferme et prudente qu'il tient, 522; absurdité de M. de Montaigu, 523; 524; manière dont il traite les Français, 524; Rousseau fait un grand acte de justice et de courage, 525; compliments qu'il reçoit, 528; avis utile qu'il donne et qui eut des suites importantes pour la famille nouvellement établie sur le trône de Naples, 528; détails sur la maison de l'ambassadeur, son ignorance, ses inepties, ses injustices, 529, scène après laquelle Rousseau sort de chez cet homme, 532; suites de cette sortie, 538; cette figure qu'il fait chez Zulietta, qui lui conseille d'étudier les mathématiques, 539, 540; son retour en ce, 541; accueil qu'il y reçoit, 542; de Bezzenval le traite avec hauteur, il lui écrit une lettre piquante, 542; l'inutilité de ses plaintes et l'injustice qu'il éprouve laisse dans son âme un germe d'indignation qui se développe plus tard, 543; il ne veut plus s'exposer aux inconvénients de l'indépendance, 545; il fait la connaissance de Thérèse Le Vasseur, 546; il tâche, mais en vain, de former son esprit, de lui donner de l'instruction, 547; il achève son opéra, 548; succès, jalousie, 549; il écrit à Voltaire, réponse de celui-ci, 549, 550; Rousseau s'exerce à se rendre maître de lui-même, 553; il envoie à Mme de Warens une partie de la succession de son père, 553; il suit un cours de chimie, 555; grossesse de Thérèse, influence de convives riches qui mettaient leurs enfants à l'hôpital, sur le parti que Rousseau prit pour les stens, 555, 556; connaissance de Mme d'Épinay, détails sur elle, 557; liaison avec Diderot et Condillac, 558; entreprise de l'*Encyclopédie*, 559; Jean-Jacques est chargé de la musique, 559; il va voir Diderot au donjon de Vincennes, 560; son émotion en l'embrassant, ce qu'elle inspire à Diderot, 561; crise extraordinaire, causée par la lecture du programme de l'Académie de Dijon, 561; il concourt et fait partir son discours sans en rien dire, 562; on le mène dans un mauvais lieu, 563; il remporte le prix, enthousiasme que lui inspire ce succès, 564; Rousseau met son troisième enfant à

l'hôpital, 565; motifs qui l'engagent à cet acte qui, plus tard, lui inspire des remords, 565; on le fait caissier d'un fermier général, il en tombe malade d'inquiétude, 567, 568; et renonce à cet emploi lucratif pour conserver son indépendance, 569; il se fait copiste de musique, 569; on le vole, 570; sa réforme, 571; polémique occasionnée par son premier discours, 571; avec M. Gauthier, 571; avec le roi Stanislas, 571; avec M. Bordes, 572; circonstances qui lui font dire qu'il n'est pas toujours aisé d'être pauvre et indépendant, 573; comique léthargie de Grimm, 575; connaissance de Ducloux, 575; de Musard, 577; composition du *Devin du village*, 578; représentation de cette pastorale à Fontainebleau, 579; son succès, 581; gaucherie de l'auteur excusée cependant par son infirmité, 582; instances de Diderot pour qu'il repare sa maladresse, 583; épreuves auxquelles on le met relativement au *Devin*, 584; arrivée des bouffons italiens, 584, 585; dispute à leur sujet, 585; *Lettre sur la musique française*, 585; on prive Rousseau de ses entrées à l'Opéra, 586; on joue *Narcisse* qui n'a pas de succès, 588; il concourt une seconde fois à l'Académie de Dijon, 588; manière dont il compose dans la forêt de Saint-Germain son *Discours sur l'inégalité des conditions*, 588, 589; voyage de Genève, 590; vilaine conduite de Gouffecourt, 590; dans quel état Rousseau retrouve Mme de Warens, 590, 591; motifs qui le font rentrer dans la religion de ses pères, qu'il avait quittée à l'âge de 16 ans, 591; liaisons qu'il contracte à Genève, 592; son retour à Paris, 593; première idée de l'Ermitage, manière délicate et charmante dont cet asile est offert à Rousseau par Mme d'Épinay, 594; il revoit d'Holbach, 595; sa conduite généreuse envers Palissot, 596; préparatifs pour entrer à l'Ermitage, VI, 1; son installation, 2; détails sur les projets d'ouvrages dont il doit s'occuper dans cette retraite, 3 et suiv.; ses *Institutions politiques*, 3; extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, 5; le matérialisme du sage, 7; gêne qu'il ressent avec Mme d'Épinay, 8; plaisirs qu'il goûte à la campagne, 9; idées et circonstances qui troublent son intimité avec Thérèse, 11; intrigues et commérage de Grimm et de Mme Le Vasseur, 13; devoirs à remplir qui le contrarient, 13; disposition de l'âme et souvenirs qui l'amènent à composer *la Nouvelle Héloïse*, 19; discussion avec Voltaire, 21; première visite de Mme d'Houdetot, 23; il fait sentinella

dans le jardin de Mme d'Épinay, 24; méditations qui précèdent la *Nouvelle Héloïse*, 26; il en fait les deux premières parties, 27; détails sur Mme d'Houdetot, 29; inclination de cette dame pour Saint-Lambert, 29; passion de Rousseau pour elle, 30; visites réciproques, 31; véhémence de cette passion, 32; efforts inutiles, 33; on le tourne en ridicule, 35; intrigues pour les brouiller et pour brouiller Mme d'Houdetot avec Saint-Lambert, 35; Mme d'Épinay conseillée par Grimm est à la tête de la ligne, 36; billets orageux, éclaircissemens, 37; accommodement, 40; torts de Diderot, 40 et suiv.; réconciliation, 44; entrevue avec Saint-Lambert, 45; nature des lettres que s'écrivirent Mme d'Houdetot et Rousseau, 46, 47; ridicule vanité de Grimm, 48; sa malhonnêteté, faiblesse de Mme d'Épinay, 48; arrogance de Grimm, 49; sa choquante fatuité, 49, 50; son hypocrisie, 50; il reçoit son ancien ami en empereur romain, 53; cause mystérieuse du départ de Mme d'Épinay pour Genève, 55; Diderot veut que Rousseau l'accompagne, 55, 56; fin de la liaison de celui-ci avec Mme d'Houdetot, 58; Grimm consulté par Jean-Jacques, 59; rompt avec lui, 61; réflexions sur cette rupture, 61; manœuvre de Mme d'Épinay, 63; congé formel qu'elle donne à Rousseau, 63; il décampe de l'Ermitage au milieu du mois de décembre, 64; réponse digne et fière à Mme d'Épinay, 64; il s'installe à Mont-Louis, près Montmorency, 64; état de son âme après tant d'assauts, 65; son brusque démenagement de l'Ermitage déconcerte ses ennemis, 65; il refuse de renouer avec Mme d'Épinay, 66; conduite que lui fait tenir sa mortelle aversion pour tout ce qui est parti, faction, cabale, 67; il développe le complot qu'il suppose tramé contre lui, 67 et suiv.; diversion à ses chagrins, 69; il répond à l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, fait par d'Alembert, 69; sentimens dans lesquels il l'écrivit, peintures qu'il y fait, 69; charmes qu'il trouve dans ce travail, 69; sa passion pour Mme d'Houdetot rendue publique par Diderot, 70; Rousseau se décide à rompre ouvertement avec lui, 71; manière dont il s'y prend; claire pour ceux qui étaient au fait, elle n'apprenait rien aux autres, 71; procédé de Saint-Lambert; réponse fière de Rousseau, 71, 72; il est invité à un repas où devait se trouver une partie de ses anciens amis, 72; il y va; ce qui s'y passe, 72, 73; succès de sa *Lettre à d'Alembert*; à quoi Rousseau l'attribue, 74; sa prétendue gaucherie

envers Marmontel, 74; Rousseau réclame inutilement ses droits d'auteur pour le *Devin du village*, 74, 75; il fait de nouvelles liaisons à Montmorency, 75; il recapitule le nombre de celles qui lui sont restées, 77 et suiv.; connaissance de M. de Malesherbes, 81; Rousseau refuse de travailler au *Journal des Savants*, 82; parce qu'au lieu d'écrire par métier, il ne savait écrire que par passion, 82; observations aussi plaisantes que justes sur le résultat des intentions bienveillantes des Parisiennes, 83; produit de quelques-uns de ses ouvrages, 84; il conçoit le projet d'écrire les mémoires de sa vie, 85; dans quel esprit et quel but, 85; connaissance du maréchal de Luxembourg, de Mme de Boufflers, 86; de la maréchale de Luxembourg, 87; dans quel lieu il compose le cinquième livre de l'*Emile*, 88; moment de bonheur et de jouissances, 88; moyen qu'il emploie pour désennuyer Mme de Luxembourg, 89; détails sur cette liaison, 89 et suiv.; maladresse de Rousseau, 91; société brillante qu'il est forcé de recevoir, 92; connaissance de Mme de Verdelin, 93; liaison qui commença par être orageuse, 94; nouvelle maladresse de Rousseau vis-à-vis de Mme de Luxembourg, 95; détails sur cette liaison, 96 et suiv.; caractère de Grimm, 99; beau procédé de Jean-Jacques envers Diderot qui ne le lui pardonne point, 99; d'Alembert s'adresse à Rousseau pour faire sortir par le moyen du maréchal de Luxembourg l'abbé Morellet de la Bastille, 100 et suiv.; le prince de Conti fait deux visites à Rousseau, 103; sauvagerie de celui-ci, qui avoue s'être conduit en *rustique mal-appris*, 104; succès qu'obtient la *Nouvelle Héloïse* à Paris, 105; la lecture de la *Nouvelle Héloïse* lui assurait la conquête de plusieurs femmes, 105; preuves qu'il aurait pu fournir de cette assertion, 105; compare la quatrième partie de l'*Héloïse à la Princesse de Clèves*, 106; réunion qu'il avait faite de toutes les lettres qui lui ont été écrites lors de l'apparition de l'*Héloïse*, 106; la simplicité du sujet de l'*Héloïse* en fait le charme, 106; se compare à Richardson, 106; les femmes persuadées que l'*Héloïse* était l'histoire de Rousseau, 107; Mme de Polignac lui fait demander le portrait de Julie, 107; il laisse le public indécis sur la question de savoir s'il a été le héros de son roman, 107; il cède le manuscrit de la *Paix perpétuelle* à M. Bastide pour douze louis, 107; sa balourdise au sujet du portrait de la maréchale de Luxembourg fait par

l'abbé de Boufflers, 111; tort que lui fait la maladresse de ses louanges, 111; est tenté d'accepter les propositions de M. de Choiseul, et de se rengager dans la diplomatie, 111; il marque d'un seul trait dans le *Contrat social* ce qu'il pense des ministères précédents et de celui de M. de Choiseul, 112; a toujours été lié malgré lui avec les femmes auteurs, 112; histoire du nom de son chien, 113, 114; confie à Mme de Luxembourg sa liaison avec Thérèse, 114; ses réflexions à propos de l'inutilité des recherches faites par Mme de Luxembourg pour retrouver ses enfants, 114, 115; *Emile* lui valut 6000 fr., 115; projet qu'il forme de se retirer en province, 116; ses querelles avec le libraire Rey au sujet de ses ouvrages, 117; sa sécurité au sujet de l'impression d'*Emile*, 118; était toujours souffrant à Montmorency, et il y tombe sérieusement malade sur la fin de l'automne 1761, 119; lettre singulière qu'il reçoit pendant qu'on imprimait *Emile*, 119; il répond avec humeur à ces lettres, 119; pense à quitter la France dans la crainte d'une révolution, 120; l'impression d'*Emile* est suspendue, 120; son naturel est d'avoir peur des ténèbres, 120; il croit que ce sont les jésuites qui accrochaient l'édition d'*Emile*, 121; ne doutait pas (en 1761) que sa mort ne fût prochaine, 121, 122; se persuade que les jésuites ne l'aimaient pas, 121; cartons pour des riens exigés pour les deux premiers volumes d'*Emile*, 121; imagination malade de Rousseau, 122; inquiétude que lui cause le sort de ses papiers après sa mort, 123; peur qu'il a des jansénistes, 123; s'aperçoit que ses papiers laissés dans son cabinet de travail ont excité la curiosité de quelqu'un, 124; fâcheuse maladie qui l'oblige à consulter le frère Côme, 125; cette consultation le délivre des maux enfantés par son imagination, 125; pense à se retirer en Touraine, 125; apparition d'*Emile*, 126; il rend au maréchal de Luxembourg toutes les lettres qu'il avait reçues de M. de Malesherbes relativement à *Emile*, 126; manière dont *Emile* est reçu du public, 126; sa sécurité à l'époque de la publication d'*Emile*, 128; on lui reproche d'avoir mis son nom à *Emile*, 128; intention qu'il prête à la coterie d'Hobach, 128, 130; ne veut pas croire tout ce qu'on lui rapporte du parlement, 130; avait pris l'habitude de lire tous les soirs dans son lit, 130; sa lecture du soir était la Bible, 131; histoire du levite d'Ephraïm qui l'affecte beaucoup, 131; il apprend par le prince de Conti que

le parlement doit le décréter de prise de corps, 131; il se rend auprès de Mme de Luxembourg, et se décide à partir, 132; pense à se retirer à Genève, 132; réflexion qui le dissuade de le faire, 132; se décide pour la Suisse, 132; n'a jamais aimé les Anglais, 132; triage qu'il fait de ses papiers avec le maréchal de Luxembourg, 132; sa séparation d'avec Thérèse, 133; ce qui se passe à son départ du château, 133, 134; rencontre les huissiers qui vont mettre les scellés chez lui, 134; traverse Paris, 134, mais servi en route par la poste, 134; ses réflexions en route, 134, 135; était naturellement emporté, 135; compose au route les trois premiers chants du *Levite d'Ephraïm*, 135; le *Levite* est celui de tous ses ouvrages qu'il aime le mieux, 135; sentiments que cette composition rappelle toujours à son cœur, 136; ce qu'il fit en entrant sur le territoire de Berne, 136; son postillon le craint fou, 136; croit que son départ a été le résultat d'un complot de ses ennemis, 136; œuvre de ténèbres dans laquelle il se croit enseveli, 137; s'oppose au mariage d'un neveu de son ami Roguin avec sa cousine, 137; *Emile* est brûlé et décrété à Genève le 18 juin 1762, 138; tous les journaux sonnent le tocsin contre lui, 138; se décide à rester à Yverdon, 138, 139; banni du canton de Berne, 139; Mme Boy de La Tour lui offre un refuge à Motiers dans une maison appartenant à son fils, 139; avait de l'aversion pour le roi de Prusse, 139; distique qu'il avait mis au bas du portrait de Frédéric, 139; c'est Frédéric qu'il a voulu peindre dans *Emile* sous le nom d'Adraste, 139, 140; Rousseau se confie à sa générosité en allant se réfugier dans ses Etats, 140; se compare à Coriolan, 140; ses réflexions sur la position de Thérèse, 140; le parti qu'il avait pris relativement à ses enfants le tourmente, 141; ne veut plus s'exposer à en avoir, 141; fait connaissance avec milord maréchal, 141; est de suite à son aise avec milord maréchal, 142; refuse les présents que Frédéric veut lui faire, 144; il prend d'autres sentiments pour Frédéric, s'intéresse à sa gloire et lui écrit, 144; il prend à Motiers l'habit arménien, 145; apprend à faire des lacets pour n'être pas oisif, 146; faisait présent de ces lacets aux jeunes femmes, à condition qu'elles nourriraient leurs enfants, 146; son amitié pour Isabelle d'Ivernois, 146; fait connaissance avec du Peyrou, à la faiblesse de se piquer contre les habitants de Neuchâtel, 147; sa lettre

à N. Montmollin, pasteur de Motiers, 148; admis à la communion protestante, 148; ne comprend rien à la mercerie de Mme de Boufflers sur sa communion, 148, 149; dit qu'il fallait mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons pour avoir censuré *Emile*, 149; son opinion sur les disputes littéraires, 149; la diminution de son capital l'inquiète, 149; reprend son *Dict. de musique*, 150; commence l'entreprise de ses mémoires, 150, 151; lacune qu'il découvre dans sa correspondance qui avait été déposée à l'hôtel de Luxembourg, 150; ses conjectures sur l'enlèvement de ces lettres, 150; Rousseau renonce à son ingrate patrie, 151; il abdique son droit de bourgeoisie, 152; il compose en secret les *Lettres écrites de la montagne*, 152; nombreuses visites qui l'accablaient à Motiers, 153; se plaint de son portrait fait d'après un buste de Lemoine, 154; différentes liaisons qu'il forme à Motiers, 155, 156; ses regrets sur la mort du maréchal de Luxembourg, 156; son apostrophe à Lenieps à propos du testament de M. Mussard, 159; ses regrets sur la mort de Mme de Warens, 159; il perd milord maréchal qui quitte Neuchâtel, 159; reçoit des lettres de naturalité comme habitant de Neuchâtel, 160; le désordre de ses idées fait qu'il parle de ses *Confessions* à tout le monde, 161; pense à donner une édition générale de ses Œuvres, 161; une compagnie de Neuchâtel se présente pour cette entreprise, 161; la publication des *Lettres écrites de la montagne* fait échouer cette entreprise, 161; éloge des *Lettres de la montagne*, 162; les *Lettres de la montagne*, sont brûlées à Paris, en 1765, 162; insulté par le peuple à Motiers, 162; cité au consistoire de Motiers; il regrette de ne pas avoir sa plume dans sa bouche, 163; compose un discours qu'il se proposait de prononcer devant le consistoire, 164; écrit au consistoire au lieu d'y paraître en personne, 164; il est obligé de quitter la principauté de Neuchâtel, 164; appelé l'Antechrist en chaire, 165; son habit arménien lui fait tort auprès du peuple, 165; on menace de le tuer, 165; débite des copies à six sous la pièce d'une chanson faite contre lui, 167; commence à prendre du goût pour la botanique, 167; fait imprimer le libelle intitulé *Sentiments d'un citoyen*, dirigé contre lui, 168; il attribue à tort ce libelle à Vernes, 169; mémoire dans lequel il expose les raisons qui le déterminent à croire à cette imputation, 169; remet ce mémoire à du Peyrou, 169; le

peuple assiège sa maison la nuit, 170; se décide à quitter Motiers, 170; son projet d'aller vivre dans l'île Saint-Pierre, 171, 172; son arrangement avec du Peyrou pour l'édition de ses Œuvres, 173; il remet à du Peyrou tous ses papiers et lui promet les Mémoires de sa vie avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après sa mort, 173; n'accepte que 600 francs des 1200 de pension que lui offrait milord maréchal, 173; récapitulation de sa fortune, 173; esquisse de son caractère, 174; aime mieux rêver éveillé qu'en songe, 174; sur les contradictions qui lui ont été reprochées, 174; oisiveté qu'il aime, 174, 175; en quoi lui plaisait la botanique, 175; se met en pension chez le receveur de l'île Saint-Pierre, 175; détails sur sa vie et ses sensations, 175 et suiv.; sa passion pour le système de Linnée, 176; promenades en bateau qu'il faisait sur le lac, 176, 177; le bailli de Nidau lui signifie l'ordre de quitter l'île Saint-Pierre, 178; sa correspondance avec le bailli de Nidau au sujet de cet ordre, 179; abatement de son âme en recevant un nouvel ordre de quitter le territoire de Berne dans les vingt-quatre heures, 179; s'occupe des moyens de passer en Corse, 180 et suiv.; ses réflexions sur ce voyage, 182; se décide pour le voyage de Berlin, 183, 184; dîner qu'il fait en arrivant à Bienne, 184; à peine débarqué à Bienne on lui signifie qu'il va recevoir l'ordre d'en sortir, 185; reçoit un passe-port du bailli de Nidau et quitte Bienne, 185; au lieu de partir pour Berlin il se rend en Angleterre, 185; déclaration qu'il fait après une lecture de ses *Confessions*, 186; *Déclarations relatives à Vernes*, 186; il n'a jamais attaqué personne, 186; sa lettre à son libraire, dans laquelle il accuse Vernes d'être l'auteur des *Sentiments d'un citoyen*, 187; réponses à M. Vernes, 188 et suiv.; sa devise rappelée, 190; n'a pas donné la Profession de foi du vicair savoyard pour être sienne, 194; détails sur la rédaction de cette Profession de foi, 194; raisons pour lesquelles il reste dans son sentiment malgré le désaveu de Vernes, 198 et suiv.; représenté marchant à quatre paties dans la pièce de Palissot, 201; comparé dans le libelle à La Métrie, 201; n'aurait pas affirmé devant les tribunaux, que Vernes n'est pas l'auteur du libelle 203; il prend pour arbitre, dans cette discussion, le conseil de Genève, 204; peinture de son caractère, 215, 216; fragment trouvé dans ses papiers, sa vie est coupée en deux parties qui

semblent appartenir à deux individus différents, VI, 216; réponse à ceux qui l'accusaient de débauche, 223; toutes ses œuvres répondent contre les accusations dont il est l'objet, 224; système de persécution adopté contre lui; 224 et suiv.; un mannequin à son effigie brûlé à Paris dans la rue aux Ours, 240; ensemble de sa doctrine, 249; dialogue sur son naturel et ses habitudes, 279; enthousiasme du public à la reprise du *Devin du village*, 219; analyse de ses écrits, 222, 223; peinture de ses prétendus amis, 231; l'aveu de ses fautes commence *Emile*, 232; complot qu'il prête à ses ennemis, 235 et suiv.; récapitulation de sa vie morale, 248, 249; ce qu'on trouve dans ses livres, 249; tableau des vicissitudes de sa vie, 266 et suiv.; son caractère moral, 280; critique des portraits qu'on a faits de lui, 282; son portrait au physique, 282; quatrain qu'il fit pour l'un de ses portraits, 283; fuit les hommes parce qu'il en a peur, 288; motif de son retour à Paris, 290, 291; pourquoi il aimait à copier la musique, 292; son goût pour la botanique, 292; sa vie privée, 292; son moral, 293; ses maximes, 293; son amour-propre, 294; son caractère différent de celui qu'on lui prête, 295 et suiv.; son caractère derive de son tempérament, 296; à l'air, dans la conversation, d'un écolier embarrassé du choix de ses termes, 297; était pesant à penser, maladroit à dire et fatiguant à chercher le mot propre, 297; changement de sa physionomie quand une matière intéressante vient le tirer de sa léthargie, 297; cas où il montre un air nuchalant et dédaigneux, 298; se passionne pour les choses bonnes et belles, 299; l'activité de son âme dure peu, 299; doué de la sensibilité physique à un assez haut degré, 301; quelle est pour lui la jouissance de la table, 302; n'a jamais été curieux des affaires d'autrui, 302; ses distractions, 303; subjugué par la sensibilité morale, 303; la haine et la jalousie étrangères à son cœur, 304; sa tolérance en fait de sentiment et d'opinion, 304; sa conduite inégale et sautillante, 305; n'a pas toujours fui les hommes, 305; son affection pour le roman de *Robinson*, 305; quand et pourquoi il était souvent gai et serene, 306; ses visions, 307 et suiv.; ses amusements, 308; son caractère, 309; impression que fit sur lui la lecture de Plutarque, 310; autre impression produite par la lecture des vieux romans, 310 et suiv.; résultat de son tempérament, 311 et suiv.; occasion de ses larmes, 315; sa solitude au milieu de Paris, 315; attei-

nit et passa l'âge mûr sans songer à faire des livres, 317; ses idées sur le moral de l'homme, 317; une question d'académie change tout son être, 317; on lui attribue la traduction du *Tasse* par Le Brun, 318; critique sa manière de copier la musique, 319, a copié en six ans six mille pages de musique, 319; nouvelle manière de copier la musique qu'il invente, 319; s'occupe de botanique, 320; son *Examen de la constitution de Pologne*, 322; manière dont ses *Dialogues* ont été composés, 322; sa fortune, lors de son retour à Paris, consistait en 1100 fr. de rente viagère, 323; pourquoi il ne veut plus faire de livres, 325 et suiv.; comparé à Diderot sous le rapport de l'intérêt, 327; détails sur son moral et ses goûts, 328, 329; sa paresse est cause de son goût pour la promenade, 329; sa manière de vivre, 330; pourquoi il fait payer cher sa copie de la musique, 330; cause des faux jugements dont il a été le sujet, 333; a toujours aimé la retraite, 335; pourquoi il n'aimait pas la société, 336; n'a jamais convoité les biens de la fortune, 336, 337; sa philosophie dans le malheur, 338; détails sur ses *Confessions*, 338; ses motions, 339; détails sur sa santé, 343, a été l'homme de ses livres, 343; détails sur le *Devin du village*, 344; comparaison du *Devin* et d'*Héloïse*, 344; caractère de sa musique, 346; ce qui n'est pas de lui dans le *Devin du village*, 346, note; était né pour la musique, 347; connaissance qu'il avait de cet art, 348; son amour pour tous les animaux, 349, prend en mauvaise part les empressements du public à son égard, 355; abhorrait la satire autant qu'il aimait la vérité, 358; lettres anonymes qui lui sont adressées, 360; livres philosophiques qui lui ont été attribués, 362; lecture qu'il faisait de ses *Confessions*, 370; raisons qui le faisaient souvent s'abstenir de faire une bonne œuvre dans les rues de Paris, 376; peine violente dont il est accablé et qui doit le conduire au suicide, 377; franc et ouvert jusqu'à l'imprudance, 377, les gens de lettres, extraits, 379; les médecins, 380; les rois, les grands, les riches, 381; les femmes, 383; les Anglais, 383; ses livres demandent une attention suivie, 389; ses écrits marchent dans un certain ordre rétrograde à celui de leur publication, 389; son grand principe est que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave, 391; *Emile* est un traité de la bonté originelle de l'homme, 391; son but est de redresser l'erreur de nos jugements, 391; a toujours prêché la conservation

des institutions existantes, 391; n'a travaillé que pour les petits États, 391; les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques, 391; a décrit la nature comme il la sentait, 392; croit qu'il a contre lui le pouvoir, la ruse, l'argent, l'intrigue, le temps, les préjugés, etc.; 400; a prévu le jugement de la postérité en écrivant : « Un jour viendra que les honnêtes gens béniront ma mémoire et pleureront sur mon sort, » 404; craint que ses écrits ne soient falsifiés, 407, 408; proteste contre toutes les éditions qui pourront se faire après lui, 408; *Pygmalion* a été mis malgré lui sur la scène à Paris, 411; dit qu'il y aurait un beau livre à faire dont le titre serait *De l'utilité de la religion*, 417; croit que tous ses papiers sont passés dans les mains de ses persécuteurs, 419; *Histoire du précédent écrit*, 420; veut déposer ses *Dialogues* sur l'autel de Notre-Dame pour les faire parvenir entre les mains du roi, 420; suscription que doit porter le dépôt, 421; se rend à Notre-Dame le 24 février 1776, pour effectuer son projet, 422; il trouve les grilles du chœur fermées, 422; douleur que lui cause cet obstacle, 422; se console de ce contre-temps, 423; le dépose entre les mains d'un académicien, homme de lettres qu'il ne nomme pas, 423; retourne voir ce dépositaire, et n'est pas content de la manière dont il lui parle de son ouvrage, 423; fait une nouvelle copie de cet écrit, 424; la confie à un jeune Anglais qu'il avait eu pour voisin à Wootton, 424; ses doutes sur la sagesse de ce choix, 424; imagine ses billets circulaires manuscrits, adressés à la nation française, 425; refus qu'on lui fait de les recevoir, 425; un passage d'*Emile* lui fait prendre son parti sur l'inutilité de toutes ses tentatives, 425; détaché de toute affection terrestre, 426; maladie de son âme, 430; se résigne à sa destinée, 431; les maux réels ont peu de prises sur lui, 431; perd l'espoir de ramener le public sur son compte, 432; espère que la postérité le verra tel qu'il est, 432; ses *Dialogues* cités, 432; se persuade que les médecins sont ses ennemis particuliers, 433; veut consacrer ses derniers jours à s'étudier lui-même, 433, 434; ses *Réveries* sont l'appendice de ses *Confessions*, 434; fait la même entreprise que Montaigne, 434; souci continué qui lui causent ses *Confessions* et ses *Dialogues*, 434; son imagination moins vive qu'autrefois, 435; ses extases en se promenant seul, 436; promené à Ménéilmontant et Charonne le

24 octobre 1776, 436; retour sur lui-même, 436; récit de sa chute à la descente de Ménéilmontant, occasionnée par un chien danois, 437; sensations qu'il éprouve en revenant de son évanouissement, 437; son arrivée chez lui, rue Plâtrière, 438; résultats de sa chute, 438; cette histoire est défigurée dans Paris, 438; ses relations avec Mme d'Ormoy, 439; le bruit de sa mort se répand, 440; suscription ouverte pour l'impression des manuscrits qu'on trouvera chez lui, 440; chimères que ces nouvelles enfantent dans son cerveau, 440, 441; réflexions sur l'adversité, 441; ce que doit être l'étude d'un vieillard, 442; quelle a été sa philosophie, 442, 443; principes reçus dans son enfance, 442; la nécessité le force à se faire catholique, 443; le regret des loisirs de sa jeunesse le suit partout, 443; avait fixé l'âge de quarante ans comme le terme de ses efforts pour parvenir, 444; parvenu à cet âge, il renonce à la fortune qui voulait lui sourire, 444; réforme dans sa manière de vivre, 444; il règle de même son intérieur moral, 444; ouvrage qui l'oblige à une retraite absolue pour le méditer, 444; peinture des philosophes modernes, 445; n'adapte pas leur desolante doctrine, 445; philosophie qu'il cherche, 445; ne lève pas toujours à sa satisfaction toutes les difficultés qui l'avaient embarrassé dans cette recherche, 446; la Profession de foi du vicaire savoyard est le résultat de ses pénibles recherches philosophiques, 446; il en fait la règle immuable de sa conduite, 447; système qui le rend heureux en dépit de la fortune et des hommes, 447; découragement dans lequel il est près de tomber, 448; doutes et incertitudes qui l'assiègent, 448, 449; il triomphe de cette espèce de faiblesse, 449; morale de ses persécuteurs qu'il ne peut adopter, 449; aucune doctrine étrangère à la sienne ne peut plus l'émeouvoir, 450; se refuse à toutes idées nouvelles comme à des erreurs funestes, 450; étude à laquelle il va consacrer le reste de sa vieillesse, 450; Plutarque fut sa première lecture et sera sa dernière, 451; veut mettre à profit les leçons de Plutarque en s'examinant sur le mensonge, 451; quelle fut la cause d'un mensonge affreux qu'il fit dans sa jeunesse, 451; lorsqu'il prit sa devise, il se sentait fat pour la mériter, 452; examen des mensonges qu'il a faits après avoir pris cette devise, 452; questions qu'il se fait sur le mensonge, 452; distinctions qu'il fait en définissant la vérité, 453; est-il toujours utile de la dire? 454; est-il

toujours obligé de la dire? 454; l'instinct moral ne l'a jamais trompé, 454; différentes définitions du mensonge, 455; mensonges officieux, 456; ce qu'il entend par homme vrai, 456; quand et comment il a ou n'a pas menti, 457; ses sottises et ses incipies quand il a parlé avant de penser, 458; cause de ses mensonges, 458; question sur ses enfants qui le fait mentir, 458; ce mensonge fut l'effet naturel de son embarras, 459; n'a jamais menti que par timidité, 459; n'a jamais mieux senti son aversion pour le mensonge qu'en écrivant ses *Confessions*, 459; sa franchise trop grande peut-être en les écrivant, 459; était vieux quand il les écrivit, 459; les écrivit de mémoire, 459; a dit ses turpitudes, et s'est tu sur ses bonnes qualités, 460; anecdote de son enfance chez M. Fazy, 460; mensonge officieux qu'il fait après avoir en les doigts écrasés, 460; maladie qu'il fait par suite de cet accident, 460; autre aventure qui lui arrive en jouant au mail avec un de ses camarades, 461; ce qu'on doit penser de lui en lisant ses *Confessions*; a souvent débité des fables, mais a très-rarement menti, 461; reconnaît qu'il a eu tort de prendre une devise aussi fière que celle qu'il avait choisie, 462; l'île Saint-Pierre est de toutes ses habitations celle qui l'a rendu le plus heureux, 462; il n'y a passé que deux mois, 463; y savoura le précieux *far niente*, 464; il croyait y finir ses jours, 464; n'y veut rien déballer, 464; murmurait quand il lui fallait y écrire une lettre, 464; son projet de faire la flore de l'île, 464; emploi de sa journée, 465; promenades sur le lac, 465; ses rêveries du soir, 466; réflexion sur le bonheur, 467; de l'agitation et du repos, 468; voudrait qu'on lui rendît l'asile de l'île Saint-Pierre, 469; motif qui le détermine à passer par la barrière d'Enfer dans ses promenades, 470; devoirs que lui impose la bienfaisance et qu'il a peine à supporter, 470, 471; aurait été chez les Turcs un mauvais mari, 471, son caractère, 471; effet de la contrainte sur son moral, 472; des bienfaits, 472; son naturel peut avoir changé, 473; voit des pièges qu'on lui tend jusque dans la bienfaisance, 473; né le plus confiant des hommes, 473; a passé rapidement à l'excess contraire, 474; l'orgueil peut se mêler à ses jugements, 474; ce qu'il pense des hommes, 474; ce qu'il aurait fait de l'anneau de Gyges s'il en eût été possesseur, 475; n'a jamais été vraiment propre à la vie civile, 475; sa force est négative, 476; n'a que des lacharités innocentes, 476; s'occupe ex-

clusivement de la botanique, 477; avait vendu ses livres et son herbier, 477; il herborise sur la cage de ses oiseaux, 477; bizarrerie qu'il ne peut expliquer et qui le ramène aux leçons d'un écologiste, 477; la rêverie le délasse et l'amuse, 477, 478; penser lui toujours pour lui une occupation pénible, 478; n'a jamais vu dans la botanique des herbes pour les lavements, 480; n'a jamais eu confiance à la médecine, 480; pourquoi il est devenu solitaire, 480, 481; raison qui l'a empêché d'étudier le règne minéral, 481; n'a pu se résoudre à étudier le règne animal, 482; charmes que lui présente l'étude de la botanique, 482 et suiv; herborisation qu'il fait à la montagne du justicier Clou, 484; son herborisation à la montagne de Chasseron, 485; herborise aux environs de Grenoble avec l'avocat Bovier, 485; réponse maise que lui fait cet avocat en le voyant sucer un fruit sauvage, 485; ce qui lui fait aimer la botanique, 486; inquiétude continuelle qui le tourmentait, 487; n'était pas heureux, 487; complot dans lequel il se croit enlacé, 488; croit la ligue contre lui universelle, 488, 489; fatalité attachée à sa destinée, 490; ce qui l'a dérivé du joug de l'opinion, 491; peinture de sa triste position, 491; insensible à l'adversité, 491; différence entre l'amour de soi-même et l'amour-propre, 492; n'a jamais pu résister aux impressions des sens, 492; l'action de ses sens sur son cœur fait le seul tourment de sa vie, 492; agitation qu'il portait jadis à la campagne, 493; première explosion de sa colère, 493; jouit de lui-même en dépit des hommes, 494; définition du bonheur et du contentement, 494; critique l'Éloge de Mme Geoffrin par d'Alembert, 495; se persuade qu'on a voulu le travestir en père dénaturé, 495; motif qui lui a fait mettre ses enfants aux Enfants trouvés, 495; croit que ses ennemis auraient fait de ses enfants des Séides, 496; aimait à jouer avec les enfants, 49; n'a plus eu en vieillissant la même familiarité avec eux, 496; rencontre qu'il fait d'un enfant qui l'intéresse en traversant Clignancourt, 497; histoire des petites filles auxquelles il fait distribuer des oublies, 498; pommes qu'il fait donner à de petits garçons, 500; allait souvent aux guinguettes pour y voir la joie du peuple, 500; n'est à lui que quand il est seul, 501; ne voit qu'animosité sur les visages des hommes, 501; se persuade que les invalides qu'il rencontrait quelquefois dans ses promenades sont devenus ses en-

mis, 502; sa rencontre avec l'un d'eux à l'île des Cygnes, 502; honte qui l'empêche souvent de faire de bonnes actions, 503; souvenir de Mme de Warens, 503 et suiv.; proteste contre les éditions contrefaites de ses Œuvres, 505; son allocution aux Français, 505; mémoire écrit en 1777, 507 son voyage à Besançon en 1735, 517 (1736) projets d'établissement, 518 (1737) son voyage à Genève, 525; (1737) détails sur son séjour à Grenoble, 526 (1737) détails sur son séjour à Montpellier, sur la ville et le caractère de ses habitants, 528 et suiv.; 532 et suiv., (1739) comment il prit l'aventure du perruquier Courtilles qui le supplanta auprès de Mme de Warens, 538; (1740), ses intentions en se chargeant de l'éducation des enfants de Mme de Mably, 539; (1740) détails sur son séjour chez M. de Mably, 540 et suiv.; (1743), détails sur son séjour à Venise, 550 et suiv.; (1745), détails sur sa situation précaire, 558; (1748), détails sur deux maladies qu'il a eues, 566; (1749), sur les travaux qui l'occupent, 567; (1750), il consent à écrire dans le *Mercur*, 570; exposé des motifs pour lesquels il a mis ses enfants à l'hôpital, 571; (1754), son retour de Genève, 596; principes qu'il suit dans la publication de ses ouvrages, VII, 10 et suiv.; (1756), il accepte l'Ermitage et promet de s'y rendre à Pâques, ses préparatifs, son emménagement, 25 et suiv.; brouille avec Diderot, 50 et suiv.; leur réconciliation, 85; lettre à Mme d'Houdetot, où il lui exprime toute sa passion, 69; sa rupture avec Grimm, 88; (1757), il rompt avec Mme d'Épinay et quitte l'Ermitage, 89, 90; (1758), il explique à Diderot sa conduite, ses sentiments, ses défauts, 96; ce que lui ont rapporté ses ouvrages, 121; ses sentiments religieux, 143; lettre à Mme de Luxembourg au sujet de ses enfants et de sa femme, 170 et suiv.; comment il corrigait ses épreuves, 183; comment il écrivait ses lettres, 192; raisons de son goût pour la solitude, 209 et suiv.; il a tardé jusqu'à quarante ans à se faire connaître, 210; né avec un amour naturel pour la solitude, 210; était malheureux à Paris, 210; ses succès l'ont rendu sensible à la gloire, 210; a touché le commerce des hommes, 210; esprit de liberté qui le possédait, 211; pourquoi il a redouté les bienfaits, 211; n'aurait pas été malheureux à la Bastille, 211; but des efforts qu'il a faits pour parvenir, 211; cause de sa retraite, 211; personne ne le connaît que lui seul, 211; ne craint

pas d'être vu tel qu'il est, 212; avait un tempérament ardent et bilieux, 212; était sensible à l'excès, 212; à huit ans, savait Plutarque par cœur, 212; avait lu tous les romans dans sa jeunesse, 212; méprisait son siècle et ses contemporains, 213; hasard qui à quarante ans vient l'éclairer sur ce qu'il a à faire pour lui-même, 213; récit de ce que lui a occasionné la fameuse question proposée par l'Académie de Dijon, 213; n'a pas écrit le quart de tout ce qu'il a senti sous l'arbre de l'avenue de Vincennes, 213; son premier *Discours*, celui sur *l'inégalité*, etc., et *Emile*, sont inséparables, et forment un même tout, 213; écrit lâchement et mal quand il n'est pas fortement persuadé, 214; c'est un retour caché d'amour-propre qui lui a fait choisir sa devise, 214; ses maux et ses vices venaient plus de sa situation que de lui-même, 214; maladie qui influe sur sa destinée, 214; bravait le ridicule et ne supporterait pas le mépris, 214; inconvenients qui l'ont chassé de Paris, 214; sa santé ne lui permettait pas d'écrire longtemps de suite, 215; n'a commencé à vivre que le 9 avril 1756, 216; utopie qu'il se créait, 216; temps dont il se rappelle plus volontiers, 217; emploi de son temps, 217; appelait son chien bien-aimé *Achate*, 217; ses châteaux en Espagne, 217, 218; élévation de ses pensées à Dieu, 218; était toujours le soir grondeur et taciturne, 219; n'aime pas à parler de lui avec tout le monde, 219; avait pour lui-même une haute estime, 219; critique des académies, 220; ce qu'il n'aurait pas su faire s'il fût resté à Genève, 220; pourquoi il n'a pas accepté le bien que M. de Malesherbes voulait lui faire, 220; serait mort de tristesse sans M. et Mme de Luxembourg, 221; fuit les hommes parce qu'il les aime, 221; dédaigne en tout les apparences, 221; a une violente aversion pour les états de la société qui dominent les autres, 221; est persuadé que la postérité lui rendra justice, 222; voulait passer le reste de ses jours auprès de M. et de Mme de Montmorency, 222; n'a jamais aimé la poésie française, 242; sur le projet d'écrire ses *Mémoires*, 331; son portrait en buste fait par Goaset, VIII, 77; autre peint en Angleterre, 78; réponse à l'accusation de paradoxes, 84; détails sur sa situation en Angleterre, 81, 83, 85 et suiv., 107 et suiv., 111 et suiv.; n'a jamais eu de secrétaire, tous ses manuscrits sont de sa main, 133; lettre au marquis de Mirabeau où il lui donne des détails intéressants sur ses goûts, son caractère

et ses projets, 168 ; il quitte Wootton (Angleterre), 196 ; son retour en France en quittant l'Angleterre, 200 et suiv. ; il va habiter à Fleury, près Meudon, dans la maison de campagne du marquis de Mirabeau, 202 ; il vient résider à Trye (Eure), près de Gisors, dans un château appartenant à M. le marquis de Mirabeau, 204 ; il renonce à la pension du roi d'Angleterre et à ses arrangements avec du Peyrou, 262 ; comment s'est faite son union avec Thérèse, 273 ; sentiments du public sur son compte, dans les divers états qui le composent, 275 ; il a un instant, en 1768, l'idée de se retirer en Grèce, 291 ; impossibilité de ce projet, 294 ; il veut ensuite, malgré ses dégoûts, retourner finir ses jours en Angleterre, 297 ; regrets de ce parti, 299 ; il y renonce et se résout à rester en France, 305 ; il quitte Bourgoin et se retire à Monquin, lieu voisin, mais plus salubre à cause de son altitude, 317 ; comment il a cru en Dieu aux diverses époques de sa vie, 323 ; il refuse un médaille qu'on voulait faire frapper en son honneur, 334 ; combien il s'accuse d'avoir abandonné ses enfants, néanmoins il aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans le connaître, que de les voir, dans ses malheurs, basement nourris par la traîtrise générosité de ses ennemis, VIII, 353 ; longs détails sur tous les genres de persécution dont il accuse M. de Choiseul à son égard, 362 et suiv. ; détails sur son caractère, 364 ; n'aimait pas le jeu ; pourquoi il ne fut ni ambitieux, ni avide, ni avare, 366 ; il revient sur sa conduite à l'égard de ses enfants, 367 et suiv. ; on a persécuté jusqu'à ses portraits, 377 ; sa confiance dans la postérité, 378 ; il se sent juste, bon, vertueux, autant qu'un homme qui soit sur la terre ; ce qu'il dira en face de la mort, 380.

ROUSSEAU (Théodore), parent de Jean-Jacques. Lettre 393, Rousseau excuse son silence et le remercie de ses démarches, VII, 280 et suiv. ; lettre 464, motifs qui ont fait abdiquer à Jean-Jacques le titre de citoyen ; sa famille l'en a blâmé, 366 ; lettre 579, obstacles qui le forcent d'être inexact, 466.

ROUSSEAU (F. H.), parent de Jean-Jacques. Lettre 473, Rousseau le prie de ne pas donner suite aux représentations faites à son sujet ; il serait désespéré de donner lieu au moindre trouble, 375 ; lettre 777, il le remercie de ses offres obligeantes et lui exprime ses plaintes contre les manèges de Hume, VIII, 88.

ROUSSELOT. Cuisinier de l'ambas-

sade de France à Venise. Histoire de la perte d'un billet de 200 francs qu'il avait confié à Rousseau, V, 527.

ROUSTAN (J. A.). Sur des vers de lui, VII, 66 ; lettre 306, Rousseau lui conseille de rester dans l'obscurité, VII, 205 et suiv. ; lettre 814, explication de la conduite du clergé catholique et du clergé protestant envers Rousseau ; il le prie de ne pas prendre sa défense ; éloge des bourgeois de Genève, VIII, 146.

ROYAUTÉ. Susceptible de partage, II, 257. Voy. *Monarchie, Roi, Rois.*

ROYOU (l'abbé). Un des rédacteurs de l'*Année littéraire*, Rousseau trouve dans ses papiers une brochure de lui où l'abbé a pris sa devise, *Vitam impendere vero* ; Rousseau croit à un persiflage, 451.

RÜDIMENT. Les enfants l'apprennent et ne l'entendent pas, I, 486.

RUSE. Talent naturel au sexe, II, 162 ; dédommagement de la force qu'il a de moins, 162.

RUSSES. Pourquoi ils ne seront jamais vraiment polés, II, 602 ; faute de Pierre le Grand, 602 ; les Polonais doivent trop les mépriser pour les haïr, III, 10 ; comment les Polonais peuvent les empêcher de s'emparer de leur pays, 39 ; point sur lequel ils ne ménageront rien en Pologne, 42.

RUSSIE. Cet empire voudra subjuguier l'Europe, et sera subjugué lui-même ; les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres, II, 603 ; les czars y sont chefs de l'Eglise, 656 ; sa politique à l'égard de la Pologne, III, 5 et suiv. : pourquoi elle favorisait le gouvernement aristocratique de la Suède, et contrecarrait tous les projets du roi, 64.

S

SABINS Une des tribus de Rome ; observation sur eux, sur les Albains et sur les cirangers, II, 643.

SABOTS. Il y a cent à parier contre un que le premier homme qui en porta était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds, I, 67.

SABRAN, gros manant que Jean-Jacques rencontra chez Mme de Warrens, V, 318 ; il ouvre, à propos de Rousseau, un avis qu'il disait venir du ciel, et qui, à en juger par les suites, venait bien plutôt du côté contraire, 348 ; ce diable d'homme, qui avait son intérêt dans l'affaire, prévient les aumôniers d'Annecy pour faire décider l'envoi de Rousseau à l'hospice des Ca-

tes humènes de Turin, 349; c'est lui qui y mène Rousseau, 349; ce manant n'était pas si bourru qu'il en avait l'air; son portrait, 351; son grand appétit; sur son dîner celui de Rousseau ne paraissait pas, 352.

SABRAN (Mme), femme du précédent. Elle accompagne son mari et Rousseau dans le voyage de Turin, V, 349; c'était une assez bonne femme, plus tranquille le jour que la nuit, 351.

SACADAS, Argien. Invente l'élogie, V, 38.

SAGE. Il ne court point après la fortune, mais n'est pas insensible à la gloire, I, 16, comment sa vertu est exposée à tomber en langueur, 16, 17, contraste du sage et du fanfaron de vertu, I, 35; l'homme est sa dernière étude, 335; *Que m'importe?* est le mot qui lui convient le plus, 352; comment il vit, II, 294; ceux qui le sont et qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien ne sauraient être entendus, 600; observe le désordre public qu'il ne peut arrêter, et montre sur son visage triste la douleur qu'il lui cause; mais quant aux désordres particuliers, il en détourne les yeux de peur qu'ils ne s'autorisent de sa présence, III, 324; apprend les mystères du monde dans la chaumière du pauvre, 326; la félicité est sa fortune, 377, 378; sa jeunesse est le temps de ses expériences, ses passions en sont les instruments, 481; si le vrai bonheur lui appartient, c'est parce qu'il est de tous les hommes celui à qui la fortune peut le moins ôter, 495; soyons humbles pour être sages, voyons notre faiblesse, et nous serons forts, 538; quels sont ses plaisirs, IV, 260; portrait du sage, 263; sa conduite, état de son âme, VI, 212 et suiv.; le temps a toujours pour lui la même mesure, VII, 135.

SAGESSE. En quoi consiste la sagesse humaine, I, 417, 455; que votre élève en pratique la première leçon avant de savoir ce que c'est, 514, un enfant mal instruit en est plus loin que celui qu'on n'a point instruit du tout, 481; consiste à rester dans l'inaction tant que nous ignorons ce que nous devons faire, II, 234; la première est de vouloir ce qui est, et de régler son cœur sur sa destinée, 274; ses leçons retardent le développement des passions, 344; ses leçons ne signifient rien pour l'enfant hors d'état de les entendre, 344; ses leçons ne prennent plus sur un cœur déjà livré aux passions, 344; est la base de toute vertu, III, 371; ne consiste pas à prendre indifféremment toutes sortes de précau-

tions, mais à choisir celles qui sont utiles et à négliger les superflues, 473; chacun l'habille à sa mode, IV, 263; différence de la vertu et de la sagesse, VII, 410.

SAINT-ANDÉOL, pays de Mme de Larnage. Voy. ce nom.

SAINT-BOURGEOIS (M. de). Lettre 623, Rousseau le traite avec ironie et sécheresse pour la lettre impolie qu'il a reçue de lui, VII, 505.

SAINT-CYR (M. de). C'était un de ceux avec lesquels Rousseau était le plus lié à Venise, et dans la bourse desquels il puisa après son affaire avec l'ambassadeur, V, 533.

SAINT-CYRAN (l'abbé de). A soutenu sur le suicide la même thèse que Robeck, III, 379, note.

SAINT-ÉVREMONT. Cité sur la musique française, V, 48; Rousseau trouve ses œuvres chez Mme de Warens qui en faisait grand cas, 389, 390.

SAINT-FLORENTIN (le comte de). Remplace M. d'Argenson dans le département de l'Opéra, VI, 75; promet une réponse au mémoire de Rousseau et n'en fit aucune, 75; la duchesse de Luxembourg obtient de lui la mise en liberté de l'abbé Morellet, 100; lettre 198, Rousseau lui adresse un mémoire sur *le Devin du village*, VII, 114.

SAINT-GERMAIN. Pour méditer à son aise sur le grand sujet du *Discours sur l'inégalité*, Rousseau y fait un voyage de sept à huit jours, V, 588; il s'enfonça dans la forêt et y trouve les idées qu'il cherche, 588.

SAINT-GERMAIN (M. de). Lettre 970, Rousseau a besoin d'un depositaire de secrets, et lui demande s'il veut être le sien, VIII, 301; lettre 972, il accepte son invitation, 303; lettre 1012, il accepte avec empressement un rendez-vous, 346; lettre 1025, vifs remerciements de sa bonté, 351; lettre 1026, imprécations contre l'injustice de ses contemporains; longs et éloquentes détails sur la persécution de M. de Choiseul contre lui, sur ses ennemis et les motifs de leur haine, sur son propre caractère et la conduite de toute sa vie, 362 et suiv.; lettre 1028, il regrette de partir sans le voir, mais ne peut revenir sur sa résolution, 383; lettre 1037, remerciements et expression de sa reconnaissance, 396; lettre 1039, explications et détails intéressants, 398; lettre 1040, détails particuliers; il ne s'affecte plus de rien, 398; lettre 1043, il lui annonce son arrivée à Paris (1770), où il va continuer son métier de copiste de musique, 400; lettre 1045, vifs témoignages de reconnaissance,

401, lettre 1059. Rousseau se plaint de son silence et lui donne des détails sur sa situation, 418; lettre 1067, il ne l'oubliera jamais, 423.

SAINTE-LAMBERT. C'est à sa sollicitation que les manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre sont remis à Rousseau, VI, 6; c'était pour apporter de ses nouvelles à Rousseau que Mme d'Houdetot vint à l'Ermitage, 23; cette dame en parle en amante passionnée, 30; Rousseau se persuade que sa passion pour Mme d'Houdetot ne peut lui nuire, 31; Rousseau croit que Mme d'Houdetot s'entend avec lui pour le persifler, 31; mal instruit des sentiments de Mme d'Houdetot pour Rousseau, 35, ce coup était parti de Mme d'Épinay, qui était en correspondance avec lui, 36; il était alors en Westphalie à l'armée de M. de Castre, 36; va voir Rousseau avec Mme d'Houdetot à son retour de l'armée, 36; sentiments de Rousseau pour lui, 36; sa conduite envers Rousseau, 36; réflexions de Rousseau à cet égard, 46; s'endoit pendant une lecture que lui faisait Rousseau, 46; Rousseau lui porte ses plaintes sur le refroidissement de Mme d'Houdetot, 47; veut jeter une assiette à la tête de Grimm qui lui donnait un dementi, 49; ne répond pas à la lettre de Rousseau, 54; la cause de ce silence était une paralysie, 54; se fait porter à Aix-la-Chapelle pour prendre les eaux, 54; il donne de ses nouvelles à Rousseau, 55, 57; sa lettre sert d'égide à Rousseau contre sa faiblesse, 58; quitte le service pour venir vivre auprès de Mme d'Houdetot, 58; Rousseau ne peut lui attribuer le refroidissement de Mme d'Houdetot à son égard, 68; son nom cite, 68; depeint dans la lettre de Rousseau à d'Alembert, 69; visite qu'il fait à Rousseau, 70; sa conversation avec Thérèse, 70; accusé d'avoir vécu avec Mme d'Épinay, 71; renvoi qu'il fait à Rousseau de l'exemplaire de la *Lettre à d'Alembert* 71; lettre qui accompagnait ce renvoi, 71; rupture entre lui et Rousseau, 72; Rousseau s'occupe beaucoup de lui à un dîner chez Mme d'Épinay, 78; la jalousie qu'il doit avoir éclairé Rousseau sur ses sentiments à son égard, 73; fait lire la *Nouvelle Héloïse* en manuscrit au roi de Pologne, 105; lettre 165, explication au sujet de Mme d'Houdetot, Rousseau désire que l'amitié remplace l'amour, VII, 78 et suiv.; lettre 168, Rousseau lui rend compte des persecutions qu'on lui fait éprouver pour accompagner Mme d'Épinay à Genève, 86 et suiv.

SAINTE-PIERRE (l'abbé de). Appelait

les ecclésiastiques des officiers de morale, I, 186; il appelait les hommes de grands enfants, 443; ses livres pleins de grands projets et de petites vues, 577; il regardait comme un devoir de citoyen d'en donner d'autres à la patrie, 577; il péchait en conséquence de jolies servantes, et faisait apprendre un métier à ses enfants, 577; avait proposé l'association de tous les États de l'Europe pour maintenir entre eux une paix perpétuelle, II, 258, 259, cherchait toujours un petit remède à chaque mal particulier, 261, en proposant de multiplier les conseils du roi de France, il demandait un changement de gouvernement, 642; son idée sur la puissance exécutive développée dans sa *Polysynodie*, III, 20; pense que la taxe des terres est le meilleur impôt, 45; extrait de son *Projet de paix perpétuelle*, 74; qu'il est d'après lui la véritable gloire des princes, 86; le projet de la paix perpétuelle est celui qu'il médita le plus longtemps, 93; éloge de cet ouvrage, 93; son projet est d'une exécution difficile, 95, 96; critique de son jugement, 96; eût pu se tromper sur le projet de Henri IV, 97; voulait, au moyen d'un livre, exécuter le projet de Henri IV, 99; sa *Polysynodie*, 99; dit qu'un monarque peut écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, 101; ce qu'il entendait par polysynodie, 101; avantage du scrutin dans son système de gouvernement, 103; convient que l'exécution de son plan ne serait pas avantageuse en tout temps, éloge de sa Polysynodie, *Jugement sur la Polysynodie*, 110; la polysynodie qui existait déjà dans le gouvernement de Louis XIV et du régent différerait de la sienne, 111; il est abandonné par le régent, 111; il accusait la polysynodie du régent de vouloir devenir en vizirat, 111; ridicule de cette polysynodie du régent, 112; il faudrait détruire tout ce qui existe pour mettre son projet à exécution, 112; ne prétendait pas cependant rien ôter à l'autorité royale, mais se trompait à cet égard, 114; critique de son système, 114, 115; se dissimulait les difficultés de son plan au lieu de les résoudre, 116; sa définition juste du vizirat, 117; sa polysynodie ne peut être utile ni praticable dans aucune monarchie, 117; était de la société de Mme Dupin, V, 518; Rousseau projette de faire l'extrait de ses ouvrages, VI, 5; avait été l'enfant gâté de Mme Dupin, 5; Mme Dupin conservait un grand respect pour sa mémoire, 5, 6; regardait ses lecteurs comme de grands enfants, 6; la mine dans la-

quelle Rousseau devait puiser se composait de vingt-trois volumes manuscrits qui lui furent remis, 6; Rousseau est promptement désabusé sur la valeur de ces manuscrits qui presque tous avaient été déjà imprimés, 16; jugement de Rousseau sur son esprit, 16; quelle est la source de tous ses sophismes, 16; son éloge et ses erreurs, 16, 17; embarras de Rousseau sur la forme à donner à son ouvrage, 16; sa division projetée, 16; matériaux que Rousseau avait ramassés pour écrire sa vie, 17; essai de Rousseau sur la *Paix perpétuelle*, 17; la *Polysynodie* le fait exclure de l'Académie française, 17; réflexion qui fait discontinuer à Rousseau ses extraits des ouvrages de l'abbé, 17; Rousseau tombe dans le défaut qu'il lui a reproché, 26; objection contre sa doctrine du progrès, VIII, 206.

SAINT-PIERRE, île du lac de Bienna, Rousseau se décide à aller s'y établir, VI, 171; les Bernois consentent à y laisser Rousseau vivre tranquille, 171; sa description, 172; Rousseau dit qu'elle sera pour lui l'île de *Papmanie*, 174; Rousseau projette d'en rediger la flore, 175; Rousseau se met en pension avec Thérèse chez le receveur, 175; vie que Rousseau y mène, 176; Rousseau forme le désir de n'en point sortir, 177; ses réflexions à cet égard, 178; ordre impératif que reçoit Rousseau de quitter cette île dans les vingt-quatre heures, 179; Rousseau la quitte et se rend à Bienna, 183; est peu connue en Suisse, 462; sa description, 463; Rousseau s'y réfugie après sa lapidation de Motiers, 463; nouveaux détails sur la manière d'y vivre de Rousseau, 464; projet de Rousseau d'en rediger la flore, 464, 465; herborisations qu'il y faisait, 465; Rousseau la regrette toujours, 466, 468; état dans lequel il s'est trouvé quand il l'habitait, 467; quel y était le bonheur de Rousseau, 468.

SAINT-PREUX. Un des personnages de la *Nouvelle Héloïse*. Voy. la table du t. III.

SAINTE-MARIE (Projet pour l'éducation de M. de), II, 305; caractère de cet enfant; Rousseau s'attendrissait souvent avec lui jusqu'à pleurer, V, 503.

SAISONS. Varient plus sensiblement à mesure qu'on approche du pôle, I, 554; ne point anticiper sur elles pour le service de la table, II, 139.

SALADIN (Mme). On fait courir dans Genève une lettre que l'abbé de Mably avait écrite à cette dame et dans laquelle il parlait des *Lettres de la Monfagne*, comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné, VI, 160.

SALAMS. Langue épistolaire fort en usage dans les sérails de l'Orient, I, 372; en quoi ils consistent, 372, note 2.

SALENTE (une autre). Objet des recherches d'Emile, II, 259.

SALLIER (l'abbé Claude), garde de la Bibliothèque du roi. Son éloge; il fournissait à Rousseau les livres et manuscrits qui lui étaient nécessaires, IV, 565; faisait partie de la société de Mme Dupin, 518.

SALLÛSTE. Rousseau n'est pas d'avis de le mettre dans les mains d'un jeune homme, II, 30.

SALMON. Cité sur l'échelle musicale, V, 35.

SALOMON. Quelques auteurs prétendent que le *Cantique des Cantiques* n'est que l'épithalame de son mariage avec la fille du roi d'Égypte, VI, 618.

SALOMON, médecin à Chambéry. Son éloge; ses entretiens valurent mieux à Rousseau que ses ordonnances, V, 477; goût que Rousseau avait pour lui et qui s'étendit aux objets qu'il traitait, 477; Rousseau croit avoir un polype au cœur, M. Salomon donne dans cette idée, 489; lettre 10, Rousseau lui parle de ses études, VI, 523.

SALUT. Vouloir que la science du salut embrasse tout est un fanatisme de petit esprit, II, 404.

SALUT PUBLIC. N'est rien si tous les particuliers ne sont en sûreté, IV, 47.

SALVE REGINA. Rousseau accusé d'avoir volé à Pergolèse celui qu'il avait fait pour Mlle Fel, VI, 221.

SAMOS. Dans le récit d'une anecdote, Rousseau, par une délicatesse toute particulière, remplace le nom de *Chio* par celui de cette île, II, 654.

SAMSON. Moins fort que Dalila, II, 151; son suicide est autorisé par un prodige; ce miracle se serait-il fait pour justifier un crime, III, 383.

SAMUEL. Est d'accord avec Machiavel sur la conduite des princes, II, 619.

SAMUEL BERNARD. Détails sur ses trois filles qu'on pouvait appeler les trois grâces : Mme Dupin, Mme de La Touche, Mme d'Arty, V, 517.

SANDOZ (Mme la générale). Lettre 646, Rousseau préfère l'amitié à l'admiration, VII, 523.

SANTÉ. L'avoir avec le nécessaire, c'est être assez riche, II, 147.

SAPHO. Elle et une autre méritent seules d'être exceptées du commun des femmes qui, en général, ne savent ni décrire ni sentir l'amour, I, 248, note; mais si Rousseau a trouvé une seconde Sapho, il ne peut avec bienséance disputer le même avantage à personne,

328 ; Aristoxène lui attribue le mode mixolydien, V, 102.

SARA (Lettres à), opuscule de Rousseau, IV, 1 et suiv.

SARDANAPALE. Son épitaphe, II, 136.

SARTINE (M. de) Lettre 346, Rousseau lui dénonce une contrefaçon de l'*Emile*, VII, 242; lettre 891, il provoque l'examen du *Dictionnaire de musique*, avant sa publication, VIII, 217; lettre 1068, explications sur sa position et sur les machinations de ses persécuteurs, 124; lettre 1074, renvoi d'une lettre adressée à Rousseau par un quiproquo, 431.

SATIRE. Tandis qu'une courte satire amuse, une longue défense ennuie, II, 336; en général, elle a peu de cours dans les grandes villes, où ce qui n'est que mal est si simple que ce n'est pas la peine d'en parler, III, 285.

SAUMAISE Etymologie qu'il donne du mot *atr*, IV, 687.

SAURIN (Joseph). Rousseau le traite de fourbe, à propos de sa conduite avec J. B. Rousseau, VI, 76.

SAURIN (Bernard-Joseph), l'auteur de *Spartacus* et de *Barnevelt*. Rousseau le rencontre chez Mme de Créqui, V, 576; il devient le très-cruel ennemi de Jean-Jacques, 576.

SAUTTERN ou SAUTTERSHEIM (le baron de), jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et ensuite à Motiers. Inspire un grand intérêt à Rousseau, VI, 156; son portrait, 156; Rousseau se lie avec lui de la plus étroite amitié, 156; parlait à Rousseau en latin, 156; son caractère, 157; d'Ivernois de Genève veut persuader à Rousseau qu'il est un espion, 157; manière dont Rousseau lui fait connaître le soupçon de d'Ivernois, 157; il abuse Rousseau par des mensonges, 157; ses aventures à Strasbourg, 157; servante qui se déclare grosse de son fait pendant son séjour à Motiers, 157; Rousseau lui écrit à cet égard, 158; mollesse de sa réponse, 158; va chercher fortune à Paris, 158; Rousseau lui envoie quelque argent, 158; retourne à Strasbourg où il est mort, 158; Rousseau déplore son sort, 158; lettre 536, Rousseau lui reproche de l'avoir trompé, VII, 436; expression des regrets de Rousseau à sa mort, son éloge, VIII, 311; lettre 544, reproches sur son inconduite, 443.

SAUVAGES. Pourquoi ils sont indomptables; I, 3, note 1; comment ils apprennent à ne pas craindre les bêtes féroces, 86; leur bonne constitution; ils ne connaissent presque d'autres maladies que les blessures et la vieillesse, 87; il faut

se garder de les confondre avec les hommes que nous avons sous les yeux, 88; ce n'est pas un si grand malheur pour eux que la privation de toutes les inutilités que nous croyons si nécessaires, 88; qualités physiques qui les distinguent, 89; l'homme sauvage, livre par la nature au seul instinct, commencera donc par les fonctions purement animales, 90; leurs désirs ne passent pas leurs besoins physiques, 91; seuls biens et seuls maux qu'ils connaissent, 91; tableau de leur état moral, 91; leur haine pour tout travail continu, 92; n'ont jamais songé à se donner la mort, 97; ils avaient dans le seul instant tout ce qui leur fallait pour vivre dans l'état de nature, 97; il est d'autant plus ridicule de la représenter comme s'entr'égorgeant sans cesse pour assouvir leurs brutales amours, que cette opinion est directement contraire à la raison et à l'expérience, 102; sujet à peu de passions et se suffisant à lui-même, l'homme sauvage n'eut d'abord que les sentiments et les lumières propres à cet état, 102; la prévoyance n'est rien pour eux et ils ne songent pas au lendemain, 107; quelle dut être leur langue pendant longtemps, 107; comment ils se formèrent en nations, 108, 109, ceux que nous connaissons sont déjà bien éloignés de l'état de nature, 109; ceux d'Amérique ne connaissent ni le blé ni le fer, qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain, 110; quel spectacle pour un Carabe que les travaux pénibles et envies d'un ministre européen, 125; les mots *puissance* et *réputation* n'ont pas de sens pour eux, 125, 126; l'homme sauvage, quand il a diné, est en paix avec toute la nature et l'ami de tous ses semblables, 134; comparaison sans préjugés de l'état de l'homme civilisé avec celui de l'homme sauvage, 134 et suiv.; nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés, 150; ce que leur inspirent notre luxe, nos richesses et nos arts les plus utiles et les plus curieux, 150; comment ils supportent les approches de la mort, 457; pourquoi plus subtils que les paysans, 495; devraient, selon les médecins, être perclus de rhumatismes, 506; leurs amusements dans la jeunesse, 508; pourquoi ils sont cruels, 533; de leur odorat, 536 et suiv.; ne sont pas curieux, 584; sont de tous les hommes les moins curieux et les moins ennuyés, II, 20; comment ils nous jugent, 34; leur enfance et leur adolescence, 109; différence de l'état sauvage et de l'état social, 197; pourquoi ils n'ont pas l'en-

vie des voyages, 246; ceux de l'Amérique septentrionale se gouvernent aristocratiquement, et sont très-bien gouvernés, 616; prééminence morale du sauvage sur l'homme civilisé, IV, 113; le mot de propriété n'a presque aucun sens chez eux, 113, note; quels sont les liens de leur société, 113, note.

SAUVEUR, musicien. Avait proposé un moyen de déterminer un son fixe pour servir de base à tous les tons, IV, 314; cité à propos des mouvements de la mesure, son échomètre, 548, 549; inventeur du mot *acoustique*, 584; son principe de l'harmonie n'est pas soutenable, 650; ce qu'il appelle *battements*, 602; auteur d'un système de notation musicale, 620; comment il divise l'octave en *eptamérides* et *decamérides*, V, 2, avait voulu changer toutes les syllabes de notre gamme, 21; cité sur l'échelle musicale, 34; son échomètre, 37; ce qu'il appelait *eptamérides*, 47; cite sur l'harmonie, 69; sa méthode de solfier, 208; moyens proposés pour compter les vibrations du son, 216; son système, 229; divisions imaginées par lui, 252.

SAVANTS. Doivent être admis dans le conseil des rois, I, 19; ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples, 63; sont plus loin de la vérité que les ignorants, 584; voyagent par intérêt, II, 246, pourquoi ils aiment l'étude, III, 152.

SAVEURS FORTES. Nous repugnent naturellement, I, 530; inconvenients de s'y accoutumer, 530.

SAVOIR. La littérature et le savoir du XVIII^e siècle tendaient beaucoup plus à détruire qu'à édifier, I, 408; est une source d'erreurs, il y a plus d'erreurs dans l'Académie des sciences que dans tout un peuple de Hurons, 584; son abus produit l'incrédulité, II, 105; les gens qui savent peu parlent beaucoup, et ceux qui savent beaucoup parlent peu, 129.

SAVOYARDS C'est le meilleur et le plus sociable peuple que Rousseau connaît, V, 446; sont de bonnes gens, 487.

SAXE (maréchal de) Ses *Réveries* citées à propos de l'effet du tambour, V, 91.

SAXE-GOTHA (la duchesse de). Presse Rousseau d'aller la voir et de rester quelques jours auprès d'elle quand il ira à Berlin, VI, 171; combien Rousseau eût été heureux de satisfaire à cette invitation, VIII, 13.

SCÉLERAT. Il n'y en a point dont les penchants mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus, III, 510.

SCÈNE. La scène moderne ne quitte plus son ennuyeuse dignité, III, 289; défauts de la scène française, 289; le premier soin de chaque interlocuteur y est toujours de briller, 290; le Français n'y cherche point le naturel et l'illusion, il n'y veut que de l'esprit et des pensées, 290; sur la scène comme dans le monde on a beau écouter ce qui se dit, on n'apprend rien de ce qui se fait, 290, Voy. *Spectacles, Théâtre, Dict. de mus.*, V, 199.

SCEPTICISME. Quel est celui de tout chrétien raisonnable et de bonne foi, II, 379.

SCEPTIQUE. Comment peut-on l'être de bonne foi, II, 58.

SCEVOLA (Mucius). Un jour que Rousseau racontait à table son aventure, on fut éfrayé de le voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action, V, 316.

SCHYB, secrétaire des États de la basse Autriche. Lettre 121, Rousseau le persifle sur son projet de lui faire louer des souverains, et lui résume son opinion sur les sciences et les arts, VII, 32.

SCHOMBERG (comte de). Grimm, qui était très-lié avec lui, n'en procura pas la connaissance à Rousseau, qui ne reçut jamais du comte aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance, V, 574; VI, 51.

SCIENCE. Discours sur cette question : si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs, I, 1 et suiv.; leur influence sur les mœurs, 1; leur action dans la société, 3; le voile épais dont la nature a couvert toutes ses aspirations semblait nous dire qu'elle a voulu nous préserver de la science, 9, 10; une tradition égyptienne leur donne pour inventeur un dieu ennemi des hommes, 10; doivent leur naissance à nos vices, 10; que de dangers, que de fausses routes dans son investigation ! 11; moins on sait, plus on croit savoir, 11; non-seulement les sciences sont vaines dans l'objet qu'elles se proposent, mais elles sont encore plus dangereuses par les effets qu'elles produisent, 11; leur étude est bien plus propre à efféminer les courages qu'à les affermir et à les animer, 14; si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l'est encore plus aux qualités morales, 15; avec un peu de travail on est sûr de faire du pain, mais avec beaucoup d'étude il est très-douteux qu'on parvienne à faire un homme raisonnable, 25; convient à quelques grands génies, mais est toujours nuisible aux peuples

qui les cultivent, 26; au lieu d'élever l'homme à son Créateur, elle n'élève que la vanité humaine, I, 34; si les hommes étaient ce qu'ils doivent être, ils n'auraient guère besoin d'étudier pour apprendre ce qu'ils ont à faire, 35, note; leur influence sur les mœurs, 26; enervent le courage, 26; nuisibles aux peuples, 26; ce qu'elle est en soi, 31; pourquoi a-t-elle des résultats si funestes, 31; corrompt les mœurs des nations, bien qu'elle ne soit pas incompatible avec la vertu dans les individus, 33; pour en bien user, il faut réunir de grands talents et de grandes vertus, 33, tous les peuples savants ont été corrompus, c'est là un terrible préjugé contre la science, 50; l'air scientifique tue la science, 555; comment il faut apprendre les sciences, 555; Hermès grave leurs éléments sur des colonnes, 563; combien sa route est longue, immense et lente à parcourir, 587; elle redoute l'abus des livres, II, 242; ne doivent pas être négligées dans l'éducation; mais dans quel ordre, 309; son éloge, 312; a beau être infallible, l'homme qui la cultive se trompe souvent, 393; défense des idées de Rousseau à propos de l'influence des sciences et des arts sur les mœurs, IV, 108 et suiv.; quand un peuple est corrompu à un certain point, soit que les sciences y aient contribué ou non, faut-il les bannir? IV, 114, lettre où Rousseau résume son opinion, VII, 32 et suiv.

SCIENCE HUMAINE La portion propre aux savants très petite en comparaison de celle qui est commune à tous, I, 438, 439.

SCOLIE. Sorte de chanson, chez les anciens Grecs, V, 200.

SCORBUT. Cette maladie était presque inconnue aux anciens, I, 504.

SCOTTI (le marquis). Anecdote de ce qui se passa entre lui et Rousseau à Venise, V, 522.

SCYTHES. Eloges de leurs mœurs, I, 3, 4; leurs rois semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays, II, 589.

SECRET. Comment on doit le garder, VIII, 151.

SEGUIER DE SAINT-BRISSON, officier au régiment de Limousin. Visite qu'il fait à Rousseau à Montmorency, VI, 155; écrit à Rousseau pour lui annoncer qu'il quitte le service afin de vivre indépendant, et qu'il apprend le métier de menuisier, 155; veut rompre avec sa mère pour faire le petit Émile, 155; Rousseau le détourne de ce dessein, 155; se fait auteur, 155; fait avec

Rousseau le pèlerinage de l'île Saint-Pierre, 155; son engouement pour Rousseau finit tout d'un coup, 155; lettre 550, Rousseau le blâme de causer du chagrin à sa mère; dans ce cas un fils a toujours tort; s'il ne va pas se jeter aux genoux de la sienne, Rousseau ne veut plus entendre parler de lui, VII, 448; lettre 509, il veut le détourner du métier d'auteur, 391.

SEGUIER DE SAINT-BRISSON (Mme), mère du précédent. Devote outrée, VI, 155; accuse son fils cadet d'irreligion à cause de sa liaison avec Rousseau, 156.

SEGUIER (Mlle), parente des précédents. Voisine de Rousseau pendant qu'il était à Trye, et qui ne lui a jamais paru bien disposée à son égard, VI, 155.

SEGUY (Joseph), éditeur de J. B. Rousseau. Rousseau fait sa connaissance chez Mme de La Popelinière, V, 560; anecdotes sur J. B. Rousseau, qu'il n'a pas mises dans la vie de ce poète, VI, 76.

SEIGNEUR. L'étymologie de ce mot montre combien autrefois la vieillesse était respectée, I, 121.

SÉMIRAMIS. Observation sur la tragédie de ce nom, par Voltaire, I, 278.

SENAC, célèbre médecin. Le comte de Frise, alarmé, l'amène auprès de Grimm qui s'avisait de vouloir mourir, V, 575; ce qu'il dit alors; Rousseau le voit sourire en sortant, 575.

SÉNEQUE Pensée de lui sur la science, III, 152; traduction de son *Apocolokyntosis*, sur la mort de l'empereur Claude, IV, 88.

SENNECTERRE (le marquis de). Se rencontre avec Rousseau à Chambéry, chez Mme de Menthon, V, 462; savait très bien la musique; il fit frémir Rousseau en lui proposant d'exécuter ensemble l'opéra de *Jephthé*, 462; ce qu'il dut penser du talent musical de Rousseau, à qui il propose encore d'écrire la musique d'une chanson pendant qu'il la chanterait, 462; il prend plaisir à faire valoir le succès de Rousseau, 462; quinze ans après, Rousseau, le rencontrant dans plusieurs maisons, fut lente plusieurs fois de lui rappeler cette anecdote; la délicatesse l'en empêcha, 463.

SENS. Lequel se développe le plus tard, I, 441; temps le plus propre pour les exercer ainsi que les organes, 205; sont les instruments de notre intelligence, 502, 503; sont les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous, 510; de l'art de les exercer, 510; il faut tirer de chacun d'eux tout le parti possible, 510; nous ne sommes pas éga-

lement maîtres de l'usage de tous, 511; quel est celui que nous devons exercer particulièrement, 511; doivent toujours être nos guides dans les premières opérations de notre esprit, 546; deux manières de vérifier leurs rapports, 585; dans leurs usages nous ne sommes pas purement passifs, II, 61; tout ce qu'on aperçoit par eux est matière; comment de leurs observations on déduit toutes les propriétés essentielles de la matière, 62; on peut conserver la pureté et l'ignorance des désirs jusqu'à vingt ans, 110; le piège des sens est le plus dangereux, 193; dans tout ce qui les flatte, l'abus est-il donc inséparable de la jouissance, III, 212; en prévenir tous les desirs n'est pas l'art de les contenter, mais de les éteindre, 494; il est prouvé par l'expérience que leurs divers degrés d'étendue et de perfection ne sont point la mesure de l'esprit des hommes, 511; le cœur ne s'attache que par leur entremise ou par l'imagination qui les représente, 529.

SENS COMMUN. Ce que c'est, I, 537.

SENSATIONS. Le plus grand empire qu'aient sur nous nos sensations tient à des causes morales, I, 400; dès que nous avons conscience de nos sensations, nous sommes disposés à rechercher ou à fuir les objets qui les produisent, 413; celles des enfants sont purement effectives, 439, 441; sont purement passives, tandis que nos idées naissent d'un principe actif qui juge, 484; de leur rôle dans la formation des idées, 583; les idées simples ne sont que des sensations comparées, 583; état différent de l'entendement quand il reçoit la sensation et quand il conçoit l'idée, 583; distinction de l'objet qui les fait naître, II, 60; comment distinguées par l'être sensitif, 61; la faculté qui les rapproche et les compare est en nous et non dans les choses, 62; nous ne concevons pas comment elles affectent l'âme, 64.

SENSATIONS ET SENTIMENTS. Ont des expressions différentes, I, 442; distingués des idées, 583; comment chaque sensation ne peut devenir pour nous une idée, 585; moyen d'en avoir à la fois deux contraires en touchant le même corps, 584.

SENSATIONS DISTINCTES. De l'objet qui les fait naître, II, 60; comment distingués par l'être sensitif, 61.

SENSATIONS AFFECTIVES. Précèdent les représentatives, I, 439.

SENSIBILITÉ. Tant que la sensibilité de l'homme reste bornée à son individu, il n'y a rien de moral dans ses ac-

tions, II, 10; comment on l'étouffe ou on l'empêche de germer, 12; comment elle naît, 12; à quel moment on devient sensible, 13; trois maximes pour l'éducation de cette faculté, 12 et suiv.; à quoi d'abord elle se borne dans un jeune homme, 23; doit servir à le gouverner, 23; est antérieure à l'intelligence, 81.

SENTIMENTS INTERIEURS. Force du sentiment intérieur comme critérium de certitude, VIII, 326; comment de toutes parts cette forte et salutaire voix rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare, 331.

SENTIMENTS. Gradation de ceux d'un enfant, II, 3; quel est le premier dont soit susceptible un jeune homme bien élevé, 10; nous sentons nécessairement avant de connaître, 81; les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments, 81; sentiments qui nous ont été donnés pour pourvoir à notre conservation, 81; à certains égards les idées sont des sentiments, et les sentiments sont des idées, 81; ceux que nous dominons sont légitimes, ceux qui nous dominent sont criminels, 237; combien de choses que l'on n'aperçoit que par lui et sans qu'on puisse en rendre raison, III, 153; le sentiment est un des trois seuls instruments pour agir sur les âmes humaines, VIII, 356.

SENTIMENTS NATURELS. qu'on doit distinguer des idées acquises, II, 81.

SENTIR ET JUGER ne sont pas la même chose, II, 61.

SÉRÉNADE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 202.

SERMONS. Raison qui les rend inutilés, II, 112.

SERRE, musicien. Son système de basse fondamentale, IV, 601; son opinion sur les battements, 602; ce qu'il appelle *genre diacromatique*, V, 4, 5; a distingué un quatrième genre en musique, 64; son système d'harmonie, 230.

SERRE (Mlle), pensionnaire aux Châssottes, à Lyon. Comment Rousseau fit connaissance avec elle, V, 433; huit à neuf ans après, il la revoit; son cœur se prend pour elle et très-vivement, 510; pour ne pas troubler les innocentes amours de Mlle Serre avec M. Genève, Rousseau se hâte de quitter Lyon, 510; sa mort au bout de deux ou trois ans de mariage, 511; lettre où Rousseau lui déclare son amour, VI, 521.

SERVAN, avocat général au parlement de Grenoble. Lettre 948, plaintes amères de Rousseau contre ses persécuteurs qui ne cessent de le tourmenter, VIII, 272; lettre 964, cas qu'il fait de ses admirateurs, 293.

SERVET. Pourquoi Calvin le fit brûler, I, 352; les Genevois avouent que Calvin fit là une action très-blâmable; ce meurtre paraît en effet aujourd'hui abominable, 352, 353.

SERVICE. Ce que c'est, II, 248; il ne s'agit plus de valeur dans ce métier, 248.

SERVITUDE. Ne s'est formée que des besoins réciproques qui unissent les hommes, I, 104; ajoute son influence à celle de la philosophie pour dénaturer la langue grecque, 405; l'homme vil la porte partout, II, 265; celle établie en Pologne ne permettait pas qu'on arnie les paysans, III, 47.

SERVIUS TULLIUS, roi des Romains. Il établit quatre tribus au lieu de trois, II, 643; il ajoute douze centuries aux trois qui existaient, 643; quinze tribus rustiques ajoutées aux quatre urbaines, 643; il distribue le peuple romain en six classes, qui sont subdivisées elles-mêmes en cent quatre-vingt-treize centuries, 645; il voulut que l'assemblée se tint au champ de Mars en armes, 645; institue les comices par centurie, 646.

SÉVÉRITÉ. Quand elle peut être employée avec les enfants, II, 310.

SÉVRER. Temps et moyen, I, 446.

SEXES (conformité et différence des), II, 148; elles influent sur le moral, 149; sont également parfaits, 149; dans leur union chacun concourt différemment à l'objet commun, 149; première différence entre les rapports moraux de l'un et de l'autre, 149; le plus fort, maître en apparence, dépend en effet du plus faible, 150, 151; de leur grossière union naissent les plus douces lois de l'amour, 150; il n'y a nulle parité entre eux quant à la conséquence du sexe, 151; la rigidité de leurs devoirs relatifs n'est ni ne peut être la même, 152; ce qui les caractérise doit être respecté dans l'éducation, 54; leur relation sociale admirable, 168; discussion sur leur différence morale, III, 201.

SEXTUS RUFUS, historien latin. Dans quel sens il s'est servi du mot *vera*, IV, 587.

SIÈCLE D'OR. Pourquoi on a appelé ainsi les premiers temps, I, 385.

SIÈCLE. Civilisation du XVIII^e siècle, I, 3, 4.

SIGNE. Ne doit jamais être substitué à la chose que quand il est impossible de la montrer, I, 549; il y a bien de la différence entre ceux qui déterminent le sens de l'écriture, et ceux qui règlent la prononciation, 383; langage énergique, II, 114; usage que les anciens en

faisaient dans la religion et le gouvernement, 114; dans l'éloquence, 115.

SIGNES NOUVEAUX pour la musique, IV, 495 et suiv., 502 et suiv.

SIGNES DE MUSIQUE. Avant ceux que nous employons aujourd'hui on se servait de ceux des Grecs, IV, 508; les trois défauts principaux des signes ordinaires, 512. Voy. *Dict. de mus.*, V, 203 et suiv. Voy. *Notes*.

SILHOUETTE, contrôleur général. Note sur la lettre que Rousseau lui écrivit à l'occasion de sa retraite, II, 530. Cette lettre insérée dans les *Confessions*, VI, 96; Rousseau en donne une copie à Mme de Luxembourg, 96.

SIMMICIUS. Inventeur du *simmicium*, instrument à 35 cordes, V, 120.

SIMON, le Magicien. Ravi des choses que faisait Philippe, il voulut acheter des apôtres le secret d'en faire autant qu'eux, II, 431.

SIMON, juge-mage à Annecy. Venture fait faire sa connaissance à Rousseau, V, 410; dîner qu'il donne à Rousseau et à son ami, 411; son portrait, 411; aventure plaisante qu'il eut avec un paysan, 411; était galant, spirituel, conteur et musicien, 412; ce qu'une femme disait de lui, 412; Rousseau cultive sa connaissance et s'en trouve bien, 412; chagrin que cause sa mort, 412; nouvelles toutes fraîches qu'il donnait à Rousseau de la république des lettres, 467.

SIMON, imprimeur à Paris. Vives récriminations contre les éditions frauduleuses qu'il fait des écrits de Rousseau, VI, 409.

SINGE. N'est pas une variété de l'homme, I, 141 et suiv.; imite l'homme, qu'il craint, et non les animaux, qu'il méprise, 480.

SITUATION où les besoins naturels de l'homme et les moyens d'y pourvoir se développent sensiblement à l'esprit d'un enfant, I, 563.

SOCIÉTÉ. Fût-elle toute composée d'hommes justes, elle ne saurait subsister sans lois, I, 29; ne semble montrer que la violence des hommes puissants et l'oppression des faibles, 32; quel fut son vrai fondateur, 105; a pris naissance dans les îles avant d'être connue sur le continent, 108; se multiplie et s'épure rapidement, 115; maux qu'elle engendre, 136; a fait l'homme faible,

que toute société a pour première loi quelque égalité conventionnelle, 568; il faut l'étudier par les hommes et les hommes par elle, II, 26; ordre social

de tout point contraire à la nature, 358, 359; tous ses avantages sont pour les puissants et les riches, 572; la seule naturelle est celle de la famille, 579; les premières se gouvernèrent aristocratiquement, 616; quelle est, dit-on, la plus parfaite que l'on puisse imaginer, 658; celle des peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, III, 75; c'est au christianisme que l'Europe doit celle qui unit ses peuples entre eux, 76; se forme par les intérêts communs, 78; dans une grande ville elle paraît plus douce, plus facile, plus sûre même que parmi des gens moins étudiés, 291; un des grands maux de l'état social, VI, 233, 234.

SOCIÉTÉ économique de Berne. Lettre 384. Rousseau la félicite du but qu'elle se propose, tout en lui conseillant de ne pas se flatter d'un succès qui répond entièrement à ses vues; il la remercie de vouloir l'associer à son œuvre, VII, 283.

SOCIÉTÉS CIVILES. Sont imparfaites, II, 258.

SOCRATE. Jugement qu'il porte sur les savants et les artistes de son temps, I, 8; fait l'éloge de l'ignorance, 8; s'il ressuscitait parmi nous, nos savants et nos artistes le feraient-ils changer d'avis? 8; reproche d'un anachronisme au roi de Pologne par rapport à Socrate, 45; n'a songé qu'à relever les philosophes de son temps; conclusion, 45; savant et vertueux, il fit l'honneur de l'humanité, 48; il lui en a coûté la vie pour avoir dit précisément les mêmes choses que Rousseau, 4, note 2; mort ou vivant, disait-il, l'homme de bien n'est jamais oublié des dieux, 57, 58; Rousseau rabattrait bien de sa vénération pour lui, s'il croyait que Socrate eût eu la vanité d'être chef de secte, 64; le plus savant des Grecs disait qu'il ne savait rien, que penser des autres? 64; il fut de la trempe des esprits capables d'acquiescer de la vertu par raison, 100; ce n'est pas sans raison que passant devant l'étalage d'une boutique, il se félicitait de n'avoir à faire de rien tout cela, 65; ne put que voir et déplorer les malheurs de sa patrie, 159; s'il était mort dans son lit, on douterait peut-être aujourd'hui s'il fut rien de plus qu'un adroit sophiste, 166; c'est au théâtre d'Athènes qu'on prépara sa mort, 260; ne peut être comparé à Jésus-Christ, et d'autres, avant lui, avaient mis la morale en pratique, II, 100; la mort de Socrate, phlébopiant avec ses amis, est la plus douce que l'on puisse désirer, 100; parallèle de sa mort et de celle de Jésus-

Christ, 100; condamné à mort par les mêmes Athéniens qui applaudissaient aux impiétés d'Aristophane, 468; son sophisme sur le suicide, III, 379, 380; réponse à ce sophisme, 380; Socrate, innocent, ne voulut pas sortir de prison par respect pour les lois, 383; parallèle de Jésus et de Socrate; combien est grande la supériorité morale de Jésus, VIII, 331.

SOINS. Le premier de tous est celui de soi-même, II, 77.

SOLAR (maison de). Le comte de Gouvon en était le chef, V, 376; devise de cette maison, et explication qu'en donne Rousseau, 378; projet présumé de cette maison à l'égard de Rousseau, 380.

SOLDATS. Infériorité physique des soldats modernes, I, 14, 15, ne doivent point servir d'autres pays que le leur, III, 188. Voy. *Armée, Troupes*.

SOLECISME. La règle pour Rousseau étant de se faire entendre, toutes les fois qu'à l'aide de dix solecismes il pourra s'exprimer plus fortement ou plus clairement, il ne balancera pas, I, 69, note.

SOLEIL. Une habitude très-salutaire est de se lever et de se coucher avec lui, I, 507; son lever, 546 et suiv.; leçon à faire à l'enfant sur son cours apparent, 548.

SOLFIER. Usage de la faire avec certaines syllabes, I, 529; la manière employée par les musiciens français est d'une difficulté excessive, 529; cette manière éloigne les idées de la chose pour en substituer d'étrangères qui ne font qu'égarer, 530. Voy. *Dict. de mus.*, V, 207.

SOLITUDE. Lettre à un jeune homme pour le détourner du projet d'y vivre, VII, 94; son éloge, 210 et suiv.; amour de Rousseau pour elle, VIII, 369, la sentence de Diderot: *il n'y a que le méchant qui soit seul* est absurde, 369. Voy. *Diderot*.

SOLON. Donnait aux peuples malades non pas la plus excellente police, mais la meilleure qu'ils pouvaient supporter, I, 46; veut garder sa vertu et sa liberté à la cour des tyrans, 162; voulait imposer au peuple moins les meilleures lois que les meilleures qu'il était en position de recevoir, 222; fut affligé des premières représentations de Thespis, 260; disait qu'il avait donné aux Athéniens non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent observer, 276; donne des lois aux Grecs, 362; l'abolition des dettes qu'il ordonna fut un acte illégitime, II, 253; vers qu'il répétait souvent dans sa viol-

lesse, 441, 450; la maxime renfermée dans ce vers est applicable à tous les âges, 462.

SOMMEIL. Des enfants, moyen d'en régler la durée, 1, 507; est plus doux et plus tranquille quand le soleil est sous l'horizon, 507; ceux qui sont habitués à coucher sur les planches le trouvent partout, 507.

SONATE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 217.

SONS Agissent sur nous comme signes de nos affections et de nos sentiments, I, 400; leur pouvoir physique, 400; peuvent beaucoup comme représentations et signes, et peu de chose comme simples objets des sens, 401; fausse analogie entre eux et les couleurs, 402 et suiv; pour qu'ils existent, il faut que le corps sonore soit ébranlé, 403; deux manières de les considérer, IV, 519; comment ils concourent à l'expression musicale, V, 51. Voy. *Dict. de mus.*, IV, 648; V, 209

SOPHIE. Compagne future d'Émile, II, 148; son portrait, 185; aime la pureté, 185; a des talents naturels, 186; sait tous les travaux de son sexe, 186; appliquée aux détails du ménage, 186; sa délicatesse excessive sur la propreté, 186, mais non raffinée, 187; d'abord gourmande, mais corrigée, 187; la tournure de son esprit, 187; sa sensibilité ne dégénère pas en humeur, 188; a des caprices; sa manière de les réparer, 188; sa religion, 188; aime la vertu, 188; dévorée du besoin d'aimer, 189; connaît les devoirs et les droits de son sexe et du nôtre, 189; sa réserve à juger, 189; point médisante, 190; sa politesse ne tient pas aux formes, mais au désir de plaire, 190; n'est point asservie aux usages de l'usage français, 190; son respect pour les droits de l'âge, 196; sa conduite avec les jeunes gens, 190; manière dont elle reçoit les propos doucereux, 191; aime les louanges de ceux qu'elle estime, 191; discours que lui fait son père sur le mariage, 191; ancienne opulence de ses parents, 192; heureux dans leur pauvreté, 192; libre de choisir son époux, 192; eff'ct du discours de son père, même en lui supposant un tempérament ardent, 193, 194; n'est pas un être imaginaire, 194; avait été envoyée chez une tante et pourquoi, 194; sa conduite avec les jeunes gens décents, 194; revient chez ses parents, 195; sa langueur, et l'aveu que lui arrache sa mère de la cause qui la produit, 195; raisons qui la rendaient difficile sur le choix d'un époux, 195; rivale d'Eucharis, 196; comment elle défend son amour pour Télémaque,

106, 197; victime de sa chimère, 197; rendue à Émile, 197; n'est pas savante, 202; voit Émile chez son père, 205; croit avoir trouvé Télémaque, 205; comment parait sa coquetterie, 207; ses manières plus empressées avec moi, 213; quelle difficulté l'arrête pour épouser Émile, 214; prend ouvertement sur lui l'autorité d'une maîtresse, 216; d'où vient sa fierté, 220; gracieuse aux indifférents, 220, irritée la passion d'Émile par un peu d'inquiétude, 220; sa course et sa victoire, 228; le visite avec sa mère à l'atelier, 229; y essaye d'irriter Émile, 229; n'est pas indulgente sur les vrais soins de l'amour, 230; injuste soupçon qu'elle conçoit de ce qu'Émile attendu n'est pas attendu (voy. *Émile*), 231; l'accepte pour époux, 233; va voir le paysan estropié, 233; présente avec Émile un enfant au baptême, 233; ses douleurs secrètes quand elle est préparée à l'absence de son amant, 241; sa situation au moment du départ, 242; voit revenir Émile et l'épouse (Voy. *Émile*), 267; conseils que je lui donne, 271. Voy. *Émile*, *Émile et Sophie ou les Solitaires*.

SOPHOCLE. Sa meilleure pièce tomberait à plat sur nos théâtres, I, 189; influence de ses tragédies sur les Grecs, III, 7.

SORBONNE (la). Rousseau ne peut pas croire qu'il y ait une censure d'elle contre l'*Émile*, VI, 149.

SOUFFRANCE. Celui qui ne sait pas supporter un peu doit s'attendre à beaucoup souffrir, II, 73

SOUFFRIR. Est la première chose qu'un enfant doit apprendre et celle qu'il aura le plus grand besoin de savoir, I, 452; on souffre d'autant plus qu'on sait moins souffrir, 457.

SOUHAITI (le P.), religieux de l'Observance. Veut appliquer les signes de la musique à la poésie, IV, 542; auteur d'un système de notation musicale, 620.

SOUPEERS. Tableau des soupers de Paris, III, 285.

SOURDS. Moyen de leur parler en musique, I, 517.

SOURGEL (Mme de). Lettre 24, reproches de sa conduite à l'égard de Mme de Warens, VI, 542.

SOUVERAIN. Sens de ce mot en politique, II, 252; n'agit que par des volontés communes et générales, 252; son autorité n'est autre chose que la volonté générale, 253; chaque homme obéissant au souverain n'obéit donc qu'à lui-même, 253; n'a pas le droit de toucher au bien d'un particulier ni de plusieurs; peut s'emparer du bien de tous, 253; ses actes ne peuvent être que

des actes de volonté générale, 254 ; son rapport avec l'État, 255 ; supposition d'après laquelle il est au sujet comme dix mille à un, 255, 256, 610 ; n'est autre que le corps politique lui-même, 586 et suiv. ; des bornes de son pouvoir, 593 et suiv. ; peut commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple, à un petit nombre de citoyens ou à un magistrat unique, 614 ; est censé confirmer incessamment les lois qu'il n'abroge pas, pouvant le faire, 630 ; ne saurait agir que quand le peuple est assemblé, 630 ; on ne peut diviser son autorité sans la détruire, 631 ; sa corrélation avec le mot sujet, 631 ; le droit que le pacte social lui donne sur les sujets ne passe point les bornes de l'utilité publique, 660 ; chacun peut avoir telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il lui appartienne d'en connaître, 660 ; si l'on pouvait remonter au droit solide et primitif, il y en aurait peu en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont, III, 78 ; celui d'un grand empire n'est au fond que le ministre de ses ministres, 100.

SOUVERAINETÉ. Son essence, II, 254 ; a le droit législatif, et oblige le corps même de la nation, 552 ; est inaliénable, 590 ; est indivisible, 591 ; ne peut être représentée, 633.

SPARTE. Son éloge pour avoir chassé des ses murs les arts et les sciences, I, 7, 8, comment on y comprenait l'éducation, 15 ; perplexité de toute cette république lorsqu'il était question de punir un coupable, 561 ; ce qu'elle était au temps de Lycurgue, 602 ; la guerre était le principal objet de sa législation, 602 ; avait deux rois par sa constitution, 614 ; l'égalité rigoureuse n'y était pas observée, 617 ; quel État, après sa chute, peut espérer de durer, 629 ; quelle était sa position, 634 ; fonctions des éphores, 650 ; leur pouvoir dégénère en tyrannie, 650 ; a laissé dormir ses lois, 650 ; conduite louable des éphores, 653 ; quand elle a prononcé sur ce qui n'est pas honnête, 653 ; la Grèce n'appelle pas de ses jugements, 654 ; vigueur de ses institutions, III, 6, 7 ; distinction sur le vol qui y était permis, IV, 47 ; erreur de Rousseau qui avait dit qu'il n'y avait pas de théâtre ; en quoi consistait ce théâtre, VII, 109.

SPARTIATES. Elevés en polissons, n'étaient pas pour cela grossiers étant grands, I, 497 ; réponse d'un Spartiate au roi de Perse, III, 8, 9 Voy. *Spartie*.

SPECTACLE DU MONDE. A quoi comparé, II, 27.

SPECTACLES. Lettre à d'Alembert sur le spectacle I, 198 et suiv. ; deman-

der s'ils sont bons ou mauvais en eux-mêmes, c'est examiner un rapport avant d'en avoir fixé les termes, 187 ; sont faits pour le peuple, et ce n'est que par leurs effets sur lui qu'on peut déterminer leurs qualités absolues, 187 ; leur principal objet est de plaire, 188 ; d'où naît la diversité des spectacles selon les diverses nations, 188 ; la scène est, en general, un tableau des passions humaines dont l'original est dans tous les cœurs, 188 ; la morale du théâtre est-elle nécessairement relâchée, 188, note, il ne faut pas attribuer au théâtre le pouvoir de changer des sentiments et des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir, 189 ; effet général du spectacle, 190 ; la raison n'a nul effet au théâtre, 191 ; la diversité de l'intérêt y est aussi grande que la diversité des genres, 191 ; il y a donc un concours de causes générales et particulières qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, 191, 194 ; est-il vrai qu'ils rendent la vertu aimable et le vice odieux ? 191, observations sur les spectacles français, 195 ; ce qu'ils étaient chez les Grecs, 199 ; conclusion sur leur effet moral, 216 ; ses effets quant à la scène et aux personnages-représentants, 216 ; peuvent être bons dans les grandes villes, mais sont pernicieux dans les petites, 217 ; quand il serait vrai que les spectacles ne sont pas mauvais en eux-mêmes, on aurait toujours à chercher s'ils ne le deviendraient point à l'égard du peuple auquel on les destine, 221 ; utiles aux peuples corrompus, mauvais quand les peuples sont bons, 221 ; première question à se faire avant d'en établir dans une ville, 221 ; observation critique et historique sur les acteurs, 228, 231 et suiv. ; grandeur et magnificence du spectacle chez les Grecs, 230 ; comment on peut les considérer, 254, nouvelle conséquence des spectacles modernes, 256 ; de ceux qui conviennent aux républiques, 263 ; répond à une lettre anonyme, 271 ; réponse de d'Alembert à Rousseau, où sont combattues toutes les opinions émises par Rousseau sur les spectacles, 273 et suiv. ; nous font admirer des exemples que nous pourrions d'imiter, 368 ; école de goût et non de mœurs, II, 137 ; leur rôle dans la législation des anciens, III, 7 ; différence de ceux des anciens et des modernes, 7, 8 ; il en faut dans les grandes villes, 118 ; réponse aux contradictions dont on accuse Rousseau, 130 ; comment, tout en condamnant les spectacles, Rousseau a composé des pièces de

théâtre, IV, 107 et suiv. Voy. *Scène, Théâtre*.

SPHÈRE. Réponse à un mémoire anonyme intitulé : Si le monde que nous habitons est une sphère, IV, 48.

SPHERE ARMILLAIRE, machine mal composée, I, 549.

SPINOSA. L'imprimerie propage ses dangereuses rêveries, I, 18, il enseignait paisiblement sa doctrine, et vécut tranquille quoiqu'athée, tandis que Rousseau, défenseur de la cause de Dieu, est persécuté, II, 333.

SPONTANÉITÉ. En quoi elle consiste, II, 63.

STAMMA. L'étude de son livre sur les échecs n'a pas rendu Rousseau plus tort à ce jeu, V, 469.

STANISLAS LECZINSKI, roi de Pologne. Réponse de Rousseau à la refutation que ce prince avait faite du *Discours sur les sciences*, I, 30 et suiv.; il ne dédaigne pas d'entrer en lice avec Rousseau au sujet du *Discours sur les sciences*, 571, 572; Rousseau parvient, en lui répondant avec force, à garder toutes les convenances, 572; ce qu'il dit après avoir lu la réponse de Rousseau, 572; marque d'estime qu'il donne à Rousseau, 572; comédie de Palissot représentée devant lui à Lunéville, dans laquelle Rousseau est insulté, 596; veut, pour ce fait, chasser Palissot de son Académie de Nancy, 596; ordre qu'il donne à cet égard à M. de Tressan, 596; accorde la grâce de Palissot à la sollicitation de Rousseau, 596; avait fait proposer à Rousseau d'être de l'Académie de Nancy, VI, 87; est enchanté de la *Nouvelle Héloïse*, 105.

STAROSTES. Voy. *Pologne*.

STATIQUE. Sa première leçon, I, 555.

STOÏCIENS. Effet qu'ils feraient au théâtre, I, 189; l'un de leurs paradoxes, II, 94; erreur qu'ils faisaient en confondant le bonheur avec la vertu, VII, 180.

STRAFFORD (milord). Lettre 771, Rousseau lui exprime sa reconnaissance, VIII, 83.

STROPHES ajoutées au *Siècle pastoral* de Gresset, IV, 269.

STUPIDITÉ. La stupidité réelle difficile à distinguer dans l'enfant, I, 482; d'un enfant toujours élevé à la maison, 502.

STUPIDITÉ FACHEUSE. Sous quels Traits je la peindrais, II, 78.

STUART (Maison de). Jugement sévère de Rousseau sur l'esprit qui la caractérise, VI, 142.

STYLE. Conseils pour bien écrire, VII, 301; remarques sur l'art d'écrire,

entre autres qu'il faut quelquefois faire des fautes de grammaire pour être plus lumineux, VIII, 2. Voy. *Dict. de mus.*, V, 220.

SUBSIDE. Définition de ce mot; différence entre le subside et l'impôt, II, 371.

SUBSTANCE. Idée abstraite, II, 47; combien il y en a, 47, la mort n'est que la séparation des deux substances qui composent l'homme, 48, ce que j'entends par là, 70.

SUBSTANCE ANIMALE, en putrefaction, fourmille de vers, I, 434.

SUBSTANTIFS. Les premiers n'ont jamais pu être que des noms propres, I, 96.

SUBSTITUTIONS. Il ne faut pas les permuter, III, 38.

SUCS NOURRISANTS. Doivent être exprimés d'aliments solides, I, 434, note 2.

SUÈDE. Allusion à la révolution monarchique de 1772, III, 19.

SUFFRAGES. Observations sur ce ressort du gouvernement, II, 639; ce que signifie le suffrage de chacun dans les assemblées législatives, 640; entre l'unanimité et l'égalité il y a plusieurs partages inégaux; deux maximes générales pour servir à régler ces rapports, 641; du suffrage par le sort, 641; c'est surtout dans l'aristocratie que la voie des suffrages est bien placée, 641; le sort ni les suffrages n'ont aucun lien dans le gouvernement monarchique, 642; comment on les recueillait chez les Romains, 648.

SUICIDE. Lettre de Saint-Preux à milord Edouard, contenant l'apologie éloquente de la doctrine de la mort volontaire, III, 378 et suiv.; réponse non moins éloquente de milord Edouard, qui réfute victorieusement tous les arguments et toutes les idées de Saint-Preux, 385 et suiv.; lettre à un jeune homme qui voulait se suicider à cause de sa misère, VIII, 409 et suiv.

SUISSE. Son état après l'expulsion des tyrans, II, 602; toute petite qu'elle est, elle résiste à la maison d'Autriche, 631; comment on y paye les dépenses publiques, III, 41; éloge de son système économique, 44; éloge de son système militaire, 47; on y trouve des hommes antiques dans les temps modernes, 154; ses vertus républicaines, IV, 255; il n'y a qu'elle qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine, VI, 485; observation sur cette question. Par quels moyens pourrait-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens des diverses républiques qui la composent,

VII, 235; description du pays et des mœurs de ses habitants, VII, 314 et suiv. Voy. *Genève, Gênois*.

SUISSES. Sont tout pour le service de l'Etat, III, 44; sont nes soldats, 47; milice exercée, 47; ne peuvent se faire remplacer comme soldats, 48; sont froids, paisibles et simples, mais violents et emportés dans la colère; leur alimentation, 431; leurs gros compliments ne peuvent imposer qu'à des sots, V, 425; détails sur leur caractère, VII, 317. Voy. *Ranz des vaches*.

SUJETS. A quoi ils sont exposés sous le gouvernement despotique, I, 118; dans la démocratie, les sujets et le souverain ne sont que les mêmes hommes considérés sous différents rapports, 256; sens de ce mot en politique, II, 252; rien ne les oblige que la volonté générale, 253; les mots de *sujet* et de *souverain* sont des corrélatifs identiques dont l'idée se reunit sous le seul mot de *citoyen*, 631; les droits que le pacte social donne au souverain sur eux ne dépassent point les bornes de l'utilité publique, 660.

SULLY. Ce qu'aurait pensé de l'établissement d'un théâtre à Genève ce grand homme qui aimait les Gênois, I, 256; anecdote de sa rencontre avec d'Épernon, III, 12; plan qu'il avait formé avec Henri IV d'une république chrétienne, 96; comment il seconde habilement Henri IV, 97, 98; Henri IV lui donne ses finances à débrouiller, 109.

SULTAN, chien de Rousseau à Moutiers. Rousseau en entretient du Peyrou et lui raconte comment il l'a guéri d'une blessure, VIII, 10, 11; Rousseau le croit perdu dans une herborisation qu'il fit au mont Pila; à son retour il le retrouve chez lui bien portant et ne peut s'imaginer comment, dans l'état où il était, ce chien a pu faire douze lieues et passer le Rhône, VIII, 342 et suiv.

SUPERFLU. Rend nécessaire le partage et la distribution du travail, I, 564, 565.

SUPÉRIORITÉ. Les grands hommes connaissent la leur, mais n'en sont pas moins modestes, II, 36.

SUPERSTITION. Précis de tous les fléaux qu'elle fait peser sur le genre humain, II, 396.

SUPPOSITION. Sur les deux sens de ce mot en musique. Voy. *Dict. de mus.*, V, 321.

SYLLA. Était en même temps sanguinaire et sensible aux maux qu'il n'avait pas causés, I, 99, 193; se sert du sénat pour son usurpation; il importait peu du reste à Rome qui l'emportait, de lui ou de Marius, II, 527;

devint un véritable monarque, II, 628, note; ce que montra le peu de résistance qu'il éprouva de Marius, 652; ses armées, comme celles de Pompée et de César, devinrent de véritables troupes régulières, III, 48, 49.

SYLLABES. Comment la cadence et les sons naquirent avec elles, I, 395.

SYLVIE (l'allée de), poésie de Rousseau, IV, 260; Rousseau la compose au château de Chenonceaux, dans le parc duquel se trouve l'allée de ce nom, V, 555.

SYMPHONIE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 223.

SYNNÉMENON. Voy. *Dict. de mus.*, V, 224.

SYNTHÈSE. On dispute sur le choix de cette méthode ou de l'analyse pour étudier les sciences; il n'est pas toujours besoin de disputer, I, 549.

SYSTEMES Objections insolubles communes à tous, II, 60; sur les différents systèmes de musique. Voy. *Dict. de mus.*, V, 225 et suiv.

T

TABLE des plantes grassees dans le tome I de la *Botanique* de Regnault, IV, 371.

TACITE. A quel âge cet auteur est bon à lire, II, 30; cite sur l'honneur de la femme, 177, note; jugement des *Mœurs des Germains*, 244; difficulté de sa traduction, IV, 54; traduction du premier livre de son *Histoire*, IV, 54 et suiv.; jugement de Rousseau sur la traduction faite par lui d'un livre des *Histoires*, VII, 131.

TACQUET (le P.), jésuite. Son opinion sur la forme de la terre, IV, 50.

TACT. Pourquoi les jugements qu'il fait prononcer sont les plus surs, I, 516. Voy. *Toucher*.

TAILLE. Discussion des avantages et des inconvénients de cette espèce d'impôts, II, 573 et suiv.

TAILLEUR. Ce métier qui n'est pas fait pour l'homme était inconnu des anciens, I, 579.

TALENTS. Les talents qui mènent à la réputation ne sont pas généralement ceux qui mènent à la fortune, III, 297; il n'en a été donné à l'homme que pour s'élever, mais point pour descendre, 491; cependant il y en a qui nous sont pernicieux, 492; la colère l'anime quelquefois, mais le dégoût et le chagrin l'étouffent, VI, 208.

TALENTS AGRÉABLES Trop réduits en arts, II, 166; lequel tient le premier rang dans l'art de plaire, 166.

TALENTS ÉLEVÉS. Inconvénient de n'avoir qu'eux pour toute ressource, II, 215.

TALENTS NATURELS. Facilité de s'y tromper, II, 217; exemple, 217.

TALMUD. Il y a loin de l'esprit de ce livre à celui du *Deuteronome*, II, 364.

TAPISSERIE. Est l'amusement des femmes, II, 159.

TARENTINS. Pourquoi les Romains leur laissèrent leurs dieux, II, 655, 656.

TARQUINS. En sortant de leur oppression, le peuple romain, ce modèle des peuples libres, ne fut point en état de se gouverner, I, 72; état de Rome après leur expulsion, II, 602; cette expulsion fut la véritable époque de la naissance de la république, 628.

TARTINI. Son système harmonique, IV, 567; inférieur à celui de Rameau, 576; développe le système de *basses fondamentales* de M. Serre, 601; est le premier qui ait déduit une théorie des dissonances des vrais principes de l'harmonie, V, 19; son système d'harmonie, 69; cité à propos des *modes*, 102. exposition de son système d'harmonie, 235 et suiv.

TASSE (le). Les gondoliers de Venise chantent ses poèmes comme les anciens Grecs chantaient *l'Iliade*, I, 380; IV, 595; citation de la 3^e strophe du 1^{er} chant de la *Jérusalem délivrée*, III, 124; fait partie de la bibliothèque de Julie, 154; ses amours font le sujet du premier acte des *Muses galantes*, V, 519; dans la composition de cet acte, Rousseau s'identifie avec son héros; nuit délicieuse que cette identification lui fait passer, 520; sur les conseils du duc de Richelieu, qui dit que cet acte ne peut passer à la cour, Rousseau met Hésiode à la place du Tasse, 549; la traduction de la *Jérusalem délivrée* de Lebrun est, à son apparition, attribuée à Rousseau, VI, 318; charme que Rousseau trouve dans le chant de ses strophes, VIII, 307.

TAVEL (M. de). Fut un des amants de Mme de Warens, à qui il sut donner une partie de son goût et de ses connaissances, V, 346; comment il la séduisit, 452; il parvint à son but en corrompant la raison d'un enfant dont il n'avait pu corrompre le cœur; comment il en fut puni, 452, 453.

TAXE PERSONNELLE. Observation sur ce mode d'impôt, appelé autrefois en France *capitation*, II, 571 et suiv.

TAYLOR. Est le premier qui ait démontré avec exactitude les lois des vibrations des cordes, IV, 659.

TELÉMAQUE. La lecture du poème de

Fenelon rend Sophie amoureuse de Télémaque, II, 196; elle cherche quelqu'un qui lui ressemble, 196; éloge d'une fille capable de se passionner pour Télémaque, 197.

TÉMOINS. Leur déposition, en quelque nombre qu'ils puissent être, n'a de valeur qu'après leur confrontation, VI, 152.

TEMPÉRAMENT. Son influence sur les mœurs, I, 3; chacun en apporte un particulier et mais nul qui détermine son génie et son caractère, III, 510; pour changer un caractère il faudrait changer le tempérament dont il dépend, 526. Voy. *Dict. de mus.*, V, 251.

TEMPÉRANCE. La tempérance est, encore moins que la pudeur, une vertu oratoire aux héros, I, 165; est le véritable médecin de l'homme, I, 143.

TEMPS. Quelle est, par rapport à lui, la règle la plus importante en éducation, I, 438; c'est plus le perdre en mal user que de ne rien faire, 483; trop long dans le premier âge, et trop court dans celui de l'instruction, 550; quand les enfants commencent à en connaître le prix, 557; quelle est la mesure du sage, 567; réflexions sur sa mesure, VII, 135. Voy. *Dict. de mus.*, V, 255.

TÉNÉBREUX. On y doit de bonne heure y accoutumer les enfants, I, 439.

TENTATIONS. Nous sommes toujours maîtres de leur résister, II, 118; danger de les mépriser, III, 464; il en est de déshonorantes qui n'approcheront jamais d'une âme honnête, 468; il n'est pas bon d'y songer sans cesse, même pour les éviter, 595.

TERPANDRE. Inventa les chansons accompagnées de la lyre, IV, 623; était poète en même temps que musicien, V, 120; a donné des règles à la musique; on lui attribue l'invention des premiers modes, 120.

TERASSON (l'abbé). Cité sur la musique des Grecs, I, 396, note; supposait faussement un progrès de raison dans l'esprit humain, II, 29.

TERRE. Sa culture entraîne son partage, d'où naquit le droit de propriété, I, 112; son premier état ferait certainement beaucoup de celui où il est aujourd'hui, 391; du rapport entre les besoins de l'homme et les productions de la terre, 391; est-ce une sphère, IV, 48.

TERTULIEN. Sophisme qu'il fait à propos de l'unité de Dieu, II, 340.

TEIRACORDE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 258.

THALES. Son éloge, I, 302; voyageait à pied, II, 204.

THAMIRIS. On lui attribue l'inven-

tion du mode dorien, V, 26 ; et celle de la musique instrumentale, 120.

THEATRE. Purge les passions qu'on n'a pas et fomenté celles qu'on a, I, 191 ; reçoit la loi du public au lieu de la lui faire, 191 ; discussion de cette proposition qu'il rend la vertu aimable et le vice odieux, 191 ; tout ce qu'on y met en représentation s'éloigne de nous au lieu de s'en rapprocher, 194 ; a ses règles, ses maximes, sa morale à part ainsi que son langage et ses vêtements, 194 ; est en France aussi parfait qu'il peut être, 195 ; dispose l'âme à des sentiments trop tendres qu'on ne satisfait qu'aux dépens de la vertu, 212 ; ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup pour les altérer, 216 ; influence qu'il peut avoir sur Genève, 216, 237 ; sa profession n'avait rien de déshonnête en Grèce, 230 ; ne pourrait se soutenir à Genève, 241 et suiv. ; opérerait à Genève une révolution dans les mœurs, 244 ; ne peut y produire aucun bien, 256, 260 ; ne respire en France que la tendresse, c'est la grande vertu à laquelle on sacrifie toutes les autres, 257 ; nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le soin qu'on y prend de nous plaire, 368 ; n'est pas fait pour la vérité, II, 137 ; ses héros pleurent comme des enfants, 235 ; critique des théâtres de Paris, III, 288 et suiv. ; théâtre de Rousseau, IV, 105 et suiv. ; les Romains furent les premiers qui partagèrent les pièces en actes, V, 43 ; de celui de Sparte, VII, 109. *Voy. Scène, Spectacles.*

THEIL (du). Lettre 31, 32, 33, 34, plaintes de Rousseau contre M. de Montauq, VI, 551 et suiv.

THEISME. Cette doctrine, que les chrétiens affectent de confondre avec l'athéisme et l'irréligion, y est directement opposée, II, 86 ; en quoi il consiste ; c'est la pure et simple religion de l'Évangile, 657.

THEMISTOCLE. C'est à ce *rustre* qui ne savait pas jouer de la flûte qu'Athènes devait son port et sa marine, I, 56 ; comment il se faisait que c'était son enfant qui gouvernait la Grèce, I, 459.

THÉODORE. Philosophe ancien, chef d'une des deux branches des cyrénaïques. Aperçu de ses doctrines morales, I, 38, note.

THÉODORE (Mlle), actrice de l'Opéra. Vers que lui adresse Rousseau, IV, 268 ; conseils sur la conduite qu'elle doit tenir, VIII, 182.

THÉODORET. Cité à propos de l'inventeur des antennes, IV, 590.

THEOLOGIENS. Ne se piquent pas de

bonne foi, II, 94 ; vanité de leur science, 364 ; dans une discussion sur la religion, il faut commencer par les mettre dehors, 364 ; Rousseau ne les a pas calomniés, 383 ; en se chamaillant entre eux, ils ont bien des ressources qui leur manque vis-à-vis des ignorants, 384, note ; se sont emparés du droit de juger le dogme de la religion, 395 ; embarrassés de la magie dont il est question dans l'Écriture, 432 ; ont rendu et défiguré l'Écriture sainte selon leurs petites idées, 468, note ; sur leurs attaques contre *la Nouvelle Héloïse*, VII, 165.

THESPIES. Les désastres d'Athènes ne justifient que trop le chagrin qu'avait témoigné Solon aux premières représentations de Thespis, I, 260.

THIEVENIN. Lettres à propos de l'argent que cet homme réclamait indûment à Rousseau, VIII, 274 et suiv. ; nouveaux détails ; cet homme a été convaincu d'imposture, 289 et suiv. ; nouvelles lettres au comte de Tonnerre sur cette affaire, 301, 304 ; Rousseau revient sur cette affaire et s'en tourmente encore, 374.

THIBAULT, comte de Champagne. Nous avons encore de ses chansons, IV, 624.

THIERRY, médecin, ami de Rousseau. Il soigne Thérèse dans une de ses couches ; Rousseau ne met avec lui aucun mystère à sa conduite par rapport à ses enfants, V, 506 ; Rousseau le consulte pour sa maladie de vessie et n'est point soulagé par son traitement, 571 ; cet ancien ami vient voir Rousseau à Mont-Louis et l'éclaire sur son état, 65.

THIMOTHEE de Milet. Boece lui attribue l'invention du genre de musique dit chromatique, IV, 635.

THOMAS (S.). Citation de sa *Somme*, II, 365.

THOU (de). Rousseau le compte parmi les historiens, uniquement attentifs à briller, ne songeant qu'à faire des portraits fortement colorés et qui souvent ne représentent rien, II, 29.

THUCYDIDE. Modèle des historiens, II, 30.

THUN (le baron de). Rousseau fait sa connaissance chez Mme Dupin ; il invite Rousseau à venir à Fontenay-sous-Bois, et là, pour le faire parler, il accuse d'imprudence Diderot qui était alors au donjon de Vincennes, VI, 360.

THYESTE. Le rôle de Thyeste, dans la tragédie d'*Astree* de Crébillon, est peut-être, de tous ceux qu'on a mis sur notre théâtre, le plus sentant le goût antique, I, 198 ; remarque de d'Alembert sur ce rôle, 306.

TIBERE. Sous son despotisme, il fut dissous, II, 373.

TIMON. Cité en preuve contraire à la position de Diderot, qu'il n'y a rien de méchant qui soit seul, I, 340; il n'est point naturellement misanthrope, et même ne méritait pas ce nom, V, 203, note.

TIMOTHÉE. Est compté chez les anciens parmi ceux qui perfectionnèrent la musique, V, 120; ajoute une deuxième corde à la lyre, 120.

TITE LIVE. Est politique et philosophe, II, 30; Rousseau regarde comme un grand défaut les prodiges qu'il rapporte, 373.

TITUS, empereur romain. C'était le seul homme de bien de son temps, I, 60; observation sur son rôle dans la tragédie de *Berénice* de Racine, I, 213 et suiv., 282, 338; en quoi peut-être il ne fut que bon, mais en quoi certainement il fut vertueux, VIII, 329.

TOILETTE. D'où en vient l'abus, II, 164.

TOLÉRANCE. Ses raisons logiques, II, 399; ce qu'elle tolère et ce qu'elle ne tolère pas, 400; la foi de chacun doit être dans la plus parfaite liberté, VII, 44. Voy. *Intolérance*.

TOLÉRANCE CIVILE. Ne peut pas être distinguée de la tolérance théologique, II, 102.

TON. Des changements de tons, IV, 498. Voy. *Dict. de mus.*, V, 263.

TONNERRE. Rarement les enfants en ont peur, I, 440; moyen de juger de sa distance, 528.

TONNERRE (comte de), commandant du Dauphiné. Lettres 946 et 947, Rousseau le prie d'être son médiateur entre M. Faux et lui pour le loyer d'une maison, VIII, 271; lettre 949, envoi d'une lettre de M. Bowier, 272; lettre 950, Rousseau le prie d'éclaircir une calomnieuse imputation dont il est l'objet, 272 et suiv.; lettre 952, il le remercie d'avoir interrogé Thevenin qui lui réclamait une somme non due; il ne veut point aller loger dans une ville où l'on répand des imputations sur son compte, 274; lettre 953, lettre d'être contenté avec Thevenin à condition que cette affaire soit sans interruption, 275 et suiv.; lettre 956, il part pour se rendre à son audience, 478; lettre 957, dispute sur son entrevue avec Thevenin, 278 et suiv.; lettre 958, il lui envoie une lettre qui fait voir que Thevenin a jadis été condamné aux galères, 285; lettre 971, sur l'arrêt de Thevenin, déclaration publique, 287; lettre 973, il lui envoie l'arrêt de parlement qui condamne The-

venin aux galères, mais à condition qu'il n'y fera aucun usage, 304.

TOUGNAN (le marquis de). Intrigue de Rousseau qui se faisait passer pour Anglais en lui parlant du roi Jacques, V, 190; continue sa route avec Rousseau vers Montpellier, 491; s'aperçoit avec Rousseau de la gaucherie de Mme de Larnage, 491; Rousseau persuadé qu'il s'entend avec Mme de Larnage pour le persécuter, 491; l'intelligence de Rousseau avec Mme de Larnage ne lui échappe pas, 491; sa discrétion à cet égard, 491; niche qu'il faisait à Rousseau dans la distribution des logements,

TOUCHER. Culture de ce sens, I, 541; son action n'est jamais arrêtée tant que nous veillons, 511; ses jugements bornés et sôrs, 516; comment il peut suppléer à la vue, 517; ainsi qu'à l'ouïe, 511; ses jugements, la nuit, souvent imparfaits, 516; moyens de l'aiguïser ou de l'émousser, 517; sans lui nous n'aurions aucune idée de l'étendue, 532.

TOUR (M. de La). Lettre 568, Rousseau accepte le second portrait qu'il a fait de lui, VII, 460.

TOULAINNE. Rousseau a un instant l'envie de s'y retirer, éloge de son climat, VI, 125.

TOURNEFORT. Son travail dans la régénération de la botanique; défaut de son système, IV, 379, 380; il a la gloire d'avoir fait le premier de cette botanique que l'étude vraiment méthodique; mais cette étude encore après lui n'était qu'une étude d'apothicaire, VIII, 172.

TOURNOIS. Formaient des hommes non-seulement vaillants et courageux, mais avides de gloire et propres aux vertus, III, 11.

TRADUCTION du premier livre de l'*Histoire de Tacite*, IV, 54; traduction de l'*Apocolokyntosis* de Sénèque sur la mort de l'empereur Claude, 88; traduction de l'ode de Jean Puthod sur le mariage de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne et duc de Savoie, avec Elisabeth de Lorraine, 99.

TRAGÉDIE. Remarques sur son but et son effet, J, 190. on dit qu'elle agit sur nous par la terreur; discussion de cette proposition, 193; quelle est la plus avantageuse impression des meilleures tragédies, 194; le poète y montre-t-il les véritables rapports des choses, 194, 195; quel profit les mœurs peuvent en tirer, 195; il ne faut pas toujours regarder à la catastrophe pour juger de son effet moral, 196; considération de cet effet dans plusieurs tragédies célèbres, 196 et suiv.; ce qu'elle

était chez les Grecs, 199; comparée avec la comédie dans le mal qu'elle peut faire aux mœurs, 199; nouveau renversement des rapports naturels, qu'on y rencontre, 210; observations sur la *Bérénice* de Racine, 212; son effet est tout à fait indépendant de celui du dénouement, I, 214; l'expérience prouve que, en montrant les suites funestes des passions immodérées, la tragédie n'appas à s'en garantir, 214; prit naissance chez les Grecs, et avait dans son origine quelque chose de sacré, 230; ne fut d'abord jouée que par des hommes, 230; tel y sanglotte qui n'eût de ses jours pitié d'un malheureux, 372, note; son institution avait chez ses inventeurs un fondement de religion qui suffisait pour l'autoriser, III, 288; celles des Grecs roulaient sur des événements réels ou réputés tels par les spectateurs, 288; observations critiques sur la tragédie en France, III, 288 et suiv.; les tragédies grecques étaient de vrais opéras, IV, 466; talents nécessaires pour en faire une bonne, 487.

TRAITÉS. De leur vanité, III, 63.

TRAJAN Serait plus grand aux yeux de Jean-Jacques si Pline n'eût pas écrit son panégyrique, I, 32, note 1.

TRANSSUBSTANTIATION. Quelques mots sur ce dogme, II, 382.

TRAVAIL. C'est de lui que naquit le droit de propriété, I, 112; l'habitude du travail rend l'inaction insupportable, et le vrai médecin de l'homme, 431; est nécessaire à l'homme en société, 575; et fait des hommes rapproche l'homme de la nature, 575.

TRÉVISE. *Sancti Martini, à Venise.*

TRÉVISE (comte de). Écrit à Rousseau le nom du roi Stanislas, au sujet des personnalités de Palissot, V, 596; correspondance entre Rousseau et lui, relative à la peine que Stanislas voulait infliger à Palissot, 596; Rousseau conserve cette correspondance, 597; il avait proposé à Rousseau d'être de l'Académie de Nancy, VI, 87; Rousseau accuse Vernes d'avoir publié sans son autorisation sa correspondance avec M. de Tressan, 192; lettres 102 et 103, Rousseau lui demande grâce pour Palissot qui l'avait attaqué, VII, 21, 22; lettre 108, remerciement à l'occasion de Palissot, 25.

TREYTORENS, professeur de droit à Louanne. Aimait la musique et faisait des concerts chez lui, V, 417; Rousseau, quand il ne sache pas un mot de la composition musicale, veut faire une pièce pour un de ses concerts, 417; exécution burlesque de ce morceau,

417; Rousseau était bien loin alors de prévoir le succès triomphant du *Devin*, 417, 581.

TRIBUNAT. Magistrature particulière que Rousseau propose d'établir dans certains cas, II, 649; sera le conservateur des lois et du pouvoir législatif; ses fins diverses, 649, 650; ne doit pas avoir plus de force que ne le comporte le but de son institution, 650; comment il dégénère en tyrannie; moyen de prévenir ses usurpations, 650.

TRILLE. Pourquoi Rousseau emploie ce mot, IV, 436.

TRISSINO. Sa *Sophonisbe* modèle des trois unités, IV, 482.

TROMPERIE. Nait avec les conventions et les devoirs, I, 476.

TRONCHIN (le docteur). Vient quelque temps à Paris faire le saltimbanque et en emporte des trésors; il va y faire une visite à Rousseau, V, 595; Mme d'Épinay veut le consulter et l'obtient par l'entremise de Rousseau, qui forma ainsi une liaison qui devait se resserrer plus tard à ses dépens, 595; continue longtemps à montrer de la bienveillance à Jean-Jacques et propose à Rousseau la place de bibliothécaire honoraire à Genève, V, 595, VII, 17, note; lettre dont Rousseau le charge pour Voltaire, VI, 22; époque à laquelle Rousseau lui a donné le nom de *jongleur*, qu'il a ensuite supprimé, 53, note; Mme d'Épinay veut aller le consulter, 55; histoire, arrivée à Rousseau avec deux dames, par rapport à son opiat, 98; veut faire défendre la *Nouvelle Héloïse* à Genève, 132; lettre 194, détails sur l'éducation des courisanes à Genève, 110; Rousseau n'eût d'autre tort avec lui que d'être Gênois comme lui et d'avoir autant de célébrité quoique moins d'argent, VIII, 366.

TRONCHIN (Jean-Fr. bert), procureur général à Genève, auteur des *Lettres écrites de la campagne*, auxquelles Rousseau répondit par les *Lettres écrites de la montagne*, voy. ces dernières *passim*, II, 163 et suiv.; c'était un homme d'esprit, éclairé, très-versé dans les lois du gouvernement de la république, et son ouvrage était écrit avec un art infini, VI, 152; comment Rousseau s'entreprit et exécute la réputation de ses *Lettres*, 152; déclaration fulminée par le petit conseil sous sa direction contre les *Lettres de la montagne*, 162.

TROUPES. Les troupes réglées sont la peste et la dépopulation de l'Europe, III, 46; cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquête, 47.

TRUBLET (l'abbé). Rousseau lui lit la

Découvertis du nouveau monde, V, 519; manière de demi-casard, VI, 73; écrit, à propos d'une lettre de Voltaire publiée par Formey, à Rousseau, qui n'aimant pas les ruseurs de son espèce, lui répondit d'un ton assez dur, 161.

TRYE. Château près de Gisors, qui appartenait au prince de Conti; Rousseau y composa une partie de ses *Confessions*, V, 508; Rousseau vint y résider en 1767, VIII, 204; il se plaint des mauvais traitements des habitants à son égard, 210; détails des tracasseries auxquelles il y est en butte, 243; Rousseau prie le prince de Conti de lui permettre d'en sortir, 268; il n'y a point d'extrémité que Rousseau n'endure plutôt que de retourner à Trye, 290.

TURENNE. Un des plus grands hommes du siècle de Louis XIV, II, 31; trait de dévouement de ce grand homme, 32; poutesse, 32.

TURIN. Éloge de son industrie, IV, 252; Rousseau y arrive et est heureux de voir une grande ville, V, 352; description de l'espèce des *Catéchumènes*, 353.

TURPIN (comte de). *Remerciements* pour un ouvrage qu'il lui avait envoyé, VI, 591.

TURQUIE. Est le seul allié sur lequel la Pologne puisse compter; éloge de sa foi aux traités, III, 64.

TYR. Sa législation avait le commerce pour principal objet, II, 607.

TYRAN. Discussion sur le sens de ce mot, II, 629. Voy. *Tyrannie*.

TYRANNIE. Quand l'excess de la tyrannie met celui qui la souffre au-dessus des lois, encore faut-il que ce qu'il tente pour la détruire lui laisse quelque espoir d'y réussir, II, 506; par quel chemin elle arrive à son but, 537; peut être considérée comme la dégénération du gouvernement royal; sens véritable de ce mot, 629.

U

ULYSSE. Ému du chant des Sirènes, II, 112; ses compagnons avilis par Circé, II, 230.

UNISSON. Voy. *Dict. de mus.*, V, 275.

UNITÉ DE DIEU. Établie et soutenue par le raisonnement dans la Profession de foi, II, 352.

USUÈRE DE MÉLODIE. Voy. *Dictionnaire de musique*, V, 276.

UNIVERS. Son étude devrait élever l'homme à son Créateur, mais elle n'élève que la vanité humaine, I, 34; son mouvement est exprimé, II, 63; sur les lois qui le régissent, 63 et suiv.; une volonté le meut et anime la nature, tel

est le premier dogme, le premier article de foi du vicairé, 64; son chaos plus inconcevable que son harmonie, 65, son harmonie dépose en faveur d'une intelligence, 65; les êtres qui le composent sont tous réciproquement fins et moyens, 67; est trop petit pour l'homme, 71; son ordre, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux, 247.

USUÈRE. En prendre presque tous les jours le contre-pied pour bien faire, I, 289.

USAGE DU MONDE. Quel âge est propre à le saisir, II, 121; de son utilité, 312.

USAGES Il y en a dans tous les États bien constitués qui tiennent à la forme du gouvernement et servent à le maintenir, I, 244; ne sont qu'assujettissement, gêne et contrainte, 417; en toutes choses, doivent être bien expliqués avant de montrer les abus, 569; différence de ceux des anciens et des modernes, III, 7; importance de leur conservation, 10; ce n'est pas d'eux que dépendent les règles de la morale, 232; observations critiques sur ceux de la société de Paris, 285.

USTERI. Lettre 471. *Eclaircissement* sur le chapitre VIII du *Contrat social*, VII, 373.

UTILITÉ. Sens de ce mot dans l'esprit des enfants, I, 558; pourquoi ce mot dans notre bouche les frappe un peu, 558; exemple de l'art de le faire entendre, 558.

VALAIS. Description d'en de ses usages, III, 166; tableau de son genre de ses usages, 168; différence entre le haut et le bas Valais, 168; costume singulier des Valaisannes, 170.

VAL-DE-TRAVERS. Sa description longuement détaillée, VII, 523 et suiv.

VATÈRE-MAXIME. Explication de son *Puerum infantem*, I, 451.

VALETS. Leur image trop naïve est-elle bonne au théâtre, I, 201; comment on les y peint ordinairement, 282; les derniers des hommes après leurs maîtres, I, 471. Voy. *Domestiques*.

VALEUR. Tant s'en faut que la valeur soit la première vertu des héros, qu'il est douteux même qu'on la doive compter au nombre des vertus, I, 161; elle est journalière, 161; lui assigner le premier rang dans le caractère héroïque, ce serait donner au bras qui exécute la préférence sur la tête qui projette, 166; ne constitue point de caract

tère; elle est vertu dans une âme vertueuse, et vice dans un méchant, 183.

VALEUR DES NOTES. Voy. *Dict. de mus.*, V, 272.

VANITE. Comment on la joint ordinairement à la crainte et à la convoitise dans l'éducation des enfants, I, 465; elle nous rend téméraires, 519; suites mortifiantes de son premier effet dans *Emile*, 554; importance d'en préserver le jeune homme qui entre dans le monde, II, 124; comparée avec l'amour, 222; mesurant les forces de la nature sur notre faiblesse, elle nous fait regarder comme chimeriques les qualités que nous ne sentons pas en nous-mêmes, III, 153; c'est la source de nos plus grandes peines, 518; si elle a jamais fait un heureux sur la terre, à coup sûr, cet heureux n'était qu'un sot, 518, note.

VAUBAN. Son système d'impôts approuvé, III, 45.

VAUD (pays de). Tableau de ce pays, III, 476; le peuple de ce pays, quoique protestant, ne laisse pas d'être extrêmement superstitieux, 635; quand l'ardent désir d'une vie heureuse et douce vient enflammer l'imagination de Rousseau, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, qu'elle se fixe, V, 419; ce pays et le peuple dont il est couvert, n'ont jamais paru à Rousseau faits l'un pour l'autre, 420.

VANDEVILLE. Voy. *Dict. de mus.*, V, 272.

VARSSONS DE VILLENEUVE. Pseudonyme de Rousseau pendant son séjour à Lausanne, V, 416.

VAU-TRAVERS (M. de) Offre un asile à Rousseau dans une maison hors de Genève, VI, 185.

VEILLERS. Tableau des vieillies de Clarans, II, 543

VENDANGES. Description de celles du pays de Vaud, III, 541 et suiv.

VENISE. Pourquoi son gouvernement, sans autorité, est respecté des peuples, II, 115, note; conseil auquel on donne le nom de *sérenissime prince*, 609, note; comment elle est tombée dans l'aristocratie héréditaire, 617, note 2; exemple qu'elle offre sa formation lente et ses progrès, 627, note; double moyen employé dans l'élection du doge, 641; c'est une erreur de prendre son gouvernement pour une véritable aristocratie, 641, 642; son gouvernement comparé à celui de Genève, 642; ses lois ne conviennent qu'à de méchants hommes, 649; but de l'institution du conseil des Dix, 650, son livre d'or se fait un modèle à suivre pour la Polo-

gne, III, 24; les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits cette république, 103; son sénat comparé à celui de Rome, 110; barcaroles de ses gondoliers, IV, 595; Rousseau y arrive, V, 521; son ambassade était toujours assez oisive, 522; amusements auxquels Rousseau prit part dans cette ville, 533; ce qui arrive à Rousseau au théâtre de Saint-Chrysostome, 534; musique des maisons de charité pour les jeunes filles, 534; reprise que Rousseau ne manqua jamais aux *mendicanti*, 535; gentillesse des courtisanes, 537; les défauts de son gouvernement donnent à Rousseau l'idée de son *Contrat social*, VI, 3; comment ont lieu les rapports des ambassadeurs avec son gouvernement, 546.

VENITIENS. Pourquoi donnaient à un simple citadin la seconde place de l'Etat, III, 26. Voy. *Venise*.

VENOSA (le prince de). Célèbre par ses madrigaux, V, 21.

VILLENEUVE DE VILLENEUVE. Espèce d'aventurier qui se présenta comme musicien chez M. Le Maître à Annecy, V, 399; accepte la proposition de faire partie dans la musique de la cathédrale, 400; son succès est complet et Rousseau s'engoue de lui comme il s'était engoué de Baclé, 400; son caractère, 400; ne plaît pas à Mme de Warens, 401; moyen que Mme de Warens emploie pour éloigner Rousseau de lui, 402; ses succès auprès des dames d'Annecy, 405; Rousseau, dans l'absence de Mme de Warens, va loger avec lui, 405; admiration de Rousseau pour son prétendu mérite, 405; Rousseau lui cache sa partie de Toune, 410; Rousseau conçoit de lui une opinion moins favorable, 410; fait faire connaissance à Rousseau du juge-mage Simon, 410; fait faire un couplet à Rousseau et le lui décroche, 410; Rousseau l'imite en arrivant à Lausanne, 416; avait vanté à Rousseau le talent musical de l'abbé Blanchard, 460; Rousseau ne le retrouve plus à Annecy, 460; avait laissé à Rousseau une messe à quatre parties, 460; va voir Rousseau à Paris, 496; n'était plus l'homme de sa jeunesse, 796.

VERCELLIS (la comtesse de), Rousseau entre à son service en qualité de laquais, V, 368; son portrait, 368; ses lettres comparées à celles de Mme de Sévigné, 368; son caractère, 368; était bien aise de voir les lettres que Rousseau écrivait à Mme de Warens, 369; ne dit jamais à Rousseau un mot qui sentit l'affection, 369; ses domestiques,

jaloux de Rousseau, la détournent d'écrire des lettres, 370, elle meurt d'un cancer, 370; peinture de ses derniers moments, 370; Rousseau sort de chez elle à peu près comme il y était entre, 373; connaissance que Rousseau s'était procurée chez elle, 375

VERDELIN (M. de). Portrait plaisant qu'en fait Rousseau, VI, 93; sa conduite avec sa femme, 93.

VERDELIN (la marquise de). Rousseau fait sa connaissance, VI, 93; manière dont elle menait son mari, 93; était maîtresse de M. de Margency, 93; liée avec Mme d'Houdetot, 93; procède peu galant de Rousseau à son égard, 93; recherche cependant Rousseau et va le voir à Mont-Louis, 94; son caractère et son esprit, 94; tournait tout en ridicule jusqu'à son ami Margency, 94; ses présents et ses billets importunaient Rousseau, 94; Rousseau finit cependant par s'attacher à elle, 94; échantillon de la correspondance de Rousseau avec elle, 94; Condorcet s'introduit chez elle à la faveur du nom de Rousseau, 95; demande qui lui est faite par Mme de Polignac au sujet de la *Nouvelle Héloïse*, 107, va voir Rousseau à Motiers, 106; Rousseau est très-sensible à cette visite, 166; n'ignorait rien des mauvais desseins des habitants de Motiers envers Rousseau, 166; n'en parle jamais à Rousseau, 166; entretien beaucoup Rousseau de Hume, 166; persuade à Rousseau que Hume lui est entièrement dévoué, 167; sa correspondance avec Walpole au sujet de Rousseau, 171, lettre 511, sur la mort de son mari; explications, VII, 413; lettre 534, sur son inclination et ses projets, 434; lettre 625, effets des *Lettres de la montagne*; sur Voltaire, la Corse et Paoli, 506; lettre 807, explication sur sa querelle avec Hume; il lui conseille d'épouser son amant, VIII, 135.

VERGER DES CHARMETTES (le), poésie, IV, 243.

VÉRITÉ. Difficultés d'y arriver; est une; qui est-ce qui la cherche bien sincèrement? I, 11; quand on peut sans risque exiger qu'un enfant la dise, 501, note 1; doit coûter quelque chose à connaître pour qu'un enfant y fasse attention, 504; dangers de vouloir l'annoncer à ceux qui ne sont pas en état de l'entendre, II, 30; de la vérité morale, 177; la recherche des vérités abstraites n'appartient pas aux femmes, 178; de la vérité dans l'éducation que Rousseau appelle négative, 318; est-il vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire, 358; Rousseau l'a cherchée dans les livres et n'y a trouvé que le mensonge et l'erreur,

359; comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison, 362; quoiqu'elle soit une, elle change de forme selon les temps et les lieux, VII, 165; pourquoi elle n'a presque rien fait dans le monde, 234; les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée, 302; une vérité claire ou suffisamment prouvée ne doit pas être rejetée pour les difficultés qui l'accompagnent, VIII, 328, 327; réponse à ceux qui accusent Rousseau de l'avoir violée, VIII, 367; rien n'est si grand que de souffrir pour elle, VÉRITÉ MORALE. Ce que c'est,

177.

VERNA (Mme de). Lettre 977, Rousseau ne refuse pas d'aller herboriser de son côté, 308.

VERNES, pasteur à Genève. Rousseau se lie avec lui, V, 592; publie une lettre contre Rousseau, VI, 168; sa colère contre Rousseau à propos d'une note des *Lettres de la montagne*, 168; Rousseau lui attribue à tort un libelle lui, 168; correspondance entre propos de ce libelle, 169; malgré tout, Rousseau reste persuadé qu'il en est l'auteur, 169; déclaration que lui adresse Rousseau; lettre de Vernes et réponse de Jean-Jacques; Vernes est certainement l'auteur du libelle; nombreuses plaintes de Rousseau contre lui, 167 et suiv.; lettre 83, Rousseau lui annonce son retour de Genève, éloge de l'*Encyclopédie*, 506; lettre 88, à l'occasion d'un journal qu'il voulait publier, VII, 6 et suiv.; lettre 91, Rousseau lui exprime la joie qu'il éprouve de la publication faite par la république de la dédicace de son discours, et suiv.; lettre 160, détails intimes, éloge de Diderot, 19; lettre 110, explication sur l'affaire Palissot, 26; lettre 150, sur des vers de Rousseau; éloge de Voltaire, 66; lettre 176, sur l'immortalité de l'âme; en quoi consiste la vraie religion, 92; lettre 182, besoin de l'amitié, éloge de l'Évangile, 99 et suiv.; lettre 183, suite de la discussion sur l'Évangile, 100 et suiv.; lettre 186, sur l'impression faite à son insu de l'article *Économie*; annonce de sa lettre à M. d'Alembert; explication sur Mme d'Épinay, sur la *Nouvelle Héloïse*, 102 et suiv.; lettre 191, sur la lettre à d'Alembert, et le livre de l'*Esprit*, 101 et suiv.; lettre 193, Rousseau s'excuse de son silence et lui dit qu'il ne répond pas aux critiques, 110; lettre 196, Rousseau le félicite de son mariage, et lui promet un

morceau extrait de Platon, 112; lettre 205, motifs qui empêchent Rousseau d'aller à Genève, 126; lettre 218, sur le livre que Rousseau a traduit de Tacite, 131; lettre 220, sur la mort de sa femme, 135; lettre 269, explication des personnages de *Vestris* et de Julie dans la *Nouvelle Héloïse*, 172; Rousseau lui pardonne, mais ne veut point d'explication personnelle avec lui, VIII, 17.

VERNET (Jacob). Tourne le dos à Rousseau qui cependant lui avait donné des preuves d'attachement et de confiance, V, 573; lettre 188, explication sur la lettre à d'Alembert, VII, 104 et suiv.

VERS. Il est impossible à Rousseau d'en soutenir la lecture, VIII, 230. Voy. *Poésie, Poésies de Rousseau*.

VERTU. Est la force et la vigueur de l'âme, I, 4; a disparu avec le progrès des sciences, 5; s'apprenait chez les Perses, 6; ses principes sont gravés dans tous les cœurs, 20; science sublime des âmes simples, 20; choses auxquelles on ne peut donner ce nom, 49; n'est pas incompatible avec l'ignorance, 49; toujours honorée par les peuples barbares, 50; quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, 159; montrée au théâtre comme un jeu bon pour amuser le public, 194; discussion de cette proposition, qu'au théâtre elle est toujours récompensée, et le vice puni, 195; si on en prend des leçons sur la scène, on les va bien vite oublier dans les foyers, 239; on ne peut en avoir sans religion, 213, note; comment doit se diriger la première éducation par rapport à elle, 409; on la prêchant aux enfants on leur fait aimer le vice, 479; il y en a un principe inné dans les cœurs, II, 80; comparée au Protée de la fable, 83; est aimable, mais il faut en jouir pour la trouver telle, 83; on ne peut pas l'établir par la raison seule, 83; est-elle l'amour de l'ordre, 83; est une, 177; est favorable à l'amour, 182; étymologie de ce mot, 236; la force en est la base, 236; tant qu'elle ne coûte rien à pratiquer, on n'a pas besoin de la connaître, 236; n'appartient qu'à un être faible par sa nature, et fort par sa volonté, 236; qu'est-ce que l'homme vertueux, 255; les brigands même en adorent le simulacre dans leurs cavernes, 554; est en politique la conformité de la volonté particulière à la générale, 558; ses plus grands prodiges ont été produits par l'amour de la patrie, 560; la mort ne peut subsister sans elle, 563; faut que ce mot ne soit qu'un vain mot, qu'elle exige des sacrifices, III, 195; s'attirer de la mort de quelqu'un

n'est pas un de ses devoirs, mais un sentiment d'humanité, 287; ses premiers actes sont toujours les plus pénibles, 330; il n'est pas si facile qu'on le pense d'y renoncer; elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, et ses charmes, qui font les délices des âmes pures, font le premier supplice du méchant qui les aime encore, et n'en saurait plus jouir, 353, 354; de la considération de l'ordre je tire sa beauté et sa bonté de l'utilité commune, 363; il n'y a point de félicité sans elle, 377; est souvent un nom de parade qui sert plus à éblouir les autres qu'à nous contenter nous-mêmes, 377; un hypocrite a beau vouloir prendre le ton de la vertu, il n'en peut inspirer le goût à personne, et s'il savait la rendre aimable, il l'aimerait lui-même, 442; sa jouissance est tout intérieure et ne s'aperçoit que par celle qui la sent, 456; ne sait rougir que de ce qui est mal, 369; est un état de guerre; pour y vivre, on a toujours quelque combat à regarder contre soi, 503; celui qui peut la contempler sans l'aimer est un cadavre moral, VI, 216, 211; pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être, VII, 94; si elle ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne saurait être heureux sans elle, 94; l'approbation des gens de bien est sa seconde récompense sur la terre, 107; elle ne donne pas de bonheur, mais elle apprend à en jouir quand on l'a, 160; différence de la vertu et de la sagesse, 410; différence entre la bonté et la vertu, VIII, 329; le goût ne s'en prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine, 352; ne doit jamais souiller ses mains des armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes, 380 et 381.

VERTUS. Comment elles prennent naissance, I, 161; les quatre principales auxquelles les philosophes rapportent toutes les autres, 164; des vertus chrétiennes; elles sont indivisibles comme le principe qui les fait naître, 176; les plus sublimes sont négatives; elles sont aussi les plus difficiles parce qu'elles sont sans ostentation, 441; sont des apprentissages de l'enfance, 509; elles ont toutes leurs bases dans l'humanité, III, 221; les vertus privées sont d'autant plus sublimes qu'elles n'appellent point à l'approbation d'autrui, mais seulement au bon témoignage de soi-même, 268, 269; les mots de *vertus* et *vices* sont des notions collectives qui ne naissent que de la fréquentation des hommes, IV, 114.

VESPASIEN. Veut mourir debout pour le vain plaisir de prononcer une

sentence, I, 177; comment il s'en fallut peu qu'un instant de sommeil ne lui coûtât la vie sous le règne de Néron, 191.

WESTPHALIE (traité de). Sera peut-être à jamais la base du système politique de l'Europe, III, 80.

VÊTEMENTS. Observations sur ceux des enfants, I, 504; ceux des Grecs beaucoup mieux entendus que les nôtres. II, 157; différence dans leur luxe selon les climats, 625.

VETO. Voy. *Liberum veto*.

VEVAY. Rousseau fait un voyage dans ce pays, et s'y livre à la plus douce mélancolie, V, 420; il prend pour cette ville un amour qui l'a suivi dans tous ses voyages, et qui a fait qu'il y a établi les héros de la *Nouvelle Héloïse*, 420; c'est là, près des bords de son lac, que Rousseau a placé sa résidence dans son bonheur imaginaire; autre cause de sa prédilection pour Vevay, VI, 23.

VIANDE. Son goût n'est pas naturel à l'homme, I, 533; citation de Plutarque sur cet aliment, 533; caractère général de ceux qui en mangent beaucoup, 533.

VICAIRE SAVOYARD. Son histoire, II, 52; services qu'il rend à un jeune homme né calviniste, qui avait changé de religion, 52; manière dont il s'y prend pour gagner sa confiance, 54; sa Profession de foi, 56 et suiv.; pourquoi destiné à la prêtrise, 57; son respect pour le mariage cause de sa perte, 57; son incrédulité, 57; désagrément de son état dans cette disposition d'esprit, 58; son premier pas à la vérité c'est de borner ses recherches, 59; il consulte la lumière intérieure, 59; son premier principe, son premier dogme, 64; son second article de foi, 65; ne prie pas Dieu et pourquoi, 69; son troisième article de foi, 72; son scepticisme involontaire, 101; sa méthode dans l'examen de la vérité, 60; de quelle manière il s'acquitte du service de l'Église, 101, 102; ambitionne l'honneur d'être curé, 102; Rousseau ne comprend rien à l'imputation de *patenne*, donnée à la philosophie du vicaire, 340; Rousseau tient sa Profession de foi pour le livre le meilleur et le plus utile de son siècle, 340; son scepticisme est elle comme l'a dit

pie, abominable, 370; son scepticisme est involontaire par la raison même qui fait nier à ses adversaires qu'il le soit, 379; analyse des deux parties qui composent sa Profession de foi, 380; son portrait moral, 412; l'abbé Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède, et l'abbé Gâtier, du sémi-

naire de Turin, sont en grande partie les originaux du vicaire, V, 375, 395, 396. Voy. *Profession de foi*.

VICES. Pouvons-nous être appelés gens de bien parce qu'à force de donner des noms décents à nos vices, nous avons appris à n'en plus rougir, I, 25; comment ils s'insinuent dans les âmes, 262; ceux qui sont naturels à l'enfance, 444; il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain; il ne s'y trouve pas un seul vice dont on ne puisse dire comment et par où il y est entré, 468; en apprenant des faibles, les enfants, au lieu de s'observer sur le défaut dont on veut les guérir et les préserver, penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti du défaut des autres, 492; conséquences du vice, 124; ne sont point naturels, II, 336; empêchez les vices de naître vous aurez assez fait pour la vertu; le moyen en est des plus faciles dans la bonne éducation publique, III, 14, quel en est le premier pas, 411; la bienséance n'est souvent que la marque du vice; oh la vertu règne, elle est inutile, 411; leurs avantages frappent les yeux d'autrui; et il n'y a que celui qui les a qui sache ce qu'ils lui coûtent, 456; ceux des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation, VIII, 81.

VICTOR-AMEDEE II, roi de Sardaigne. Mme de Warens se jette à ses pieds et se met sous sa protection à Evian, V, 345; il l'envoie sous la direction de M. de Bernex, évêque de Genève, 345, 346; avait la meilleure symphonie de l'Europe, 362; révolution causée à Turin par son abdication, 404; avait ordonné un cadastre général pour pouvoir mettre la noblesse à la taille, 435.

VIE. A quel point commence véritablement celle de l'individu, 1; rien n'est plus incertain que sa durée, 453; époque de ses plus grands risques, 453; on doit la laisser goûter aux enfants, 453; les vieillards la regrettent plus que les jeunes gens, 457; ce qu'il faut apprendre à l'enfant quand il en a l'idée, 573; le premier quart est écoulé avant qu'on en connaisse l'usage; le dernier quart s'écoule encore après qu'on a cessé d'en jouir, II, 1; nous naissons pour ainsi dire deux fois, l'une pour exister et l'autre pour vivre, 1; notre seconde naissance à la vie, 2; comment les hommes s'efforcent de la rendre plus courte, 202; quiconque y est plus attaché qu'à son devoir, ne saurait être solidement vertueux, 222; la vie triste et mesquine des parents est presque toujours la première source du désordre des enfants, 224.

est un bien, quoi qu'en disent les pessimistes, VII, 37 et suiv.; celle-ci n'est le temps ni de la justice ni de la vérité, il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure, VIII, 160.

VIE DURE. Multiplie les sensations agréables, I, 502.

VIE FUTURE. De ses peines et de ses récompenses, VII, 93. Voyez *Ause, Éternité des peines*.

VIE HUMAINE. Ses plus grands risques sont dans ses commencements, I, 453; courte à plus d'un égard, II, 1.

VIES PARTICULIÈRES: Préférables à l'histoire, II, 30.

VIÉILLARDS. Déplaisent aux enfants, I, 427; aiment à voir tout en repos autour d'eux, 444; aiment mieux se refuser aujourd'hui le nécessaire que de manquer du superflu dans cent ans, 457; regrettent plus la vie que les jeunes gens, 457; raison de leur sévérité morale, II, 128; danger pour les mœurs de les représenter toujours au théâtre par des personnages odieux, 211.

VIÉILLÉSSE. Est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, I, 87; l'activité se concentre dans le cœur du vieillard et s'étend au dehors chez l'enfant, 444.

VIGUEUR D'ESPRIT. Comment se contracte, I, 573.

VILLAGE. Préférable à la ville pour l'éducation des enfants, I, 471.

VILLEROY (le duc de). Un des visiteurs de Rousseau à Mont-Louis, VI, 92; non-seulement il venait voir Rousseau, mais il lui offrit plusieurs fois une demeure à Villeroy, 113; Rousseau, fuyant après les poursuites contre *l'Emile*, va lui demander une lettre qu'il obtient, afin de ne pas être mené au commandant de Lyon à son passage en cette ville, 134.

VILLEROY (le marquis de), neveu du précédent. N'avait pas pour Rousseau la même bienveillance que son oncle; anecdote du chien de Rousseau; embarras où le marquis se plaça à mettre Jean-Jacques, VI, 113, 114.

VILLES. Sont le gouffre de l'espèce humaine, I, 435; pourquoi les races y dégénèrent, II, 6; services qu'on peut rendre en se retirant des grandes villes, 266; les grandes épuisent un État, 261; les jeunes gens y doivent peu séjourner dans leurs voyages, 262; dans les grandes il n'y a point d'éducation privée, 181; c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes en une seule cité, 631; leurs murs ne se forment des débris des maisons des champs, ; écoles de démoralisation, III, 126, 127; le premier inconvénient des gran-

des villes, c'est que les hommes y deviennent autres que ce qu'ils sont, et que la société leur donne pour ainsi dire un être différent du leur, 304; on apprend qu'a y mépriser l'humanité, VII, 57.

VIN. Son excès dégrade l'homme, aliène au moins sa raison pour un temps et l'abrutit à la longue, I, 251; cependant le goût du vin n'est pas un crime; il en fait rarement commettre; il rend l'homme stupide et non méchant, 251; ce n'est pas lui qui donne la méchanceté, il la décide; celui qui tua Clitus dans l'ivresse fit mourir Philotas de sang-froid, 251; influence comparée de l'excès du vin et du désordre des femmes, 252; nous ne l'aimons pas naturellement, 531; falsifié par la litharge est un poison, 562; moyen de connaître cette falsification, 563.

VINZENNES, garçon perruquier, successeur de Rousseau auprès de Mme de Warens. C'était le fils du concierge ou soi-disant capitaine du château de Chillon; Rousseau, à son retour de Montpelier, le trouve établi auprès de sa mère, V, 499; son portrait, 499; son caractère et ses qualités, 499, 501; Rousseau veut travailler à son éducation, 501; ne voyait dans Rousseau qu'un importun podant, 501; tranchait du gentilhomme, 501; prend le nom de M. de Courtilles comme plus noble, 501; ajoute à la possession de Mme de Warens celle de sa femme de chambre, 502; voit Rousseau revenir chez Mme de Warens avec plus de plaisir que de chagrin, 505; dissipateur, ruine Mme de Warens, 506.

VIOLÉNCÉ. Ne peut avoir lieu dans l'union des sexes, II, 150; pourquoi l'on en cite moins d'actes à présent que dans les anciens temps, 151.

VIOLON. Excellence de cet instrument, V, 53. Voyez *Dict. de mus.*, V, 274.

VIRELAI à Mme la baronne de Warens, IV, 249.

VIRGILE. Son plus beau vers, II, 14; Rousseau le traduit avant d'être en état de l'entendre, V, 380; étude que Rousseau fait de ses vers, 482; Rousseau a rappris vingt fois ses *Églogues*, 484; étude à contre-temps qu'en fait Rousseau, 515.

VIRGINITE. Importance de la conserver longtemps, II, 6; préceptes, 7; les Germains qui la perdaient avant vingt ans étaient difformés, 110; observations sur cet état, 361.

VITALI (Dominique), deuxième gentilhomme de l'ambassade française à Venise. Espèce de haard de Mantoue,

qui surprend la confiance de l'ambassadeur, V, 529; démis que Rousseau eut avec lui pour la clef d'une loge, 530; excuses que Rousseau l'oblige à lui faire, 530; oblige Rousseau à demander son congé à l'ambassadeur, 530, 532; fait chasser le premier gentilhomme et le remplace par un autre escroc, 530; met la maison de l'ambassadeur sous des yeux dessous, 530; son hypocrisie, 531; voit l'ambassadeur de concert avec son nouveau camarade, 531; prérogatives que l'ambassadeur lui accordait au détriment de Rousseau, 532; procure une courtesane à Rousseau, 536.

VIVRE. Premier métier que Rousseau veut apprendre à son élève, I, 416; ce que c'est, 417; l'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a le plus compte d'années, mais celui qui a le plus senti la vie, 417.

VOCALULAIRE DE L'ENFANT. Doit être court, I, 447.

VOIX. Combien de sortes l'homme en a, I, 528; il faut rendre juste celle des enfants, 528. Voy. *Dict. de mus.*, V, 279.

VOLANT. Est un jeu de femmes, I, 576.

VOLCAN. C'est sans doute aux éruptions des volcans que les hommes doivent l'idée de la préparation du fer, I, 111.

VOLONTÉ. Quel est celui qui fait la sienne, I, 459; comparée avec les fantaisies de l'enfant, 459; remarque sur celle des enfants, 461; il faut recourir à une volonté pour expliquer le mouvement, II, 63; connue par ses actes, non par sa nature, 64; cause qui la détermine, 71; c'est la seule cause de notre volonté qui fait toute notre faiblesse, 118; de la volonté particulière, de la volonté du corps social, de la volonté souveraine dans le mécanisme politique, 354; examen de la volonté générale comme premier principe de l'économie publique, 354; si la volonté générale peut errer, 592; il y a souvent bien de la différence entre la *volonté de tous* et la *volonté générale*, 592; ce qu'il importe pour avoir bien prononcé de la volonté générale, 593; nouvelles observations sur le rôle et les rapports de la volonté particulière et de la volonté générale, 594, 597; les lois ne sont que les registres de nos volontés, 598; la volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé, 598; la volonté souveraine et la volonté générale considérées dans leurs rapports, 611, 612; trois volontés essentiellement dif-

férentes à distinguer dans la personne des magistrats, 612 et suiv.; ce que doivent être ces trois volontés dans une république, 613; modifications réelles de ces volontés en elles-mêmes et dans leurs rapports, 613; conséquences de ce principe, que la volonté ne peut se représenter, 613; comment, l'Etat dégénéral, la volonté générale abaisse successivement sa voix et finit par devenir muette, 638.

VOLTAIRE. Apostrophe à Arout: combien il a sacrifié de beautés mâles et fortes à notre délicatesse, I, 13; ce sont les qualités mêmes de la pièce de *Nanine*, qui firent murmurer l'Assemblée, et qu'elle ne se soutint que par la grande réputation de l'auteur, 193; examen critique de sa tragédie de *Mahomet*, 196 et suiv.; éloge de *Zaire*; de toutes les tragédies, nulle autre ne montre avec plus de charmes le pouvoir de l'amour et l'empire de la beauté, 214; éloge de sa *Mort de Cesar* et du premier acte de *Brutus*, 260; ses deux jédies de la *Mort de Cesar* et de *l'opéra*, citées, 283; *l'Enfant prodigue* comparé par d'Alembert à *Andromaque* et *Iphigénie*, 286; *l'Enfant prodigue* traité de chef-d'œuvre, 287; les *Genevois*, dit d'Alembert, sont assez avancés pour pouvoir entendre *Brutus* et *Rome sauvée*, sans avoir à craindre d'en devenir pis, 292; ses tragédies d'*Alzire* et de *Mérope* citées, 301; sa comédie de *l'Enfant prodigue* citée, 322; ses tragédies de *Mérope*, de *l'Orphelin de la Chine*, de *Zaire*, d'*Alzire* citées, 323; sa tragédie d'*Alzire* citée, 335; sa tragédie de *Zaire* citée, 335; Rousseau a reconnu la bonte des mœurs de *Nanine*, 336; le dénoûment de *l'Enfant prodigue*, cité, 339; estimé et considéré à Genève, 351; s'applaudit d'avoir fait imprimer à Genève que Calvin avait une âme atroce, 354; adresse avec laquelle il est persiflé par Rousseau, II, 469; réponse grossière qu'il fait à la plaisanterie de Rousseau, 469; ses assertions calomnieuses au sujet du projet de constitution demandé par la Corse à Rousseau, qui l'accuse, en outre, de machinations contre lui, III, 72; note de Rousseau contre lui, écrite sur la marge d'un ouvrage de physique, IV, 104; Rousseau l'appelle le *maître dans l'art d'écrire de tous les hommes vivants*, sans être encore cependant le rival d'*Homère*, 490; deux vers de la *Henriade* cités, qui corrigent Rousseau d'une faute d'orthographe qu'il commettait toujours, V, 359, 360; sa correspondance avec le prince royal de Prusse, citée, 464; rien de tout ce qu'il écrivait n'échappait à Rousseau,

464; ses ouvrages inspirent à Rousseau le désir d'écrire avec élégance; ses *Lettres philosophiques* citées, 465; état de la société de Mme Dupin, 474; Rousseau chargé des changements que devait subir sa pièce, la *Princesse de Navarre*, pour la faire paraître sous le nom des *Fêtes de Ramiro*, 549 et suiv.; lettre que Rousseau lui écrit à cet égard, et sa réponse, 549 et suiv.; ne se trouve pas à la représentation de sa pièce arrangée par Rousseau, 544; son établissement près de Genève décide Rousseau à ne pas y retourner, 594; adresse à Rousseau son poème sur le *Désastre de Lisbonne*, VI, 21; Rousseau lui écrit à ce sujet, 46; n'a jamais cru qu'au diable, 21; analyse de la réponse que Rousseau lui adresse, 21; elle lui est remise par Tronchin, 21; réponse insignifiante qu'il fait à Rousseau, 22; son roman de *Candide* cité, 22; comparé à Diderot pour la sensibilité à la critique, 44; lettre que lui écrit Rousseau, et qu'il n'a jamais osé montrer, 101; s'oppose à l'impression de la lettre que Rousseau lui écrivit sur le *Désastre de Lisbonne*, 102; lié avec Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse, 112; Rousseau n'a fait en sa vie qu'une seule souscription, celle pour la statue de Voltaire, 409; cette noble action est accusée d'être une vengeance à la Jean-Jacques, 409, 410; quoique la voix publique proclamât Voltaire l'auteur du libelle intitulé *Sentiments d'un citoyen*, Rousseau ne veut pas croire que de pareils écrits soient dus à la plume la plus élégante de son siècle, 203; lettre 38, motifs des changements faits par Rousseau à la *Princesse de Navarre* d'après l'ordre de M. de Richelieu, 560; son éloge, 592; lettre 47, témoignage d'admiration, explication personnelle, 569; lettre 93, de Voltaire à Rousseau, contre son *Discours sur les sciences*, VII, 12; persécutions et vols littéraires dont il a été la victime, 13; lettre 94, réponse de Rousseau, il explique son opinion qu'on a travestie, 14; lettre 95, de Voltaire, qui demande à Rousseau la permission de publier la lettre 93, 16; lettre 96, réponse de Rousseau, 16; lettre 123, critique de ses doctrines dans les poèmes sur le *Désastre de Lisbonne* et la *Loi naturelle*, 34 et suiv.; son poème sur la *Religion naturelle* est le catéchisme de l'homme, 45; Rousseau lui attribue en grande partie l'aricle *Genève* de l'*Encyclopedie*, 108; diatribe contre lui, 134; lettre 228, explication sur l'impression d'une de ses lettres publiées à son insu, Rousseau lui déclare franchement sa haine et son admiration pour lui, 139; esprit

fanfaron, beau génie, âme basse, 155; combien son voisinage sera funeste aux Français, 155; partout où il séjournera longtemps, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger, 155; traité de polichinelle et accusé d'être la cause des persécutions de Genève et de Berne contre Rousseau, 263; dialogue sur Rousseau qu'il eut avec un des ouvrages du comté de Neuchâtel, 294; dément sur lui et les avances qu'il fait à Rousseau, VII, 350; billet laconique de Rousseau qui donne un démenti formel à Voltaire, VIII, 13; accusé de former avec Hume et d'Alembert un triumvirat contre Rousseau, 103; sa lettre arrogante et brutale pour attirer sur Rousseau la haine des Anglais, 105; Rousseau ne s'affecte point de ses satires et de ses libelles, 129; réponses aux questions faites par M. de Chauvel, à l'occasion de plusieurs assertions calomnieuses de Voltaire, 163 et suiv.; les amis de ce pauvre homme craignent bien de le faire baigner et saigner de temps en temps, 262; ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de rendre à Rousseau malgré lui, 275.

VOLUPTÉ. A. pour compagnie la mélancolie, II, 20.

VOLUPTÉUX (tableau d'un), qui met à part l'opinion et ne cherche que la volupté réelle, II, 138; reste toujours aussi près de la nature qu'il lui est possible, 138.

VOYAGER. Non en courriers, mais en voyageurs, II, 203; manière dont les anciens philosophes voyageaient, 203; il faut savoir voyager, 243; différence des Anglais et des Français dans leur manière de voyager, 244.

VOYAGES. Il n'y a guère que quatre classes d'hommes qui voyagent habituellement, nuls de ceux qui en font partie ne peuvent être de bons observateurs, I, 143; défaut général des relations de leur voyage, 143; ne verra-t-on pas renaitre les temps où les Platon, les Thalès, les Pythagore voyageaient uniquement pour s'instruire, 143; les voyages à pied sont les seuls agréables, II, 203; de leur utilité, 242; quels sont ceux qui voyagent le mieux, 244; les anciens voyageaient peu, 244; différence de voyager pour voir du pays ou des peuples, 246; raison du peu d'instruction qu'on tire des voyages, 246; ne conviennent pas à tout le monde, 246; règles pour bien voyager, 247; pris comme une partie de l'éducation ont leurs règles, 248; pourquoi la jeunesse n'en profite pas, 248, 249; leur influence sur les mœurs, 249, 109, note.

VOYAGEURS A PIED. Plus gais que

les autres, II, 203; ne s'accordent pas dans leurs narrations, 245.

VOYER D'ARGENSON. S'il n'eût pas fait sentir le ridicule de vouloir mettre Rousseau à la Bastille pour une querelle sur la musique, la lettre de cachet allait être expédiée, V, 586; Rousseau lui écrit et lui adresse un mémoire à propos de ses entrées à l'Opéra et ne reçoit pas de réponse; ce silence lui resta sur le cœur, 586.

VUE. Exercice de ce sens, I, 518 et suiv.; pourquoi est le plus facile de tous nos sens, 518; ce qui rend les jugements équivoques, 518; moyen de donner plus d'extension à son organe, 519; comment la course exercée en enfant à mieux voir, 524; remarque sur le rapport intime de la sensation et du jugement dans l'exercice de ce sens, 522.

VULSON (Mme de). Faisait beaucoup de caresses à Rousseau alors âgé de 11 ans, V, 329.

VULSON (Mlle de). Rousseau âgé de 11 ans fut pris par elle pour son galant, V, 329; Rousseau ne souffrait pas que personne s'approchât d'elle, 329; manière dont Rousseau l'aimait, 330; la conduite de Rousseau avec elle, comparée à celle qu'il tenait envers Mlle Gotton, 330; elle va voir Rousseau à Genève, 331; mais c'était pour s'y marier, 331; impression que son souvenir cause à Rousseau, 419.

W

WALLIS. Cité sur l'influence de la musique, V, 120.

WALPOLE (Horace). Il fait proposer à Rousseau un asile en Angleterre, VI, 171; accusé de complicité dans les manèges de Hume contre Rousseau, VIII, 86; nouvelle accusation contre lui de complicité avec les persécuteurs de Rousseau; est l'auteur d'une lettre publiquement mais faussement attribuée au roi de Prusse, 95.

WARBURTON. Ce qu'il a dit de la politique et de la religion, II, 601; soutient que le christianisme est le plus ferme appui du corps politique, 657.

WARENS (Mme de). Sa conversion, IV, 36 et suiv.; son éloge, 244 et suiv.; Virelai à Mme de Warens, 249; vers à sa louange; comment elle a modifié les principes de son éducation, 256; M. de Fontverre, curé de Couffignon, conseille à Rousseau d'aller la voir, V, 344; sa vue décide du caractère de Rousseau, 344; exclamation de Rousseau en se rappelant le 21 mars 1728, jour où il la vit pour la première fois, 345; manière

dont elle le reçoit, 345; détails sur sa famille, 345; elle abandonne son mari, et se réfugie auprès du roi de Sardaigne Victor-Amédée, 345; il lui donne une pension de 1500 livres du Piémont de rente, 345; placée par le roi sous la direction de M. de Bernex, elle fait abjuration, 345, 346; son portrait, 346; comparée à Mme de Longueville, 346; ressemblait aussi à Mme de Chantal, 347; inspire à la première vue un vif attachement à Rousseau, 347; veut savoir en détail l'histoire de Rousseau, 347; sa commission pour Rousseau, 348; se décide à l'envoyer à Turin, 348; elle lui donne secrètement de l'argent, 349; se laisse tromper par un intrigant qui proposait d'établir une manufacture à Annecy, 351; châteaux en Espagne qu'elle inspire à Rousseau, 351; Rousseau donne à son amour un autre caractère qu'à celui qu'il ressentit pour Mme Basile, 351; Rousseau montrait à Mme de Vercellis les lettres qu'il lui écrivait, 360; il ne lui a jamais fait part du vol du ruban dont il avait accusé Marion, 372; son souvenir influe sur la détermination que prend Rousseau à Turin, 381; inquiétude de Rousseau sur l'accueil qu'elle va lui faire pour être sorti de chez le comte de Gouvon, 383; tremblement de Rousseau en approchant de sa maison, 384; accueil charmant qu'elle fait à Rousseau, 384; elle fait installer Rousseau dans sa maison, 384; description de sa maison, 385; détail sur son ménage, 385 et suiv.; n'avait point d'économie, 386; sa répugnance pour l'odeur du potage et des mets, 386; noms que Rousseau et elle se donnaient mutuellement, 386; définition des divers sentiments que Rousseau sentit pour elle, 387 et suiv.; elle faisait goûter à Rousseau les plus détestables drogues, 389; lectures que lui faisait Rousseau, 390; avait l'esprit orné et le goût un peu protestant 390; n'était pas sans expérience du monde, 390; préférait La Bruyère à La Rochefoucauld, 390; manière dont Rousseau s'y prenait avec elle quand elle moralisait, 390; projets qu'elle formait pour la fortune de Rousseau, 390; fait examiner Rousseau par M. d'Aubonne son parent qui le juge tout au plus propre à devenir curé de village, 391; imagine de faire instruire Rousseau au séminaire pour être prêtre, 394; se faisait lacer par le supérieur des Lazaristes d'Annecy, 394; avait cultivé la musique 394; M. d'Aubonne lui envoie sa pièce contre l'intendant d'Annecy, 396; Rousseau renvoyé du séminaire retourne chez elle, 396; pense à faire de Rous-

seau un musicien, 397; Venture lui est présentée et il ne lui est pas agréable, 401; elle défend à Rousseau de fréquenter autant ce musicien, 401; fait tous ses efforts pour empêcher le musicien Le Maître de quitter Annecy, 401; ne pouvant y parvenir, elle le fait accompagner jusqu'à Lyon par Rousseau, 402; Rousseau ne la trouve plus à son retour de Lyon, 404; son voyage à Paris dont Rousseau n'a jamais su le secret, 404; conjectures sur ce voyage, 404; Venture la fait presque oublier à Rousseau, 406; n'avait demandé qu'Anet avec elle à Paris, 406; Rousseau se rappelle d'elle dans sa disgrâce de Lausanne, 418; sentiments que son souvenir inspire à Rousseau, 419; Rousseau la cherche à Paris et, apprenant son départ, il retourne sur ses traces en Savoie, 426; Rousseau apprend de Mlle du Châtelet son passage à Lyon, 426; envoi de l'argent à Rousseau pour la rejoindre à Chambéry, 433; mange à Rousseau qu'elle lui a trouvé une occupation, 434; le présente à son arrivée à l'intendant général, 435; fait emmener Rousseau au cadastre de la Si, 436; son établissement à Chambéry fut un trait d'habileté qui lui fit conserver sa pension, 437; fait connaître à Rousseau ses relations intimes avec son domestique Claude Anet, 438; sa dispute avec Anet, à la suite de laquelle il doit une fiole de laudanum, 438; elle sauve Claude Anet en le faisant vomir, 438; excellence de son caractère, 439; faisait de la botanique une étude d'apothicaire, 440; la musique lui faisait oublier ses drogues, 440; ses concerts font murmurer les dévots, 443; gaieté de ses soupers, 444; proverbe qu'elle répétait souvent à Rousseau, 445; consent enfin que Rousseau abandonne pour la musique sa place du cadastre, 445; Rousseau lui fait part des agaceries que lui fait Mme Lard, 448; se charge enfin d'instruire Rousseau à des plaisirs qu'il ignorait encore, 448; raison de sa brouille avec Mme Menthon, 448; histoire du rat empreint sur son sein, 449; manière dont elle s'y prend pour traiter Rousseau en homme, 449; comment Rousseau se conduit dans son tête-à-tête avec elle, 449; conditions qu'elle impose à Rousseau, 450; portrait qu'en fait Rousseau, 450; motifs qu'il donne de sa détermination de le prendre pour amant, 451; Rousseau avait fini par la regarder comme sa mère, 452; tristesse de Rousseau en se trouvant pour la première fois dans ses bras, 452; était froide en amour, 452; sophismes de M. de Tavel qui la perdi-

rent, 452; singularité de ses idées par rapport à l'amour, 453; vertus qui rachetaient ses faiblesses, 453; comparée à Aspasia, 453; seul vrai plaisir qu'elle avait au monde, 454; elle forme Rousseau, 454; peinture de son ménage après avoir fait un homme de Rousseau, 455; manies fâcheuses pour sa fortune, 456; son projet de faire établir à Chambéry un jardin botanique, 457; ses larmes à la mort de Claude Anet, 458; l'ordre disparaît de sa maison, 458; Rousseau prévoit sa catastrophe et devine l'avare à cause d'elle, 459; tourment que cause à Rousseau l'état de ses affaires, 465, 468; soigne Rousseau qui tombe malade, 470; entretiens nocturnes de Rousseau avec elle pendant sa maladie, 470; elle sauve enfin la vie à Rousseau, 470; sa liaison avec Rousseau devient plus intime, 470; n'ose quitter sa maison de Chambéry, 471; se retire avec Rousseau aux Charmettes, 472; son arrivée aux Charmettes, 473; mettait toute chose en système, 475; ses idées relativement à la religion, 475; ne croyait pas à l'enfer et croyait au purgatoire, 475; croyait autrement que l'Eglise catholique tout en s'y soumettant, 475, 476; sa morale s'abandonne aux principes qu'elle avait reçus de M. de Tavel, 476; Rousseau s'attache à elle de plus en plus, 476; manière dont Rousseau vivait avec elle aux Charmettes, 480, 481, 483, 486; était ronde et grasse, 486; pronait le train de devenir une grosse fermière, 487; Rousseau lui donne le produit de la succession de sa mère, 488; son souvenir détourne Rousseau de la route de Saint-Andeol où Mme de Larnage le pressait de se rendre, 497; accueil qu'elle fit à Rousseau à son retour de Montpellier, 499; Rousseau trouve sa place prise auprès d'elle, 499; apostrophe de Rousseau à ses mères, 499; avoue à Rousseau sa liaison avec Vintzenried, 500; sa réponse à la douleur que lui témoigne Rousseau, 500; résolution qu'il lui signifie, 500, 501; Rousseau s'aperçoit du refroidissement qu'elle a pour lui, 502; cause de ce refroidissement, 502; ne s'oppose pas au projet de Rousseau de la quitter, 502; chagrin de Rousseau en pensant à elle, 505; retour de Rousseau auprès d'elle, 505; peinture du mauvais état de ses affaires depuis que Rousseau ne l'irrigait plus, 506; Thérèse lui su dans l'affection de Rousseau, 507; Rousseau lui envoie une partie de la succession de sa mère, 553; ce secours ne lui est d'aucun profit, pour elle, 553; ses cheveux comparés à ceux de Mme

de Chenonceaux, 567; état dans lequel Rousseau la retrouve en 1754, 590; légers secours que lui donne Rousseau, 597; donne sa dernière bague à Thérèse, 599; Rousseau se reproche de n'avoir tout quitté pour la suivre souvenir rappelé à Rousseau par le passage de Venture, 596; vieillissait et s'avançait, VI, 10; Rousseau n'a jamais désiré de la posséder, 10; le lieu de sa naissance choisi de préférence par Rousseau pour y placer son fils comparée à Thérèse sous le rapport de l'économie, 118; regrets de Rousseau en apprenant sa mort, 159; son exemple affermit Rousseau dans la religion catholique, 443; avait 28 ans et Rousseau pas encore 17 quand il fit sa connaissance, 503; son souvenir rappelé, 503 et suiv; lettre 7, Rousseau lui rend compte de son voyage à Besançon, 517; lettre 12, récit de son voyage à Genève (1737), 525; lettre 13, Rousseau lui donne des détails sur son séjour à Grenoble, (1737), 526; lettre de Rousseau à elle, où il lui apprend l'accueil qu'il a reçu d'un religieux, 515; lettre 14, Rousseau se plaint de son silence et lui fait la critique de Montpellier, 528; lettre 17, Rousseau lui annonce qu'il étudie les mathématiques, 534; lettre 19, Rousseau lui envoie un mémoire dont il lui laisse ignorer l'objet, 537; lettre 20, il soumet de la préférence qu'elle a pour le perruquier Courtin, 538; lettre 22, Rousseau lui rend compte de la manière dont il est chez M. de Mably, 540; lettre 23, détails intimes, 541; lettre 29, détails intimes, 549; lettre 36, détails intimes, 557; lettre 39, au sujet d'une succession qu'elle réclamait à Constantinople, 560; lettre 40, détails intimes et sur les rejoissances à l'occasion du mariage du Dauphin, 561 et suiv.; lettre 41, sur sa pension, 563; lettre 42, détails intimes, 564; lettre 44, il lui rend compte de deux maladies qu'il a eues, 566; lettre 45, sur les travaux qui l'occupent, 567; lettre 72, détails intimes; succès du *Derin du village*, 583.

WATLET Lettre 454, compliments et souhaits VII, 356.

WIELHORSKI (comte de). Eloge de son *Tableau du gouvernement de Pologne*, III, 4; c'est pour lui être agréable que Rousseau a entrepris son travail sur la Pologne, 4; son éloge, 66.

WILKES, alderman de Londres. Eût-il été traité à Genève comme il le fut à Londres pour ses écrits? II, 523, 524; détails sur ce personnage, 523, 524, note; n'était qu'un brouillon, III, 24.

WIRLING (le prince Louis de).

Était en correspondance avec Rousseau, VI, 168, 169; lettre 485, Rousseau consent à entrer en discussion avec lui, VII, 385; lettre 489, marche qu'il compte tenir dans sa correspondance; il ne promet pas de l'exacitude, 383; lettre 494, observations sur ses devoirs comme prince; règle à suivre dans l'éducation; conseils instructifs sur ce sujet, 400; lettre 501, Rousseau le félicite du projet qu'il a d'élever son enfant, 403; lettre 506, suite des observations sur l'éducation, 411; lettre 521, il explique la nature de ses rapports avec Voltaire, 421; lettre 528, notions remarquables sur la gloire, sur l'indépendance; progrès du prince pour y arriver, 427; lettre 539, il le remercie de lui avoir envoyé les entretiens de Phocion, 438; lettre 555, intérêt qu'il prend à l'éducation de la fille du prince, 433; lettre 467, sur deux épitaphes que le prince lui avait adressées et dont les vers étaient très-mauvais, 460; lettre 586, sur ses vers qui ne valent rien; sur leurs petits élèves; il lui demande un plan pour la Corse, 473, lettre 640, accueil fait à deux amis du prince; sur ses mauvais vers; sur le *Lévi d'Éphraïm*, 520.

WOLMAR Un des personnages de la *Nouvelle Héloïse*. Voy. la table du t. III.

WOOTTON, bourg d'Angleterre où Rousseau se retira du 22 mars 1766 au 28 avril 1767. Il y composa une partie de ses *Confessions*, Rousseau y arrive, comment il s'y trouve, VIII, 76 et suiv. description charmante de ce pays, 92 Rousseau quitte cette résidence, 196 Rousseau veut y retourner et finit ses jours, 297, 298; regrets de ce parti, 299; il y renonce et se résout à rester en France, 305.

X

XENOPHON. Défaut de sa *Retraite des dix mille*, II, 30; mot de lui sur les Grecs tués en trahison dans cette retraite, 136; sens qu'il donne au mot *tyran*, 629.

Y

YFUX. Rousseau veut qu'Émile ait les siens au bout de ses doigts, I, 511; sans le toucher, sans le mouvement progressif, les yeux les plus percants ne sauraient nous donner aucune idée de l'étendue, 522; on parle au cœur par les yeux bien mieux que par les oreilles, II, 114; un enfant, en les ouvrant, doi

voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle, III, 13. Voy. *Vus*.
YOUNG. Cité sur les charmes de la solitude, VIII, 370.

Z

ZAIRE, tragédie de Voltaire. Voy. *Voltaire*.

ZANETTO, Nom que la Zulietta de Venise donnait à Rousseau, V, 538, 540

ZARLIN, musicien de Venise. Cité à propos des *canons* qu'on mettait autrefois en tête des fugues perpétuelles, IV, 516; ce qu'il appelle genre *diatono-diatonique*, V, 7; cité, 8; ce qu'il appelle genre *diatonique mol*, 111.

ZINZENDORF (le comte de). Lettre 573, sur Sauttersheim; éloge du prince de Wirtemberg, VII, 463.

ZULIETTA, courtisane de Venise. Comment elle fit connaissance avec Rousseau sur le vaisseau du capitaine Olivet, V, 537; Rousseau s'enflamme subitement pour elle, 537; elle prétend que Rousseau ressemble à un de ses anciens amants, 537; boîte à mouches de nouvelle fabrique que Rousseau trouve sur sa toilette, 538; rendez-vous de Rousseau avec elle, 538; son portrait, 538; état de Rousseau chez elle, 539; réflexion de Rousseau à son égard, 539; avait un teton borgne, 539; effet de cette découverte sur Rousseau, 539, 540; elle ne pardonne pas à Rousseau ses réflexions sur cette difformité, 540; son départ pour Florence, 540; chagrin que Rousseau éprouve de son départ, 540; le cœur de Rousseau ne peut l'oublier, VI, 20.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

CORRESPONDANCE.

(SUITE.)

	Pages.
DCLAVIII. A Mlle d'Ivernois.....	4
DCLXIX. A M. Meuron, procureur général à Neuchâtel.....	4
DCLXX. A M. du Peyrou.....	2
DCLXXI. Au même.....	3
DCLXXII. A M. Duchesne.....	3
DCLXXIII. A M. du Peyrou.....	4
DCLXXIV. A M. d'Ivernois.....	4
DCLXXV. A M. Coindet.....	5
DCLXXVI. A M. Duchesne.....	6
DCLXXVII. A M. du Peyrou.....	7
DCLXXVIII. Au même.....	8
DCLXXIX. A M. Duchesne.....	9
DCLXXX. Au même.....	9
DCLXXXI. A M. du Peyrou.....	10
DCLXXXII. Au même.....	11
DCLXXXIII. A M. Panckoucke.....	12
DCLXXXIV. A M. d'Ivernois.....	12
DCLXXXV. A M. Klupfel.....	12
DCLXXXVI. Billet a Voltaire.....	13
DCLXXXVII. A M. d'Escherny.....	13
DCLXXXVIII. A M. du Peyrou.....	14
DCLXXXIX. Au même.....	14
DCXC. Au même.....	15
DCXCI. Au même.....	16
DCXCII. Au même.....	16
DCXCIII. A M. d'Ivernois.....	16
DCXCIV. Au même.....	18
DCXCV. A Mlle d'Ivernois.....	18
DCXCVI. A M. du Peyrou.....	19
DCXCVII. A M. Duchesne.....	32
DCXCVIII. A Mme Latour.....	33
DCXCIX. A M. d'Ivernois.....	33
DCC. A M. Moulton.....	34
DCCI. A M. Guy.....	35
DCCII. A M. d'Ivernois.....	36
DCCIII. A M. du Peyrou.....	37
DCCIV. A M. Guy.....	37
DCCV. Au même.....	38
DCCVI. A M. d'Ivernois.....	38
DCCVII. A M. du Peyrou.....	39
DCCVIII. Au même.....	39
DCCIX. Au même.....	40
DCCX. A M. Guy.....	40
DCCXI. A M. du Peyrou.....	41

	Pages.
DCCXII.	A M. du Peyrou 42
DCCXIII.	Au même 42
DCCXIV.	Au même 42
DCCXV.	Au même 44
DCCXVI.	A M. de Graffenried, bailli à Nidou. 44
DCCXVII.	Au même 44
DCCXVIII.	Au même 46
DCCXIX.	A M. du Peyrou 46
DCCXX.	A M. de Graffenried 56
DCCXXI.	A M. du Peyrou 46
DCCXXII.	A M. Guy 47
DCCXXIII.	A M. du Peyrou 47
DCCXXIV.	Au même 48
DCCXXV.	A M. de Luze 48
DCCXXVI.	A M. Guy 48
DCCXXVII.	A M. du Peyrou 50
DCCXXVIII.	Au même 50
DCCXXIX.	Au même 51
DCCXXX.	A M. Guy 52
DCCXXXI.	A M. d'Ivernois 52
DCCXXXII.	A M. du Peyrou 52
DCCXXXIII.	A M. de Luze 53
DCCXXXIV.	A M. du Peyrou 54
DCCXXXV.	A M. d'Ivernois 54
DCCXXXVI.	A M. David Hume 55
DCCXXXVII.	A M. Guy 56
DCCXXXVIII.	A M. de Luze 59
DCCXXXIX.	A M. du Peyrou 57
DCCXL.	A M. d'Ivernois 57
DCCXLI.	Au même 58
DCCXLII.	A M. de Luze 58
DCCXLIII.	A Mme Latour 58
DCCXLIV.	A M. du Peyrou 59
DCCXLV.	A M. de Luze 60
DCCXLVI.	A M. d'Ivernois 60
DCCXLVII.	A M. du Peyrou 61
DCCXLVIII.	A Mme de Créquy 62
DCCXLIX.	A Mme Latour 63
DCCL.	A Mme la comtesse de Boufflers 63
DCCLI.	A M. Guy 64
DCCLII.	A M. du Peyrou 65
DCCLIII.	A M. d'Ivernois 66
DCCLIV.	A Mme la comtesse de Boufflers 67
DCCLV.	A M. Guy 68
DCCLVI.	A M. du Peyrou 68
DCCLVII.	A M. d'Ivernois 70
DCCLVIII.	A M. le chevalier de Beauteville 71
DCCLIX.	A M. le comte Orloff 72
DCCLX.	A M. du Peyrou 72
DCCLXI.	Au même 73
DCCLXII.	A M. Guy 74
DCCLXIII.	Au même 75
DCCLXIV.	A M. Hume 76
DCCLXV.	Au même 76

TABLE.

625

	Pages.
DCCLXVI.	A M. du Peyrou..... 77
DCCLXVII.	A M. J. F. Coindat..... 79
DCCLXVIII.	Au roi de Prusse..... 80
DCCLXIX.	A M. le chevalier d'Éon..... 80
DCCLXX.	A M. d'Ivernois..... 81
DCCLXXI.	A milord Sirafford..... 83
DCCLXXII.	A Mme la comtesse de Boufflers..... 83
DCCLXXIII.	A milord ***..... 85
DCCLXXIV.	A l'auteur du Saint-James Chronicle..... 85
DCCLXXV.	A Mme la comtesse de Boufflers..... 85
DCCLXXVI.	A MM. Becket et de Hondt, Libraires à Londres..... 88
DCCLXXVII.	A M. F. H. Rousseau..... 88
DCCLXXVIII.	A lord ***..... 89
DCCLXXIX.	A M. Guy..... 90
DCCLXXX.	A M..... 91
DCCLXXXI.	A Mme de Luze..... 92
DCCLXXXII.	A M. de Luze..... 94
DCCLXXXIII.	A M. du Peyrou..... 95
DCCLXXXIV.	A Mme de Créqui..... 96
DCCLXXXV.	A M. de Malesherbes..... 96
DCCLXXXVI.	A M. le général Conway, secrétaire général..... 101
DCCLXXXVII.	A M. du Peyrou..... 102
DCCLXXXVIII.	A M. d'Ivernois..... 103
DCCLXXXIX.	A M. du Peyrou..... 105
DCCXC.	Au même..... 106
DCCXCI.	A M. Hume..... 108
DCCXCII.	A M. d'Ivernois..... 109
DCCXCIII.	A M. Granville..... 110
DCCXCIV.	Au même..... 110
DCCXCV.	Au même..... 110
DCCXCVI.	Au même..... 111
DCCXCVII.	Au même..... 111
DCCXCVIII.	Au même..... 111
DCCXCIX.	A Mlle Dewes, aujourd'hui Mme Port..... 111
DCC.	A M. Davenport..... 111
DCCCI.	A M. David Hume..... 111
DCCCII.	A M. du Peyrou..... 127
DCCCIII.	A milord maréchal..... 130
DCCCIV.	A M. Davenport..... 131
DCCCV.	A M. Guy..... 131
DCCCVI.	A milord maréchal..... 134
DCCCVII.	A Mme la marquise de Verdelin..... 135
DCCCVIII.	A M. Marc-Michel Rey..... 138
DCCCIX.	A M. d'Ivernois..... 140
DCCCX.	A M. du Peyrou..... 141
DCCCXI.	A Mme la comtesse de Boufflers..... 143
DCCCXII.	A M. d'Ivernois..... 144
DCCCXIII.	A Mme la duchesse de Portland..... 145
DCCCXIV.	A M. Roustan..... 146
DCCCXV.	A milord maréchal..... 147
DCCCXVI.	A M. Richard Davenport..... 148
DCCCXVII.	A milord maréchal..... 148
DCCCXVIII.	A madame ***..... 149
DCCCXIX.	A M. du Peyrou..... 151

	Pages.
DCCCXX.	A M. du Peyrou..... 154
DCCCXXI.	Au même..... 156
DCCCXXII.	A M. Lallaud..... 157
DCCCXXIII.	A M. Guy..... 158
DCCCXXIV.	A Mlle Dewes..... 159
DCCCXXV.	A milord maréchal..... 159
DCCCXXVI.	A M. d'Ivernois..... 160
DCCCXXVII.	A M. Davenport..... 160
DCCCXXVIII.	A lord vicomte de Nuneham, aujourd'hui comte de Harcourt..... 161
DCCCXXIX.	A M***..... 161
DCCCXXX.	Au même..... 162
DCCCXXXI.	Réponses aux questions faites par M. de Chauvel..... 163
DCCCXXXII.	A M. du Peyrou..... 165
DCCCXXXIII.	A M. le marquis de Mirabeau..... 168
DCCCXXXIV.	A M. d'Ivernois..... 170
DCCCXXXV.	A M. Dutens..... 171
DCCCXXXVI.	A M. le duc de Grafton..... 173
DCCCXXXVII.	A Mme Latour..... 173
DCCCXXXVIII.	A M. Guy..... 173
DCCCXXXIX.	A milord comte de Harcourt..... 174
DCCCL.	A M. Davenport..... 175
DCCCLI.	Au même..... 175
DCCCLII.	A M. d'Ivernois..... 176
DCCCLIII.	A milord maréchal..... 177
DCCCLIV.	A M. Granville..... 178
DCCCLV.	A milord comte de Harcourt..... 179
DCCCLVI.	A M. du Peyrou..... 179
DCCCLVII.	A M. Dutens..... 181
DCCCLVIII.	A Mlle Théodore..... 182
DCCCLIX.	A M. Granville..... 182
DCCCL.	Au même..... 183
DCCCLI.	A M. Guy..... 183
DCCCLII.	A M. Dutens..... 184
DCCCLIII.	A milord comte de Harcourt..... 185
DCCCLIV.	A M. Guy..... 186
DCCCLV.	A milord maréchal..... 187
DCCCLVI.	A M. du Peyrou..... 188
DCCCLVII.	A M. Dutens..... 189
DCCCLVIII.	A M. le général Conway..... 190
DCCCLIX.	A milord comte de Harcourt..... 190
DCCCLX.	A M. du Peyrou..... 191
DCCCLXI.	Au même..... 193
DCCCLXII.	A M. d'Ivernois..... 194
DCCCLXIII.	A M. le marquis de Mirabeau..... 195
DCCCLXIV.	A milord comte de Harcourt..... 195
DCCCLXV.	A M. Davenport..... 196
DCCCLXVI.	A M. le général Conway..... 196
DCCCLXVII.	A M. E. J....., chirurgien..... 200
DCCCLXVIII.	A M. le marquis de Mirabeau..... 200
DCCCLXIX.	A M. du Peyrou..... 201
DCCCLXX.	A M. le marquis de Mirabeau..... 201
DCCCLXXI.	A M. du Peyrou..... 202
DCCCLXXII.	A M. le marquis de Mirabeau..... 202

TABLE.

227

	Pages.	
DCCCLXXIII.	A M. le marquis de Mirabeau.....	203
DCCCLXXIV.	A M. du Peyrou.....	203
DCCCLXXV.	A M. le marquis de Mirabeau.....	203
DCCCLXXVI.	A M. du Peyrou.....	204
DCCCLXXVII.	A M. le marquis de Mirabeau.....	204
DCCCLXXVIII.	A milord Harcourt.....	205
DCCCLXXIX.	A M. du Peyrou.....	205
DCCCLXXX.	A M. le marquis de Mirabeau.....	206
DCCCLXXXI.	A M. du Peyrou.....	208
DCCCLXXXII.	A M. Granville.....	209
DCCCLXXXIII.	A M. Guy.....	210
DCCCLXXXIV.	A M. le marquis de Mirabeau.....	210
DCCCLXXXV.	A Mme la maréchale de Luxembourg.....	211
DCCCLXXXVI.	A M. le marquis de Mirabeau.....	211
DCCCLXXXVII.	A M. d'Ivernois.....	212
DCCCLXXXVIII.	A M. du Peyrou.....	212
DCCCLXXXIX.	A M. Guy.....	212
DCCXC.	Au même.....	216
DCCXCI.	A M. de Sartine, lieutenant général de Police.....	217
DCCXCII.	A M. du Peyrou.....	217
DCCXCIII.	A Mme la marquise de Mesmes.....	217
DCCXCIV.	A M. du Peyrou.....	218
DCCXCV.	Au même.....	218
DCCXCVI.	Au même.....	220
DCCXCVII.	Au même.....	220
DCCXCVIII.	Au même.....	222
DCCXCVIX.	A M. Guy.....	222
CM.	A M. du Peyrou.....	223
CM I.	A M. Dutens.....	224
CM II.	A m. du Peyrou.....	224
CM III.	A Mme Latour.....	226
CM IV.	A M. Guy.....	226
CM V.	A M. le marquis de Mirabeau.....	227
CM VI.	A Mme Latour, à Paris.....	227
CM VII.	A M. Guy.....	228
CM VIII.	Au même.....	228
CM IX.	Au même.....	229
CM X.	A M. du Peyrou.....	230
CM XI.	A milord comte de Harcourt.....	231
CM XII.	A M. le marquis de Mirabeau.....	232
CM XIII.	A Mme Latour.....	233
CM XIV.	A M. Granville.....	234
CM XV.	A Mlle Dewes.....	235
CM XVI.	A M. le marquis de Mirabeau.....	235
CM XVII.	A Mme Latour.....	236
CM XVIII.	A M. d'Ivernois.....	236
CM XIX.	Au même.....	238
CM XX.	Au même.....	238
CM XXI.	A M. du Peyrou.....	243
CM XXII.	A M. Guy.....	244
CM XXIII.	A M. d'Ivernois.....	246
CM XXIV.	A Mme la comtesse de Boufflers.....	247
CM XXV.	A M. du Peyrou.....	247
CM XXVI.	A M. Moulou.....	249

	Pages.
CMXXVII.	A M. d'Ivernois 254
CMXXVIII.	A M. le marquis de Mirabeau 254
CMXXIX.	A M. Guy 252
CMXXX.	Au même 254
CMXXXI.	A M Lenieps 254
CMXXXII.	A M. de Lalande 254
CMXXXIII.	A M. du Peyrou 255
CMXXXIV.	A M. d'Ivernois 257
CMXXXV.	A Mme la comtesse de Boufflers 258
CMXXXVI.	A M. le duc de Choiseul 258
CMXXXVII.	A M. d'Ivernois 261
CMXXXVIII.	Au même 261
CMXXXIX.	A M. du Peyrou 263
CMXL.	Au même 265
CMXLI.	À M. Guy 267
CMXLII.	A M. le prince de Conti 268
CMXLIII.	A M. du Peyrou 268
CMXLIV.	Au même 269
CMXLV.	A Mlle Le Vasseur, sous le nom de Mlle Renou 270
CMXLVI.	A M. le comte de Tonnerre 274
CMXLVII.	Au même 274
CMXLVIII.	A M. Servan, à Grenoble 272
CMXLIX.	A M. le comte de Tonnerre 272
CML.	Au même 272
CMLI.	A M. Laliaud 273
CMLII.	A M. le comte de Tonnerre 274
CMLIII.	A une dame de Lyon 274
CMLIV.	A M. le comte de Tonnerre 275
CMLV.	A M. du Peyrou 276
CMLVI.	A M. le comte de Tonnerre 278
CMLVII.	Au même 278
CMLVIII.	Au même 285
CMLIX.	A M. Laliaud 286
CMLX.	A M. du Peyrou 287
CMLXI.	Au même 289
CMLXII.	A M. Lahaud 290
CMLXIII.	A M. Moulton 292
CMLXIV.	A M. Servan, à Romans 293
CMLXV.	A M. Lahaud 293
CMLXVI.	A M. du Peyrou 296
CMLXVII.	A M. Laliaud 296
CMLXVIII.	A M. Moulton 297
CMLXIX.	A M. Laliaud 299
CMLXX.	A M. de Saint-Germain 301
CMLXXI.	A M. le comte de Tonnerre 304
CMLXXII.	A M. de Saint-Germain 303
CMLXXIII.	A M. le comte de Tonnerre 304
CMLXXIV.	A M. Moulton 304
CMLXXV.	A M. du Peyrou 306
CMLXXVI.	A M. Laliaud 307
CMLXXVII.	A Mme la présidente de Verna 308
CMLXXVIII.	A M. Laliaud 308
CMLXXIX.	A M. Moulton 309
CMLXXX.	A M. du Peyrou 310

TABLE.

629

	Pages.
CMLXXXI.	A M. Laliaud..... 314
CMLXXXII.	A M. Moulton..... 313
CMLXXXIII.	A Mme Latour..... 314
CMLXXXIV.	A M. Beauchâteau..... 314
CMLXXXV.	A M. du Peyrou..... 315
CMLXXXVI.	A M. Laliaud..... 316
CMLXXXVII.	A M. du Peyrou..... 317
CMLXXXVIII.	A M. Laliaud..... 317
CMLXXXIX.	A M. Moulton..... 319
CMXC.	A M. Laliaud..... 320
CMXCI.	A M. du Peyrou..... 321
CMXCII.	A M. de ***..... 322
CMXCIII.	A M. de ***..... 322
CMXCIV.	A M. Laliaud..... 322
CMXCV.	A Mme Latour..... 323
CMXCVI.	A M. du Peyrou..... 323
CMXCVII.	A M. Beauchâteau..... 324
CMXCVIII.	A M. du Peyrou..... 324
CMXCIX.	Au même..... 325
M.	A M. le prince de Conti..... 325
MI.	A M. du Peyrou..... 326
MII.	A Mme Latour..... 326
MIH.	A la même... .. 327
MIV.	A M. du Peyrou..... 327
MV.	Au même..... 327
MVI.	A Mme Rousseau..... 328
MVII.	A M. Laliaud..... 329
MVIII.	A M. Moulton..... 329
MIX.	A M. du Peyrou..... 329
MX.	A M. L. C. D. L..... 329
MXI.	A Mme B..... 329
MXII.	A M. de Saint-Germain..... 329
MXIII.	A M. du Peyrou..... 329
MXIV.	A M. Laliaud..... 329
MXV.	A Mme B..... 329
MXVI.	A M. du Peyrou..... 329
MXVII.	A M. Moulton..... 329
MXVIII.	A Mme B..... 329
MXIX.	A la même..... 329
MXX.	A M. l'abbé M..... 329
MXXI.	A M. Moulton..... 329
MXXII.	A Mme Conceru, née Rousseau..... 329
MXXIII.	Au marquis de Condorcet..... 329
MXXIV.	A M. de Belloy..... 329
MXXV.	A M. de Saint Germain..... 329
MXXVI.	Au même..... 329
MXXVII.	A M. l'abbé M..... 329
MXXVIII.	A M. de Saint-Germain..... 329
MXXIX.	A M. du Peyrou..... 329
MXXX.	A M. de Belloy..... 329
MXXXI.	A M. l'abbé M..... 329
MXXXII.	A Mme B..... 329
MXXXIII.	A M Moulton..... 329
MXXXIV.	A M. Laliaud..... 329

	Pages.
MXXXV.	A M. Moultou..... 398
MXXXVI.	A M. de Cesarges..... 398
MXXXVII.	A M. de Saint-Germain..... 398
MXXXVIII.	A M. de La Tourette..... 398
MXXXIX.	A M. de Saint-Germain..... 398
MXL.	Au même..... 398
MXLI.	A Mme B..... 399
MXLII.	A la même..... 399
MXLIII.	A M. de Saint-Germain..... 400
MXLIV.	A Mme Latour..... 401
MXLV.	A M. de Saint-Germain..... 401
MXLVI.	A Mme de Créqui..... 402
MXLVII.	A la même..... 402
MXLVIII.	A la même..... 402
MXLIX.	A M. Dusaulx..... 403
ML.	A M. Dutens..... 403
MLI.	A M. du Peyrou..... 404
MLII.	A M. L. D. M..... 405
MLIII.	A M..... 409
MLIV.	A M. Dusaulx..... 411
MLV.	Au même..... 412
MLVI.	Au même..... 413
MLVII.	Au même..... 413
MLVIII.	A M. du Peyrou..... 413
MLIX.	A M. de Saint-Germain..... 416
MLX.	A Mme de T..... 418
MLXI.	A Mme de Créqui..... 420
MLXII.	A Mme Latour..... 421
MLXIII.	A M. du Peyrou..... 421
MLXIV.	A Mme Latour..... 422
MLXV.	A M. le chevalier de Cossé..... 422
MLXVI.	A M. Linné..... 423
MLXVII.	A M. de Saint-Germain..... 423
MLXVIII.	A M. de Sartine..... 424
MLXIX.	A milord Harcourt..... 427
MLXX.	A Mme Latour..... 427
MLXXI.	A Mme la marquise de Mesme..... 428
MLXXII.	A Mme***..... 428
MLXXIII.	A M. de Malesherbes..... 430
MLXXIV.	A M. de Sartine..... 431
MLXXV.	A M. le prince de Beloselski..... 431
MLXXVI.	A Mme la comtesse de Saint***..... 432
MLXXVII.	A la même..... 433
MLXXVIII.	A M. le comte Duprat..... 434
MLXXIX.	A Mme de C..... 435
MLXXX.	A M. le comte Duprat..... 435
MLXXXI.	Au même..... 436
Table analytique. 430

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9
